

2

L'ÉVOLUTION DE L'HUMANITÉ

SYNTHÈSE COLLECTIVE

ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ
ΕΥΛΟΓΙΟΥ ΚΟΥΡΙΑΑ
ΠΑΥΡΩΤΟΥ
ΑΥΕΘΝ ΑΡΙΘ.



PREMIÈRE SECTION

**III. — LE MONDE ANTIQUE
LA GRÈCE
ET LA CIVILISATION HELLÉNIQUE**

I



Αριθ. 141.602

L'ÉVOLUTION DE L'HUMANITÉ

SYNTHÈSE COLLECTIVE

Dirigée par HENRI BERR

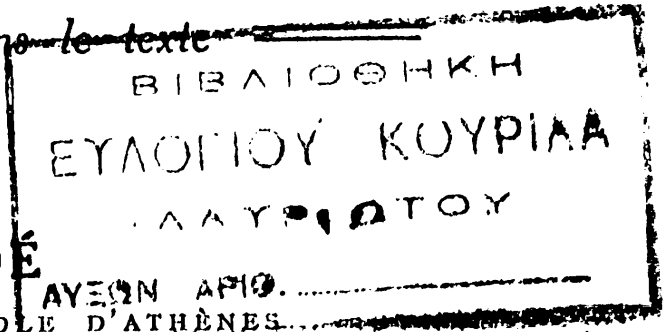
LA FORMATION DU PEUPLE GREC

Avec sept cartes dans le texte

PAR

A. JARDÉ

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE D'ATHÈNES.
PROFESSEUR D'HISTOIRE AU LYCÉE LAKANAL



LA RENAISSANCE DU LIVRE

78, BOULEVARD SAINT-MICHEL, 78, PARIS

1923



AVANT-PROPOS

ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ
ΕΥΛΟΓΙΟΥ ΚΟΥΡΙΑΑ
ΠΑΤΡΙΑΡΧΕΙΟΥ
ΑΥΞΩΝ ΑΠΙΘ.

LE "MIRACLE" GREC

Le « miracle » grec? Depuis le jour où elle est venue sous la plume de Renan, cette formule saisissante a été sans cesse reproduite et souvent discutée. Ceux-là seuls l'écartent qui craignent que « miracle » ne soit compris dans le sens que la mystique chrétienne prête à ce vocable. Le miracle, au sens mystique, c'est ce qui se produit, non pas sans cause, — rien ne naît de rien, — mais sans cause d'ordre naturel, ce qui échappe au déterminisme. Il est bien évident que si l'on devait entendre par « miracle grec » l'apparition irrationnelle d'un phénomène historique de première grandeur : la civilisation hellénique; s'il s'agissait, avec ce mot, de renouveler le genre d'interprétation historique dont Saint Augustin a donné le modèle dans sa Cité de Dieu et Bossuet dans son Discours sur l'Histoire universelle, il faudrait rejeter un terme compromettant pour la science.

Mais le mot est parfaitement légitime si on lui maintient son sens propre et étymologique d'objet digne d'admiration. Il implique même quelque chose de plus : l'inattendu, le surprenant. Le « miracle », sans doute, ne doit pas être interprété d'après une philosophie de l'histoire providentialiste; mais il exclut, d'autre part, une philosophie de l'histoire rigoureusement logique, à la façon des idéalistes allemands. Le miracle implique la contingence. C'est un ensemble de



contingences favorables, c'est un concours exceptionnel de circonstances heureuses qui sert la logique dans le cas d'un peuple « miraculeux », — comme dans le cas du « génie » et du « chef-d'œuvre ». On commence par constater le miracle : on peut chercher ensuite à l'expliquer.

* * *

Le « miracle » grec n'est pas niable. Tous ceux qui ont connu la Grèce ont prié, à leur façon, sur l'Acropole. Tous ceux qui ont étudiés ses œuvres ont proclamé la dette de l'humanité. « Il y a eu, sur le globe, un petit coin de terre... où, sous le plus beau ciel, chez des habitants doués d'une organisation intellectuelle unique, les lettres et les arts ont répandu sur les choses de la nature comme une seconde lumière, pour tous les peuples et pour toutes les générations à venir » : de ces paroles d'Ingres (1) on trouverait le commentaire dans tout ce qui a été écrit sur la Grèce. Th. Gomperz parle de l' « extraordinaire splendeur intellectuelle dont ce coin de terre béni entre tous a été le siège », — et surtout Athènes, « la glorieuse Athènes, couronnée de violettes », comme disaient les poètes. « Que l'humanité serait pauvre s'il n'y avait pas eu d'Athènes ! » (2).

(1) Citées par Lechat, au début d'un petit volume exquis sur la Sculpture grecque, p. 5. En épigraphe de son grand ouvrage sur les Penseurs de la Grèce, Th. Gomperz, lui, reproduit ces lignes de sir Henry Sumner Maine : « C'est à un petit peuple... qu'il a été donné de créer le principe du progrès. Ce peuple fut le peuple grec. Excepté les forces aveugles de la nature, rien ne se meut dans cet univers qui ne soit grec par son origine. » « Peuple privilégié », « enfants prodiges », « fils des dieux » : ainsi parle des Grecs Caro-Delvaile dans un livre récent sur Phidias ou le Génie grec.

(2) TH. GOMPERZ, t. II, p. 31. Cf. MAURICE CROISSET, la Civilisation hellénique, t. II, conclusion, et particulièrement les dernières lignes «... (Le dernier mot de cette étude ne peut être que l'expression d'un sentiment d'admiration et de reconnaissance pour cette petite nation de l'antiquité à laquelle nous devons tant »); LECHAT, livre cité, conclusion (« La Grèce ancienne demeure très près de nous par tout ce qu'elle a introduit d'éternel dans le fond même de la civilisation humaine. Pour la plupart des inventions de son esprit, elle pouvait à chaque fois répéter : κτήμα ἐς ἄσι. En art comme en



Nulle part, dans l'antiquité, l'individu humain n'a eu une valeur plus grande, et nulle part n'a été organisée une vie sociale qui, par le jeu même de la loi, comportât davantage le plein développement de l'individu. A Athènes, disait Thucydide, « on apprécie un homme, en vue du service public, moins d'après sa condition que d'après sa valeur propre ». C'est là qu'est née la démocratie : on ne peut dénier à Athènes le mérite de l'avoir « expérimentée » la première, « d'avoir illustré pour ainsi dire quelques-uns de ses meilleurs aspects et, par là, d'avoir donné à l'avenir un exemple utile, un enseignement fécond » (1).

Créatrice d'humanité, de liberté, la Grèce l'a été aussi, incomparablement, de beauté et de savoir.

Ailleurs, l'art avait été surtout réaliste, impressionniste : ici le poète, l'artiste se jouent dans un monde idéal d'images (2). Riche en éléments divers, la religion des Grecs a surtout ce caractère distinctif d'avoir été maniée, pénétrée, transformée par l'imagination poétique. Elle a pu se mêler d'autant plus intimement à toutes les activités de l'homme et, au lieu de peser sur lui, favoriser le développement de toutes ses facultés. En s'humanisant ainsi, la religion a humanisé la nature : elle y a introduit peu à peu une notion de loi, née de la vie sociale, qui allait rejoindre l'intuition de loi, née de la vie pratique, de l'adaptation aux phénomènes.

Chez les peuples dont les volumes antérieurs ont étudié les antiques civilisations, les intelligences, « utilitaires par essence », continuaient, dans le même sens, le progrès mental

littérature, en tout ce qui est du domaine de la pensée et de la raison, nous sommes ses héritiers et continuateurs à jamais : elle a dressé à l'humanité son cadre définitif » p. 146); C. JULLIAN, La conversion du Monde à l'Hellénisme, dans la Revue Bleue, 15 avril, 6 et 20 mai 1922.

(1) M. CROISSET, *ouvr. cité*, t. I, p. 88.

(2) « La Grèce a inauguré l'art proprement dit, l'art généralisateur, non pas fait pour les seuls yeux et les seules intelligences des Grecs L'Égypte avait eu l'art égyptien ; avec l'art de la Grèce commence vraiment l'art humain » (LECHAT, *ouvr. cité*, p. 143).



que nous avons vu se produire au cours de l'évolution animale et atteindre des résultats remarquables chez l'hominien. « Tous ces laborieux, cultivateurs, fondateurs, architectes, sculpteurs, accomplissent une œuvre matérielle, qui reste engagée dans la glèbe qu'on retourne, le bronze qu'on martèle et qu'on ajoure, l'argile qu'on pétrit et qu'on vernisse, la syénite et le jade polis comme des miroirs. En face de ces praticiens, les races aryennes pensent, ou du moins pensent davantage; elles ont une aptitude singulière à lier des représentations.... » (1). Le concept, « ce mécanisme d'ordre mental et presque affranchi du système musculaire », apparaît au premier plan de la vie de l'esprit; et il se produit quelque chose de nouveau : le jeu des idées, la pensée pour le plaisir de comprendre, et non plus seulement pour la commodité immédiate de l'action (2).

Sans doute le jeu des idées a ses risques. La pensée qui s'y livre peut, tout comme l'imagination émue, s'écarter plus ou moins des données positives nées de la représentation et appliquées dans les techniques (3). Peu à peu, cependant, elle dégage ces éléments positifs; elle les intègre de plus en plus dans la spéculation, pour la lester; elle finit même, attachée fermement au réel, par créer la technologie et la science (4).

(1) H. OUVRE, Les formes littéraires de la Pensée grecque, p. 2.

(2) « L'excès de sérieux conduisait l'animal à prendre ce qui le sert dans les choses pour la réalité des choses; et, cherchant à les soumettre, il s'était mis au contraire dans leur dépendance. Pour réparer cette erreur, il fallait, sans doute, qu'un grain de fantaisie et de rêve vint modérer dans une espèce la fureur d'attention ordinaire de l'animal à ses fins pratiques » (PRADINES, Principes de toute Philosophie de l'action, p. 121, cité par ROUSTAN, la Science comme instrument vital, dans la Rev. de Mét. et de Mor., sept. 1914, p. 626). Cf. R. LENOIR, la Mentalité primitive, ibid., avril-juin 1922, p. 219.

(3) Voir L. WEBER, le Rythme du Progrès, et Bull. de la Soc. franç. de Philosophie, févr.-mars 1914. Cf. nos Avant-Propos, t. II, p. XIV, t. III, p. XXII.

(4) Voir ESPINAS, les Origines de la Technologie; cf. R. LENOIR, art. cité, p. 220.



Ce développement prodigieux de l'individualité et de la pensée est d'autant plus intéressant qu'il aboutissait à des problèmes nouveaux, — et qui depuis lors restent posés pour l'homme. La réflexion a ses avantages, et elle a ses inconvénients. Réfléchir sur la vie, c'est en apercevoir toutes les misères, les laideurs et les contradictions : l'élan vital se trouve ainsi brisé ou ralenti (1). Par contre, la réflexion peut écarter les éléments nuisibles ou contestables qu'ont introduits dans la vie humaine le jeu spontané des activités diverses, les appétits collectifs et individuels. L'évolution de l'humanité, c'est la civilisation qui se développe, et c'est la civilisation qui se critique. Plus de réflexion peut guérir les maux que la réflexion entraîne.

*
* *

En consacrant à la Grèce six volumes de cette section, nous croyons ne lui avoir donné que sa juste part.

Le premier et le dernier volumes tracent les grands cadres historiques. Ils analysent les contingences diverses, de lieu, de race, d'individus, et relèvent les circonstances de toutes sortes qui ont concouru à l'organisation des cités grecques, créé, puis fait rayonner la civilisation hellénique.

Trois volumes sont destinés spécialement à caractériser le génie grec : le rôle de la religion, de l'art, de la philosophie, leurs relations, le développement de la spéculation et les origines de l'esprit expérimental y sont étudiés avec la préoccupation de préciser l'apport de la Grèce — son apport décisif — à celle logique mentale dont nous suivons les progrès depuis

(1) Voir GOMPERZ, *ouvr. cité*, t. II, chap. 1. Quand, par des voies diverses, « la philosophie athénienne s'infiltré dans le judaïsme », c'est elle qui « provoque le doute, l'esprit de recherche, le scepticisme, dont sont imprégnés l'Écclésiaste et Job » : voir R. KREGLINGER, *la Religion d'Israël*, p. 250.



les débuts du langage, aux premières lueurs de la préhistoire,

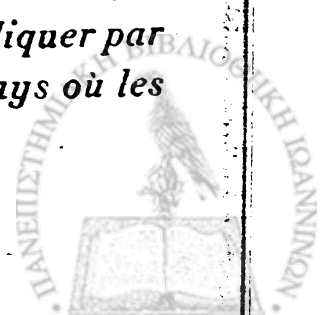
Avant celui qui doit montrer l'expansion « hellénistique » de la civilisation grecque, — du fait de l'impérialisme macédonien, — l'avant-dernier volume mettra en relief ce qu'il y avait d'original dans la Cité grecque; il montrera pourquoi ses institutions ont été tout à la fois si fragiles et si fécondes pour l'avenir.

Notre effort, ou au moins notre intention, vise — on le sait — à décomposer l'histoire en ses éléments essentiels. Ce n'est pas simplement d'après la chronologie, d'après la commodité de l'exposition, c'est d'après la causalité — dans la mesure du possible — que nos volumes et leur contenu s'ordonnent. Et si l'on nous dit que l'agencement des matières, ici, ne s'écarte pas très sensiblement des modalités traditionnelles, nous répondrons que, sans doute, la réalité historique a toujours imposé, plus ou moins, une certaine disposition des choses; mais que nous la reprenons, cette disposition, pour l'ajuster mieux aux choses, et surtout pour la justifier d'un point de vue pleinement explicatif.

* * *

A la suite des volumes consacrés aux civilisations de l'Orient, notamment de celui qui reconstitue la curieuse, la brillante civilisation égéenne, le présent volume pousse aussi loin qu'il se peut faire l'explication du miracle grec.

Avec le relief que donnent les images intérieures nées de la vision directe, A. Jardé évoque le « paysage » de la Grèce. Il montre les avantages du milieu, tempéré et divers, suffisamment fertile, — mais qui exige l'effort humain. Et il confirme d'une façon bien intéressante les idées exprimées par Lucien Febvre : « Il faut renoncer, dit-il à son tour, à un déterminisme géographique, qui prétendrait expliquer par le milieu la civilisation grecque. Dans ce même pays où les



conditions naturelles restent les mêmes, toute la vie se transforme dès que les peuples changent. De l'étude du pays qui nous a appris de quoi il était capable, il nous faut passer à celle des peuples, qui ont su faire de ces possibilités des réalités (1). »

Le chapitre relatif aux origines aboutit à quelques hypothèses sages sur les migrations primitives. Si A. Jardé s'applique à différencier les diverses populations de la Grèce, de ces différences il cherche surtout la cause dans l'action du « temps », dans le « déroulement des faits ». Peut-être un ethnographe insisterait-il davantage sur les caractères génériques des premiers occupants. Mais Jardé est, veut être historien : c'est dans les actions et réactions de la géographie et de l'histoire, par suite dans l'activité humaine, qu'il voit le facteur essentiel. « Pour expliquer les peuples, il faut faire intervenir l'histoire elle-même. Influence du milieu ou qualités innées ne sont pas négligeables, mais les unes et les autres se combinent diversement selon l'évolution historique de chaque groupe, et c'est à travers le temps, dans la suite des événements qu'il faut voir se former et se développer les peuples (2). »

Dans quelle mesure le morcellement géographique est-il intervenu ? Dans quelle mesure certaines tendances particulières, un individualisme inné ? A. Jardé renonce donc à se prononcer ; mais il constate que le caractère essentiel de l'histoire grecque, c'est la juxtaposition de petits États à la fois en étroit contact et parfaitement distincts. L'intensité de vie résulte, ici, d'une part, de la valeur propre de ces petites individualités collectives ; d'autre part, des rapports, des échanges, du besoin commun d'expansion, des liens économiques, et aussi — à la différence de l'expansion phéni-

(1) P. 71. Cf. le tome V et notre Avant-Propos, p. XIV.

(2) P. 4 ; cf. p. 100.



cienne — des liens moraux, que nouent les cités de la Grèce avec les îles voisines et jusqu'aux rives de cette mer « qui ne sépare pas, mais qui unit » (1).

L'individualisme grec est si puissant qu'il fait surgir une civilisation admirable, mais qu'il empêche la concentration politique. On songe — mutatis mutandis — à cette Allemagne du XVIII^e siècle, des débuts du XIX^e, où les États pullulent et ont une vie indépendante, mais où les cours, parfois minuscules, et les Universités cultivent, non sans éclat, une littérature et une philosophie nationales. Ici et là l'unité se crée du dehors : la Macédoine a été la Prusse de la Grèce. Et Jardé a raison de dire qu'avec la formation du peuple grec, l'histoire grecque est véritablement finie. Une histoire nouvelle va commencer. L'unité politique, en recouvrant l'unité de civilisation, agira sur elle. Une civilisation hellénistique, essentiellement assimilatrice et où se fondront les « barbaries », se substituera à la civilisation hellénique : et plus tard, pour qu'il opère à l'état pur et produise une renaissance, il faudra retrouver l'hellénisme proprement dit.

Par l'« intelligence » dans son sobre exposé, par la pénétrante intelligence qui, du passé, saisit les ressemblances avec la vie moderne, apparemment si différente, sans en méconnaître les différences profondes, A. Jardé projette une vive lumière sur ce rapide, ce magnifique développement de la Grèce.

ΕΠΙΣΤΗΜΟΝΙΚΗ

ΕΥΛΟΓΙΟΥ ΚΟΥΡΙΑ

(1) AD. REINACH, dans l'Hellenisation du Monde antique, p. 13.

ΑΥΣΤΟΝ ΑΡΙΘ.

HENRI BERR.



LA FORMATION

DU

PEUPLE GREC

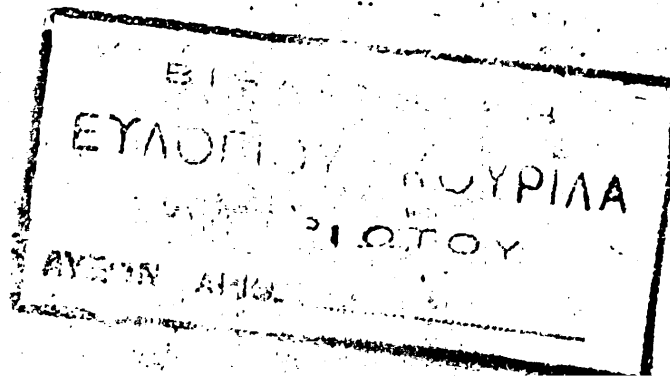
ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ
ΕΥΛΟΓΙΟΥ ΚΟΥΡΙΑΑ
ΛΑΥΡΙΩΤΟΥ
ΑΥΣΩΝ ΑΡΙΘ.



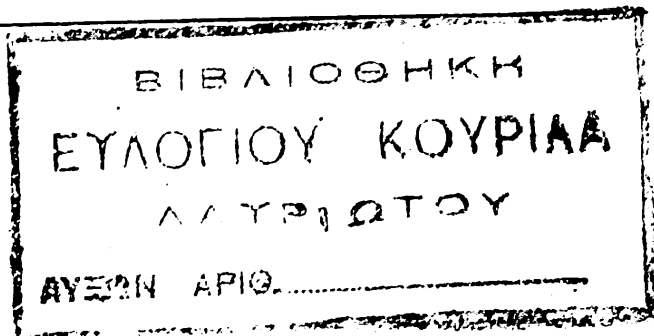
A MES MAITRES ET AMIS

THÉOPHILE HOMOLLE, MAURICE HOLLEAUX

*Anciens Directeurs
de l'École française d'Athènes.*



LA FORMATION DU PEUPLE GREC



INTRODUCTION

Il n'est personne à qui l'histoire grecque n'apparaisse comme un chapitre nécessaire de l'histoire de l'humanité. Les démocraties modernes — à tort ou à raison — voient dans les Grecs des précurseurs et admirent en eux ceux par qui le type du citoyen est apparu dans le monde et qui ont du premier coup donné un incomparable éclat aux idées de liberté et de patrie. Plus justement encore, nous devons nous reconnaître redevables aux Grecs des formes supérieures de notre activité intellectuelle, science, art, littérature.

Ainsi nul ne contestera l'intérêt et l'utilité que garde l'étude de la civilisation grecque sous toutes ses formes, institutions sociales et politiques, vie religieuse ou économique, activité scientifique et philosophique, lettres et arts. Mais, à regarder de près l'histoire proprement dite — j'entends la suite des événements politiques, diplomatiques ou militaires — on éprouve quelque malaise et l'on peut se demander si cette histoire nous importe aujourd'hui et si elle doit tenir une place notable dans l'histoire universelle. Ce sont, dans l'État, des intrigues aussi compliquées que mesquines, mettant en jeu les intérêts et les vanités plus que les idées, des rivalités de personnes, grands hommes de petite ville, qui s'en tiennent à l'horizon borné de leur minuscule cité; ce sont, d'État à État, des disputes sans fin pour des questions sans intérêt ou des



territoires sans valeur. Les manœuvres et les roueries d'Alcibiade et de Nicias pour faire retomber l'ostracisme sur Hyperbolos ont-elles plus de grandeur ou plus de portée que les intrigues électorales au sein de quelque obscur conseil municipal? Et, dans la dispute qui, pendant cinq siècles, oppose Priène à Samos pour la possession d'un bois de chênes et d'un terrain couvert de ronces (1), ne serait-il pas aisé de retrouver le burlesque héroï-comique de la *Secchia rapita*? Nous ne devons pas nous laisser duper sur l'importance relative des événements par la valeur des historiens qui les rapportent. Un philosophe comme Thucydide sait tirer du fait le plus particulier l'élément général qui lui donne une valeur psychologique : dans les révolutions de Corcyre — bien peu intéressantes pour l'histoire du monde — il montrera tout le jeu des passions humaines (2) et par là son œuvre est bien une « acquisition pour toujours » (3). Mais qu'un honnête homme, écrivain aisé mais penseur médiocre, comme Xénophon, raconte les événements, et ceux-ci vont trop souvent apparaître plats et ennuyeux. La chute de Sparte est aussi dramatique et a eu pour les Grecs autant de conséquences que la chute d'Athènes, et Épaminondas, « le premier des Grecs » (4), mérite de retenir l'attention plus qu'Alcibiade ; et cependant c'est la guerre du Péloponnèse qui, de par Thucydide, reste le centre de l'histoire grecque.

Quelque réserve qu'il soit légitime de faire sur l'intérêt général et présent de l'histoire des cités grecques, on ne peut cependant la passer sous silence. Car, sans elle, il est impossible, je ne dirai pas de résoudre, mais de bien poser et de discuter le problème, d'une portée universelle, que soulève le génie hellénique. Un peuple de quelques milliers d'hommes, qui s'était à l'origine cantonné, à l'extrémité méridionale de la péninsule des Balkans, sur un territoire dix fois moins étendu

(1) V, p. vi sq. — (2) THC., III, 70-85. — (3) THC., I, 22.

(4) CIC., *Tusc.*, I, 2, 4.



que la France et qui n'a su maintenir sa prospérité et sa splendeur que trois ou quatre siècles, est un de ceux qui, par leur civilisation, ont influé le plus sur le développement de l'humanité tout entière : c'est le « miracle grec ». Mais la science historique n'admet pas le miracle. Sans doute le génie d'un peuple est non moins difficile à expliquer que le génie d'un homme. Mais si elle ne peut fournir de solutions indiscutables, la science historique doit du moins chercher des explications et confronter les hypothèses. D'où les Grecs ont-ils tiré ou reçu les qualités intellectuelles et morales qui les font supérieurs aux autres peuples de l'antiquité, l'intelligence éveillée et pénétrante, claire et précise (1), le sens de la mesure (2), l'amour de l'indépendance et l'individualisme, l'optimisme aimable et souriant ? Pourquoi cette race, physiquement belle, saine et vigoureuse, a-t-elle été une race d'artistes et de penseurs ?

Sur un cas aussi typique, d'autant plus facile à étudier qu'il est limité dans le temps et dans l'espace, les théoriciens devaient s'affronter (3). Pour les uns (4), l'homme s'explique par le milieu : c'est au climat méditerranéen que le Grec doit aussi bien sa sobriété et sa vigueur que son amour des idées claires ; c'est le pays qui l'a doté de ses qualités intellectuelles et de ses goûts artistiques ; la nature est pour lui « une conseillère d'élégance, une maîtresse de droiture et de vertu » (5). Pour les autres, le milieu n'a aucune influence : dans une même région, les peuples se sont succédé sans se ressembler. « Que l'on ne vienne point me parler, dit Hegel, du ciel de la Grèce, puisque ce sont des Turcs qui habitent maintenant où autrefois habitaient les Grecs (6). » Les qualités de l'homme sont quelque chose de primordial qui

(1) *Ист.*, I, 60. — (2) *Арист.*, *Pol.*, VII, 4, 6.

(3) *Врунhes*, Du caractère propre et du caractère complexe des faits de géographie humaine. *Ann. de géog.*, XXII (1913), p. 1-40.

(4) *XLVI*, II, p. 102, 104, 105. — (5) *Renan*, *Saint Paul*, p. 205.

(6) Cité par *Brunhes*, p. 2 ; cf. *XLI*, p. 67.



tient à la race. Il y a eu une race grecque, dotée de caractères propres, et plus la race est restée pure, plus elle a conservé ses qualités : l'Attique n'a plus produit de grands hommes du jour où l'introduction des étrangers et des affranchis dans la cité a abâtardi la race (1).

Est-il besoin de dire que toute théorie absolue est fautive ? La réalité historique, infiniment plus complexe, ne se laisse pas enfermer dans des formules simplistes. Il est impossible de séparer les Grecs du pays où ils ont vécu ; si le milieu n'a pas créé les qualités des Hellènes, il les a favorisées et développées. D'autre part, la notion de race est trop obscure pour fournir des explications claires. Dès la plus haute antiquité, il n'y a pas physiologiquement de race pure, mais des mélanges de races et de peuples. S'il existait une race grecque exactement définie, comment expliquer la diversité des peuples grecs ? Car, s'il est des traits communs à tous, il est autant de différences. Ioniens efféminés ou Spartiates énergiques, Athéniens subtils ou Béotiens épais, tous sont-ils une même race, dont on ne saurait alors affirmer l'unité, ou faut-il supposer autant de races que de peuples ? Milieu ou race sont des explications incomplètes ou insuffisantes.

Pour expliquer les peuples, il faut faire intervenir l'histoire elle-même. Influences du milieu ou qualités innées ne sont pas négligeables, mais les unes et les autres se combinent diversement selon l'évolution historique de chaque groupe, et c'est à travers le temps, dans la suite des événements qu'il faut voir se former et se développer les peuples. D'Athènes à Sparte les différences de milieu et de population n'étaient pas telles qu'on n'ait pu *a priori* supposer deux peuples semblables, deux civilisations identiques. Il n'en a rien été cependant ; Athènes et Sparte, analogues sans doute à l'origine, se sont de plus en plus différenciées au cours de leur histoire. La croyance

(1) GALTON, *Hereditary Genius*, p. 340 sq.



à un déterminisme qui fait de tout le développement historique un enchaînement nécessaire de causes et d'effets, rend l'explication non point aisée et simple, mais au contraire difficile et compliquée. C'est l'action combinée du pays, des hommes et des événements — parmi lesquels il y en a de purement fortuits — qui a fait de chaque peuple grec ce qu'il était. Car, avec des milieux analogues et des populations parentes, la Grèce a connu la plus grande variété d'États et de peuples. Si nous devons serrer de plus près le problème, ce n'est pas le génie grec qu'il faut expliquer, mais les génies particuliers des différents peuples.

Ici une nouvelle question se pose. Pour divers que les Grecs aient été, ils ont assez de traits communs pour qu'ils se soient reconnus dès l'origine comme les membres d'une même famille. Et cependant la Grèce, tant qu'elle sera indépendante, ne réussira jamais à réaliser son unité, à fondre en un grand État les petits États qui la morcellent. Elle en restera toujours au régime de la cité, c'est-à-dire de l'État réduit à une ville et à sa banlieue. D'où vient cette incapacité ? De nouveau les mêmes réponses s'opposent, soit qu'on explique le morcellement politique par le morcellement géographique, soit qu'on considère l'individualisme comme un trait inné et irréductible du caractère grec. De nouveau aussi nous devons faire intervenir les données historiques : c'est l'histoire qui nous montre les deux tendances en lutte, les tentatives d'union nationale et les réactions égoïstes des cités ; c'est elle qui nous apprend comment les circonstances ont fait l'unité de la Grèce, malgré les Grecs, par la conquête macédonienne.

Plus que l'histoire des diverses cités, c'est la conquête macédonienne, unifiant la Grèce et hellénisant le monde oriental, qui intéresse l'histoire universelle. Les petits États grecs, enfermés dans leur politique égoïste, étaient incapables d'exercer en dehors d'eux une influence profonde et durable. La Grèce d'Asie, dont les places de commerce ont vu se mêler



les populations en une foule cosmopolite de marins et de marchands, a pu éveiller à la civilisation non seulement la Grèce propre, mais tous les peuples barbares, de la lointaine Tartessos à la mystérieuse Colchide. Il y a eu une Méditerranée ionienne, dont les traces subsistent dans les civilisations postérieures (1). Mais la conquête perse a arrêté le développement de l'Ionie, si bien que l'influence ionienne a été de bien courte durée. Après l'Ionie, Athènes, par le rayonnement de son génie, plus encore que par son prestige politique, a pensé imposer sa civilisation à la Grèce entière. Mais l'action directe d'Athènes est encore plus limitée que celle de l'Ionie et dans l'espace et dans le temps ; elle se maintient seulement parce que la civilisation attique est un des éléments importants de la civilisation hellénistique, comme le dialecte attique est le premier fonds de la κοινή.

En réalité la vraie Grèce, la Grèce du v^e et du iv^e siècle, n'a agi sur l'humanité que très tardivement. La Renaissance, qui s'est remise à l'étude des écrivains grecs, ne connaît encore le temple grec que d'après Vitruve et la statuaire grecque que d'après les copies romaines. La Révolution française croit imiter la république romaine et lui emprunte son vocabulaire. C'est seulement avec l'arrivée des marbres d'Égine en 1812 à Munich, des sculptures du Parthénon en 1816 à Londres que se révèle l'art grec, et ce sont seulement les démocraties modernes qui ont pu chercher, sinon des exemples, du moins de lointains précédents dans l'Athènes de Périclès. Le plus souvent et le plus longtemps, c'est par l'intermédiaire des Romains gagnés eux-mêmes à la culture grecque, que l'hellénisme a agi. Or la Grèce, que les Romains ont connue, ont imitée et ont fait connaître aux peuples qui l'ignoraient encore, c'est la Grèce des successeurs d'Alexandre, la Grèce hellénistique, c'est-à-dire une Grèce où « les » peuples grecs s'étaient

(1) L, II, p. 584 sq.



confondus pour former « un » peuple grec, où les différences individuelles avaient fini par s'effacer au sein d'une civilisation commune.

¶ C'est sur la formation de cette civilisation commune, de ce peuple grec — on ne peut dire nation grecque, car l'unité de civilisation ne s'est pas accompagnée d'un véritable sentiment national — que doit porter l'effort de l'historien lorsqu'il songe à « l'évolution de l'humanité ». Après avoir vu comment se sont, sous de multiples influences, constitués les États et les peuples grecs, nous devons chercher comment le monde grec, à travers les à-coups des guerres étrangères ou civiles, a fini par atteindre sinon à une unité politique, du moins à une unité morale. Ainsi justifierons-nous le plan, en apparence paradoxal, de notre ouvrage qui n'arrête l'étude de la formation du peuple grec qu'au jour où l'histoire de la Grèce elle-même est close.





ANNE GRECQUE.
 les hauteurs supérieures à 200 mètres.



PREMIÈRE PARTIE

LE PAYS

CHAPITRE PREMIER

LA TERRE

I

LA FORMATION DU SOL.

Qu'on aborde les côtes de la mer Ionienne ou celles de la mer Égée, qu'on descende du nord par la voie de terre et qu'on suive, à travers bassins et défilés, de la Macédoine à l'isthme de Corinthe, la route de toutes les invasions, toujours et partout la Grèce apparaît comme un pays montagneux. La montagne occupe près de 80 p. 100 du continent grec et plus encore des îles.

La complexité du relief rappelle les vicissitudes géologiques (1). Le monde grec n'est plus que les débris d'un ancien continent, l'Égéide des géologues. La partie la plus ancienne en est constituée par des massifs cristallins, comme celui dont les fragments se retrouvent en Thrace et en Macédoine et celui qui occupait la région des Cyclades. Sur ces noyaux rigides sont venus se mouler aux temps primaires des plis hercyniens, au début des temps tertiaires des plis pyrénéens. L'Égéide se trouvait sur une des lignes de moindre résistance du globe, dans la zone des Méditerranées : aussi fut-elle

(1) Cartes dans LII et LIII.



morcelée par une série de dislocations et de fractures, les massifs firent place à des fosses marines, les bassins d'effondrement coupèrent les lignes montagneuses. Enfin un abaissement d'ensemble du continent égéen transforma en golfes d'anciennes vallées, en presqu'îles et en îles d'anciennes chaînes.

La fragmentation de l'Égée est relativement récente (1). Les Anciens en avaient-ils quelque soupçon lorsqu'ils racontaient le déluge de Deucalion ou lorsqu'ils plaçaient aux temps mythiques l'ouverture de la vallée de Tempé (2)? L'activité volcanique, dont ils étaient journellement les témoins, suffisait à leur démontrer l'instabilité du sol grec. Au milieu du troisième siècle, sur la côte du golfe Saronique, une éruption, accompagnée de lueurs et d'exhalaisons méphitiques, fait surgir une montagne de plus de mille mètres; la mer s'échauffe et une source thermale jaillit, dégageant de l'acide carbonique presque pur (3). En 197, au milieu du cratère ruiné dont les îles de Théra et de Thérasia forment les rebords, apparaît, après quatre jours, l'îlot de Hiéra (4). Les exhalaisons qui grisaient la Pythie delphique, la flamme qui brûlait sur le Mosychlon de Lemnos, les sources thermales sulfureuses, celle des Thermopyles, celle d'Aidipsos, où se soigna Sylla (5), celle des Nymphes Anigrides, en Triphylie, qui passait pour guérir les dartres et la lèpre (6), sont autant de manifestations du volcanisme.

Comme aujourd'hui, le sol grec était sans cesse ébranlé et les observations étaient assez nombreuses pour fournir à Démétrios de Kallatis la matière d'un ouvrage spécial (7). En 464, c'est la Laconie et le Taygète qui tremblent; à Sparte, les maisons auraient enseveli sous leurs ruines les citoyens occupés à sauver leurs meubles, si le roi Archidamos n'avait

(1) LV, p. 1089. — (2) STR., IX, 5, 2. — (3) STR., I, 3, 18; PAUS., II, 34, 1.

(4) STR., I, 3, 16; PLUT., *M.*, 399 C; SEN., *Q. N.*, II, 26; PLIN., *H. N.*, II, 202; IV, 70; LVII.

(5) STR., IX, 4, 2; X, 1, 9; ARSTT., *Meteor.*, II, 366 a.

(6) STR., VIII, 3, 19. — (7) STR., I, 3, 20.



eu la présence d'esprit de les appeler à lui en faisant sonner l'alarme par les trompettes; le nombre des victimes fut si élevé — 20 000, dit-on, — que les Hilotes crurent la race spartiate anéantie et profitèrent du désastre pour se révolter (1). En 373, ce sont les villes d'Achaïe, Hélikè et Boura, qui sont détruites par un tremblement de terre accompagné d'un ras de marée (2), comme l'avaient été en 426 les villes de Locride (3). En 225, c'est Rhodes qui est éprouvée : le colosse est renversé, les murs et les arsenaux détruits; de tous les points du monde grec, villes et souverains envoient des vivres, des matériaux de construction, des ouvriers, de l'argent pour réparer le désastre et secourir les sinistrés (4). Combien d'autres accidents ont passé inaperçus ou ne sont connus que par une brève mention (5) ! Certaines régions, comme la Béotie, la Locride, l'Eubée, l'Étolie, la Laconie, étaient à tout moment secouées. Il n'est presque pas d'année de la guerre du Péloponnèse où Thucydide ne signale des mouvements du sol (6).

Les phénomènes volcaniques apparaissaient aux Grecs comme l'expression de forces mystérieuses et divines. Ce sont des signes précurseurs d'événements notables. Délos s'agite au début des guerres médiques (7) comme au début de la guerre du Péloponnèse (8). La terre et la mer tremblent à la veille de Salamine (9). Parmi les faits qui lui semblent dénoncer l'importance de la période qu'il étudie, Thucydide n'a garde d'omettre les nombreux et violents tremblements de terre (10). Les secousses sont attribuées à l'action de Poseidon. Il est le dieu qui « de son levier soulève violemment

(1) THC., I, 401; PAUS., I, 29, 8; DS., XI, 63, 1-7; PLUT., *Cim.*, 16.

(2) STR., I, 3, 10; VIII, 7, 2; VIII, 7, 5; PAUS., VII, 24, 6; 24, 12; 25, 4; 25, 8; DS. XV, 48.

(3) THC., III, 89; STR., I, 3, 20; DS., XII, 59, 2.

(4) STR., XIV, 2, 5; POL. V, 88-90.

(5) HDT., V, 85; XÉN., *Hell.*, IV, 7, 4; PAUS., II, 7, 1.

(6) THC., III, 87; IV, 52; V, 45; V, 50; VIII, 6; VIII, 41. — (7) HDT., VI, 98.

(8) THC., II, 8. — (9) HDT., VIII, 64. — (10) THC., I, 23.



la terre et la mer salée » (1) ; c'est lui qui a ouvert la vallée de Tempé (2), qui a fait surgir des flots les Sporades (3), qui, dans la lutte contre les Géants, a détaché de Cos le rocher devenu l'île de Nisyros (4). C'est pour avoir violé l'asile de Poseidon au cap Ténare que Sparte est détruite en 464 (5), et la ruine d'Héliké en 373 est également un châtimeut infligé par le dieu (6). C'est en l'honneur de Poseidon Asphalios que les Spartiates entonnent le péan pendant un tremblement de terre (7), et c'est à lui que les Rhodiens consacrent un sanctuaire sur l'ilot de Hiéra qui vient de surgir des flots (8). Le culte de Poseidon se localise dans les régions fréquemment secouées, golfe Maliaque, golfe Saronique, golfe de Corinthe, Phocide, Béotie, et Strabon ne s'étonne pas de le voir honoré dans des régions continentales, à Apamée de Phrygie, par exemple, parce que le pays est souvent ébranlé par les secousses sismiques (9).

Fragmentation des chaînes plissées à la structure compliquée et affaissement du continent ont pour conséquence l'extrême richesse d'articulation du pays, par suite l'extrême variété des formes et des aspects. Gagnons le faubourg de Delphes où se tenait l'assemblée des Amphictyons et replaçons-nous au point d'où Eschine montrait aux délégués les Amphisséens cultivant la plaine sacrée (10). Devant nous, c'est la plaine, toute plantée d'oliviers, et, au delà, la mer, par où arrivaient les pèlerins, dessinant à l'intérieur des terres un golfe profond mais assez étroit pour qu'on voie se profiler à l'horizon les montagnes du Péloponnèse. A gauche, ce sont les croupes dénudées du Kirphis, où une maigre végétation nourrit les troupeaux de moutons et de chèvres, tandis qu'au

(1) AR., *Nub.*, 568. Cf. IL., XI, 751 ; XIII, 43 ; OD., I, 74 ; SOPH., *Tr.*, 502 D : P. I, 1, 76 ; P., VI, 50.

(2) HDT., VII, 129. — (3) CALL., *Del.*, 30-35. — (4) STR., X, 5, 16 ; APD., I, 6, 2.

(5) THC., I, 128 ; PAUS., IV, 24, 6 ; VII, 25, 3. — (6) STR., VIII, 7, 2.

(7) XEN., *Hell.*, IV, 7, 4. — (8) STR., I, 3, 16. — (9) STR., XII, 8, 18.

(10) ESCHN., *Ctes.*, 118.



pied le Pleistos déroule un mince filet d'eau au milieu d'un large lit de graviers. En arrière, le mur resplendissant des roches Phédriades, coupé par la brèche d'où jaillissent les eaux de Castalie et démantelé par les secousses qui continuent à projeter sur les ruines de Marmaria les mêmes pluies de rochers qui, disait-on, avaient mis en fuite Perses ou Gaulois. Et, avec les Phédriades, on devine, si on ne les voit, « les inviolables cimes du Parnasse » (1), avec leurs pâturages alpestres et leurs forêts. Ainsi sur un petit espace — il n'y a pas à vol d'oiseau vingt kilomètres du golfe de Kirrha au sommet de la montagne — se juxtaposent tous les éléments du paysage grec, la mer et la montagne, les olivettes et les forêts, les maquis et l'alpage, les torrents desséchés et les « sources argentées » (2), les crevasses et les éboulis, et l'on est tout prêt à voir dans ce petit canton, sinon l'ὄμφαλος, le « nombril » de la terre habitée, du moins un microcosme où se reflète toute la complexité du monde grec.

Multiplicité d'aspects et juxtaposition de contrastes, voilà ce qui fait le pittoresque et la beauté du paysage grec, et voilà aussi ce qui y détermine les caractères de l'activité humaine, car c'est là ce qui assure la multiplicité des cultures, la multiplicité des ressources, la multiplicité des genres de vie. Il n'est pas d'État grec dont l'économie puisse se résumer en un mot ; dans la même cité vivent, côte à côte, des marins, des laboureurs, des pâtres. La civilisation grecque résulte de cette infinie variété des groupements humains dans la variété infinie des cadres géographiques.

II

LES CARACTÈRES DE LA MONTAGNE GRECQUE.

Pays montagneux, la Grèce n'est cependant pas un pays de hautes montagnes. Même en entassant le Pélion sur l'Ossa, les

(1) EUR., *Ion.*, 86. — (2) EUR., *Ion.*, 95.



Titans n'arrivaient pas à s'élever beaucoup au-dessus de 3 500 mètres. Les altitudes sont moyennes. Les plus hauts sommets restent en dehors du vrai pays grec, ceux de l'Olympe (2 985 mètres), ou du Pinde, le Tymphrestos (2 319 mètres) et le Korax (2 512 mètres). Dans la Grèce centrale, le point culminant, le Parnasse, atteint bien 2 459 mètres, mais l'Hélicon n'en a que 1 527 et les montagnes de l'Attique se tiennent entre 1 000 et 1 500. Dans le Péloponnèse, seul le Taygète dépasse 2 400 mètres, le Cyllène et l'Érymanthe dépassent de peu 2 000 mètres, le Ménale, le Lycée, le Parnon n'y parviennent pas. De hauteur modérée, sous un ciel peu humide, les montagnes grecques n'ont ni neiges éternelles, ni glaciers ; aucune d'elles ne peut être le château d'eau d'où naissent les grands fleuves. Jamais elles n'atteignent à la grandiose majesté des massifs alpestres.

Si aujourd'hui la montagne laisse presque partout apparaître le rocher, dans l'antiquité elle était beaucoup moins dénudée. Les chaînes du Péloponnèse en particulier étaient couvertes de bois de chênes ou de conifères, peuplés de sangliers et de cerfs. Outre les forêts, la montagne porte des pâturages que fréquentent en été les troupeaux montés de la plaine. Jamais elle n'offre l'aspect sauvage et les solitudes farouches des hautes cimes. Lorsque, dans les *Bacchantes* (1), Euripide décrit le Cithéron, il nous fait voir surtout des vallons verdoyants et gazonnés, baignés d'eaux vives, ombragés de chênes et de pins, une nature souriante et aimable, qui ne semble pas le cadre approprié aux fureurs tragiques des Ménades.

Peu élevée, la montagne grecque n'est pas un obstacle à la circulation. D'une vallée à l'autre, des cols s'ouvrent qui mettent en communication les cantons de la montagne. Le site de Delphes, par exemple, marque le centre d'un réseau routier. C'est d'une part la voie qui coupe du nord au sud la Grèce

(1) Eur., *Bacch.*, 38, 677-678, 1048, 1051-1052, 1064.



centrale : partie de Lamia, elle traverse la plaine du Spercheios, puis remonte le cours de l'Asopos pour franchir, entre l'Œta et le Kallidromos, le défilé des roches Trachiniennes; elle atteint la haute vallée du Céphise béotien, et là se divise : l'un des chemins — celui par lequel Philippe gagne Élatée — s'en va en Phocide et en Béotie, l'autre contourne à l'ouest le Parnasse et, par un col situé à mille mètres d'altitude, descend sur Amphissa et la plaine de Krissa. C'est, d'autre part, la voie gagnant la Béotie : remontant le ravin du Pleistos, elle franchit, par 260 mètres d'altitude, le seuil qui sépare le Pleistos du Plataniás et arrive au fameux carrefour qui vit tuer Laios, la *σχιστή ὁδός*, d'où divergent trois voies, celle que suivait la Pythaïde athénienne (1) par Daulis et Chéronée, celle qui, par Lebadeia, gagne directement Thèbes, enfin celle qui, par Ambryssos, rejoint le golfe de Corinthe à Antikyra. De même à travers le Péloponnèse circulent de nombreuses routes, d'Argos à Mantinée, de Tégée à Sparte par Sellasie, de Sparte à Mégalopolis par la haute vallée de l'Éurotas.

Il ne faut pas assurément exagérer la valeur de ces voies de communication. La Grèce n'a jamais connu les belles routes de poste, qui seules rendent possible l'unification d'un grand empire, telles les routes royales d'Asie ou les voies romaines (2). Bien qu'on eût déjà mesuré certaines distances (3), on ne s'était pas donné la peine de les indiquer le long des routes. Les hermès que les Pisistratides avaient fait dresser sur les chemins ruraux de l'Attique ne sont pas comparables aux bornes milliaires. Peu de routes étaient aménagées et construites. La voie carrossable d'Athènes à Éleusis (4), pavée par endroits de gros cailloux irréguliers, taillée en partie dans le roc, avec ses travaux d'art, le pont de marbre sur le Céphise, la passerelle établie pour les piétons sur les lacs Rheitoi, les ornières artificielles qui facilitaient le roulement des chars, était une exception

(1) STR., IX, 3, 12. — (2) STR., V, 3, 8. — (3) HDT., II, 7.

(4) CXVII, p. 123 sq.



qu'expliquait l'importance des processions, et d'ailleurs ne mesurait même pas vingt-cinq kilomètres. La plupart des voies n'étaient que des sentiers, grimpant sans lacets sur le flanc des montagnes, escaladant les pentes raides comme de vrais escaliers entaillés dans le rocher (1). Mais ces sentiers et ces pistes suffisaient pour une active circulation de piétons et le plus souvent étaient même accessibles aux mulets et aux chevaux. Nombreux étaient les voyageurs, ambassadeurs et théores, pèlerins gagnant les grands sanctuaires, marchands convoyant une petite caravane d'animaux de bât. Malgré la commodité de la voie maritime, on préférait éviter certains trajets trop longs ou difficiles et les voies terrestres coupaient au plus court à travers les isthmes : du golfe de Corinthe au golfe d'Argos, la route prenait par Cléonée et Mycènes; d'Eubée les convois de blé pour Athènes prenaient la voie de terre plutôt que de doubler le cap Sounion. Aussi ces routes bien fréquentées demandent-elles à être surveillées : l'État athénien a élevé des forteresses sur toutes les voies d'accès de l'Attique : Éleuthère sur la route de Béotie, Phylé et Panakton sur la route directe de Thèbes par Drymos, Décélie sur la route d'Oropos.

III

LE MORCELLEMENT GÉOGRAPHIQUE ET LES FRONTIÈRES POLITIQUES.

Ainsi, même par voie de terre, les Grecs pouvaient sans trop de peine communiquer les uns avec les autres. Cependant les chaînes suffisaient pour délimiter des régions géographiquement distinctes. Rien de plus caractéristique, par exemple, que les pays de Phocide et de Béotie se décomposant en un chapelet de bassins effondrés, séparés les uns des autres par des seuils moins élevés que les montagnes voisines et réunis par des val-

(1) PAUS., VIII, 6, 4.



lées d'érosion, bassins de Lilaia, d'Élatée, de Chéronée, du lac Copaïs, de Thèbes, de Tanagra.

De cette compartimentation géographique, il est classique de rapprocher le morcellement politique de la Grèce et d'expliquer celui-ci par celle-là. La nature aurait tracé le cadre dans lequel se serait constitué chaque État, et, ajoute-t-on, cette nécessité géographique était telle que jamais les Grecs ne réussirent à y échapper et à passer à un stade supérieur d'organisation.

Que cette remarque contienne une part de vérité, nul ne le niera. On sait bien que l'absence de frontières nettes nuit à la formation d'une nationalité, qui ne sait en quelque sorte où s'accrocher au sol, et qu'au contraire des limites précises aident la nation à se préciser elle-même. Mais il ne faut pas exagérer le déterminisme géographique. A l'époque classique, un État grec est presque toujours formé de plusieurs contrées qui se sont trouvées réunies soit par un accord aboutissant au synécisme comme en Attique, soit par la conquête comme c'est le cas de la Messénie annexée à l'État spartiate. L'État ainsi formé ne s'ajuste qu'à demi au cadre géographique. On le voit dépasser ce qui semble ses frontières naturelles : les Athéniens cherchent à s'étendre au delà du Parnès (1), soit qu'ils disputent à la Béotie la plaine fermée de Drymos (2), soit qu'ils veuillent mettre la main sur le territoire d'Oropos que leur livrera Philippe ; les Spartiates cherchent à enlever aux Argiens la Thyréatide au delà du Parnon le long de la côte (3). D'autre part, certaines plaines qui sembleraient être le cadre naturel d'un État n'ont jamais réussi à faire leur unité : la Béotie ou l'Arcadie sont toujours restées divisées en cantons et les obstacles qui isolaient ces cantons les uns des autres étaient bien moins ardues que ceux qui séparaient l'une de l'autre les plaines de l'Attique.

(1) PLAT., *Criti.*, 110 d-e.

(2) DEM., *Leg.*, 446 ; MILCHNEFER, *Kart. v. Attika*, p. 15. — (3) HÉR., I, 82.



La notion de frontière varie avec les formes de vie. L'idée de la frontière moderne, c'est-à-dire d'une ligne conventionnelle où vient s'arrêter la souveraineté de l'État, est inconnue de l'antiquité grecque. La ligne douanière n'existe pas : les marchandises peuvent être taxées à l'entrée ou à la sortie des ports, elles peuvent acquitter des droits de circulation (1) ou des droits de marché, elles ne sont pas arrêtées par des postes de douaniers échelonnés aux limites du territoire. La ligne de défense militaire, comme toujours, n'a rien à voir avec la frontière de l'État : les forts qui gardent l'Attique occupent des positions stratégiques en arrière de la frontière. La notion même de la souveraineté territoriale est inconnue ; la cité ne commande qu'aux citoyens, et là où s'arrêtent les terres des citoyens, qui seuls peuvent être propriétaires fonciers, là s'arrête en même temps le territoire de l'État. Les bornes qui séparent le champ du citoyen du champ de l'étranger sont en même temps les poteaux frontières de l'État (2). La guerre ne débute pas par une violation de frontière, mais par un acte de brigandage, vol des troupeaux ou pillage des récoltes.

Dans de telles conditions, la frontière n'a pu se fixer que peu à peu. A l'origine, la cité, c'est un point facile à défendre, une acropole autour de laquelle s'étend le terrain d'exploitation que cultivent les citoyens. Au delà des champs cultivés, propriété privée des familles, s'étendent les terrains vagues, les espaces que la nature du sol ou de la végétation laissent inoccupés et ouverts à tous, les régions montagneuses, les marécages, les forêts. Ces régions qui ne sont pas appropriées à la propriété individuelle, que l'on considère comme étant « au bout du monde », *ἰσχυραὶ*, servent de territoires de pacage où chacun peut mener ses troupeaux. Sur ces confins voisinent les citoyens de divers États. Le Cithéron voit arriver chaque printemps les troupeaux qui ont passé l'hiver dans les étables de Corinthe ou de

(1) II, IX, 2, n° 521, l. 17-18. — (2) PLAT., *Leg.*, §42 c.



Béotie et qui séjourneront six mois sur les hauteurs : c'est là que le berger de Laios, le roi de Thèbes, rencontre le berger de Polybos, le roi de Corinthe, et lui remet le petit Œdipe. Mais toutes les rencontres ne sont pas aussi amicales. Entre bergers, des querelles s'élèvent pour la possession des meilleurs herbages. Sur les flancs du Parnasse, Phocidiens et Locriens se disputent les pâturages; le peuple qui se croit victime des empiétements du voisin se venge en enlevant le bétail et, si parfois le différend peut se régler par une transaction ou un arbitrage, souvent aussi le rapt des troupeaux provoque la guerre (1).

Pour éviter ces conflits, le plus sage était de mettre fin à l'indivision et de délimiter exactement la part de chacun, c'est-à-dire les territoires de chaque cité. C'est alors que se fixe la frontière. Sans doute les conflits subsistent, car lorsqu'une cité se sent la plus forte, elle n'hésite pas à empiéter sur les cités voisines. « Jusqu'où, demandait-on, s'étendent les frontières de la Laconie? — Jusqu'où porte ma lance, » répondait Agésilas(2). Mais le principe est de régler l'attribution des territoires contestés et d'en confier la délimitation à une commission d'arbitres, envoyés par une ville étrangère : les deux cités s'engagent à respecter les décisions rendues, et nombreuses sont, à travers toute l'histoire grecque, les inscriptions qui relatent ces arbitrages et ces délimitations (3). Le travail s'achève par la pose de bornes frontières; Pausanias a vu les stèles gravées en caractères archaïques qui marquaient la frontière entre Psophis et Thelphousa (4).

Les frontières ainsi délimitées étaient-elles naturelles ou artificielles? Comme nos frontières modernes, elles combinent les deux éléments. Bien que le plus souvent les fleuves ne soient qu'une frontière douanière ou stratégique, ils ont plusieurs

(1) **XII**, XXV (1912) p. 147. — (2) **PLUT.**, *M.*, 210 e.

(3) **P. ex. XI**, XXV (1901), p. 337; **XXVIII** (1908), p. 212; **II**, IV, 926; **V**, 1430; **V**, 1431.

(4) **PAUS.**, VIII, 25 1.



fois servi de ligne de démarcation. De même qu'en Asie Mineure l'Halys sépare les Mèdes et les Lydiens, l'Achéloos sépare les Étoliens et les Acarnaniens (1), l'Asopos les Platéens et les Thébains. On prend encore comme points de repère certains éléments du cours, par exemple la source (2) ou un confluent. Plus facilement encore la montagne, qui est un obstacle, peut marquer une séparation (3). Dans la délimitation du territoire contesté entre Épidaure et Corinthe (4), les seuls points de repère indiqués sont des sommets, comme si la frontière suivait une ligne de faite, et des expressions comme ζ ὄδωρ ἔει εἰς..., fréquentes dans les traités de délimitation des cités crétoises (5), semblent nous conduire à la notion banale dans les frontières modernes de la ligne de partage des eaux. À côté de ces données géographiques, on en a de purement conventionnelles : c'est, par exemple, un sanctuaire (6), un autel sur une route (7), des statues (8). Lorsqu'à travers des champs cultivés (9) ou dans un vallon boisé (10) rien n'arrête le regard, on se contente de planter des bornes pour jaloner la ligne. Que l'on prenne en exemple le bornage des villes de Phtiotide (11), on y retrouvera tous les points de repère naturels ou artificiels, cours d'eau et montagnes, sanctuaires et bornes frontières, sans qu'aucun type l'emporte sur les autres.

Ainsi les cités grecques ne sont pas de simples unités géographiques. La nature sans doute a marqué à peu près les emplacements des peuples, mais l'homme est intervenu pour préciser les contours par des lignes purement conventionnelles. Ce qui est vrai, c'est que les États grecs sont toujours

(1) **XXVIII**, 1905, p. 56 sq.

(2) **PAUS.**, VIII, 26, 8 ; cf. **XI**, XXV (1901), p. 344-5.

(3) **P. ex. STR.**, IX, 1, 11 ; IX, 3, 15 ; **PAUS.**, VIII, 22, 1. — (4) **II**, IV, 926.

(5) **IX**, 5016, l. 11 ; 5077, l. 51, 61, 63 ; **XI**, XXXIV (1910), p. 331.

(6) **PAUS.**, VIII, 34, 6. — (7) **PAUS.**, VIII, 11, 1. — (8) **PAUS.**, VIII, 35, 2.

(9) **PAUS.**, VIII, 54, 7. — (10) **XI**, XXV (1901), p. 338-9.

(11) **XI**, XXV (1901), p. 338-9.



restés de faible dimension. Quelles que soient les raisons de ce fait — et nous aurons bien des fois à y revenir, car c'est là le trait le plus saillant de toute l'histoire du monde grec, — la petitesse des États a marqué son empreinte sur l'esprit grec. Ce qui frappe comme une nouveauté, nouveauté qui différencie la république grecque de l'empire oriental, c'est l'amour du citoyen pour la cité, le patriotisme. Or ce sentiment a été sinon engendré, du moins développé par la médiocre étendue de l'État. Le territoire national n'est pas pour le Grec, comme pour les modernes, une abstraction dont on ne réalise la figure qu'au moyen de cartes géographiques. Il est une réalité concrète et vivante : le citoyen en connaît tous les aspects, tous les recoins ; il peut souvent du haut de l'Acropole embrasser d'un seul coup d'œil toute la cité jusqu'aux frontières qu'indique à l'horizon un cercle de montagnes (1). Tous les sentiments qui nous attachent au pays natal, souvenirs d'enfance, visions familières, le Grec les rapporte à la cité tout entière ; en luttant pour elle, il lutte réellement pour ses foyers. Dans ce cadre restreint, toutes les parties sont si rapprochées qu'il ne peut pas être question de provincialisme ou de centralisation. Il n'y a pas de différence, à plus forte raison pas d'opposition entre la « petite patrie » et la « patrie » tout court.

(1) On songe, en présence des cités grecques, à la définition dédaigneusement ironique que donne Saint-Simon (éd. Boislisle, III, p. 23) de la principauté de Monaco : « la souveraineté d'une roche du milieu de laquelle on peut, pour ainsi dire, cracher hors de ses étroites limites ».



ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ

CHAPITRE II

ΕΥΑΓΓΕΛΙΟΥ ΚΟΥΡΙΑΑ

LES EAUX

ΠΡΩΤΟΥ

ΑΥΞΩΝ ΑΡΙΘ.

I

LE CLIMAT.

« Tout État et même toute installation humaine est l'amalgame d'un peu d'humanité, d'un peu de soleil et d'un peu d'eau (1). » Cette eau nécessaire à la vie est une résultante du climat. Il y a longtemps qu'Hippocrate notait pour la première fois l'influence du climat sur le caractère des peuples. Quelque abus qu'on ait pu faire de cette théorie, il n'en reste pas moins que le climat est un des éléments qui, directement ou indirectement, conditionnent la vie humaine. Le Grec n'aurait pas été le Grec sans le climat dont jouit la Grèce (2).

Pouvons-nous juger du climat d'autrefois par celui d'aujourd'hui (3) ? Lorsque les Anciens affirmaient que le climat était devenu plus rude (4), ils se fondaient moins sur des observations météorologiques que sur la croyance vague à un âge d'or mythique. Nous avons heureusement d'autres moyens d'information. On a bien prétendu, non sans quelque raison, que le déboisement avait contribué à accentuer la sécheresse des pays grecs. Mais le déboisement n'a qu'une influence locale. Le climat résulte de données beaucoup plus générales, en particulier des pressions barométriques. Les Anciens ont eu l'idée de la pesanteur de

(1) BRUNHES, *Géographie humaine*, p. 76.

(2) Cf. CHATRAUBRIAND, *Itinéraire de Paris à Jérusalem* (éd. Garnier, V, p. 115); RENAN, *Saint Paul*, p. 203.

(3) XXXI, p. 123 sq. — (4) Th., *Vent.*, II, 13.



l'air, mais ils n'ont rien noté de précis à ce sujet et ne semblent pas en avoir tiré de conclusions météorologiques (1). On peut, il est vrai, négliger cette lacune : la pression peut être considérée comme un des éléments permanents du climat, puisqu'elle dépend de conditions invariables, position du lieu par rapport à l'équateur, répartition des terres et des mers. Elle est liée aussi à la température : or, sur ce point, on peut affirmer que rien n'a changé depuis l'antiquité. Les observations faites sur le palmier dattier permettent d'atteindre à une extrême précision. En effet, des différences à peine sensibles dans la moyenne des températures suffisent pour modifier profondément le développement des fruits. Entre 17 et 18°, les dattiers donnent des fruits, mais qui ne mûrissent pas ; de 18 à 19°, les dattes sont presque mûres, mais non mangeables ; de 20 à 21° elles mûrissent, mais restent encore de qualité inférieure à celles des pays plus chauds. Or Théophraste nous apprend qu'en Grèce le palmier dattier donne des fruits, mais qui ne mûrissent pas (2), qu'à Chypre les dattes sont mangeables sans être tout à fait mûres (3). Il en est encore de même et on en conclura que, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, la température moyenne n'a pas varié, pas même d'un degré (4). Enfin la permanence du régime barométrique est confirmée par l'étude des vents, qui sont les mêmes aujourd'hui qu'autrefois. En dépit de quelques variations locales, le climat n'a donc pas changé, et les données présentes peuvent servir à compléter les indications fournies par les Anciens.

La Grèce appartient à ce qu'on appelle la zone tempérée chaude (5). Les étés sont chauds, sans être brûlants, les hivers doux. La moyenne annuelle oscille entre 16° en Thessalie, où le climat est plus continental, et 19° dans les Cyclades où il est plus

(1) LXI, I, p. 17. — (2) *Тн., II. P.*, III, 3, 5. — (3) *Тн., II. P.*, II, 6, 7.

(4) LXI, I, p. 82-85.

(5) Sur le climat de la péninsule des Balkans, *Тн. FISCHER*, *Die sudeurop. Halbinsel*, p. 136 sq.



maritime; Athènes et Sparte ont la même moyenne de 17°7 (1). Les Anciens, qui n'avaient aucun moyen de mesurer la température, l'appréciaient d'après les impressions des sens (2); leurs données, même vagues, concordent avec les nôtres. Les hivers rigoureux, où le vent du nord amoncelle la neige (3), les hivers tardifs (4), à plus forte raison les gelées d'été (5) sont notés comme exceptionnels. L'hiver est généralement doux et coupé en janvier par une série de beaux jours, les ἀλκυόνειοι ἡμέραι (6). L'été arrive de bonne heure. Les automnes sont longs et ensoleillés (7). Le trait qui pour les Anciens caractérise le climat grec, c'est l'égalité de la température, εὐκρασία τῶν ὡρῶν (8): la Grèce, disait Hérodote, a en partage les saisons de beaucoup les plus tempérées (9).

Plus importantes que la température étaient aux yeux des Grecs les précipitations atmosphériques. « Seules les Nuées sont des déesses, dit Aristophane, tout le reste n'est que sornette (10). » C'est qu'en effet les pluies sont d'autant plus désirées qu'elles sont rares et peu abondantes. La région occidentale reçoit plus d'eau que la région orientale (11): tandis que Corfou en recueille 136 centimètres, Sparte n'en a que 77, Delphes 59, Athènes 41, Théra 31 (12). L'impression de sécheresse s'avive du fait que cette faible quantité d'eau se répartit en un petit nombre de jours de pluie, 98 par an à Athènes (13). La différence entre les saisons est très marquée. L'hiver est la saison pluvieuse: à Athènes, les pluies d'hiver représentent 78 p. 100 du total (14). L'été est la saison

(1) LIX, *passim*. — (2) ARSTT., *Meleor.*, I, 341, a.

(3) EUR., *Cycl.*, 329; SCH., *AR.*, *Ach.* 220; ALCIPH., III, 40, 1; II, 27, 1.

(4) THC., IV, 6.

(5) PLUT., *Dem.*, 12; FERGUSON, *Hellenistic Athens*, p. 123, n. 2.

(6) D. CHR., VI, 2; ARSTT., *H. A.*, V, 8; *AR.*, *Ar.* 1591; *EL.*, *N. A.*, I, 36.

(7) XEN., *Vecl.*, I, 2; PHILSTR., *V. Ap.*, IV, 17; A. GEL., *N. A.*, I, 2, 2.

(8) PLAT., *Tim.*, 24 c; *Epin.*, 987 d; EUR., *Erechth.*, fr. 1, v. 15-16.

(9) HDT., III, 106. — (10) *AR.*, *Nub.*, 355. Cf. HDT., II, 13; TH., *C. P.*,

II, 1, 3.

(11) LX, p. 426 sq. — (12) LIX, *passim*. — (13) LIX, p. 71 — (14) LIX, p. 71.



sèche. Fréquemment juillet ou août ne donnent pas une goutte d'eau. L'on a en moyenne une cinquantaine de jours consécutifs sans pluie, et, dans une année d'exceptionnelle sécheresse, on est arrivé à 119 jours, de fin mai à fin septembre (1). Les très rares pluies d'été sont des pluies d'orages, souvent accompagnées de grêle, précipitant en brèves et violentes averses des trombes d'eau (2) : deux heures d'orage ont donné une fois jusqu'à 63 centimètres d'eau (3), si bien que les pluies orageuses d'été peuvent paraître une calamité au même titre que les tourmentes de neige d'hiver (4). La violence de la pluie est telle que, même si par extraordinaire elle se prolonge (5), l'eau ruisselle sans pénétrer dans le sol et sans humecter la terre (6). La sécheresse est un fléau redouté, et l'on sait les ardentés prières des Athéniens à Zeus pour qu'il pleuve « sur les champs et les plaines (7) ».

La sécheresse a comme conséquence la limpidité de l'atmosphère. Au point du jour, il n'est point rare de voir les vapeurs matinales courir à la surface du sol, mais, dès que le soleil monte, la buée se dissipe et l'air devient d'une absolue pureté. A Athènes, l'année compte 180 jours clairs, 80 sans aucun nuage (8). Cette qualité remarquable de l'air avait déjà frappé les Anciens. C'était un lieu commun que d'attribuer à la légèreté de l'atmosphère et à la luminosité du ciel attique l'acuité des sens et la finesse d'esprit des Athéniens (9). Dans le chœur de *Médée* qui célèbre les mérites d'Athènes, Euripide nous montre les Athéniens « nourris de la plus illustre sagesse et marchant avec délices dans l'air le plus limpide » (10). Dans cette atmosphère transparente et lumineuse, les objets même

(1) LIX, p. 72. — (2) HDT., VIII, 12 ; ALCIPH., II, 3, 1 ; THC., VII, 79.

(3) LIX, p. 73. — (4) PD., fr. 107. — (5) ALCIPH., II, 10, 2.

(6) PLAT., *Criti.*, 111 d.

(7) M. ANT., V, 7 ; PAUS., I, 24, 3 ; ALCIPH., II, 33, 1. — (8) LIX, p. 93.

(9) D. CHR., VI, 87 ; ARSTO., *Panath.*, 97, 5 ; ΠΛΟΤ., p. 211 (éd. Bekker) ; CIC., *Fal.*, IV, 7.

(10) EUR., *Med.* 825-830.



les plus éloignés se détachent avec une absolue netteté; le profil des montagnes se dessine avec la rigidité des lignes architecturales. L'œil, et, par l'œil, l'esprit, s'habitue à la plus extrême précision. Rien de vaporeux, d'estompé, de vague comme dans les pays du Nord. La poésie de la brume et du mystère, les fantômes qui s'évanouissent dans la nuée, le romantisme germanique ou le symbolisme scandinave, tout cela est inconnu des Hellènes. Il n'y a pas plus de brouillard dans la pensée grecque que dans le paysage grec.

II

LES EAUX COURANTES ET LA CIRCULATION SOUTERRAINE.

La chaleur et la sécheresse du climat grec déterminent le régime des eaux courantes.

Les cours d'eau de la Grèce sont de maigres rivières dont bien peu méritent le nom de fleuves. Le Pénée thessalien ou l'Achéloos, qui roulent des eaux assez abondantes, sont des exceptions. Le plus grand nombre ressemble à l'Eurotas, traînant un mince filet d'eau au milieu des bancs de sable et des buissons de laurier-rose. Un grand fleuve est pour les Grecs un vrai prodige. Hérodote, énumérant les curiosités de la Scythie, considère comme également merveilleux les fleuves, l'immensité de la plaine et une empreinte miraculeuse du pied d'Héraklès (1).

Le régime est très irrégulier. On ne manque pas de dire d'un cours d'eau qu'il est permanent (2), car beaucoup ne sont, comme en Attique le Céphise et l'Ilisos (3), que des torrents. En été, c'est la sécheresse absolue (4); mais qu'un orage se produise, et alors de véritables fleuves dévalent des montagnes, roulant violemment des eaux limoneuses, emportant les ponts et ravageant les campagnes (5). Le Pénée était, comme aujourd'hui, sujet à de dangereux débordements (6).

(1) HÉR., IV, 82. — (2) HÉR., I, 145. — (3) STR., IX, 1, 24. — (4) IL., XIII, 138.
 (5) IL., XI, 492-495; V, 87-91; ALCIPH., II, 10, 2. — (6) STR., IX, 5, 2.



et l'on avait dû contenir par un quai l'Ilisos lui-même (1).

La nature des rivières grecques leur interdit de rendre service à l'homme. Elles ne sont pas navigables : on cite comme une exception l'Achéloos, que l'on remontait jusqu'à Stratos (2), et c'est un fait notable qu'un fleuve porte des navires à 10 stades, moins de 2 kilomètres, de son embouchure (3). Loin d'être des chemins qui marchent, les cours d'eau grecs sont des obstacles à la circulation. En temps de crue, ils sont infranchissables : en 432, les Thébains sont retardés dans leur expédition contre Platée par une crue de l'Asopos (4), et, en 369, arrêtés dans leur marche sur Sparte par un débordement de l'Eurotas (5). Torrents, ils ont profondément creusé des gorges étroites au fond desquelles ils coulent et qui à elles seules sont de réels obstacles : en 426, les Athéniens de Démosthènes ont une peine énorme à circuler à travers les gorges d'Étolie (6), et de même, à la bataille de Délion, en 424, les mouvements des deux armées sont gênés par les ravins (7). Fleuves travailleurs, ils entraînent des boues et des limons (8) : les alluvions de l'Eurotas ont comblé le fond du golfe de Laconie, celles de l'Achéloos ont réuni à la côte les îles Échinades (9). Boueuses, les eaux des rivières ne sont pas potables. Ainsi les cours d'eau de Grèce ne sont utilisables ni pour l'alimentation, ni pour la circulation. Les villes n'ont aucune raison de s'installer sur leurs rives.

La complexité des chaînes et des effondrements qui divise le pays en bassins plus ou moins fermés, l'insuffisance de précipitations qui n'a pas permis la formation de puissants cours d'eau expliquent que le réseau fluvial soit inachevé. Dans les régions qui ne communiquent pas directement avec la mer, les eaux gagnent les points les plus bas et s'étalent en lacs et

(1) *CX*, p. 189. — (2) *Thc.*, III, 7 ; *Str.*, X, 2, 2. — (3) *Plaus.*, IV, 34, 1.

(4) *Thc.*, II, 5. — (5) *Plut.*, *Agcs.*, 32. — (6) *Thc.*, III, 98.

(7) *Thc.*, IV, 96. — (8) *Alciph.*, II, 10, 2.

(9) *Hyd.*, II, 10 ; *Thc.*, II, 102 ; *Str.*, I, 3, 18 ; X, 2, 20.



en marécages. Les hautes terres d'Arcadie, par exemple, forment un ensemble isolé, où l'on peut distinguer sept bassins (1). Les eaux de Phocide et de Béotie se concentrent dans la dépression où le lac Copais occupe une superficie d'environ 250 kilomètres carrés (2).

A la circulation superficielle incomplète se substitue la circulation souterraine. Dans les calcaires fissurés s'ouvrent des abîmes où s'engouffrent les eaux, tantôt grottes assez spacieuses pour que les animaux s'y mettent à l'abri et y cherchent la fraîcheur, tantôt simples fissures du sol et suçoirs qui absorbent les eaux (3). Ce sont les *catavothres* de la Grèce moderne. Les Anciens avaient déjà remarqué les pertes de fleuve (4) : les fleuves des Enfers appartenaient à cette catégorie de cours d'eau, et l'idée d'une circulation souterraine était si naturelle qu'on ajoutait foi aux légendes les plus invraisemblables comme celle de l'Alphée s'en allant jusqu'à Syracuse mêler ses eaux à celles de la fontaine Aréthuse (5). Les eaux, après avoir fait sous terre de longs circuits, finissent par sourdre au pied des montagnes en sources abondantes, régulières et claires (6). Les Anciens, qui n'ignoraient pas ce fait, considéraient les sources du Ladon comme l'exutoire du lac Phénée (7) et faisaient venir celles de l'Érasinos du lac Stymphale (8).

La circulation souterraine est instable. L'eau s'engouffre dans les *catavothres* : les pluies sont-elles plus abondantes, l'écoulement n'est plus assez rapide. Les *catavothres* du Copais (9) sont insuffisants l'hiver : aussi les eaux commencent-elles à monter après les premières pluies d'automne et atteignent leur niveau le plus élevé en février ou mars (10). Plus graves sont les variations irrégulières et imprévues. Qu'une secousse sismique modifie les passages souterrains,

(1) LXIII, p. 11. — (2) XCIV, p. 88-90. — (3) LXIII, p. 17.

(4) ARSTT., *Meleor.*, 350 b-351 a. — (5) STR., VI, 2, 4.

(6) Carte de la circulation souterraine en Arcadie dans LXII.

(7) STR., VIII, 8, 4. — (8) STR., VIII, 6, 8. — (9) LXIII, p. 1-9; XCV, p. 135.

(10) XCV, p. 44.



que les graviers ou les sables, entraînés par les eaux, rétrécissent le passage ou que simplement l'entrée se trouve obstruée par des débris, arbres, plantes, cadavres d'animaux, et aussitôt les eaux, ne trouvant plus d'issue, envahissent les parties basses du bassin jusqu'au jour où brusquement l'obstacle cédera, et bien vite le sol gagné par les eaux sera de nouveau asséché. De là d'incessantes variations de niveau et de continuels dangers pour les riverains. L'histoire ou la légende de villes englouties est un thème familier aux géographes de l'antiquité : aussi bien autour du lac Copais (1) que du lac Phénée (2), on citait les villes disparues. Aux temps classiques, le lac Stymphale venait baigner la ville qui, au début de l'ère chrétienne, en était éloignée de 5 stades. Les travaux exécutés sur l'ordre d'Hadrien asséchèrent la plaine : la rivière Stymphalos, qui s'engouffrait directement dans le catavothre, ne débordait qu'en hiver et ne formait même alors qu'un petit marécage. Mais le moindre engorgement de l'émissaire pouvait faire réapparaître l'ancien lac : Pausanias vit ainsi se reconstituer un lac de 400 stades qui disparut en un jour, dès qu'on eut curé le catavothre (3). Les travaux exécutés au lac Copais par Cratès (4) avaient sans doute pour objet autant d'assurer un écoulement régulier des eaux que de dessécher la plaine.

La question de l'écoulement des eaux posait un problème. En droit civil, l'eau crée des servitudes ; nul ne peut écarter de son champ les eaux qui dévalent du champ supérieur (5). Les mêmes servitudes pouvaient exister pour les cités. L'exemple le plus connu est celui de Mantinée et de Tégée (6). La plaine de Mantinée est en contre-bas de celle de Tégée, et les eaux vont de l'une à l'autre. Si les Tégéates les retiennent, la

(1) STR., I, 3, 18 ; PAUS., IX, 24, 2. — (2) PAUS., VIII, 14, 1.

(3) HDT., VI, 76 ; STR., VIII, 8, 4 ; PAUS., VIII, 22, 3.

(4) STR., IX, 2, 18 ; XCV. — (5) PLAT., *Leg.* 844 c ; DEM., *Callicl.*, 18 19.

(6) CI, p. 39 sq.



Mantinique souffre de la sécheresse ; si au contraire ils veulent se débarrasser chez leurs voisins de leur excédent d'eau, il leur suffira de peu de travaux pour inonder le territoire de Mantinée, et les Mantinéens auront bien du mal à se défendre, même en creusant à travers la plaine un fossé de dérivation. L'eau est entre les deux villes un prétexte constant de conflit et de guerre (1). Elle peut devenir aussi une arme de combat. Inonder le pays ennemi est une pratique qu'on faisait remonter aux temps mythiques : Héraklès avait inondé Orchomène en fermant les issues du lac Copais (2). C'est la manœuvre qu'en 418 Agis renouvelait contre Mantinée (3) et qu'en 369 Iphicrate songeait à tenter contre Stymphale (4).

Il est difficile de dire si la présence des marécages avait une influence sur la santé publique. La légende d'Héraklès tuant les oiseaux du lac Stymphale était interprétée comme le symbole de travaux de dessèchement qui avaient fait disparaître les miasmes émanés des marais. Pourtant le paludisme, s'il n'était pas ignoré des Grecs d'autrefois, ne semble pas avoir fait parmi eux les mêmes ravages que parmi les Grecs d'aujourd'hui. Il est probable que l'extension des cultures et les travaux hydrauliques empêchèrent le développement de la malaria. Comme sur les côtes d'Italie, c'est le recul de la civilisation qui, les champs laissés en friche et les travaux de drainage abandonnés, est responsable du mal.

L'importance des sources était considérable. Seules elles fournissaient l'eau potable, et les Grecs, grands buveurs d'eau, appréciaient en véritables gourmets les qualités de chacune d'elles (5). Elles sont d'autant plus estimées qu'elles sont rares. Cette rareté des sources prédispose à la vie urbaine. Dans les régions montagneuses plus arrosées, la population pouvait

(1) THC., V, 65. — (2) PAUS., IX, 38, 7. — (3) THC., V, 57; V, 65.

(4) STR., VIII, 8, 4.

(5) « En Grèce et dans le Levant, j'ai trouvé de véritables hydromanes. »
BARTHOLDY, *Voyage en Grèce*, I, p. 169.



vivre plus dispersée en petits villages. C'est la présence d'une source qui est le plus souvent à l'origine des villes (1), et à la source se rattachaient les souvenirs légendaires les plus vénérables. C'est à Mycènes la source Perseia (2), à l'Acrocorinthe la fontaine Pirène, qui avait jailli sous le sabot de Pégase (3), à Thèbes la source d'Arès où Kadmos avait tué le dragon (4). Pour qu'une ville puisse grandir, il faut qu'elle soit bien dotée en sources. A Athènes, la première agglomération, établie sur l'Acropole, utilisait les eaux de la fontaine Clepsydre, qui, bien que variant de débit, était permanente (5). Vers le sud-est, une nappe, assez abondante pour que la légende ait placé là les dernières eaux du déluge, alimentait la source Callirhoé et fournissait l'eau nécessaire au premier quartier construit au pied de la forteresse, qui, avec ses vieux sanctuaires, restera la ville aristocratique (6). A l'ouest, un quartier neuf s'élève, qui lui aussi a ses sources : les eaux qui suintent à la base de la colline de la Pnyx sont, avec celles des collines voisines, recueillies dans un bassin creusé dans le roc (7). Mais de très bonne heure les besoins d'eau dépassent le débit des sources. Pisistrate fait construire le premier aqueduc, qui va chercher les eaux dans la vallée supérieure de l'Ilisos, à 4 kilomètres de la ville, pour les amener dans un grand réservoir (8). Les travaux d'adduction d'eau et la construction des fontaines se multiplient au VI^e siècle : c'est à Mégare l'aqueduc de Théagénès (9), à Samos celui de Polycrate (10).

Les eaux vives, les sources qui désaltèrent le passant et entretiennent les ombrages, impriment aux lieux qu'elles rafraîchissent un caractère divin. Les Nymphes des eaux sont populaires et partout honorées. Les Muses, avant d'être les inspira-

(1) ARSTT., *Pol.*, VII, 10, 2. — (2) PAUS., II, 16, 6. — (3) STR., VIII, 6, 21.

(4) PAUS., IX, 10, 5.

(5) AR., *Lys.*, 913 ; SCH., AR., *Lys.*, 913 ; HSCH., s. v. κλεψιδροτον ὕδωρ.

(6) THC., II, 15. — (7) XVII, XVI (1892), p. 440 ; XIX (1894), p. 504.

(8) CX, p. 186. — (9) PAUS., I, 40, 1 ; XVII, XXV (1890), p. 28-33.

(10) HDT., III, 60 ; ARSTT., *Pol.*, V, 1313 b ; XVII, IX (1884), p. 165-191.



trices des poètes, sont des divinités des eaux qui se plaisent dans le vallon de l'Hélicon aux sources multiples. Les sources de Léthè et de Mnémosynè ont contribué au succès de l'oracle de Trophonios (1) et Delphes a dû à Castalie et à Cassotis autant qu'aux crévasses du sol d'être reconnu par les hommes pour une demeure des dieux.

III

LA VÉGÉTATION.

Du climat dépend le monde végétal, « intermédiaire entre les deux principaux cycles de phénomènes géographiques, ceux du monde inanimé et ceux du monde vivant » (2).

Comme le climat et avec le climat, la végétation varie selon les régions et selon les altitudes (3). La Grèce orientale a une autre flore que la Grèce occidentale (4), et, rien qu'en Attique, on distingue la zone du littoral, celle de la plaine, celle des collines et celle des sapinières (5). Dans l'ensemble, la végétation de la Grèce est celle des pays méditerranéens (6). Elle est déterminée par le fait que la période de végétation est très longue, l'humidité faible, la lumière intense. Les plantes s'adaptent à la sécheresse ; les espèces herbacées ont des bulbes ou des tubercules ; les arbres gardent toute l'année des feuilles vertes, luisantes et vernissées.

La formation dominante est la forêt, mais une forêt qui tend à s'éclaircir et à présenter la forme buissonneuse. Dans la Grèce de 1884, les forêts couvraient une superficie de 820 000 hectares, soit de 12 à 13 p. 100 de la surface totale (7). La proportion était sensiblement plus forte dans la Grèce centrale que dans

(1) PAUS., IX, 39, 8.

(2) VIDAL LABLACHE., *La géogr. polit.*, Ann. de Géog., VII, p. 102.

(3) LXIV, p. 37. — (4) XCIII, p. 401. — (5) CVI, *passim*.

(6) GRISEBACH, *Die Vegetation der Erde*, I, p. 231 sq.; XXXI, p. 147-155.

(7) LXVI, p. 39-40.



le Péloponnèse. Mais l'état présent n'est plus celui d'autrefois. Le déboisement, commencé dès l'antiquité, a dénudé bien des régions. Ainsi la route de Mantinée à Tégée traversait un bois de chênes, le Pélagos, dont il ne reste plus trace (1). Aux temps les plus anciens, les montagnes étaient entièrement boisées et ce sont elles qui ont gardé le plus longtemps encore leur parure de forêts, le Pélion, l'Œta, le Parnasse, le Cithéron, l'Hélicon.

Les essences sont nombreuses. Théophraste cite presque tous les arbres que nous connaissons en Europe. Avec les arbres varient les aspects du paysage. Dans les vallées, le long des cours d'eau, s'élancent les peupliers : Héraclès, disait-on, avait rapporté le peuplier blanc du pays des Thesprotes, et c'était le seul bois dont on pouvait user à Olympie pour les sacrifices (2). L'arbre qui semble inséparable du paysage grec, l'arbre par excellence de la vallée et des eaux courantes, c'est le platane (3). Les sculpteurs des reliefs hellénistiques (4) se sont plu à en détailler la structure, la puissante frondaison de larges feuilles découpées, les fruits épineux, le tronc noueux souvent creusé par les années au point que le voyageur peut s'y loger et s'y endormir (5). Le développement de son feuillage en fait l'arbre de choix pour les promenades publiques : Cimon en fait planter sur l'agora d'Athènes, et le terrain où s'exercent les jeunes Spartiates est ombragé de platanes, tout comme à Athènes le Lycée et l'Académie (6). C'est l'arbre consacré par la tradition : on montre à Delphes celui qu'a planté Agamemnon (7), en Arcadie celui à l'ombre duquel Ménélas a passé la revue de ses troupes (8); bien mieux, Gortyne possède celui qui a abrité les amours de Zeus et d'Europe (9). Plus illustre à nos yeux est celui qui entendit les conversations

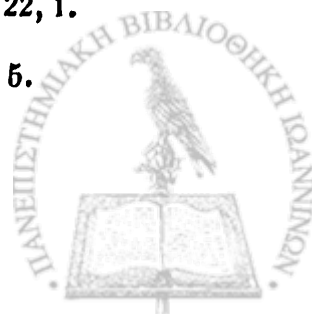
(1) PAUS., VIII, 11, 1 ; CI, p. 55 — (2) PAUS., V, 13, 3 ; 14, 2.

(3) IL., II, 307. Rivières tirant leur nom du platane : PAUS., VIII, 39, 1 ; IX, 24, 5

(4) LXV, pl. I, XLVI ; XI, XXVIII (1904), pl. VII. — (5) PAUS., VII, 22, 1.

(6) PLUT., *Cim.*, 12 ; PAUS., III, 14, 8 ; PLIN., *H. N.*, XII, 9.

(7) TH., *H. P.*, IV, 13, 2. — (8) PAUS., VIII, 23, 4. — (9) TH., *H. P.*, I, 9, 5.



de Socrate et de Phèdre, ce bel arbre large et élevé, au pied duquel l'herbe touffue invite les promeneurs à s'étendre, que rafraîchit une source claire et qu'embaument les senteurs de l'agnus castus (1).

Dans la montagne, c'est le chêne qui règne. Nombreux sont les lieux-dits qui lui ont emprunté leur nom (2). Le Cithéron, l'Hélicon, le Parnasse, les montagnes d'Arcadie et celles d'Épire en sont couverts. On n'était d'accord ni sur le nombre des espèces, ni sur les noms à leur donner (3). Une des plus notables est le chêne à glands doux, *φηγγός*, dont les Arcadiens primitifs tiraient leur nourriture et dont le fruit figure sur les monnaies de Mantinée (4). Avec les chênes, ce sont les conifères qui dominant, les ifs, les cyprès, dans les parties hautes les sapins, un peu partout les pins, le pin pinier, *πίτυς*, le pin maritime, *πεύκη*, avec deux variétés, où l'on pense reconnaître le pin Laricio et le pin d'Alep (5).

La forêt grecque n'a rien de sauvage, ni de mystérieux. Elle n'a ni la fougue exubérante de la forêt vierge, ni l'imposant silence de la haute futaie. Elle s'égaie du bruissement des insectes et du chant des oiseaux. Elle est sans cesse animée par l'homme, par les bergers qui paissent leurs troupeaux à l'ombre des grands arbres, par les charbonniers qui viennent y couper l'yeuse et l'érable (6). La forêt du Cithéron, où s'ébattaient les Bacchantes (7), forêt de chênes, de sapins et de pins, tapissée de lierre et de salsepareille, n'inspirera jamais l'horreur mystérieuse que les légions de Germanicus éprouvèrent en pénétrant dans la forêt hercynienne (8).

Au reste l'humidité est insuffisante pour que la forêt soit

(1) PLAT., *Phæd.*, 230 b-c.

(2) HDT., VIII, 33; IX, 39; THC., III, 24; VIII, 31; STR., X, 1, 4; PAUS., X, 3, 2.

(3) TH., *H. P.*, III, 8, 2.

(4) PAUS., VIII, 1, 6; CI, p. 55. — (5) TH., *H. P.*, III, 9, 1; IX, 2, 5.

(6) AR., *Ach.*, 181, 666. — (7) EUR., *Bacch.*, 684, 685, 702, 703, 1052.

(8) TAC., *Ann.*, I, 61.



étendue et épaisse. Elle est coupée de clairières, et, l'homme ajoutant ses ravages aux défauts de la nature, le pays se déboise et la forêt fait place au taillis buissonneux, au maquis. C'est une association de nombreuses espèces appartenant aux familles les plus diverses, mais ayant toutes des analogies de structure, en particulier les feuilles persistantes, coriaces et luisantes. Ça et là, isolés ou en petits bouquets, surgissent des arbres, comme l'yeuse et le chêne-liège. Au-dessous se pressent les arbustes, les myrtes, les arbousiers, les lauriers, les lentisques, les bruyères arborescentes, les oliviers sauvages. C'est à l'olivier sauvage qu'Héraklès avait demandé le bois de sa massue (1) et c'est de son feuillage qu'était tressée la couronne des vainqueurs aux jeux olympiques (2). Ailleurs on a surtout des sous-arbrisseaux épineux comme le nerprun, auquel le dème attique de Rhamnonte doit son nom. Enfin, comme la forêt, le maquis est coupé de clairières émaillées de fleurs, plantes bulbeuses, narcisse, asphodèle, jacinthe, safran, ou labiées odorantes, menthe, thym, serpolet. Ce sont ces fleurs que butinent les abeilles et auxquelles le miel de l'Hymette doit son arôme.

Le maquis tient une grande place dans la vie grecque. Plus encore que la forêt, il est le domaine des bergers. Tandis que les bœufs trouvent dans la montagne l'ombrage des forêts et l'herbe des vallons, les moutons et les chèvres, qui se contentent de peu, se plaisent dans les buissons du maquis : ils y broutent le cytise qui passait pour donner plus de lait aux brebis (3). Le maquis est aussi un territoire de chasse. La forêt reste le domaine du gros gibier. Les fauves, qui, aux temps héroïques, infestaient le pays et requéraient « les conseils des dieux et la force des héros » (4), ont à peu près disparu : le lion, le léopard ou la panthère ne se rencontrent plus, rarement

(1) PAUS., II, 31, 10. — (2) PAUS., V, 15, 3 ; V, 7, 7 ; VIII, 48, 2.

(3) ARSTT., II. A., III, 522 b ; PLIN., II. N., XIII, 130.

(4) AD. REINACH, **XXIX**, s. v. *Venatio*.



encore, qu'en Macédoine et en Thrace (1); seul l'ours continue à hanter toutes les montagnes. Dans la forêt, on poursuit surtout le sanglier et le cerf : l'abondance du gros gibier est pour le grand chasseur qu'est Xénophon le principal attrait de son domaine de Scillonte (2). Le maquis est plutôt le domaine du petit gibier, de celui qui a sa place sur toutes les tables. C'est le lièvre, si activement chassé en Attique qu'au v^e siècle il y était devenu rare, mais qui pullulait dans les îles au point d'y être un danger public et de nécessiter l'organisation de grandes battues (3); c'est la perdrix, que l'on prend avec des filets où les attirent des chanterelles (4); ce sont tous les petits oiseaux, grives, cailles, alouettes, que menacent les nombreux pièges de l'oiseleur.

C'est dans les plaines, si peu étendues qu'elles soient, que se concentre l'activité humaine, parce que là seulement sont les sols fertiles. Les prairies y sont très rares : à peine en rencontre-t-on au fond des vallées les plus humides. Dans les pays d'élevage, comme la Thessalie ou l'Argolide, les chevaux sont lâchés dans les champs après la moisson et s'y nourrissent de chaume plus que d'herbe. L'élevage du bétail n'est guère possible que dans les alpages de la montagne. Les plaines sont surtout occupées par les guérets : livrée à elle-même, la terre y porte les mêmes plantes que dans les clairières du maquis. Au printemps, dans les friches et les jardins, s'épanouit une brillante floraison ; le tapis velouté des violettes et des narcisses cache le sol, et, sur le bleu du ciel, les arbres en fleur mettent des taches violentes, le rouge des grenadiers et la neige des amandiers. Moment exquis, mais fugitif. Brusquement l'été arrive et brûle tout ; sur la terre surchauffée, l'air vibre et tremblote ; la poussière saupoudre les arbres et fait encore plus blanc le pâle feuillage des oliviers ; la vie semblerait dis-

(1) HDT., VII, 125 ; XEN., *Cyn.*, XI, 1 ; PAUS., VI, 55.

(2) XEN., *An.*, V, 3 ; PAUS., V, 6, 6. — (3) ATH., IX, 403 d.

(4) XEN., *Mem.* II, 1, 4.



parue sans le chant des cigales. C'est la région des plaines que le travail humain a le plus transformée, celle où les cultures laissent le moins de place à la flore naturelle : c'est le royaume des céréales, de la vigne et de l'olivier, création de l'homme plus que présent de la nature.

Comme le sol, comme le climat, la végétation grecque se caractérise par la diversité : c'est sur un petit espace, une grande variété d'espèces et de formations, capable de fournir à l'homme, s'il sait les exploiter, des ressources suffisantes pour tous les besoins de la vie.



CHAPITRE III

LA MER

I

LES CÔTES ET LES ÎLES.

Lorsque l'avant-garde des Dix-Mille eut gravi le mont Téchès, les premiers arrivés apercevant au loin la mer se mirent à pousser des cris ; Xénophon, croyant à une attaque, accourait avec les cavaliers en toute hâte, d'autant que les clameurs redoublaient. « Bientôt on entend les soldats crier : « La mer ! La mer ! » et s'encourager les uns les autres. Alors tout le monde accourt, arrière-garde, équipages, cavalerie ; quand on est arrivé au sommet de la montagne, tous, généraux, officiers, soldats s'embrassent les uns les autres en pleurant (1). » Pour ces Grecs perdus dans le continent asiatique, apercevoir la mer c'était déjà revoir la patrie.

Ce qui en effet constitue la Grèce, c'est l'union étroite de la mer et du continent. Qu'on prenne l'ensemble constitué par le monde grec, on est frappé de la grande étendue des mers par rapport aux terres. La construction géologique du continent a pour conséquence la pénétration réciproque de la terre et de la mer. Pas un point de la mer Égée n'est à plus de 60 kilomètres du continent, pas un point de la Grèce à plus de 90 kilomètres de la mer. L'Arcadie était considérée comme le pays continental par excellence (2), et pourtant un convoi parti de Mantinée ne mettait qu'une journée de marche pour atteindre le

(1) XEN., An., IV, . — (2) PAUS., VIII, 1, 3 ; PLIN., H. N., IV, 20.



golfe d'Argos, une et demie pour arriver au golfe de Laconie, deux ou trois pour gagner les côtes de Messénie, d'Élide ou d'Achaïe (1).

Ainsi le vrai centre de la Grèce, c'est la mer Egée, et c'est aux côtes articulées que l'on reconnaît les vrais pays grecs. A mesure qu'on va du sud au nord, les dislocations tectoniques, et par suite les indentations littorales sont moins accusées. Mais en même temps l'on va vers des régions de moins en moins grecques. La Thessalie, malgré le golfe de Volo, la Macédoine, malgré le golfe de Salonique et la presqu'île de Chalcidique, ne le sont qu'à demi, l'Épire massive, — le « Continent », ἡπειρος, — ne l'est plus du tout.

Les articulations de la côte sont dues en majeure partie aux fractures et aux effondrements. Le canal d'Atalanti appartient à la même zone de cassures que la vallée du Spercheios ; le bras de mer au sud de l'Éuriepe est une vallée submergée continuant le bassin de Tanagra. Depuis les temps géologiques, les modifications du littoral ont été peu importantes. La théorie qui affirmait un mouvement général d'affaissement du continent (2) semble contredite par les faits, et l'on peut tenir pour certaine la fixité du niveau de la Méditerranée durant toute la période historique (3). Les modifications observées sont dues à des phénomènes purement locaux, soit activité volcanique comme dans la presqu'île de Méthana, soit travail d'alluvionnement comme celui de l'Achéloos réunissant à la côte les îles Échinades et comblant le port d'Oiniadai, ou celui du Spercheios transformant par ses apports le fond du golfe Maliaque et le défilé des Thermopyles.

Le dessin du littoral n'est pas partout identique. Si la Grèce est tournée vers l'est, c'est en partie en raison du tracé du rivage. Du côté de l'ouest, les côtes ne présentent pas la même richesse de découpures et d'abris. La côte du Péloponnèse est

(1) CI, p. 69. — (2) LXVIII ; LXIX. — (3) LXX.



faite d'une série d'arcs à faible courbure presque rectilignes. Aucun port important ne pouvait s'y établir. Il faut redescendre vers le sud pour retrouver derrière l'îlot de Sphactérie une belle rade capable d'abriter une grande flotte. Vers l'est au contraire, les golfes et les presqu'îles sont multiples, les anses se creusent, offrant partout des abris. C'est là, en particulier autour du golfe Saronique, que se groupent tous les ports, toutes les grandes places de commerce de la Grèce classique.

C'est aussi de ce côté-là que la mer est semée du plus grand nombre d'îles. Les îles de l'ouest, lambeaux de plissements parallèles à ceux du continent, semblent en quelque sorte collées à la terre. Elles sont une annexe des pays voisins plus qu'une transition entre ceux-ci et le dehors : Ulysse a des domaines à la fois sur le continent et à Ithaque (1). Les îles de la mer Égée sont au contraire comme les piles d'un pont jeté entre l'Europe et l'Asie. La mer se décompose en grands bassins assez profonds que séparent des plateaux, comme celui qui porte les Cyclades, ou des plissements comme celui qui, par Cythère, la Crète, Carpathos et Rhodes, prolonge jusqu'en Asie les chaînes du Péloponnèse. Nulle part peut-être la pénétration réciproque des terres et des mers n'est plus complète que dans ce bassin égéen ; nulle part les communications ne furent plus faciles.

Ce qui aide encore les rapprochements, ce sont les qualités de l'atmosphère. L'air, où ne flotte nulle brume, est d'une transparence telle que les objets apparaissent de très loin avec tous leurs détails et semblent ainsi tout proches. Lorsqu'on arrive de la haute mer, c'est-à-dire de l'ouest, les terres grecques sont visibles du large à de très grandes distances. Par beau temps, les montagnes se voient de plus de cinquante milles de la côte ; le plus haut sommet de Céphallénie est visible de quatre-vingts milles (2). A plus forte raison, au milieu

(1) OD., XIV, 96-108. — (2) LXVII, p. 36.



des Cyclades, ne perd-on jamais la terre de vue. Iles, îlots, écueils, caps et montagnes, autant d'amers pour guider le navigateur ; golfes, rades, calanques, autant d'abris pour le recevoir.

II

LES COURANTS ET LES VENTS.

Toutes les mers connues des Grecs ne répondaient pas également à leurs goûts. La mer Noire, au ciel bas, aux côtes inhospitalières, sans île, apparaissait comme une région étrange. On avait beau se concilier les éléments en usant de vocables de bon augure ; on continuait à éprouver au sortir du Bosphore, à l'entrée de cette « mer hospitalière », πόντος εὐξεινος, les mêmes épouvantes qu'avaient connues les Argonautes et qui arrêtaient quelque temps les hardis marins de Milet. Du côté de l'ouest, le climat ou le ciel ne surprennent pas, mais là aussi la mer est la haute mer, où l'on hésite quelque peu à s'aventurer. Il semble que, passé le cap Malée, il faille perdre tout espoir de retour (1), et la mer Adriatique passe pour si dangereuse qu'on fait grand honneur à un Mantinéen d'avoir, lui terrien, traversé à deux reprises une mer que les gens de la côte hésitent à parcourir même une seule fois (2).

La mer grecque entre toutes, c'est sans conteste la mer Égée, l'Archipel. C'est une mer peu agitée. Comme toute la Méditerranée, elle n'a pas de marée. Sauf sur les côtes de Crète où l'on observe des montées de 10 à 20 centimètres, ou dans le détroit de l'Euripe où les flots de marée en se rencontrant déterminent le fameux courant dont la cause échappa, disait la légende, à la perspicacité d'Aristote, le niveau d'eau est plus influencé par le vent que par la marée (3). Il n'y a pas

(1) STR., VIII, 6, 20. — (2) XI, XX (1896), p. 119 ; cf. LYS., fr. 1.

(3) LXVII, p. 24-25.



non plus de forts courants. Le seul qui ait une réelle action est celui du Bosphore (1). Dans la mer Égée, les courants, irréguliers en direction et en force, portent généralement au sud (2). Dans la région méridionale de l'archipel, un courant porte à l'ouest au cap Malée, puis, longeant la côte occidentale se dirige vers l'Adriatique (3). Prolongé par le courant qui côtoie l'Italie méridionale et vient battre la côte orientale de Sicile, il est la route naturelle vers la Grande Grèce et la Sicile (4).

Les anciens semblent d'ailleurs s'être préoccupés assez peu des courants. Pour eux, ce sont les vents qui sont les meilleurs auxiliaires des navigateurs, ce sont eux qu'observent et qu'essaient d'expliquer les météorologistes grecs (5). Dans les mers grecques, le régime des vents est favorable à la navigation. Ce n'est pas que la mer Égée ignore les gros temps. La mauvaise saison dure du commencement de novembre à la fin de février (6). A Poseidon est consacré un des mois d'hiver — c'est le ποιστρόπιος des villes ioniennes, le ποσειδεών de Delphes, — parce qu'alors la fureur du dieu est le plus redoutable. C'est le moment où les coups de vent brusques et parfois très violents soulèvent la tempête (7). Ce sont le plus souvent des vents du nord (8), parfois des vents du sud (9), en particulier avant l'équinoxe de printemps.

Mais dès qu'arrivent les beaux jours, on peut songer à prendre la mer. C'est en avril et mai, dit un dicton moderne (10), que les femmes de marins deviennent veuves. Dès l'époque d'Hésiode, les plus hardis s'embarquent au printemps (11). Les vents qui prédominent alors soufflent du sud : ce sont les λευκόνοτοι, que les anciens considéraient comme des vents régulièrement périodiques (12).

(1) ΑΒΣΤΤ., *Meteor.*, II, 354 a; LXV, I, p. 9-11. — (2) LXVII, p. 4.

(3) LXVII, p. 3. — (4) CXXX, p. 32^r. — (5) LXI, I, p. 111.

(6) ΤΗΣ., VI, 21. — (7) LXVII, p. 15. — (8) ΑLCIPHR., I, 1, 1.

(9) CXXX, p. 335-336. — (10) ΜΟΜΜΣΕΝ, *Neugriech. Bauernregel*, p. 49.

(11) ΗΕΣ., *O.*, 663 sq. — (12) ΑΒΣΤΤ., *Meteor.*, II, 362 a; ΤΗ., *Vent.*, II, 11.



Avec l'été, s'établissent des vents réguliers, les fameux étésiens, ἑτησίαι (1). Ils soufflent du nord ou nord-est (2), s'apaisant un peu vers le soir, fraîchissant le matin. Le ciel est clair, l'horizon embrumé; les sommets des montagnes se couvrent de nuages gris foncé, qui annoncent la persistance du vent durant plusieurs jours (3). Le régime des vents d'été s'annonce à la fin de mai. Ce sont d'abord les « précurseurs », πρόδρομοι, qui durent une huitaine de jours, puis les étésiens se mettent à souffler et ils continuent sans interruption jusqu'en septembre. Ils rendaient les plus grands services. Non seulement leur régularité rythmait le va-et-vient des voyages, mais on leur attribuait d'heureux effets hygiéniques : c'est, disait-on, parce que les étésiens n'avaient pas soufflé en 430, que la peste avait pu se répandre dans Athènes (4). Faut-il s'étonner que Posidonios les ait appelés un présent des dieux ? (5).

L'équinoxe d'automne est souvent marquée par destempêtes. C'est le moment où il convient de rentrer. Au début de septembre, le convoi qui vient du Pont Euxin se tient prêt à franchir les détroits (6). Il est recommandé aux gens de mer de revenir à temps pour boire le vin nouveau (7).

Autant que les vents de haute mer, les vents côtiers importent aux marins. Bien avant qu'Aristote et Théophraste aient noté le phénomène (8), les navigateurs avaient remarqué l'alternance de la brise de terre et de la brise de mer. La brise de terre se lève vers onze heures du soir, et la brise de mer pénètre dans les golfes vers dix heures du matin pour tomber au coucher du soleil (9). Télémaque sait qu'il faut attendre la nuit pour s'éloigner d'Ithaque et arriver au petit jour sur la

(1) LXI, I, p. 123 ; LXXII, p. 9 sq. ; LVIII, p. 570 sq. ; XXX, s. v. *Étésien*.

(2) La déviation vers l'ouest est déjà notée par Aristote, *Meteor.*, II, 365 a.

(3) LXVII, p. 15. — (4) *Ds.*, XII, 58, — (5) *Cic.*, *Nat. Deor.*, II, 131.

(6) *DEM.*, *Pol.*, I, 07-1208. — (7) *HES.*, *O.*, 674. — (8) LVIII, p. 565 sq.

(9) LXVII, p. 105.



côte du Péloponnèse (1). Les vents côtiers peuvent être violents : ce sont des vents locaux qui dispersent la flotte athénienne au soir de la bataille des Arginuses. Les plus dangereux sont les vents de chute, rafales qui tombent brusquement d'une terre élevée et couvrent d'écume la mer qui apparaît toute blanche. Durant peu, mais très violents, ils sont redoutables aux bateaux à voile (2). Le bandit Skiron, jetant les voyageurs du haut des rochers sur la grève, pourrait bien être la personification d'un vent de chute de la côte mégarienne (3). L'armée spartiate, traversant la montagne entre Creusis et la côte, perd beaucoup d'animaux de bât, précipités à la mer par le vent (4), qui est particulièrement impétueux en ces parages (5).

La mer grecque, c'est la mer bleue, la mer calme que ride à peine un souffle léger et régulier, c'est la mer où voguent les gracieux cortèges des Néréides, c'est la mer où se jouent les dauphins, les dauphins voués à l'Apollon crétois, patron des navigateurs, les dauphins amis et protecteurs de l'homme. Elle provoque les mêmes sensations et éveille les mêmes idées que la montagne grecque. Pas plus que l'Hymette ne rappelle le Mont Blanc, l'Archipel ne ressemble à l'Atlantique. Si l'un n'a pas la majesté des cimes inaccessibles, l'autre n'a pas l'immensité. L'impression de solitude sans bornes n'est jamais donnée par les mers grecques, qui sont contenues dans de justes limites et comme humanisées.

La mer, pas plus que la montagne, n'éveille chez le Grec l'idée d'infini : c'est là même une notion tout à fait étrangère à la pensée grecque. Les méditations devant l'infiniment grand et l'infiniment petit, le vertige métaphysique du Pascal des *Pensées*, voilà qui eût été incompréhensible pour un philosophe grec. Pour lui, l'infini c'est l'indéfini, et l'indéfini c'est

(1) **LXXX**, I, p. 66 sq. — (2) **LXVIII**, p. 17. — (3) **XXXIII**, p. 382.
 (4) **XEN. Hell.**, V, 4, 17. — (5) **PAUS.**, IX, 32, 1.



ce qui est informe et monstrueux. Platon peut croire à la survie de l'âme, mais il se refuse à lui attribuer l'éternité, car il ne voit la perfection que dans un espace déterminé et dans un temps fini. La poésie de l'infini, comme la poésie du mystère, ne trouve aucun écho dans l'âme grecque.



CHAPITRE IV

LE TRAVAIL HUMAIN

I

L'EXPLOITATION DU SOUS-SOL.

La nature avait doté la Grèce d'avantages et de ressources variées, mais ces ressources, pour être mises en valeur, exigeaient un effort continu. Comparée aux grandes régions de vie facile, Égypte ou Mésopotamie, la Grèce apparaissait comme un pays déshérité : « la Grèce, dit Hérodote, a sans cesse comme compagne la pauvreté » (1). Mais les Hellènes étaient industriels et actifs, « jamais leurs affaires ne sont en meilleur état que lorsqu'ils sont réduits à tirer tout d'eux-mêmes et de leur industrie » (2). Voyons donc ce que l'homme a su faire en Grèce des ressources naturelles.

Le sous-sol fournissait les matériaux de construction (3). L'argile, dont il existe de nombreux gisements, sert à fabriquer les tuiles des toits et les briques des murs. Si l'emploi de la brique cuite n'apparaît qu'à l'époque romaine, les murs de briques crues, qui, renforcés par des chaînages de bois, sont d'un usage commun aux temps primitifs, se rencontrent fréquemment encore aux temps classiques dans les habitations privées ou dans l'architecture militaire. La belle construction appareillée, dans laquelle les carreaux sont posés à joints vifs, n'exige ni chaux, ni plâtre. Dans la construction non appareillée, les moellons sont liés par un simple mortier de terre et de

(1) Ηδτ., VII, 102. — (2) ΧCΙ, p. 108.

(3) ΧΧΙΧ, carte des mines et carrières; s. v. *Metalla*.



sable et masqués par des enduits stuqués, faits de chaux et de poussière de marbre (1). Les pierres sont d'ordinaire prises sur place. Les maisons d'Athènes sont construites avec le calcaire dur, débité en petits éclats, des collines voisines de l'Acropole; celles de Délos sont faites de moellons grossièrement taillés dans les schistes et les granits de l'île. Les tufs calcaires, πῶρος, furent longtemps recherchés (2) pour la facilité avec laquelle ils se travaillent ou pour leur faible poids qui les faisait placer de préférence à l'étage (3). Même pour les grands monuments on cherche à éviter les difficultés et la cherté des transports, et l'on emprunte les blocs nécessaires aux carrières les plus voisines. A Olympie, on se contente, pour le temple de Zeus, d'un calcaire coquillier si médiocre qu'on en doit cacher les défauts sous un stuc blanc, parce que l'extraction s'en fait à une heure seulement des chantiers de construction. A Athènes, les carrières de Kara, qui ont livré un travertin dur très en faveur au vi^e siècle, sont à environ six kilomètres de la ville; celles du Pentélique, d'où proviennent les marbres du Parthénon et des Propylées, à seize kilomètres.

Entre tous les matériaux, le plus beau, le plus noble est le marbre. On le trouve en de très nombreux points, et les carrières n'en furent pas toutes exploitées en même temps. Aux marbres de couleur tachetés et veinés, qui commencèrent à avoir la vogue à l'époque hellénistique, les Grecs des temps classiques préfèrent le marbre blanc. Les plus célèbres étaient ceux des îles, en particulier le Naxos et le Paros, marbres brillants à gros grains, et plus encore les marbres de l'Attique. Exploitées surtout à partir du v^e siècle (4), les carrières du Pentélique, au nombre d'une trentaine, ont fourni environ 400 000 mètres cubes de la plus admirable matière, un marbre au grain fin et serré, d'une extrême pureté qui le

(1) **XXIX**, s. v. *Tectorium*. — (2) **XLVII**, VII, p. 319.

(3) **XI**, **XXIX** (1905), p. 45, 490; **XXX** (1906), p. 488, 520.

(4) **XEN.**, *Vect.*, I, 4; **STR.**, IX, 2, 23.



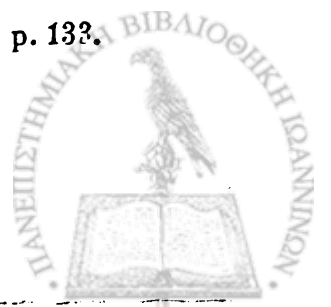
rend presque translucide et capable d'acquérir à l'air une patine chaude et dorée. L'excellence des marbres grecs a puissamment aidé au développement de l'art. Les architectes ont pu tailler dans le marbre, compact et résistant, les grands éléments qui permettent la construction à plates-bandes ; les sculpteurs travaillent avec prédilection, dans les Cyclades ou à Athènes, une matière qui se prête à toutes les finesses du métier, à la précision minutieuse des détails comme au fondu du modelé.

Outre les matériaux de construction, le sous-sol fournissait aux Grecs les métaux utiles ou précieux. Les minerais de cuivre, qui sont fort répandus et faciles à travailler (1), ont alimenté la plus ancienne industrie métallurgique. L'Eubée était le principal centre d'extraction du cuivre : Chalcis est la « ville du bronze » (2). Les minerais de fer sont eux aussi très répandus, mais l'extraction du métal est une opération difficile qui suppose déjà de grands progrès techniques (3). On les trouvait en Laconie, en Béotie, en Eubée, dans la plupart des Cyclades ; toutefois aucun des gisements grecs ne donne de minerais de belle qualité.

Comme métal précieux, l'argent tient le premier rang. Au VII^e et au VI^e siècle, c'est Thasos et Siphnos qui sont les deux foyers de production les plus importants : avec la dime des revenus des mines, les Siphniens font élever leur trésor à Delphes (4). Mais ces mines sont supplantées par celles du Laurion dont la grande activité commence vers la fin du VI^e siècle et qui atteignent au rendement maximum après la découverte en 483 des gisements de Maronée. Les procédés de recherche, d'abord purement empiriques, se perfectionnèrent peu à peu avec l'observation raisonnée des conditions géologiques, et les prospecteurs athéniens acquirent une telle sagacité que les sondages d'essai, méthodiquement préparés, donnaient rare-

(1) LXXIII, I, p. 360. — (2) STR., X, 1, 9 ; ST. BYZ., s. v. Χαλκίς.

(3) LXXIII, I, p. 359. — (4) HDT., III, 57-58 ; PAUS., X, 11, 2 ; CVIII, p. 133.



ment de mécomptes. Les établissements métallurgiques groupent rationnellement les uns auprès des autres chantiers d'extraction et ateliers pour le traitement du minerai, de façon à éviter les pertes de temps et les travaux inutiles. Les puits descendent à des profondeurs qui varient entre 70 et 120 mètres jusqu'aux contacts géologiques où sont déposés les minerais. De là part tout un réseau de galeries, les unes étroites boyaux où le mineur, couché plus souvent qu'accroupi, procède à l'abatage, les autres plus spacieuses où circulent les porteurs, toute une ville souterraine avec ses rues, ses carrefours et ses places. Au voisinage des puits sont établis les mortiers et les meules où l'on broie le minerai, les laveries qui séparent suivant la densité les éléments broyés, les fours de fusion et de coupellation. Les anciens ne tiraient du minerai que le plomb et l'argent; encore leurs procédés n'étaient-ils pas assez parfaits pour extraire tout le métal précieux : les sociétés qui de nos jours ont repris l'exploitation se contentèrent, au début, de travailler à nouveau les scories antiques incomplètement épuisées. Cependant, telles quelles, les mines du Laurion étaient aux yeux des anciens un trésor inestimable. Athènes, qui possède cette « source d'argent » (1), lui doit pour une grande part sa prééminence financière et économique.

L'or provient de régions qui sont sur les confins du monde grec, Thasos, la Macédoine, la Thrace, où les principales mines sont celles de Skaptè Hylè et du mont Pangée (2). Découvertes peut-être et exploitées d'abord par les Phéniciens (3), les mines d'or attirèrent bientôt les Grecs qui vinrent établir des colonies dans les parages septentrionaux de la mer Égée. Toutefois l'or reste un produit rare et en quelque sorte

(1) ESCHL., *Pers.*, 238.

(2) ИДТ., VI, 46-47 ; VII, 112 ; ТИС., I, 100 ; IV, 105 ; АРСТТ., ΑΘ. πολ., 15 ; STR., XIV, 5, 28.

(3) ИДТ., VI, 47.



exotique. Le monnayage de toutes les cités grecques ne connaît que l'étalon d'argent ; les pièces d'or sont frappées par les souverains étrangers, le roi de Perse ou le roi de Macédoine.

II

LA MISE EN VALEUR DU SOL.

Le sol était dans l'ensemble moins favorable que le sous-sol. Pays montagneux et rocheux, la Grèce n'offrait qu'une faible superficie de terres cultivables.

Les meilleurs sols y sont constitués par les alluvions récentes, dépôts lacustres ou fluviaux. Qu'on regarde une carte géologique de la Grèce centrale (1) et l'on voit les taches blanches qui indiquent les alluvions dessiner nettement les plaines : en Attique les plaines d'Éleusis, de la Mésogée, de Marathon, les plaines de Béotie, en Phocide la vallée du Céphise, la vallée du Spercheios, les alentours du lac d'Agrinion. Ce sont des sols analogues, formés de limons et d'argile, avec une quantité variable de chaux, d'une couleur allant du brun clair au noir, qui constituent les terres à céréales de la Thessalie et celles de l'Arcadie. Les cultures peuvent aussi prospérer sur les schistes argileux, les marnes, les sables limoneux tertiaires : en Messénie, par exemple, aux plateaux crayeux du sud-ouest, qui portent de maigres champs d'orge et quelques rares oliviers, s'opposent nettement les sables limoneux de la plaine, couverts de vignobles et d'olivettes, les premiers presque déserts, les seconds attirant toute la population. Moins favorisés sont les sols pierreux, qui manquent d'humus ; ils peuvent être encore utilisés pour les plantations : dans la plaine d'Argos, au pied des montagnes, là où les limons se mélangent de pierres, les blés font place aux oliviers. Quant aux régions montagneuses, elles restent en dehors de la zone cultivable ; toutefois elles

(1) XCIII, pl. VI.



pouvaient être dans l'antiquité un peu plus fertiles qu'aujourd'hui, les forêts moins clairsemées contribuant à retenir la terre.

Ce qui frappe dans la répartition des terrains de culture en Grèce, c'est leur caractère sporadique. Il n'y a pas là, comme dans l'Europe centrale, des zones ininterrompues de cultures. Ce n'est pas encore le type proprement désertique, mais on s'en rapproche, et les régions cultivées sont déjà de véritables oasis. Tout naturellement les hommes se groupent dans ces petits cantons cultivables. Plus encore que la compartimentation due au relief, le morcellement des terres cultivables a contribué au morcellement politique. Le territoire dont chaque État a besoin pour assurer ses subsistances est borné et forme une petite unité isolée de l'unité voisine. Un second caractère non moins notable, c'est que les terrains de culture ne peuvent conserver leur valeur que par une occupation continue et un travail incessant de l'homme. Dans les pays régulièrement et abondamment arrosés, le sol peut rester inculte pendant des années sans se détériorer ; dans les pays secs, au contraire, il se dégrade rapidement. Que les circonstances historiques entravent l'activité humaine, et la fertilité de la terre va diminuant : si les pays grecs semblent plus secs et plus stériles aujourd'hui qu'autrefois, ils le doivent non pas à des variations de climat, mais aux périodes de barbarie qu'ils ont connues depuis l'antiquité classique.

Les Grecs ont dû remédier par d'incessants travaux aux défauts du sol qu'ils occupaient. En pays de montagne, la déclivité est un obstacle à la culture. Il suffit d'un orage pour entraîner au fond de la vallée le peu de terre végétale qui en couvrait les pentes, et il faut aller rechercher cette terre et la rapporter à dos d'homme au point d'où elle est partie. Les murs de soutènement empêchent ces glissements. La culture en terrasses, caractéristique des pays méditerranéens, était pratiquée par les Grecs. A Délos, de nombreux murs de



soutènement, aujourd'hui inutiles, remontent aux temps où les domaines du dieu étaient en pleine valeur (1).

Le cultivateur grec sait aussi apporter à la terre les éléments fertilisants qui lui font défaut. Peut-être les Grecs ont-ils entrevu l'usage des engrais chimiques. Théophraste signale pour la culture des choux l'emploi du nitre (2). Mais c'est là un fait exceptionnel, et l'on s'en tient aux amendements les plus simples qu'a signalés l'expérience journalière. On utilise comme engrais les composts faits des boues des fossés (3) et les détritrus de tous genres, même les déchets de vieux cuirs (4). On brûle et on enfouit les mauvaises herbes (5). On retourne le champ planté d'abord de légumineuses (6). L'engrais naturel le plus commun est le fumier. Son emploi remonte à la plus haute antiquité, si l'on veut retrouver dans la légende d'Héraclès nettoyant les écuries d'Augias un souvenir du temps disparu où l'on ne savait que faire du fumier et où l'on s'en débarrassait en le jetant dans les fleuves (7). Les agronomes grecs étudient en détail la composition des fumiers et la valeur propre à chacun d'eux, les saisons où doivent se faire les fumures, les quantités que réclame tel ou tel sol. Le bail d'Amorgos spécifie avec soin la quantité de fumier que le preneur devra chaque année épandre sur les domaines de Zeus Téménitès (8).

Dans les bassins fermés, c'est contre l'eau que l'agriculteur grec doit lutter. Non contents d'assurer l'évacuation des eaux en curant soigneusement les émissaires, les Grecs ont entrepris de grands travaux de dessèchement : au temps d'Alexandre, l'ingénieur Cratès dresse tout un programme de travaux, qui

(1) LVI, p. 119, fig. 58 ; p. 204, fig. 107.

(2) TH., C. P., II, 5, 3 ; III, 17, 8 ; VI, 10, 9. — (3) II, II, 1055, 1059.

(4) TH., H. P., II, 7, 4 ; VII, 5, 1 ; C. P., III, 17, 5 ; V, 15, 2.

(5) XEN., Œc., XVI, 12 ; XVIII, 2 ; PLAT., Leg., VIII, 543 e ; TH., C. P., III, 20, 8.

(6) TH., H. P., VIII, 9, 1.

(7) ROSCHER, *Trait. d'écon. polit. rur.*, p. 83, p. 131.

(8) II, XII, 7, 62, l. 20-22.



restèrent d'ailleurs inachevés, pour gagner à la culture les terrains occupés par le lac Copais (1). Une inscription d'Érétrie (2) nous a conservé le contrat passé par la ville avec un entrepreneur pour le dessèchement d'un marais voisin : des canaux de dérivation recueillent les eaux et les amènent dans un bassin fermé d'une vanne ; le terrain asséché est loué pour dix ans à l'entrepreneur. Les conduites d'eau, qu'on rencontre si souvent dans les domaines, sont des tuyaux de drainage (3).

Les eaux captées peuvent servir à arroser les terres. On ne manque jamais, dans un état de lieux ou dans une inscription hypothécaire, de mentionner les eaux qui dépendent du fonds (4). Déjà dans Homère le paysan dirige à travers son verger les eaux d'une source et débarrasse les canaux d'irrigation de tout ce qui peut les obstruer (5). Les cultivateurs d'Érétrie peuvent retenir au printemps les eaux du bassin en fermant la vanne et les relâcher plus tard pour irriguer leurs terres (6). Les baux des domaines de Dionysos à Héraclée interdisent aux preneurs de saigner les fossés ou d'y pratiquer des barrages pour dériver les eaux sur leurs propriétés (7) Dans ses *Lois*. — Platon confie aux agronomes le soin de veiller à l'écoulement et à la répartition des eaux pluviales (8).

Toutefois l'irrigation n'a jamais pris en Grèce l'importance qu'elle a dans les pays plus secs. La quantité d'eau tombée et la proximité des montagnes assurent aux plaines, même les plus sèches, assez d'eau pour qu'un système complet d'irrigation ne soit pas indispensable. La preuve en est qu'à Érétrie, loin d'utiliser toute l'eau pour arroser les terres, on oblige l'entrepreneur à faire passer les canaux de dérivation par des terrains non susceptibles de culture et à se détourner soigneusement

(1) STR., IX, 2, 18. — (2) X, I, p. 144 sq.

(3) II, II, 1060 ; X, I, p. 74, l. 52, 56.

(4) X, I, p. 66, § 8, l. 19 ; II, II, 1138. — (5) IL., XXI, 257-262.

(6) X, I, p. 153-4 ; cf. XEN., *An.*, II, 4, 13. — (7) X, I, p. 207, l. 130-131.

(8) PLAT., *Leg.*, VI, 761, a-b ; VIII, 844 e.



des champs cultivables (1). L'usage de l'irrigation n'a donc pas influé sur le développement de la Grèce. Les plus anciennes civilisations sont nées dans les régions arides ou semi-arides (2) : cela tient à la fertilité exceptionnelle et durable du sol, aux difficultés que présente le défrichement des forêts, mais aussi à l'obligation d'établir des ouvrages hydrauliques pour l'irrigation et d'en régler l'usage. L'irrigation suppose une coopération nécessaire de tous les habitants, une organisation sociale avec des lois et des règlements qui établissent les droits et les devoirs de chacun. La Grèce était encore un pays barbare quand déjà la civilisation s'était développée dans les pays irrigués, Égypte et Chaldée. L'usage en commun d'un réseau d'irrigation crée entre tous les riverains des liens nécessaires. Au contraire le Grec, dans son coin de terre, peut se suffire à lui-même et n'a pas besoin de son voisin. Ce sont là des conditions agricoles qui n'ont pu que maintenir et développer l'individualisme, c'est-à-dire l'un des traits les plus marqués du caractère grec, l'un de ceux qui apparaît comme dominant toute l'histoire grecque.

III

LE TRAVAIL AGRICOLE.

L'agriculture resta toujours aux yeux des Grecs l'occupation principale et la principale source de revenus. « Si tu veux acquérir la richesse, dit Phocylide, cultive avec soin un champ fertile ; on dit qu'un champ est une source d'abondance » (3).

L'économie primitive en Grèce, comme en de nombreux pays, était surtout pastorale. Les rois d'Homère possèdent de nombreux troupeaux de bœufs et de porcs que leurs esclaves font paître dans les forêts. La majeure partie du pays est boisée ; les

(1) X, I, p. 144, l. 21.

(2) HILGARD, *North American Review*, CLXXV (1902), p. 309-315.

(3) PHOCYL., fr. 7.



céréales, épeautre, orge, froment, n'occupent que de faibles espaces. Mais peu à peu les cultures gagnent à mesure que la forêt s'éclaircit. L'exploitation de la forêt répond à divers besoins. Les arbres fournissent le combustible : le domaine de Phainippos donnait de quoi charger de bois six ânes journallement (1) ; les Acharniens fabriquent le charbon avec l'yeuse et l'érable de la montagne (2). L'industrie métallurgique fait une grande consommation de bois, si bien que le Laurion est plus vite déboisé que les autres montagnes de l'Attique (3). La forêt donne les fortes pièces des lourdes charpentes, dont le temple dorique nous a laissé le souvenir. Enfin les Grecs cherchent dans la forêt ce dont ils ont de plus en plus besoin et qu'ils vont quérir au loin, le bois de construction pour les navires. A la fois pour se procurer les matériaux ligneux et pour étendre la culture des céréales, les Grecs déboisent les hauteurs ; Platon rappelle le souvenir des siècles lointains où les hautes futaies revêtaient les montagnes de l'Attique qui, de son temps, ne donnent plus que de quoi nourrir des abeilles (4). A mesure que la forêt recule, l'élevage devient plus difficile et le gros bétail se fait plus rare. De l'âge héroïque aux temps classiques, l'alimentation se transforme : aux héros d'Homère, grands mangeurs de viande, s'opposent les Grecs du v^e siècle, sobres végétariens, mangeurs de pain et de légumes.

L'extension des céréales se trouva à son tour arrêtée par le développement de cultures plus riches, celle des arbres fruitiers. Elle débuta de très bonne heure : pour Thucydide, c'est une caractéristique des périodes primitives et préhistoriques que de ne pas pratiquer les plantations (5). Déjà Laerte sait le profit qu'on retire des cultures arbustives (6) et les vergers d'Alki-noos font l'admiration du poète (7). Mais les plantations s'étendirent plus encore lorsque, avec le développement du commerce,

(1) DEM., *Phaen.*, 1041. — (2) AR., *Ach.*, 181, 666.

(3) CVIII, p. 11 ; cf., à Chypre, STR., XIV, 6, 5. — (4) PLAT., *Criti.*, 111 c.

(5) THC., I, 2. — (6) OD., XXIV, 205 sq. — (7) OD., VII, 112-122.



les produits agricoles devinrent l'objet d'échanges internationaux et que l'introduction de l'économie monétaire permit de transformer en espèces sonnantes les excédents de plus en plus considérables des récoltes. Il y eut alors intérêt à remplacer le blé par des denrées plus recherchées et par suite plus rémunératrices, comme le vin et l'huile. Solon et Pisistrate encouragent en Attique les plantations d'oliviers et de vignes pour alimenter de leurs produits le commerce extérieur d'Athènes. Ainsi dès le VI^e siècle s'achève l'évolution de l'économie rurale grecque, qui est désormais en possession de ses cultures caractéristiques.

Les plantes nourricières de la Grèce, blé, vigne, olivier, sont diverses d'origine. L'olivier se trouve à l'état sauvage en Grèce; le blé et la vigne, originaires peut-être l'un de Mésopotamie, l'autre du Caucase, ont été introduits de si bonne heure dans le monde méditerranéen qu'on peut les dire plantes préhistoriques. Ces plantes diffèrent non moins par leur constitution physique. Mais elles se rapprochent par des traits physiologiques, qui expliquent leur adaptation aux régions tempérées chaudes à étés secs. Toutes, froment, vigne, olivier — et l'on y pourrait joindre le figuier et les autres arbres fruitiers, — peuvent aller chercher l'humidité profondément dans le sol et profitent des étés chauds et secs pour élaborer le gluten dans la graine et le sucre ou les substances aromatiques dans le fruit. L'originalité de l'agriculture grecque est dans cette association d'espèces végétales, dans cette combinaison des champs et des plantations (1).

Il serait intéressant de pouvoir établir dans quelle proportion se mélangent les deux éléments. Aux temps héroïques (2) comme aux temps historiques (3), lorsqu'un domaine rural est offert en récompense par l'État, il comprend en égale quantité les terres arables et les plantations de vignes et d'oliviers. La

(1) VIDAL LABLACHE. *Les genres de vie* (Ann. de Géog., XX, p. 294).
 (2) IL., IX, 579-580. — (3) DEM., *Lept.*, 491; PLUT., *Arist.*, 27.



propriété de l'Athénien Phainippos, qui a plus de 40 stades (7 kilomètres) de tour, produit 1 000 médimnes (520 hectolitres) de céréales et 800 métrètes (310 hectolitres) de vin; de plus, elle comprend des espaces boisés d'où chaque jour un convoi de six ânes emporte à la ville du bois de chauffage (1). A prendre pour le blé et le vin des rendements moyens, on peut penser que les terres cultivables y représentaient environ 25 p. 100 de la superficie totale, et que les champs de céréales occupaient environ 89 p. 100 des terres cultivables. Ce sont des chiffres analogues que nous obtenons à Héraclée dans les domaines de Dionysos, où les terres cultivées représentent environ 33 p. 100 de la surface, et dans ceux d'Athèna, où les champs de céréales représentent 89 p. 100 du terrain cultivé (2). Les proportions ont d'ailleurs varié avec les contrées et avec les époques. Dans les régions basses, au voisinage des côtes, ce sont les cultures arbustives qui l'emportent; dans les pays plus élevés, de 400 à 1 500 mètres d'altitude, il n'y a guère d'autre culture que celle des céréales. D'autre part, l'espace cultivé continue à s'étendre. Sans doute les circonstances historiques peuvent entraver le travail des champs : à Abydos, les terres restent incultes à cause des révolutions (3); en Sicile, avant Timoléon, le pays est ruiné par les dissensions intestines et les guerres entre cités (4). Mais en général les cultures gagnent sur les friches et les forêts. Le bail de Gambreion impose au preneur de défricher une terre inculte (5). Une loi chypriote donne en pleine propriété et exempte de toute redevance le terrain déboisé et défriché (6). De nombreux baux prescrivent au locataire de planter des vignes ou des oliviers : c'est d'ailleurs une excellente opération si l'on en juge par l'exemple d'un client d'Isée qui réussit à doubler ainsi la valeur de sa propriété.

Comme dans toutes les économies encore peu développées,

(1) DEM., *Phæn.*, 1040, 1045. — (2) X, I, p. 193 sq.

(3) ARSTT., *Æc.*, II, 1348. — (4) DS., XVI, 83. — (5) X, I, p. 257.

(6) STR., XIV, 6, 5.



le cultivateur grec cherche à avoir sur son fond tout ce dont il a besoin. Ses champs, ses vignobles et ses olivettes, ses moutons et ses bœufs, ses bois lui donneront de quoi se nourrir, se vêtir, se construire une demeure et se fournir d'outils et d'ustensiles. C'est le régime de l'αὐτάρχεια, dans lequel chaque domaine se suffit à lui-même, sans rien demander, ni rien donner en échange au domaine voisin. Toutefois l'essentiel de la culture est de fournir le pain quotidien : aussi les céréales tiennent-elles partout la première place. Ce sont presque exclusivement le froment et l'orge.

Les Grecs connaissaient de nombreuses variétés de froment; mais leurs classifications se fondent non sur des caractères botaniques, mais sur des particularités de culture ou d'emploi, et les descriptions qu'en donnent les agronomes sont si peu précises qu'il nous est impossible aujourd'hui de les identifier. L'espèce la plus répandue est un blé d'hiver, blé dur aux épis barbus, à la paille pleine ou demi-pleine. Le froment est la céréale nécessaire à la nourriture humaine : c'est à l'usage du pain qu'on reconnaît les peuples civilisés (1). Mais, bien qu'elle soit considérée comme moins nutritive (2), l'orge occupe plus d'espace encore, non seulement parce qu'elle sert aussi à la nourriture des animaux, mais surtout parce qu'elle est une plante rustique qui vient dans presque tous les sols et ne craint pas les terres légères, calcaires ou siliceuses. En 329, la production de l'Attique en céréales a été d'environ 192 000 hectolitres (3), dont environ 28 000 de froment, soit à peu près six fois plus d'orge que de froment, et, en tenant compte du rendement plus élevé pour la première que pour le second, on a à peu près cinq fois plus de terresensemencées en orge qu'en froment. La proportion varie selon les régions : dans cette même année, à Lemnos les champs d'orge sont de trois à quatre fois plus étendus que les champs de blé; à Imbros, les seconds

(1) **LXXVI**, p. 17-8. — (2) **ARSTT.**, *Probl.*, XXI, 927.

(3) **II**, II, 83 : b ; **XI**, VII (1883), p. 387 ; **VIII** (1883), p. 194.



sont presque le double des premiers, tandis qu'à Salamine on n'a semé que de l'orge.

On voudrait savoir ce qu'était la production des céréales, mais avec des données rares et incertaines, il n'est pas possible de construire des statistiques précises et exactes. Il ne faut pas prendre au sérieux les doléances des paysans de la comédie qui se plaignent de récolter moins qu'ils n'ont semé (1), mais il ne faut pas davantage croire aux rendements merveilleux que l'on attribue d'ordinaire aux pays lointains et peu connus (2). Il faut s'en tenir à des rendements moyens, presque médiocres, et l'on est sans doute assez près de la vérité en supposant une récolte de dix à douze hectolitres à l'hectare. C'était pour l'ensemble de la Grèce une production bien faible. Si en effet on calcule que la consommation était d'environ trois hectolitres de grains par an et par tête, que les terres arables ne représentaient guère que de 25 à 30 p. 100 de la superficie totale et qu'en outre, avec l'assolement biennal qui est de règle, la moitié de ces terres est chaque année en jachère, on arrivera à cette conclusion que la récolte était déficitaire dès que la densité de population dépassait de 40 à 60 habitants par kilomètre carré. Assurément ces chiffres n'étaient pas toujours atteints : il semble bien qu'au milieu du v^e siècle la Laconie et la Messénie comptaient un peu moins de 40 habitants par kilomètre carré ; à plus forte raison les régions montagneuses, moins fertiles et moins cultivées, n'atteignaient-elles pas à la même densité. Mais le minimum indiqué est vite dépassé dès qu'on a une agglomération urbaine : en Attique, les évaluations les plus faibles donnent au moins, au v^e siècle, 90 habitants par kilomètre carré (3), et il est probable qu'il ne faut pas reculer devant les chiffres de 200 à 240 par kilomètre carré (4).

(1) MEN., fr. 4 ; PHILEM., fr. 4, 6. Cf., LGS., III, 30.

(2) HDT., I, 193 ; TH., II. P., VIII, 7, 4 ; STR., XV, 3, 11 ; XVI, 1, 14.

(3) XLII, p. 100. — (4) CLX, p. 273-293.



C'est bien en Attique que l'agriculture grecque apparaît avec les traits les plus accusés : d'une part la culture des céréales est insuffisante à nourrir la population qui doit faire venir le blé du dehors, d'autre part les vignobles et les olivettes donnent des produits abondants et excellents qui s'exportent et se vendent bien. Il y aura tendance à accroître les plantations qui donnent des revenus supérieurs et à se fier pour le blé aux fournitures de l'étranger. Mais cette situation n'est pas sans danger. La question des subsistances est, à Athènes, une préoccupation constante. C'est une de celles qui doivent retenir l'attention de l'homme d'État (1) et elle est inscrite chaque mois à l'ordre du jour de la première assemblée (2). Toute une série de lois assurent le ravitaillement du marché et protègent le consommateur contre l'accaparement et la spéculation. Il est interdit à tout marchand domicilié en Attique de porter du blé ailleurs qu'à Athènes (3), interdit de consentir un prêt à la grosse aventure sans que l'emprunteur s'engage à ramener un chargement de blé ou d'autres denrées utiles (4), interdit d'acheter à la fois plus de cinquante mesures de blé (5). Les *épimélètes de l'emporion* veillent à ce que les deux tiers du blé débarqué au Pirée soient dirigés sur la ville et qu'un tiers seulement puisse être réexporté (6); les *sitophylakes* surveillent les cours pour que le blé soit toujours cédé au plus juste prix et qu'un rapport convenable existe entre le prix des grains et celui de la farine, entre celui de la farine et celui du pain (7). D'autre part, la politique extérieure d'Athènes vise les régions productrices de céréales, l'Égypte, la Sicile, le Pont Euxin. C'est pour avoir des grains qu'elle soutient les Égyptiens révoltés contre la Perse après la seconde guerre médique, qu'elle organise l'expédition de Sicile. En Russie, elle

(1) XEN., *Mem.*, III, 6. — (2) ARSTT., *Αθ. πολ.*, 43, 4.

(3) DEM., *Phorm.*, 918 ; *Lacrit.*, 941 ; LYCURG., 27.

(4) DEM., *Lacrit.*, 941. — (5) LYS., *Frum.*, 5.

(6) ARSTT., *Αθ. πολ.*, 51, 4. — (7) ARSTT., *Αθ. πολ.*, 51, 3.



entretient des relations de bonne amitié avec les petits souverains de Crimée, qui ont accordé aux marchands athéniens le privilège de charger les premiers et l'exemption des taxes d'exportation. Surtout elle se préoccupe de maintenir libre la route du blé : toute la lutte entre Athènes et Philippe gravite autour de la possession des détroits, c'est-à-dire de la voie par où les convois de céréales, sous la protection de la flotte athénienne, viennent de la mer Noire au Pirée.

La question des subsistances est particulièrement grave à Athènes, mais elle existe dans presque tous les États grecs. La Grèce, incapable de se nourrir, dépend en partie de l'étranger. C'est une question qui, pour n'avoir été indiquée par les historiens grecs qu'en passant, n'en est pas moins une des raisons déterminantes de la politique étrangère des cités grecques.

IV

L'EXPLOITATION DE LA MER.

Il semble impossible de concevoir la vie grecque sans activité maritime. Et cependant les Hellènes ont été d'abord des terriens. Le mot de « mer », que possède le groupe nord-occidental des langues indo-européennes, est inconnu du grec. Lorsque les Hellènes ont voulu désigner la mer, ils ont créé des mots figurés et ont dit « l'élément salé » ἄλς, ou la « surface plane » πέλαγος, ou le « chemin » πόντος (1). Mais bien vite les Hellènes se mirent à exploiter la mer. Non seulement le pays les y invitait, mais ils y rencontraient des peuples navigateurs, si familiers avec les choses de la mer qu'on disait proverbialement, en parlant de ceux qui feignent de ne pas connaître ce qu'ils savent le mieux : « Le Crétois ignore la mer » (2). Parler des dangers de la mer et des risques de la navigation semble de bonne heure ne plus être qu'une formule littéraire (3).

(1) XLV, p. 16. — (2) STR., X, 4, 17. — (3) ALCIPHR., I, 3, 1.



La mer fournit aux Grecs d'importantes ressources. Sans parler de la pourpre qu'à la suite des Phéniciens les Grecs pêchaient en particulier sur les côtes de Laconie (1), ou des éponges qu'on allait chercher sur les rives de l'Hellespont et sur celles de Lycie (2), la mer fournit des denrées alimentaires. D'abord le sel. Les premiers Hellènes, chasseurs et pasteurs, se nourrissant de viande et de lait, pouvaient se passer plus facilement de sel, et l'on parlait d'un temps où l'usage n'en était pas connu: c'est pourquoi, disait-on, on offrait aux dieux de la farine non salée. Mais lorsque les céréales furent devenues la base de l'alimentation, le sel apparut comme un produit de première nécessité. On le récoltait sur presque toutes les côtes et on savait en distinguer diverses qualités: le sel de l'Attique et de l'Eubée était un sel assez doux et très soluble que l'on préférait pour la table; le sel de Mégare (3), plus âpre, convenait mieux aux salaisons.

Les Grecs sont fort amateurs de salaisons. Ils ne connaissent d'ailleurs pas d'autre procédé de conservation des denrées périssables. On sait faire des conserves salées de légumes et de fruits, mais surtout on fait mariner les poissons dans la saumure. La pêche est une des grandes ressources alimentaires. Dans toute ville grecque, le marché aux poissons est un des coins les plus fréquentés; c'est là que le rival de Cléon médite ses grandes opérations d'accaparement de condiments pour les sardines (4), et les comiques ne tarissent pas sur les roueries des marchands qui cherchent à vendre comme frais les poissons pêchés depuis longtemps (5). On consomme une multitude de poissons, surtout les sardines, les anchois, les thons; on y joint les poulpes et les calmars, les huîtres et tous les *frutti di mare*. Il n'est pas un point

(1) **XXIX**, s. v. *Purpura*; **LXXX**, I, p. 415, sq.

(2) **XXIX**, s. v. *Spongia*. — (3) **AR.**, *Acharn.*, 700.

(4) **AR.**, *Eq.*, 676-679. — (5) **ATH.**, VI, 225 c.



de la côte où l'on ne trouve des pêcheurs, mais il est des ports où la majorité de la population vit de cette occupation : c'est par exemple Tarente et plus encore les villes de la Propontide et des détroits, Cyzique et Byzance (1). Là s'organise la grande pêche pour capter les bancs qui descendent de la mer Noire par le Bosphore. Dès que les guetteurs ont signalé l'arrivée des thons, tous les pêcheurs barrent le passage avec des filets (2) et halent les poissons qu'on assomme à coups de gaffe (3). Tout ne peut être consommé sur-le-champ : une grande partie est mise dans la saumure. Byzance est un des centres de fabrication de salaisons. Tous les pays riverains de la mer Noire préparent les conserves d'esturgeons et de thons, les fameux *ταρίχη ποντικὰ*, dont Olbia est le grand marché (4).

Avant tout, la mer est pour le Grec la voie principale de communication. Les progrès de la navigation ont été continus. A l'origine, les Grecs d'Homère usent du même vaisseau que les Égéens : c'est une barque non pontée, à la proue relevée et à la poupe plus basse, marchant à la voile et à la rame, dirigée avec un gouvernail primitif fait de deux rames à l'arrière. Ces petits bateaux sont des embarcations légères, promptes à chavirer et incapables de transporter beaucoup de voyageurs et beaucoup de marchandises. Aussi se risque-t-on peu à affronter la haute mer : on suit le plus possible les côtes et on passe du continent à une île, et d'une île à l'autre, en réduisant au minimum les trajets maritimes, quitte à allonger les portages. Troie commande le passage qui va de la mer Égée à la Propontide en évitant les vents et les courants contraires des Dardanelles (5), Mycènes la route qu'empruntent les voyageurs entre le golfe de Corinthe et le golfe d'Argos.

(1) ARSTT., *Pol.*, IV, 1291 h. — (2) ALCIPHON, I, 20, 1-2.

(3) **XXIX**, s. v. *Piscatio*, p. 491.

(4) STR., III, 2, 6; VII, 6, 2; ATH., III, 116 a-121 e.

(5) **LXXVII bis**, p. 466, 468; **LXXX**, I, p. 81.



Le bateau de l'époque classique garde la silhouette générale de celui d'autrefois. Mais il gagne en sécurité parce qu'il est ponté, et il augmente soit son tonnage, soit sa vitesse. On distingue en effet deux types de navires, les « bateaux ronds », qui sont les bâtiments de commerce, et les « bateaux longs », qui sont les vaisseaux de guerre. Les premiers sont plus larges, plus ventrus pour recevoir plus de marchandises; ils arrivent à porter en poids 10000 talents, ce qui correspond à une capacité de 250 à 260 tonnes; la coque en est pesante pour faire contrepoids à l'effort du vent sur la voilure, car ils marchent uniquement à la voile pour réduire la dépense qu'occasionnent les rameurs, et ils ne portent que quelques rames dont on se sert pour tourner le bateau au vent, mais qui ne suffisent pas à le faire marcher. Les seconds, qui recherchent surtout la vitesse et l'aisance d'évolution, se développent en longueur de façon à aligner sur leurs bords le plus grand nombre possible de rameurs, la voile ne servant ici que d'auxiliaire. Le nombre de rameurs est encore accru par la disposition des bancs superposés. Au vaisseau long portant vingt-cinq rameurs à chaque bord, dont les Phocéens passaient pour s'être servis les premiers chez les Grecs (1), se substitue peu à peu la dière, dont on attribuait l'invention aux marins d'Érythrées (2), mais que connaissait déjà le rédacteur du *Catalogue des vaisseaux* (3), et qu'on pense reconnaître sur des vases du Dipylon (4), puis la trière dont l'usage est répandu parmi les marines grecques par les Corinthiens (5), si même ils ne l'ont pas inventée (6).

En même temps que les vaisseaux se transforment, il faut améliorer les abris et les ports. Les premières embarcations étaient assez légères pour qu'on les mît à sec sur le rivage dès

(1) ИДТ., I, 163. — (2) PLIN., *H. N.*, VII, 207. — (3) IL., II, 510.

(4) XXV, XIX (1899), pl. VIII; XXIX, s. v. *Navis*, fig. 5265, 5266; XXXVII, I, p. 275.

(5) ТНС., I, 13. — (6) ИДТ., II, 159.



qu'on s'arrêtait le soir. Aussi préférerait-on les plages de sable, sur lesquelles il est facile de halier les barques : le plus ancien port d'Athènes est la plage du Phalère. Mais lorsque les navires eurent un plus grand tirant d'eau, on ne songe plus à les tirer à terre à chaque escale; on adopte alors les ports en eau profonde : pour les trières athéniennes s'aménagent les rades de Munychie et du Pirée. L'installation d'un port comporte des quais avec bornes d'amarrage, des môles pour protéger de la houle du large, des cales sèches (*νεώσοικοι*) pour les navires qui ne prennent pas la mer. Si les aménagements les plus complets datent des temps hellénistiques, dès le iv^e siècle, le Pirée, avec son port marchand et son port militaire, son môle et ses quais bordés de portiques et de halles, ses loges de trière et son magasin à agrès, a tous les organes essentiels d'un grand port.

Avec un matériel plus perfectionné et des abris mieux aménagés, on peut risquer les longs voyages. Ce n'est pas que l'on ait renoncé complètement aux anciennes pratiques. La voie de terre est encore en bien des cas préférée à la voie de mer : Oropos reste, comme le Pirée, une des échelles d'Athènes et reçoit les blés de l'Eubée qui prennent la route de Décélie, plutôt que d'aller tourner le cap Sounion, pour gagner du temps et réduire les frais (1). Le cap Malée continue à être tenu pour un obstacle redoutable, surtout dans la mauvaise saison : les Athéniens craignent de ne pouvoir ravitailler en hiver leurs troupes devant Pylos (2).

Plutôt que de rechercher la ligne droite, on continue à suivre les côtes et à passer d'île en île, d'autant que les escales fréquentes permettent en cours de route de prendre des passagers ou de charger des marchandises. Dans la mer Égée, la route du nord va vers Chios et Lesbos, la route du sud vers Samos. Pour aller d'Athènes, en Égypte, on traverse la mer

(1) ΔΙΣΚΑΡΩ., 7; ΤΗΣ., VII, 28; VIII, 95. Cf. Épidauré par rapport à Argos, ΤΗΣ., V, 53. — (2) ΤΗΣ., IV, 27.



Égée et l'on va toucher à Rhodes, à Phasélis, à Chypre, aux ports phéniciens : c'est dans les eaux de Chypre, que les Lacédémoniens guettent les convois qui amènent les blés d'Égypte à Athènes (1). Les Péloponnésiens usent d'une voie plus directe par Cythère et la Crète, d'où l'on gagne soit la Cyrénaïque, soit le delta du Nil. La route du Pont, de même, s'écarte peu des côtes : du golfe Saronique, on double la pointe de l'Attique, et on emprunte l'Euripe où l'on s'arrête à Oropos (2), à Chalcis (3), à Histiaia (4); on touche la Thessalie au port de Pagases (5), puis on longe la Macédoine et la Thrace, abordant à l'occasion aux ports de Potidée, d'Olynthe, d'Eion, échelle d'Amphipolis, et on atteint l'Hellespont; les courants et les vents contraires obligent souvent à relâcher à Sestos ou à Abydos; enfin Byzance est la dernière escale avant de pénétrer dans le Pont Euxin.

En même temps que la technique des constructions navales et l'aménagement des ports, la science de la navigation a fait des progrès. Les observations scientifiques ont corrigé l'empirisme primitif. Si certains croient encore pouvoir par des formules magiques agir sur les vents (6), les navigateurs ont appris, en étudiant le régime, à utiliser ceux qui sont favorables (7) et à éviter ceux qui sont contraires (8). On recueille avec soin les renseignements dont peuvent avoir besoin les gens de mer : Timosthénès, navarque de Ptolémée II, écrit en dix livres un traité sur les ports, qui, comme nos Instructions nautiques, donne toutes les indications utiles sur les distances, le régime des vents, les mouillages (9). Les traversées sont plus rapides. Au ^ve siècle, un navire peut faire environ 230 kilomètres en vingt-quatre heures, soit neuf à dix kilomètres à

(1) THC., VIII, 35. — (2) THC., VII, 28; VIII, 55; DICEARQ., 7; STR., IX, 2, 6.

(3) DICEARQ., 29. — (4) XEN., *Hell.*, V, 4, 56.

(5) XEN., V, 4, 56; STR., IX, 5, 15; HERMIPP., ap. ATH., I, 27 f.

(6) PAUS., II, 12, 1; HSCH., s. v. Ἀνεμοχοῖται. — (7) THC., II, 84.

(8) HDT., VII, 168; DEM., *Phil.*, I, 48; *Chers.*, 93.

(9) STR., IX, 3, 16; XCXXIV, p. 153.



l'heure (1). Du Pirée, on gagne Éphèse en deux jours (2), Lampsaque en quatre, Byzance en cinq, Odessos en huit (3). On met trois jours et deux nuits pour traverser le Pont dans sa plus grande largeur (4). Le courrier qui annonce à Sparte la victoire d'Aigos Potamos a fait le trajet en trois jours (5). La route de mer est d'autant plus fréquentée que les prix de passage sont peu élevés : il n'en coûte que deux oboles pour passer du Pirée à Égine, que deux drachmes pour aller d'Attique en Égypte ou sur les côtes du Pont (6). Le fret est également à bon marché : les frais de transport des tuiles de Corinthe à Eleusis ne représentent que 4 p. 100 du prix d'achat (7). Même lorsque les prix semblent très élevés, ils restent insignifiants si on les compare aux frais de transport par terre : un bloc de tuf, dont la taille dans la carrière a coûté 61 drachmes, paie pour le fret du port de Léchaion à celui de Kirrha 224 drachmes, soit environ 370 p. 100, et 420 drachmes pour le transport, par la route, du port à Delphes, soit environ 690 p. 100 (8). Le trajet maritime est d'une quarantaine de milles, le trajet terrestre d'une quinzaine de kilomètres.

Les voyages maritimes deviennent ainsi de plus en plus aisés et de plus en plus fréquents. Il n'est pas un Grec qui ne soit prêt à entreprendre les plus longues traversées. La mer est, autant que le continent, la patrie du Grec, et l'on comprend le mot de Platon, comparant les hommes aux grenouilles groupées autour d'une mare (9).

V

LA NATURE ET L'EFFORT HUMAIN.

Les pays grecs étaient sans conteste un milieu propice au

(1) ΗΔΤ., IV, 86; cf. ΤΗΣ., II, 97; LYCURG., 70; LXXX, I, p. 87.

(2) Cf. ΤΗΣ., III, 3. — (3) LXXXVII, p. 260, carte n° 1.

(4) ΗΔΤ., IV, 86. — (5) XEN., *Hell.*, II, 1, 30.

(6) PLAT., *Gorg.*, 511 d. — (7) II, II, 834 b, l. 71-73.

(8) XI, XXVI (1902), p. 57. — (9) PLAT., *Phæd.*, 109 b.



développement de la civilisation. Aux avantages généraux qu'offrent tous les pays tempérés, la Grèce ajoute son extrême diversité. A chaque page de notre étude, c'est sur ce caractère de variété que nous avons insisté, variété du sol et des paysages, variété du climat, variété de la flore et des cultures. Même variété par suite dans la vie des populations : aux multiples aspects de la nature correspondent les multiples aspects de l'activité humaine. Il n'est pas un peuple de Grèce qui puisse se ramener à un type uniforme. Partout on trouve mélangées, dans des proportions d'ailleurs variables, les diverses formes du travail. Le contact incessant de groupes humains dont les qualités comme les occupations s'opposent et se complètent, ne pouvait que susciter la curiosité et éveiller l'intelligence de tous.

Mais si, en Grèce, la nature aide l'homme, il faut plus encore que l'homme s'aide lui-même. Le progrès est en fonction des efforts faits par l'homme pour maîtriser la nature. En Égypte, la conservation et la distribution de l'eau ont de bonne heure créé des liens sociaux ; mais le tellah égyptien pouvait se reposer sur la crue du fleuve et la fertilité du limon ; bercé par le rythme régulier des inondations, il s'endort dans la nonchalance d'une vie trop facile, si bien que la civilisation égyptienne semble s'arrêter aussitôt que née et, sans en exagérer la fixité, elle reste à peu près la même du haut empire memphite à l'occupation romaine. Tout au contraire, le Grec est obligé de lutter sans cesse pour maintenir les conquêtes qu'il a faites sur la nature. Qu'il néglige un instant les multiples travaux d'appropriation, et c'est la civilisation qui recule. Le sol qu'on laisse inculte se dégrade ; les terres que ne retiennent plus les murs de soutènement sont entraînées par les eaux torrentielles ; les bas-fonds, dont les canaux de drainage cessent d'être entretenus, redeviennent des marécages où sévit la malaria. La nature abandonnée à elle-même rendrait bientôt le pays inhabitable.



Il faut donc renoncer à un déterminisme géographique, qui prétendrait expliquer par le milieu la civilisation grecque. Dans ce même pays où les conditions naturelles restent les mêmes, toute la vie se transforme dès que les peuples changent. L'action de l'homme tient ici une place prépondérante. De l'étude du pays qui nous a appris de quoi il était capable, il nous faut passer à celle des peuples, qui ont su faire de ces possibilités des réalités.



DEUXIÈME PARTIE

LES PEUPLES

CHAPITRE PREMIER

LES RACES ET LES PEUPLES

I

LES DONNÉES LÉGENDAIRES.

« Les nations ne conservent pas plus que les individus le souvenir de leurs premiers jours » (1). Sur l'histoire primitive des pays qui devinrent la Grèce, les Grecs eux-mêmes ne savaient rien. Ils se contentaient des récits mythologiques où les aventures des mortels se mêlaient aux aventures des dieux. Lorsque les légendes avaient été recueillies dans des œuvres comme les poèmes homériques, que leur mérite littéraire imposait à la connaissance et à l'étude de tous les Grecs, elles paraissaient indiscutables. Thucydide, lorsqu'il étudie rapidement la Grèce primitive (2), puise dans Homère les données de son argumentation ; et pourtant il fait un louable effort de reconstruction, en utilisant, pour l'interprétation des textes, tout ce que lui fournissent les sciences auxiliaires de l'histoire : géographie, ethnographie comparée et même archéologie. Aristote, lorsqu'il veut tracer le tableau de l'Athènes primitive (3), cherche à reconstituer les institutions anciennes d'après celles de son temps et relève les survivances comme indices ou

(1) L. MÉNARD, *Hist. gr.*, I, p. 54. — (2) *Thuc.*, I, 2-12.

(3) *ARIST.*, *Αθ. πολ.*, 1-3.



témoignages de ce qui existait autrefois. Ainsi l'histoire des temps primitifs dans Thucydide ou Aristote n'est qu'un travail de reconstruction, tout aussi hypothétique que celui des érudits modernes. Ce serait se tromper étrangement que d'invoquer comme un témoignage historique ce qu'ils disent de la Grèce de Minos ou de l'Athènes présolonienne.

A défaut d'une histoire écrite par les anciens, les modernes ont pensé pouvoir utiliser les légendes et, par un travail patient d'exégèse, retrouver sous les ornements mythiques la trame historique. Ces tentatives de reconstitution, pour ingénieuses qu'elles soient très souvent, semblent vouées à l'insuccès.

La plus ancienne histoire grecque prend volontiers la forme de généalogies. Les grandes familles avaient intérêt à dresser la liste de leurs aïeux et à faire remonter leur origine à un héros ou à un dieu. Dans Homère, les guerriers se vantent de leurs ancêtres (1) et Hésiode construit sa *Théogonie* comme un poème généalogique. Les premiers logographes ne font que suivre les poètes : Acousilaos, Phérécyde, Hécatée écrivent des généalogies. Comme Hésiode, Acousilaos débute par le chaos pour arriver ensuite aux dieux, puis aux héros et aux hommes. De ces généalogies mythiques, on a cherché à extraire des données historiques, en remarquant que les anciens avaient voulu traduire par la parenté entre les héros les affinités de peuples et de races. Ainsi Hellen, père de tous les Grecs, a trois fils, Aiolos, Doros et Xouthos et de ce dernier naissent Achaïos et Ion. C'est là sans aucun doute la division traditionnelle en Éoliens, Doriens, Achéens et Ioniens, et, si Achaïos et Ion sont frères, c'est l'indice de l'origine commune des Achéens de l'épopée et des Ioniens de l'âge classique. De même, si Aiolos a pour fils Magnès (2), éponyme des Magnètes, et pour filles Tanagra (3) et Arnè (4), qui donnent leur nom à des villes béotiennes, c'est l'indication que les

(1) Par ex. IL., XIII, 447-453; XXI, 84-86. — (2) PAUS., VI, 21, 11.

(3) PAUS., IX, 20, 1. — (4) PAUS., IX, 40, 5.



Thessaliens et les Béotiens sont de race éolienne. Ainsi comprises, les généalogies mythiques nous instruiront sur les parentés ethniques,

Si le héros personnifie le peuple, les aventures du héros seront la traduction mythique de l'histoire du peuple. Thésée héros de Marathon, est l'auteur du *synécisme*, qui a créé l'État athénien : si l'on traduit la légende en histoire, on dira que le mouvement unitaire, commencé avec la tétrapole marathonnienne, s'est achevé lorsque celle-ci se fut annexé les autres villages de l'Attique (1). De même on interprétera les voyages des héros par des migrations de peuples. Le retour des Héraclides, rentrant à Argos d'où les a chassés Eurysthée, n'est autre chose que l'invasion des Doriens dans le Péloponnèse : Pausanias emploie indifféremment pour parler de ces faits la terminologie mythique ou historique.

On a cherché encore à dégager des données historiques du déplacement des légendes elles-mêmes. Que le même mythe ou le même culte se retrouve en divers points de la Grèce, et on conclura que l'un ou l'autre ont été transportés par un peuple déterminé qui a laissé ainsi des traces de ses migrations. L'expansion du culte d'Héraklès, que l'on considère comme le héros dorien par excellence, marquera les progrès de l'invasion dorientale. La dispute d'Apollon et d'Héraklès pour la possession du trépied prophétique (2), ou la réorganisation par Héraklès, qui de son pied mesure le stade (3), des jeux établis en l'honneur de Pélops (4), symbolisera l'installation des Doriens dans les sanctuaires de Delphes et d'Olympie, d'où ils éliminent les anciens occupants. Si l'on croit reconnaître en Thessalie la première Argos où a régné Agamemnon, qu'on retrouve à Chéronée comme objet de culte le sceptre d'Agamemnon et qu'on recueille enfin la tradition homérique d'Agamemnon roi de Mycènes, on n'aura pas de peine à imaginer un peuple

(1) **XXIX**, s. v. *Tetropolis*. — (2) PAUS., VIII, 37, 1 ; X, 13, 7.

(3) A. GEL., *N. A.*, I, 1. — (4) PAUS., V, 8, 3 ; VIII, 48, 1.



parti de Thessalie, séjournant quelque temps en Béotie et s'établissant finalement en Argolide, qui aurait emporté avec lui le culte de son héros ou plutôt de son dieu, Zeus Agamemnon (1).

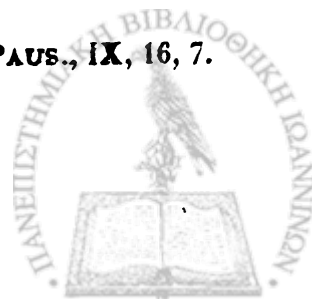
Voilà quelques-uns des aspects sous lesquels se présente l'utilisation des données mythiques. Les érudits qui se sont livrés à ces recherches ont dépensé infiniment de talent et parfois, par l'accumulation des hypothèses et l'ingéniosité des rapprochements, ils entraînent l'adhésion de leurs lecteurs. Il faut cependant savoir résister à la séduction des beaux systèmes et soumettre à un examen attentif leur argumentation.

Il importe d'abord de ne pas oublier que tout récit transmis simplement par la tradition orale se transforme rapidement, de telle sorte qu'il est impossible d'y reconnaître les faits authentiques. Polybe déjà avait noté l'incertitude des traditions qui passent de bouche en bouche pendant plusieurs générations (2). Les ethnographes modernes, qui pensent avoir déterminé expérimentalement la valeur de la tradition orale, estiment que « le souvenir d'un fait historique ne se maintient chez les collectivités ne faisant pas usage de l'écriture que pendant une durée de cinq à six générations, soit 150 ans en moyenne et 200 au maximum » (3). Comme un intervalle plus considérable sépare les événements rapportés par la légende et les plus anciens écrivains, nous pourrions écarter *a priori* tous les récits mythiques sans plus ample examen.

L'incertitude de la tradition s'accroît avec les variantes sans nombre que présente une même légende. Jamais, dit Pausanias, les Grecs ne sont d'accord sur un récit mythique (4). Comment les exégètes modernes seraient-ils plus heureux pour se reconnaître au milieu de ces données contradictoires ? Ainsi Euripide donne pour la descendance d'Hellen un tableau généalo-

(1) CXVIII, p. 29. — (2) POL., IV, 2.

(3) VAN GENNEP, *La formation des légendes*, p. 163. — (4) PAUS., IX, 16, 7.



gique tout différent de la vulgate (1) : pour lui, Ion est fils d'Apollon, et de l'union de Xouthos et de Créuse sont nés Doros et Achaïos. Il est facile ici de trouver la raison des modifications apportées au thème traditionnel : le poète athénien veut accorder aux Ioniens une origine divine, qui légitimera la prétention d'Athènes à dominer la Grèce, et du même coup rejeter dans l'ombre les Doriens, qui ne sont plus les descendants d'Hellen qu'à la deuxième génération. Mais, dans bien des cas, aucune explication ne vient nous guider. Comment, par exemple, choisir entre les diverses ascendances de Téménos, l'éponyme des rois d'Argos ? La tradition courante en fait un Héraclide, mais, à Stymphale, on le disait fils de Pélasgos (2), à Psophis, fils de Phégeus, lui-même apparenté à Pélasgos (3). D'un côté on le tiendra pour un héros dorien, de l'autre pour un vieux héros national d'Argos, et on conclura, ou bien à la persistance en Argolide d'une population indigène, ou bien à l'ascendant pris sur les indigènes par les envahisseurs doriens.

Le mythe, d'ailleurs, représente-t-il vraiment une tradition orale et des souvenirs populaires ? Le plus souvent il semble être d'origine savante et il fut imaginé pour rendre compte de faits dont on ne trouvait pas la véritable explication. Le héros éponyme n'a pas donné son nom au peuple ou à la ville, mais il a été créé d'après le nom du peuple ou de la ville : quel intérêt à noter par exemple que Rhodo a eu d'Hélios trois fils, Camiros, Ialysos et Lindos (4) ? La légende ne trouve pas sa confirmation dans les faits observés à l'époque classique, car elle a pu être imaginée précisément pour expliquer ces faits. Ainsi les temps classiques connaissent deux Achaïe, celle de Phthiotide et celle des côtes méridionales du golfe de Corinthe, et d'autre part les poèmes homériques font des Achéens les sujets d'Agamemnon et de Ménélas : ne serait-ce pas pour rajuster ces diverses données qu'on a créé l'histoire des migra-

(1) EUR., *Ion.*, 1575 sq. — (2) PAUS. VIII, 22, 2.

(3) PAUS., VIII, 24, 10. — (4) PD., *O.*, VII, 71-74.



tions achéennes ? Les Achéens, venus de Phtiotide, s'installent avec Pélops dans le Péloponnèse, puis, chassés de Laconie par les Doriens, ils cherchent refuge au nord-ouest de la péninsule, d'où ils chassent les Ioniens vers l'Asie. Les ressemblances constatées entre les dialectes chypriote et arcadien ont pu donner cours à la légende d'Agapénor de Tégée colonisant Paphos (1). Le groupement des villes ioniennes et des villes achéennes en douze cités a fait supposer que les Ioniens étaient partis d'Achaïe (2). Les détails singuliers que l'on retrouve à la fois dans le costume des Lydiens et dans celui des Étrusques ont fait croire que ces derniers étaient venus par mer d'Asie Mineure en Italie (3).

Toutes ces ressemblances, notées par les anciens, ont leur intérêt et elles peuvent fournir des arguments à telle ou telle thèse. Nous devons à notre tour les retenir et en tenter l'explication. Mais nous n'avons pas à tirer argument de la tradition légendaire qui n'ajoute absolument rien aux faits constatés. Vouloir reconstruire l'histoire primitive des peuples grecs d'après les légendes mythologiques, c'est entreprendre un travail dont les résultats ne pourront jamais être qu'hypothétiques. Le seul intérêt de la légende est de nous apprendre comment les Grecs des temps classiques se figuraient leurs origines ; il ne faut rien lui demander de la réalité des faits.

II

LES DONNÉES LINGUISTIQUES.

La répartition des Grecs en groupes ethniques, que traduit la généalogie des fils d'Hellen, a eu pour principe dans l'antiquité le groupement des parlers locaux en familles linguistiques. Pour les anciens, race et langue se confondent. Déjà l'auteur des vers interpolés de l'*Odyssée* sur les villes

(1) PAUSE., VIII, 5, 2 ; VIII, 53, 7. — (2) HDT., I, 146. — (3) HDT., I, 94.



crétoises (1) fait de la diversité des langues l'indice de la diversité des peuples, et Strabon fonde sur les dialectes son classement des ἔθνη (2). Les linguistes modernes, mieux armés par la grammaire comparée, ont poussé plus loin l'étude des parlers grecs, et, à côté des trois groupes reconnus par les anciens, ionien, éolien et dorien, ils en ont distingué un quatrième, l'arcado-chypriote.

Les trois dialectes qui composent ce dernier groupe, l'arcadien, le chypriote et le pamphylien, ont entre eux des ressemblances qui permettent d'affirmer leur dérivation d'une même langue commune. Cette langue commune pourrait bien être la plus ancienne des langues grecques parlées dans les Balkans. Disloquée par les invasions, elle n'a pu se maintenir que dans des régions qui, soit par leur isolement dans la montagne comme l'Arcadie, soit par leur éloignement comme Chypre ou la Pamphylie, ont perdu contact avec les autres pays grecs, où les envahisseurs imposaient de nouveaux parlers (3).

L'ionien, à l'époque historique, est parlé en Eubée, dans les Cyclades, à l'exception des îles du sud, sur les côtes d'Asie Mineure d'Halicarnasse à Phocée, enfin dans les colonies de Chalcidique, du Pont, d'Italie, de Gaule qu'ont fondées les villes d'Eubée et d'Asie Mineure (4). Il faut y joindre Athènes : bien que le dialecte attique garde une physionomie plus archaïque, il est évidemment de même origine que l'ionien d'Asie (5). Le groupe ionien est remarquable par son unité. Sans doute on peut noter des diversités régionales : les villes d'Eubée n'ont pas exactement le même parler que les villes d'Asie, et chez celles-ci Hérodote connaît quatre dialectes (6). Mais, si la langue parlée maintient des formes locales, la langue écrite les ignore. Civilisés de bonne heure, liés les uns aux autres par de

(1) OD., XIX, 172. — (2) STR., VIII, 1, 2. — (3) XLV, p. 87-90.

(4) XLV, p. 76. — (5) XLV, p. 79, 87. — (6) HDT., I, 142.



multiples relations commerciales ou intellectuelles, les Ioniens ont su bien vite la valeur d'une langue commune, comprise et parlée de tous. Cette langue, fixée par l'usage officiel est une langue de civilisation, la première en date dans le monde grec, et, adoptée par les écrivains, elle donnera la première prose littéraire (1).

Les dialectes éoliens se répartissent en trois groupes, l'éolien d'Asie, parlé sur les côtes d'Asie Mineure, de Phocée à l'Hellespont, connu pour nous presque uniquement par le parler de Lesbos, le thessalien, dont les nombreuses variétés se ramènent à deux types, celui de Thessaliotide et celui de Pélasgiotide, et le béotien, qui, au contraire, a une réelle unité. L'éolien ne constitue pas un ensemble très unifié. Telle forme se rencontrera seulement dans le thessalien et le béotien, telle autre dans le béotien et l'éolien, telle autre dans le thessalien et l'éolien. Il n'y a pas de traits communs aux trois groupes. Le thessalien semble occuper une situation intermédiaire entre le béotien et l'éolien d'Asie (2).

Les dialectes de l'ouest sont généralement réunis, mais leur groupement est factice. On a tort de les appeler doriens. Les anciens réservaient à ce terme un sens plus restreint et plus précis, et au contraire donnaient au terme d'éolien plus d'extension que les linguistes modernes. Pour Strabon, tous les peuples au nord de l'isthme, à l'exception des Mégariens, des Athéniens et des Doriens de Doride parlent éolien (3). En fait, les parlers occidentaux se divisent en deux groupes, celui du nord-ouest qui comprend la Phocide, la Locride, l'Étolie, l'Acarmanie, l'Épire et, dans le Péloponnèse, l'Élide, et le groupe dorien proprement dit, qui comprend le Péloponnèse, à l'exception de l'Arcadie et de l'Élide, les Cyclades méridionales et la Crète, l'extrémité méridionale de la côte d'Asie Mineure et les colonies fondées par des cités grecques de langue

(1) **XLV**, p. 78, 234. — (2) **XLV**, p. 92-96. — (3) **STR.**, VIII, 1, 2.



dorienne, comme Byzance, Cyrène ou Syracuse. Entre ces deux groupes, il y a assurément d'assez grandes ressemblances, mais les particularités communes à l'un et à l'autre sont simplement des survivances du grec commun d'où ils sont issus et non des innovations qui leur soient propres : aussi est-il impossible d'affirmer entre eux une parenté plus étroite. Bien plus, les parlers doriens eux-mêmes, tout en présentant le même aspect général, n'ont aucun trait qui soit à la fois commun à tous et étranger aux autres dialectes, si bien que la linguistique seule serait incapable d'établir l'unité des langues doriennes (1). Les dialectes doriens, parlés par des populations rurales plus ou moins fermées les unes aux autres, sont restés des parlers locaux ; il n'y a guère qu'en Sicile et en Grande Grèce que la prose dorienne a pu se hausser, comme en Ionie, à la dignité de langue de civilisation et de langue littéraire (2).

De tous les faits recueillis par les linguistes, du classement qu'ils ont établi, que peut-on tirer pour l'histoire et en particulier pour l'histoire primitive des peuples grecs ? D'abord l'étude du grec apporte-t-elle quelque renseignement sur les plus anciennes populations de la péninsule et des îles ? Le grec possède un grand nombre de mots qui ne s'expliquent pas par l'indo-européen et qui ont donc été empruntés à des langues d'un autre type. Comme il en est très peu que l'on puisse à coup sûr reconnaître pour sémitiques (3), il faut bien admettre que les Hellènes les ont ou bien recueillis au cours de leurs migrations, ou bien reçus des populations du monde égéen (4). Jusqu'à l'époque historique, il a subsisté à Chypre, en Crète, à Lemnos, des langues, qui, n'étant ni indo-européennes ni sémitiques, représentent les idiomes préhelléniques (5). Mais de ceux-ci nous ne savons rien (6), et les quelques indications que fournit l'étude des noms de lieu —

(1) **XLV**, p. 98-104. — (2) **XLV**, p. 240. — (3) **XLV**, p. 52.

(4) **XLV**, p. 59-60. — (5) **XLV**, p. 48. — (6) **XLV**, p. 47, 55.



pour la plupart en Grèce inexplicables par le grec, — ne permettent pas d'aboutir à des conclusions certaines (1). On peut, sans erreur, affirmer que la langue parlée par les Égéens a eu une grande influence sur la formation du grec (2), mais on doit s'en tenir à cette affirmation générale, sans pouvoir rien préciser des cas particuliers.

Du moins le grec est-il plus riche en données sur les populations de langue indo-européenne ? Où et quand ont vécu les peuples qui parlaient l'indo-européen commun ? on l'ignore (3), et on ignore de même où et quand de ce tronc commun s'est détaché le rameau qui est constitué par le grec commun. Si les linguistes renoncent à confirmer ou à infirmer le rapprochement fait par les anciens entre le thrace et le phrygien, ils affirment du moins que le thrace n'est pas proche du grec, ce qui laisse croire que Thraces et Hellènes étaient depuis longtemps séparés et que les migrations helléniques ont suivi les routes occidentales des Balkans (4).

Il est non moins malaisé de définir avec exactitude les relations des dialectes grecs entre eux. On a, semble-t-il, avec l'ionien d'une part, le groupe occidental de l'autre, deux termes extrêmes entre lesquels viennent se placer comme types intermédiaires l'arcado-chypriote et l'éolien (5). Mais la réalité, infiniment complexe, ne comporte pas de cadres rigides. Les limites des variations dialectales s'enchevêtrent (6) non seulement parce que les dialectes peuvent garder de leur commune origine des traits communs, mais plus encore parce qu'ils n'ont jamais cessé d'agir et de réagir les uns sur les autres, pénétration réciproque bien naturelle en un pays où les échanges de peuple à peuple, de quelque nature qu'ils soient, ont été de tout temps nombreux et faciles. Il est donc à peu près impossible d'établir en séries chronologiques bien ordonnées les faits linguistiques et par

(1) **XLV**, p. 57. — (2) **XLV**, p. 60. — (3) **XLV**, p. 10. — (4) **XLV**, p. 54.

(5) **XLV**, p. 111. — (6) **XLV**, p. 7.



conséquent d'affirmer la dérivation ou la parenté de deux parlars grecs. A plus forte raison, ne faut-il pas étendre les conclusions et vouloir passer de la langue au peuple qui la parle. Que deux populations aient le même parler, cela prouve sans doute qu'elles ont à un moment donné noué des relations assez étroites. Mais quand et combien de temps, sous quelle forme, conquête, pénétration pacifique ou échanges commerciaux, ces rapports se sont-ils établis? Nous ne le saurions pas si nous n'avions d'autres sources d'information.

Les historiens sont tentés de faire de l'histoire des dialectes grecs l'histoire des tribus helléniques : c'est oublier que la langue est indépendante et de la race et de la nationalité. Les linguistes, au contraire, demandent aux historiens les données précises qui leur sont nécessaires pour replacer les langues dans leur milieu historique et, avec une extrême prudence, ils se refusent à reconstruire d'après des documents linguistiques la préhistoire grecque. « Sauf quelques grands traits généraux, comme la répartition des parlars grecs en quatre groupes principaux, comme l'existence d'un groupe ionien, qui, à date historique, n'est plus guère qu'une κοινή, et d'un groupe dorien assez tôt brisé en une infinité de parlars autonomes, la linguistique ne saurait guère fournir de données certaines à un historien ; et surtout, si elle peut confirmer des faits établis par ailleurs, on ne saurait s'en servir pour édifier une préhistoire de la Grèce (1). »

III

LES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES.

Rien ne nous renseigne mieux sur les civilisations disparues que les vestiges matériels qu'elles ont laissés. Si les anciens n'ont pas mené méthodiquement les recherches et pratiqué des fouilles archéologiques comme l'ont fait les modernes, ils ont

(1) **LXXVIII**, p. 113.



pu utiliser des découvertes fortuites. Lorsque les Spartiates croyaient retrouver à Tégée les ossements d'Oreste (1) ou que les Athéniens ouvraient à Skyros le tombeau qui contenait les restes présumés de Thésée, une épée et une pointe de lance en bronze (2), ils se trouvaient assurément en présence de tombes anciennes, très antérieures aux temps classiques. A Délos, les tombeaux des Vierges Hyperboréennes (3), respectés lors de la purification de 418, étaient sans nul doute des tombes préhistoriques, auxquelles leur haute antiquité faisait attribuer un caractère sacré, peut-être l'ossuaire mycénien retrouvé à l'intérieur du sanctuaire (4). Parmi les offrandes conservées dans les temples, il se trouvait des objets qui passaient pour avoir appartenu aux héros mythiques, c'est-à-dire qui dataient du passé le plus reculé. La lance d'Achille, que possédait le temple d'Athèna à Phasélis (5), était assurément une arme de bronze des temps mycéniens, et mycéniens encore étaient sans doute les bijoux que l'on montrait à Delphes (6), à Délos (7) et à Amathonte (8) comme étant le fameux collier d'Ériphyle, œuvre d'Héphaïstos. La relique la plus extraordinaire que Pausanias ait vue à Sparte, l'œuf pondu, disait-on, par Lédà (9), était à coup sûr un de ces œufs d'autruche, de provenance égyptienne, dont les princes égéens ou mycéniens aimaient à orner leur demeure (10). De même qu'ils pouvaient contempler les murs et la porte de Mycènes (11) ou les tombes à coupole qu'ils appelaient trésor d'Atrée (12) et trésor de Minyas (13), les anciens avaient sous les yeux des objets mobiliers des âges primitifs de la Grèce.

Trop confiants dans leur histoire légendaire, ils n'ont pas, il est vrai, su utiliser ces documents. Il faut un esprit avisé

(1) HDT., I, 67-68; PAUS., III, 3, 6; III, 11, 10. — (2) PLUT., *Thes.*, 36.

(3) HDT., IV, 35. — (4) *Compt. R. Ac. Insc.*, 1907, p. 338.

(5) PAUS., III, 3, 8. — (6) PAUS., IX, 41, 2. — (7) II, XI, 287 B, I, 18.

(8) PAUS., IX, 41, 2. — (9) PAUS., III, 16, 1.

(10) LXXIX, p. 71; XLVII, III, p. 856-866; CXXVII, p. 315.

(11) PAUS., II, 16, 5. — (12) PAUS., II, 16, 6. — (13) PAUS., IX, 36, 4.



et perspicace comme celui de Thucydide pour discerner la valeur des données archéologiques : voulant prouver l'occupation des Cyclades par les Cariens, Thucydide note que, parmi les tombes relevées à Délos lors de la purification de 418, on peut en reconnaître de cariennes au mode de sépulture et à la forme des armes déposées aux côtés du mort (1). Il ne serait pas surprenant que ces remarques de Thucydide eussent fait imaginer que, dans le prétendu arbitrage entre Mégare et Athènes pour la possession de Salamine, Solon avait invoqué comme argument l'orientation des tombes identique à Salamine et à Athènes (2).

Les modernes, en revanche, ont beaucoup demandé à l'exploration des sites antiques et en ont beaucoup obtenu. Ce sont les découvertes archéologiques qui ont renouvelé notre connaissance des origines grecques. Avec les fouilles de Schliemann, c'est toute la période mycénienne qui est sortie de l'ombre, avec celles d'Evans toute la période égéo-crétoise. Du coup on gagnait plus de dix siècles au delà d'Homère. Et ce sont encore les fouilles de Béotie, de Phocide, de Thessalie, de Macédoine qui, au delà des Égéens, nous révèlent l'âge néolithique et nous conduisent aux premiers établissements humains dans les Balkans.

Les recherches méthodiques permettent d'établir une chronologie. D'abord et surtout une chronologie relative. Comme le géologue, l'archéologue étudie les stratifications des dépôts laissés par les habitats successifs et en déduit leur âge. L'exemple classique est celui du site de Troie, où un examen attentif a permis de reconnaître neuf couches superposées, depuis la Troie I néolithique jusqu'à la Troie IX gréco-romaine. D'un site à l'autre, on identifie les couches par les trouvailles : les tessons de poterie en particulier sont pour les archéologues ce que sont les fossiles pour les géologues et leur servent à

(1) THC., I, 8. — (2) PLUT., Sol., 10.



reconnaître l'âge d'une couche donnée. Il est plus difficile d'établir une chronologie absolue, c'est-à-dire de dater par rapport à l'ère chrétienne chaque période archéologique. La chronologie grecque s'appuyait sur les listes d'éponymes dressées dans les cités ou les sanctuaires : la plus célèbre était celle des Olympioniques, qui commençait avec la première olympiade en 776. Encore ces listes, qui ne remontaient pas au delà du VIII^e siècle, sont-elles dans leurs parties les plus anciennes très suspectes. Pour les époques antérieures, les dates ne peuvent être obtenues que par comparaison avec celles des peuples entrés plus tôt dans l'histoire, c'est-à-dire les peuples d'Égypte ou de Mésopotamie. Les trouvailles d'objets égyptiens, en particulier de scarabées portant des noms de Pharaons, permettent d'établir des synchronismes entre les temps égéens ou mycéniens et les dynasties égyptiennes. Mais ces rencontres sont rares et la chronologie égyptienne elle-même n'est pas assez sûre pour fournir une base indiscutable à la chronologie de la préhistoire grecque.

Jusqu'à présent, le sol grec n'a livré aucun spécimen de l'industrie paléolithique. Les plus anciennes traces de l'homme en Grèce appartiennent aux temps néolithiques. Encore le néolithique pur n'apparaît-il qu'en Crète; sur le continent, les premières civilisations sont de la fin des temps néolithiques, ou plutôt de la période dite énéolithique, qui se caractérise par les premiers outils de cuivre. Sur toute la Grèce continentale s'étend alors une même civilisation, dont l'unité ne sera rompue que sous l'action de populations qui, avec l'utilisation du bronze, se développent beaucoup plus rapidement. Venue par mer, la culture égéo-crétoise se répand sur toutes les côtes de la Méditerranée et pénètre plus ou moins profondément à l'intérieur des terres. Tandis que la Grèce du Nord, à demi-barbare, en reste à ses habitations et à son outillage néolithiques, la Grèce centrale et le Péloponnèse, au contact des Égéens, s'éveillent à la civilisation.



Puis la civilisation égéo-crétoise se modifie, et de nouveaux éléments viennent caractériser une période plus récente. C'est par exemple le type de l'habitation. Aux pièces généralement carrées, couvertes d'une terrasse, dont la juxtaposition irrégulière donne le plan enchevêtré des palais crétois, s'oppose une maison de plan un et simple, rectangle allongé avec l'entrée sur le petit côté, sans étage, abritée sous un toit aigu et débordant (1). A Phaistos, ce type d'habitation, le *mégaron*, appartient à une couche supérieure à celle qui contient le palais égéen (2) : les deux édifices représentent donc deux périodes successives et séparées par un intervalle plus ou moins long. C'est à cette civilisation où les nouveautés s'unissent, pour le transformer, à l'héritage des Égéens que l'on a donné le nom de mycénienne. Elle s'est développée d'abord sur le continent et de là s'est répandue dans les îles et en Crète où elle a fini par supplanter la civilisation crétoise.

La civilisation mycénienne subit à son tour une évolution. Sans disparaître, les éléments les plus anciens s'effacent de plus en plus, tandis que les éléments nouveaux prédominent. Ainsi, au décor naturaliste des Égéens, qui puisaient leur inspiration dans le monde vivant, se substitue une décoration purement ornementale faite de combinaisons de lignes et d'éléments géométriques. Ce qui caractérise le mieux ce nouvel âge, c'est l'usage courant du fer : dans les tombes du Dipylon, à côté des vases de style géométrique, apparaissent les premières épées de fer (3). Avec l'âge du fer nous touchons aux temps historiques.

L'archéologie offre une certitude qui satisfait l'esprit, mais encore faut-il ne pas lui demander plus qu'elle ne peut donner. Les archéologues, aussi prudents que les linguistes, s'en tiennent à leurs études propres, sans vouloir étendre au delà leurs conclusions. Lorsqu'ils décrivent les civilisations préhis-

(1) **LXXXIV**, 51 sq. ; 114 sq. — (2) **LXXXII**, p. 100 sq.

(3) **XVII**, XIII (1888), p. 297.



toriques qui se sont succédé en Thessalie, MM. Wace et Thompson déclarent formellement n'utiliser que les données purement archéologiques et exclure toute question de race et tout nom légendaire (1). De même M. Bulle, pour les couches reconnues par lui à Orchomène, adopte des dénominations purement conventionnelles, de façon à ne pas faire intervenir de données traditionnelles, comme l'existence d'un peuple minyen (2).

Même sans sortir du domaine archéologique, on est obligé de se demander comment une civilisation a succédé à une autre. Deux cas se présentent. Ou bien la civilisation évolue lentement comme par un développement naturel : on suppose alors qu'elle appartient à un même peuple, gardant longtemps le même habitat, et, si l'on aperçoit quelques éléments nouveaux, on les attribue à l'influence des peuples voisins, mais à une influence s'exerçant par simple contact à la faveur de relations commerciales et pacifiques. C'est ainsi que l'on se représente l'évolution de la Grèce néolithique au contact des insulaires. Ou bien il y a substitution brusque d'une civilisation à une autre, les deux civilisations ne semblent avoir entre elles aucun point de contact ; on suppose alors des changements dans la population, l'arrivée d'un peuple de conquérants qui impose aux vaincus sa propre culture. A Orchomène, M. Bulle note entre la couche des *bothroi* et la plus ancienne couche mycénienne des différences si profondes qu'il conclut à l'établissement de nouvelles populations de race étrangère (3). Mais est-il besoin d'indiquer ce que de telles conclusions ont d'hypothétique ? Une civilisation peut se transmettre d'une population conquise à ses conquérants sans qu'on puisse constater de hiatus et comme si l'évolution se poursuivait lente et normale. Les influences étrangères peuvent être assez puissantes pour transformer une civilisation sans qu'il y ait rempla-

(1) XCII, p. 240. — (2) XCVI, p. 53. — (3) XCVI, p. 57.



cement d'une population par une autre. Pas plus que la communauté de langage, la communauté de culture n'implique l'identité de race ou de nationalité.

L'archéologie se révèle impuissante dès qu'on veut mettre un nom historique sur telle ou telle de ses données. Ainsi, comme l'apparition du style géométrique « coïncide avec l'entrée en scène des Doriens » (1), on a conclu que ce style était un apport dorien. Plutôt que de renoncer à en faire une caractéristique des peuples doriens, certains historiens ont admis, à l'encontre de toutes les traditions, que l'Attique avait été occupée par les Doriens, puisque les tombes du Dipylon contenaient les plus purs échantillons de la céramique géométrique (2). Sans doute on est en droit d'opposer l'art naturaliste de l'Europe méridionale, qui goûte la variété et la souplesse de la vie, et l'art ornemental de l'Europe centrale, épris de symétrie et de géométrie (3), si bien que le développement du style géométrique pourrait traduire une prédominance des influences du Nord. Mais cela nous donne-t-il le droit d'identifier style géométrique et art dorien ? On a noté depuis longtemps que les plus beaux exemplaires du style géométrique proviennent de l'Attique, c'est-à-dire d'une région que tous les autres témoignages s'accordent à laisser à l'écart de l'invasion doriennne. De même, les Cyclades ont une céramique géométrique originale où l'on ne saurait guère non plus faire intervenir les Doriens. Plus significatifs encore sont les vases géométriques de Béotie : les potiers béotiens se sont inspirés de la céramique des Cyclades autant et plus que de celle du Dipylon (4), si bien que le style géométrique a dans la Grèce centrale suivi la marche inverse de celle qu'on prête aux envahisseurs doriens. Aussi a-t-on pu songer à une autre hypothèse, rappeler que la poterie néolithique avait connu un décor géométrique très simple et supposer que cette décoration pri-

(1) L, I, p. 220. — (2) LXXXIII, p. 41. — (3) L, I, p. 222.

(4) XI, XXXV (1911), p. 390.



tive a réapparu et a pris une valeur nouvelle lorsque les influences égéennes, qui l'avaient éliminée, sont venues à disparaître. Entre les hypothèses nous n'avons pas ici à choisir, mais cet exemple suffit à montrer à quelles difficultés on se heurte lorsque l'on veut attribuer à un peuple déterminé une civilisation qu'a définie l'archéologie.

IV

LES DONNÉES ANTHROPOLOGIQUES.

« Un peuple change de langue, de mœurs, d'industrie parfois au bout d'un temps relativement court; il ne peut perdre avec la même rapidité sa taille, sa couleur, la forme de son crâne (1). » Ce que la linguistique ou l'archéologie nous laissent ignorer des populations primitives de la Grèce, l'apprendrons-nous de l'anthropologie? La question est d'importance pour ceux surtout qui veulent expliquer les caractères du peuple grec et de chaque tribu grecque en particulier par des différences de race. Aujourd'hui, des trois races entre lesquelles peuvent se répartir les Européens, deux prédominent dans les Balkans (2). Sur les côtes, c'est l'*homo mediterraneus*, de petite taille, au crâne allongé, à la face longue et étroite, aux yeux foncés, aux cheveux noirs. Dans l'intérieur, c'est l'*homo alpinus*, qui lui aussi a une taille petite ou moyenne, des yeux bruns, des cheveux noirs ou châains, mais dont la tête est ronde et la face large. Mais peut-on croire à la permanence des types depuis l'antiquité et de l'état présent est-on en droit de conclure à celui d'autrefois ?

Il faudrait, pour étudier les races de la Grèce antique, plus de documents que nous n'en avons. Les anciens n'ont pas établi de statistiques comme les ethnographes modernes. C'est par hasard que nous rencontrons chez eux quelque allusion à la couleur des cheveux ou des yeux des personnages dont ils nous con-

(1) DE QUATREFAGES, cité LXXXV, p. 320. — (2) LXXXV, p. 326.



tent l'histoire. La peinture n'a à peu près rien laissé, et la sculpture, qui jusqu'au IV^e siècle ignore le portrait, nous offre un type conforme à l'idéal des Grecs, mais dans quelle proportion ce type se rencontrait-il dans la réalité ? Le nez grec est justement célèbre : mais combien y avait-il de nez camus comme celui de Socrate (1) ? Les données les plus certaines sont les mesures d'os ou de crânes trouvés dans les tombeaux. Mais le nombre des squelettes scientifiquement mesurés est minime et les résultats bien difficiles à interpréter en raison de leur variété. Ainsi, sur sept crânes trouvés sur la colline des Muses qu'a mesurés Virchow (2), il y a un brachycéphale, deux mésocéphales, trois dolichocéphales, un ultradolichocéphale : peut-on vraiment tirer quelque déduction de cette statistique ? Et ne faut-il pas se rappeler sans cesse qu'en tout pays les types physiques les plus variés se rencontrent en même temps et que la question est seulement de savoir lequel est le plus souvent représenté (3) ?

Les peintures égéo-crétoises nous présentent un homme où l'on pense tout de suite reconnaître un *homo mediterraneus*, et la mensuration des squelettes confirme cette impression : petite taille, crâne dolichocéphale, peau brune, cheveux noirs ondulés, ce sont les indices classiques de la race méditerranéenne. Mais la race est-elle pure ? Les tombeaux préhistoriques des Cyclades présentent déjà toutes formes de crânes (4). Lorsque à la civilisation égéo-crétoise succède la civilisation mycénienne, avons-nous une nouvelle race ? La physionomie de l'homme a varié : le Crétois est entièrement rasé, le Mycénien a une barbe touffue, mais ce peut être affaire de mode plus que particularité physique. Les mesures craniennes sont bien incertaines : quatre crânes des tombes de Mycènes, de Spata, de Nauplie sont ou brachycéphales ou sur la limite de la brachycéphalie (5) ; de même on a trouvé un crâne brachycéphale

(1) PLAT., *Theat.*, 143 c. — (2) LXXXIX, p. 680-681.

(3) LXXXV, p. 339. — (4) XC, p. 225. — (5) LXXXIX, p. 677-680.



dans la Troie II (1). Mais les dolichocéphales se rencontrent aussi: c'est la forme la plus fréquente de crâne dans la Troie III (2). Il faudrait pouvoir étudier les autres données anthropologiques, la couleur des cheveux, des yeux et de la peau. A côté du type brun, les Grecs ont connu un type blond. Aujourd'hui la population de la Grèce compte encore environ 10 p. 100 de blonds (3). Aux temps classiques, on cite des Lacédémoniennes et des Béotiennes blondes (4), même chevelure chez des athlètes vainqueurs à Némée et à l'Isthme (5). Bien plus, il semble que la peau rosée, les yeux bleus et les cheveux blonds soient considérés comme les attributs d'une beauté supérieure: c'est celle des dieux et des héros. Achille et Ménélas sont blonds, Hélène est blonde comme Aphrodite aux cheveux d'or. A noter cette supériorité accordée aux blonds, on était bien tenté d'y reconnaître une race supérieure, c'est-à-dire une aristocratie de conquérants opposée aux indigènes basanés (6); et comme le type blond évoque l'*homo nordicus*, le dolichocéphale blond de grande taille, n'était-on pas précisément en présence de l'envahisseur venu de l'Europe centrale, l'Achéen ou le Dorien? Conclusion quelque peu hâtive. La valeur attribuée au type blond ne serait-elle pas tout aussi explicable par sa rareté? La beauté brune est appréciée comme la beauté blonde: si les Charites sont blondes (7), les Muses ont des boucles sombres comme les violettes (8), de même que la poétesse Sapho (9).

Les données anthropologiques sont assez variées pour qu'on reconnaisse dans la population de la Grèce classique un mélange. Le Grec est surtout un dolichocéphale brun, c'est-à-dire un méditerranéen, mais il est de sang mêlé: peut-être le nez grec, droit et mince, est-il un héritage du Nordique, le Méditerranéen ayant le nez plus large et souvent retroussé,

(1) LXXXVIII, p. 103. — (2) LXXXVIII, p. 103.

(3) LXXXVI, p. 458. — (4) BACCHYL., XIX, 2; DICEARQ., 19.

(5) BACCHYL., VIII, 23; IX, 16. — (6) LXXXVII, p. 50.

(7) PD., N., V, 54. — (8) PD., I., VII, 23. — (9) ALC., fr. 55.



comme l'a déjà la « Parisienne » de Cnossos (1). Mais si on n'arrive pas à déterminer les éléments dont le mélange a donné la population des temps classiques, comment vouloir, dans cette population même, discerner des différences ethniques ? L'Ionien, l'Athénien, le Spartiate ne différaient pas physiquement. Corps sain et vigoureux, souple et nerveux, traits réguliers, front un peu bas encadré d'une chevelure ondulée ou bouclée, grands yeux, nez droit, bouche fine, menton un peu fort, tous ces traits d'un type que la littérature et l'art ont glorifié sont communs à tout le peuple grec. Il est bien inutile de vouloir dans ce genre distinguer des espèces. « Ni le type, ni la race ne sont, dans l'état actuel de l'humanité, des réalités objectives (2). » Il en était de même dès la plus haute antiquité grecque. Introduire dans l'histoire grecque la notion de race, c'est de gaieté de cœur s'exposer aux erreurs innombrables qu'a entraînées aussi bien dans les sciences morales que dans la politique l'abus de ce terme (3).

V

LES ORIGINES GRECQUES.

Au terme de cet examen, on se sent gagner par le doute et le scepticisme. N'est-ce pas œuvre décevante, œuvre impossible que de débrouiller l'écheveau des origines grecques ? On est devant des séries de faits, dont chacune prise à part s'ordonne et a une allure scientifique; mais comment passer de l'une à l'autre ? Entre les témoignages des anciens et leurs récits traditionnels, les données linguistiques, les faits de civilisation, ajoutons même les rares documents anthropologiques, où trouver les concordances qui permettraient de les interpréter les uns par les autres ? Il ne faut pas méconnaître combien toute reconstruction est hypothétique. Mais la part de l'hypo-

(1) *Ann. of brit. School at Athens*, VII, p. 57, fig. 17; cf. VIII, p. 55, fig. 28.

(2) TOPINARD, *L'homme dans la nature*, p. 43. — (3) LXXXV, p. 320.



thèse est d'autant plus grande que l'on veut pousser l'étude dans le détail. Si l'on s'en tient aux grandes lignes, il ne semble plus aussi téméraire de reconnaître un certain accord entre les données les plus générales. Le tableau d'ensemble des origines grecques, sur un point au moins, recevra d'ailleurs quelque lumière de documents historiques, les textes égyptiens, qui nous fourniront le chaînon par où rattacher la pré-histoire à la protohistoire.

Les premières populations, dont on constate l'existence, sont, en dépit de leur apparition tardive, à la fin des temps néolithiques, encore toute proches de la plus primitive barbarie. Tatoués, armés de haches de pierre polie et de couteaux d'obsidienne, usant d'une poterie grossière et décorée d'incisions, abrités dans des huttes rondes en branchages et en pisé, ces premiers habitants de ce qui sera la Grèce ne devaient pas différer beaucoup des sauvages de la Polynésie. Sur toute la péninsule s'étend une même civilisation, ce qui d'ailleurs ne préjuge rien de la race. Ces populations parlaient des langues non indo-européennes, peut-être celles qui avaient, aux temps classiques, survécu en quelques points du monde égéen, à Lemnos par exemple. La toponymie en a gardé probablement des traces : le nom de *Larisa*, que l'on retrouve tant de fois dans la Grèce d'Europe et d'Asie (1), semble appartenir à ces langues disparues et désigner la citadelle, la ville forte. Nous appellerons ces peuples primitifs Pélasges, puisque c'est le nom qui pour les Anciens s'appliquait aux populations antérieures aux Hellènes, de langue non hellénique (2). Mais nous renouons à savoir ce qu'étaient réellement les Pélasges. Sont-ils le clan des cigognes, *πελαργοί* (3) ? Sont-ils originairement une branche des Pélagons et sont-ils parents des Péoniens et des Phrygiens (4) ? On reste rêveur quand on voit un savant tracer le portrait physique et moral des Pélasges

(1) STR., IX, 5, 19. — (2) HDT., I, 57 ; THC., IV, 109. — (3) STR., IX, 1. 18.

(4) LXXXI, p. 98-99.



et affirmer avec le plus grand sérieux que c'était une « race énergique et vive, aux passions ardentes et concentrées, très intelligente, d'une volonté patiente et opiniâtre » (1). Il est bien entendu que, pour nous, Pélasges n'est qu'un terme commode pour éviter les périphrases et faciliter l'exposition.

C'est des Égéο-Crétois que les Pélasges reçurent les premiers éléments d'une civilisation supérieure. Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur la civilisation égéenne (2). Ce qui nous importerait seulement, c'est de savoir si Égéο-Crétois et Pélasges avaient entre eux d'autres rapports que les relations de voisinage et de commerce qui suffisent à expliquer l'influence des uns sur les autres. Étaient-ils de même race ? Parlaient-ils les dialectes d'une même langue ? Nous l'ignorons, si bien qu'il nous est impossible de dire des survivances des temps préhelléniques que nous rencontrons dans la Grèce classique si elles sont « pélasgiques » ou « crétoises ».

Vers la fin du xv^e siècle, de nouveaux peuples apparaissent dans l'histoire, qui nous sont connus par les documents égyptiens (3). Les Pharaons qui repoussent les invasions lancées d'Asie par les Hittites, d'Afrique par les Libyens, rencontrent dans les rangs de leurs adversaires ceux que les textes égyptiens appellent « les peuples de la mer », et les noms à travers la transcription égyptienne laissent reconnaître des peuples et des villes des temps classiques. Vers 1280, le roi hittite, qui combat Ramsès II à Kadesh, a comme auxiliaires les Mysiens, les Dardaniens, les Lyciens, les gens de Gergis, de Pédasos, d'Ilion. A la fin du xiii^e siècle, les Libyens qui attaquent Merenptah sont aidés des Lyciens, des Achéens, des gens de Tarse, de Sardes, de Sagalassos, et ce sont encore les mêmes peuples que, vers 1190, l'on retrouve, avec les Philistins, parmi les envahisseurs qui viennent, par terre et par mer, menacer l'Égypte sous Ramsès III.

(1) LXXXVII, p. 47. — (2) Voir le tome IX de *l'Évolution de l'Humanité*.

(3) CXXVI, II, p. 359 sq. ; XXXIV I², p. 800 sq.



Les « peuples de la mer » sont assurément les ancêtres des peuples classiques de Grèce et d'Asie Mineure. Ils sont apparentés sinon par la race, de laquelle nous ignorons à peu près tout, du moins par la langue, tous leurs parlers appartenant à la famille linguistique qu'on appelle indo-européenne. Les nouveaux venus descendent de l'Europe centrale vers la péninsule des Balkans. Les uns passent à l'est et peuplent de tribus parentes les deux rives septentrionales de la mer Égée, la Thrace et la Phrygie. Les autres arrivent par l'ouest à travers les montagnes d'Illyrie et d'Épire. Ceux-ci sont les ancêtres des Hellènes. Nous pouvons les appeler Achéens, nom qui pour nous aura la même valeur conventionnelle que celui de Pélasges, mais qui du moins est attesté par la transcription égyptienne et qui est resté vivant dans la tradition grecque. Les poèmes homériques n'en connaissent pas d'autre pour désigner les Hellènes, et le terme de Πανελλήνους, employé dans le *Catalogue des vaisseaux* (1), suffit pour faire rejeter le vers par Aristarque (2).

Arrivés par l'ouest, ces premiers Grecs s'arrêtent d'abord en Épire, puis passent en Thessalie : les deux contrées qui gardent aux temps classiques le souvenir d'avoir été la première Hellade sont les pays de Dodone (3) et la Phtiotide (4), qui conservera le nom d'Achaïe. De Thessalie ils descendent dans la Grèce centrale, puis envahissent le Péloponnèse. Ils ont été jusque-là des terriens qui suivaient les routes continentales, mais au contact de la mer, d'une mer où tout facilite la navigation et invite au départ, ils deviennent des navigateurs. Attirés par la renommée des richesses égéennes, ils gagnent les îles et débarquent en Crète : l'empire minoen est ruiné, les palais sont incendiés et détruits. Enfin ils poussent jusqu'à Chypre : le dialecte chypriote, survivant de l'achéen commun, sera un témoignage de cette plus ancienne expansion hellénique.

(1) IL., II, 530. — (2) Cf. THC. I, 3. — (3) ARSTT., *Meleor*, I, 352 a.

(4) THC., I, 3.



Les Achéens introduisent de nouveaux éléments de civilisation. Des pays septentrionaux où ils avaient dû se défendre de la pluie et de la neige, ils ont apporté le mode de couverture qui convient au climat humide, le toit à double rampant, et de cette disposition du toit dérivent tous les traits qui caractérisent l'habitation achéenne, le *mégaron*. Peuple de guerriers, qui recherchent le corps à corps, soit à pied, soit sur les chars de guerre, ils ont des armures de bronze qui couvrent tout le corps : la supériorité de l'armement leur assurera la victoire sur les Égéocrétois qui n'ont d'armes défensives qu'un bouclier et dont le petit poignard triangulaire ne saurait valoir l'épée achéenne à la lame étroite et allongée. Mais, comme d'ordinaire, les vaincus gagnent à leur civilisation supérieure les vainqueurs. Du mélange des éléments crétois et des éléments helléniques se forme la civilisation mycénienne. Elle continue la civilisation crétoise, mais elle est assurément moins brillante parce que la Grèce tout entière reste troublée du fait de l'invasion et des guerres incessantes. L'insécurité générale se traduit dans l'aspect des forteresses de Mycènes ou de Tirynthe, d'où le prince achéen peut fondre sur le plat pays pour rançonner les paysans et les marchands et où il abrite derrière de formidables remparts les trésors et le butin. C'est le début d'une période où va dominer la force brutale.

L'invasion achéenne n'a pas eu la simplicité et la régularité d'une expédition préparée et conduite par un chef unique. Elle s'est faite par arrivées successives de bandes plus ou moins nombreuses et on serait fort embarrassé de discerner les moments et les étapes de ces multiples migrations. La marche des dernières tribus descendues de l'ouest semble du moins avoir laissé dans les souvenirs des âges postérieurs une trace assez profonde pour qu'elle ait été mise à part et qu'elle soit devenue un acte aussi important que la première invasion : les Achéens doivent céder la place aux Doriens, comme aux Achéens les Égéens. La question de l'invasion dorienne reste très controversée et ce ne sont pas



les traditions antiques sur les expéditions des Héraclides qui permettent d'éclairer le problème. Il semble difficile cependant de ne pas garder le fait dans sa généralité, si l'on ne veut pas accepter tous les détails. Les Achéens de Mycènes en étaient encore à l'âge du bronze : or voici qu'apparaissent les armes de fer, lances et épées, et la métallurgie du fer se propage le long des routes qui sont attribuées à l'invasion doriennne (1). Ici encore la supériorité de l'armement suffirait à expliquer les succès d'un nouveau ban d'envahisseurs, suivant à peu près les mêmes voies que leurs devanciers et venant remplacer les Achéens en Thessalie, dans la Grèce centrale, dans le Péloponnèse, en Crète. Ces nouveaux venus se distinguent des conquérants de l'âge précédent. Les cités doriennes, par exemple, sont divisées en trois tribus, Δωριέες τριχάιρες (2), tandis que les achéennes en comptent quatre : déjà l'auteur du *Catalogue des vaisseaux* groupe par multiple de trois les vaisseaux des Doriens (3), par multiple de quatre ceux des autres Grecs (4). Enfin les mouvements de peuple qui vers le x^e siècle agitent de nouveau les pays de la mer Égée et aboutissent à la formation de la Grèce d'Asie s'expliquent plus aisément si l'on suppose dans la Grèce continentale le bouleversement d'une nouvelle invasion, cause de départs et de migrations.

Si l'on a peine cependant à se prononcer sur la réalité de l'invasion doriennne, c'est qu'entre Doriens et Achéens les différences sont peu marquées. Tandis que les Achéens n'avaient originairement rien de commun avec les Égéo-Crétois, les Doriens et les Achéens ne sont que des tribus d'une même population, parents de race et de langue. La différenciation des peuples grecs, plus encore leur opposition, ne s'est faite que lentement et tardivement. Les noms d'Ioniens (5) et de Doriens (6) se rencontrent déjà dans les poèmes homériques, mais dans des passages de date récente. Hérodote connaît le

(1) XCII, p. 255. — (2) OD., XIX, 177. — (3) IL., II, 587, 654.

(4) IL., II, 545, 557, 671, 680. — (5) IL., XIII, 685. — (6) OD., XIX, 177.



δωρικὸν γένος et Ἴωνικὸν γένος (1), mais il ne signale pas encore chez les uns ou les autres d'esprit en quelque sorte national et il nous apprend que les Athéniens rougissent d'être appelés Ioniens (2). Qu'on passe d'Hérodote à Thucydide, et dans ce court intervalle le ton a complètement changé. Dans les discours que Thucydide prête au syracusain Hermocrate et à l'athénien Euphémios (3), s'expriment clairement les sentiments nouveaux : on a vraiment là en présence un bloc ionien et un bloc dorien qui s'opposent comme d'éternels et irréconciliables ennemis. Il a fallu, pour en arriver là, la rivalité d'Athènes et de Sparte et toutes les haines déchaînées par la guerre. L'opposition d'une race doriennne et d'une race ionienne n'a pas été la cause, mais la conséquence de la guerre du Péloponnèse.

En réalité, les différences entre les divers groupes grecs ont été à l'origine peu accusées. Les peuples, des Pélasges aux Doriens, s'étaient, dès le temps des migrations, suffisamment mélangés pour qu'une population unique fût née et eût pris des caractères communs. Pas plus qu'il ne faut chercher dans la nature des pays grecs l'explication nécessaire de toute leur histoire, on ne trouvera cette explication dans des différences d'origine et des oppositions de race. Le climat, le sol, la végétation de la Laconie et de l'Attique se ressemblaient plus qu'ils ne s'opposaient; de même les hommes, Spartiate et Athénien, n'avaient rien de spécifiquement différent. Les deux cités, par leurs institutions, leurs mœurs, leur vie économique, devaient au VIII^e siècle se distinguer bien peu l'une de l'autre et, au VI^e siècle, Sparte n'était pas encore tellement à part du monde grec : l'esprit « dorien », conservateur, militaire et aristocratique, était celui de toute la Grèce archaïque. La différenciation s'est faite peu à peu avec le développement historique, avec l'évolution de la vie politique et économique. Certes l'action

(1) Ηδτ., I, 56. — (2) Ηδτ., I, 143. — (3) Τησ., VI, 76 sq.



du milieu, les conditions d'origine ne sont pas négligeables, mais le temps, c'est-à-dire le déroulement des faits, a eu autant, sinon plus d'action. C'est en analysant les combinaisons de ces trois éléments, milieu géographique, population et développement historique, que nous chercherons ce qui distingue dans leur période de formation les divers États de la Grèce classique.



CHAPITRE II

LES FRONTIÈRES DE LA GRÈCE PROPRE

I

L'ÉPIRE, L'ÉTOLIE ET L'ACARNANIE.

Il est assez difficile d'assigner à la Grèce une limite précise, d'autant que les populations qui vivaient sur les frontières étaient de race mélangée. Ce qui caractérise en fait les pays grecs, c'est le dessin des côtes : là où la terre et la mer cessent de se pénétrer, là s'arrête la véritable Grèce. C'est d'après ce principe qu'on peut donner à la Grèce antique comme frontière approximative la limite que traça pour la Grèce moderne l'accord de 1881.

Vers l'ouest, la Grèce commençait pour les historiens grecs à l'Acarnanie (1). Plus au nord, l'Épire n'en fait pas partie, au moins à l'époque classique. Car primitivement le pays avait été occupé par des populations helléniques et c'est même de là qu'on faisait partir les migrations grecques. Cette population de race hellénique s'était maintenue dans la région de Dodone. Les Selles, qui desservaient le sanctuaire de Zeus Naos, rappelaient par leur nom même le souvenir de cette Hellade primitive (2). Mais sur les éléments grecs s'était étendue une forte couche illyrienne. Pour les Grecs du v^e siècle, les Illyriens, au même titre que les Macédoniens, sont des Barbares (3). Comme en Macédoine, les colonies grecques installées sur la côte sont des foyers de civilisation et, comme en Macédoine, la royauté

(1) ΕΡΦΟΡ., ap. ΣΤΡ., VIII, 1, 3.

(2) ΗΛ. XVI, 235; ΑΒΣΤΤ., *Meteor.*, I, 352 a-b. — (3) ΤΗΣ. II, 80.



s'hellénise plus vite que le peuple. Chez les Molosses, la dynastie royale prétendait se rattacher par Néoptolème à Achille et, au temps de la guerre du Péloponnèse, le roi Tharyps est l'allié d'Athènes et travaille à introduire en Épire les mœurs et la culture grecques (1). Mais ce n'est qu'au III^e siècle que l'Épire prendra place parmi les États grecs.

Au sud de l'Épire, l'Acarnanie et l'Étolie ne sont pas beaucoup plus hellénisées. L'Acarnanie est un pays de plateaux calcaires. Toute la région côtière de la mer Ionienne est plus arrosée que celle de la mer Égée; Corfou reçoit presque trois fois autant de pluie qu'Athènes. Mais l'eau s'infiltré aussitôt et le plateau reste d'une absolue sécheresse. Comme en tout pays karstique, la surface se creuse de dépressions : c'est là que l'on trouve assez de terre végétale pour cultiver les céréales, là que viennent sourdre les eaux, là que se groupent les populations. Le site de Tyrrheion s'explique par la présence de deux sources abondantes et d'un cercle de dépressions cultivables au pied de la colline où était bâtie la ville. La côte est peu favorable à la navigation. Vers l'ouest, les plis fortement retroussés plongent directement dans la mer. Au sud, les alluvions de l'Achéloos s'étalent sur une côte basse et marécageuse; elles ensablent le port d'Oiniadai et rattachent au continent les îles Échinades (2).

L'Étolie, bien qu'appartenant au même système montagneux, est toute différente. Pays de montagnes, de forêts et d'eaux vives, elle présente moins l'aspect méditerranéen que l'aspect alpestre. Les montagnes s'allongent selon une direction à peu près nord-sud, en rides régulières où alternent les larges bandes calcaires et les bandes plus friables du flysch. Elles étaient entièrement boisées — et le sont restées en partie — de chênes, de chataigniers, de platanes dans les parties basses, de pins et de sapins sur les sommets. Les pluies sont

(1) PLUT., *Pyrrh.*, 1; II, II, 115.

(2) HDT., II, 10; THC., II, 102; STR., I, 3, 18; X, 2, 23.



plus abondantes et la présence des forêts régularise le régime des cours d'eau, si bien qu'on rencontre non seulement des torrents, mais de véritables rivières. L'Achéloos est un des rares cours d'eau de Grèce qui, par l'abondance de son débit, mérite le nom de fleuve; malgré la vitesse du courant, les bateaux pouvaient le remonter jusqu'à Stratos (1). Les rivières, en particulier lorsqu'elles coulent sur le flysch, ont creusé des ravins profonds et encaissés. La vallée est formée d'un chapelet de petits bassins, séparés les uns des autres par des barrages rocheux où les eaux se fraient difficilement un passage. Elle est un obstacle à la circulation; les pistes préfèrent les crêtes au fond de la vallée et, loin de suivre le cours d'eau d'amont en aval, passent d'une vallée à l'autre en franchissant la ligne de faite. Ainsi, l'Étolie est un pays de communications difficiles. Elle est par là-même presque inattaquable. Aucune armée ne peut la traverser sans le consentement des Étoliens (2). En 426, Démosthène et les Athéniens ont appris à leurs dépens les difficultés des guérillas en pays boisé et coupé (3). En 389, Agésilas et les Spartiates rencontrent les mêmes difficultés en Acarnanie (4).

En Étolie et en Acarnanie, la population est grecque, mais mélangée d'éléments illyriens. Euripide appelle l'Étolien Tydeus un demi-barbare, *μιξοβάρβαρος*. Le pays est découpé en petites communautés, isolées les unes des autres, isolées du reste du monde grec. Aussi les mœurs sont-elles restées primitives et sauvages. Lorsque Thucydide veut donner une idée de la vie grecque aux temps archaïques, il dépeint, comme une survivance, celle des Étoliens et des Acarnaniens. Ils habitent des bourgades non fortifiées et éloignées les unes des autres (5). De même que les Illyriens (6), ils vivent de brigandage et de rapines (7). Toujours prêts à attaquer ou à se

(1) THC., III, 7; STR., X, 2, 2. — (2) XEN., *Hell.*, IV, 6, 14.

(3) THC. III, 97-98. — (4) XEN., *Hell.*, IV, 6, 7-11. — (5) THC., III, 94.

(6) SCH. AR., *Av.*, 1521. — (7) THC., I, 5.



défendre, ils portent constamment des armes (1); ils n'ont d'ailleurs qu'un armement léger (2), qui les fait ressembler plus à des Barbares qu'à des Grecs (3). Par le langage aussi, ils rappellent les Barbares: leur dialecte, sans doute mêlé d'illyrien, est pour un Athénien difficile à comprendre (4). Ils semblent si étrangers à toute culture que certaines de leurs tribus passent pour se nourrir de viande crue (5).

L'Étolie du Nord en particulier a ce caractère sauvage. La civilisation n'a pu se développer que dans la plaine dont le centre est occupé par le lac Trichonis. C'est une région moins montagneuse, capable de porter des cultures, et surtout qui est en communication avec la mer, c'est-à-dire qui peut par la mer recevoir les influences grecques. Au sud, la principale cité est Naupacte, ville locrienne, qui sert de base d'opération aux Athéniens, du jour où ils y ont installé les Messéniens chassés du Péloponnèse (6). Mais Naupacte n'est pas en relations directes avec l'Étolie; les routes qui en partent vont vers Amphissa et Delphes (7) ou, à l'est du mont Corax, vers Hypata et la vallée du Spercheios (8). La plaine du lac Trichonis a donc moins de rapports avec le golfe de Corinthe qu'avec le golfe d'Ambracie. De ce côté, la route franchit l'Achéloos, au point où le fleuve se divise en plusieurs bras, et le gué est si important que sur les deux rives s'élèvent des places fortes qui surveillent le passage, Agrinion en Étolie, Stratos en Acarnanie. Puis la route, profitant d'une dépression où se logent de petits lacs, atteint le golfe d'Ambracie. Là florissaient les colonies de Corinthe et de Corcyre, Anaktorion, Ambracie, et c'est par là qu'avec le commerce corinthien vont pénétrer les influences grecques.

Le centre religieux de l'Étolie semble être, dès le vi^e siècle, le sanctuaire d'Apollon Thermios et c'est ce qui vaudra plus

(1) THC., I, 5. — (2) THC., III, 94. — (3) EUR., *Ph.*, 138. — (4) THC., III, 94.

(5) THC., III, 94. — (6) THC., I, 103. — (7) THC., III, 101-102.

(8) XI, XXXI (1907), p. 303 sq.



tard à Thermos d'être la capitale fédérale des Étoliens. Le temple est reconstruit au VI^e siècle sur l'emplacement d'un édifice bien plus ancien. Il reproduit encore le type le plus archaïque avec ses murs de briques crues reposant sur un soubassement de pierre, sa colonnade et son entablement de bois, sa décoration de terre cuite peinte (1). Devant les peintures des métopes, le souvenir de Corinthe s'impose. On n'a là, à vrai dire, que l'application à l'ornementation architecturale de la peinture de vases et comme un agrandissement des sujets qui décorent les grands cratères corinthiens. Et comme la céramique corinthienne n'est elle-même qu'un reflet de la grande peinture, ce sont sans doute les métopes de Thermos qui nous rendent le mieux ce que pouvaient être les œuvres d'un Cléanthes, d'un Ecphantos, d'un Arégon (2).

Quoi qu'il en soit, l'Acarnanie et l'Étolie restent, aux temps classiques, quelque peu en dehors du monde grec. Les Acarnaniens ou les Étoliens ont été mêlés à la guerre du Péloponnèse, mais c'est qu'ils s'y sont trouvés entraînés par les colonies voisines qui tenaient pour Athènes ou Sparte, Naupacte ou Ambracie (3). L'Étolie devra attendre le III^e siècle pour jouer un rôle notable dans la politique grecque.

II

LA THESSALIE.

Comme vers l'ouest l'Étolie et l'Acarnanie, vers le nord la Thessalie est sur les confins du monde grec. L'histoire de la Thessalie primitive est enveloppée d'obscurité. Les trouvailles archéologiques montrent la succession et l'évolution de civilisations anonymes. L'ethnographie, qui, faute de mesures craniométriques, se contente de recueillir quelques rares témoignages sur les usages funéraires, ne peut fournir aucune base solide (4). Les traditions et les légendes sont d'une inter-

(1) **XXVIII**, 1900, p. 161 sq. ; 1903, p. 71 sq. — (2) **L**, II, p. 457.

(3) **Грц.**, II, 80-82 ; II, 9. — (4) **XCII**, p. 250.



prétation hasardeuse. Il faut s'en tenir aux données générales les plus vraisemblables, mais ne pas oublier que nos reconstructions sont hypothétiques.

A l'époque néolithique, une même civilisation, dont témoigne une céramique identique, s'étend sur toute la Grèce du Nord, de la région d'Orchomène aux frontières de la Macédoine. La Thessalie, plus boisée qu'aujourd'hui et par conséquent moins accessible, fut longtemps occupée par des populations uniquement pastorales (1). Ces populations étaient vraisemblablement des Pélasges. Lorsqu'on retrouve, par exemple, des figurines obscènes dans les couches de la première culture thessalienne, on ne peut manquer de rappeler que, d'après Hérodote (2), c'est aux Pélasges que les Grecs avaient emprunté le type des hermès ityphalliques.

Placés en dehors des deux régions qui usent du métal, le Sud égéen et le Nord hellénique (3), les pasteurs de Thessalie ne seraient peut-être jamais sortis de leur civilisation arriérée sans l'arrivée de populations nouvelles d'une culture supérieure. Vers le milieu du deuxième millénaire, le premier ban des Hellènes entre en Thessalie. Couverts d'armes de bronze, les Achéens viennent facilement à bout des indigènes. Les légendes grecques garderont le souvenir des succès remportés sur des populations si sauvages qu'on ne peut voir en elles que des demi-animaux : la race des Centaures, vaincue par les Lapithes, se réfugie dans les montagnes et les forêts. L'occupation achéenne a laissé de profonds souvenirs. Homère — et Aristarque l'avait déjà remarqué (4) — ne connaît d'autre Hellade que la Phtiotide (5). C'est là que règnent les grands héros achéens. Les Hellènes sont les sujets d'Achille, et la « plaine » (6) sur laquelle règne Agamemnon, « Argos nourricière de chevaux » (7), fut sans doute l'Argos pélasgique, dont

(1) XCII, p. 242, 249. — (2) HDT., III, 51. — (3) XCII, p. 249.

(4) Ad IL., IX, 395. — (5) IL., II, 681-685. — (6) STR., VIII, 6, 9.

(7) IL., II, 287.



Larisa est le centre, avant que la descente des Achéens vers le sud n'ait transporté leurs légendes jusque dans l'Argos péloponnésienne (1). Les Achéens pourront quitter le pays, les uns refoulés dans la Grèce centrale, les autres gagnant par mer l'Éolide ; du moins les dieux helléniques, qui de Dodone sont venus s'installer sur l'Olympe, n'abandonneront plus cette haute demeure.

Les Doriens arrivent à leur tour. Pressés par les Épirotes (2), les Thessaloi et les Histiaioi viennent occuper les régions qui, du nom des envahisseurs, s'appelleront la Thessalotide et l'Histiaiotide. Les trouvailles archéologiques témoignent de l'arrivée dans la vallée du Spercheios, par les défilés du Tymphreste, de peuples encore peu civilisés, qui apportent avec eux le fer et le décor géométrique des vases (3). C'est justement à quoi on pense reconnaître les Doriens. Chassés par les nouveaux venus, quelques-uns des anciens habitants cherchèrent refuge soit en Béotie, soit outre-mer. Mais le plus grand nombre resta dans le pays. Les envahisseurs, trop peu nombreux, se laissèrent absorber par les indigènes. Ils en adoptèrent la langue : les dialectes thessaliens font partie du même groupe que les dialectes béotiens et éoliens d'Asie (4), et les quelques traits qu'ils ont de commun avec les dialectes occidentaux (5) marquent qu'il y a eu contact, mais sans qu'on puisse parler d'une réelle influence des dialectes doriens.

La Thessalie, par le peuplement, est donc bien une terre grecque. Et cependant, aux temps classiques, elle semble rester en dehors de la Grèce. C'est que le pays lui-même est géographiquement assez différent.

La Thessalie est un pays plat. Les lacs des temps géologiques se sont vidés par les cassures comme la vallée de Tempé ; il en reste encore des vestiges notables, mais presque partout les fonds sont asséchés et forment des plaines. Ces plaines sont

(1) **CXVIII**, p. 29. — (2) **HDT.**, VII, p. 176. — (3) **CXII**, p. 255.

(4) **XLV**, p. 92. — (5) **XLV**, p. 111.



encerclées par les montagnes. Les chaînes, suivant de près le rivage, isolent de la mer l'intérieur et en font un pays continental. Seule la profonde échancrure du golfe Pagasétique rompt la barrière; c'est là seulement que pouvaient s'établir des ports, Iolcos aux temps héroïques, Pagases aux temps classiques. Les Thessaliens sont un peuple de terriens, et cela suffisait déjà à les différencier profondément des autres Grecs. De plus, les montagnes bordières sont un obstacle aux influences maritimes; aussi le climat tend-il vers un type continental. La moyenne annuelle de la température n'est pas sensiblement inférieure à celle des autres régions, mais les écarts sont beaucoup plus accusés: Triikka a une moyenne de 5° en janvier, de 27 en juillet. L'été, des vents brûlants dessèchent le sol et soulèvent des tourbillons de poussière. L'hiver, les froids sont assez rigoureux pour empêcher toute culture de l'olivier. C'est seulement sur les pentes du Pélion et de l'Ossa qui regardent la mer que les arbres fruitiers prospèrent et rappellent les vergers méditerranéens.

Ainsi, plus qu'aux contrées méditerranéennes, la Thessalie ressemble aux plaines steppiques de la Roumanie ou de la Russie méridionale. C'est une terre à céréales, un des domaines consacrés à la légende et au culte de Déméter. La fertilité en est célèbre (1): le blé y pousse si vigoureux qu'on doit l'effaner en coupant les extrémités des tiges les plus élevées, de peur qu'il ne pousse qu'en feuille (2). Le blé est le principal article du commerce thessalien; il s'exporte par le port de Pagases (3) et enrichit les douanes thessaliennes (4). On oppose à l'Attique qui achète les blés étrangers la Thessalie qui vend les siens au dehors (5). La moisson faite, la plaine est abandonnée au bétail, aux moutons et surtout aux chevaux. La Thessalie est un des rares pays grecs où puisse se faire dans de bonnes conditions l'élevage du cheval, aussi est-

(1) THC., I, 2. — (2) TH., II. P., VIII, 7, 4. — (3) XEN., *Hell.*, V, 4, 56.

(4) DEM., *Ol.*, I, 22. — (5) XEN., *Hell.*, VI, 1, 11.



elle la seule à disposer d'une cavalerie capable de jouer un rôle en temps de guerre.

Le Thessalie est donc un pays de culture, où il n'y a pas d'autre activité que les travaux ruraux, pas d'autre richesse que la propriété foncière. De là les caractères de la société thessalienne. L'exploitation des terres est confiée à une classe de serfs, les Pénestes. Descendants des populations vaincues, les Pénestes tiennent un rang intermédiaire entre les esclaves et les hommes libres. Ils sont attachés au sol, mais ils ne peuvent être ni vendus, ni mis à mort. Ils cultivent la terre pour le compte du propriétaire à qui ils paient une redevance convenue, mais, une fois ce fermage acquitté, ils disposent du surplus de la récolte et ils peuvent devenir plus riches que leurs maîtres (1). Leur supériorité sur les esclaves se marque bien dans le fait qu'ils peuvent porter les armes, qu'ils forment les équipages des navires (2), qu'ils servent même dans les troupes essentiellement aristocratiques, dans la cavalerie (3). Cette classe de serfs se rencontre dans les pays occupés par les Doriens, classe aristocratique et guerrière qui n'a pas voulu s'astreindre à l'exploitation directe, mais, si elle y a subsisté, c'est en raison du caractère agricole de ces pays et du régime de la propriété que le vieux droit familial empêche de morceler.

En face des Pénestes, les familles nobles fondent leur puissance sur la possession du sol. Elles possèdent des domaines d'une telle étendue qu'un grand propriétaire peut mettre à la disposition d'Athènes 300 cavaliers levés sur ses terres (4). Dans l'exploitation rurale, les nobles thessaliens ne s'intéressent qu'à l'élevage des chevaux : leurs écuries de course leur valent des couronnes aux grands jeux. Ils s'entourent d'une nombreuse clientèle et mènent grand train. Ils pratiquent l'hospitalité largement et non sans quelque ostentation.

(1) ATH., VI 264 b. — (2) XEN., *Hell.*, VI, 1, 11.

(3) DEM., *Arist.*, 199; *Contr.*, 23. — (4) DEM., *Arist.*, 199.



Les Aleuades reçoivent à Larisa Pindare, Hippocrate, Gorgias. Au iv^e siècle, Polydamas de Pharsale est assez riche pour avancer à l'État l'argent nécessaire aux services publics et se montre « hospitalier et magnifique à la mode thessalienne » (1). Ce sont ces grandes familles qui gouvernent les cités et y établissent des dynasties, les Aleuades à Larisa, les Scopades à Krannon.

Les villes thessaliennes, Pharsale, Krannon, Larisa, Phères, étaient de force équivalente, et aucune d'elles ne pouvait espérer réaliser à son profit l'unité du pays. Le morcellement politique se traduit par la diversité linguistique : il n'y a jamais eu en Thessalie de dialecte officiel commun, mais deux groupes de parlers locaux, celui de la Thessaliotide au sud-ouest et celui de la Pélasgiotide au nord-est (2). A défaut d'État unifié, il y avait place en Thessalie pour une confédération de villes. Le mouvement fédératif partit, semble-t-il, de Thessaliotide, qui étendit son nom à toute la ligne « thessalienne » : Aleuas le Roux, dynaste de Larisa, passait pour avoir au vi^e siècle groupé en une confédération les quatre cantons de Thessaliotide, de Pélasgiotide, d'Histiaiotide et de Phtiotide (3). La ligue a à sa tête un *tagos* pris dans les familles nobles et nommé à vie ; c'est avant tout un chef de guerre, qui a le commandement suprême de l'armée et qui est assisté des quatre tétrarques, chacun commandant les contingents d'un canton. Même après que Scopas de Krannon eut, dans la première moitié du vi^e siècle, renforcé l'organisation de la ligue, les liens fédéraux restent très lâches et les villes gardent leur autonomie.

Au vi^e siècle, la ligue thessalienne est puissante dans la Grèce du Nord. Elle étend son pouvoir sur les montagnards du voisinage (4), les Magnètes du Pélion et de l'Ossa (5), les

(1) XEN., *Hell.*, VI, 1, 3. — (2) XLV, p. 92-93.

(3) HARP., SUID., s. v. *Τετραρχία* ; PLUT., *M.* 492 b.

(4) XEN., *Hell.*, VI, 1, 9. — (5) THC., II, 101



Perrhèbes des monts Cambuniens (1), les Dolopes du Tymphreste, les Maliens et les Ainianes de l'Æta (2). Les petits peuples sujets paient tribut et fournissent des contingents. Disposant des voix de ces peuples, la Thessalie a la majorité à l'amphictyonie des Thermopyles : elle en profite pour étendre son influence dans la Grèce centrale. Elle prend part à la guerre sacrée pour délivrer Delphes de la tyrannie de ses voisins de Krisa (3) ; elle intervient dans la guerre entre Chalcis et Érétrie (4) ; elle impose sa suprématie à la Phocide et cherche même à se soumettre la Béotie. Mais la puissance thessalienne est de courte durée. Battus par les Béotiens et repoussés par les Phocidiens (5), les Thessaliens sont, au début du v^e siècle, revenus dans leur pays. Au temps des guerres médiques, ils semblent de nouveau si isolés du reste de la Grèce que les confédérés grecs les abandonnent à eux-mêmes et reportent tout de suite leur ligne de défense au sud de la Thessalie (6).

La Thessalie est à peine plus grecque que l'Étolie et l'Acarnanie : Socrate l'oppose, comme un pays de licence et de désordre, aux villes « régies par de bonnes lois » (7). Elle n'a produit ni écrivain, ni savant, ni artiste de valeur. Comme l'Étolie et l'Acarnanie, c'est une province frontière, une marche entre la Grèce proprement dite et le monde barbare. Il semble que dès la plus haute antiquité son rôle ait été de protéger la Grèce méridionale de culture égéenne et mycénienne des tribus plus rustiques, mais plus vigoureuses du nord (8). De même aux temps classiques elle s'interpose entre les cités grecques et la Macédoine. Mais elle fait aussi bien transition entre les deux régions. De Thessalie, les Achéens et les Doriens sont descendus dans la Grèce centrale. Au iv^e siècle, Jason de Phères veut réaliser l'unité de la Thessalie et l'intro-

(1) THC., IV, 78. — (2) THC., III, 93.

(3) STR., IX, 3, 4 ; XXXVII, I, p. 337. — (4) XXXVII, I, p. 339.

(5) XXXVII, I, p. 339-340. — (6) HDT., VII, 172-174.

(7) PLAT., *Crit.*, 53 d. — (8) XCII, p. 249.



duire dans le concert des États grecs ; il provoque ainsi des interventions étrangères qui amènent en Thessalie les Thébains de Pélopidas et les Macédoniens de Philippe. De même que les Achéens, en rattachant la Thessalie à la zone d'influence mycénienne, avaient préparé la voie à l'invasion dorienne, de même Jason, en ouvrant le pays à la politique grecque, fraie la route par où Philippe descendra à la conquête de la Grèce.



CHAPITRE III

LA GRÈCE CENTRALE

I

LE PARNASSE ET LE SANCTUAIRE DE DELPHES.

Lorsqu'on a atteint le sommet du Parnasse, qui culmine par 2 459 mètres, on aperçoit par les journées claires toute la Grèce à ses pieds. Fermant l'horizon, c'est au nord-ouest le Pinde, au nord l'Olympe, au nord-est l'Athos; puis, au delà du golfe de Corinthe, apparaissent les montagnes du Péloponnèse et tout au loin le pic du Taygète; à l'ouest seulement la vue est bornée par les cimes plus élevées du Korax. Par sa position centrale, par son altitude, par ses forêts et ses alpages, par ses eaux vives, par ses grottes que tapissent les draperies des stalactites, le Parnasse devait apparaître aux Grecs comme une merveille, digne séjour de Dionysos et des Bacchantes, de Pan et des Nymphes. « Tout le Parnasse, dit Strabon, est divin (1). »

Toutefois, pour imposant que soit le massif, il n'oppose pas de barrière au passage de l'homme. De tous les côtés il est contourné par des routes (2) : au nord, c'est la vallée du Céphise béotien, allant de la Doride au lac Copaïs; à l'ouest, c'est la route de Lamia par Amphissa au golfe de Krisa; au sud, ce sont les chemins qui circulent à travers les hauteurs moyennes réunissant le Parnasse à l'Hélicon. C'est ce groupement de voies d'accès qui, autant que les sources et les exhalaisons volcaniques, ont attiré les voyageurs et fait la renom-

(1) Str., IX, 3, 1. — (2) Voir plus haut, p. 16-17.



mée du sanctuaire de Delphes (1). De toutes parts les dieux et les hommes sont venus à Delphes, et le culte gardait les traces de ces arrivées successives. Les premiers hommages des indigènes étaient allés aux dieux de la terre et des eaux, à Gè et à Poseidon, à Python, le serpent des cultes chthoniens. Puis arrive de Crète, avec les marins de Cnossos, l'Apollon au dauphin, patron des navigateurs, conseiller des explorateurs et des émigrants. Apollon tue le serpent, le jeune dieu remplace les vieux dieux, Pytho devient Delphes. Puis c'est l'invasion doriennne : Héraklès le Dorien veut arracher à Apollon l'Égéen le trépied prophétique. Apollon était déjà assez fort pour ne pas céder, mais il ne conserve la place qu'en se faisant Dorien : la pythie sera toujours soupçonnée de laconiser. Enfin, de la Thrace est venu, à une époque qu'on ne peut préciser, Dionysos, dont « la part égale à Delphes celle d'Apollon » (2). Avec lui, une furie demi-barbare vient troubler la sérénité tout hellénique du culte apollinien ; la Pythie en délire tremble sur le trépied ; les Thyiades, échevelées et hurlantes, nourries de chair crue, déroulent leurs danses tournoyantes des sommets du Parnasse à la plaine d'Amphissa, sans que rien puisse les réveiller de leur extase hypnotique (3).

Formé d'apports multiples, le culte delphique étend son influence sur tout le monde grec et même chez les Barbares. Lorsque, dans la seconde moitié du vi^e siècle, une souscription est ouverte pour reconstruire le temple incendié, le roi d'Égypte Amasis et le roi de Lydie Crésus joignent leurs offrandes à celles des Grecs du continent et des colonies (4). L'oracle de Delphes devient un élément régulateur de toute la vie grecque. Il joue un rôle politique : aucune cité ne modifie ses lois, aucune colonie ne se fonde sans une consultation préalable du dieu. Il a une grande autorité morale : les préceptes des sept sages, inscrits sur les murs du temple, invitent les fidèles à la mo-

(1) STR., IX, 3, 6. — (2) PLUT., M., 388 f. — (3) PLUT., M., 249 e-f.

(4) HDT., II, 180 ; XXXVI, II², p. 386.



dération et à l'examen de soi-même ; les rites de purification, qu'impose le dieu pour le sang versé, modifient la conception juridique du meurtre et tiennent compte des circonstances qui peuvent excuser le crime. Enfin Delphes est un des sanctuaires panhelléniques qui entretiennent le sentiment d'une nationalité grecque : ce ne sont pas seulement les amphictyons de la Grèce centrale et septentrionale, c'est tout le monde grec qui, au IV^e siècle aussi bien qu'au VI^e, collabore à la réédification du temple d'Apollon (1).

II

LA BÉOTIE.

A travers la Grèce centrale s'allonge un chapelet de dépressions, entre deux alignements montagneux, d'une part l'Œta, le Knémis et le Ptoion, d'autre part le Parnasse, l'Hélicon, le Cithéron et le Parnès. Le premier compartiment est formé par la haute vallée du Céphise et comprend deux régions, la Doride et la Phocide ; il se termine au défilé qui marquait la frontière entre les Phocidiens et les Béotiens. Le Céphise entre alors dans la dépression béotienne, qui se divise elle-même en plusieurs régions : d'abord le bassin de Chéronée, vallée du Céphise jusqu'au lac Copaïs, fertilisée par les alluvions fluviales ; puis le pays de Thèbes, plus élevé au sud, plus bas au nord où les plaines aonienne et ténérique (2) étalent un tapis de cultures ; enfin le bassin de Tanagra, région de collines, s'ouvrant sur le bras de mer qui, entre l'Eubée et le continent, continue la série des dépressions de la Grèce centrale. Ces dépressions n'ont avec le dehors que des communications difficiles : elles ont tous les caractères de la plaine fermée, les marécages sans écoulement vers la mer, les catavothres et la circulation souterraine. Au centre le Copaïs s'étend sur vingt-

(1) *ΣΤ*, XXVII (1903), p. 5-41. — (2) *STR.*, IX, 2, 31 ; 2, 34.



la plaine, les alluvions des vallées sont des terres de choix pour les céréales. Orchomène place un grain de blé sur ses monnaies. Les froments de Béotie, qui sont particulièrement estimés, sont les plus lourds et donnent plus de 88 kilogrammes à l'hectolitre (1). A Thèbes, les athlètes peuvent se contenter d'une ration d'une chénice et demie de grains, tandis qu'il leur en faut deux chénices et demie à Athènes (2).

Le Béotien est un paysan. Le plus souvent il exploite lui-même son fonds, aidé de sa famille et d'un ou deux esclaves. C'est ainsi que, dans le rude canton d'Ascra, le père d'Hésiode réussit, à force de patience et d'efforts, à faire produire à la terre de quoi subvenir à ses besoins. Le régime dominant est celui de la petite propriété, surtout dans les régions montueuses. C'est seulement dans les plaines qu'ont pu se constituer de plus grands domaines. A Thèbes, s'opposent l'aristocratie des grands propriétaires et les classes populaires : ce sont les premiers qui s'entendront avec les Perses, tandis que les autres voudraient défendre la cause nationale (3). Toutefois le grand propriétaire fait valoir lui-même son domaine avec de la main-d'œuvre servile : il n'y a pas en Béotie de serfs attachés à la terre comme ceux de Thessalie ou de Laconie, probablement parce que la grande propriété reste l'exception. Le paysan béotien, qui cultive lui-même, aime les champs et la vie rurale : les vases béotiens de Gamédès traitent les scènes champêtres dans un esprit réaliste qui témoigne d'un goût des choses de la terre rare chez les céramistes grecs (4). Le Béotien ne conçoit pas d'autre activité que l'agriculture : l'industrie et le commerce sont en Béotie réduits à l'indispensable ; bien plus, ils sont tenus pour tâche servile et méprisables. A Thèbes, à Thèbes, exercer un métier est considéré comme indigne d'un citoyen (5). A Thèbes, les magistratures sont fermées aux

(1) TH., *H. P.*, VIII, 4, 5 ; *C. P.*, IV, 9, 5 ; PLIN., *H. N.*, XVIII, 63.

(2) TH., *H. P.*, VIII, 4, 5. — (3) THC., III, 62.

(4) **XXIX** s. v. *Vasa*, p. 613. — (5) ARSTT., *Polit.*, VI, 4, 5.



marchands dix ans encore après qu'ils ont renoncé au négoce (1).

On aimerait à évoquer l'image du paysan béotien. On a beau se dire que les statues trouvées en Béotie sont le plus souvent l'œuvre d'artistes étrangers ou tout au moins de sculpteurs indigènes qui s'inspiraient d'œuvres étrangères (2), et qu'en tout cas elles ne visent nullement à être des portraits. On est tenté pourtant de se représenter le Béotien d'après les « Apollons » du Ptoon. Ne faut-il pas reconnaître un paysan d'Akraiphiai dans celui-ci, frère de l'Apollon d'Orchomène (3), avec son visage carré, sa bouche largement fendue, son encolure épaisse, sa robuste charpente, ses fortes cuisses ? Ou plutôt ne serait-ce pas tout aussi bien cet autre (4), au visage bien en chair, aux joues grasses et rondes, aux lèvres fines et légèrement souriantes, portant la physionomie heureuse d'un campagnard qui ne dédaigne pas la bonne chère et que réjouit la pensée d'une abondante récolte ? A défaut de portrait physique, aurons-nous du moins un portrait moral fidèle ? Il ne faudrait pas pour cela prêter l'oreille aux Athéniens. Ils déclarent le Béotien épais, grossier, stupide, parce que, disent-ils, il mange avec goinfrerie (5). Est-il besoin de dire que cette image est une caricature tracée par des voisins trop malicieux ? S'il n'avait pas, sans doute, l'esprit éveillé de l'artisan du Céramique ou du marin du Pirée, le paysan de Béotie ne devait pas différer sensiblement du paysan d'Acharnes.

Autant que les autres régions grecques, la Béotie a eu des fils illustres. Elle pouvait s'enorgueillir, à titre bien différent, d'avoir vu naître Épaminondas de Thèbes, dont l'antiquité avait fait le type idéal de l'homme d'État grec (6), et Phryné de Thespies, si belle que Praxitèle l'avait jugée digne de ser-

(1) ARIST., *Polit.*, III, 3, 4. — (2) **XI**, XXXI (1907), p. 207.

(3) **XI**, X (1886), pl. IV. — (4) **XI**, XXXI (1907), pl. XIX.

(5) PLUT., *M.*, 995 e; cf. ATH., X, 417 b-f, 418 a-b.

(6) CIC., *Tusc.*, I, 2 4.



vir de modèle pour Aphrodite (1). On ne saurait en particulier oublier la part qui revient aux Béotiens dans la littérature et l'art. Hésiode d'Ascra, Pindare de Thèbes, Corinne de Tanagra représentent avec honneur la poésie. Il n'est pas dans l'art de nom aussi illustre. Les sculpteurs béotiens manquent d'originalité et les architectes thébains n'ont pas su donner à la Cadmée une entrée comparable aux Propylées (2). Mais du moins les peintres de vases et plus encore les modeleurs de figurines témoignent des qualités artistiques du peuple béotien : Tanagra résume pour le grand public le naturel et la distinction de l'art des coroplathes.

III

LES PEUPLES ET LES CITÉS DE BÉOTIE.

La dépression de la Grèce centrale a une unité géographique; il n'est pas surprenant qu'elle ait eu également à l'origine une unité ethnographique (3). Par les défilés de l'Œta, la vallée du Spercheios et les défilés de l'Othrys, le contact se faisait avec la Thessalie et, aux temps néolithiques, nous l'avons vu, une même civilisation régnait sur toute la Grèce centrale et septentrionale. Puis la région se divisa selon une ligne passant par l'Othrys. Tandis que la Thessalie restait stationnaire et demi-sauvage, la Béotie se développait sous des influences venues du sud. Influences d'abord légères sans doute. Tandis que la masse du peuple ne connaît rien d'autre que la vieille civilisation néolithique, les cabanes rondes en pisé et en branchages et la céramique grossière à décor géométrique, les princes, séduits par la splendeur du monde égéen, décorent leur demeure des produits de l'art insulaire. En Phocide, à côté d'objets communs d'âge néolithique, un tombeau de femme — apparemment l'épouse d'un chef — contient des vases et des boucles d'oreilles

(1) *ATH.*, XIII, 591 a. — (2) *ESCHN.*, *Amb.*, 276.

(3) *XII*. XXV (1912), p. 259.



d'or, qui sont l'œuvre d'artistes égéens ou d'indigènes qui se sont mis à l'école de l'industrie égéenne (1). La légende de Cadmos, qu'il est bien difficile de prendre pour un Phénicien, symbolise du moins l'arrivée des civilisations maritimes.

Pour les anciens, le pays avait été occupé aux temps préhistoriques par le peuple des Minyens, qui s'était étendu jusqu'en Thessalie avant de se concentrer en Béotie autour d'Orchomène. C'est à eux qu'on attribuait les premiers faits de civilisation, la mise en culture de la plaine, les travaux de dessèchement et de drainage (2). Les Minyens semblent avoir été une population préhellénique, mais qui s'est transformée sous l'influence des navigateurs du sud et des conquérants du nord. Là, comme ailleurs, les Achéens se sont mélangés à la population primitive. Ils ont laissé des traces évidentes de leur occupation : les palais de la Cadmée (3) et de l'île de Gla (4), la tombe à coupole dite trésor de Minyas (5) sont d'incontestables monuments mycéniens. A Orchomène, la capitale minyenne, au-dessus d'une cité néolithique se sont bâties des habitations mycéniennes, reconnaissables aux fragments retrouvés de peintures murales (6). Entre la couche mycénienne et la couche immédiatement inférieure, les différences sont si profondes qu'il faut supposer d'un âge à l'autre l'établissement de populations nouvelles étrangères. On serait tenté de voir là la substitution des Achéens aux Minyens ; en réalité, il est impossible d'attribuer à coup sûr aux Minyens telle ou telle couche archéologique (7), bien plus, d'établir une distinction certaine entre Minyens et Achéo-Mycéniens.

Les mouvements provoqués par l'invasion dorienne se propagent en Béotie. Les Thessaliens, en s'installant en Thessaliotie, poussent vers le sud les populations antérieurement

(1) **XII**, XXV (1912) p. 254 ; **XVII**, XXXI (1906), p. 402 ; **XXVIII**, 1908, p. 94.

(2) Carte dans **XCVII**. — (3) **XXVIII**, 1909, p. 57 sq.

(4) **XI**, XVIII (1894), p. 271. — (5) **XLVII**, p. 434 sq. — (6) **XCVI**, p. 71.

(7) **XCVI**, p. 53.



installées. Celles-ci descendent en Béotie, bientôt suivies par les envahisseurs doriens : il est bien difficile de savoir si la tribu béotienne qui donna son nom au pays était achéenne ou dorienne. On devine les luttes entre conquérants et indigènes : l'Héraklès dorien ruine, en fermant les catavothres du Copais, la minyenne Orchomène. Mais, comme en Thessalie, les Doriens semblent être venus en bandes trop peu nombreuses pour éliminer les populations indigènes. Bien plus, ils se laissent absorber et ne conservent pas leur langue. Le dialecte béotien n'est pas dorien, mais apparenté au thessalien. Dans la céramique béotienne, le style géométrique, où l'on veut d'ordinaire voir une création dorienne, semble être venu du sud et s'inspire du géométrique des Cyclades (1).

Ainsi la population de la Béotie classique est un mélange de peuples préhelléniques et helléniques, où l'on est bien embarrassé de reconnaître l'apport de chacun. Cette population a acquis une réelle unité qui se marque bien dans la langue. Tandis qu'en Thessalie les dialectes restent différents, en Béotie les parlors locaux, en dépit de menues particularités, se sont fondus pour donner une langue commune. C'est dans ce béotien commun, facilement reconnaissable à son orthographe singulière, que sont rédigées les inscriptions officielles de toutes les villes béotiennes (2).

Et cependant la Béotie n'a pas réalisé son unité politique. On invoquera, pour expliquer ce fait, le morcellement du pays en dépressions séparées les unes des autres par des défilés. Mais nulle part cette compartimentation n'empêche les communications. La Béotie est au contraire un nœud de routes, qui pouvaient faciliter la création d'un État centralisé. En revanche, les villes béotiennes étaient de valeur trop égale : les unes tiraient leur importance de ce qu'elles commandaient les routes, comme Onchestos, Haliarte ou Alalcomenai entre la dépres-

(1) *ΣΤ*, XXXV (1911), p. 390. — (2) *XLV*, p. 93.



sion thébaine et le lac Copaïs ; les autres de ce qu'elles dominaient les plaines. Mais, malgré la fertilité du sol, aucune de ces plaines n'avait de cultures assez étendues pour servir de base à une grande puissance. Aucune cité n'avait donc sur ses voisines de supériorité assez marquée pour imposer ses volontés et réaliser à son profit l'unité de la région.

Aussi la forme politique prise par la Béotie est-elle celle d'une confédération. Autour des sanctuaires de Poseidon à Onchestos, que connaît déjà le *Catalogue des vaisseaux* (1), et d'Athèna Itonia à Coronée (2), les villes béotiennes forment une ligue, qui célèbre en commun la fête des Panboiotia (3). La ligue a à sa tête des béotarques (4), élus par chaque cité, qui, en temps de guerre, commandent en chef l'armée formée par les contingents des alliés (5). L'unité de la ligue trouve son expression dans le monnayage fédéral. Dans la première moitié du VI^e siècle, les monnaies béotiennes portent le bouclier, emblème de la confédération, sans rien qui indique les villes particulières ; seule Orchomène a des monnaies propres. Dans la seconde moitié du siècle, à côté des armoiries fédérales, figurent les initiales des villes fédérées ; c'est un bien faible indice de l'esprit particulariste.

Pourtant cet esprit subsiste, si bien que l'organisation fédérale n'empêche pas les luttes entre cités. De bonne heure l'une d'elles a prétendu à la première place, Thèbes. Établie dans une bonne position militaire qu'assure la forteresse de la Cadmée, elle domine la plaine la plus étendue et la plus facile à cultiver. Mais elle se heurte à des résistances et elle n'est pas assez forte pour en triompher. Vers le nord, elle a une rivale de puissance égale, Orchomène, qui se dresse sur l'éperon rocheux de l'Akontion, entre le bas Céphise et les marais voisins du Copaïs, et qui dispose de la plaine de Chéronée. La légende plaçait aux temps mythiques les premières guerres entre Thèbes

(1) IL., II, 506 ; PAUS., IX, 26, 5 ; STR., IX, 2, 33. — (2) PAUS., IX, 34, 1.

(3) STR., IX, 2, 29. — (4) HDT., IX, 15 ; THC., IV, 91. — (5) THC., IV, 93.

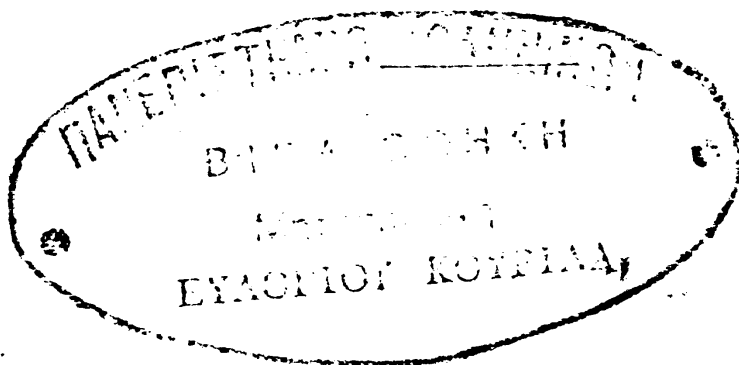


et Orchomène, et si, à certains moments, l'entente entre les aristocrates des deux cités put maintenir la paix, le plus souvent la lutte, une lutte inexpiable, mit aux prises les deux rivales. Dans l'autre direction, Thèbes rencontre l'hostilité des pays tournés vers l'Attique. Par les passes du Cithéron, les communications sont aisées entre le sud de la Béotie et la plaine d'Éleusis. Les cantons de la montagne, Hysiai et Éleuthères, se détachent de la Béotie pour s'agréger à l'État athénien (1). Platée, tout en restant béotienne, regarde elle aussi vers Athènes. Dès la fin du VI^e siècle, elle veut se séparer de la ligue et obtient contre Thèbes le concours des Athéniens (2). Dès lors elle suit une politique différente de celle des autres cités béotiennes : elle enverra ses troupes combattre à Marathon aux côtés des hoplites athéniens et sera presque seule en Béotie à refuser de se soumettre à Xerxès. Plus encore que contre Orchomène, Thèbes va s'acharner contre Platée, dont l'histoire ne sera qu'une longue suite de catastrophes et de tragédies (3).

Ainsi l'histoire intérieure de la Béotie est celle des luttes incessantes entre cités. Dans un pays que distinguait une réelle unité géographique, où les races s'étaient mélangées pour former une population homogène et parlant la même langue, où les conditions naturelles avaient presque imposé un type de vie uniforme, dans un pays par conséquent qui semblait fait pour l'unité, les rivalités des cités ont maintenu presque continuellement la guerre (4) et ont compromis le développement des villes : on a pu voir dans les tentatives faites par Thèbes pour réaliser l'unité l'origine de l'infériorité et des malheurs de la Béotie (5).

(1) PAUS., III, 2, 1 ; I, 38. 8. — (2) HDT., VI, 108 ; THC., III, 55 ; III, 68.

(3) PAUS., IX, 1, 3-8. — (4) ARSTT., *Rhet.*, III, 4, 3. — (5) XL, I, p. 65.



CHAPITRE IV

LE PÉLOPONNÈSE

I

LE PAYS ET LES HABITANTS.

Le Péloponnèse est, dans l'ensemble de la Grèce, une individualité géographique très nette : réuni au continent par un isthme étroit et bas — au maximum six kilomètres de largeur, quatre-vingt mètres d'altitude, — il est, comme le disaient les Grecs, moins une presqu'île qu'une île.

Le Péloponnèse est un ensemble montagneux complexe. Les plissements qui s'y observent appartiennent aux différents systèmes de l'Égéide. La presqu'île de l'Argolide fait partie de la zone plissée orientale; la chaîne côtière de la Messénie est un morceau de la zone plissée occidentale; les chaînes centrales forment l'extrémité d'un grand arc qui se poursuit en Crète pour constituer le système égéen méridional. Plus que les plissements, ce sont les cassures et les effondrements qui ont donné à la presqu'île son aspect et qui en ont dessiné les contours : à l'ouest, la grande faille bordière de la mer Ionienne; au nord, la série de fractures qui ont donné naissance au golfe de Corinthe; au sud, les fosses marines où les plis montagneux disparaissent brusquement; à l'est, les dislocations qui ont creusé le golfe Saronique et éveillé une activité volcanique dont les sources thermales de Méthana et les soufrières de l'isthme sont un témoignage encore présent.

Ainsi découpé à l'extérieur et défoncé à l'intérieur par les



effondrements, le Péloponnèse apparaît comme fragmenté en compartiments plus ou moins isolés. Au centre, le plateau d'Arcadie, hautes plaines fermées et encadrées de montagnes. Les chaînes qui l'entourent se prolongent vers le sud, enferment entre elles des dépressions, plaines alluviales se continuant par des golfes marins, et s'allongent en pointes et en caps. Les grandes échancrures de la côte avaient fait comparer par les anciens le Péloponnèse à une feuille de platane (1). Ainsi le Péloponnèse fait l'effet d'un petit continent, reproduisant tous les caractères de la Grèce. C'est la même richesse d'articulations horizontales et verticales, la même pénétration réciproque des terres et des mers; c'est, avec les nuances locales, le même climat, la même végétation, les mêmes cultures.

Si le Péloponnèse résume en lui tous les traits physiques du monde grec, la population péloponnésienne est de même comme un complet échantillonnage de tous les groupes humains qui se sont rencontrés et unis pour former le peuple grec. Le souvenir des populations préhelléniques, que nous nommons Pélasges, s'était conservé dans les légendes : Pélasgos, l'éponyme de la race, avait bien étendu sa domination du Péloponnèse au Strymon, mais il avait pour résidence Argos (2); c'est lui qui avait civilisé les premiers habitants d'Arcadie (3). Les populations primitives reçoivent du dehors les germes de la civilisation. Si l'on peut douter des apports égyptiens que symbolise Danaos, il est certain que les Égéens ont pris contact avec le Péloponnèse et répandu leur brillante culture parmi des populations qui n'en étaient encore qu'aux outils de pierre.

L'arrivée des Hellènes refoule les populations indigènes dans le réduit central de l'Arcadie que l'on continuera à considérer comme demi-pélasgique, et les nouveaux venus, plus ou moins mêlés aux anciens habitants, fondent les États mycéniens. Ce sont les royaumes d'Agamemnon, de Ménélas, de Nestor. Descité

(1) STR., VIII, 2, 1. — (2) ESCHL., *Suppl.*, 250.

(3) PAUS., VIII, 1, 4-6; SCH. EUR., *Or.*, 1646



s'élèvent où se perpétuent les traditions égéennes, en Argolide Mycènes et Tirynthe, en Laconie Amyclée, en Messénie Pylos. Postées dans des défilés ou dressées sur des éminences rocheuses qui commandent les routes, défiant toute attaque derrière leurs murailles massives, ces cités s'enrichissent des péages imposés aux caravanes qui préfèrent les voies terrestres les plus courtes. Les trouvailles des tombes mycénienne ont donné toute sa valeur à l'épithète homérique, πολύγυρος Μυκίνη (1).

Aux Achéens succèdent les Doriens. Les traditions qui racontaient le retour des Héraclides, chassés jadis d'Argos par Eurysthée, avaient marqué les moments et les étapes de l'invasion. Une première tentative, faite par la voie de l'isthme, aurait été arrêtée à l'entrée du Péloponnèse. Une seconde entreprise aurait eu plus de succès : les Doriens, unis aux Étoliens, auraient franchi le golfe de Corinthe à l'ouest et de l'Élide se seraient répandus dans tout le pays. De ces récits légendaires, il est impossible de tirer autre chose que de très vagues indications : il serait bien téméraire de leur accorder une valeur historique. Mais si nous ne connaissons pas le détail des migrations, nous en apercevons les résultats. Comme à l'arrivée des Achéens, les populations antérieurement établies se réfugient et se maintiennent dans les hautes plaines du centre, tandis que les vallées du pourtour sont occupées par les envahisseurs. Aux villes mycénienne succèdent les villes doriennes : Mycènes et Tirynthe cèdent le pas à Argos, Amyclée à Sparte, Pylos à Stényclaros. Le Péloponnèse des temps classiques est par excellence le pays dorien : c'est à l'isthme de Corinthe, disait-on, que Thésée avait fait dresser la borne frontière des deux mondes ionien et dorien (2).

Malgré la prédominance de l'élément dorien, qui s'affirme plus encore lorsque Sparte a établi son hégémonie sur les États voisins, le Péloponnèse ne formera jamais une unité politique.

(1) *Il.*, XI, 46. — (2) *PLUT.*, *Thes.*, 25.



Les anciens y distinguaient cinq régions, dont trois seulement étaient doriennes, une quatrième étant occupée par les Achéens et l'autre par les Arcadiens et les Éléens (1). Cette diversité se marque par celle des dialectes. La langue parlée en Arcadie est celle des populations antérieures à l'invasion doriennne, la langue achéenne commune. L'éléen se rattache au groupe dialectal du nord-ouest; sa parenté avec l'étolien s'accorde avec les légendes de l'invasion étolienne en Élide. Les dialectes doriens eux-mêmes n'ont jamais constitué une langue commune. Chaque groupe de Doriens, cantonné dans son domaine, où il se suffit à lui-même et vit pour lui-même sans nouer de relations avec les groupes voisins, a conservé son parler local. Ce ne sont pas des arguments linguistiques qui ont prouvé l'unité du monde dorien, c'est au contraire l'histoire générale des Doriens qui a permis de conclure à l'unité dialectale (2).

Malgré des traits communs, des influences prépondérantes, le Péloponnèse n'a qu'une unité apparente et superficielle. Il faut, ici comme dans le reste de la Grèce, considérer à part chaque région avec ses aspects géographiques, sa population, son évolution historique.

II

CORINTHE.

C'est à l'entrée même de la presqu'île que se trouve la cité péloponnésienne la plus puissante après Sparte, la ville la plus populeuse et la plus riche, Corinthe. Elle doit sa fortune à ce qu'elle est établie à un croisement de routes terrestres et maritimes. La plus anciennement fréquentée est la voie de terre, celle qui par l'isthme mène de la Grèce continentale à la Grèce péninsulaire; la ville qui commandait le passage était appelée à devenir une grande place de commerce au temps où les Grecs faisaient le négoce plus par terre que par mer (3). Mais bientôt ce sont les routes de mer qui ouvrent à Corinthe de

(1) THUC., I, 10; PAUS., V, 1, 1. — (2) XLV, p. 104. — (3) THUC., I, 13.



nouvelles perspectives d'avenir. Située à deux kilomètres environ de la mer, au pied du rocher escarpé qui porte la citadelle, la ville est à proximité de deux golfes, dont l'un, le golfe de Corinthe, trace la voie vers la mer Ionienne, vers l'Italie et la Sicile, dont l'autre, le golfe Saronique, est le point de départ de toutes les routes qui, par la mer Égée, conduisent à l'Égypte, à l'Orient et aux pays du Pont. De chaque côté, les Corinthiens ont construit deux ports artificiels. Sur la côte du golfe de Corinthe, exposée en plein aux vents d'ouest, avait été creusé, à l'intérieur des terres, le port de Léchaion, que des longs murs réunissaient à la ville. Sur le golfe Saronique, le port de Kenchreai était protégé par deux digues qui embrassaient une surface d'environ quatre hectares. Entre les deux ports la distance était si faible que les deux routes maritimes n'en formaient pour ainsi dire qu'une. Pour ne pas être obligés de faire le tour du Péloponnèse, qu'on évaluait à 5 600 stades (1), et pour éviter des passages de fâcheuse réputation comme le cap Malée (2), les armateurs préféraient, ici comme en maint endroit, rompre charge et transborder les marchandises à travers l'isthme. Le trajet était si court qu'on devait songer à unir les deux mers. Le tyran Périandre, dit-on, conçut le premier l'idée d'un canal à travers l'isthme. Mais une entreprise de ce genre passait pour impie : la Pythie avait défendu aux Cnidiens de percer leur isthme, en déclarant que Zeus aurait bien fait de leur pays une île s'il l'avait voulu (3). Ce sont probablement les scrupules religieux plus que les difficultés techniques qui firent abandonner le projet. Du moins, à défaut d'un canal, un chemin avait été aménagé, le *διόλκος*, au point le plus étroit, sur lequel on faisait, au moyen de machines, glisser les bâtiments de petit tonnage (4).

La position de la ville explique suffisamment que le site en ait été occupé de très bonne heure. Le nom même, avec sa dési-

(1) STR., VIII 2, 1. — (2) STR., VIII, 6, 20.

(3) HDT., I, 174; PAUS., II, 1, 5. — (4) STR., VIII, 2, 1; AR., *Th.*, 647-648.



nence caractéristique *1760s*, indique une origine préhellénique. A des populations indigènes, qui nous sont inconnues, la civilisation vint des îles et peut-être de l'Orient. Corinthe à maintes reprises semble avoir subi des influences orientales. Les cultes corinthiens mélangent aux éléments helléniques des éléments orientaux. Dans le sanctuaire de l'isthme, où tous les deux ans, au printemps, se célébraient les jeux isthmiques, on honore, à côté du Poseidon grec, un héros marin, Mélikertès, où les tenants des influences phéniciennes ont pensé reconnaître le Melkart de Tyr. Dans la ville, le principal temple, élevé dans la première moitié du *vii^e* siècle, est consacré à un dieu hellénique, Apollon. Mais l'Aphrodite qu'on adore sur l'Acrocorinthe est une étrangère. Son culte était servi par plus de dix mille courtisanes, que la piété des fidèles a consacrées à la déesse (1). Xénophon de Corinthe, vainqueur à la course et au pentathlon, accomplit le vœu qu'il a fait d'amener à Aphrodite une troupe de cent courtisanes (2). Les courtisanes de Corinthe, véritables prêtresses d'Aphrodite, tiennent une place officielle dans la cité : lorsque l'État veut adresser des prières à la déesse ou célébrer des actions de grâce, il en charge les courtisanes qui se rendent processionnellement au sanctuaire aussi nombreuses que possible. Ce sont elles qui, lors des guerres médiques, viennent officiellement implorer Aphrodite pour le salut de la Grèce (3). La prostitution sacrée révèle l'origine orientale de l'Aphrodite corinthienne. De même qu'on a rapproché Melikertès du Tyrien Melkart, on a fait d'Aphrodite la Sidonienne Astarté. Il faut sans doute remonter encore plus haut. L'Aphrodite-Astarté ne serait-elle pas la grande divinité féminine, dont le culte, originaire sans doute de Babylonie, a été répandu dans toute l'Asie antérieure par les Hittites (4) ? Hypothèse d'autant plus séduisante

(1) STR., VIII 6, 20; 22.

(2) PD., O., XIII; fr. 122; ATH., XIII, 573 e-f; 574 a-b.

(3) ATH., XII, 573 d-e.

(4) GARSTANG, *The land of the Hittites*, p. 355; XXXIV, I^{er}, p. 726.



qu'on a attribué précisément aux Hittites le suffixe, plus asiatique qu'européen, *ινθος, inda, indos* (1).

A la population préhellénique viennent se superposer les divers peuples helléniques. La légende exprime les vicissitudes par où passe la ville : aux temps achéens, Corinthe se rattache à l'empire d'Agamemnon (2), puis l'héraclide Alètas, venu d'Argolide, s'en empare et en fait un État indépendant. Mais, Hellènes ou non, tous les éléments ethniques se mélangent pour former une population composite. Pour Homère (3) comme pour Thucydide (4), le fond de la population est éolien, c'est-à-dire de sang mêlé. A Corinthe, l'élément dorien n'est nullement prédominant. Sans doute c'est aux parlers doriens que se rattache le dialecte corinthien, qui s'écrit d'ailleurs dans un alphabet très particulier et probablement très ancien. Mais, économiquement et politiquement, Corinthe est tout étrangère à l'esprit dorien. C'est une ville cosmopolite, ville d'affaires et de plaisirs, qui ressemble non à la dorienne Sparte, mais aux grandes cités ioniennes, Milet ou Éphèse.

Comme toutes les cités grecques, Corinthe eut d'abord à sa tête des rois, et comme partout la royauté fut remplacée par un gouvernement aristocratique. Les magistrats annuels, les Prytanes, sont pris exclusivement dans les grandes familles. Ces familles nobles n'en forment pour ainsi dire qu'une, car les Bacchiades ne contractent mariage qu'entre eux et sont tous unis par le sang. Mais cette aristocratie des Bacchiades est toute différente des autres aristocraties grecques. Ailleurs les vieilles familles se reconnaissent à ce que, conservant intactes les vieilles règles sur la propriété familiale, elles maintiennent à leur profit un régime de grande propriété. Fortune foncière et aristocratie ne font qu'un, et, même lorsque les aristocrates jugent utile d'accroître leurs richesses par d'autres moyens, ils n'en gardent pas moins leur caractère de grands propriétaires :

(1) **LXXXI**, p. 152 sq. — (2) *IL.*, II, 570. — (3) *IL.*, VI, 154.

(4) *THO.*, IV, 42.



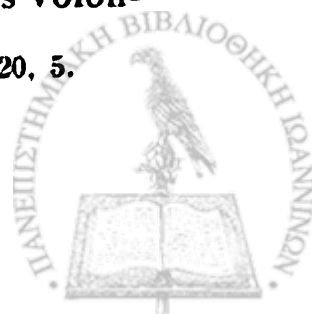
les Hippobotes de Chalcis peuvent prendre part à la colonisation et au grand commerce maritime, mais ils restent avant tout les « éleveurs de chevaux », ceux dont les vastes domaines permettent la possession d'une écurie, signe incontesté de naissance noble (1). Rien de semblable à Corinthe. Le sol pierreux de la Corinthie était proverbiallement pauvre (2) et la culture y était encore gênée par les vents violents qui balayaient l'isthme. La richesse foncière y est inconnue. Les Bacchiades fondent leur pouvoir sur la richesse mobilière : c'est une aristocratie de marchands et d'armateurs.

Corinthe n'a pas de grands propriétaires. Elle n'a pas non plus de paysans vivant de leur terre sans luxe ni misère, classe moyenne qui dans la cité représente une politique modérée et un esprit conservateur. En face des riches se dresse le peuple, population de marins et d'artisans, de citoyens pauvres et d'étrangers domiciliés, tous gens d'esprit ouvert, ayant beaucoup circulé, beaucoup vu, beaucoup appris, une foule remuante, agitée, que n'effraie aucune innovation. Ces classes populaires sont opprimées par les Bacchiades, mais elles sont le nombre. C'est en s'appuyant sur elles qu'un noble, Cypsélos, s'empare du pouvoir et établit la tyramie vers 655. Après lui; son fils Périandre règne pendant quarante-quatre ans et procure à Corinthe une incomparable splendeur. C'est la période qu'il faut choisir pour dresser l'image de la vie brillante et de l'activité multiple des Corinthiens.

Corinthe est au premier rang des puissances maritimes. Sa flotte de guerre lui assure dans le Péloponnèse, et longtemps dans la Grèce entière, une supériorité incontestable. Les Corinthiens ont été les premiers des Grecs à construire des trières(3); leur nombreuse population de marins fournissait facilement les équipages et au besoin Corinthe était assez riche pour offrir aux rameurs une forte solde qui attirait des volon-

(1) ARSTT., *Pol.*, VI, 4, 3. — (2) STR., VIII 6, 23; TH., *C. P.*, III, 20, 5.

(3) THC. I 13.



taires de tous pays (1). Corinthe est capable de fournir de navires les autres États : le Corinthien Ameinoclès construit quatre trières pour les Samiens (2) et l'État prête vingt vaisseaux à Athènes pour la guerre contre Égine (3). Pour Thucydide, la plus ancienne bataille navale entre Grecs s'était livrée entre les Corinthiens et les Corcyréens (4). La flotte marchande de Corinthe, pour avoir échappé davantage à l'attention des historiens anciens, ne devait pas être, par rapport aux autres, moins importante que la flotte de guerre.

L'activité maritime et commerciale de Corinthe a pour conséquence l'expansion coloniale. A la recherche de marchés qui puissent fournir des matières premières ou recevoir des produits manufacturés, Corinthe envoie ses colons dans trois directions. Passant du golfe de Corinthe dans la mer Ionienne, les Corinthiens, vers le milieu du VIII^e siècle, s'installent à Corcyre après avoir expulsé ou absorbé les colons d'Érétrie arrivés avant eux. De là ils poussent leurs colonies soit vers le sud-ouest, soit vers le nord : d'une part, dans la seconde moitié du VIII^e siècle, ils atteignent la Sicile où ils fondent Syracuse ; d'autre part, à la fin du VII^e et au début de VI^e, avec le concours de Corcyre, ils colonisent le nord-ouest de la péninsule des Balkans et fondent en Acarnanie Anaktorion et Leucade, en Épire Ambracie, en Illyrie Apollonie et Epidamne. Enfin, dans la première moitié du VI^e siècle, Corinthe, à la suite des villes d'Eubée, tourne ses regards vers le nord de la mer Égée et fonde Potidée en Chalcidique. Bien que les colonies corinthiennes aient prétendu à une complète indépendance et que même la rivalité économique dans la mer Ionienne et l'Adriatique ait, dès l'origine, provoqué des conflits entre Corinthe et Corcyre, il existe en fait un empire corinthien, domaine d'exploitation commerciale où la métropole domine sans conteste.

(1) THUC., I, 31. — (2) THUC., 13. — (3) THUC., I, 41. — (4) THUC., I, 13.



Le développement industriel suit le développement commercial. Corinthe, qui n'a à exporter ni denrées alimentaires, ni matières premières, doit demander à l'industrie le fret nécessaire à sa marine. Les métiers sont multiples : les tablettes de terre cuite, ex-voto populaires trouvés à Corinthe, nous mettent sous les yeux tout un monde d'artisans (1). L'industrie réclame une main-d'œuvre abondante. Le nombre des esclaves était considérable, même en tenant pour fabuleux le chiffre de 460 000 rapporté par Athénée (2). Très nombreux étaient aussi les ouvriers de condition libre, car, et ceci prouve combien Corinthe différait des aristocratiques cités doriennes, le travail manuel y était particulièrement honoré (3). L'industrie corinthienne est avant tout une industrie de luxe produisant des objets qui, sous un faible poids et un volume restreint, représentent une grande valeur marchande. L'industrie textile travaille les étoffes de lin, les vêtements teints de pourpre et rehaussés de broderies, les tentures multicolores (4). Les ateliers de Corinthe produisent de beaux meubles : le chef-d'œuvre de l'ébénisterie corinthienne était le coffre conservé à Olympie comme offrande de Cypsélos, fait de cèdre et décoré d'appliques d'or et d'ivoire (5). Les bronziers fabriquent des miroirs et de menus objets qui, durant toute l'antiquité, vaudront au métal de Corinthe une renommée universelle.

L'industrie la plus prospère est la céramique. Elle utilise des gisements d'argile, proches de la ville, dont la terre, d'un blanc légèrement verdâtre, un peu savonneuse au toucher, permet de distinguer facilement les produits proprement corinthiens (6). Les vases fabriqués à Corinthe — sans parler des imitations du style corinthien (7) — ont été dispersés aux quatre coins du monde antique. On en a retrouvé non seulement dans toute la Grèce d'Europe et d'Asie, mais en Crimée, en Égypte,

(1) XCIX, p. 31, 86. — (2) ATH., VI, 272 b. — (3) HDT., II, 167.

(4) ATH., I, 27 d; XII, 525 d; XIII, 582 d. — (5) PAUS., V, 17-19.

(6) POLL., X 182; L, II, p. 423. — (7) L, II, p. 422, 424.



en Etrurie, en Gaule. Les tombes les plus anciennes du forum romain (1) et les nécropoles carthaginoises (2) en contenaient des exemplaires. Il n'y a pas de meilleur témoignage de l'expansion du commerce corinthien. Les vases les plus répandus sont de petite dimension et servent à contenir des huiles ou des onguents parfumés ; les parfums de Corinthe se vendaient dans tout le monde méditerranéen aux élégants et aux élégantes qui voyaient dans Corinthe la reine de la mode, et c'est le contenu qui, plus encore que le décor peint, a fait le succès du contenant. A côté de ces petits vases, les potiers corinthiens savent aussi en exécuter de grands, sur la panse desquels tournent les files d'animaux ou se développent les grands tableaux à personnages. A voir autour de lui les tissus bariolés et multicolores, le céramiste corinthien a sans doute acquis le goût de la couleur ; les vases corinthiens sont parmi les plus voyants, les plus colorés, les plus gais à l'œil ; sur un fond clair, les figures se détachent en silhouettes noires, nuancées par des retouches de blanc et de rouge violacé. Apparenté aux styles asiatiques, le décor corinthien est surtout influencé par la grande peinture. Corinthe, en effet, passait pour avoir vu naître la peinture. Le souvenir du dessin par ombre portée se retrouvait dans l'anecdote de la fille du potier Diboutadès traçant le portrait du jeune homme qu'elle aime d'après la silhouette projetée sur un mur (3). C'était à Corinthe que Cléanthès et Aridikès avaient les premiers cerné les figures par des traits et exprimé par quelques lignes intérieures les détails de musculature ou de costume, qu'Ecphantos avait eu l'idée d'appliquer un ton rouge à la figure tout entière (4). On citait les œuvres illustres de peintres corinthiens, l'*Artémis au griffon* d'Arégon (5), la *Prise de Troie* et la *Naissance d'Athèna* de Cléanthès (6). Les grands cratères corinthiens nous apportent

(1) THÉDENAT, *Le forum romain*, p. 8.

(2) L., II, p. 455. — (3) PLIN., II. N., XXXV, 151.

(4) PLIN., H. N., XXXV, 16. — (5) STR., VIII, 3, 12. — (6) STR., VIII, 3, 12.



un reflet de cette peinture religieuse et de cette peinture d'histoire pour nous disparues.

Enrichie par le commerce et l'industrie, puissante par ses colonies, embellie par le travail de ses artistes et de ses artisans, Corinthe apparaît comme une ville fastueuse, où une riche aristocratie de marchands déploie la plus rare magnificence. L'épithète sans cesse accolée à son nom est « l'opulente », ἀφνειὸς Κόρινθος (1). Si l'on veut se figurer la vie de ces riches, il faut regarder les scènes de festins, que les céramistes corinthiens se sont plu à représenter, par exemple sur le beau cratère du Louvre qui met en scène Héraklès reçu chez Eurytios (2). Voici les grands, vêtus de magnifiques vêtements brodés, couchés sur des lits de banquet devant de petites tables où les serviteurs ont déposé les mets; tout près, les cuisiniers préparent le repas et découpent les viandes, et les chiens allongés sous les sièges attendent les reliefs du festin. A ces fêtes, il faudrait joindre l'attrait de la musique : c'est à Corinthe qu'Arion de Lesbos crée le dithyrambe (3). Il faudrait ajouter encore tous les plaisirs que dispensent les courtisanes, les plus fameuses dans toute la Grèce pour leur beauté et pour leur luxe (4). N'est-il pas significatif que Corinthe pour toute l'antiquité soit restée la ville où il n'est pas donné à tout le monde de faire la fête : εὐ παντὸς ἀνδρὸς ἐς Κόρινθον ἔσθ' ὁ πλοῦς (5).

Telle apparaissait Corinthe sous la tyrannie de Périandre. Le régime qui lui avait valu cette prospérité inouïe devait être de courte durée : à Corinthe, comme partout, la tyrannie n'est qu'un régime transitoire. Après Périandre, les Cypsélides rencontrent de l'opposition et les luttes de partis reprennent. La tyrannie est renversée, probablement avec le concours des Spartiates. Corinthe possédera au v^e siècle un gouvernement aristocratique modéré. Elle continue d'être d'ailleurs, et

(1) IL., II, 570; PD., fr. 122. — (2) Musée du Louvre, E 635; L, II, p. 481.

(3) HDT., I, 23. — (4) AR., *Plul.*, 149 et SCH. — (5) STR., VIII, 6, 20.



elle le restera jusqu'au jour où Mummius Achaicus la réduira en cendres, la ville opulente, la grande cité marchande, l'une des capitales économiques du monde grec.

III

LES VILLES MARITIMES.

Corinthe représente à elle seule à peu près toute la marine du Péloponnèse. Sur 383 navires qui prennent part à la bataille de Salamine, les cités du Péloponnèse — et seule Argos fait défaut — n'en fournissent que 89, moins du quart, et sur ce chiffre Corinthe pour sa part en compte 40 (1). Bien qu'étant presque une île, le Péloponnèse n'a donc jamais eu de vie maritime intense.

C'est que les côtes en sont le plus souvent peu propres à la navigation. La côte occidentale est une côte basse, sablonneuse, bordée par endroits de dunes (2) ; les apports alluviaux y construisent des cordons littoraux rectilignes, qui peu à peu ferment les lagunes. Aucun port ne peut s'y établir : la flotte athénienne ne peut tenir sur la côte d'Élide, faute d'abris (3). Il en est de même au fond des golfes où les rivières étalent leurs alluvions, aussi bien en Messénie et en Argolide qu'en Laconie. Les ports évitent les côtes ensablées et préfèrent les fonds rocheux au pied des chaînes montagneuses, tels Asiné sur le golfe de Messénie, Gytheion sur celui de Laconie, Nauplie sur celui d'Argolide. Mais le plus souvent la montagne tombe presque à pic sur la mer ; les anses peuvent au besoin servir de nids de pirates, mais, mal reliées à l'arrière-pays, elles sont sans valeur comme ports de commerce. Enfin les pointes méridionales sont réputées comme dangereuses : le cap Malée est tristement célèbre par les accidents qu'il provoque.

(1) HDT., VIII, 43. — (2) STR., VIII, 3, 14. — (3) THC., II, 25.



L'activité maritime se concentre dans la région du golfe Saronique avec Épidaure, Trézène, Hermione, et sur le golfe de Corinthe, où le principal port est Sicyone. Sicyone est une ville achéenne qui, d'après le *Catalogue des vaisseaux*, fait partie du royaume d'Agamemnon (1). Elle fut prise par les Doriens, mais les conquérants doriens durent laisser subsister à côté d'eux des populations achéennes : la tradition rapportait que le chef dorien venu d'Argos avait partagé le pouvoir avec le roi indigène. Fait plus significatif, Sicyone compte quatre tribus : trois portent les noms habituels des tribus doriennes, la quatrième groupe sans doute les anciens habitants du pays et leur nom d'Aigialéens rappelle celui d'Aigialos porté par le pays qui fut plus tard l'Achaïe (2). C'est en profitant de l'hostilité entre les populations soumises, qui composaient les classes populaires, et les vainqueurs, qui formaient l'aristocratie des grands propriétaires, qu'Orthagoras réussit à établir son pouvoir personnel et à fonder une dynastie qui régna pendant un siècle. Le plus illustre des Orthagorides est Clisthène. Sa renommée dépasse les limites de la cité. Vainqueur aux courses de chars des jeux Pythiques de 582, il fait élever à Delphes le trésor des Sicyoniens. De toutes les villes grecques, les jeunes gens des plus nobles familles viennent solliciter la main de sa fille, et, après des fêtes où tous les prétendants rivalisent de faste (3), Clisthène choisit son gendre dans la puissante maison athénienne des Alcéméonides (4).

Sous la tyrannie des Orthagorides, Sicyone connaît une brillante civilisation. Construite sur une hauteur au centre d'une petite plaine très fertile (5), elle ne tarde pas à devenir une grande place de commerce dont la flotte marchande sillonne le golfe de Corinthe. C'est autant par intérêt que par piété que Clisthène intervient avec ses forces navales dans la

(1) IL., II, 572. — (2) HDT., V, 68 ; PAUS., V, 1, 1. — (3) DS., VIII, 19.
 (4) HDT., VI, 126 sq. — (5) ATH., V, 219 a ; PAUS., X, 32, 19.



guerre sacrée (1) : en mettant fin aux exactions dont les gens de Krisa accablaient ceux qui débarquaient dans leur port, il travaille à maintenir la paix dans le golfe de Corinthe et il profite de l'occasion pour ruiner la concurrence de Krisa, dont le commerce bénéficiait de l'afflux des pèlerins. Le port de Sicyone a l'avantage d'être l'aboutissement d'une voie de commerce continentale : c'est la route qui, par Phlionte et les lacs de l'Arcadie septentrionale, gagne Orchomène, traverse la haute plaine arcadienne, puis de Tégée passe en Laconie et aboutit à Gytheion. Tout le long de cette voie, les marchands sicyoniens circulent et trafiquent : dans les trouvailles de monnaies faites à Mantinée et à Tégée, ce sont les pièces de Sicyone qui sont les plus nombreuses (2).

La prospérité de Sicyone se traduit dans les œuvres d'art qui décorent la ville. La statuaire y est introduite par des artistes venus de Crète. L'un d'eux, Aristoclès, se fixe dans la ville et fonde une dynastie de sculpteurs ; son petit-fils Canachos exécute pour le temple des Branchides un *Apollon* colossal de bronze (3). L'école de peinture est également célèbre. Craton et Téléphanès partageaient avec les peintres de Corinthe l'honneur de se voir attribuer les premiers perfectionnements du dessin et de la peinture (4).

La tyrannie dura à Sicyone plus longtemps que dans toute autre cité ; elle finit cependant par disparaître, comme à Corinthe, sur l'intervention de Sparte qu'irritent à la fois le régime de la tyrannie et la place faite aux classes non doriennes. Avec le gouvernement aristocratique, l'influence dorienne prévaut de nouveau à Sicyone ; mais le régime nouveau n'interrompt ni l'activité maritime ni le développement artistique : Canachos travaille après la chute des Orthagorides ; à Salamine, Sicyone est, après Corinthe, la seconde des villes péloponnésiennes pour le nombre des vaisseaux (5).

(1) PAUS., II, 9, 6 ; X, 37, 6. — (2) C, p. 50. — (3) XLIX, I, p. 308 sq.

(4) PLIN., H. N., XXXV, 16. — (5) HDT., VIII, 43.



IV

L'ARCADIE.

Le caractère continental du Péloponnèse s'accuse naturellement dans la région centrale, d'autant que l'Arcadie est une haute plaine encadrée de montagnes. Derrière l'écran montagneux, le pays a un climat plus continental : la température moyenne de janvier est de 5°, celle de juillet de 23°, et les dix-huit degrés d'écart marquent bien que le pays échappe déjà à l'action de la mer. Les précipitations atmosphériques sont insuffisantes pour alimenter de grands fleuves ; les cours d'eau n'ont pas eu la force de creuser de profondes vallées et de couper l'obstacle montagneux. Aussi le réseau hydrographique est-il inachevé : plaine fermée, l'Arcadie a des lacs et des marécages et seule une circulation souterraine amène les eaux du plateau aux parties basses périphériques.

Pour les marins que sont les Grecs, le trait caractéristique de l'Arcadie est qu'elle n'a aucune vue sur la mer (1). Il ne faut cependant pas exagérer cet isolement. Les montagnes qui forment le cadre montagneux ne sont nulle part infranchissables ; elles sont traversées par des routes qui mettent la haute plaine en communication avec les pays voisins et par eux avec la mer. Au nord, Orchomène est en relations, par les lacs et Phlionte, avec Sicyone. A l'est, Mantinée a trois voies d'accès vers l'Argolide. Au sud, une route unit Tégée à Sparie par Sellasie. Enfin à l'ouest on peut de Mégalopolis gagner Sparte par la haute vallée de l'Eurotas ou l'Élide et Olympie par celle de l'Alphée. Nulle part non plus les distances à parcourir pour atteindre la mer n'excèdent deux ou trois jours de marche. Le Lycée, centre religieux de l'Arcadie, est à peu près à égale distance de Gytheion et de Samikon, à 90 kilomètres environ de l'un et de l'autre. Il est difficile de se prononcer sur la

(1) STR., VIII, 2, 2 ; PAUS., VIII, 1, 3.



valeur historique des légendes qui attribuaient aux Arcadiens une part dans la plus ancienne colonisation, mentionnaient des migrations arcadiennes à Paros (1) et faisaient d'Agapénor de Tégée le fondateur de Paphos (2). Il est non moins difficile de démontrer la réalité d'un trafic phénicien sur les routes arcadiennes, transportant en même temps que les marchandises les divinités et les cultes de l'Orient (3). Mais le simple examen des conditions géographiques prouve que de très bonne heure l'Arcadie fut mise en relations avec la mer.

Ce sont les hommes plus que la nature qui ont isolé les Arcadiens. Par sa position centrale et par sa nature montagneuse, l'Arcadie devait apparaître comme un lieu de refuge : c'est là que chaque invasion refoule les anciennes populations. Les Arcadiens se considéraient comme les habitants primitifs du Péloponnèse (4) ; l'ex-voto de Delphes nomme « le peuple autochthoné de la sainte Arcadie » (5). Lorsque les Achéens occupent le Péloponnèse, les Pélasges se retirent dans le réduit central : Pélasgos, dit la tradition, est venu d'Argos, sa capitale, civiliser l'Arcadie (6). Puis, lorsque les Doriens remplacent les Achéens, ces derniers à leur tour cherchent asile sur le plateau et dans les montagnes arcadiennes (7). Le dialecte arcadien est un des rares survivants d'un important groupe linguistique, qui s'est trouvé presque anéanti par les invasions, l'achéen commun (8). Le rôle de refuge joué par l'Arcadie explique le caractère archaïque des populations. Refoulées dans la montagne et coupées de la mer par les nouveaux venus, elles en restent ou reviennent à un état de civilisation primitive. Plus la région est inaccessible et plus s'affirme la sauvagerie des habitants. De là l'opposition entre la plaine et les massifs montagneux de l'Ouest.

(1) HERACL. (*F. H. G.*, II, 214). — (2) PAUS., VIII, 5, 2 ; VIII, 53, 7.

(3) *C.*, *passim*. — (4) HDT., VIII, 73 ; XEN., *Hell.*, VII, 1, 23.

(5) **XVII**, XIV (1889), p. 17. — (6) SCH. EUR., *Or.*, 1646.

(7) HDT., II, 171. — (8) **XLV**, p. 87.



L'Arcadie de l'Ouest est un pays accidenté et sauvage. Les rivières y ont découpé le plateau en massifs qui se dressent à pic au-dessus de profonds ravins. Dans les fonds humides, de rares champs de céréales ; sur les flancs de la montagne, des forêts à peine entamées de quelques clairières ; sur les sommets, des pâturages d'été. C'est là l'Arcadie pastorale, Ἀρχαδία πολύμηλος (1), celle qui honore les dieux gardiens des troupeaux, Pan et Hermès. Mais cette Arcadie est bien différente de celle qu'ont imaginée les poètes. Les habitants y sont aussi sauvages que la nature. Ils en sont toujours aux nourritures primitives et mangent les glands doux de leurs chênes (2). Dispersés dans les cantons de la montagne, ils ignorent les villes et le régime hellénique de la cité et se contentent d'une organisation en tribus toute rudimentaire. Leur religion même a quelque chose de primitif et de barbare : le Lycée sera longtemps ensanglanté par les sacrifices humains (3).

Toute différente est la plaine. Elle s'allonge sur trente kilomètres environ, avec une largeur variable, qui par endroits atteint huit kilomètres. Le gros défaut est le drainage insuffisant des eaux. La plaine se décompose en bassins fermés, plus ou moins étendus (4). Les eaux, qui n'ont d'autre issue que les catavothres, s'y amassent et y forment des marécages ou des lacs à niveau instable. Dans le nord, les bassins de Phénée et de Stymphale sont occupés en partie par de beaux lacs, qui tantôt inondent, tantôt découvrent les terres avoisinantes (5). Au centre, la plaine ne forme qu'un bassin, mais est divisée par un étranglement montagneux en deux régions de niveau inégal : les eaux, dévalant du bassin de Tégée, se réunissent à celles du bassin de Mantinée et menacent sans cesse de faire

(1) SCH., *Thes.*, XIV, 48. — (2) HDT., I, 66. — (3) **XXIX**, s. v. *Lykaia*.

(4) **LXIII**, p. 11.

(5) *Th.*, II. P., III, 1, 2 ; PAUS., VIII, 1, 1. Pour le lac Stymphale, voir plus haut, p. 31.



de la Mantinique un vaste marécage (1). Les parties asséchées, en revanche, sont très fertiles et bien cultivées. La Mantinique produit assez de blé pour pouvoir en fournir en temps de guerre aux Argiens (2). Après la moisson, les chaumes sont livrés au bétail : on y élève des chevaux qui passent pour les meilleurs de la Grèce (3).

C'est naturellement dans la plaine que se sont groupées les populations et c'est là que se sont bâties les premières villes. Le *Catalogue des vaisseaux* connaît déjà les villes arcadiennes de la plaine (4). Dans le Nord, Orchomène exerce, au début du VI^e siècle, sous les rois Aristokratès et Aristodamos, sa suprématie sur toute l'Arcadie. Dans le Sud, les habitants de la Tégéatide, partagés entre neuf communautés rurales, se réunissent et construisent une capitale, Tégée, qu'ils entourent de murs pour résister plus facilement à leurs voisins de Laconie (5). Plus tard les gens de la Mantinique à leur tour s'organisent en cité et fondent Mantinée. Mais la population de la plaine arcadienne garde, avec son caractère rural, son goût de la vie dispersée. Elle préfère ses bourgades aux grandes agglomérations urbaines. Lorsque Sparte, en 384, veut ruiner Mantinée en redistribuant les citoyens dans les quatre anciens cantons ruraux, elle réalise sans trop de peine cette transformation, et les Mantinéens se consolent à la pensée que leurs habitations seront ainsi moins éloignées de leurs champs (6). La tentative d'Épaminondas de créer une grande capitale arcadienne n'eut pas plus de succès : les paysans transportés à Mégalopolis regrettaient leurs villages et à la première occasion se hâtaient d'y retourner (7).

Si la population de la plaine arcadienne a peine à organiser des cités, à plus forte raison n'est-elle pas prête à réaliser son unité politique. Elle pouvait à la rigueur se grouper en association

(1) Voir plus haut, p. 31-32. — (2) XEN., *Hell.* V, 2, 2. — (3) STR., VIII, 8, 1.

(4) IL., II, 683-608. — (5) STR., VIII, 8, 2; PAUS., VIII, 45, 1.

(6) XEN., *Hell.*, V, 2, 7. — (7) DS., XV, 94; cf. PAUS., VIII, 27, 5.



religieuse pour célébrer des cultes communs, elle était incapable de constituer un État. Dès le VI^e siècle, la rivalité éclate entre les deux villes qui se partagent le grand bassin central, Tégée et Mantinée. La nature les avait plus ou moins isolées, la frontière étant marquée par un étranglement et une zone boisée, et elle avait fait pour les deux cités de la question des eaux une occasion d'éternelle contestation (1). De plus, leur hostilité est accusée du fait que les deux villes sont entraînées vers des systèmes d'alliance opposés. En dépit de sa position centrale, l'Arcadie était trop facilement accessible pour que les États voisins n'eussent pas la tentation d'y intervenir. D'une part Argos, d'autre part Sparte ont des visées sur le pays et cherchent à y avoir une porte d'entrée et un point d'appui. Tégée, plus voisine de Sparte, est en butte aux attaques lacédémoniennes. Soutenus par les Argiens, les Tégéates tiennent quelque temps en échec les Spartiates. Mais, au VI^e siècle, après deux longues guerres, ils sont obligés d'accepter le protectorat de Sparte. En temps de guerre, ils doivent fournir des contingents qui forment une des ailes de l'armée lacédémonienne (2). La Tégéatide est comme une annexe de la Laconie. C'est dans le temple d'Athèna Aléa à Tégée que les Spartiates, à qui le commerce de l'argent est interdit dans leur patrie, déposent leur fortune et c'est par son intermédiaire qu'ils font fructifier leurs capitaux (3). A l'inverse, Mantinée, ennemie de Tégée, est l'alliée naturelle des ennemis de Sparte. C'est Argos, qui, après la défaite de Tégée, a aidé les Mantinéens à s'organiser en cité, de façon à retrouver dans le nord de la plaine l'appui qui vient de leur manquer dans le sud. Mantinée accordera le plus souvent sa politique avec celle d'Argos, et, hors du Péloponnèse, elle nouera de bonnes relations avec la rivale de Sparte, avec Athènes.

L'état de guerre presque permanent développe les vertus

(1) Voir plus haut, p. 31-32. — (2) HDT., IX, 26.

(3) ATH., VI, 23^o f; cf. II, V, 159.



militaires des Arcadiens : ils ont déjà dans le *Catalogue des vaisseaux* la réputation de savoir faire la guerre, ἐπιστάμενοι πολεμίζειν (1). Pour un peuple, dont la vie est difficile et dans la montagne à demi-sauvage, le métier des armes, qui répond au caractère primitif de l'homme, apparaît comme le meilleur moyen d'existence. L'Arcadie sera de tout temps le pays des mercenaires (2).

V

LES PAYS DE COLLINES ET LES PAYS DE PLAINE.

A la forteresse, au réduit central qu'est la haute plaine d'Arcadie, s'opposent, sur le pourtour, des régions plus basses où ont pu se constituer des États plus puissants. Toutes n'ont pas cependant la même valeur et la même importance, et il convient de distinguer les pays de collines et les pays de plaine.

Pour les cultures comme pour la population, les collines font transition entre les montagnes et les plaines, entre les régions pastorales et les régions agricoles. Les plantations y tiennent plus de place que les guérets, mais de grandes étendues restent encore en friches et en maquis. La vie y est toute rurale, les villes médiocres. Les habitants sont des paysans « aux pieds couverts de poussière », κονίποδες, comme on appelait ceux du pays d'Épidaure (3). Ainsi se présentent la presqu'île au nord-est de l'Argolide, sur le golfe de Corinthe l'Achaïe, au nord-ouest du Péloponnèse l'Élide.

C'est ce dernier pays qui peut être pris comme exemple. Il passait pour riche (4). Les champs y étaient assez fertiles pour qu'on pût y localiser, comme dans tous les pays de céréales, l'enlèvement de Corè (5). Le bétail y était si nombreux qu'une expédition en Élide était une fructueuse opération et assurait le ravitaillement de tout le Péloponnèse (6). Les habitants

(1) IL., II, 611. — (2) THUC., VII, 57. — (3) PLUT., M., 291 e.

(4) PAUS., V, 4, 1; VI, 26, 6. — (5) PAUS., VI, 21, 1-2.

(6) XEN., *Hell.*, III, 2, 26.



vivaient dispersés dans des villages ; c'est seulement après les guerres médiques qu'ils se réunissent pour former une cité (1). Même alors les Éléens continuent à habiter la campagne : on citait telle famille de grands propriétaires chez qui, pendant plusieurs générations, personne n'avait jamais mis le pied à la ville d'Élis (2).

L'Élide n'aurait pas tenu dans l'histoire grecque plus de place que l'Achaïe, si elle n'avait possédé un des grands sanctuaires panhelléniques, Olympie. Il s'élevait au confluent de l'Alphée et du Kladéos, au milieu de vallons et de coteaux boisés, dans un paysage calme et tempéré qui contraste avec l'allure tourmentée et grandiose de Delphes. L'histoire des cultes d'Olympie est encore plus obscure que celle des cultes de Delphes. Il semble que les légendes qui se sont groupées autour du sanctuaire évoquent le souvenir des différentes populations qui ont occupé le pays. Aux temps préhelléniques remontait le culte de Zeus, apporté probablement de Crète ; les Achéens étaient représentés par Pélops, qui supprime le roi étolien Œnomaos ; enfin avec les Doriens s'installe à Olympie Héraklès, que ses travaux et ses miraculeuses performances désignent pour être le patron des pugilistes et des lutteurs. C'est Héraklès qui, selon la légende, avait réorganisé les jeux déjà institués en l'honneur de Pélops et fait de la cérémonie funèbre en l'honneur d'un héros les grandes fêtes sportives auxquelles se devaient plaire les guerriers doriens. L'institution des jeux était en fait si ancienne qu'on devait se contenter de légendes : Lycurgue, dont l'historicité dépasse de bien peu celle d'Héraklès, était lui aussi cité comme un des organisateurs de la fête. On prétendait posséder jusqu'à 776 la liste des vainqueurs qui servait de base à la chronologie des Olympiades. Au milieu du VII^e siècle, Olympie tient déjà une telle place dans la vie religieuse et morale du Péloponnèse que quiconque prétend dominer la péninsule doit

(1) STR., VIII, 3, 2. — (2) POL., IV, 73.



d'abord tenir le sanctuaire. Phidon d'Argos s'en empare et y préside les jeux, et, après l'hégémonie argienne, les Spartiates en deviennent définitivement les patrons et les défenseurs.

Les pays de plaine, c'est-à-dire l'Argolide, la Laconie et la Messénie, ont joué un plus grand rôle que les pays de collines. Bien abrités, ils jouissent d'un climat tempéré, mais assez sec. Ils ont un sol limoneux dans la plaine où s'étendent les champs de blé, mélangé de pierrailles au pied des montagnes et sur les premières pentes où poussent les vignes et les oliviers. L'Argolide est pour les poèmes homériques la plaine aux riches moissons, "Αργος πολύπυρον (1), et aux nombreux troupeaux de chevaux, "Αργος ιππόβοτον (2). La Messénie, mieux arrosée, est encore plus fertile et plus riche en pâturages : il n'y avait, disait-on, aucune région agricole capable de rivaliser avec elle (3).

Dotées par la nature de qualités analogues, les plaines ont aussi connu à peu près la même histoire. C'est là tout naturellement que se groupèrent dès l'origine les populations et qu'au contact avec la mer elles reçurent des Égéens les premiers éléments de la civilisation. Danaos, que les légendes classiques font venir des bords du Nil, pourrait bien personnifier cette culture venue de la mer, c'est-à-dire en réalité du monde insulaire égéo-crétois. Puis, avec les Achéens, se fondent les grands États mycéniens : l'Argolide a Mycènes et Tirynthe, la Laconie Amyclée, la Messénie Pylos et Andanie. Enfin l'invasion dorienne ruine les États achéens : les Héraclides se partagent les riches campagnes; Téménos, dit-on, s'installe à Argos (4), Cresphontès à Stényclaros (5), les deux fils d'Aristodémos à Sparte (6).

L'invasion dorienne a plus ou moins agi sur les populations déjà établies. En Argolide, une partie des anciens habitants ont été réduits au servage : les Gymnètes seraient à Argos ce que

(1) IL., XV, 372. — (2) IL., II, 287. — (3) EUR., fr. 452.

(4) Voir plus haut, p. 77. — (5) PAUS., IV, 3, 7. — (6) PAUS., III, 1, 5.



sont les Hilotes à Sparte (1). Toutefois certains auteurs, qui les rapprochent des Périèques, jugeaient sans doute leur condition meilleure (2). C'est qu'il y a eu en effet en Argolide mélange des vainqueurs et des vaincus. A Argos, à côté des trois tribus doriennes, une quatrième tribu (3) groupe vraisemblablement les éléments non-doriens. A Mycènes, dont les habitants passaient pourtant pour être de même race que ceux d'Argos, le fond de la population devait être achéen, ainsi qu'à Tirynthe : d'où l'opposition entre les deux villes anciennes et la cité nouvelle, qui les hait et finira par les anéantir (4). Une confédération groupe les villes de la plaine. Au milieu du VII^e siècle, Phidon en resserre les liens assez lâches et en fait un État fort sous la direction d'Argos. Il étend son pouvoir, au delà de la plaine, sur les pays de collines du nord-est jusqu'au golfe Saronique et vise même à commander au Péloponnèse tout entier (5). Mais l'hégémonie d'Argos est éphémère. Au bout de deux générations, la dynastie de Phidon perd le trône (6). La royauté subsiste de nom (7), mais n'a plus de pouvoir. Argos lutte vainement contre Sicyone (8) et contre Corinthe, sans pouvoir rétablir sa suprématie.

En Messénie, comme en Argolide, la population résulte du mélange des vainqueurs et des vaincus. Il semble bien que les Messéniens aient accepté d'obéir aux chefs doriens et de partager leurs terres avec les nouveaux venus et que, sous ces conditions, ils aient pu demeurer dans leur pays (9). Des unions mixtes durent sceller ces arrangements : la légende faisait épouser au dorien Cresphontès l'arcadienne Mérope (10). Mais la vie indépendante de la Messénie ne fut pas d'assez longue durée pour que le peuple messénien ait pu dégager ses caractéristiques.

(1) P. LL., III, 83 ; cf. HDT., VI, 83.

(2) ARST., *Pol.*, V 2, 8 ; PAUS., VIII, 27, 1. — (3) II, IV, 600, 601.

(4) STR., VIII, 6, 10 ; VIII, 6, 19 ; PAUS., II, 16, 5 ; VII, 25, 6 ; II, 25, 8.

(5) HDT., VI, 127 ; STR., VIII, 3, 33.

(6) PAUS., II, 19, 2 ; PLUT., *M.*, 340 c. — (7) HDT., VII, 149

(8) HDT., V, 67. — (9) PAUS., IV, 3, 6. — (10) PAUS., IV, 3, 6



tères propres. Dès le VIII^e siècle, la Messénie est attaquée par les Lacédémoniens et réduite à n'être plus qu'une dépendance de l'État spartiate.

Seuls les Doriens de Laconie prétendaient maintenir dans toute leur pureté le sang dorien et les mœurs doriennes. C'est Sparte qui, en dominant le Péloponnèse, efface les distinctions régionales et donne à tout le pays la même apparence doriennne.



CHAPITRE V

SPARTE

I

LES SOURCES DE L'HISTOIRE DE SPARTE.

Les institutions et la vie spartiates étaient déjà pour les Anciens un sujet d'étonnement et bien des coutumes leur semblaient inexplicables. Sparte, au milieu de la Grèce classique, gardait si nettement un aspect archaïque, qu'on rejetait dans un passé presque inaccessible l'origine de ses institutions sociales et politiques et qu'on les attribuait en bloc — sauf la création des éphores — à un même législateur, Lycurgue. Mais sur Lycurgue les traditions étaient incertaines et discordantes. Plutarque, qui cependant acceptait facilement sans contrôle les récits les moins historiques, reconnaît lui-même qu'on ne peut rien dire de Lycurgue qui ne soit douteux : sur son origine, sur ses voyages, sur son activité législative, sur sa mort, sur l'époque même où il a vécu, autant d'auteurs et autant de versions différentes (1). Sans aller jusqu'à nier la personnalité historique de Lycurgue, sans voir en lui, en raison du culte qui lui était rendu (2), un dieu de la lumière ou un dieu loup, hypostase d'Apollon ou de Zeus (3), il faut bien se résoudre à tout ignorer de son histoire.

L'examen des institutions spartiates est pour nous plus

(1) PLUT., *Lyc.*, 1. — (2) HDT., I, 66 ; PAUS., III, 16, 6.

(3) LXXIX, p. 12 sq.



ardue encore, parce que nous ne pouvons accepter qu'avec grande méfiance les témoignages des Anciens. Beaucoup d'historiens ou de philosophes avaient étudié Sparte (1), mais très peu l'avaient fait d'une façon objective et impartiale. Comme Sparte était le type de la cité aristocratique, elle était devenue l'idéal des aristocrates de toutes cités. A Athènes en particulier, tout un groupe de laconisants, par dédain aristocratique du travail manuel et par haine de la foule maîtresse de l'*ecclésia*, vantait à tout propos l'économie domestique tout agricole et le régime oligarchique de Sparte. Ce sont ces laconisants qui ont créé le type du Spartiate doté de toutes les vertus, ce sont eux qui ont collectionné les mots historiques, vrais ou apocryphes, qui font de l'histoire spartiate une perpétuelle morale en action. Xénophon ou Platon, pour qui rien n'est parfait que Sparte, ne voient pas ou ne veulent pas voir les ombres du tableau qu'ils présentent comme modèle à leurs concitoyens. Inversement, les démocrates n'insistent que sur les défauts et les vices des Spartiates, et les patriotes athéniens, à quelque parti qu'ils appartiennent, n'apportent pas beaucoup plus de mesure dans leurs jugements. Le parti pris, la violence même de l'opinion publique athénienne se retrouve non seulement chez un poète comme Euripide (2), mais chez un historien comme Thucydide (3). Hérodote lui-même, qui nous fournit tant de données intéressantes sur la Sparte du VI^e siècle, a trop vécu au contact des Athéniens pour ne pas adopter leurs préjugés (4). Sparte a la malchance d'être connue surtout par ses panégyristes ou ses ennemis.

L'histoire des institutions spartiates a encore subi d'autres déformations. A mesure que l'inégalité des fortunes s'accusait et apparaissait comme la cause principale des troubles civils et de la ruine économique, les théoriciens cherchaient à résoudre la question agraire en préconisant le partage égal des terres

(1) CII, p. 52. — (2) EUR., *Andr.*, 445 sq.; 595 sq.

(3) THUC., I, 70, 71; VIII, 96. — (4) HDT., IX, 53.



ou la communauté des biens, l'un ou l'autre imposé et maintenu par l'État. N'était-ce pas là, disaient-ils, le régime établi à Sparte ? Et presque inconsciemment ils vont arranger les faits pour mieux ajuster à leurs théories un exemple aussi illustre. Ce travail d'accommodation se fit à Sparte même lorsque, au III^e siècle, certains rois s'attaquèrent résolument au problème du paupérisme. Pour faire accepter leurs réformes sociales, ils ne pouvaient mieux faire que de les présenter comme un retour aux institutions des ancêtres et d'invoquer le nom toujours vénéré du législateur légendaire. La Sparte de Lycurgue doit ainsi bien des traits à la Sparte d'Agis et de Cléomène.

De toutes ces falsifications voulues ou inconscientes est résultée l'image d'une Sparte qui ne saurait être la véritable. Il faut voir ce qu'est l'histoire traditionnelle dans Plutarque : tout son travail consiste simplement à juxtaposer sans les critiquer les témoignages les plus discordants, en en gardant surtout ce qui devait plaire à un moraliste admirateur des vertus antiques. L'égalité et le communisme, l'austérité des mœurs et l'ardeur du patriotisme, les anecdotes édifiantes et les apophtegmes à la laconienne, tout cela fait chez lui un mélange dans lequel on est bien embarrassé de distinguer la légende et l'histoire.

Les historiens modernes, ne trouvant pas de quoi se satisfaire chez les auteurs anciens, ont à leur tour cherché des explications et proposé des hypothèses. C'est ainsi que certains ont fait appel à l'ethnographie comparée (1), mais il n'est pas bien sûr que cette tentative d'expliquer Sparte par les peuples non civilisés puisse donner grand résultat. Les rapprochements, pour intéressants qu'ils soient, pourraient peut-être valoir pour la plus lointaine origine des institutions. Mais la Sparte historique est sortie depuis bien longtemps de cette période des

(1) Par ex. **XII**, XXVI (1913), p. 121 sq



origines. Pourquoi les coutumes primitives auraient-elles survécu ici plutôt qu'ailleurs ? Voilà ce que les ethnographes n'expliquent pas. Il faut, pour tâcher d'expliquer Sparte, la prendre telle qu'elle est aux différents moments de son histoire. Car, quoi qu'en aient prétendu les Spartiates, les institutions de Sparte ne sont pas restées immuables, et c'est s'exposer à de graves erreurs que de ne pas tenir compte de la chronologie et de confondre les époques. La Sparte d'Hérodote n'est pas la Sparte d'Agésilas. Ici comme partout, l'évolution historique est un élément indispensable d'explication.

II

LA POPULATION ET LES FORCES MILITAIRES DE SPARTE.

La Laconie fut occupée par des populations préhelléniques, que la tradition nomme Lélèges : on faisait sortir de Lelex, leur éponyme légendaire, la dynastie mythique qui règne jusqu'à Tyndare (1). Puis les Hellènes s'en vinrent dans le pays. Les envahisseurs achéens n'auraient pas eu à user toujours de violence et ils se seraient pacifiquement mélangés aux indigènes, s'il faut en croire le récit légendaire qui montre Ménélas obtenant la couronne en épousant la fille de Tyndare (2). Le centre de la domination achéenne est Amyclées. Près d'Amyclées, la tombe à coupole de Vafio est un témoin de la civilisation mycénienne et a fourni un des plus beaux spécimens de l'orfèvrerie égéo-crétoise. A Amyclées se célèbrent des cultes anciens qui remontent pour le moins aux temps achéens. Là se trouve le tombeau d'Ilyakinthos (3), divinité chthonienne qui sera remplacée par Apollon, de même que Karnos était honoré par les populations achéennes de Laconie (4) bien avant que les Karneia, célébrés en l'honneur de

(1) PAUS., III, 1, 1-5. — (2) PAUS., III, 1, 5. — (3) PAUS., III, 19, 3.

(4) PAUS., III, 13, 4.



son remplaçant Apollon Karneios, ne fussent devenus la fête nationale des Doriens (1).

La puissance achéenne fut ruinée par l'invasion doriennne. Il faut se représenter les Doriens arrivant successivement par bandes isolées, peu nombreuses, mais capables par leur valeur militaire et la supériorité de leur armement d'imposer leurs volontés à des populations plus nombreuses et plus civilisées, mais moins guerrières et déjà affaiblies par leur civilisation même. Peu à peu ces bandes s'agrégèrent les unes aux autres et la cité spartiate naquit lorsque tous les Doriens de la « creuse Lacédémone » (2) ne formèrent plus qu'un seul peuple. La présence de deux rois à la tête de Sparte permet de supposer que deux groupes principaux s'unirent, en gardant chacun leur chef, pour former la cité. L'un d'eux devait être plus puissant et plus ancien : la famille des Eurypontides en effet passait pour plus jeune et était moins considérée que celle des Agiades (3).

Les Doriens s'étaient installés d'abord dans le bassin supérieur de l'Eurotas, où ils avaient occupé, à l'entrée de la vallée, les alentours de Sparte (4). La ville, qui jusqu'au III^e siècle n'aura pas de mur d'enceinte, n'était qu'un groupe de villages (5), éparpillés sur six collines ; peut-être chacun d'eux avait-il été originairement l'habitat d'une des bandes doriennes. Puis les Spartiates conquièrent peu à peu tout le pays. Le rédacteur du *Catalogue des vaisseaux* énumère encore une dizaine de villes de Laconie sans accorder à Sparte plus d'importance qu'aux autres cités (6). Après avoir achevé l'occupation de la haute vallée par la prise d'Amyclées (7), les Spartiates soumièrent les villes du pourtour montagneux, comme Geronthrai (8), et descendirent enfin dans la plaine marécageuse qui borde le golfe : Hélos fut la dernière ville où se

(1) **XXIX**, s. v. *Karneia*. — (2) **IL.** II, 581. — (3) **HDT.**, VI, 21.

(4) **STR.**, VIII, 5, 4. — (5) **THC.**, I, 10. — (6) **IL.**, II, 581-590.

(7) **PAUS.**, III, 2, 6. — (8) **PAUS.**, III, 2, 6; III, 22, 6.



maintinrent les Achéens (1). Les conquérants s'étaient attribué et partagé les meilleures terres. Les vaincus avaient été réduits à la condition de sujets. Ceux qui avaient accepté avec résignation les conditions du vainqueur restèrent libres et conservèrent des droits civils à défaut de droits politiques : ce sont les périèques. Ceux qui avaient mené jusqu'à la dernière heure une résistance opiniâtre furent plus durement traités et formèrent la dernière classe, celle des serfs : ce sont les hilotes.

Les Doriens établis en Laconie étaient peu nombreux. Sparte, où résident tous les citoyens, passait pour une des villes les moins peuplées de Grèce (2). Le chiffre de 9000 à 10000 Spartiates que l'on attribuait au temps de Lycurgue (3) avait été imaginé d'après celui des temps classiques en tenant compte de la dépopulation progressive. A Sparte, en effet, le nombre des citoyens alla sans cesse en décroissant. Hérodote en comptait 8000 (4), Aristote les estime à peine à un millier (5). On aimerait à pouvoir tracer la courbe descendante qui traduirait ce fait démographique, mais les données statistiques sont défaut. Les historiens modernes (6) ont essayé de calculer le nombre des citoyens d'après les effectifs militaires, mais il entre beaucoup d'hypothèse dans les résultats obtenus. Les Spartiates avaient grand soin de tenir secret le chiffre des levées aussi bien que celui des pertes (7). Les quelques chiffres utilisables montrent, eux aussi, la faiblesse croissante des effectifs. A Platée, en 479, il y a en ligne 5000 Spartiates (8) ; à Leuctres, en 371, il n'y en a plus que 700 (9). Le plus souvent d'ailleurs, les chiffres que donnent les historiens anciens s'appliquent à l'armée *lacédémonienne*, sans distinguer les citoyens spartiates des périèques, qui eux aussi sont enrôlés comme hoplites. Dans les quelques cas où l'on peut calculer la proportion entre les deux éléments, on voit que le

(1) PAUS., III, 2, 7. — (2) XEN., *Lac.*, 1. — (3) PLUT., *Lyc.*, 8.

(4) HDT., VII, 234. — (5) ARSTT., *Pol.*, II, 6, 11. — (6) CIV, CV.

(7) THC., V, 68 ; V, 74. — (8) HDT., IX, 10 ; IX, 28. — (9) XEN., *Hell.*, VI, 4, 15.



nombre des périèques va toujours en augmentant, autre indice de la diminution du nombre des citoyens. A Platée, les effectifs sont égaux : un périèque pour un Spartiate (1). Parmi les prisonniers de Sphactérie, il y a 7 périèques pour 5 Spartiates (2). A Leuctres, il y a 2 à 3 périèques pour un Spartiate (3). De plus en plus Sparte doit chercher remède à la crise des effectifs en faisant appel non seulement aux périèques mais même aux hilotes. Les pertes de Sphactérie apparaissent comme si lourdes — 170 Spartiates environ — que Brasidas emmène en Thrace une armée formée exclusivement d'hilotes et de mercenaires (4). Les Spartiates ne fournissent plus que les cadres des forces péloponnésiennes : Agésilas emmène en Asie 30 Spartiates pour 2 000 hilotes, affranchis à cette occasion, et 6 000 alliés (5).

Cette disette d'hommes, cette *ὀλιγανθρωπία*, où les Anciens ont vu à juste titre le mal mortel de Sparte (6), résulte d'abord de la guerre, qui, presque incessante, décime la population masculine en âge de servir. Les pertes sont d'autant plus élevées que le Spartiate est prêt à se faire tuer plutôt que d'abandonner le poste qui lui est confié. Les victoires peuvent être peu coûteuses. Les pertes signalées à Platée sont si faibles que le chiffre peut en paraître suspect (7) et à Mantinée, en 418, elles n'atteignent pas 9 p. 100 (8). Mais les défaites sont particulièrement meurtrières. Sans parler des contingents anéantis, comme les troupes de Léonidas aux Thermopyles ou le corps de 300 hommes détruit à Stényklaros pendant la révolte des hilotes (9), les pertes à Sphactérie dépassent 30 p. 100 (10) et 41 p. 100 à Léchaion en 390 (11). Ces chiffres, valables pour l'ensemble de l'armée lacédémonienne, doivent probablement être majorés, si l'on s'en tient aux citoyens spartiates, qui,

(1) HDT., IX, 28. — (2) THC., IV, 38.

(3) XEN., *Hell.*, VI, 1, 1 ; VI, 4, 12 ; VI, 4, 15. — (4) THC., IV, 80.

(5) XEN., *Hell.*, III, 4, 2. — (6) ARSTT., *Pol.*, II, 6, 12. — (7) HDT., IX, 70.

(8) THC., V, 74. — (9) HDT., IX, 64. — (10) THC., IV, 38.

(11) XEN., *Hell.*, IV, 5, 12 ; IV, 5, 17.



par point d'honneur et patriotisme, s'exposent plus encore au danger ; à Leuctres, les pertes des Spartiates s'élèvent à 57 p. 100, tandis que celles des Laconiens ne sont que de 30 p. 100 (1).

Les pertes de guerre n'auraient pu être compensées que par une forte natalité. Il était de l'intérêt de l'État de veiller aux naissances pour maintenir les effectifs. Le mariage était obligatoire et le Spartiate n'était estimé de ses concitoyens que s'il avait des enfants (2). Mais nous ne connaissons pas de mesures officielles qui aient eu pour objet de relever la natalité. L'intervention de l'État pour décider du sort du nouveau-né, loin de limiter les droits du père et de restreindre les cas d'exposition, ne pouvait qu'augmenter le nombre des enfants abandonnés (3). Il fallait la vertu spartiate pour envier à ceux qui avaient des fils le privilège d'être choisis de préférence pour les postes périlleux (4). Et surtout le régime de la propriété conduit le père à se contenter d'un fils unique. Le lot que le Spartiate possède dans la *terre civique* est un majorat, inaliénable et indivisible. Il passe nécessairement à l'aîné. Les cadets, s'il en est, ne peuvent se constituer une propriété, par achat ou par héritage, que sur les terres moins riches de la *perioikis* et sont presque condamnés à une demi-pauvreté. Or on ne peut être citoyen à Sparte que si l'on possède un certain revenu foncier : celui qui ne peut fournir sa quote-part en farine d'orge, en vin, en fromage, en figues (5), est exclu des repas publics et par suite du corps des citoyens (6). Dans une famille nombreuse, il n'y a donc guère que l'aîné, héritier de la « part ancestrale », qui puisse conserver ses droits de citoyen.

Nous touchons là l'autre raison non pas de la dépopulation, mais de la diminution du nombre des citoyens. Nombreux sont ceux qui, nés citoyens, se voient priver de leurs droits civiques.

(1) XEN., *Hell.*, VI, 4, 15. — (2) PLUT., *Lyc.*, 15.

(3) XXIX, s. v. *Expositio*. — (4) HDT., VII, 205. — (5) PLUT., *Lyc.*, 12.

(6) ARSTT., *Pol.*, II, 6, 21.



Outre ceux que leur pauvreté exclut de la cité, il y a tous les condamnés à la dégradation civique, à l'*atimie*. Pour encourir cette peine, il n'est pas besoin d'avoir commis des fautes graves, comme le refus d'obéissance en présence de l'ennemi (1), il suffit d'avoir manqué à l'une des innombrables prescriptions qui enserrent toute la vie spartiate. Ainsi la rigueur des lois contribue à vider peu à peu le corps des citoyens. Le danger est si réel, que, lorsque les coupables sont trop nombreux, on se résigne à laisser dormir la loi : les soldats qui ont capitulé à Sphactérie seront relevés de la déchéance d'abord prononcée contre eux (2). Deux classes s'opposent donc à Sparte, nées l'une et l'autre des Doriens conquérants, les citoyens en possession de tous leurs droits, les Égaux, *ἴσοι*, dont le nombre va décroissant, et les Spartiates déchus de leurs droits politiques, les Inférieurs, *ὑπομείονες*, qui, de plus en plus nombreux, vont grossir les rangs des populations laconiennes. La disproportion numérique ne cesse de s'accroître. On peut même se demander si certains Spartiates ne recherchaient pas de bon gré l'humiliation de l'*atimie* pour se rendre libres et échapper à l'emprise de la cité « dompteuse des hommes » (3).

Les citoyens spartiates sont donc peu nombreux. Pour apprécier le rapport entre Égaux et Laconiens (inférieurs, périèques et hilotes), nous manquons de données statistiques et les appréciations des modernes reposent sur des hypothèses. Pour les périèques, la place proportionnelle qu'ils tiennent dans l'armée ne saurait servir de base au calcul : car les Spartiates, qui se méfiaient de leurs sujets, n'ont jamais armé autant de périèques que cette classe pouvait fournir d'hoplites. Les Anciens semblent avoir estimé à trois pour un le rapport entre périèques et Spartiates. C'est le rapport qu'adopte au III^e siècle Agis, lorsqu'il veut reconstituer la société spartiate en parta-

(1) THC., V. 72. — (2) THC., V. 31. — (3) SIM. *ap.* PLUT., Ages., 1.



geant 4 500 lots de terre entre les Spartiates et 15 000 entre les périèques (1). C'est apparemment le projet d'Agis qui a fait imaginer le même rapport au temps de Lycurgue avec les chiffres de 9 000 Spartiates et 30 000 périèques (2). Quant aux hilotes, ils semblaient aux anciens innombrables et c'est à eux que songe Thucydide lorsqu'il nous dit qu'aucune ville n'avait une population servile plus nombreuse que Sparte (3). A la bataille de Platée, chaque Spartiate est accompagné de 7 hilotes (4), mais le rapport de 7 à 1, qui peut valoir pour l'armée, est assurément trop faible pour l'ensemble de la population. Lorsque Cinadon veut se gagner un complice, il lui dénombre sur l'agora 40 Spartiates et 4 000 non-Spartiates (5). Peut-être exagérait-il, en n'estimant les citoyens qu'au centième de la population, mais il est bien certain que, tous chiffres mis à part, les Spartiates ne constituaient qu'une infime minorité.

Si les conquérants spartiates ne voulaient pas être noyés au milieu des peuples conquis et s'ils voulaient maintenir leur autorité, ils ne le pouvaient qu'en conservant la forte organisation militaire qui leur avait valu la victoire. Le caractère essentiellement militaire de Sparte est le trait qui frappait le plus les anciens. La cité n'est pas une ville, mais un camp (6). Toute l'organisation spartiate tend à développer une seule vertu, la valeur guerrière (7).

Le Spartiate est toute sa vie un soldat soumis à la plus stricte discipline. Bien que les lois spartiates prétendent respecter l'intimité de la vie familiale (8), celle-ci n'échappe pas à la réglementation militaire. Aux croyances religieuses, qui partout en Grèce imposent la perpétuité de la famille, s'ajoute à Sparte la nécessité de donner à l'État des soldats robustes. Le Spartiate non seulement doit se marier, mais il doit prendre

(1) PLUT., *Agis*, 8. — (2) PLUT., *Lyc.*, 8. — (3) THC., VIII, 40.

(4) HDT., IX, 28. — (5) XEN., *Hell.*, III, 3, 5. — (6) PLAT., *Leg.*, II, 606e.

(7) ARSTT., *Pol.*, II, 6, 22. — (8) DH., XX, 13, 2.



une femme capable d'avoir des enfants vigoureux. Le roi Archédamos est condamné à l'amende pour avoir épousé une femme de petite taille qui donnerait aux Spartiates, disent les éphores, « non pas des rois, mais des roitelets » (1). C'est pour s'assurer la santé et la force de supporter les fatigues de la maternité que les jeunes filles reçoivent, en commun avec les garçons, l'éducation physique qui semble indécente aux autres Grecs (2). Les Athéniens rient des allures masculines de Lam-pito (3), mais ils confient leurs enfants aux nourrices spartiates, les plus réputées de la Grèce (4).

L'enfant appartient moins à sa famille qu'à l'État. A sa naissance, il est présenté à un véritable conseil de revision qui décide de son sort : seul a droit de vivre celui qui plus tard fera un bon soldat. Dès l'âge de sept ans, il est embrigadé avec les garçons de son âge et commence, sous la conduite de maîtres choisis par l'État, son apprentissage militaire. Nu-pieds, vêtu hiver comme été d'une tunique courte et légère, nourri d'une maigre ration qu'il doit compléter par la maraude, couchant sur une litière de roseaux qu'il a cueillis lui-même sur les bords de l'Eurotas, il s'habitue à supporter les intempéries, la fatigue, la faim, la douleur. La fustigation devant l'autel d'Artémis Orthia, où l'on peut voir soit la survivance atténuée de sacrifices humains, soit le rite magique qui transmet à l'homme la force vitale de la branche verte, perd son sens religieux pour n'être plus qu'un concours d'endurance. La culture physique est en grand honneur : la course, le saut, le lancement du disque et du javelot fortifient et assouplissent le corps. La culture intellectuelle, en revanche, est négligée : les poèmes d'Homère, quelques chants guerriers, quelques poésies morales, voilà un bagage littéraire bien suffisant pour un soldat. De dix-huit à vingt ans, le jeune homme achève son éducation militaire en s'entraînant

(1) PLUT., *Ages.*, 2. — (2) EUR., *Andr.*, 595-600. — (3) AR., *Lys.*, 78-84.

(4) PLUT., *Lyc.*, 16.



à la marche, en s'exerçant à l' « école de compagnie » et au « service en campagne ». Sans arrêt, les jeunes soldats parcourent la campagne, autant pour manœuvrer que pour faire la police.

Le Spartiate va rester soldat toute sa vie. En cas de guerre, les éphores indiquent l'âge des classes appelées à servir (1). On peut être convoqué jusqu'à soixante ans. D'ordinaire les jeunes gens de moins de vingt ans et les hommes de plus de cinquante-cinq sont laissés à la garde du territoire, mais, s'il est nécessaire, eux aussi partent en campagne (2). Même en temps de paix, le Spartiate est astreint aux obligations de la vie militaire. Afin de pouvoir répondre au premier appel de la trompette, il est obligé d'habiter la ville ; à plus forte raison ne peut-il voyager ni séjourner à l'étranger sans une permission spéciale (3). Il ne quitte jamais l'uniforme, la tunique teinte de pourpre sur laquelle le sang n'apparaît pas. Il doit, jusqu'à trente ans, coucher à la caserne et ne peut rejoindre sa femme qu'en cachette. Au gymnase ou à la *lesché*, il se retrouve toujours avec les mêmes compagnons. Au repas du soir, qui doit être pris en commun, la même table réunit la quinzaine de soldats qui, à la guerre, partageraient la même tente et combattraient côte à côte. Chaque convive fournit sa quote-part pour la confection des mets fixés par la loi, mais peut ensuite agrémenter le menu de pièces de venaison, apportées du logis. Il s'agit moins d'imposer un régime frugal que d'entretenir le sentiment de la camaraderie militaire. Aussi personne ne peut-il être dispensé d'assister à ce repas : Agis, rentrant vainqueur des Athéniens, ne peut obtenir le premier soir la permission de dîner chez lui avec sa femme (4). Partout et toujours le Spartiate apparaît comme encadré dans la formation militaire où est sa place de combat.

(1) XEN., *Lac.*, XI, 2. — (2) THC., V, 64 ; XEN., *Hell.*, VI, 4, 17.

(3) PLUT., *Lyc.* 27 ; *Agis*, 10-11 ; *M.*, 238 e ; ISOCR., *Bus.*, 18 ; PLAT., *Prot.*, 342 c-d.

(4) PLUT., *Lyc.*, 12.



Pour les Grecs, les Spartiates étaient les maîtres de l'art militaire, τεχνίται καὶ σοφισταὶ τῶν πολεμικῶν (1). L'armée spartiate pourtant n'est pas essentiellement différente des autres armées grecques, ni pour la composition, ni pour l'armement, ni pour la tactique. Elle se compose presque uniquement d'infanterie lourde: le soldat spartiate, c'est l'hoplite armé de la lance et de l'épée, couvert du casque, de la cuirasse et des cnémides, abrité derrière le large bouclier de bronze. La grosse infanterie est la seule arme qui soit digne du citoyen. Le service dans la cavalerie, qui d'ailleurs n'existe pas avant la guerre du Péloponnèse, est laissé aux hommes les moins valides et les moins courageux (2), et les troupes légères, qui escarmouchent sur les flancs, sont composées d'hilotes et de mercenaires. La formation de combat est la phalange, où les hoplites, disposés en files plus ou moins profondes, se soutiennent et se garantissent les uns les autres: à Mantinée, en 418, les troupes spartiates sont sur huit rangs (3), à Leuctres sur douze rangs de profondeur (4). La phalange est redoutable par sa cohésion et sa masse, mais, bien que les Spartiates soient exercés à des évolutions, qui paraissent même trop compliquées aux autres Grecs (5), elle manque de souplesse et ne permet guère d'autre mouvement offensif que la charge en masse.

Ce qui fait la supériorité des troupes spartiates, ce sont d'abord les qualités physiques des soldats, soumis depuis l'enfance à un entraînement continu. Ce sont plus encore leurs qualités morales, respect de la discipline, sentiment de l'honneur, esprit de sacrifice (6). Toute l'éducation spartiate, les récits des actions héroïques, les chants de Tyrtée, les fêtes civiques visent à inspirer un dévouement absolu à la cité. «Il est beau de tomber au premier rang comme un brave, en

(1) PLUT., *Pel.*, 23; cf. XEN., *Lac.*, XIII, 5.

(2) XEN., VI, 4, 11. — (3) THC., V, 68. — (4) XEN., *Hell.*, VI, 4, 12.

(5) XEN., *Lac.* XI, 5. — (6) HDT., VII, 104.



combattant pour la patrie (1).» C'est dans cette exaltation du patriotisme et du devoir qu'est la grandeur de Sparte. Par ailleurs, le Spartiate paraîtra étroit d'esprit, intransigeant, chagrin, lent à comprendre et à agir; on l'accusera d'avidité et de duplicité. Mais, sous l'armure de l'hoplite, il ne laisse plus voir qu'une vertu un peu raide, mais calme et digne. Tel l'a vu le poète et telle son image mérite d'être fixée pour l'histoire: « Que chacun bien campé sur ses deux jambes, les pieds rivés au sol, mordant sa lèvre, demeure immobile, les cuisses, les jambes et les épaules bien couvertes par le ventre du large bouclier. Que dans sa droite se dresse une forte lance; que sur sa tête s'agite la terrible aigrette... Pied contre pied, bouclier contre bouclier, l'aigrette froissant l'aigrette et le casque heurtant le casque, que les poitrines se pressent, que les guerriers se choquent du tranchant de l'épée et de la pointe de la lance (2). »

III

LA VIE ÉCONOMIQUE ET LES CLASSES SOCIALES.

L'organisation militaire de la cité spartiate imposait à la vie économique des conditions spéciales. Toutefois les circonstances historiques ne firent que renforcer l'action de la nature.

Encadrée par la haute chaîne du Taygète, qui, à l'ouest, tombe presque à pic sur la vallée, et par les collines qui, à l'est, montent graduellement vers le Parnon, la Laconie apparaît comme une dépression à fond plat : c'est la « creuse Lacédémone » (3). Au centre, l'Eurotas déroule sur un lit de graviers un mince filet d'eau et trace à travers la plaine la ligne de verdure des roseaux, des agnus castus et des lauriers roses. De chaque côté s'étendent les terres cultivables. Déjà l'*Odyssée* vante les richesses agricoles du royaume de Ménélas (4). Sur

(1) TYRT., fr. 10.

(2) TYRT., fr. 11. — (3) IL., II, 581. — (4) OD., IV, 603-605.



un sol suffisamment riche, les blés, bien que légers (1), donnent de belles récoltes (2). Les terrains plus caillouteux portent des oliviers et sur les pentes bien exposées du pourtour montagneux mûrit la vigne (3) : à l'entrée de la plaine, le bourg d'Oinous doit son nom aux vignobles qui l'entourent. En dehors des produits agricoles, la Laconie n'a que peu de ressources et qui sont à peine exploitées. Les montagnes sont couronnées de forêts, et, comme en Arcadie, la vie pastorale peut s'y développer : on élève les troupeaux non seulement pour leur viande, mais pour leur laine et pour leurs peaux. Dans le Taygète et dans le Parnon, des gisements ferrugineux ont été reconnus et exploités de bonne heure, mais les carrières de marbre et de porphyre ne prendront leur valeur qu'à l'époque romaine avec la vogue du rouge antique et du vert antique (4). Productrice de céréales, de vin et d'huile, la Laconie ne connaît d'autre économie que l'agriculture ; elle n'a pas de quoi alimenter une grande industrie.

Elle est également mal disposée pour le grand commerce, parce qu'elle n'a que des communications terrestres. Vers le sud, la plaine de Sparte est bornée par une ligne de hauteurs où l'Eurotas a dû se creuser une gorge profonde et étroite. C'est au delà de cette barrière que s'étend la plaine maritime d'Hélos. Cette plaine se termine par une côte rectiligne, basse, marécageuse, inhospitalière. Il n'y a de baies et d'abris qu'au pied des montagnes, là où la côte redevient rocheuse. Encore les abords du cap Malée et du cap Ténare passent-ils pour particulièrement dangereux. Gytheion est l'échelle de Sparte, qui y établira son port de guerre et ses arsenaux, mais Gytheion est à plus de 40 kilomètres de la ville. Vers le sud, c'est la haute mer, et il n'y a plus d'îles au delà de Cythère pour aider et attirer les navigateurs. Ainsi l'État spartiate est un État continental. Sans façade sur la mer, sans vie maritime,

(1) TH., *H. P.*, VIII, 4, 5. — (2) POL., V, 19.

(3) STR., X, 1, 6 ; ATH., I, 31 d. — (4) **XXIX**, s. v. *Marmor*.



sans relations suivies avec les pays d'outre-mer, il ne saurait bénéficier des échanges de produits et d'idées que provoque le grand commerce extérieur. L'esprit d'initiative et d'aventure, la rapidité du coup d'œil et la hardiesse des décisions, toutes ces qualités du marin et de l'explorateur manquent au Spartiate. Comme la Béotie, la Laconie semble prédisposée à n'être qu'un pays de terriens limitant leur horizon aux bornes du champ qu'ils cultivent.

Les caractères naturels du pays vont s'accuser encore du fait de la conquête. Le Spartiate ne peut satisfaire à ses obligations militaires qu'en donnant tout son temps à l'État. A la répulsion que les aristocraties guerrières de Grèce montrent pour le travail manuel, s'ajoute ici l'action directe de la loi qui interdit formellement au citoyen tout commerce, tout métier, toute activité économique. Même l'agriculture ne lui est pas permise. Non seulement il ne travaille pas lui-même la terre, ce qui partout est besogne de petites gens; mais il ne s'occupe même pas, ce que font volontiers les nobles dans les autres pays grecs, de diriger et de surveiller l'exploitation agricole. Le Spartiate est obligatoirement un citoyen, et, en dehors de son service de garde, il ne paraît dans la campagne que pour chasser, seule distraction qui lui soit permise comme préparation et entraînement à la guerre. L'« abondance de loisirs » (1), que la loi impose au Spartiate, peut favoriser la préparation militaire, mais elle est un obstacle à tout progrès économique.

Il faut cependant bien subvenir aux besoins de ce citoyen oisif : d'autres travailleront à sa place et pour lui. D'abord il faut assurer aux soldats leur ration journalière. Aussitôt maîtres du pays, les conquérants se sont emparés des terres les meilleures tout autour de Sparte et, après avoir fait la part des dieux et des chefs, ils se les sont partagées. Les cantons

(1) PLUT., *Lyc.*, 24, 2.



moins fertiles de la montagne ont été laissés à leurs occupants. C'est, par opposition à la « terre civique » réservée aux citoyens, la *perioikis*, où les Spartiates peuvent aussi devenir propriétaires, mais où la majeure partie du sol appartient aux périèques. En dépit de sa fertilité, la terre civique est encore insuffisante. Une fois la Laconie conquise jusqu'à la mer et jusqu'à la montagne, les Spartiates jettent au delà des regards de convoitise sur la plaine voisine, la Messénie, qui, comme la Laconie, plus encore même que la Laconie, étend à perte de vue ses guérets, ses olivettes, ses vignobles, ses vergers. Le pays était occupé par des Doriens qui s'étaient mélangés à la population indigène. A la suite de guerres qui ne nous sont connues que par des récits légendaires, les Spartiates s'en emparent, se partagent les terres, et, sans souci de la parenté ethnique qui pouvait les unir aux Doriens de Messénie, réduisent les habitants à la condition des plus misérables de ses sujets, les hilotes.

Chaque Spartiate a maintenant un lot capable de le nourrir ; il reste à assurer pour toujours la situation acquise. Dans toute la Grèce, le domaine patrimonial a été primitivement inaliénable et indivisible. Comme il appartient moins à l'individu qu'à la famille, le détenteur présent ne peut, en en disposant, en frustrer ses descendants, qui en sont les co-propriétaires. Mais partout la propriété familiale s'est démembrée et a fait place à la propriété individuelle dont dispose librement le possesseur. Sparte, au contraire, en est restée au droit primitif. Il ne suffit pas, pour expliquer le fait, de rappeler l'esprit traditionnaliste et conservateur des Spartiates : c'est l'État qui est intervenu pour maintenir l'inaliénabilité et l'indivisibilité du domaine par mesure légale, alors que s'oubliaient les vieilles règles du droit domestique. Le soldat spartiate doit trouver dans son domaine les vivres qui lui sont nécessaires : le partage du patrimoine risquerait de laisser à chaque héritier une terre trop exigüe et par suite des ressources alimentaires



insuffisantes. La « part ancestrale » devient donc de par la loi un majorat réservé à l'aîné. Les cadets se tireront d'affaire comme ils le pourront sur les terres de la *perioikis* et, s'ils sont trop pauvres, seront rejetés de la cité. Pour l'effectif que l'on a jugé nécessaire et qu'on se contente de maintenir intact, il faut toujours le même nombre de lots et la même étendue de terrains cultivables.

Le citoyen est propriétaire, mais il lui est défendu de travailler. L'exploitation du domaine est confiée à des travailleurs agricoles, qui cultivent pour le compte du propriétaire : ce sont les hilotes. Les Anciens avaient quelque peine à définir le statut juridique des hilotes : ils les assimilent parfois aux esclaves (1), et cependant ils se rendent bien compte que ce ne sont pas des esclaves comme les autres. L'hilote a bien un maître, mais ce maître ne peut pas disposer de lui comme il ferait d'un esclave : il ne peut ni le vendre, ni le chasser, ni le maltraiter ou le tuer ; il ne peut pas davantage l'affranchir. C'est que les hilotes en réalité appartiennent à l'État : ce sont les esclaves de la communauté, *δοῦλοι τοῦ κοινοῦ* (2), mis comme cultivateurs à la disposition des citoyens. L'hilote n'est pas lié à un homme, mais à un domaine ; il ne peut pas l'abandonner, ni en être expulsé. C'est un serf, comme il en existait en d'autres pays agricoles occupés par des Doriens, en Thessalie, en Crète.

Métayer perpétuel, l'hilote a une situation bien meilleure que celle de l'esclave. Il a une famille, il a une maison, il peut acquérir une certaine aisance. En effet, la redevance qu'il paie en nature à son maître a été calculée, non pas d'après le rendement de la terre ou proportionnellement à la récolte, mais selon les besoins, largement appréciés, du citoyen spartiate et de sa famille. Aussi cette redevance est-elle immuable : c'est, pour chaque domaine, 82 médimnes d'orge, environ 60 hecto-

(1) PLAT., *A/c.*, I, 122 d ; STR., VIII, 5, 1.

(2) PAUS., III, 20, 6 ; cf. STR., VIII, 5, 1.



litres, et une quantité proportionnelle de vin et d'huile. Si nous évaluons à environ 80 hectares la superficie moyenne de la « part ancestrale » au VI^e siècle, nous pouvons y supposer une production moyenne en céréales d'environ 300 hectolitres. Il resterait donc à l'hilote, une fois la redevance payée, un surplus appréciable, même après avoir défalqué la quantité nécessaire pour les semences et pour la nourriture des hilotes, sans doute nombreux, qui vivent sur le domaine. En outre, toute amélioration profite à l'hilote dont on ne peut rien exiger de plus que la redevance fixée par la loi. Ainsi, tandis que les revenus du propriétaire spartiate sont fixes, l'hilote peut s'enrichir par son travail, sans compter les profits plus ou moins licites qu'il peut faire à la guerre par le butin (1). On vit au cours des siècles la fortune des hilotes grandir, tandis que les citoyens s'appauvrirent : lorsqu'au III^e siècle Cléomène proposa de vendre la liberté aux hilotes, il s'en trouva aussitôt six mille pour payer les cinq mines exigées (2). Par la vie qu'il mène, par la demi-indépendance dont il jouit, l'hilote tient, comme le dit Pollux (3), « le milieu entre l'esclave et l'homme libre ».

Et cependant les Anciens étaient unanimes pour dépeindre la condition misérable et méprisée des hilotes et la cruauté de leurs maîtres. Mille récits couraient à ce sujet dans le monde grec, depuis l'ivresse imposée à l'hilote pour enseigner la sobriété aux jeunes Spartiates (4) jusqu'aux battues où les jeunes gens s'entraînaient aux horreurs de la guerre en massacrant les hilotes attardés (5). Les historiens les plus réservés racontaient l'histoire de ces hilotes courageux à qui l'État promettait la liberté et qui disparaissaient ensuite mystérieusement (6). Il semble bien qu'il faille tenir compte du grossissement de la légende : on n'est pas encore arrivé à

(1) HDT., IX, 80.

(2) PLUT., *Cleom.*, 23. — (3) POLL., III, 83. — (4) PLUT., *Lyc.*, 28.

(5) PLUT., *Lyc.*, 28. — (6) THC., IV, 80.



savoir exactement ce qu'était la trop fameuse *cryptie* (1). Sans doute, l'hilote, qui est hors de la cité, n'est pas protégé par la loi comme le citoyen, et l'État spartiate, dur même aux citoyens, devait se montrer impitoyable envers les hilotes qu'il tient pour ses esclaves. Mais l'État lui-même a intérêt à les ménager.

Il en a besoin pour l'exploitation agricole, il en a besoin aussi pour l'armée. Les hilotes fournissent l'infanterie légère; ils assurent tous les services auxiliaires. A Platée, il y a sept hilotes par Spartiate. Plus l'effectif des citoyens diminue, plus on fait appel aux hilotes. On les voit alors servir même comme hoplites (2). Il est vrai que, par respect pour la haute dignité de l'hoplite, l'État, avant d'incorporer des hilotes, les affranchit. Ces hilotes affranchis, les *néodamodes*, sont à peu près les seuls Laconiens que Sparte envoie guerroyer au loin : Thimbron part en campagne avec 1 000 néodamodes, 4 000 Péloponnésiens et 300 Athéniens pris à la solde de Sparte (3); Agésilas emmène en Asie 30 Spartiates, 2 000 néodamodes et 6 000 alliés (4).

Les rigueurs que l'on attribue aux Spartiates étaient, dit-on, nécessaires s'ils voulaient maintenir les hilotes sous le joug. Parce qu'ils sont une minorité, les citoyens doivent mater par la terreur la majorité, et encore vivent-ils constamment dans la crainte d'un soulèvement d'hilotes (5). Là encore il ne faut pas exagérer l'hostilité des hilotes. Habités à vivre, sur les terres du Spartiate, sinon libres, du moins tranquilles et relativement heureux, les hilotes ont acquis à l'égard de Sparte des sentiments loyalistes. En face de l'ennemi, ils se sentent solidaires de la cité. En 418, à la nouvelle que la Laconie risque d'être découverte par la prise de Tégée, les hilotes, comme les Spartiates, se hâtent d'accourir (6). Lors de l'invasion thébaine, sur promesse de la liberté, plus de 6 000 hilotes

(1) **XXIX**, s. v. *Krypteia*. — (2) **THC.**, IV, 80. — (3) **XEN.**, *Hell.*, III, 1, 4.
 (4) **XEN.**, *Hell.*, III, 4, 2. — (5) **THC.**, IV, 80. — (6) **THC.**, V, 64.



viennent s'inscrire dans les rangs spartiates (1). C'est qu'il faut en réalité faire une distinction entre les hilotes (2). Ceux de Laconie ont fini par se considérer comme des Lacédémoniens. Ceux de Messénie au contraire, plus récemment réduits en servitude, songent toujours à revendiquer leur indépendance. C'est en Messénie, qu'après le cataclysme de 464 se produit et se prolonge pendant plusieurs années le grand soulèvement des hilotes qu'on a pu appeler la troisième guerre de Messénie. C'est chez les hilotes de Messénie que, pendant la guerre du Péloponnèse, les Athéniens provoquent des défections lorsqu'ils s'installent à Pylos.

Les hilotes subviennent aux besoins alimentaires des Spartiates : Sparte est « une armée entretenue par des paysans » (3). Pour ses autres besoins, le Spartiate, condamné à l'oisiveté, a d'autres auxiliaires : ce sont les périèques. Les périèques sont libres : ils habitent des bourgs de la région montagneuse qui gardent une certaine autonomie municipale. Comme les citoyens, ils paient l'impôt et doivent le service militaire. Toutefois, ils n'ont pas de droits politiques, ni la plénitude des droits civils : ils ne peuvent pas épouser de femmes spartiates en légitime mariage, ni acquérir de propriétés dans la terre civique. Mais ces restrictions n'entravent pas leur activité qui s'exerce dans tous les domaines interdits aux citoyens. Certains d'entre eux cultivent les terres de la *perioikis*, mais le plus grand nombre s'adonne à l'industrie et au commerce. Les périèques sont artisans pour le compte des Spartiates comme les hilotes cultivateurs. C'est d'abord et surtout pour l'armée que travaillent les gens de métier. L'uniforme des soldats est tissé avec la laine des moutons du Taygète et teint avec la pourpre pêchée à Cythère. La fabrication des armes est naturellement très active et a entraîné le développement de toute l'industrie métallurgique : les forgerons travaillent le fer qui

(1) XEN., *Hell.*, VI, 5, 28-29. — (2) PAUS., III, 11, 8.

(3) MONTESQUIEU, *Esprit des lois*, XXII, 17.



vient des mines du Taygète et du Parnon; les bronziers sont assez habiles pour exécuter les reliefs qui décorent le temple d'Athèna (1) ou pour ciseler un cratère digne d'être offert à Crésus (2); les fondeurs coulent les petites figurines de plomb que l'on dépose en ex-voto dans les sanctuaires. Pour les usages domestiques, les ébénistes travaillent le bois, les céramistes fabriquent des vases à couverte blanche, qui serviront de modèles aux potiers de Cyrène (3).

Sparte n'est donc pas dépourvue d'industrie, mais c'est une industrie qui produit peu et qui se contente de fournir le marché local. La Laconie, qui n'a pas de vie maritime, n'a pas de commerce extérieur. Il serait exagéré d'affirmer que rien n'arrive ou ne part du port de Gytheion, mais Sparte s'en tient au vieux principe des pays agricoles qui doivent se suffire à eux-mêmes. Le caractère purement local de la vie économique se traduit par la rareté des espèces monétaires. Les métaux précieux font défaut : lorsque la cité a besoin d'or pour une statue d'Apollon, elle le fait venir d'Asie Mineure (4). Sans doute ne faut-il pas croire sur parole les moralistes des siècles postérieurs célébrant à l'envi l'austère pauvreté des Spartiates. Dès le ^{vi}^e siècle, il y a à Sparte des gens riches (5) et le luxe n'y est pas inconnu; mais si le riche Spartiate possède des objets précieux, il ne thésaurise pas. La monnaie est presque inconnue parce qu'elle est à peine nécessaire. Les versements se font en nature : c'est en nature que l'hilote s'acquitte de sa redevance, en nature que le citoyen paie sa quote-part aux repas publics. Aussi, tandis que les autres villes grecques émettent des monnaies d'argent, qui, même avec les formalités du change, trouvent preneur à l'étranger, Sparte se contente d'une monnaie de fer, lourde et incommode, qui ne peut avoir cours qu'en Laconie. Les moralistes faisaient honneur à Lycurgue d'avoir mis ainsi obstacle à l'accroissement des

(1) PAUS., III, 17, 2-6. — (2) HDT., I, 70.

(3) XIV, 1912, p. 102 sq. — (4) HDT., I, 69. — (5) HDT. VII, 131.



richesses : en réalité il n'y a pas eu là de propos délibéré, c'est l'expression naturelle d'une économie agricole et fermée.

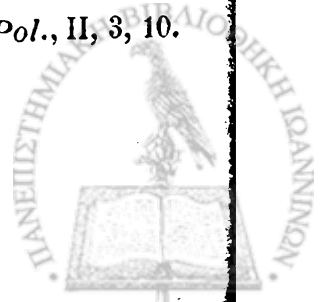
IV

LES INSTITUTIONS POLITIQUES ET LA VIE SPARTIATE.

Les institutions politiques de Sparte, comme la vie sociale et économique, dépendent de l'organisation militaire. Les Spartiates se sont réservé le gouvernement, comme ils se sont attribué la propriété du sol. Le corps politique est exclusivement formé de la minorité des conquérants. « Notre constitution, fait dire Thucydide à Brasidas, est de celles où ce n'est pas la multitude qui l'emporte sur le petit nombre, mais le petit nombre qui gouverne le plus grand, et cette minorité ne doit son pouvoir qu'à sa supériorité militaire (1). » Le système de gouvernement a paru aux théoriciens grecs difficile à définir. Lorsque Platon, par la bouche du Spartiate des *Lois*, veut caractériser la constitution de Sparte, il montre comment elle est à la fois une monarchie, une aristocratie, une démocratie, une tyrannie même (2). Aristote y voit aussi une combinaison de la monarchie représentée par les rois, de l'oligarchie représentée par la *gérosia* et de la démocratie représentée par les éphores (3). En réalité, l'organisation politique de Sparte est celle d'une armée : le commandement est concentré en un petit nombre de mains, la discipline assure l'obéissance à tous les degrés et seule la hiérarchie des grades met des différences entre les hommes.

Comme toutes les cités grecques, Sparte à l'origine a eu à sa tête des rois, chefs absolus investis des pouvoirs religieux, militaires et judiciaires. La royauté subsiste, elle a gardé son prestige et jouit d'honneurs extraordinaires, mais elle a perdu son pouvoir. D'abord l'autorité en est moindre du fait qu'elle est

(1) THC. IV, 126. — (2) PLAT., *Leg.*, IV, 712 d-e. — (3) ARSTT., *Pol.*, II, 3, 10.



partagée entre deux rois. Il est vraisemblable que Sparte s'est constituée par la réunion de deux groupes dont chacun gardait son chef, mais, aux temps classiques, cette dualité, dont on a oublié l'origine, est considérée comme une précaution prise contre le pouvoir absolu et comme une sauvegarde pour l'État. Traditionnellement, les deux dynasties restent isolées, au point que jamais un mariage n'a uni Agiades et Eurypontides. Mais la rivalité des deux rois peut provoquer des conflits dangereux pour la cité : c'est pour éviter les dissensions qui affaibliraient le commandement qu'on a, au VI^e siècle, interdit aux rois de se rendre tous les deux en même temps à l'armée (1). D'autre part, le pouvoir royal a été limité. Les rois restent les chefs religieux de la cité (2); prêtres de Zeus Lakedaimon et de Zeus Ouranios, ils président aux sacrifices publics et reçoivent une part de toutes les victimes (3). Ils gardent aussi la juridiction de certaines affaires où intervient le vieux droit familial et religieux (4). Enfin ils commandent en chef l'armée : la royauté spartiate, dit Aristote, est une stratégie héréditaire perpétuelle (5). Mais, même à l'armée, le roi est sous la surveillance des éphores qui l'accompagnent, et, le cas échéant, il se voit imposer d'autres entraves : après qu'Agis eut été accusé d'avoir mené trop mollement la guerre contre Argos, on décida d'adjoindre au roi un conseil de guerre de dix Spartiates sans lequel il ne pourrait conduire l'armée en campagne (6). Comme tous les Spartiates, les rois doivent obéissance à la loi : chaque mois, ils prêtent serment de respecter les lois, et les éphores, au nom du peuple, ne leur garantissent la jouissance de leurs droits qu'autant qu'ils tiendront leur serment (7).

La royauté n'est donc plus qu'une survivance. Le pouvoir, comme dans toutes les cités, appartient au peuple; une des lois

(1) HDT., V, 75. — (2) ARSTT., *Pol.*, III, 9, 2; XEN., *Lac.*, 15.

(3) HDT., VI, 56-57. — (4) HDT., VI, 57.

(5) HDT., VI, 56; THC., V, 66; XEN., *Lac.*, 15; ARSTT., *Pol.*, III, 9, 2; III, 10, 1.

(6) THC., V, 63. — (7) XEN., *Lac.*, 15.



que le dieu de Delphes avait, disait-on, dictées à Lycurgue posait le principe de la souveraineté populaire (1). A cette souveraineté participent tous les Spartiates en possession de leurs droits politiques. Le nom d'Égaulx qui leur est donné a toute sa signification. A Sparte, il n'y a pas d'aristocratie de naissance : seules sont considérées comme nobles les deux familles royales qui l'une et l'autre prétendent descendre d'Héraklès. Il n'y a pas non plus, pendant longtemps du moins, d'aristocratie de fortune : le régime de la propriété assure à tous les citoyens des revenus fonciers égaux. Enfin le régime militaire impose indistinctement à tous la même apparence extérieure, les mêmes occupations, la même façon de vivre (2). Sous l'uniforme qu'il ne quitte jamais, au mess ou à la chambrée, le Spartiate ne se distingue pas de ses compagnons. Il n'est reconnu de privilège qu'à l'âge : il faut avoir trente ans pour siéger à la *gérusia*. En dehors de cette supériorité, le mérite personnel ne compte pas, mais seulement le grade occupé : Lysandre, rentré dans le rang, n'est pas mieux traité qu'un simple commis d'intendance (3).

Mais à ceux qui ont un grade l'obéissance est due complète et sans restriction : le peuple fait total abandon de ses pouvoirs à ceux qu'il désigne comme chefs. L'assemblée du peuple se réunit chaque mois à la nouvelle lune. Elle vote sans discussion et sans amendements les propositions qui lui sont soumises par la *gérusia*. Comme elle se confond à peu près avec l'armée, elle a surtout à se prononcer sur l'action militaire et à décider de la paix et de la guerre. Son seul vrai pouvoir est de désigner les chefs de la cité, mais, la désignation faite, elle abdique toute autorité entre les mains des élus.

C'est d'abord le conseil des vieillards, la *γερουσία*, qui comprend vingt-huit citoyens, âgés de plus de soixante ans et nommés à vie. Sous la présidence des rois, dont le suffrage n'a, d'ailleurs, pas plus de valeur que celui des autres *gérontes*, la

(1) PLUT., *Lyc.*, 5; cf. TYRT., fr. 4, — (2) THC., I, 6; XEN., *Lac.*, 7.

(3) PLUT., *Lys.*, 23.



gérousia a la haute main sur tout le gouvernement. Elle dirige la politique étrangère. Elle discute toutes les questions de politique intérieure et formule les propositions qui seront soumises à l'assemblée; elle peut même casser le vote de l'assemblée si celle-ci repousse le projet. Elle siège comme tribunal dans les affaires de meurtre (1), et surtout elle juge les procès qui intéressent l'État : c'est devant la *gérousia*, assistée des éphores, que comparaissent les rois mis en accusation, et la décision est prise à la majorité des suffrages (2).

Ce sont ensuite les éphores, élus pour un an entre tous les citoyens (3); c'est l'un d'eux qui sert de magistrat éponyme (4). En face du pouvoir royal, héréditaire et consacré par la religion, ils représentent la souveraineté nationale déléguée par le peuple : l'éphore Endios se pose constamment en adversaire du roi Agis (5). Seuls ils restent assis en présence des rois devant qui tous les citoyens se tiennent debout (6); Agésilas lui-même ne manque jamais de se lever lorsqu'un éphore entre dans la salle où il rend la justice (7). Les éphores forment un comité de surveillance qui exerce une autorité absolue sur tous les citoyens : ils peuvent faire mettre les rois en jugement, suspendre les magistrats, condamner à l'amende aussi bien les magistrats que les simples particuliers. Ils ont même un véritable pouvoir législatif. Comme ils jugent les affaires civiles (8), c'est à eux qu'il appartient d'interpréter les lois, qui ne sont que des traditions non écrites, et, sous couleur d'interprétation, ils peuvent légiférer eux-mêmes. La plus grave mesure qui ait contribué à transformer la société spartiate, l'autorisation de la donation entre vifs et du testament, a été prise par un simple décret de l'éphore Épitadeus (9). Le pouvoir des éphores est donc pratiquement illimité, mais il est

(1) ARSTT., *Pol.*, III, 1, 7. — (2) PAUS., III, 5, 2.

(3) ARSTT., *Pol.*, II, 3, 10; II, 6, 15.

(4) PAUS., III, 11, 2; par ex., THC., II, 2. — (5) THC., VIII, 12.

(6) XEN., *Lac.*, 15. — (7) PLUT., *Ages.*, 4. — (8) ARSTT., *Pol.*, III, 1, 7.

(9) PLUT., *Agis*, 5.



impersonnel et comme anonyme. Très peu d'éphores ont joué un rôle comme généraux ou diplomates, et il ne semble pas qu'on ait récompensé par l'éphorat les services rendus ou le mérite déjà reconnu. Les cinq éphores de l'année d'Ægos Potamos sont des inconnus (1). Il est probable que le plus souvent les éphores n'ont été que les agents d'exécution de la *gérousia* en qui réside la tradition et la pensée politique de Sparte.

Le gouvernement de Sparte est moins aristocratique que conservateur. Les Spartiates se vantaient d'avoir des institutions immuables; seul l'éphorat passait pour n'être pas une création de Lycurgue. Rien ne disparaît des vieilles coutumes : la royauté, tout affaiblie qu'elle soit, subsiste à Sparte alors qu'elle n'est plus dans les autres cités qu'un souvenir. Toute la politique présente à Sparte un aspect archaïque. De même que les Spartiates s'en tiennent à la monnaie de fer, ils jugent inutile le bulletin de vote (2); Aristote qualifie de puéril le procédé d'élection par acclamation des éphores et des gérontes (3). Cet esprit conservateur est dû d'abord à ce que la direction des affaires appartient à la *gérousia*, c'est-à-dire à un conseil de vieillards élus à vie. Mais il résulte bien plus encore de la situation générale de Sparte, cité militaire et agricole, se suffisant à elle-même et isolée du dehors. Ni les soldats spartiates, ni les paysans laconiens ne connaissent les besoins et les aspirations que crée pour le marchand et le navigateur le contact avec les peuples et les civilisations étrangères. Il manque à Sparte une classe d'hommes habitués au maniement des affaires et portant dans la gestion des intérêts publics l'esprit entreprenant et novateur qui a fait la réussite de leurs entreprises privées.

Il ne faudrait cependant pas exagérer l'archaïsme de Sparte; il faut en tout cas distinguer les époques. La comparaison avec Athènes risque d'être injuste. « Si quelque jour, dit Thucydide, Sparte était dévastée, qu'il n'en restât que les fondations des

(1) II, V, 1, 1564. — (2) THC., I, 87; PLUT., *Lyc.*, 26.

(3) ARSTT., *Pol.*, II, 6, 16; II, 6, 18.



monuments publics, la postérité aurait peine à croire que sa puissance ait répondu à sa renommée. Ne formant pas un ensemble, mais un groupe de bourgades à la manière primitive des Grecs, d'ailleurs dépourvue de temples et de somptueux monuments, elle paraîtrait bien au-dessous de la réalité (1). » Ne nous laissons pas influencer par ce jugement d'un Athénien qui a vu l'Athènes de Périclès. Sparte n'est pas vide de monuments : voici dans la ville le temple d'Artémis Orthia (2) et celui d'Athèna que les reliefs décoratifs du sculpteur spartiate Gitiadas font appeler la « maison de bronze » (3); voilà aux portes de la ville le Menelaion (4) et, un peu plus loin, le sanctuaire d'Apollon Amycléen, avec la statue et le trône exécuté par Bathyclès de Magnésie, une des œuvres les plus célèbres de l'orfèvrerie du VI^e siècle (5). Les artistes étrangers qui sont venus travailler à Sparte ont formé des disciples qui travaillent de préférence le bois ou le bronze : Olympie garde les œuvres de cette école indigène (6).

Pas plus que les arts, les lettres ne sont méprisées. Les Spartiates étaient célèbres par leur éloquence brève et sentencieuse; leurs bons mots, collectionnés par les amateurs de laconisme, ne manquaient ni de vivacité, ni de causticité. Les Muses ont un sanctuaire à Sparte (7) parce que la musique et le chant ont leur place dans la vie du soldat : les hoplites s'avancent au combat au chant des flûtes, des lyres et des cithares (8); ils s'élancent à la charge en chantant l'*embatérion* (9); ils remercient les dieux de la victoire en entonnant le péan (10). Le lyrisme choral embellit les fêtes de la cité : à la fête des Gymnopédies, dont l'éclat attire les étrangers (11), la jeunesse lacédémonienne exécute des chants et des danses en l'honneur

(1) THC., I, 10. — (2) PAUS., III, 16, 7.

(3) PAUS., III, 17, 2-6; XLIX, I, p. 228. — (4) PAUS., III, 19, 9.

(5) PAUS., III, 18-19; XLIX, I, p. 230. — (6) XLIX, I, p. 228 sq.

(7) PAUS., III, 17, 5. — (8) PAUS., III, 17, 5; PLUT., *Lyc.*, 21.

(9) PLUT., *Lyc.*, 21; XXIX, s. v. *Embaterion*. — (10) XXIX, s. v. *Pæan*.

(11) XEN., *Mem.*, I, 2.



d'Apollon (1). Si Sparte n'a pas donné naissance à des poètes, elle a volontiers accueilli ceux qui venaient de l'étranger collaborer à sa vie publique : Terpandre de Lesbos, Tyrtée d'Athènes, Thaléas de Crète, Alcman de Sardes sont devenus les poètes nationaux de la cité qui les a adoptés.

Sparte n'est donc pas au VI^e siècle la ville sans industrie, sans art, sans littérature de la tradition. Cependant elle est déjà en dehors du grand mouvement intellectuel du monde grec. Elle ne produit ni grand artiste, ni grand écrivain, ni grand savant. Elle est trop exclusivement militaire pour que chez elle toute activité désintéressée ne soit presque exclusivement réservée aux étrangers. Sans doute elle n'est pas encore fermée; elle s'intéresse à ce qui se passe au delà de ses frontières et même en dehors du Péloponnèse; elle entre en relation avec Crésus (2), elle mène campagne contre Polycrate (3). Son rôle international explique qu'elle reçoive des Grecs le commandement suprême pendant les guerres médiques. Mais déjà le caractère inhospitalier de Sparte se dessine. Si on a gardé le souvenir d'un temps où Sparte accordait assez facilement le droit de cité (4), Hérodote connaît de son temps un exemple unique d'un étranger naturalisé spartiate (5). Bien plus, les éphores ont le droit d'expulser par mesure administrative tout étranger de passage ou domicilié qui ne peut justifier sa présence (6). Sparte prend déjà l'air guerrier et rustique, l'attitude raide et quelque peu boudeuse qui feront de plus en plus, sous l'action des événements postérieurs, la physionomie de la Sparte traditionnelle.

(1) PAUS., III, 11, 9. — (2) HDT., I, 69-70; 82-83; cf. I, 152.

(3) HDT., III, 46-48; 54-56. — (4) ARSTT., *Pol.*, II, 6, 12. — (5) HDT., IX, 33-35.

(6) XEN., *Lac.*, 14; THC., I, 144; PLUT., *Lyc.*, 27; *Agis*, 10; HDT., III, 148.



CHAPITRE VI

ATHÈNES

I

LES SOURCES DE L'HISTOIRE ATHÉNIENNE.

Les origines d'Athènes, comme celles de Sparte, restent enveloppées de mystère. Ce n'est pas faute d'études historiques. Tandis que Sparte n'a donné naissance à aucun historien et qu'elle n'est connue que par le témoignage d'écrivains étrangers, de nombreux Athéniens s'étaient consacrés à l'histoire de leur patrie. Les plus anciens temps en particulier avaient fait éclore toute une littérature. De l'œuvre de ceux qu'on appelait les Atthidographes, d'Androtion ou de Philochore par exemple, il ne subsiste que des fragments infimes recueillis par les lexicographes, mais nous en retrouvons l'écho dans Plutarque et nous pouvons nous faire une idée des résultats qu'ils pensaient avoir obtenus par la Πολιτεία Ἀθηναίων d'Aristote.

Les Atthidographes avaient recueilli tous les récits légendaires, toutes les traditions, mais, sans faire œuvre critique, ils cherchaient tout au plus à en donner des interprétations plus ou moins vraisemblables. Aristote ne procède guère autrement. Il tire argument des noms portés par les magistrats ; il déduit, par exemple, les attributions des thesmothètes de l'étymologie du mot, sans d'ailleurs préciser ce qu'il faut entendre par θέσμια (1). Il relève dans les institutions du pré-

(1) ΑΡΣΤΤ., Ἀθ. πολ., 3.



sent tout ce qui peut être un indice ou une survivance des institutions passées (1). Il emprunte beaucoup à ses devanciers, mais il ne cherche pas à déterminer l'autorité de chacun d'eux, et, sans donner la préférence à celui qu'il jugerait le guide le plus sûr, il se contente de juxtaposer et d'accorder tant bien que mal les renseignements qu'il leur emprunte. Ce travail de marqueterie et de combinaison ne réussit pas à masquer la diversité d'origine et les divergences de tendance des traditions recueillies.

C'est qu'à Athènes comme à Sparte l'histoire a été faussée par les partis politiques. Les études historiques sont rarement, dans l'antiquité, objectives et désintéressées; elles servent surtout à fournir aux partis des arguments et des précédents: ceux qui s'en servent ainsi ne se font d'ailleurs aucun scrupule d'accommoder les faits aux intérêts de leur cause. Il s'était ainsi formé à Athènes deux traditions, l'une démocratique, l'autre aristocratique. Les démocrates prétendaient faire remonter les institutions démocratiques jusqu'aux premiers jours d'Athènes: ils faisaient de Solon le type idéal du démocrate et n'hésitaient pas à anoblir la démocratie en en faisant une création de Thésée. Les aristocrates, de leur côté, se réclamaient du passé. En 410, un des fauteurs du mouvement aristocratique propose de faire rechercher les lois des ancêtres, celles de Clisthène et de Solon (2). Avec la réaction oligarchique de la fin du v^e siècle naît toute une littérature de pamphlets. Les uns critiquent les institutions d'Athènes, les autres placent leurs projets de réforme sous le couvert d'illustres ancêtres. Aux premiers se rattache le traité sur la constitution d'Athènes du pseudo-Xénophon, aux seconds la prétendue constitution de Dracon, introduite par interpolation dans la Πολιτεία Ἀθηναίων (3).

Il semble cependant plus facile d'écrire l'histoire d'Athènes que celle de Sparte. D'abord les documents historiques re-

(1) ARSTT., Ἀθ. πολ., 3. — (2) ARSTT., Ἀθ. πολ., 29. — (3) ARSTT., Ἀθ. πολ., 4.



montent plus haut. Les plus anciennes inscriptions attiques datent du ^{vi}e siècle et certaines ont l'intérêt de nous renseigner sur les méthodes de travail des historiens postérieurs. Hérodote (1) a utilisé et reproduit l'inscription du quadrigé qui avait été élevé avec la dîme de la rançon des prisonniers faits lors de l'incursion de Cléomène (2). Thucydide (3), à l'appui de ses dires, cite la dédicace de l'autel consacré dans le Pythion par Pisistrate, fils du tyran Hippias, alors archonte (4). De même les poésies de Solon apportent un témoignage contemporain sur l'Athènes du ^{vi}e siècle : que l'on compare Solon, personnage historique, dont la physionomie, à défaut de l'œuvre réformatrice, apparaît en pleine lumière, et Lycurgue, personnage légendaire, qui se perd dans les brouillards des temps mythiques, et l'on sentira la différence entre l'histoire d'Athènes et celle de Sparte. D'autre part, l'archaïsme des institutions spartiates, fixées de très bonne heure, les rendait difficilement compréhensibles aux Grecs eux-mêmes. A Athènes, les transformations politiques, de la royauté à la démocratie, s'étaient opérées graduellement et régulièrement et pouvaient se comparer à celles qu'avaient connues d'autres cités démocratiques. Elles étaient ainsi pour les écrivains du ^ve et du ^{iv}e siècle plus faciles à comprendre et risquaient moins d'être déformées. Pour nous, comme pour eux, il est plus aisé, tout en négligeant le détail des faits, de retracer la courbe de l'évolution.

II

LES RÉGIONS NATURELLES DE L'ATTIQUE.

L'éloge d'Athènes et de l'Attique était un lieu commun cher aux écrivains et aux poètes athéniens. Pour eux, Athènes résume avec un éclat particulièrement vif toutes les qualités du

(1) ΗΔΤ., V, 77. — (2) II, I, 334, *suppl.*, 334 a. — (3) ΤΗΣ., VI, 54.

(4) II, I, *suppl.*, 373 a.



monde grec, elle est « la Grèce de la Grèce ». Cette formule contient une grande part de vérité. Tout ce que nous avons dit en général de la Grèce, de son relief et de son sol, de ses fleuves et de ses mers, de son climat et de sa végétation, s'appuierait sans peine d'exemples empruntés à l'Attique. Ce qui nous a semblé être le trait caractéristique du pays grec, l'extrême variété en un petit espace des aspects et des conditions géographiques, est précisément ce qui a donné à l'Attique toute sa valeur et fait en une certaine mesure sa supériorité sur les autres contrées de la Grèce. En laissant de côté les particularités de détail, il est aisé de reconnaître en Attique, comme les Anciens l'avaient déjà fait, trois régions naturelles : la montagne, la plaine et la côte.

Comme toute la Grèce, l'Attique est un pays montagneux. Sur 2 600 kilomètres carrés environ de superficie, les montagnes en occupent plus de 1000, presque la moitié. Les plissements de la Grèce centrale se continuent au nord de l'Attique : le Cithéron allongé d'ouest en est une chaîne qui, par 1410 mètres, domine la plaine béotienne, tandis que vers le sud il s'étale en un large massif de la baie d'Ægosthènes au golfe d'Éleusis ; prolongeant le Cithéron, les hauteurs du Parnès, qui culminent par 1413 mètres au nord de la plaine d'Athènes, descendent progressivement jusqu'au canal de l'Euripe en un fouillis de collines que tapisse le maquis. Le Cithéron et le Parnès marquent la frontière naturelle de l'Attique : c'est la ligne de défense, que jalonnent les forteresses, Éleuthères, Phylé, Panaktos, Lepsydriion, Décélie. Mais ils ne sont pas des obstacles infranchissables. Le défilé de Dryos Képhalai, qui coupe la crête du Cithéron, est emprunté par la route d'Athènes à Platée. La haute plaine de Drymos s'insinue entre le Cithéron et le Parnès et donne passage à la route d'Athènes à Thèbes. Enfin le col de Décélie permet à la route d'Athènes à Oropos de franchir le Parnès. Rien n'empêche les Athéniens de dépasser la ligne de faite et de s'étendre sur le ver-



sant septentrional. Athènes attire à elle Platée, elle dispute à la Béotie la plaine de Drymos, elle a des visées sur Oropos qui est son échelle vers l'Eubée.

A l'intérieur, les montagnes fractionnent l'Attique en compartiments distincts. Vers le sud se détache du Parnès l'Aigaléos, qui se prolonge dans les collines de Salamine. Un autre plissement de même direction a été découpé par les effondrements et par l'érosion et il n'en reste que des témoins isolés, comme les collines d'Athènes. A l'est, séparés l'un de l'autre par une dépression qu'emprunte la route de Marathon, le Pentélique et l'Hymette, analogues de structure, appartiennent aux mêmes formations géologiques en discordance avec les chaînes du nord ; le premier se prolonge vers le sud-est par les hauteurs qui longent la côte orientale ; le second se dirige droit au sud et dresse à plus de cent mètres au-dessus de la mer l'éperon du cap Kolia. Enfin, à l'extrémité de la presqu'île, le massif isolé du Laurion, de dessin plus confus et de relief plus émoussé, ne reprend l'allure de montagne que vu de la mer, où il détache une série de promontoires escarpés.

Les Athéniens tirent de leurs montagnes des ressources diverses. Sur les sommets, les forêts, beaucoup plus étendues autrefois qu'aujourd'hui, fournissent les bois de chauffage et de construction. Sur les pentes inférieures, les broussailles du maquis nourrissent les troupeaux de moutons et de chèvres : les moutons de Décélie donnent une laine particulièrement appréciée (1) ; les plantes aromatiques que butinent les abeilles parfument le miel de l'Hymette. Plus importantes sont les richesses du sous-sol. Il n'y avait dans la Grèce propre rien de comparable aux mines du Laurion, à cette « source d'argent » (2) qui se déversait intarissable dans le trésor athénien (3). Les carrières, exploitées dans toutes les montagnes, fournissent les matériaux de construction. Pour

(1) THUC., VII, 27 ; ALCIPH., III, 41, 1. — (2) ESCHL., *Pers.*, 238.

(3) Voir plus haut, p. 50-51.



les habitations privées, on se contente des pierres que l'on trouve sur place. Les collines d'Athènes ont donné le calcaire, débité en petits éclats, dont sont faits les murs des maisons (1), celles du Pirée, l'ἀκτίτης λίθος (2), tuf poreux, qui vaut par la légèreté de la matière et la facilité du travail. Mais pour les édifices publics, on veut des matériaux de choix et on n'hésite pas à les aller chercher plus loin. De la région d'Éleusis provient un calcaire à grain fin, dont la couleur bleu foncé permet des effets de polychromie (3). De l'Hymette provient un travertin dur, gris bleu, fort en vogue aux temps archaïques (4). Enfin et surtout, dans les carrières du Pentélique, se débitent les blocs de marbre que réclament architectes et sculpteurs (5). Il faudrait ajouter les nombreux gisements d'argile qui permettent l'industrie céramique sous toutes ses formes : au pied de l'Hymette, l'argile du cap Koliass passe pour la plus fine (6).

Les montagnes délimitent les petites plaines qui sont par excellence la zone des cultures et des groupements humains. A l'ouest, entre le Cithéron et l'Aigialéos, s'étalent jusqu'à la mer les alluvions de la plaine thriasienne, sur douze kilomètres de large et huit de profondeur. Au centre, encadrée par l'Aigialéos, le Parnès, le Pentélique et l'Hymette, la plaine d'Athènes mérite, par son étendue — vingt-deux kilomètres de long et dix de large — autant que par sa valeur agricole, d'être appelée la plaine par excellence, τὸ Πεδίον. Au delà, entre le Pentélique, l'Hymette et le Laurion, la Mésogée, longue et large d'une douzaine de kilomètres, a un sol d'argile schisteuse rouge très favorable à la culture. Enfin, entre les ramifications du Pentélique et celles du Parnès, s'ouvre la plaine alluviale de Marathon, peu profonde, mais s'allongeant sur une dizaine de kilomètres le long de la côte. Chacune de

(1) **XVII**, XX (1895) p. 164-5 ; fig. 1-3. — (2) **CX**, p. 2.

(3) **CX**, p. 3, p. 256. — (4) **CX**, p. 283. — (5) Voir plus haut, p. 49.

(6) **SUID.**, s. v. Κολιαδος.



ces petites plaines, malgré l'encadrement montagneux, communique facilement avec les régions voisines.

La valeur agricole des plaines attiques était diversement appréciée. Comparée à la Béotie ou à la Laconie, l'Attique apparaissait comme peu fertile (1). On reprochait au sol attique d'être sec, léger, pierreux, difficile à travailler (2). Les cantons de l'Attique produisent plus, dit-on, s'ils contiennent des mines que s'ils sont ensemencés en blé (3). Mais il est d'autres jugements plus favorables : on affirme que l'Attique, pour l'agriculture et pour l'élevage, peut rivaliser avec n'importe quel pays (4) et que le sol gras et fertile (5) est capable d'enrichir ceux qui le cultivent (6). La richesse légendaire de la plaine d'Éleusis y faisait localiser la légende de Déméter et le dème de Phlya passait pour devoir son nom à l'abondance de ses récoltes (7). En réalité, il faut distinguer et les régions et les cultures.

L'Attique n'était assurément pas un pays producteur de céréales. L'orge, qui passait même pour une plante indigène (8), trouve de meilleures conditions que le froment (9), et y occupe beaucoup plus de terrain. En 329, le froment ne représente pas 8 p. 100 des céréales récoltées en Attique (10). Il n'y a guère que dans la plaine thriasienne que le blé gagne un peu sur l'orge, encore même là n'atteint-il pas 15 p. 100 du total. Dans les régions accidentées comme les collines de Salamine, on ne rencontre que des champs d'orge. La production totale des céréales est faible et nettement inférieure aux besoins de la population (11).

L'Attique a en revanche des cultures bien plus rémunératrices, l'olivier et la vigne. L'olivier est d'un tel prix pour les

(1) THC., I, 2 ; STR., VIII, 1, 2.

(2) ARST., *Probl.*, XX, 20 ; SCH. AR., *Plut.*, 224, 283 ; SCH. DEM., 743, 4.

(3) XEN., *Vecl.*, I, 5. — (4) PLAT., *Criti.*, 110 e.

(5) AR., fr. 162 ; XEN., *Vecl.*, I, 2-3. — (6) XEN., *Œc.*, XVI, 9.

(7) Cf. EL., V. II., III, 41. — (8) PLAT., *Menex.*, 237 e.

(9) TH., *H. P.*, VIII, 8, 2.

(10) II, II, 834 b ; XI, VII (1883), p. 387 ; VIII (1884) p. 194.

(11) Voir plus haut, p. 60-61.



Athéniens qu'ils y voient un présent d'Athènes elle-même; dans la plaine d'Athènes, la déesse en possède des pieds qu'il est interdit de couper et dont l'huile est offerte en prix aux vainqueurs des Panathénées. Solon édicte des règlements pour la plantation des oliviers (1) et autorise l'exportation de l'huile (2) Pisistrate à son tour encourage la culture des olivettes (3). Dès le VI^e siècle est constituée la grande forêt d'oliviers qui couvre la plaine aux abords d'Athènes. La vigne se rencontre à-peu près partout, aussi bien dans les plaines (4) que sur les premières pentes des montagnes (5). Le dème d'Icaria, où Pisistrate possédait des vignobles, passait pour être le pays où Dionysos avait révélé aux hommes la culture de la vigne (6). L'importance qu'ont prise en Attique le culte et les fêtes du dieu est une preuve du rôle important que joue le vignoble dans l'économie d'Athènes. Les vignobles et les olivettes, voilà les richesses agricoles de l'Attique : c'est pour elles spécialement que les Nuées promettent leur aide aux Athéniens (7); ce sont elles que symbolise un vase attique montrant d'un côté la vente de l'huile, de l'autre Dionysos un cep de vigne à la main (8).

Ainsi, sans parler des cultures maraîchères (9) et des vergers, dont les fruits passaient pour plus doux que partout ailleurs (10), l'Attique présente la diversité de cultures qui est la caractéristique des pays grecs. C'est toujours l'association des céréales et des plantations (11) : les éphèbes jurent de défendre le froment, l'orge, les vignes, les oliviers de l'Attique (12). La propriété de Phainippos dans la Mésogée fournit de l'orge et du vin et a toute une partie forestière où buissonneuse qui

(1) PLUT., *Sol.*, 23. — (2) PLUT., *Sol.*, 24.

(3) D. CHR., XXV, 281. — (4) CVII, p. 12, 18, 23. — (5) CVII, p. 20, 21, 29.

(6) SIM., fr. 221; LUC., *D. Deor.*, XVIII, 2; *Pap. of the Americ. School*, V p. 77 sq.

(7) AR., *Nub.*, 1119-1125. — (8) L., III, p. 810.

(9) HSCH., s. v. *Λαχαναδοί*; II, III, 61 A; III, 50.

(10) ARSTT., *Probl.*, XX, 20. — (11) Voir plus haut, p. 58.

(12) PLUT., *Alc.*, 15.



donne du bois de chauffage (1). Dans un domaine de Myrrhionte, on trouve des céréales, des légumes, des arbres fruitiers, de la vigne (2). Le dème du Pirée loue une propriété, où l'on peut non seulement cultiver les champs et soigner les arbres, mais encore faire paître des troupeaux (3). Bien que les plantations aient gagné du terrain sur les terres arables, jamais l'Attique n'a connu la monoculture.

La troisième région de l'Attique, la côte, a par elle-même peu de ressources. Les dunes et les terres salines restent en friche, couvertes de roseaux, de chardons, d'asphodèles. La seule exploitation est celle des marais salants, dont les produits sont fort appréciés pour la table (4) ; cependant la production du sel est insuffisante, et Athènes doit en importer, en particulier de Mégare pour les salaisons (5). L'importance de la côte vient de la vie maritime. Deux des côtés du triangle qu'est l'Attique sont baignés par la mer. Le petit côté, par lequel la presqu'île se rattache au continent, a, à vol d'oiseau, une cinquantaine de kilomètres ; les deux grands côtés, c'est-à-dire les côtes, en ont chacun environ soixante-dix. Encore ce chiffre rend-il très imparfaitement la réalité, puisqu'il ne tient pas compte des découpures du rivage.

Toute la côte n'est pas d'ailleurs également articulée. Les plaines se terminent par des côtes basses, traçant des arcs de cercle à grand rayon, parfois bordées de marécages ou de dunes. Ce type de côtes, défavorables à la vie maritime d'aujourd'hui, était au contraire ce que recherchaient les anciennes marines, les plages où l'on pouvait facilement tirer les bateaux sur le sable. C'est pour cela que la région d'Éleusis ou celle de Marathon ont reçu de très bonne heure la visite des navigateurs étrangers et comptent parmi les plus anciens habitats de l'Attique. Pourtant, même alors, d'autres mouillages sollicitent les marins : ce sont les anses bien abritées des vents

(1) DEM., *Phæn.*, 1040, 1041, 1045. — (2) II, II, 660. — (3) II, II, 1059.

(4) XXIX, s. v. *Sal.* — (5) AR., *Acharn.*, 760.



du large, surtout lorsqu'une île les défend de la haute mer. Tels par exemple, de chaque côté d'une presqu'île qui porte l'acropole, les deux ports de Thorikos, protégés par la digue naturelle qu'est l'île d'Hélène : Thorikos est également un des sites les plus anciennement occupés, une des portes par où les civilisations d'outre-mer ont commencé à pénétrer en Attique. Les baies sont de plus en plus recherchées du jour où les grands navires ne sont plus qu'exceptionnellement halés à terre, mais demeurent en eau profonde. Aux temps classiques, les indentations de la côte attique permettent l'établissement de nombreux ports. Ce sont d'abord les ports d'Athènes, le Pirée, Zéa, Munychie, qui remplacent la plus ancienne échelle d'Athènes, la plage du Phalère ; puis c'est la baie de Sounion, d'où l'escadre athénienne surveille, à l'extrémité de l'Attique, les routes maritimes ; c'est, sur l'autre côte, le vieux port de Thorikos, qui reste le débouché de la région minière, le port de Prasiai où s'embarquent pour Délos les théories athéniennes.

L'Attique est encore favorisée par sa position. A l'extrémité du continent grec, elle s'allonge dans la mer comme une pointe (1) et va en quelque sorte au-devant des Cyclades. Elle est le trait d'union entre la Grèce continentale et la Grèce insulaire. Lorsque Périclès conseille de se comporter dans Athènes comme dans une île (2), il ne fait que porter à l'extrême, en vue de la guerre, le caractère dominant de l'Attique.

Caractère dominant, mais non pas caractère unique. L'originalité d'Athènes a été d'être à la fois une cité agricole et une cité maritime. Selon les époques, tel ou tel aspect de la vie athénienne semble rejeter les autres dans la pénombre, mais jamais les divers modes d'activité, correspondant aux régions naturelles, n'ont cessé de se compléter et de se faire contre-poids.

(1) PLAT., *Criti.*, 111 a. — (2) THUC., I, 143.



III

LES POPULATIONS ET LES GENRES DE VIE.

Autant que du pays, les écrivains athéniens ont vanté les mérites des habitants. A les en croire, les Athéniens étaient dotés de toutes les vertus. L'oraison funèbre prêtée à Périclès par Thucydide (1) est la plus magnifique expression de cet orgueil national, qui, à nos yeux, ne va pas sans hyperbole.

La plus grande fierté des Athéniens est d'être autochtones (2). « Nous habitons un pays, dit Isocrate, dont nous n'avons pas chassé d'autres populations, que nous n'avons pas trouvé désert, où nous ne sommes pas venus en émigrants, ramassis de nombreux peuples; notre origine est si noble et si pure que nous n'avons jamais cessé de posséder cette terre dont nous sommes nés: autochtones, nous pouvons la saluer des mêmes noms que nos plus proches parents, car à nous, seuls d'entre les Grecs, il appartient de la nommer nourrice, patrie et mère (3). » Il est impossible d'accepter une telle prétention, que les traditions athéniennes elles-mêmes venaient contredire. Les grandes familles ne rougissaient pas d'avoir une origine étrangère: les Alcmonides prétendaient descendre des Pyliens venus de Messénie en Attique sous la conduite des descendants de Nestor (4); les ancêtres des Géphyréens, auxquels se rattachent Harmodios et Aristogéiton, passaient pour des Phéniciens compagnons de Cadmos, installés à Tanagra puis à Érétrie avant d'avoir reçu le droit de cité à Athènes (5). Les Athéniens se faisaient gloire de la générosité avec laquelle ils avaient de tout temps donné asile aux peuples opprimés et proscrits (6). S'il n'y a rien de certain à tirer des récits légendaires, il faut du moins en conclure que pour les Athéniens eux-mêmes la population de l'Attique s'était formée par mélanges et apports successifs.

(1) THC., II, 34-46. — (2) HDT., VII, 161; THC., I, 2; II, 36.

(3) ISOCR., *Pan.*; cf. PLAT., *Menex.*, 237 b-c.

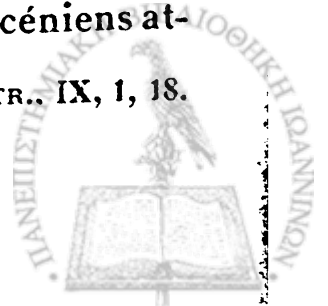
(4) PAUS., II, 18, 8-9. — (5) HDT., V, 57-61. — (6) XEN., *Hell.*, VI, 5, 45.



Dès les temps néolithiques, l'Attique était habitée par des populations qui, à l'acropole d'Athènes, à Éleusis, à Thorikos, ont laissé les mêmes vestiges que dans le reste de la Grèce, haches en pierre polie, pointes de flèche en obsidienne, vases grossiers d'argile grisâtre à décoration géométrique; à Thorikos, on a même des restes d'habitations et des tombeaux creusés sous le sol dallé des maisons. Ces premiers habitants avaient, ici comme ailleurs, reçu le nom de Pélasges (1) : le vieux bastion en avant de l'Acropole, le « mur aux cigognes », *Pelargikon*, devint par fausse étymologie une forteresse pélasgique (2), et l'on imagina de beaux récits pour expliquer l'expulsion des Pélasges de l'Attique et leur établissement à Lemnos (3), et justifier du même coup les prétentions d'Athènes sur cette île. Ces populations « pélasgiques » parlaient une langue « barbare », c'est-à-dire non hellénique (4). La toponymie de l'Attique a gardé la trace des langues préhelléniques : les noms en *μῆτος*, en *γῆτος*, en *ιστος*, nom de montagnes, Hymette, Lycabette, de villages, Sphetos, Probalinthos, de cours d'eau, Céphise, Ilisos, appartiennent à cette série de noms de lieux répandus sur les deux rives de la mer Égée, qu'il est difficile d'attribuer à tel ou tel groupe ethnique, mais qui sont antérieurs à l'installation des Hellènes dans les pays grecs.

Les populations primitives de l'Attique reçurent du dehors les premiers germes de civilisation. C'était la première terre que rencontraient vers le continent les marines insulaires, et les navigateurs y trouvaient des points d'atterrissage tels qu'ils les désiraient, la plage où mettre les bateaux à sec, l'aiguade où l'on remplit les outres et la plaine où l'on se procure du blé ou du bétail, le promontoire élevé d'où l'on peut surveiller et la terre et la mer. Mieux que les légendes de l'Égyptien Cécrops ou du Crétois Minos, les monuments mycéniens at-

(1) HDT., I, 56; VIII, 44; cf. VII, 94. — (2) **CX**, p. 107 sq.; cf. STR., IX, 1, 18.
 (3) HDT., II, 31; VI, 137-139. — (4) HDT., I, 57



testent les influences d'outre-mer. L'Acropole d'Athènes est une forteresse comparable à Mycènes et à Tirynthe avec son *mégaron* et son épais mur d'enceinte (1). Les tombeaux rupestres de Spata, les tombes à coupole de Thorikos, de Ménidi, d'Éleusis renferment des vases et des bijoux mycéniens; il y a même à Éleusis quelques objets de provenance égyptienne, qui feraient croire à la légende de Cécrops, si l'on ne devait y voir plutôt des importations faites d'Égypte par des Égéο-Crétois.

Qui sont les « Mycéniens » de l'Attique? Des indigènes préhelléniques ou des envahisseurs hellènes? Il est bien probable que les influences crétoises, qui se reflètent dans la civilisation mycénienne de l'Attique, se sont exercées d'abord sur les Pélasges et ont continué à se faire sentir après que les premiers Hellènes se furent installés dans le pays. La « forte demeure d'Érechthée » (2) — c'est-à-dire le palais mycénien de l'Acropole — fut habitée par un prince indigène avant de l'être par un prince achéen. Il n'y a pas lieu en effet, en dépit des prétentions des Athéniens à l'autochtonie, de douter que l'Attique n'ait reçu une population hellénique. Quelle qu'ait été l'importance numérique de ces nouveaux venus, ils représentaient une civilisation assez forte pour pouvoir imposer leur langue aux indigènes (3). Il n'y a pas non plus de raison suffisante pour rejeter la tradition qui rattache les Achéens de l'Attique aux Ioniens. Sans doute, sous ce terme d'Ioniens, on ne saurait mettre une réalité bien définie: les plus illustres des Ioniens, ceux d'Asie, sont de population trop mélangée pour qu'on y puisse chercher des caractéristiques ethniques. Il est cependant probable que les Achéens qui s'installèrent en Attique appartenaient au même groupe que ceux qui occupaient l'Eubée et les Cyclades et que c'est ce groupe qui forma aussi le noyau de la population ionienne d'Asie. Les Athéniens avaient avec tous les peuples qualifiés d'Ioniens bien des ressemblances. Ils par-

(1) *CX*, p. 50, 237. — (2) *IL.*, II, 546-547; *OD.*, VII, 81. — (3) *HD.*, I, 57.



laient un dialecte de même famille (1). Ils se partageaient en quatre tribus, dont les noms, dérivés, disait-on, de ceux des fils d'Ion (2), se retrouvaient dans toutes les cités ioniennes. Ils célébraient les fêtes religieuses que l'on disait propres aux Ioniens, comme les *Apaturia* (3). Il est naturel que les Ioniens d'Asie aient cru reconnaître dans la puissante Athènes du ^v^e siècle la métropole de leurs cités.

La civilisation mycénienne fait place en Attique à une autre civilisation, qui nous est révélée surtout par la nécropole du Dipylon : deux éléments nouveaux peuvent caractériser cette civilisation, d'une part les armes de fer, d'autre part la poterie à décor géométrique. Particulièrement précieux pour nous sont les grands vases, que l'on dressait sur la tombe à la fois pour la signaler aux passants et pour recevoir les libations offertes au mort. En effet, ils déroulent sur leurs flancs de vastes compositions, qui, malgré la simplification géométrique des formes et la raideur des attitudes, nous rendent vivantes de nombreuses scènes de la vie athénienne. Les peintres ont représenté naturellement les cérémonies des funérailles (4), l'exposition du mort, le convoi funèbre, mais ils ont voulu aussi rappeler les exploits des grands personnages dont la tombe s'ornait de leurs chefs-d'œuvre, et voici les combats sur terre et sur mer, la mêlée des guerriers et le choc des navires, avec les cadavres jonchant le sol ou flottant à la dérive (5). Deux images surtout se dégagent : c'est le vaisseau lancé par l'effort des deux files de rameurs pour fracasser de son éperon le vaisseau ennemi, et c'est, monté sur son char à deux chevaux que conduit un cocher, le guerrier, bardé de fer, casque en tête, bouclier au bras, lance au poing.

Bien qu'il n'y ait pas brusque substitution d'une civilisation à une autre, et que la seconde laisse apparaître bien des survivances de la première, il y a là assez d'éléments nouveaux pour

(1) **XLV**, p. 79, 87, 227. — (2) *EUR., Ion.*, 1575-1588 ; *HDT.*, V, 66.

(3) *HDT.*, I 147. — (4) **L**, I, p. 217, 236. — (5) **L**, I, p. 217, 237.



qu'on puisse se demander si c'est l'apport de populations nouvelles. L'opinion indiscutée dans l'antiquité était que l'Attique n'avait pas été touchée par la dernière invasion, celle des Doriens. La position excentrique du pays rend la chose vraisemblable, mais rien ne peut absolument infirmer ou confirmer la tradition. L'argument linguistique est insuffisant : il y a eu, croit-on, invasion doriennne en Thessalie et en Béotie sans que les dialectes éoliens parlés antérieurement y aient disparu. En revanche, les objets trouvés dans les tombes du Dipylon pourraient appartenir à des Doriens : c'est presque une règle pour les archéologues que d'identifier dorien et style géométrique. Nous avons déjà dit ce que cette attribution a d'hypothétique (1). Mais à supposer même démontré que les Doriens aient apporté en Grèce l'armement de fer et le décor géométrique, on ne saurait conclure à la réalité d'une invasion doriennne en Attique. Les Doriens étaient aux portes d'Athènes, en Béotie, en Mégaride. Par là ont pu pénétrer les influences doriennes sans que, en fait, des conquérants aient occupé le pays. Aux temps classiques, Athènes est au point de rencontre des modes ioniennes et des modes doriennes : n'en fut-il pas de même aux temps archaïques ? La civilisation du Dipylon n'est pas homogène. Elle connaît deux rites funéraires qui appartiennent sans doute à deux civilisations : l'inhumation est, comme aux temps mycéniens, la règle générale, mais il y a aussi des cas d'incinération, coutume que l'on attribue aux populations venues du nord. L'armement a le même caractère mixte : sur un même vase, les guerriers ont soit le bouclier mycénien à double échancre, soit le bouclier rond de l'hoplite (2).

Ce qui fortifiait la tradition, c'est que rien dans l'Athènes classique ne rappelait une conquête récente. Lorsque les Athéniens se vantaient de leur autochtonie, c'était, comme d'habi-

(1) Voir plus haut, p. 89. — (2) **XVLII** VII, fig. 138.



tude, pour s'opposer et s'affirmer supérieurs aux Spartiates. Ceux-ci, aux yeux des Athéniens, ne sont qu'un ramassis d'émigrants, trop heureux d'avoir enfin trouvé des terres en Laconie; ces vagabonds et ces tard-venus oseraient-ils se comparer aux nobles Athéniens, éternels occupants de la terre qui leur a donné le jour? La société spartiate, avec ses égaux, ses périèques et ses hilotes, gardait la marque de la conquête. Rien de semblable à Athènes : il peut y exister une noblesse, mais il n'y a pas de sujets ou de serfs, il n'y a ni vainqueurs, ni vaincus, ni conquérants étrangers, ni indigènes conquis. Toute la population athénienne est homogène et de même origine. S'il y a eu des invasions — et pourrions-nous douter de l'arrivée des Hellènes et de leur union avec les populations indigènes préhelléniques? — elles remontent si haut qu'il n'en reste plus aucun souvenir dans la tradition, aucune survivance dans l'Attique archaïque. Les groupes entre lesquels s'est partagée dès l'origine la population de l'Attique se sont différenciés d'après leur mode d'existence et se trouvent ainsi correspondre aux grandes régions naturelles.

C'est tout naturellement d'abord la plaine qui a attiré les populations et c'est là qu'a commencé l'appropriation du sol. Tandis que le maquis et la forêt, régions de pacage, restaient ouverts à tous, les champs, où poussent les céréales, devenaient propriété privée. Disons plus exactement propriété familiale. Le groupement primitif est le γένος, la famille au sens large du mot, c'est-à-dire tous ceux qui prétendent descendre d'un même ancêtre, éponyme du *génos*, et qui se reconnaissent à la communauté du culte domestique. Le *génos* est une unité : tous ses membres vivent groupés sur le domaine qui est la propriété collective du *génos*. Les habitations et les bâtiments d'exploitation se groupent pour former une petite bourgade. La plupart des villages de l'Attique portaient le nom du *génos* dont ils avaient été primitivement le domaine. La propriété collective du *génos* est forcément indivisible et inaliénable.



Mais peu à peu l'Attique, comme le reste de la Grèce, passera de la propriété familiale à la propriété individuelle. Les vieilles règles du droit primitif ne sont conservées que dans les plus anciennes familles, dans celles qui les premières ont mis en valeur les terres les plus fertiles des plaines. L'antiquité de leur naissance, le prestige de leur organisation familiale et religieuse font des grands propriétaires de la plaine une aristocratie : ce sont les Eupatrides, les « bien nés ». En même temps le régime de la propriété indivisible maintient leur richesse. Gardiens des vieilles coutumes et possesseurs des meilleures terres, nobles et riches, les *Pédiéens* forment un parti aristocratique et conservateur.

En dehors de la plaine, les régions moins favorisées donnent asile à ceux qui n'ont pas place dans les γένη aristocratiques. Une population mélangée et tenue pour inférieure groupe tous ceux que leur condition juridique ou leur esprit aventureux a rejetés hors des cadres traditionnels, les enfants illégitimes, les cadets qui ne se contentent pas d'une maigre part sur le patrimoine collectif, les criminels exclus de la famille qui veut rompre ainsi toute solidarité avec un coupable. C'est dans ces classes inférieures que les grands propriétaires enrôlent le personnel libre dont ils ont besoin, les mercenaires à gages, les *thètes*. Outre les travaux qui exigent un surplus de main-d'œuvre, comme la moisson ou la vendange, l'élevage en particulier réclame du personnel. Les bergers vivent une bonne partie de l'année dans la montagne : ils emmènent le gros bétail dans les forêts, font paître les moutons et les chèvres et engraisent les porcs dans le maquis. A côté des bergers, d'autres pauvres hères demandent à la montagne des moyens d'existence. Beaucoup de ceux qui ne sauraient vivre dans le cadre régulier et traditionnel du *génos* ont un sens trop vif de leur liberté pour servir aux gages des grands propriétaires : ils ont à eux quelques bêtes et surtout ils se créent un domaine personnel par défrichement. C'est pour défricher d'abord, et



plus tard pour exploiter la forêt que travaillent bûcherons et charbonniers. Les terres gagnées sur la forêt ou sur le maquis sont les plus mauvaises. Il faut y travailler ferme pour en obtenir peu : le paysan, que Pisistrate voit piochant les cailloux dans son champ de l'Hymette, n'y récolte, dit-il, que maux et peines (1). De plus, les propriétés de ces petites gens ne sont pas astreintes aux règles des Eupatrides : l'héritage partagé entre les fils morcelle la propriété et fait bien maigre le domaine de chacun. Ainsi se forme dans la montagne une population qui diffère par ses occupations, mais qui se ressemble par la médiocrité de sa condition, bergers, bûcherons et charbonniers, petits propriétaires besogneux ; il faudrait y joindre encore les carriers et les mineurs, si de bonne heure leurs travaux particulièrement pénibles n'avaient été réservés aux esclaves. Tous ces gens de la montagne sont pauvres et ne regardent pas sans envie les gras domaines et les riches propriétaires de la plaine. Ils accepteraient volontiers les mesures radicales qui les mettraient en possession des bonnes terres et répartiraient plus également la richesse. Le parti des *Diacriens* est un parti violent et révolutionnaire, prêt à suivre le chef qui mènerait, même à son profit, la lutte contre l'aristocratie.

L'Attique n'est pas seulement un pays agricole, elle est aussi un pays maritime. Au temps où se fabriquent les vases du Dipylon, Athènes a déjà une marine, et les divisions administratives les plus anciennes, les *naucraries*, ont pour objet, selon toute vraisemblance, l'organisation de la flotte de guerre. Le commerce par mer est non moins ancien, et il prit de rapides développements. L'agriculture fournissait peu à l'exportation : les récoltes en céréales étaient déjà déficitaires, les paysans ne pouvaient vendre au dehors que leur huile ou leur vin. De là la nécessité d'une industrie, qui, après avoir alimenté le

(1) ARST. T, 'Αθ. πρ., 16.



marché local, fût capable de fournir des articles pour l'exportation. Aussi l'industrie athénienne est-elle également très ancienne. Les potiers du Céramique fabriquent déjà les grands vases du Dipylon, dont l'exécution suppose une habileté technique qui étonne aujourd'hui les gens de métier (1). Sur l'Aigaléos, les bourgades des Eupyridai, des Cropidai et des Pelekes, groupées en une association religieuse (2), semblent bien devoir leur nom à une très ancienne industrie métallurgique. A la population de marins se lie donc une population d'artisans, les uns et les autres vivant du commerce maritime et méritant bien par là d'être appelés les « gens de la côte ». Ils ont en commun les qualités qu'a développées leur genre de vie, l'esprit d'entreprise, qui ne recule pas devant les nouveautés, le sens pratique formé par les affaires, le sentiment de la solidarité qui unit les intérêts de chacun aux intérêts de tous. Mais ils sont de condition diverse : il y a de simples ouvriers qui louent leurs bras comme les travailleurs agricoles et comme eux se recrutent parmi les thètes, il y a aussi des marchands qui s'enrichissent d'autant que l'introduction de la monnaie va rendre possible la richesse mobilière. Seulement riches et pauvres, matelots et armateurs, ouvriers et industriels, travaillent en commun à la même œuvre économique. Leurs occupations, leur façon de vivre sont encore trop peu différentes pour les partager en classes opposées ou même hostiles : leur collaboration constante et nécessaire maintient entre eux la concorde. Ils occupent ainsi une position intermédiaire entre les riches de la plaine et les déshérités de la montagne. Les *Paraliens* forment un parti modéré, capable de comprendre et de vouloir les innovations utiles, mais retenu dans de justes limites par l'esprit pondéré des hommes d'affaires.

Les trois groupes des Pédiéens, des Diacriens et des Paraliens apparaissent au VI^e siècle comme des partis politiques (3), mais

(1) L, I, p. 215. — (2) XV, I, XII (1887), p. 87; XXIX, s. v. *Tetrapolis*.

(3) ARSTT., 'Αθ. παρ.), 13.



ls sont d'abord des groupements de population qui se répartissent géographiquement et qui doivent à cette localisation leur genre de vie, leur activité économique et par suite leurs idées et leurs aspirations (1). Entre ces groupes, il y a divergence, il n'y a pas opposition ; bien plus, ils ont besoin les uns des autres. L'unité de la cité athénienne se fera par une fusion progressive des éléments divers dont elle est composée.

IV

L'ÉVOLUTION VERS LA DÉMOCRATIE.

L'unité politique fut la première réalisée. L'agglomération rurale, la *κώμη*, née autour des domaines du *génos*, forme à l'origine un petit État isolé et indépendant. La tradition a gardé le souvenir des guerres menées de village à village et, au v^e siècle encore, la coutume qui interdit tout mariage entre les gens de Pallène et ceux d'Agnonte (2) rappelle l'isolement et l'hostilité des vieux groupements. Toutefois les bourgades voisines pouvaient se trouver rapprochées soit pour des raisons religieuses, tous les habitants d'un même canton se réunissant aux jours de fête autour du même sanctuaire, soit pour des raisons économiques, le village, qui, au début, se suffisait à lui-même, ayant bientôt du superflu à échanger contre ce qui lui manque, soit pour des raisons militaires, l'union se faisant momentanément pour repousser un ennemi commun. Ainsi se forment les premières associations de villages, dont le souvenir s'était perpétué aux temps classiques. C'est ainsi que la plaine de Marathon avait réalisé son unité par l'union des quatre villages de Marathon, de Trikorynthos, d'Oinoé et de Probalinthos ; la *tétrapolis* marathonnienne

(1) Cette division de la population semble liée si étroitement aux conditions géographiques qu'on pense la retrouver dans les groupes actuels des Grecs, des Albanais et des Vlaques. **CXI**, p. 259.

(2) PLUT. *Thes.*, 13.



conservera toujours ses assemblées, ses magistrats, ses cultes et ses fêtes nombreuses et variées (1).

Parmi les bourgades de l'Attique, certaines devaient prendre une place prépondérante. La πόλις, perchée sur une éminence rocheuse et entourée de murailles, doit à sa force militaire d'attirer les populations qui se sentent en sécurité à l'intérieur de l'enceinte ou au pied du château fort. Ainsi naissent les premières agglomérations urbaines, qui peuvent commander à des groupements plus étendus que les primitives associations de villages. Enfin l'unification fut achevée lorsque tous les groupes reconnurent le même chef-lieu.

Quand et comment se réalisa cette unité, ce *synécisme*, comme disaient les Grecs? Il est bien difficile de le dire avec précision. La date en était rejetée dans le lointain passé des temps mythiques, sous le règne du légendaire Thésée. Le *Catalogue des vaisseaux*, qui ne connaît en Attique que la cité d'Athènes (2), alors qu'il cite à côté de Sparte d'autres villes laconiennes (3), témoignerait de la haute antiquité du synécisme, si toutefois le passage qui concerne les Athéniens n'est pas un remaniement du temps des Pisistratides. La position du bourg des Cécropides, dominant de son rocher la plus riche des plaines attiques, assez proche de la côte pour pouvoir user des voies maritimes, mais assez éloigné pour ne pas craindre les incursions subites des pirates (4), explique suffisamment qu'il soit devenu, sous le nom d'Athènes, la capitale de tout le pays. D'autre part, le rôle attribué par la légende à Thésée, le héros de Marathon, laisse supposer que le mouvement unitaire est parti de la tétrapole marathonnienne, déjà constituée et assez forte pour s'annexer les autres plaines. Tantôt il y eut accord entre groupes existants, tantôt conquête des plus faibles par les plus forts. Éleusis, qui devait son importance non seulement à la fertilité de son terroir, mais plus

(1) **XXIX**, s. v. *Tetrapolis*. — (2) *IL.*, II, 545-556.

(3) *IL.*, II 581-590. — (4) *Cf. THC.*, I, 7.



encore aux divinités et aux rites qu'elle possédait en propre, n'entra, d'après la tradition, dans la cité qu'après de longues luttes, alors que déjà tout le reste de l'Attique reconnaissait une même autorité. Les villages continuèrent à être habités comme par le passé, mais ils cessèrent d'être des États : les prytanées locaux, où brûlait le feu sacré du village, furent remplacés par un prytanée unique et les magistrats des bourgades cédèrent le pouvoir aux magistrats de la capitale (1). Les habitants de l'Attique devenaient tous citoyens d'Athènes.

Dans la cité unifiée politiquement, les populations ne sont pas intimement mélangées et, tant par leur genre de vie que par leur condition juridique, elles forment des classes encore séparées. La classe dominante est celle des Eupatrides. Elle détient le pouvoir politique. A l'origine, la cité a à sa tête un roi, prêtre, juge et chef de guerre ; mais les Eupatrides, qui forment son conseil et sa cour de justice, limitent au nom de la coutume traditionnelle l'absolutisme royal et, à Athènes comme dans les autres cités grecques, la royauté doit céder le pas à l'aristocratie. Successivement les fonctions militaires et judiciaires sont retirées au roi, qui ne garde que ses attributions religieuses. Dès la seconde moitié du VII^e siècle, les neuf archontes gouvernent la cité, et le conseil formé des anciens archontes, l'Aréopage, rend la justice et exerce une haute surveillance sur les affaires publiques. Les charges d'archonte, dont peu à peu la durée a été réduite à une seule année, sont ouvertes à tous les Eupatrides, même celle de roi, d'abord réservée aux membres de l'ancienne famille royale, et elles ne sont ouvertes qu'à eux. Par l'archontat et par l'Aréopage, les Eupatrides sont les maîtres de l'État.

Leur puissance économique n'est pas moindre que leur puissance politique. Ils sont les grands propriétaires, ceux dont les domaines ne se morcellent pas, mais tendent au con-

(1) THUC., II, 15.



traire à absorber les domaines voisins. Non seulement ils détiennent la majeure partie des terres, mais ils réduisent à la plus misérable condition les petits cultivateurs obligés d'avoir recours à eux. En garantie des dettes contractées, les pauvres engagent leur personne ou leurs terres. Les plus favorisés restent comme tenanciers sur le domaine qui leur appartenait et que maintenant ils cultivent pour le compte de leur créancier ; et cependant combien dure est la situation qui leur est faite, s'il est vrai qu'ils doivent abandonner au créancier les cinq sixièmes de leur récolte ! Il semble que, sous la tyrannie politique et économique des Eupatrides, il vaise former en Attique une classe de serfs, plus misérables encore que les hilotes de Laconie.

Mais voici que vont intervenir les gens de la côte. Les Athéniens pauvres ont l'avantage de pouvoir vivre ailleurs que dans les campagnes. Ils échappent à la dépendance des grands propriétaires, parce qu'ils peuvent demander du travail et des moyens d'existence aux marchands, aux fabricants, aux armateurs. Bien plus, ils vont trouver chez ces mêmes gens des protecteurs. Parmi les Paraliens, il y a des riches, et ces riches naturellement réclament une part dans le gouvernement. Ils jugent légitime que la fortune mobilière leur assure les mêmes prérogatives politiques que la fortune foncière aux Eupatrides. Contre ceux-ci, ils s'appuient sur les classes populaires, qui elles aussi ont à se plaindre de l'aristocratie, et sur les thètes de la ville qui sont leurs compagnons de travail, et sur les thètes de la campagne, plus menacés encore dans leur indépendance. Ainsi c'est par les industriels et les marchands que se prépare l'évolution politique d'Athènes. Durant toute l'histoire athénienne, il y aura correspondance entre les progrès de l'industrie et du commerce et les progrès de la démocratie.

La première étape vers un régime démocratique est franchie avec Solon. Choisi comme arbitre entre les partis pour rétablir la paix et la concorde dans Athènes, Solon alla au plus



pressé en libérant les débiteurs opprimés par leurs créanciers. Ceux qui avaient été vendus comme esclaves furent rachetés; ceux qui s'étaient enfuis à l'étranger purent rentrer à Athènes; les terres mises en gage furent affranchies de toute redevance et les bornes, qui indiquaient la mainmise du créancier sur le domaine, furent arrachées du sol (1). L'abolition des dettes « souleva le poids » qui écrasait les agriculteurs endettés. Mais Solon fait plus encore en préparant l'avenir. Il empêche la reconstitution d'une classe de serfs, en abolissant la contrainte par corps. Il arrête le développement de la grande propriété en permettant le testament comme la vente : le domaine des Eupatrides, qui cesse d'être inaliénable, se morcelle comme il arrivait déjà pour les domaines des non-nobles. Enfin il organise la société athénienne selon un principe nouveau : substituant aux droits de la naissance les droits de la fortune, il répartit les Athéniens en quatre classes censitaires. Sans doute le cens représente le revenu foncier ; c'est d'après le nombre de mesures de blé, de vin et d'huile qu'il récolte sur ses terres que le propriétaire est rangé dans une des trois premières classes, si bien que les Eupatrides, possesseurs de vastes domaines, forment la première classe et continuent par conséquent à détenir l'archontat, qui lui est réservé. Mais la réforme est grosse d'avenir. Tout Athénien peut, en s'enrichissant, s'élever à une condition supérieure et, comme la terre n'est plus inaliénable, il trouvera à acheter des domaines qui le classeront dans les premières classes. Anthémion consacre sur l'Acropole une statue de cheval pour remercier les dieux d'être passé de la classe des thètes à celle des chevaliers (2). Ce qu'il y avait encore d'archaïque dans le mode solonien d'évaluer la fortune devait forcément disparaître avec les progrès de l'économie monétaire. Peu après Solon, le revenu s'évalue non plus en nature mais en argent, puis, par un nouveau progrès, le cens

(1) SOL., fr. 36. — (2) ARSTT., 'Αθ. πολ., 7.



n'est plus limité au revenu foncier, mais embrasse l'ensemble des revenus quels qu'ils soient. Le système censitaire s'étend de la richesse foncière à la richesse mobilière, au grand avantage des citoyens de plus en plus nombreux qui doivent leur fortune au commerce ou à l'industrie.

Et en effet, la réforme de Solon coïncide avec les progrès économiques d'Athènes. Solon, qui, disait-on, avait refait sa fortune comme marchand, s'était appliqué à développer la richesse de la cité. Il avait autorisé l'exportation de l'huile et facilité les relations commerciales en faisant adopter un nouveau système de poids et mesures conforme à celui des grandes villes marchandes, comme Corinthe, les villes de l'Eubée, les colonies de Sicile et de Grande Grèce. Il avait imposé au père de famille l'obligation de faire apprendre un métier à son fils s'il voulait en obtenir dans sa vieillesse une pension alimentaire, et il passait même pour avoir porté une loi contre l'oisiveté. Athènes apprend à honorer le travail comme une des sources de sa richesse.

Cependant les réformes de Solon n'avaient contenté personne, ni les riches qui lui reprochaient l'abolition des dettes, ni les pauvres qui espéraient de lui le partage des terres (1). Les troubles renaissent dans la cité, luttes des partis, luttes des ambitieux qui se disputent le pouvoir. La noblesse garde encore assez de prestige et assez d'influence locale pour que chaque parti prenne comme chef un eupatride. C'est l'un d'eux, Pisistrate, qui, s'appuyant sur les Diacriens, impose son pouvoir personnel. La tyrannie de Pisistrate n'arrête pas l'évolution d'Athènes. Il maintient les institutions soloniennes et même affermit par une longue et paisible pratique l'œuvre du législateur. Et surtout Athènes poursuit son développement économique. La petite propriété se développe grâce aux avances que fait Pisistrate aux petits propriétaires (2).

(1) SOL., fr. 34, 35. — (2) ARST., 'Αθ. πο., 16, 2 ; EL., II. V., IX, 15.



Les vignobles et les olivettes gagnent de plus en plus du terrain. L'industrie céramique, qui fabrique les récipients pour les liquides, bénéficie de la renommée du vin et de l'huile attiques ; les vases à figures noires éliminent presque complètement des marchés d'Étrurie les autres poteries grecques, et, même s'ils y sont apportés par des intermédiaires (1), ils témoignent de l'importance croissante des exportations athéniennes. Les mines du Laurion commencent à être exploitées. L'occupation de Naxos dans les Cyclades, de Sigeion à l'entrée de l'Hellespont, assure des points d'appui aux vaisseaux athéniens et apparaît comme une première ébauche de l'empire maritime. La ville elle-même grandit. Le quartier populaire, où travaillent les artisans du feu, forgerons et potiers, se développe autour de la nouvelle agora sous la protection d'Héphaïstos et d'Athèna Erganè. Les aqueducs et les fontaines subviennent aux besoins croissants d'une population plus nombreuse. L'Acropole et la ville basse s'ornent de monuments. La prospérité matérielle de la cité se traduit dans des fêtes brillantes, où Athènes commence à prendre figure de capitale artistique et intellectuelle. Lorsque le recul du passé aura idéalisé les personnages et les événements, le temps de Pisistrate sera célébré comme l'âge d'or (2).

C'est ce développement même de la richesse athénienne qui explique la chute des tyrans. Sans doute la cause occasionnelle en est la politique dure et soupçonneuse d'Hippias, les attaques des Alcéméonides, chefs des Paraliens, et l'intervention de Sparte. En réalité, la révolution de 510 continue l'évolution régulière de la cité. La tyrannie n'était qu'un régime de transition entre l'aristocratie d'autrefois et la démocratie qui n'est pas encore mûre : Pisistrate a eu le pouvoir absolu, mais il a respecté les formes légales et gouverné « plus en citoyen qu'en tyran » (3). Mais les progrès économiques

(1) CXII; L, III, p. 605 sq. — (2) ARSTT., 'Αθ. πολ., 16, 7.

(3) ARSTT., 'Αθ. πολ., 14, 3; 16. 2.



ont fait grandir les classes populaires et tout naturellement la tyrannie apparaît à son tour comme une forme périmée : un nouveau pas se fait vers la démocratie. C'est au lendemain de la chute de la tyrannie que l'organisation de la cité s'achève avec les réformes de Clisthène. Clisthène procède à une nouvelle répartition des citoyens : tous les Athéniens, quelles que soient leur naissance et leur condition, sont inscrits d'après leur domicile dans une circonscription territoriale, quartier de la ville ou village de la campagne, le *dème*. Le dème est l'unité administrative. Un groupe de dèmes contigus forme une circonscription territoriale plus étendue, la *trittye* ; les trittyes se répartissent en trois groupes de dix qui correspondent chacun à une région naturelle, la ville et sa banlieue, la côte, l'intérieur. Enfin trois trittyes forment une tribu ; mais les dix tribus clisthénienne, qui remplacent les quatre vieilles tribus ioniennes, n'ont qu'une unité morale et ne constituent pas une circonscription territoriale d'un seul tenant ; tout au contraire, chacune d'elles comprend une trittye du district urbain, une du district côtier, une du district de l'intérieur (1).

L'organisation clisthénienne a pour objet de briser les anciens cadres et de réaliser l'unité morale de la cité. Elle achève de ruiner l'ancienne organisation familiale en dispersant les membres du génos : désormais l'Athénien ne porte plus un patronymique qui rappelle sa naissance, mais il ajoute à son nom le démotique qui indique à quel dème il appartient (2). Elle ne tient pas compte des anciennes associations politico-religieuses, mais crée de nouveaux cultes pour les nouveaux groupements : des quatre village, de la tétrapole marathonienne, trois font partie de la tribu Aiantis et l'autre de la tribu Pandionis ; en revanche, la tribu affirme son unité en célébrant à Athènes le culte du héros dont elle porte le nom et dont la statue se dresse sur l'agora (3). Elle rompt

(1) ARSTT., 'Αθ. πολ., 21, 4. — (2) ARSTT., 'Αθ. πολ. 21, 4.

(3) ARSTT., 'Αθ. πολ., 21, 6 ; PAUS., I, 5, 2-5.



toutes les attaches locales, puisque chaque tribu comprend une trittye de chaque région : la tribu Hippothontis, par exemple, groupe en un même ensemble la plaine d'Éleusis, le port du Pirée et les cantons montagneux du Parnès où est Décélie. Dans les nouveaux cadres, tous les Athéniens sont confondus, riches et pauvres, eupatrides et non-nobles, Pédiéens, Diacriens et Paraliens. Tout ce que la tradition, à défaut de la loi, accordait encore d'influence locale aux nobles ou aux grands propriétaires disparaît. A discuter en commun les affaires du dème ou à célébrer tous ensemble les fêtes de la tribu, les Athéniens se sentent vraiment égaux et membres d'une même famille. Une vie nouvelle commence pour la démocratie athénienne.

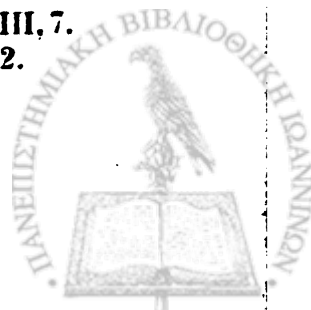
La refonte de la cité, telle que l'avait réalisée Clisthène, resta pour les Anciens le type même de la réforme démocratique (1). Pour les Athéniens, le temps de Clisthène sera l'époque de perfection (2), à laquelle les aristocrates aussi bien que les démocrates peuvent accorder leur suffrage (3). Athènes connaît alors dans sa vie politique et économique un état d'équilibre. Après les guerres médiques, l'élément maritime, et en même temps l'élément commercial et industriel l'emportera. Les aristocrates se plaindront alors de l'autorité accordée aux citoyens de la ville et du Pirée, aux artisans, à l'ὄγκλος ταυτικός (4), s'indigneront de ce que l'assemblée n'est composée que de gens de métier (5), parmi lesquels les paysans se trouvent mal à l'aise (6), et constateront avec amertume que « le peuple, ce sont les pauvres » (7). Au temps de Clisthène, l'élément urbain, ouvert aux idées nouvelles, a sa place, mais l'élément rural conservateur garde la sienne. Cet équilibre favorise l'unité morale de la cité. Ce n'est pas que les luttes politiques

(1) ARSTT., *Pol.*, VI, 2, 11.

(2) HDT., V, 78; THC., I, 18. — (3) ARSTT., *'Ab. πολ.*, 29, 3.

(4) ARSTT., *Pol.*, V, 3, 5; V, 2, 12; VI, 4, 3. — (5) XEN., *Mem.*, III, 7.

(6) AR., *Acharn.*, 19 sq.; *Eccl.*, 431-434. — (7) XEN., *Mem.*, IV, 2.



aient cessé : aristocrates et démocrates continuent à s'opposer, mais tous se placent sur le terrain légal de la constitution clisthénienne, et les divergences portent plus sur la politique étrangère que sur la politique intérieure. C'est cette union de toutes les classes qui se manifestera éminemment au temps des guerres médiques, contribuera à sauver Athènes du péril perse et assurera du même coup la grandeur de la cité.

V

LES INFLUENCES ÉTRANGÈRES ET L'ATTICISME.

Avant de devenir « l'école de la Grèce » (1), Athènes a demandé des leçons aux peuples arrivés plus vite qu'elle à la civilisation. Placée, pour ainsi dire, au centre du monde grec (2), l'Attique s'ouvrait à toutes les influences. Par sa frontière continentale, elle était en contact avec des pays doriens ou dorisés ; par ses façades maritimes, elle entraît en rapport avec le monde ionien des îles. L'avantage d'Athènes sera de combiner les éléments empruntés aux uns et aux autres.

Longtemps cependant les Athéniens menèrent à la campagne la vie du paysan, qui borne son horizon aux champs qu'il cultive et se soucie peu des étrangers. Ainsi l'Athènes d'avant Solon ne devait-elle pas différer beaucoup de la Sparte contemporaine. La lenteur avec laquelle Athènes se dégagea de l'archaïsme se traduit dans son dialecte. Tandis que l'ionien, parlé par une population mêlée et remuante, évolue rapidement, l'attique, isolé du dehors, comme la population rurale qui le parle, conserve des formes très anciennes et garde l'allure archaïque d'une langue peu évoluée (3). Mais Athènes était trop bien située pour rester en dehors des grandes voies du commerce maritime. Les étrangers

(1) THUC., II, 41 1. — (2) XEN., *Vicl.*, I. — (3) XLV, p. 243-244.



apprennent à fréquenter ses ports et, bien accueillis des Athéniens, ils commencent à s'y fixer. Solon, préoccupé de développer le travail utile, cherche à attirer les étrangers en autorisant l'octroi du droit de cité à ceux qui s'établiront dans la ville pour y exercer un métier (1). Si, dans la réaction qui suit la chute de la tyrannie, les aristocrates revisent la liste des citoyens (2), le chef du parti démocratique, Clisthène, lorsqu'il procède à la refonte de la cité, ne manque pas d'y faire entrer comme citoyens les étrangers fixés depuis assez longtemps pour être considérés comme de vrais Athéniens (3). Dès lors il y aura partie liée entre les démocrates et les étrangers domiciliés.

Avec les étrangers pénètrent les influences du dehors, et dès le début ces influences sont diverses. Déjà la civilisation du Dipylon nous a semblé combiner des éléments de différente origine. Un exemple plus caractéristique encore est fourni par l'alphabet. L'alphabet attique est du type des alphabets de l'Est. Mais il ne se range dans aucun des deux groupes de ces alphabets : tandis que les signes secondaires l'apparentent à ceux des Cyclades, l'emploi de l'H comme signe d'aspiration le rapproche de ceux d'Argos et de Corinthe ; enfin il n'a pas les lettres longues de l'alphabet ionien. D'autre part, il a des éléments communs avec les alphabets de l'ouest : la forme ν que n'a aucun alphabet de l'Est, se retrouve à Chalcis et en Béotie. Les Athéniens useront de cet alphabet composite jusqu'à la fin du v^e siècle : l'alphabet ionien, qui tend à remplacer partout les alphabets locaux, ne sera adopté officiellement que sous l'archontat d'Euclide (403).

Si les influences sont toujours multiples, il en est à chaque époque de prépondérantes. Athènes a subi d'abord l'action de l'Ionie. La Grèce d'Asie a été l'initiatrice de toute la Grèce continentale ; la parenté ethnique ou linguistique ne pouvait

(1) PLUT., *Sol.*, 24. — (2) ARSTT., *Αθ. πολ.*, 13.

(3) ARSTT., *Pol.*, III, 1, 10.



que rendre plus facile et plus profonde son influence sur Athènes. D'Ionie sont venus les poèmes homériques, qui prennent à Athènes une place particulière du jour où Pisistrate introduit dans la fête des Panathénées un concours de récitations épiques. Pour ce concours, on dut établir un texte officiel des poèmes. C'était la première fois sans doute que *Illiade* et *Odyssée* apparaissaient comme des œuvres ordonnées et complètes, si bien que l'édition athénienne n'eut pas grand'peine à éliminer les copies plus ou moins imparfaites qui l'avaient précédée. Comme la poésie, l'art est d'origine ionienne. Les vieux sculpteurs athéniens avaient taillé dans les pierres tendres de leur pays des œuvres naïves et maladroitement (1) : ils apprennent des sculpteurs d'Asie et des îles à user du marbre et à perfectionner leur technique. Un Ionien, Endoios, exécute l'Athèna assise que dédie Kallias, un des adversaires de Pisistrate (2). Archermos de Chios, Alxénor de Naxos, Aristion de Paros viennent travailler à Athènes (3). L'Acropole se peuple de pimpantes *korai* qui sont les sœurs des *korai* ioniennes ou samiennes (4). Les céramistes, eux aussi, adoptent un style orientalisant : les motifs végétaux, les grands fauves, les génies ailés à l'assyrienne viennent se mêler aux quadrillés et aux zigzags du décor géométrique, qu'ils finiront par éliminer. L'ionisme atteint son apogée à Athènes avec les Pisistratides. Sur l'Acropole, l'Hékatompédon, que l'on venait de doter de frontons de marbre, complétait peut-être sa décoration par une suite continue de bas-reliefs sur le modèle des temples ioniques (5). Les poètes Anacréon de Téos, Simonide de Kéos, venaient chanter à la cour d'Hipparque. Comme toute ville ionienne, Athènes ne sépare pas de la primauté économique la primauté intellectuelle.

(1) **XLIX**, I, p. 204 sq. ; **XLVII**, VIII, p. 531 sq.

(2) PAUS., I, 26, 4 ; **XLIX**, I, p. 337. — (3) **XLIX**, I, p. 338.

(4) **XLIX**, I, p. 340 sq. ; **XLVII**, VIII, p. 574 sq.

(5) **XVII**, XXX (1905), p. 305 ; **XXXVI** (1911), p. 41 ; **XII**, XXXII (1919), p. 214.



La chute de la tyrannie amena un changement d'orientation. L'Ionie perdait à ce moment même son indépendance et avec elle sa force d'expansion. La place prise par Sparte sur le continent, l'intervention des armées spartiates en Attique et l'alliance conclue entre les aristocrates athéniens et la cité aristocratique par excellence expliquent assez que l'influence dorienne ait à Athènes succédé à l'influence ionienne. Désormais il y aura à Athènes des laconisants parmi les hommes d'État et parmi les penseurs. La transformation du goût se traduit par les changements de la mode. Au temps de Pisistrate, Athènes s'habille à l'ionienne (1). Les femmes portent les longs vêtements de lin, légers et souples malgré les broderies multicolores, froncés en d'innombrables petits plis et plaquant sur les jambes lorsque la main relève et tend l'étoffe. Encore au temps de Thucydide, les vieillards gardaient les vêtements et les bijoux ioniens de leur jeunesse (2). Maintenant le chiton ionien de toile fine est remplacé par le chiton dorien de grosse laine, retenu par des agrafes, masquant le corps sous ses plis amples et bien accusés. La statuaire trouve dans les modes nouvelles des modèles plus austères. En même temps que le costume et la coiffure se simplifient, la physionomie se transforme : le sourire, un peu artificiel, des *korai* ioniennes s'efface et le visage prend une expression sérieuse, presque boudeuse. La *korè* d'Euthydicos a la gravité réfléchie d'une mère spartiate (3). Comme ceux des îles, les sculpteurs de Laconie, d'Égine, de Sicyone, viennent travailler à Athènes. En revanche, le Péloponnèse n'avait pas d'écrivains à opposer à la Grèce d'Asie et la littérature échappe à l'influence dorienne. La langue de la poésie attique reste pleine d'ionismes (4), la prose elle-même mettra longtemps à se dégager de la prose littéraire ionienne (5).

Le génie attique est fait pour une bonne part de la rencon-

(1) HDT., V, 87. — (2) THC., I, 6. — (3) XLIX, I, pl. VI.

(4) XLV, p. 226. — (5) XLV, p. 226, 246.



tre de l'esprit ionien et de l'esprit dorien. Cette combinaison donnera ses chefs-d'œuvre au temps de Périclès : le Parthénon montrera ce que la robustesse du temple dorique peut gagner à être adoucie par la grâce ionienne (1); la tragédie de Sophocle recueillera tout l'héritage de la poésie antérieure, de l'épopée homérique à la lyrique chorale des Doriens (2). Mais les Athéniens ne se sont pas contentés de juxtaposer des éléments divers : leur œuvre est originale parce qu'ils y ont mis leur esprit. Et cela dès le VI^e siècle. Les céramistes relèguent à une place secondaire les anciens motifs décoratifs, réduisent le décor naturaliste et portent tout leur effort sur les scènes à personnages (3). L'étude de l'homme, plus que de la nature, devient la caractéristique de l'art comme de la littérature attiques et, dans la peinture de vases, elle aboutit à la prédominance du dessin, dont les progrès s'affirment de la « figure noire » à la « figure rouge ». Les sculpteurs se dégagent de même de l'emprise étrangère. Une école attique se forme dont le principal représentant, Anténor, jouit déjà d'une suffisante célébrité pour qu'on lui confie l'exécution du groupe des Tyrannoctones (4). Qu'on regarde à côté de ses sœurs d'Ionie la *korè* d'Anténor (5) et l'on sentira ce qu'apportent de nouveau les artistes d'Athènes. C'est encore le thème ionien, mais traité avec un tout autre accent. L'artiste cherche le juste milieu entre la sveltesse ionienne et la lourdeur doriennne; il traite sobrement les détails du costume ou de la coiffure où les sculpteurs ioniens se complaisaient jusqu'au maniérisme. L'ensemble est bien équilibré, robuste, et, par les dimensions mêmes, donne une impression de grandeur. Mesure et simplicité, distinction et noblesse, voilà déjà les qualités proprement athéniennes. A la veille des guerres médiques s'est ouverte la plus fine fleur du génie grec, l'atticisme.

(1) XLVIII, p. 122 sq. — (2) XVI, p. 231. — (3) L, III, p. 626 sq.

(4) XLIX, I, p. 365 sq. — (5) XLIX, I, fig. 186; XLVII, VIII, pl. II.



TROISIÈME PARTIE

L'EXPANSION HELLÉNIQUE

CHAPITRE PREMIER

LA COLONISATION

I

LES PREMIÈRES EXPLORATIONS : GRECS ET PHÉNICIENS.

Lorsqu'ils eurent définitivement pris contact avec la mer, les Hellènes, arrivés en Grèce par la voie continentale, essayèrent dans les îles voisines et bientôt se lancèrent sur toutes les routes maritimes. Autant que les exploits guerriers, les plus anciennes légendes célébraient les voyages d'exploration et d'aventures, et le héros national fut, bien plus que le guerrier Achille, le hardi et astucieux navigateur Ulysse.

C'est le périple d'Ulysse qui illustre pour nous les premiers grands voyages des Grecs. Ils sont entraînés moins, comme le veut le poète, par la colère des dieux, symbole du destin, que par leur curiosité et leur désir d'aventures, sans but défini, passant d'un pays à l'autre selon les hasards du vent et les besoins d'eau douce ou de viande. Ils entrent en contact avec les indigènes, soit qu'ils enlèvent par force ce qu'ils convoitent, soit que pacifiquement ils commercent par échange. Tantôt ils sont repoussés par des tribus sauvages et n'échappent qu'à grand'peine aux attaques des Lestrygons et à l'esclavage du Cyclope, tantôt ils sont accueillis amicalement par des indigènes doux



et paisibles et font de longs séjours réparateurs chez Circé ou chez Calypso. Puis, après des absences qui se prolongent durant des années, les aventuriers se lassent de l'aventure, le désir du retour tourmente leur cœur et, non sans de nouvelles épreuves, ils regagnent leur pays natal, pour jouir des richesses accumulées au cours de leurs expéditions de marchands et de pirates et pour conter sans trêve à leurs concitoyens les enchantements et les trésors des pays lointains. Si bien qu'après les pères les fils à leur tour prennent la mer et ajoutent de nouvelles terres et de nouvelles merveilles aux terres et aux merveilles déjà connues.

Sur les routes de la Méditerranée, les Hellènes ont eu des devanciers. Les pays où ils abordaient étaient nouveaux pour eux, mais non inconnus : ils avaient déjà d'explorateurs plus anciens reçu des noms que les Grecs ne firent qu'adopter. Même dans la mer Égée et jusqu'en Grèce, les noms de lieux sont le plus souvent étrangers à la langue hellénique et on a voulu reconnaître au moyen de ces noms le peuple qui avait découvert et dénommé les pays. Ces tentatives, pour ingénieuses qu'elles soient, n'aboutissent qu'à des hypothèses. Les linguistes, plus prudents et plus sévères pour les preuves, vont jusqu'à déclarer que « ce serait un défi à toute méthode que de fonder sur des études de noms propres l'affirmation d'un fait historique quelconque » (1). Tout au plus estiment-ils que l'onomastique peut parfois confirmer des faits établis d'autre manière par les historiens.

Malheureusement l'histoire de la Méditerranée primitive est encore obscure. Les Égyptiens ne semblent pas avoir regardé au delà de la Crète, de Chypre et des côtes de Syrie et ils ont porté plutôt leurs efforts du côté de la mer Rouge. Bien plus important fut le rôle des Égéens. Il n'est pas douteux qu'ils ont reconnu toute la Méditerranée orientale et sans doute

(1) **XVL**, p. 57.



de nombreux parages de la Méditerranée occidentale. Les trouvailles archéologiques peuvent délimiter la zone de leur activité commerciale, mais, comme nous ignorons tout de leur langue, il est impossible de saisir si la toponymie garde des traces de leur passage. Dans les poèmes homériques, le nom qui revient assez souvent, quand il s'agit de commerce maritime ou de piraterie, est celui des Phéniciens. Aussi l'autorité d'Homère a-t-elle fait considérer les Phéniciens comme les grands navigateurs de la Méditerranée primitive, les découvreurs de toutes les terres, les maîtres des navigateurs grecs.

Cette opinion, longtemps classique, appelle des réserves. On a tort de reculer trop loin dans le passé l'activité phénicienne. Lorsque, au xv^e siècle, le pharaon Thoutmès III veut faire transporter en Égypte des bois coupés sur le Liban, il s'adresse non pas à des marins phéniciens, mais à des marins crétois. C'est seulement vers le xii^e siècle, lorsque la Phénicie fut affranchie de la domination égyptienne, que les villes phéniciennes prirent leur essor : Sidon est prospère à partir du xi^e siècle, Tyr à partir du x^e. C'est à cette période de splendeur que correspondent les données des poèmes homériques. Et encore à cette date les Phéniciens ne connaissent guère que les mers grecques, où ils fréquentent Chypre, la Crète, Cythère, Thasos; tout au plus ont-ils déjà pénétré dans la mer Noire. Mais dans la Méditerranée occidentale ils n'ont pas frayé le chemin aux Grecs. C'est en même temps que les uns et les autres explorent les parages de l'ouest : en Libye, en Sardaigne, en Andalousie, les Phéniciens devancent les Grecs; en Sicile, en Italie, en Gaule, les Grecs devancent les Phéniciens. Dans ces conditions, il ne faut parler qu'avec prudence d'influences phéniciennes. Rien ne prouve que l'alphabet grec dérive de l'alphabet phénicien; l'un et l'autre peuvent avoir un prototype commun. Les mots sémitiques qu'on trouve en grec prouvent, disait-on (1), l'action des Phéniciens sur les Grecs

(1) C, p. 14-15.



qui avaient emprunté les choses en même temps que les mots : mais, à supposer que les mots communs aux deux langues n'aient pas simplement une commune origine, — et l'on songe, comme pour l'alphabet, aux Égéens, — ces emprunts sont rares et ne dépassent pas à coup sûr la dizaine (1). Les Grecs ont été les concurrents et non les disciples des Phéniciens.

Entre l'activité maritime des Phéniciens et celle des Hellènes, il y a d'ailleurs des différences fondamentales. Les Phéniciens ne sont que des marchands préoccupés d'écarter leurs rivaux et de s'assurer le monopole de l'exploitation. Aussi gardent-ils jalousement le secret des routes suivies et des pays découverts : symbolique est l'anecdote du vaisseau phénicien qui préfère se jeter à la côte plutôt que de révéler au bâtiment grec qui le suit la route des îles de l'étain. Le Grec a un tout autre tempérament. Certes il ne méprise pas les profits matériels, mais chez lui la simple curiosité est aussi forte que le désir du gain : tout Grec voyage, comme dit Aristote de Solon (2), *κατ'ἐμπορίαν ἄμα καὶ θεωρίαν*, pour faire du commerce et pour voir du pays. De plus, s'il aime s'instruire, il aime tout autant faire profiter les autres de ses connaissances. Au plaisir de voir du nouveau, s'ajoute le plaisir, plus grand encore peut-être, de raconter ce qu'on a vu. Par défaut inverse du mutisme intéressé du Phénicien, le Grec bavard se laissera aller volontiers à faire valoir ses prouesses et à dire plus qu'il ne sait. A beau mentir qui vient de loin : lorsque Pythéas décrira avec exactitude les étranges phénomènes qu'il a observés dans les mers septentrionales, il ne rencontrera que sourires sceptiques et ce grand explorateur passera pour le type du hâbleur (3).

Les Grecs peuvent donc être tenus pour les premiers explorateurs. C'est à leur curiosité, en grande partie désintéressée, que la géographie doit ses progrès. Une à une, toutes les

(1) XLV, p. 52. — (2) ARSTT., 'Αθ. πολ., XI, 1; cf. HDT., III, 139.

(3) STR., I, 4, 2; II, 4, 1; II, 4, 2; III, 4, 4; IV, 2, 1; IV, 6, 5; VII, 3, 1.



contrées méditerranéennes cessent d'être mystérieuses, et les mille indentations de leurs côtes sont connues aussi précisément que les rivages de la mer Égée. Il n'y a plus de *terra incognita* où placer les monstres et les enchantements. Les prodiges que la légende des Argonautes situait à l'entrée de la mer Noire sont rejetés avec la légende d'Ulysse à l'entrée de la Méditerranée occidentale. Puis, lorsqu'à son tour le bassin de la Méditerranée occidentale est exploré, les terres légendaires sont reportées au delà des colonnes d'Héraklès et c'est au sein de l'Océan qu'on imagine les îles des Bienheureux et la mystérieuse Atlantide.

II

LA COLONIE ET LA MÉTROPOLE.

Ulysse, même dans ses plus longs et plus agréables séjours, n'oublie jamais la terre natale et songe sans cesse au retour. Mais, à la suite des premiers explorateurs qui n'ont fait que reconnaître les côtes, arrivent ceux que n'effraie pas une installation définitive en pays étranger : la colonisation grecque commence. Le terme traditionnel de « colonisation » peut induire en erreur. Pour nous, coloniser c'est fonder un empire colonial, et, qu'il s'agisse de l'empire espagnol du xvi^e siècle ou de l'empire hollandais du xvii^e, pour laisser de côté les colonies modernes d'Afrique, un empire colonial, c'est un vaste territoire, occupé militairement, politiquement soumis à la métropole, exploité par et pour la métropole, peuplé d'une minorité de blancs et d'une majorité d'indigènes, en qui les Européens n'ont vu longtemps qu'une main-d'œuvre indispensable et maltraitée et qu'ils travaillent aujourd'hui à civiliser, parfois même à assimiler aux colons de la métropole. Or, rien ne ressemble moins à une colonie grecque.

La fondation d'une colonie est à l'origine, et restera presque toujours, une entreprise privée : c'est l'œuvre d'un groupe de



citoyens qui décident de quitter leur patrie et de fonder au loin une ville nouvelle. Ils ne s'adressent parfois à la cité que pour en recevoir un chef, le *fondeur*, *οἰκιστής*, pris parmi les vieilles familles qui conservent les traditions religieuses et connaissent les rites appropriés à la fondation des villes. Les émigrants ne sauraient partir sans avoir pris l'avis des dieux : volontiers ils vont à Delphes consulter Apollon, l'Apollon Delphinios, celui qui jadis a conduit les marins crétois à Krisa, qui maintenant guide les vaisseaux grecs sur toutes les mers et à qui la reconnaissance des émigrants a dédié les multiples Apollonia du monde méditerranéen. Le dieu indique la route à suivre, la terre à aborder, le site où établir la ville. Rien ne saurait réussir sans son assistance : Dorieus, qui a négligé de consulter l'oracle, va d'échec en échec (1). Une fois arrivés à l'endroit choisi, les émigrants obtiennent par un accord avec les indigènes ou s'emparent par force des terres qu'ils se partagent et accomplissent les rites qui consacrent la naissance d'une nouvelle cité.

Quels rapports cette jeune cité entretient-elle avec celle d'où sont partis les émigrants? Au début, la colonisation n'a rien d'officiel, les colons sont de simples particuliers, aussi les rapports entre les deux villes ne sont-ils réglés que par des usages et des traditions. Lorsque les cités intervinrent pour faire de la colonisation une entreprise d'État, elles réglèrent par loi ou décret les conditions d'établissement de la colonie. Telle est, par exemple, la loi pour la fondation de la colonie de Naupacte, que les Opontiens, unis à d'autres Locriens, fondent dans la première moitié du *v^e* siècle (2). Les règles officiellement posées ne font que codifier les usages suivis de temps immémorial.

Politiquement, la colonie est une cité complètement indépendante. Elle a ses lois, ses magistrats, sa politique. Elle n'a

(1) Ηδτ., V, 42. — (2) ΙΧ, II, 1478; Χ, I, p. 180 sq.



aucune obligation militaire ou financière vis-à-vis de la cité d'où elle sort : les colons partis pour Naupacte sont affranchis de toute contribution dans leur pays d'origine. Comme toute cité grecque, la colonie ne connaît pas de biens supérieurs à l'autonomie et à la liberté : les Corcyréens revendiquent fièrement d'être traités en égaux et non en esclaves par les Corinthiens (1).

Pourtant, à défaut de liens politiques, il y a des liens moraux entre les deux villes. Et d'abord elles sont unies par la religion. Le fondateur a allumé avant le départ au foyer de la cité le feu qui sera le foyer de la colonie. La fondation de la colonie s'est accompagnée des mêmes cérémonies religieuses qui avaient jadis présidé à la fondation de la ville elle-même. La colonie a les mêmes dieux que la métropole. Pour servir ces dieux, elle fait au besoin appel à un prêtre originaire de la métropole : dans les colonies corinthiennes, c'est un Corinthien qui préside aux sacrifices (2). La colonie participe aux fêtes religieuses de la métropole : les colons de Naupacte conservent dans leur patrie d'origine la place que leur famille a héréditairement le droit d'occuper dans les sacrifices et les fêtes. Encore au iv^e siècle, les Priéniens prescrivent par décret d'envoyer aux grandes Panathénées leurs offrandes à Athèna Polias en témoignage de l'antique parenté qui unit Priène et Athènes (3). Il suffit de retrouver les mêmes dieux et les mêmes cultes dans deux villes pour affirmer leur commune origine (4).

La colonie a d'autres liens encore avec la métropole. Elle parle la même langue. Elle a le plus souvent calqué ses institutions politiques sur celles de la métropole (5). Elle peut en recevoir de nouveaux colons et lui demander un οἰκιστής si elle-même veut fonder une colonie (6). Elle noue avec la métropole des relations commerciales. Le sentiment de parenté ethnique s'exprime par le terme même de *métropole* : il y a une cité-mère

(1) THC., I, 34. — (2) THC., I, 25. — (3) V, n° 5, p. 8 sq.

(4) STR., VIII, 6, 22. — (5) PLAT., *Leg.*, IV, 708 c. — (6) THC., I, 24.



et des cités-filles (1), de même qu'il y a des cités-sœurs (2) issues d'une même ville. La colonie a pour sa métropole les sentiments de respect et d'affection des fils pour les parents. Opprimée, elle recourt à la métropole (3) « comme les enfants maltraités se réfugient près de leur père » (4). La guerre entre colonie et métropole apparaît comme aussi monstrueuse et impie que l'acte d'un enfant frappant sa mère (5). Et cependant le développement de la nouvelle cité, politiquement indépendante, pouvait amener des conflits avec la métropole : dès sa fondation, Corcyre est dans l'Adriatique la rivale de Corinthe (6). Aussi les cités croient-elles utile de prendre des précautions : les Opontiens exigent de leurs colons de Naupacte le serment, périodiquement renouvelable, de rester fidèles à l'alliance d'Oponthe.

Les colonies grecques ne constituent pas un empire continental. Elles sont non seulement indépendantes, mais encore isolées les unes des autres. Même lorsqu'elles sont contiguës, elles ne sont qu'une frange en bordure de la mer et n'étendent pas leur domination sur l'arrière-pays. Il est rare que les cités s'agglomèrent au point de former un territoire compact ; c'est seulement en Sicile et dans l'Italie méridionale que s'est créée une nouvelle Grèce. Partout ailleurs on n'a que de petits groupes grecs perdus dans un milieu barbare. Par là, les colonies grecques ne diffèrent pas autant qu'on le dit d'ordinaire des établissements phéniciens. Les Phéniciens créaient surtout des factoreries avec une forteresse occupée par des mercenaires et un marché où se faisaient les transactions avec les indigènes ; mais eux aussi, à Chypre ou dans l'Afrique du Nord, ont groupé suffisamment de colonies pour occuper un territoire continu comparable à la Grande Grèce. De même les Grecs ont dans la mer Noire ou sur les côtes de Gaule des

(1) HDT., VIII, 22; PLAT., *Leg.*, VI, 754 a; POL., XII, 9, 3.

(2) POL., XXII 7, 11. — (3) THC., VI, 88.

(4) DS., X, fr. 32, 4. — (5) HDT., III, 19; VIII, 22. — (6) HDT., III, 49.



établissements isolés tout semblables aux comptoirs phéniciens. Ce ne sont pas les Phéniciens qui ont appris aux Grecs à s'installer dans une presqu'île ou sur un îlot voisin de la côte. Les mêmes besoins d'assurer les communications maritimes et de se défendre des indigènes ont imposé aux deux peuples le même type d'établissement.

III

DE LA COLONIE A L'EMPIRE COLONIAL.

L'histoire des débuts de l'expansion hellénique est pour nous fort obscure. Comme on en ignorait presque tout, on imagina plus tard les premiers établissements grecs sur le type des colonies plus récentes et on transporta dans le passé les causes et les circonstances propres au VI^e siècle. En réalité, ce qu'on a appelé la première colonisation n'est qu'une suite des migrations qui ont amené les Grecs dans la Grèce propre et en particulier de la dernière, l'invasion dorienne. L'installation des Doriens dans les contrées occupées par les Achéens amena ceux-ci à abandonner le pays pour chercher fortune au loin. Ils prirent la mer et d'île en île arrivèrent jusqu'aux côtes d'Asie.

Ces déplacements de peuples, ces émigrations en masse, qu'il nous est difficile de nous représenter, n'ont pas été ignorés des temps classiques. Pour Platon (1), la conquête étrangère est une des causes de la colonisation, et sans doute songeait-il moins aux temps héroïques qu'à l'histoire encore récente des cités grecques d'Asie Mineure. Devant la menace perse, Bias de Priène conseilla aux Ioniens d'émigrer en masse en Sardaigne et d'y fonder une nouvelle cité qui serait la patrie commune de tous les Ioniens (2). Si la plupart se résignèrent au joug étranger, quelques-uns préférèrent l'exil à la servitude :

(1) PLAT., *Leg.*, IV, 708 b. — (2) HDT., I, 170.



les habitants de Téos émigrèrent à Abdère; les Phocéens, ayant chargé sur leurs navires leurs familles et leur fortune, s'engagèrent par des serments solennels à ne jamais revenir à Phocée et firent voile vers leurs colonies de la Méditerranée occidentale (1). Les Athéniens eux-mêmes, à la veille de Salamine, semblent avoir projeté d'émigrer en Grande Grèce, au cas où la fortune continuerait à leur être contraire (2). Ce sont des migrations semblables qui, vers le x^e siècle, portèrent les Achéens de Thessalie ou du Péloponnèse vers les rives asiatiques.

Mais, à l'époque classique, les départs en masse sont exceptionnels. Lorsque l'expansion hellénique reprend au vii^e siècle, la situation est différente et d'autres raisons expliquent la colonisation. En général, les émigrants sont des citoyens qui souffrent dans leur patrie d'une situation difficile ou inférieure et que pousse vers le dehors l'espérance d'une condition meilleure. L'infériorité à laquelle les colons veulent échapper peut résulter des circonstances économiques ou politiques, souvent des deux à la fois.

La cause que signalent surtout les anciens, c'est la surpopulation et par suite le manque de terres (3). Mais il faut s'entendre sur ces termes. Le territoire grec est capable de nourrir plus d'habitants qu'il n'en comptait alors; le manque de terres résultait moins des conditions naturelles que de l'organisation sociale, c'est-à-dire d'une mauvaise répartition de la propriété. Originellement, le sol appartient aux familles, aux γένε, et la propriété familiale ne peut être divisée. Aussi beaucoup de gens, cadets de grande famille ou pauvres hères placés en dehors des cadres familiaux, n'ont-ils aucune propriété. La possession du sol reste longtemps un véritable privilège de la noblesse. Pour tous ceux qui ne peuvent avoir dans la cité le domaine nécessaire à leur subsistance, le seul remède est d'aller cher-

(1) HDT., I, 164-167. — (2) HDT., VIII, 62.

(3) PLAT., *Leg.*, IV, 708 b; V, 740 e; cf. THC., I, 2; STR., XVII, 1, 6.



cher au loin des terres vierges et inoccupées. Les premières colonies sont des établissements agricoles. Il n'est pas question d'occuper des positions avantageuses pour la navigation ou le commerce, mais de s'installer au centre de terroirs fertiles, jouissant du même climat que la Grèce, où l'on pourra par conséquent pratiquer les cultures auxquelles on est accoutumé dans la mère-patrie. Telles se présentent, par exemple, les colonies du golfe de Tarente : là les ports naturels étaient rares, médiocres, menacés d'ensablement par les fleuves côtiers, mais les terres étaient riches ; aussi n'est-ce pas sur la côte, mais à l'intérieur du pays que se fondent les nouvelles cités, et elles s'étendent vers le continent pour englober le plus possible de domaines cultivables. De même Cyrène s'élève à une lieue de la mer, au milieu des champs et des pâturages.

A côté des non-propriétaires, il y a dans la cité d'autres déshérités du sort, citoyens déclassés ou habitants privés de droits civiques. Ceux-là aussi que la cité traite en parias désirent se créer une patrie plus maternelle. Lorsque la légende place à l'origine d'une ville une bande d'aventuriers ou de gens sans aveu, elle reproduit une tradition aristocratique, qui ne voulait voir dans les citoyens des classes inférieures que des gens méprisables. C'est à une infériorité politique autant que sociale que voulaient échapper les émigrants qui avaient quitté Sparte pour fonder Tarente. Durant la guerre de Messénie, disait-on, l'absence prolongée des chefs de famille, des vrais Spartiates, avait permis aux veuves et aux jeunes filles de prendre des maris dans les classes inférieures, de s'unir à des périèques et même à des hilotes. Les enfants, nés de ces mésalliances, se trouvaient exclus de la cité ; ils avaient songé d'abord à s'y faire donner bon gré mal gré une place en soulevant les hilotes, mais, sur le conseil de l'oracle de Delphes, ils renoncèrent à troubler leur patrie et s'en furent s'établir dans l'Italie méridionale(1). On racontait

(1) STR., VI, 3, 2-3 ; ARSTT., *Pol.* V, 6, 1.



une histoire toute semblable de Locres Epizéphyrienne (1). Les différences sociales et les luttes politiques qui en résultent sont donc une cause permanente d'émigration. Souvent un parti politique vaincu renonce à la lutte et quitte la cité (2). Les discordes civiles qui ont violemment agité Mégare ne furent pas sans influence sur l'expansion coloniale de cette cité.

L'expansion grécque est donc liée, au VIII^e et au VII^e siècle, à l'instabilité des institutions politiques et sociales dans la plupart des cités, aux crises d'où sortira la Grèce classique. Les conditions économiques, en effet, se transforment. D'une part, la dislocation de l'ancienne famille et, par suite, la mobilisation de la propriété, permet à un plus grand nombre de gens de devenir propriétaires. D'autre part, en bien des villes, les travailleurs peuvent trouver dans l'industrie et le commerce naissant, des moyens d'existence qu'ils ne demandent plus à la terre. Il y a bien accroissement de population, mais cette population trouve à vivre dans la cité, et ainsi semblent se tarir les courants d'émigration. Mais alors des causes nouvelles interviennent. Les progrès économiques et surtout l'apparition de la richesse mobilière font naître les grandes villes de commerce. Les villes d'Ionie d'abord, Milet, Phocée, puis, dans la Grèce propre, les villes d'Eubée, Chalcis et Érétrie, celles du golfe Saronique, Corinthe et Mégare, sont de grands centres à la fois commerciaux et industriels et, comme tels, ont besoin de nouer des relations avec l'étranger; ce sont donc elles qui vont mener le mouvement de colonisation dès la seconde moitié du VII^e siècle.

Les premiers colons avaient cherché des terres, ceux du VI^e siècle partent à la conquête des matières premières et des débouchés. On a besoin d'abord de produits alimentaires. Les grandes places de commerce sont d'énormes agglomérations auxquelles les ressources locales ne suffisent plus. Aussi voit-on les Grecs se diriger vers les grands greniers de la Méditer-

(1) POL., XII, 5-11. — (2) PLAT., *Leg.*, IV, 708 b.



ranée orientale, l'Égypte et la Russie méridionale, qui fournira de plus les poissons et les conserves. Puis on recherche les matières premières pour l'industrie, les bois du Caucase, les laines d'Espagne, les métaux, fer, cuivre, étain de l'Arménie et du Caucase, l'argent d'Andalousie. Enfin on ramène des pays barbares le bétail humain, les esclaves, que les exigences du luxe ou les besoins de main-d'œuvre entassent de plus en plus nombreux dans les villes. En échange des produits indigènes, les vaisseaux grecs apportent ceux du sol et de l'industrie grecque, l'huile et plus encore les vins, dont sont friands les barbares et qui, par les vallées du Danube et des fleuves russes pénètrent au cœur de la Germanie et de la Scythie, les produits manufacturés et en particulier les objets précieux par la matière et par le travail, les armes, les vases, les bijoux.

La colonie que créent, sur les côtes du Pont par exemple, les grandes cités commerçantes, diffère de l'ancienne colonie agricole. Elle veut d'abord être un port; elle s'installe volontiers dans un îlot ou sur une presqu'île, à la fois pour être à l'abri des vents du large et pour se défendre plus facilement d'une attaque venue de terre. Elle se place sur un lieu de passage, par exemple à l'embouchure des fleuves, qui ouvrent les routes de l'intérieur : chaque fleuve russe a sa colonie grecque, Tanaïs à l'embouchure du Don, Olbia à celle du Boug, Tyras à celle du Dniester; Istros, tout en évitant le delta, se tient à proximité du Danube. D'autre part, elle a à l'égard des indigènes une tout autre politique. Dans les colonies agricoles, les Grecs ou bien ont refoulé les indigènes vers l'intérieur pour en usurper les terres, ou bien les ont réduits au servage et les ont obligés à cultiver le sol au profit des colons propriétaires : les Marianyniens d'Héraclée ont même condition que les Pénestes de Thessalie ou les Hilotes de Laconie (1). Dans les deux cas, colons et indigènes se traitent en ennemis. Dans la colonie com-

(1) ATH. VI. 263 d-e.



mercante au contraire, de bons rapports sont indispensables entre les deux populations. Sans doute le commerce en pays lointain n'est pas encore suffisamment distinct de la piraterie pour qu'il n'y ait pas eu souvent des actes de violence. Mais, pour que la colonie réponde à son objet, c'est-à-dire procure à la métropole des matières premières et lui assure des débouchés, elle doit nécessairement entretenir d'amicales relations avec les indigènes et en particulier avec les petits princes du pays. La légende d'Euxénos, reçu en ami et bientôt en gendre par le chef ligure, ne fait que traduire poétiquement la réalité journalière. Phocée noue avec le roi de Tartessos Arganthonios (1) les mêmes utiles amitiés qu'Athènes aura plus tard avec les « archontes du Bosphore » ou les rois des Odryses.

Théoriquement, la colonie commerciale comme la colonie agricole est un État autonome, indépendant de la métropole. En fait, la situation est assez différente. La colonie commerciale n'a de raison d'être que comme annexe économique de la métropole. Ces liens économiques sont plus forts que les liens politiques. Les quatre-vingt-dix villes que Milet a fondées sur les rivages du Pont-Euxin peuvent se croire libres, elles n'en constituent pas moins un empire colonial milésien. Corinthe prétend garder ses colonies sous sa tutelle : elle envoie chaque année à Potidée des sortes de gouverneurs (2) ; elle se refuse à laisser Corcyre créer à son tour des comptoirs et exploiter les pays de l'Adriatique. Sinope impose un tribut aux villes nouvelles qu'elle a fondées (3).

On en arrive peu à peu à l'idée que les colonies sont une dépendance de la métropole. La colonisation officielle a pour objet d'abord la suprématie économique, puis même la suprématie politique de la cité. Et c'est ainsi que de la colonie du VIII^e siècle on passe progressivement à un type tout opposé au V^e siècle, la clérouquie athénienne (4).

(1) HDT. I, 163. — (2) THC., I, 56. — (3) XEN., An., V, 5. — (4) CXXI.



Les colonies athéniennes sont des fondations de la cité elle-même, dont la création et l'organisation font l'objet d'un décret du peuple (1). Les clérouques sont des postes militaires qui occupent un point stratégique, surveillent une voie fréquentée, servent de base d'opérations à la flotte athénienne. Aussi sont-elles nombreuses surtout dans le nord de l'Archipel : les îles thraces, qui regardent à la fois la route du Pont-Euxin et le district aurifère du Pangée, en reçoivent plusieurs. A Lemnos, c'est, à l'ouest, Myrina, sur un éperon rocheux qu'une langue de terre isole de l'île et d'où la vue s'étend jusqu'aux montagnes de Chalcidique, vrai nid de corsaires capables de braver les attaques venues de terre ou de mer ; c'est, au nord, Héphaïstia, qui, fondée sur une presqu'île légèrement surélevée, profite de la paix athénienne pour descendre dans la plaine et qui possède un double port sur des anses presque fermées et assez profondes (2).

La clérouque n'est qu'une portion détachée de la cité athénienne. Elle n'est pas indépendante. Si les clérouques forment une communauté qui peut décider de ses intérêts propres et voter des décrets, ils ne font rien de plus que les démotés dans le *dème* et cette vie municipale ne modifie pas leur statut politique. Le clérouque reste citoyen athénien. Il en conserve tous les droits et peut les exercer s'il vient à Athènes. Il en a aussi les devoirs ; il obéit aux lois et décrets du peuple athénien, il est soumis aux obligations financières et acquitte les liturgies. Il est justiciable des tribunaux d'Athènes.

La création des clérouques a aussi pour objet de venir en aide aux citoyens pauvres. Le clérouque doit son nom à ce qu'il a reçu dans la colonie un lot de terres, *κλήρος*. Après l'expédition de 507 contre l'Eubée, Athènes enlève leurs biens aux Hippobotes de Chalcis et les distribue à quatre mille colons athéniens (3) : c'est le plus ancien établissement de ce genre.

(1) II, I, 31. — (2) CXX. — (3) Hdt., V, 77.



Au v^e siècle, la distribution des terres est l'opération essentielle. Comment l'État athénien se les procurait-il? Parfois elles sont prises à l'ennemi ou confisquées à des propriétaires coupables de s'être révoltés contre Athènes. Ailleurs, chez des alliés fidèles qui n'ont encouru aucun châtement, l'État achetait les domaines, mais on peut douter que la vente ait été libre et régulière et qu'il n'y ait jamais eu abus de la force. Pour donner à la mesure toute sa valeur sociale, on prend les clérouques dans les deux dernières classes (1). En principe, le clérouque, qui est un soldat placé à un poste militaire, doit occuper lui-même la terre qui lui est assignée : les colons de Bréa ont trente jours pour se rendre dans la colonie (2). Mais on finit par ne plus voir dans la clérouquie qu'un moyen d'assurer des revenus aux citoyens athéniens : pour châtier les Mityléniens de leur défection, Athènes confisque les terres et les partage en 2 700 lots, qui sont tirés au sort entre les citoyens, mais les Athéniens n'exploitent pas eux-mêmes et se contentent de toucher des anciens propriétaires, devenus leurs fermiers, la somme de deux mines par an et par lot (3).

Avec les clérouquies s'achève l'évolution de la colonisation grecque. Au début, elle n'a été que l'expansion des Grecs dans tout le bassin méditerranéen, aboutissant à créer de nouveaux États grecs hors de la Grèce propre. Puis les nécessités économiques, le développement des grandes villes qui ont besoin de matières premières et de débouchés, établissent entre colonies et métropole des rapports de plus en plus étroits. Et, tout naturellement, de l'empire économique on passe à l'empire politique. Les colonies ne sont plus pour Athènes qu'un moyen d'assurer l'existence de citoyens pauvres et d'imposer sa supériorité militaire et navale à ses alliés et à tous les Grecs de la mer Égée.

(1) II, I, 31, B, l. 8-10. — (2) II, I, 31, A, l. 30. — (3) THC., III, 50.



CHAPITRE II

LA GRÈCE D'ASIE

I

LES CITÉS GRECQUES D'ASIE.

Du continent où ils s'étaient installés, les Hellènes, tentés par les richesses que la renommée attribuait aux vieux royaumes égéens, passèrent dans les îles, et la mer Égée fut le théâtre d'une première colonisation hellénique, d'une colonisation achéenne, antérieure à celles que connaissait la tradition classique. Dès le milieu du XIII^e siècle, les Achéens sont maîtres de la Crète, d'où ils partent pour leurs expéditions d'Égypte. Vers le XII^e siècle, ils atteignent Chypre, et dans le même temps ils occupent la plupart des Cyclades. A peine subsiste-t-il à l'écart quelques populations « pélasgiques », c'est-à-dire préhelléniques, gardant, comme à Lemnos, leur langue et leurs usages propres.

Le mouvement d'émigration s'accroît avec l'invasion doriennne. Poussés par les Doriens, les Achéens abandonnent les régions où ils s'étaient établis et, d'île en île, arrivent jusqu'en Asie. La fondation des villes grecques d'Asie remontait si haut que même les premiers chroniqueurs ioniens ne pouvaient en connaître par tradition l'histoire exacte. Ils se tirèrent d'affaire en imaginant les premières migrations à l'image de la colonisation de leur temps et en embellissant le tout d'ingénieuses légendes. A défaut de données historiques



précises, nous devons nous contenter d'indiquer les grands mouvements d'où résulte la carte politique de la Grèce asiatique au VI^e siècle.

L'arrivée des Doriens en Thessalie et en Béotie provoque une première migration. Des groupes venus de la Grèce centrale et septentrionale, mélange de peuples que traduit leur nom d'Éoliens, « les sang-mêlés », partent de Thessalie, traversent la mer Égée et viennent s'établir au nord-ouest de l'Asie Mineure, depuis les Dardanelles jusqu'au golfe de Smyrne, dans la région qui va s'appeler l'Éolide. Les analogies linguistiques décèlent les patries d'origine des Éoliens. Le dialecte parlé dans l'Éolide, représenté en particulier par le parler de Lesbos, forme groupe avec le béotien et le thessalien, ce dernier étant intermédiaire entre les deux autres (1). Les nouveaux venus eurent à soutenir des luttes longues et pifficiles contre les indigènes ; les souvenirs s'en perpétuèrent dans la légende et finirent par se grouper autour d'un épisode central, le siège de Troie. Au VI^e siècle, les Éoliens ont douze villes sur le continent : Kymé, Larissa, Neonteichos, Temnos, Killa, Notion, Aigiroussa, Pitane, Aigaii, Myrina, Gryneion et Smyrne qui leur fut enlevée par les Ioniens ; dans les îles, ils ont cinq villes à Lesbos, une à Ténédos, une à Hécatonnésos (2).

Avec l'installation des Doriens dans le Péloponnèse, se produisent de nouveaux départs. Plus mélangés encore que les précédents, mais venant surtout d'Eubée, d'Attique, d'Argolide, les émigrants occupent successivement les Cyclades et s'installent en Asie au sud des Éoliens. L'Ionie comprend, tant sur le continent que dans les îles, douze cités : Milet, Myonte, Priène, Éphèse, Colophon, Lébédos, Téos, Clazomène, Érythrée, Phocée, Chios, Samos. Elle gagne ensuite sur ses voisins : au nord, les Ioniens de Colophon s'emparent de

(1) XLV p. 92, 96. — (2) ИДТ., I, 149, 151.



Smyrne d'abord éolienne (1) ; au sud, Halicarnasse, dorienne d'origine, se rapproche du groupe ionien dont elle adopte la langue (2).

Enfin les Doriens eux-mêmes participent à la colonisation de l'Asie. Du Péloponnèse, comme leurs prédécesseurs achéens, ils gagnent les îles, s'installent en Crète, à Rhodes et atteignent à leur tour l'Asie Mineure. La Doride forme au sud de l'Ionie un groupe de six villes, Lindos, Ialysos, Camiros, Cos, Cnide et Halicarnasse, réduit à cinq lorsque Halicarnasse, exclue pour avoir violé des lois religieuses, se fut rapprochée de l'Ionie (3).

La Grèce d'Asie ne s'étend pas à l'intérieur. Elle n'est qu'une bordure, et une bordure discontinue, le long de la mer. En Ionie, les cités grecques sont plus groupées, et souvent limitrophes. Aussi les voit-on se disputer les zones frontières : la possession de quelques champs sera, durant toute l'antiquité, pour Priène, Milet et Samos un éternel sujet de conflits et d'arbitrages (4). Ailleurs les villes sont isolées et forment des flots d'hellénisme en terre barbare.

Les cités sont indépendantes. Chacune a son organisation et son gouvernement. Elles ont toutefois connu à peu près la même évolution politique. Comme toutes les cités grecques, elles ont commencé par avoir des rois, descendants présumés du fondateur, que l'on voulait rattacher aux plus illustres familles de la Grèce continentale. Puis, sans disparaître, la royauté perd le pouvoir : à Éphèse, les Androklides gardaient encore à l'époque romaine le titre de rois (5), mais depuis longtemps ils n'avaient plus que des privilèges honorifiques. A la royauté succède un gouvernement aristocratique, mais l'aristocratie n'appuie pas son autorité sur la propriété foncière : c'est, comme à Corinthe, une aristocratie d'armateurs, de marchands, d'industriels, dont l'activité fait la richesse de

(1) HDT., I, 150. — (2) XLV, p. 77.

(3) HDT., I, 144. — (4) V, p. VI sq. — (5) STR., XIV, 1, 3.



la ville. Et, comme à Corinthe, à cette classe riche s'oppose la population des marins et des artisans qui a pour elle le nombre et qui prétend obtenir sa place dans la direction des affaires publiques. A la faveur des luttes de parti, des chefs ambitieux, à l'exemple de leur voisin le Lydien Gygès, soldat de fortune devenu roi (1), établissent leur pouvoir personnel. La « tyrannie » naît en Asie, le mot τύραννος lui-même semble d'origine lydienne (2), et Thrasybule de Milet ou Polycrate de Samos donnent de ce régime un exemple accompli avant Périandre de Corinthe ou Pisistrate d'Athènes. Il est probable qu'en Asie, comme il arrivera en Grèce, la tyrannie n'aurait été qu'une forme transitoire entre l'aristocratie et la pure démocratie; mais l'évolution que connaîtra Athènes, placée dans les mêmes conditions économiques que les cités ioniennes, se trouve arrêtée en Asie par la conquête perse.

Tout en maintenant leur autonomie, les cités d'Asie ont le sentiment d'une origine commune, dont témoigne la communauté de dialecte. Aussi se groupent-elles en associations religieuses autour d'un sanctuaire commun. Les douze villes ioniennes ont fait élever sur un territoire enlevé aux Cariens, au cap Mycale, le temple de Poseidon Héliconien, qui est le sanctuaire commun de l'Ionie, le Panionion (3). Les cinq cités de Doride forment autour du sanctuaire d'Apollon Triopios une association fermée à toute autre ville, fût-elle même doriennne d'origine (4).

II

L'IONIE.

Des trois régions occupées par les Grecs, l'une prit le pas sur les deux autres au point de personnifier à elle seule toute la Grèce asiatique : c'est l'Ionie. Comme les Eoliens, les

(1) CXXII, p. 148 sq. — (2) CXXII, p. 146. — (3) STR., XIV, 1, 20.
 (4) HDT., I, 144.



Ioniens avaient recueilli et transporté en Asie l'héritage mycénien. Tandis que dans la Grèce continentale l'invasion dorienne marquait un temps d'arrêt, dans la Grèce d'Asie la civilisation égéenne et mycénienne poursuivait sans interruption son développement. Mais des circonstances spéciales permirent aux Ioniens de faire fructifier particulièrement cet héritage.

Les Ioniens se distinguent d'abord par leurs caractères ethniques. Les groupes du Nord et du Sud sont plus homogènes : les Doriens appartiennent à un même peuple ; les Éoliens, en dépit de leur nom, sont originaires d'une même contrée et ne comprennent que des Grecs prédoriens. Les Ioniens sont venus de partout, de la Grèce centrale, de l'Eubée, de l'Attique, du Péloponnèse ; il y a parmi eux non seulement des Achéens chassés de leur pays, mais encore des populations préhelléniques aussi bien que des Doriens conquérants. C'est, dit Hérodote, « un mélange de Minyens d'Orchomène, de Cadméens, de Dryopes, d'une partie de Phocidiens, de Molosses, de Pélasges d'Arcadie, de Doriens d'Épidaure et de plusieurs autres nations (1). » Les émigrants partaient par petites bandes isolées, trop faibles souvent pour créer un établissement solide, obligées d'attendre l'arrivée de nouveaux contingents pour prendre pied définitivement dans le pays. La tradition rapportait pour chaque cité plusieurs fondations correspondant aux arrivées successives d'émigrants. A Éphèse, les premiers arrivants s'étaient installés dans l'îlot de Syrié, et ils attendirent vingt ans avant de passer sur le continent (2). Cette diversité d'origine, ce mélange de gens de toute provenance et de toute race devait créer un milieu humain infiniment varié de caractères, de tendances, d'idées, plus dégagé des traditions et des préjugés, plus apte à tout comprendre et à tout oser.

(1) Hdt., I, 146. — (2) CXXI.



Un autre élément de diversité était apporté par les indigènes. Les Éoliens avaient été obligés de lutter longtemps contre d'opiniâtres adversaires ; les Ioniens, au contraire, rencontrèrent des populations douces et accueillantes, les Lélèges et les Cariens, chez qui déjà étaient entrées en contact la civilisation hittite et la civilisation égéenne. L'union se fit rapidement entre émigrants et indigènes : les Ioniens, disait la tradition, étaient partis sans femmes et avaient épousé les filles du pays (1). Les mariages mixtes furent fréquents à toute époque : le père de Thalès, l'oncle d'Hérodote portent des noms cariens. L'élément indigène venait encore diversifier l'ensemble déjà complexe qu'était le peuple ionien. Autant que par le contact, l'influence orientale était transmise aux Ioniens par le sang.

Aux avantages qu'ils tiraient de leur origine, les Ioniens en ajoutaient d'autres qu'ils devaient au pays. Les côtes, richement articulées, aussi bien sur le continent que dans les îles voisines, offraient de nombreux emplacements pour de bons ports. Les inconvénients qui résulteront de l'ensablement des estuaires ne se font pas encore sentir : les atterrissements du Méandre et du Caystre n'amèneront qu'aux temps romains la ruine de Milet et d'Éphèse. Le climat de l'Ionie paraissait à Hérodote (2) le plus favorisé du monde ; au nord, l'Éolide, dont le sol était en général meilleur (3), souffrait du froid et de l'humidité ; au sud, la Doride avait un climat trop chaud et trop sec. Les plis montagneux, perpendiculaires au rivage, laissaient, par les vallées largement ouvertes, l'influence méditerranéenne pénétrer à l'intérieur du plateau d'Asie Mineure. C'était, avec le même climat, les mêmes cultures qu'en Grèce. Dans les vallées s'étendaient les champs de céréales et les prairies où s'élevait le cheval (4). Sur les premières pentes poussaient les arbres fruitiers, l'olivier, le figuier, le grenadier, l'oranger. Les plateaux eux-mêmes, à

(1) Ηδτ., I, 146. — (2) Ηδτ., I, 142. — (3) Ηδτ., I, 149. — (4) Ηδτ., I, 78.



climat semi-désertique, n'étaient pas sans ressources : ils étaient parcourus par des troupeaux de moutons, si renommés que Polycrate faisait venir les siens de la vallée du Méandre (1). Sans s'adonner eux-mêmes à l'agriculture, les Ioniens trouvaient dans l'arrière-pays toutes les denrées dont ils avaient besoin.

Les communications avec cet arrière-pays sont aisées. Chaque vallée ouvre aux caravanes une route vers le monde oriental. Par celle de l'Hermeros passe la voie royale (2). De Phocée, de Smyrne ou d'Éphèse, on rejoint à Sardes la route qui traverse les plateaux de Phrygie et de Cappadoce, atteint d'abord Piéra, la vieille capitale hittite, puis coupe l'Euphrate, rejoint le cours supérieur du Tigre et descend à Suse. De Milet, la route du Sud emprunte la vallée du Méandre, coupe les steppes de Lycaonie et par les portes de Cilicie, la plaine de Tarse et les portes de Syrie, gagne l'Euphrate à Thapsaque, au point où il est le plus rapproché de la Méditerranée. Par ces voies naturelles, l'Ionie entre facilement en relations avec les monarchies orientales, et d'abord avec le grand état voisin, le royaume lydo-phrygien (3). Entre Grecs et Lydiens, l'entente se noue de bonne heure parce que les intérêts s'accordent. Les Grecs demandent à l'arrière-pays les denrées alimentaires et les matières premières. Les Lydiens ont besoin d'un débouché sur la mer et de marins qui exportent les marchandises apportées à Sardes par les caravanes de l'intérieur. C'est en Lydie qu'apparaît le type, si fréquent plus tard, du roi étranger philhellène. Dès la fin du VIII^e siècle, le roi Candaule achète un tableau célèbre du peintre Boularchos (4). Gygès inaugure les libéralités des souverains de Lydie à l'Apollon de Delphes (5). Puis c'est Alyatte qui envoie au dieu le cratère exécuté par Glaukos de Chios (6), c'est Crésus

(1) ATH., XII, 540 d. — (2) HDT., V, 52. — (3) CXXII, p. 7.

(4) L, II, p. 512, p. 516. — (5) HDT., I, 14.

(6) HDT., I, 25 ; STR., IX, 3, 7 ; PAUS., X, 16, 1.



qui fait travailler Theodoros de Samos (1), qui consulte tous les oracles du monde grec (2) et qui comble de présents les sanctuaires de la Grèce asiatique et continentale (3). La Lydie s'hellénise et l'Ionie de son côté fait des emprunts à la civilisation lydienne : c'est des Lydiens qu'elle reçoit un système complet de poids et mesures et qu'elle apprend l'usage de la monnaie (4).

La population ionienne est donc née du mélange de populations à la fois grecques et indigènes et elle a subi de multiples influences helléniques et orientales. Cependant, au VI^e siècle, elle a une réelle unité. Tous les éléments se sont fondus et rien ne marque plus la différence entre émigrants et indigènes. Les relations continuelles entre places de commerce ont donné dans l'Ionie tout entière à cette population de navigateurs et de marchands des intérêts communs et des idées communes. Cette homogénéité du monde ionien se traduit dans le langage. Hérodote distingue bien quatre groupes dialectaux (5), mais les différences que pouvaient présenter les langues parlées n'apparaissent pas dans la langue écrite : les inscriptions sont rédigées dans le même dialecte dans les douze cités ioniennes (6). Cet ionien officiel est la première en date des langues communes, la première κοινή, c'est-à-dire une langue fixée, à demi artificielle, non pas langage populaire, mais langue de civilisation, déjà toute prête à être une langue littéraire (7). Par là les cités ioniennes ont conscience de faire partie du même ensemble : tout naturellement elles se croient issues d'une seule et même métropole. Les ressemblances dialectales leur faisaient reconnaître une certaine parenté avec Athènes. Lorsque Athènes fut toute-puissante dans la mer Égée, les Ioniens ne doutèrent plus que cette puissante cité

(1) **XLIX**, I, p. 154, 160. — (2) **HDT.**, I, 46.

(3) **HDT.**, I, 52; I, 92; **PAUS.**, III, 10, 8; X, 8, 7; **STR.** IX, 3, 7.

(4) **HDT.**, I, 94; **CXXII**, p. 154 sq. — (5) **HDT.**, I, 142. — (6) **XLV**, p. 78.

(7) **XLV**, p. 234.



maritime et cette opulente place de commerce n'ait été la métropole de toutes les cités maritimes et commerçantes d'Ionie.

III

LA CIVILISATION IONIENNE.

La civilisation de la Grèce d'Asie, à laquelle il faut joindre le monde insulaire de la mer Égée, est l'œuvre presque exclusive de l'Ionie. Cette civilisation s'est formée d'éléments divers, d'une part les traditions mycéniennes emportées en Asie par les premiers émigrants, d'autre part les influences orientales ; mais elle n'a pu atteindre son entier développement que grâce à la prospérité des villes d'Ionie.

Le type de ces villes est Milet, Milet « l'ornement de l'Ionie » (1), Milet qui, à l'époque romaine, se vante encore d'être « la plus ancienne ville d'Ionie et la métropole de nombreuses et grandes cités dans le Pont, en Égypte et en toute région de la terre habitée » (2). Construite sur une presqu'île longue de près de trois kilomètres et large en moyenne de huit cents à mille mètres, elle offre tous les avantages que recherchaient les colons grecs, séparée du continent par un isthme que ferment de hauts murs d'enceinte, s'ouvrant largement sur la mer par quatre baies qui sont autant d'abris sûrs. Le cœur de la cité est le grand port du nord-est, dont deux lions colossaux gardent l'entrée, que bordent trois lignes de quais et de portiques et que domine le sanctuaire d'Apollon Delphinios, l'antique protecteur des marins et des émigrants. C'est de là que partent dans toutes les directions les navires milésiens, innombrable flotte marchande, que protège une puissante marine de guerre : à la bataille de Ladè, Milet met en ligne 80 vaisseaux et ne le cède qu'à Chios qui en arme 100 (3). Pour alimenter son commerce, elle s'est créé

(1) HDT., V, 28. — (2) I, I, 2878. — (3) HDT., VI, 8 ; VI, 15.



une industrie. Elle a appris des Lydiens (1) l'art de tisser et de teindre les étoffes, de décorer les vêtements et les tapis; les lainages de Milet sont fort estimés à Athènes (2) et trouvent des acheteurs jusque dans l'Italie méridionale (3): le manteau du sybarite Alkisthénès, avec ses zones de fleurs et de personnages, est un chef-d'œuvre de broderie à la mode orientale (4). Sur tous les marchés de la Méditerranée se rencontrent des négociants milésiens. Milet traite les affaires avec les villes commerçantes d'Eubée, si bien qu'elle est amenée à prendre parti dans la guerre entre Chalcis et Érétrie (5). Par les colonies qu'elle a fondées de l'Hellespont au Caucase, elle a, ou peu s'en faut, le monopole du commerce dans le Pont-Euxin. Si elle n'a pas, comme Phocée, de colonies dans la Méditerranée occidentale, elle entretient des relations commerciales avec les cités de Grande Grèce: la destruction de Sybaris affecte Milet comme un deuil national (6). Elle fréquente les ports étrusques: jusque vers 480, ce sont exclusivement des Ioniens qui importent en Étrurie les produits et les vases de l'Attique (7).

Phocée, Éphèse, toutes les grandes villes d'Ionie, peuplées comme Milet d'une foule affairée de marchands, d'artisans et de marins, connaissent la même activité et la même richesse. Partout c'est le même goût du luxe, le même amour des belles étoffes et des riches bijoux; partout ce sont les mêmes banquets et les mêmes fêtes. Les courtisanes d'Ionie sont des modèles d'élégance et de culture et toute l'antiquité admirera l'amie de Périclès, la milésienne Aspasia. Xénophane de Colophon nous montre ses compatriotes flânant sur l'agora « tout couverts de pourpre, la chevelure artistement ordonnée, exhalant le parfum de savantes onctions » (8). Mieux encore pouvons-nous

(1) AR., *Vesp.*, 1139; SCH. AR., *Acharn.*, 112; ATH., VI, 255 e; PLIN., *H. N.*, VII, 1, 6.

(2) AR., *Lys.*, 729. — (3) ATH., XII, 519 b.

(4) XI, XXXIV (1910), p. 116 sq. — (5) HDT., V, 99. — (6) HDT., VI, 21.

(7) CXII. — (8) XENOPHAN., fr. 3, ap. ATH., XII, 526 b.



nous figurer les femmes. Les voici elles-mêmes, telles que les sculpteurs ioniens en ont dressé les images à Délos, à Delphes, sur l'Acropole d'Athènes. Elles sont vêtues à la mode asiatique, ou, comme disait Hérodote, carienne (1). Sur les longues robes de lin, légères et transparentes, froncées en d'innombrables petits plis, retombe la draperie plus lourde et plus ample des lainages égayés de broderies. Sur les bras nus, parmi les tresses et les boucles contournées en savantes coiffures, l'or des bracelets, des boucles d'oreille, des diadèmes met une lueur chaude. Souriantes, avenantes et coquettes, les *korai* ioniennes s'épanouissent comme des fleurs chatoyantes et fragiles, vivants symboles de la civilisation la plus voluptueuse et la plus raffinée qu'ait connue la Grèce.

Mais les Ioniens ne se contentent pas de jouissances matérielles; ils savent déjà goûter les choses de l'esprit. C'est en Ionie que naissent l'art, la science, la littérature helléniques. Si l'Ionie s'est trouvée en avance sur le reste du monde grec, elle le doit au contact de civilisations plus anciennes. L'Ionie a beaucoup appris de l'Orient, mais elle en a transformé l'esprit pour faire vraiment œuvre grecque.

L'architecture d'Ionie s'inspire de l'architecture orientale. C'est à la mode d'Égypte que des Ioniens ont disposé deux rangées de statues colossales de chaque côté de la voie qui mène au temple d'Apollon Didyméen, et c'est encore sur le même modèle que des Ioniens ont à Délos dressé les lions le long de l'avenue du lac sacré. L'architecture locale de Lydie et de Lycie, pays forestiers, mais où les bois de gros équarrissage faisaient défaut, a fourni aux Ioniens le modèle des charpentes et des toitures légères. L'ordre ionique, qui traduit en pierre cette construction en bois, adopte un parti qui s'explique par les combles moins lourds que ceux de l'ordre dorique, un entablement qui pose simplement la corniche

(1) HDT., V, 88.



sur l'architrave, des colonnes plus sveltes et plus élancées (1).

Aux inspirations puisées aux arts indigènes ou étrangers, les Ioniens ajoutent leurs qualités propres, goût de l'ornementation, variété d'imagination, en un mot désir de plaire. C'est, dans le temple, la place faite largement à l'ornementation sculptée, qui non seulement déroule sur la frise de vastes compositions ou fait jouer à des statues le rôle de support, mais envahit même des parties où elle risque de compromettre l'impression de solidité, par exemple le bas des colonnes. C'est, dans la sculpture de marbre, matière de prédilection des statuaires insulaires et ioniens, la prédominance du type féminin avec tous ses attraits et toutes ses coquetteries. C'est dans la statuaire de bronze, dont les artistes de Chios ont appris sans doute la technique en Égypte (2), le travail de la ciselure qui crée de vraies pièces d'orfèvrerie, comme le grand cratère de bronze, ex-voto des Samiens, avec ses têtes de griffons et ses figures agenouillées (3) ou la vigne à la tige d'or et aux grappes d'émeraude exécutée pour Crésus par Théodoros de Samos (4). C'est, dans la céramique, la gaieté des couleurs et la richesse d'imagination qui invente à la mode orientale mille monstres fantastiques ou qui, comme l'avaient déjà fait Mycéniens et Crétois, se plaît à traduire les multiples aspects de la nature, la délicatesse d'une feuille, l'enroulement d'une tige, le mouvement souple d'un félin. Les anciens avaient comparé l'architecture ionique à la beauté féminine : c'est l'impression que donne tout l'art ionien avec ses qualités d'élégance et de souplesse, ses défauts de mollesse et d'afféterie.

L'art ionien s'est formé de traditions égéennes et d'emprunts orientaux ; il en fut de même pour la science. Dans l'ignorance où nous sommes de leur langue, nous ne pouvons savoir ce

(1) **LXVIII**, p. 91 sq. — (2) *Ds.*, I, 98. — (3) **XLIX**, I, p. 151.

(4) **XLIX**, I, p. 160.



qu'étaient les connaissances des Égéens et ce qu'ils en ont pu transmettre aux Ioniens. Il est en revanche assez facile de reconnaître les apports de l'Orient. Avant les Grecs, les Égyptiens et les Chaldéens avaient établi les premiers rudiments des sciences (1); ils avaient imaginé des procédés, plus ou moins imparfaits, de calcul et d'arpentage; ils avaient fait des observations astronomiques, qui, sans aboutir à des explications scientifiques, permettaient de prévoir plus ou moins exactement les phénomènes célestes. Les Ioniens profitèrent de ces résultats et se firent d'abord les élèves des Orientaux. Thalès de Milet, tel que la tradition nous le présente, symbolise ce moment où la Grèce ne s'est pas encore dégagée de l'influence orientale. Il est grec, mais de sang mélangé à la race indigène. Il a rapporté, dit-on, de ses voyages chez les peuples d'Orient les connaissances qui le feront passer pour le plus savant de ses contemporains. Il sait, sans les expliquer, annoncer les éclipses et établir le calendrier, accompagné, selon l'usage, de prédictions météorologiques (2): il avait ainsi, racontait-on, prévu une exceptionnelle récolte d'olives, et, avec l'instinct commercial d'un marchand milésien, il avait aussitôt loué tous les pressoirs pour s'assurer le monopole de la fabrication (3). Il veut expliquer l'origine du monde et fait tout sortir de l'élément humide, comme le disait déjà la cosmologie égyptienne (4). Soucieux des applications pratiques plus que des pures spéculations (5), Thalès ne semble pas être en grand progrès sur ses maîtres orientaux.

Et cependant il y avait déjà sûrement en lui autre chose, car, avec ses successeurs immédiats, apparaît la science, c'est-à-dire l'étude rationnelle des phénomènes et la recherche désintéressée de la vérité. Anaximandre soutient la théorie de la sphéricité de la terre, explique que la lune reçoit sa lumière du soleil et construit la première carte géographique; Sparte

(1) **CXXIII**, p. 76. — (2) **CXXIV**, p. 66. — (3) **ARSTT.**, *Pol.*, I, 4, 5.

(4) **CXXIV**, p. 71. — (5) **PLAT.**, *Resp.*, X, 600 a.



lui devait — d'autres disaient à Anaximène (1) — son premier cadran solaire. Plus frappant encore est l'essor de la philosophie. Lorsque les physiologues ioniens, de Thalès à Héraclite, recherchent la nature de l'être, ils ne font, semble-t-il, que reprendre sous une autre forme ce que les cosmogonies orientales avaient dit de l'origine du monde (2). En fait, ils montrent dans ces recherches un esprit nouveau. Ce qui pour l'Oriental était matière à croyances religieuses et se perdait dans le vague ou le colossal, est ramené par l'Ionien à la mesure de l'homme et soumis à l'exercice de la raison. La science veut se substituer à la mythologie : Xénophane de Colophon porte le rationalisme jusque dans l'examen des divinités (3), et il est bien le premier des métaphysiciens.

La naissance de la littérature grecque est enveloppée de mystère parce que nous ne savons rien de ce qu'a pu être une littérature égéenne. Comme l'art et comme la science, la littérature nous apparaît d'abord dans la Grèce asiatique ; mais si l'art ou la science de l'Ionie subissent des influences orientales, les lettres ioniennes sont déjà tout helléniques. Que l'on compare les poèmes homériques, malgré les lenteurs et les défauts de composition, et les épopées orientales, touffues et désordonnées, hymnes religieux plus que productions littéraires, et l'on reconnaîtra aussitôt les qualités grecques d'harmonie et de mesure. A en juger par la langue dont le premier fond est éolien (4), les poèmes homériques ont été composés sans doute en Éolide, là où les luttes entre Grecs et indigènes ont fait naître la légende de la guerre de Troie ; mais ils ont reçu leur forme définitive en Ionie. Ce sont les poètes ioniens, qui, empruntant les mots et les formes à deux types dialectaux, ont créé pour l'épopée une langue artificielle qui ne s'adresse pas à la foule, mais à un public d'élite. Conservé par une véritable corporation de chanteurs, le dialecte homérique est

(1) DL., II, 1 ; PLIN., *II. N.*, II, 187. — (2) CXXIV, p. 135-136, 150-152.

(3) PLUT., *M.*, 379 b-c. — (4) XLV, p. 176, 186.



la première *κοινή* poétique; il a rompu toute attache locale et est compris indifféremment par tous ceux que groupe, indépendamment de toute répartition politique ou géographique, une seule et même civilisation (1). La poésie lyrique, plus populaire et plus personnelle, se contente des parlers locaux : Alcée et Sapho chantent dans l'éolien courant de Lesbos, Anacréon de Téos, Mimnerne de Smyrne, Archiloque de Paros dans l'ionien courant. Mais de même que les Ioniens ont créé une langue poétique commune, de même ils répandent dans tout le monde grec le merveilleux instrument de réflexion et d'expression qu'est la prose littéraire (2). La prose ionienne, dont usent les premiers chroniqueurs, a tôt fait de dépasser les limites de l'Ionie, parce qu'elle est la langue de la plus grande civilisation : en pays de dialecte éolien, Hellanikos de Lesbos rédige en ionien ses ouvrages historiques ; en pays de dialecte dorien, Antiochos de Syracuse écrit en ionien la chronique sicilienne, aussi bien qu'Hippocrate de Cos ses traités de médecine. L'emprise de la prose ionienne est telle que les écrivains attiques auront grand'peine à s'en dégager, lorsqu'à leur tour ils créeront une langue littéraire commune à tout le monde grec.

IV

LA CONQUÊTE DE LA GRÈCE ASIATIQUE ET SES CONSÉQUENCES.

Au VI^e siècle, il n'est pas une région grecque qui puisse rivaliser avec l'Ionie pour la richesse économique et pour le développement intellectuel. Tandis que les Grecs du continent se dégagent difficilement de la demi-barbarie qui a suivi l'invasion dorienne, que les villes sont agitées par des crises politiques et des luttes sociales, que les guerres entre cités sont continues, les Ioniens, continuant sans interruption la civilisation

(1) XLV, p. 190. — (2) XLV, p. 233.



égéenne et profitant des progrès déjà réalisés par les Orientaux, s'enrichissent par le travail, goûtent les plaisirs du luxe et les jouissances de l'esprit et connaissent tous les avantages de la paix. Il est notable que le mot même de « paix » ait été adopté par tous les Grecs sous sa forme ionienne, εἰρήνη (1).

Mais cette si brillante civilisation est par bien des côtés fragile. Les progrès de la richesse et du luxe ont développé l'amour excessif des aises et la mollesse. A demi orientaux, les Ioniens ont perdu les mâles qualités qui sont essentiellement doriennes et qui, par les Doriens, se maintiennent et se fortifient dans la Grèce propre. Les bras trop potelés manquent de muscles, les âmes efféminées de courage (2) : « Autrefois les Milésiens étaient valeureux », dit le proverbe pour désigner les temps abolis (3). Mauvais soldats, les Ioniens ne savent supporter ni les ardeurs du soleil, ni la fatigue, et, même dans les circonstances critiques, ils se refusent à la régularité et à l'effort des exercices militaires (4). Pas plus que les Grecs du continent, ils n'ont su réaliser leur unité : le conseil donné par Thalès de créer un État ionien qui aurait son centre politique à Téos et dont toutes les cités seraient comme des dèmes (5), ne fut jamais écouté. Enfin la nature les défendait mal : les grandes vallées qui mènent du plateau anatolien à la côte étaient non seulement des voies de commerce, mais des routes d'invasion.

Le danger était d'autant plus grand qu'ils avaient des voisins mieux armés, énergiques et actifs, mettant de réelles qualités militaires au service d'une ambition clairvoyante. Le royaume lydien a besoin de débouchés sur la mer. Il n'a pas intérêt à détruire les cités dont les vaisseaux et les marins servent son commerce, mais à les tenir sous sa dépendance. Les entreprises militaires que les rois de Sardes mènent contre les villes ioniennes ne sont que des razzias faites pour gêner

(1) XLV. p. 235. — (2) ATH., XII, 524 f-526 d. — (3) ATH., XII, 523 f.

(4) HDT., VI, 12. — (5) HDT., I, 170.



et inquiéter les Grecs, pour leur faire accepter par désir de la paix le protectorat lydien. A Milet, l'insécurité que maintient pendant une douzaine d'années la lutte engagée par la Lydie décide en 604 le tyran Thrasybule à conclure avec le roi de Sardes Alyatte une convention soi-disant d'alliance et d'hospitalité, en fait de protectorat au profit de la Lydie (1). A Éphèse, l'entente est scellée par des mariages entre des princesses lydiennes et les tyrans de la famille des Mélas (2). Le dernier des Mermnades, Crésus, mène à son terme la politique inaugurée par ses prédécesseurs, « alliance avec les Grecs d'Europe, protectorat sur les Grecs d'Asie » (3). Ses offrandes à Delphes, à Éphèse, au sanctuaire des Branchides, à Thèbes, à l'Amphiaraiion, témoignent de son philhellénisme. Mais, en même temps, il achève d'incorporer à l'empire lydien toutes les villes grecques de l'Éolide, de l'Ionie et de la Doride (4). Le protectorat lydien est facilement accepté par les Grecs, qui ont besoin de l'intérieur autant que la Lydie a besoin de la côte. Cet accord, fondé sur des intérêts communs, est si solide que Cyrus, lorsqu'il entre en guerre contre Crésus, invite en vain à la défection les cités grecques ; seule Milet se prononce pour les Perses (5).

Mais, si elles restent fidèles à Crésus, les villes d'Ionie sont trop indolentes pour le soutenir, lorsqu'elles le voient gravement menacé : elles assistent sans intervenir à la prise de Sardes et à la destruction du royaume des Mermnades (546). Elles comprirent le danger de la neutralité lorsqu'elles virent approcher les Perses : en vain s'étaient-elles hâtées d'envoyer des ambassadeurs à Cyrus et de se déclarer prêtes à accepter des Perses le même régime de protectorat qu'elles avaient connu avec les Lydiens. Cyrus voulait une soumission plus effective ; son général Harpage réduit une à une les villes

(1) HDT., I, 22 ; CXXII, p. 194.

(2) EL., V. H., III, 26 ; CXXII, p. 199. — (3) CXXII, p. 169.

(4) HDT., I, 6. — (5) HDT., I, 76 ; I, 141 ; I, 169.



grecques : incorporées dans l'empire, elles doivent recevoir des garnisons et payer tribut.

La domination perse ne devait pas nécessairement ruiner la civilisation ionienne. Selon leurs usages, les Perses avaient laissé aux vaincus une certaine autonomie. Ils n'interviennent pas dans les affaires intérieures des villes et se contentent de maintenir les tyrans qui deviennent en réalité les agents du roi de Perse. Sous le protectorat perse comme sous le protectorat lydien, les villes pouvaient poursuivre leur développement économique et garder leur splendeur intellectuelle. Mais pour des Grecs, épris d'indépendance, toute sujétion est insupportable et, avec la perte de la liberté, l'activité de la cité s'endort.

C'est dans les pays qui ont échappé à la conquête que la civilisation ionienne poursuit son développement. Le centre de la Grèce d'Asie se déplace et Samos, protégée par sa position insulaire, recueille la succession de Milet. Appuyé sur une puissante flotte de guerre, qui fait de lui, selon Hérodote, le premier thalassocrate grec (1), le tyran Polycrate intervient dans les luttes entre la Perse et l'Égypte. Il a une cour brillante qui attire les poètes et les artistes : la ville s'orne de constructions utilitaires, comme l'aqueduc d'Eupalinos (2) et de grands monuments religieux comme le temple d'Héra (3). Polycrate prend une allure légendaire de souverain puissant et riche, à qui tout réussit, et qui, comme Crésus illustre d'un notable exemple les vicissitudes de la destinée et les dangers pour l'homme d'exciter la jalousie des dieux. En fait, plus que de la *némésis*, il est victime de ses propres intrigues et de ses fourberies, qui groupent contre lui tous ses voisins : il est mis à mort sur l'ordre du satrape de Sardes et après lui Samos est soumise au grand roi.

La conquête perse a comme conséquence la dispersion des

(1) HDT., III, 122 ; THUC., III, 104.

(2) HDT., III, 60 ; XLVII, VIII, p. 24 sq.

(3) STR., XIV, 1, 14 ; PAUS., VII, 4, 4.



Ioniens. Plutôt que d'accepter le joug, les habitants de Téos et ceux de Phocée émigrent en masse, les premiers en Thrace, les seconds en Corse (1). En dehors de ces départs collectifs, de nombreux Grecs d'Asie quittent leur pays. Les artistes ioniens vont travailler sur le continent : Bathyclès de Magnésie orne de reliefs en métal le trône d'Apollon Amycléen en Laconie ; des sculpteurs ioniens et samiens exécutent les statues féminines que la piété des Athéniens élève en ex-voto sur l'Acropole. Poussant plus loin, Pythagoras de Samos émigre dans la Grande Grèce, Bion de Milet en Sicile. Le même exode disperse les poètes : Épicharme de Cos vient s'établir à Syracuse ; Anacréon de Téos, après avoir chanté à la cour de Polycrate, achève sa vie à la cour des Pisistratides. Enfin les philosophes prennent le chemin de l'étranger : Pythagore de Samos s'installe en Grande Grèce, Xénophane de Colophon va fonder l'école d'Élée.

Cette dispersion des Ioniens eut pour le développement de la civilisation grecque les plus importantes conséquences. L'Ionie avait été le premier centre de culture hellénique. Déjà, au temps de l'indépendance, cette civilisation s'était étendue de proche en proche, gagnant non seulement toute la Grèce d'Asie, mais aussi les îles de la mer Égée et le continent, pénétrant aussi bien chez les Doriens du Péloponnèse que chez les Athéniens qui étaient de même langue et se disaient de même race. La Grèce se mettait peu à peu à l'école de l'Ionie. L'évolution se précipite avec la conquête des villes ioniennes. Les émigrants ioniens, marchands, navigateurs, artistes, poètes, penseurs, apportent partout les raffinements d'une culture supérieure. Tandis que l'Ionie, devenue perse, reste riche, mais s'endort sous la domination étrangère, la Grèce continentale recueille son héritage et à son tour travaille à développer la civilisation et à former le génie grec.

(1) HDT., I, 164-168.



CHAPITRE III

L'EXPANSION GRECQUE DANS LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE

I

LES COLONIES DU PONT-EUXIN.

Installés sur les deux rives de la mer Égée, les Grecs d'Europe et d'Asie vont, vers la fin du VIII^e siècle, poursuivre leur expansion dans tout le bassin oriental de la Méditerranée. Leur établissement sera plus ou moins aisé et leur action plus ou moins efficace selon que les émigrants trouveront en face d'eux des peuplades barbares ou des peuples d'ancienne civilisation.

La marche vers le nord s'est faite par étapes. La légende plaçait bien aux temps héroïques les voyages des Argonautes au fond de la mer Noire, jusqu'à la merveilleuse Colchide. Mais c'était antider des progrès qui furent continus, mais lents.

Gagnant de proche en proche, les Grecs vont d'abord toucher le fond de la mer Égée. A l'est, les Chalcidiens, après avoir occupé les petites îles au nord de l'Eubée, passent dans la presqu'île qui fait face et qui s'appellera du nom de ses occupants la Chalcidique. Ils y fondent Torone et les autres villes de la presqu'île de Sithonia, tandis que leurs voisins d'Érétrie s'établissent dans la presqu'île de Pallène. Andros envoie des colons à Akanthos et à Stagire. Enfin, dans la première moitié du VI^e siècle, arrivent les Corinthiens qui fondent Potidée. En



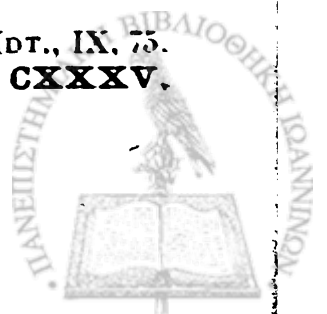
même temps que la Chalcidique, les côtes de Thrace reçoivent des émigrants grecs. Dès la première moitié du VII^e siècle, Thasos avait été occupée par les Pariens ; à leur tour, les Thasiens débarquent sur la côte voisine et en occupent plusieurs points, tandis qu'à côté d'eux les Chiotes se sont installés à Maronée. Vers le milieu du VI^e siècle, Abdère est fondée par Clazomène, Ænos par Mitylène. Les établissements grecs de Chalcidique et de Thrace apparaissent surtout comme des centres d'exploitation. Les colons sont attirés moins par les richesses agricoles des bassins intérieurs que par les forêts de Chalcidique, qui fournissent aux constructeurs de navires le bois et la résine, et plus encore par les métaux précieux, par l'or. Après les mines de Thasos, qu'avaient peut-être découvertes les Phéniciens (1), on exploite celles du continent, Skaptè Hylè (2), Daton (3), le Mont Pangée (4). Mais les Grecs se heurtent aux indigènes. Si les populations de Macédoine semblent les avoir accueillis avec confiance, les peuples de Thrace, rudes et guerriers, s'opposent à l'établissement des étrangers. Les Clazoméniens qui s'étaient installés à Abdère ne peuvent tenir contre leurs attaques, et il faut, pour consolider l'établissement, un second ban d'émigrants, les Teiens chassés d'Asie par la conquête perse. Il faudra attendre le IV^e siècle pour que les princes thraces, les souverains du grand royaume des Odryses, s'hellénisent et prennent figure dans l'histoire grecque comme alliés d'Athènes (5).

En même temps que sur la côte européenne, les Grecs avançaient sur la côte asiatique. De Lesbos et de Ténédos, qui furent longtemps les avant-postes de l'hellénisme, les Grecs occupent la côte de Troade et arrivent à l'entrée de l'Hellespont. Ils comprirent tout de suite l'intérêt qu'il y avait à occuper la route qui s'ouvrait vers le nord. D'autre part, les courants et

(1) HDT., VI, 46-47.

(2) HDT., VI, 46 ; THC., I, 100 ; IV, 105 ; PLUT, *Cim.*, 4. — (3) HDT., IX, 75.

(4) HDT., VII, 112 ; ARSTT., 'Aθ. πoλ. 15 ; STR., XIV, 5, 28. — (5) CXXXV.



les vents qui portent vers le sud obligeaient en quelque sorte les navigateurs à faire escale dans le détroit. Longtemps on avait évité le passage difficile en prenant la voie de terre à travers l'isthme que commandait la forteresse de Troie. Dans les ports de l'Hellespont, on pouvait et surveiller la route et attendre le moment le plus favorable. Sur la côte d'Europe, les Lesbiens s'installent à Sestos, sur la côte d'Asie, où porte le courant, les Milésiens fondent Abydos, les Phocéens Lampsaque. Au delà du détroit, sur la Propontide, Milet fonde, vers 675, Cyzique qui s'entoure de nombreux établissements milésiens. La côte d'Europe est plus négligée que celle d'Asie; c'est seulement au début du VI^e siècle que les Samiens y fondent Périnthis. Enfin, vers le nord, s'ouvre le second détroit. Les Grecs rencontrent dans le Bosphore les mêmes difficultés de navigation (1) que dans l'Hellespont et ont le même intérêt à tenir le passage. Ports de relâche et postes de guet, les colonies occupent les deux rives : sur la côte d'Asie, les Mégariens fondent Chalcedon et, quelques années plus tard sur celle d'Europe Byzance.

Maintenant devant les marins grecs s'étendait une mer nouvelle, le Pont-Euxin. La mer sans îles, le ciel endeillé de brumes, les rafales violentes et glacées, les côtes peu articulées et peu hospitalières, tout devait paraître étrange à qui ne connaissait que le ciel clair, les eaux tièdes et les rivages souriants de la mer Égée. La légende avait, dès les détroits, multiplié les enchantements et les dangers sur la route des Argonautes. Pourtant de bonne heure les marins grecs se lancent hardiment dans l'inconnu. Ils suivent les côtes et la colonisation marche d'un pas égal sur le rivage d'Asie et sur celui d'Europe. Elle est essentiellement l'oeuvre de Milet. Vers 630, les Milésiens fondent Sinope au débouché des routes de caravane qui, à travers l'Asie Mineure, gagnent la Mésopotamie. Dans

(1) **LXVII**, p. 9-11 ; STR., I, 3, 5 ; ARSTT., *Meleor.*, I, 353 a.



la première moitié du VI^e siècle, la côte de Paphlagonie se couvre d'établissements milésiens, puis vers le milieu du VI^e siècle, Amisos est fondée au delà du fleuve Halys, et plus à l'est Trapézonte. Au fond de la mer Noire, Dioscurias exploite la presque fabuleuse Colchide. Sur la côte d'Europe, à peu près en même temps que Sinope, Milet fonde Istros au sud du delta du Danube, puis au début du VI^e siècle Olbia à l'embouchure du Boug. Au VI^e siècle, les villes s'éparpillent sur la côte de Scythie, Tyras, Odessos, Apollonia, puis sur les côtes de Crimée, Théodosia sur le Bosphore Cimmérien, Panticapée au fond du Palus Méotide, Tanaïs à l'embouchure du Don, le point extrême atteint au nord par la colonisation grecque. Pendant un siècle environ, les Milésiens sont seuls maîtres des rivages du Pont. Vers le milieu du VI^e siècle, les Mégariens, établis déjà au Bosphore, pénètrent à leur tour dans la mer Noire et viennent remplir le vide laissé entre le Bosphore et la Paphlagonie ; c'est là que, de concert avec des colons béotiens, ils fondent Hérakleia, qui, à son tour, envoie des colons à Kallatis et à Chersonesos, tandis que la mégarienne Chalcedon fonde Mesambria.

Les colonies du Pont-Euxin ne sont que des colonies d'exploitation. Les Grecs ne se sentaient pas chez eux dans un pays d'où le climat trop rude excluait leurs arbres familiers, la vigne et l'olivier. Il ne pouvait pas y avoir une Grèce du Pont, comme il y a eu une Grèce d'Italie ou de Sicile, c'est-à-dire un pays de population grecque dense et totalement hellénisé. Les cités grecques du Pont sont isolées, noyées au milieu de populations étrangères qui leur restent hostiles. C'est seulement la légende qui connaît la vertu des Hyperboréens, lointains adorateurs d'Apollon (1), ou qui place le Scythe Anarcharsis parmi les sept sages de la Grèce (2). Les peuples du Pont-Euxin passaient auprès des Grecs pour les plus ignorants de la

(1) Hdt., IV, 32-35. — (2) XXX, s. v. *Anarcharsis*.



terre (1) et les Scythes marquaient, disait-on, pour les coutumes étrangères et particulièrement pour la civilisation grecque une telle aversion qu'Anacharsis (2) et Skylès (3) avaient payé de leur tête leurs tentatives d'hellénisation. C'est seulement au IV^e siècle qu'Athènes, en Crimée comme en Thrace, réussira à se concilier les rois indigènes et à en faire des demi-Hellènes.

Les cités grecques du Pont n'ont d'autre rôle que d'exploiter les ressources locales. Ressources considérables et capables d'alimenter un actif commerce d'exportation. C'est, sur les côtes et sur les fleuves russes, la pêche de l'esturgeon et du thon et la fabrication des saumures ; c'est, sur la terre noire de la Russie méridionale, la culture des céréales ; c'est, dans les régions montagneuses de l'Arménie et du Caucase, le travail des mines, dont les richesses donnent naissance aux récits légendaires sur les Arimaspes et les griffons, gardiens de trésors ; c'est enfin un peu partout le commerce des esclaves : le bonhomme Démos n'appréciera rien plus qu'un esclave paphlagonien (4).

Ports d'embarquement des produits locaux, les villes du Pont ont puissamment contribué à la prospérité économique de la Grèce, et en particulier de leur métropole Milet ; mais elles restent en dehors du monde grec. Sentinelles perdues de l'hellénisme dans les brouillards du nord, elles ont peu fait pour le développement du génie grec.

II

CHYPRE ET LE MONDE SÉMITIQUE.

L'expansion grecque dans le sud s'est faite tout autrement que dans le nord. Ici les Hellènes se trouvaient en présence de populations barbares ou demi-barbares ; là au contraire ils se heurtent

(1) HDT., IV, 46. — (2) HDT., IV, 76. — (3) HDT., IV, 78-80.

(4) AR., *Eq.*, 44 et *passim*.



à des États organisés et civilisés, capables de résister à l'action étrangère. La côte méridionale de l'Asie Mineure, où dominent les Lyciens, reste à peu près en dehors du monde grec. Quelques points seulement sont occupés : en Pamphylie, Phasélis, fondation rhodienne; en Cilicie, Celendéris, fondation samienne, Soloi, fondation rhodienne. Sur les côtes de Syrie, domaine des Phéniciens, aucune installation grecque n'est possible.

Le contact entre le monde grec et le monde sémitique se fit à Chypre. L'isolement des Grecs de Chypre était tel que là seulement le grec a été transmis dans un autre alphabet que l'alphabet hellénique. Cet alphabet chypriote syllabique remontait aux temps égéens et avait servi à écrire une langue préhellénique, qui se parlait encore à Chypre à l'époque historique. Bien que très mal adapté à la langue grecque, puisqu'un même signe y représentait plusieurs syllabes, $\tau\alpha$, $\delta\alpha$ et $\theta\alpha$ par exemple, il resta en usage jusqu'aux temps classiques ; les inscriptions qui nous le font connaître ne remontent pas au delà du VI^e ou du V^e siècle (1).

En même temps que les Grecs, les Phéniciens apparaissent à Chypre. Les rois de Tyr mènent, soit au X^e, soit au VIII^e siècle, des expéditions dans l'île pour y lever des tributs. Les Phéniciens s'installent surtout sur la côte qui regarde leur pays, autour de Kition et d'Amathonte. Dès lors l'île est partagée entre les deux civilisations. La domination assyrienne, puis la domination perse (2) sont favorables à l'influence phénicienne, mais les Grecs maintiennent leurs positions : les rois de Salamine prétendent descendre d'Ajax (3) et entretiennent des relations avec le sanctuaire de Delphes ; les rois de Soloi accueillent à leur cour les voyageurs grecs (4). Lorsque l'Ionie se soulève contre Darius, les princes chypriotes font cause commune avec les Grecs d'Asie (5). Après les guerres médiques, les Athé-

(1) XLV, p. 88. — (2) LI, p. 117 ; L, I, p. 101 ; HDT., III, 19.

(3) ISOCR., *Ev.*, 19. — (4) HDT., V, 113 ; PLUT., *Sol.*, 26.

(5) HDT., V, 104 ; V, 109-116.



niens se préoccupent de Chypre en raison non seulement de ses ressources forestières et minières, mais plus encore de sa position stratégique entre l'Égypte et la Perse. Au IV^e siècle, leur allié Évagoras de Salamine fait prédominer quelque temps l'influence grecque, mais sans jamais éliminer complètement les éléments asiatiques. L'art chypriote, mi-grec, mi-oriental, traduit cette physionomie de l'île disputée entre deux mondes.

III

LES GRECS EN ÉGYPTE.

Vers l'Égypte, les Grecs se heurtent encore à plus de difficultés qu'en pays sémitique, parce qu'ils y rencontrent une civilisation très développée et fermée aux étrangers. Il ne faut pas cependant exagérer l'isolement de l'Égypte. Entre le monde égyptien et le monde égéen, les relations avaient été très actives : des objets égyptiens se retrouvent dans les palais crétois aussi bien que des objets crétois dans les tombes égyptiennes. Plus tard les Hellènes, nouveaux venus dans la Méditerranée orientale, figurent dans les armées que les Hittites ou les Libyens lancent contre les Pharaons de la XIX^e et de la XX^e dynastie. Aux temps homériques, les navigateurs grecs viennent dans le delta razzier les hommes et les bestiaux (1) : c'est en Égypte que Ménélas, selon la tradition mise en scène par Euripide, retrouve la véritable Hélène dont les Grecs n'ont poursuivi à Troie que le fantôme (2). C'est contre la piraterie (3) que les Égyptiens durent s'armer et prendre des mesures de protection, qui se transformèrent pour les écrivains classiques en un dessein prémédité d'exclure tout étranger du territoire égyptien.

Malgré les défenses, les Milésiens réussissent, dans la seconde moitié du VIII^e siècle, à prendre pied dans le pays et à

(1) OD., XIV, 246 sq. — (2) Cf. HDT., II, 112-120. — (3) HDT., II, 152.



installer une factorerie, « le mur des Milésiens », établissement précaire en butte aux tracasseries et aux vexations des fonctionnaires égyptiens (1). Les circonstances servent les Grecs : ils profitent des expéditions assyriennes et des guerres civiles pour s'immiscer dans les affaires du pays et se rendre indispensables. Appuyés par une flotte milésienne, ils avaient repoussé les attaques des Égyptiens. Cette preuve de leur supériorité militaire attire sur eux l'attention de Psammétique de Saïs, qui les prend à son service pour secouer le joug assyrien et refaire l'unité de l'empire pharaonique. Après sa victoire, Psammétique installe ses mercenaires grecs à Daphnæ, dans un camp qui surveille la frontière de l'Est (2) ; plus tard Amasis les ramène à Memphis (3). On les voit mener campagne en Haute-Égypte, au delà de la première cataracte (4), et, au nombre de trente mille, soutenir Apriès contre son rival Amasis (5). Ils tiennent dans l'armée égyptienne un tel rang que les Égyptiens se plaignent des faveurs qui leur sont accordées (6).

Des relations amicales se nouent entre l'Égypte et la Grèce. De même que les Grecs commencent à connaître la route de l'oracle d'Ammon (7), les Pharaons philhellènes vénèrent les sanctuaires grecs : Néchao consacre au dieu des Branchides le vêtement qu'il avait porté pendant sa campagne de Syrie (8), Amasis envoie des offrandes à l'Athèna de Lindos (9) et à l'Hèra de Samos (10) et contribue à la reconstruction du temple de Delphes (11). Et surtout, en échange des services rendus, les Grecs obtiennent un établissement définitif et des concessions durables. Psammétique les autorise à s'installer sur la branche Canopique à Naucratis, et la colonie grecque reçoit d'Amasis son organisation définitive (12). La ville est ouverte

(1) STR., XVII, 1, 18. — (2) DS., I, 67 ; HDT., II, 154. — (3) DS., I, 67.

(4) CXXVII, p. 82. — (5) HDT., II, 163, 169. — (6) CXXVIII, p. 24.

(7) PAUS., V, 15, 11. — (8) HDT., II, 159. — (9) HDT., II, 182.

(10) HDT., II, 182. — (11) HDT., II, 180. — (12) HDT., II, 178.



à tous les Grecs : c'est parmi les colonies helléniques le seul exemple d'une ville internationale. Autour d'un sanctuaire commun au nom significatif, l'Hellenion, se groupent neuf cités de la Grèce d'Asie, qui appartiennent aux trois grands groupes ethniques ; Chios, Téos, Phocée, Clazomène y représentent les Ioniens, Mitylène les Éoliens, Rhodes, Halicarnasse, Cnide et Phasélis les Doriens. Les Milésiens, les Samiens, les Éginètes forment des groupements à part qui ont leurs temples particuliers (1). Chaque peuple occupe un quartier déterminé, et il a ses magistrats et ses tribunaux d'où l'on peut, le cas échéant, en appeler à la juridiction de la métropole.

Naucratis devient rapidement une grande place de commerce. Elle est pour les Grecs la porte officielle de l'Égypte. Toute marchandise importée de Grèce doit passer par Naucratis (2). C'est de là que part la pacotille égyptienne, les petits objets de faïence par exemple que l'on a retrouvés non seulement à Milet, mais dans les colonies milésiennes jusqu'au fond du Pont-Euxin (3). A Naucratis, de nombreux ateliers travaillent pour le dehors. La céramique, introduite peut-être par les Rhodiens (4), y produit des vases qui se répandent non seulement en Égypte, mais à Chypre, à Athènes, en Ionie, jusqu'en Crimée (5). Comme toutes les riches cités marchandes, Naucratis est une ville de luxe et de plaisirs : les courtisanes y sont renommées pour leur beauté et Rhodopis acquiert au VI^e siècle dans la Grèce entière autant de renom légendaire que Phryné au IV^e (6).

Malgré l'installation des Grecs à Naucratis, les deux mondes restent étrangers l'un à l'autre. Les Grecs ont pu emprunter aux Égyptiens certaines techniques : les statuaires de Chios ont appris en Égypte les procédés de la fonte et l'exportation du papyrus d'Égypte a permis la diffusion des œuvres littéraires

(1) HDT., II, 178. — (2) HDT., II, 179 ; III, 6.

(3) MARSCHALL, *Discovery in greek lands*, p. 43. — (4) CXXVII, p. 199.

(5) L, II, p. 498. — (6) HDT., II 134-135.



Mais les deux civilisations ne se pénètrent ni ne se fondent : il est curieux qu'à aucun moment on n'observe une action appréciable de la langue égyptienne sur le grec (1). Ignorant, pour la plupart, la langue du pays, les Grecs, qui vivent à l'écart des indigènes, n'en comprennent ni les institutions ni les mœurs. Hérodote a pu voyager en Égypte, visiter les monuments et les temples ; il n'en a vu que le décor extérieur. Il a accueilli, sans pouvoir les critiquer, comme des récits historiques les romans populaires et les racontars des ciceroni ; il a transformé en personnages illustres les épithètes que les conteurs appliquaient aux héros de leurs récits (2). En bon Grec, pour qui l'Hellade est le centre du monde, il ne sent pas tout ce qu'a d'original la civilisation égyptienne et croit retrouver partout les dieux et même les institutions de la Grèce : la déesse Neit de Saïs, à la fois archère et tisserande (3), ne peut être qu'Athèna (4) et Solon n'a pu mieux faire que d'emprunter telle de ses lois à Amasis (5).

IV

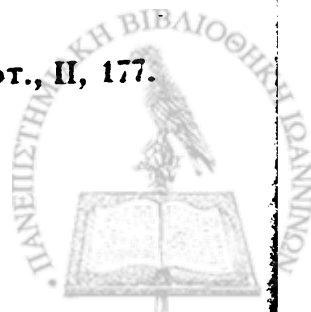
LA CYRÉNAÏQUE.

A l'est du monde égyptien, les Grecs retrouvaient des régions barbares, où leur activité colonisatrice pouvait librement s'exercer comme dans le nord. Les hasards de la navigation durent jeter sur les côtes d'Afrique les premiers Grecs qui aient reconnu le pays : Jason, disait-on, voulant doubler le Péloponnèse pour aller à Delphes, avait été poussé par le vent du nord du cap Malée aux rivages de Libye (6). Semblable mésaventure arriva plus d'une fois à des vaisseaux partis du Péloponnèse ou de Crète (7). Aussi les plus anciens établissements grecs en Libye dataient-ils vraisemblablement de temps très

(1) XLV, p. 52. — (2) CXXVI, III, p. 798-799.

(3) CXXVIII, p. 9, 10, 86, 241. — (4) Hdt., II, 59. — (5) Hdt., II, 177.

(6) Hdt., IV, 179. — (7) Hdt., IV, 151.



reculés. Mais, comme à Chypre, cette première colonisation fut renforcée par l'arrivée de nouveaux émigrants : ce furent les Doriens de Théra, qui, accompagnés d'autres insulaires (1), vinrent, vers 630, installer dans l'îlot de Platéa une factorerie à la mode milésienne. De là ils passèrent sur la côte et fondèrent à l'intérieur des terres la ville de Cyrène (2). Une cinquantaine d'années plus tard, un nouvel arrivage d'émigrants, appelés du Péloponnèse et de la Crète, permit d'étendre le domaine grec et d'occuper de nouvelles terres (3). Les tribus qui se partageaient la cité rappelaient les origines diverses de la population : l'une était formée de Théréens, la seconde de Péloponnésiens et de Crétois, la troisième d'insulaires (4).

La colonisation de la Cyrénaïque est avant tout agricole. La région occupée était très fertile. Le sol, formé d'un humus riche et arrosé de pluies régulièrement périodiques (5), donnait en abondance l'orge et le blé, qu'on moissonnait en trois fois, selon que les champs étaient plus ou moins éloignés de la mer (6). Les collines étaient couvertes de vignes et d'arbres fruitiers (7). Enfin de vastes prairies (8) permettaient l'élevage du gros bétail et des chevaux : les souverains de Cyrène ont une écurie de course qui, à maintes reprises, remporte des couronnes à Delphes et à Olympie. Il n'y a guère d'autre industrie qu'une succursale des ateliers céramiques de Laconie. Le spécimen le plus célèbre des vases cyrénéens à couverte blanche (9) représente une scène toute locale, la pesée et l'embarquement, en présence du roi Arcésilas, du silphion, plante aromatique qui s'expédiait en grande quantité en Grèce pour les besoins de la cuisine et de la médecine.

Cyrène est gouvernée par une dynastie royale qui descend du fondateur Battos. Mais, là comme ailleurs, la royauté perd

(1) Participation des Rhodiens, *Chronique du temple lindien*, § XVII.

(2) HDT., IV, 157-158. — (3) HDT., IV, 159-160. — (4) HDT., IV, 161.

(5) HDT., IV, 158 ; PD., P., IV, 52.

(6) DS., III, 50 ; HDT., IV, 199 ; PD., P., IX, 7. — (7) DS., III, 50.

(8) PD., P., IX, 55. — (9) BABELON, *Cabin. des Ant.*, pl. XII, p. 37-40.



peu à peu ses prérogatives politiques et se voit réduite à un rôle religieux et à des fonctions purement honorifiques (1). Les luttes des partis entraînent de nouvelles fondations : la colonisation s'étend par la création de Barkè sur le plateau, de Teucheira et d'Euesperidai sur la côte. Mais à l'est et à l'ouest, les Grecs rencontrent des rivaux et des ennemis. A l'est, c'est l'Égypte qui n'a pas vu sans inquiétude l'établissement des Grecs en Cyrénaïque. En 570, le pharaon Apriès, appelé par les indigènes, entreprend contre Cyrène une expédition qui échoue (2). Son successeur Amasis préfère des relations de bon voisinage et épouse une Grecque de Cyrène (3). A l'ouest, ce sont les Phéniciens de Carthage. Les Grecs auraient voulu s'avancer de ce côté, dans les régions où la tradition plaçait une des étapes d'Ulysse, le pays des Lotophages. Attiré par la richesse agricole d'une contrée où l'imagination grecque voyait le blé rendre trois cents pour un (4), Dorieus, frère du roi de Sparte Cléomène, vient s'établir sur la côte, à l'embouchure du Cinyps. Au bout de trois ans d'efforts et de luttes, il était forcé par les Carthaginois d'abandonner son entreprise et de rentrer dans le Péloponnèse (5).

(1) HDT., IV, 159-162. — (2) HDT., IV, 159-160. — (3) HDT., II, 181.

(4) HDT., IV, 198. — (5) HDT., V, 42.



CHAPITRE IV

L'EXPANSION GRECQUE DANS LA MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE

I

LES GRECS EN ITALIE ET EN SICILE.

La traversée de la mer Égée avait été facilitée par la présence d'un monde insulaire qui, de proche en proche, menait le navigateur jusqu'au terme de son voyage. Du côté de l'est, la mer Ionienne n'avait d'îles que sur le rebord du continent et les marins grecs pouvaient hésiter à se lancer à travers les espaces découverts. Cependant, là aussi, des conditions naturelles aidaient la navigation. Un courant venu de l'Archipel conduit le long des côtes grecques vers l'Adriatique (1); un autre courant sorti de l'Adriatique côtoie l'Italie méridionale et vient battre les côtes orientales de la Sicile, vers le point où allait s'élever la plus ancienne colonie grecque, Naxos (2).

Aussi de très bonne heure des relations se nouent entre les pays de la Méditerranée orientale et les côtes de Sicile et d'Italie. La légende faisait mourir Minos dans une expédition en Sicile. Mieux que par les récits mythiques, ces rapports sont prouvés par les trouvailles faites dans les nécropoles de Sicile ou du golfe de Tarente, vases ou armes de bronze appartenant aux dernières périodes du mycénien. Ouverte par les Égéens, la route fut suivie par les Hellènes. Les voyages d'Ulysse l'entraî-

(1) **LXVII**, p. 3. — (2) **CXXX**, p. 328.



ment dans les parages de la Sicile et du golfe de Naples. Lorsque les Doriens chassèrent les Achéens du Péloponnèse, tandis que les uns gagnaient les côtes d'Asie, d'autres se dirigeaient vers l'ouest. On avait gardé le souvenir d'anciens établissements dans l'Italie méridionale, bien antérieurs à l'arrivée des colons du VIII^e siècle.

Tout naturellement les Grecs s'installèrent dans les régions les plus voisines de leur pays, c'est-à-dire sur les côtes du golfe de Tarente. Là se fondent les plus anciennes colonies, Métaponte, Sybaris, Crotone. Les Crotoniates avaient élevé près du cap Lacinion un temple à Héra qui était le centre religieux des Grecs d'Italie. Ces villes attribuaient leur fondation à l'Achaïe. Mais les cités médiocres de l'Achaïe classique méritaient peu le rang de métropoles. En se disant achéennes, les colonies du golfe de Tarente gardaient le souvenir lointain des Achéens d'avant la conquête dorienne. En fait, les émigrants étaient mélangés. Comme en Ionie, les premiers colons comprenaient aussi bien des Achéens vaincus que des Doriens vainqueurs : Sybaris, d'après la tradition, avait été fondée à la fois par des Achéens et par des Doriens de Trézène. Les parlars des villes était apparentés non pas au vieil achéen commun, mais aux dialectes doriens. Plus franchement dorienne était Tarente, fondée à peu près à la même époque. Elle considérait Sparte comme sa métropole et attribuait sa fondation aux fils nés, pendant les guerres de Messénie, de mésalliances entre femmes spartiates et Laconiens (1). De fait, le dialecte de Tarente était celui de la Laconie, les institutions étaient calquées sur celles de Sparte, le dieu national était le Poseidon qu'on adorait au cap Ténare. Tandis que les Tarentins, arrêtés par les tribus belliqueuses des Iapyges, n'occupent guère que la banlieue immédiate de leur ville, les colonies achéennes étendent leur territoire dans l'arrière-pays. Peu à peu toute l'Italie méridionale est hellénisée : c'est la Grande Grèce.

(1) Ds., VIII, 21.



La Sicile est colonisée après l'Italie. Le nouveau flot d'émigrants, trouvant les côtes du golfe de Tarente déjà occupées, poursuivent leur route et atteignent celles de Sicile. Les Chalcidiens arrivent les premiers : au milieu du VIII^e siècle, ils fon-



Les colonies grecques de Sicile et de Grande Grèce.

dent Naxos, la plus ancienne des colonies grecques de Sicile, et dressent l'autel d'Apollon Archégétès, autour duquel se groupent tous les Hellènes de Sicile. De Naxos, ils se dirigent vers le sud, où ils fondent Catane et Leontini, et vers le nord, où ils occupent, avec Zancle et Rhégion, les deux rives du détroit qui leur ouvre la mer Tyrrhénienne. A l'exemple des Chalcidiens, leurs voisins, les Locriens d'Oponite, s'installent, au début du VII^e siècle, à Locres Épizéphyrienne, entre les colonies chalcidiennes et les villes achéennes. Une quarantaine d'années après les Chalcidiens arrivent les Corinthiens. Gagnant par le golfe de Corinthe la mer Ionienne, ils se sont d'abord établis à Cor-



cyre après avoir expulsé ou absorbé les colons d'Érétrie arrivés avant eux; c'est de là qu'à la fin du VII^e siècle et au début du VI^e, ils mèneront l'exploration et l'exploitation de l'Adriatique, fondant avec le concours de Corcyre les colonies d'Acarnanie, d'Épire, d'Illyrie. A peu près à la même date qu'à Corcyre les Corinthiens arrivent en Sicile. Obligés de pousser plus au sud que les Chalcidiens, ils s'en vont fonder, vers 730, Syracuse, qui, à son tour, étend son action sur la côte avec Camarina et dans l'intérieur avec Acrai. Presque en même temps que les Corinthiens, les Mégariens ont débarqué en Sicile et fondé Mégara Hyblæa; mais, prise entre les colonies chalcidiennes et Syracuse, Mégara Hyblæa ne peut s'étendre; aussi doit-elle envoyer au loin, sur la côte méridionale, ses colons qui s'installent à Sélinonte. La colonisation de la Sicile est en avant tout l'œuvre des Grecs du continent. Seuls des Grecs d'Orient, les Rhodiens, unis aux Crétois, y prennent part, et, trouvant la côte orientale déjà occupée, ils s'installent sur la côte méridionale : Géla est fondée dans la première moitié du VII^e siècle et à son tour, un siècle plus tard, fonde Agrigente.

Sur les côtes du golfe de Tarente et sur la côte occidentale de Sicile, les villes grecques se pressent les unes contre les autres et tout le pays s'hellénise. Sur les côtes de la mer Tyrrhénienne, le peuplement grec est plus sporadique. Les colons y arrivent par la voie de terre et la voie de mer. D'une part, les Achéens de la Grande Grèce franchissent l'isthme qui les sépare de la mer Tyrrhénienne et installent sur la côte de nouvelles colonies, Laos, Pyxos, Poseidonia. D'autre part, les Chalcidiens, maîtres du détroit, s'installent à Himère, le seul établissement grec sur la côte septentrionale de Sicile, et gagnent la Campanie, où, sur l'emplacement d'une bourgade italote, ils fondent Cumes. Cumes se vantait à tort d'être la plus ancienne des colonies grecques de l'Occident; elle est du moins un centre actif d'hellénisme et s'entoure au VI^e siècle de colonies, comme Neapolis et Dikaiarcheia.



II

LA CIVILISATION DE LA GRÈCE SICILIENNE ET ITALIQUE.

Aucune région méditerranéenne ne paraissait aussi favorable que la Grande Grèce et la Sicile à la colonisation grecque. Tandis que les conditions géographiques même faisaient des établissements du Pont-Euxin des colonies d'exploitation, ceux de l'Ouest apparaissaient comme devant être par nature des colonies de peuplement. Là les Grecs retrouvaient tout ce qu'ils avaient laissé dans leur propre pays : même type de côtes et de montagnes, même climat, même végétation, mêmes cultures. Les premiers colons cherchaient surtout des terres à cultiver : les plaines fertiles d'Italie et de Sicile leur en offraient plus qu'ils n'en pouvaient désirer. C'est du sol que la Grèce de l'Ouest tirera sans cesse ses plus grandes richesses (1). Le pays produisait en abondance les céréales (2). On avait tout naturellement localisé en Sicile, comme dans toutes les terres à blé, la légende de Déméter, l'enlèvement de Korè et l'apparition du premier grain de blé (3); on croyait trouver encore du blé sauvage dans ces champs de Léontini (4), qu'Héraklès, disait-on, n'avait pu voir sans pousser des cris d'admiration (5). La renommée amplifiant encore la réalité, on racontait qu'à Sybaris le blé rendait cent pour un (6) et qu'en Campanie on pouvait faire par an trois et quatre récoltes (7). Sur les monnaies, les gerbes, les épis, les grains de blé ou d'orge glorifiaient la production agricole. Elle était telle que Gélon pouvait proposer de fournir le blé nécessaire aux armées grecques pendant toute la guerre contre Xerxès (8). A côté des céréales, les cultures arbustives, vigne et olivier, tiennent la seconde place. Déméter et Dionysos

(1) *PD.*, *O.*, I, 12; *STR.*, VI, 2, 7; *DS.*, V, 2; XI, 25, 72; XII, 54; XIV, 78.

(2) *TH.*, *H. P.*, VIII, 6, 6; *C. P.*, IV, 9, 5.

(3) *DS.*, V, 2; V, 4; XI, 26; *ARST.*, *Mir. ausc.*, 82; *PLUT.*, *Tim.*, 8; *M.*, 917 f

(4) *DS.*, V, 2. — (5) *DS.*, IV, 24. — (6) *VARR.*, *Agr.*, I, 4; cf. *DS.*, XI, 90.

(7) *STR.*, V, 4, 3; *DH.*, I, 37; cf. *DS.*, XII, 31. — (8) *HD.*, VII, 15.

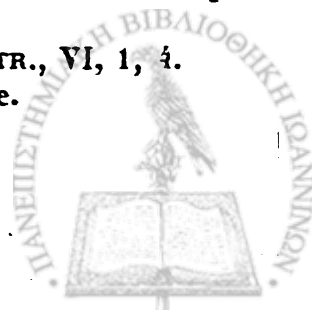


s'étaient, selon la légende, disputé la Campanie (1). A leur arrivée, les Grecs avaient appelé l'Italie le pays du vin, Oino-
tria (2). Agrigente exporte de l'huile et du vin à Carthage (3);
le riche Gellias y a fait creuser dans le rocher trois cents πύλοι
pour recevoir sa récolte (4). Enfin la Sicile et la Grande Grèce
pratiquent la vie pastorale : sur les hauteurs paissent les
troupeaux de moutons, dans les prairies les bœufs, que Sybaris
fait figurer sur ses monnaies. Le développement agricole expli-
que l'importance prise par l'aristocratie foncière : à Syracuse, à
Locres, à Métaponte, ce sont les grands propriétaires qui sont les
maîtres de l'État. Les Géomores de Syracuse font cultiver leurs
terres par les indigènes réduits au servage.

C'est aussi de l'exploitation du sol que dérive l'industrie. C'est
pour exporter les liquides que l'on fabrique de la poterie à
Sybaris. Ce sont les bœufs qui fournissent les peaux, renommées
jusqu'en Attique (5), la laine que travaillent les tisserands
et les teinturiers de Tarente. Ce sont enfin tous les produits
agricoles qui alimentent le commerce d'exportation. Le com-
merce maritime se localise en un petit nombre de points. Les
plus anciennes villes étaient installées à l'intérieur des terres,
d'autant que les ports naturels sont rares et souvent menacés
d'ensablement par les fleuves côtiers. En Grande Grèce, Ta-
rente est seule à posséder une grande rade bien abritée. Aussi
est-elle un centre important de pêche et de commerce mari-
time. Un trésor monétaire trouvé à Tarente témoigne de l'exten-
sion du trafic tarentin : il contenait des pièces non seulement
de toutes les villes grecques d'Italie et de Sicile, mais aussi de
Cyrène, de Corcyre, de Corinthe, d'Égine, d'Athènes, de Pho-
cée, de Chios, et même de Thrace et de Macédoine. Sur la côte
sicilienne la grande place de commerce est Syracuse, avec ses
deux ports abrités par l'îlot d'Ortygie, qui avait reçu les pre-
miers colons. Autant que par mer, le commerce se fait actif par

(1) Éloge de la Campanie, PLIN., *H. N.*, III, 40-42. — (2) STR., VI, 1, 4.

(3) DS., XIII, 81. — (4) DS., VIII, 83. — (5) ATH., I, 27 e.



les voies de terre. Comme Rhégion et Zancle gardaient les deux bords du détroit et ne laissaient passer que les Chalcidiens, les villes du golfe de Tarente ont dû gagner par terre la mer Tyrhénienne et établir des portages à travers l'isthme : Sybaris s'enrichit grâce à la route commerciale qui l'unit à Laos; Siris cherche à la concurrencer avec la voie Siris-Pyxos. La rivalité commerciale entre les deux villes devient si aiguë qu'elle aboutit à un conflit armé où succombe Siris vers 530.

La prospérité économique des villes se traduit par l'accroissement de la population (1). Tarente, Crotone, Syracuse, Agrigente avaient de 50000 à 80000 habitants. Sybaris, qui, disait-on commandait à vingt-cinq cités et quatre peuples indigènes, se voyait attribuer le chiffre fabuleux de 300000 habitants. Les populations des villes étaient formées d'éléments très divers Syracuse, à côté de ses grands propriétaires, a une population de marins, de marchands, d'artisans, qui la fait ressembler à Corinthe ou à Milet. Bien que dorienne de langue, elle n'a rien d'une cité dorienne. Le rôle considérable que les tyrans ont joué à Syracuse, comme dans sa métropole Corinthe, montre combien, dans ces villes cosmopolites, l'esprit était différent de celui des purs Doriens.

Et même, comparées au reste de la Grèce, ces populations de Sicile et de Grande Grèce offraient des caractères originaux. Installés dans des pays neufs, les émigrants se soucient moins que les habitants des antiques cités des traditions et des usages légués par les ancêtres. Obligés de s'adapter à d'autres milieux et à d'autres circonstances, ils montrent plus d'initiative et prennent une liberté de mouvements plus grande. Ils ont un esprit plus pratique, plus utilitaire. Ils ignorent les raffinements et les délicatesses des vieilles civilisations. Ils sont moins sensibles à l'harmonie et à la mesure et commettent les fautes de goût des parvenus. Comme les Ioniens, ils aiment le luxe et les

(1) THUC., VI, 17.



fêtes : l'antiquité a inventé les anecdotes les plus invraisemblables pour peindre la somptuosité et la mollesse des Sybarites. Ils étalent cette opulence avec une complaisance naïve qui n'exclut pas un certain sens de la réclame. Souci des intérêts pratiques, goût du colossal et du décor somptueux, désir d'étonner le spectateur, voilà les traits qui marquent la civilisation de la Grèce italique et sicilienne.

L'architecture a traduit à merveille ce caractère. C'est en Italie et en Sicile que l'on trouve en plus grand nombre les monuments grecs encore debout. Les temples de Poseidonia, d'Agrigente, de Ségeste, les ruines de Syracuse, de Sélinonte forment un ensemble imposant d'architecture archaïque (1). Tous ces temples sont d'ordre dorique, mais d'un dorique particulier. Le trait dominant en est la tendance au colossal. Les temples archaïques de la Grèce propre ont des dimensions modestes : l'Héraion d'Olympie mesure environ 50 mètres sur 19 le temple d'Apollon à Corinthe 53 sur 21. Les temples de la Grèce italiote et sicilienne arrivent à couvrir une surface quatre fois plus grande : le grand temple de Sélinonte a 106 mètres, sur 47, celui de Zeus à Agrigente 105 sur 48. Le même désir de faire grand conduit les architectes siciliens à élargir le plus possible le portique pour en faire un promenoir spacieux où toute une foule puisse s'abriter et circuler à l'aise. Le temple de Zeus Olympien à Agrigente, avec ses supports engagés dans la muraille, avec ses trois nefs séparées par de puissants piliers et une cloison de pierre, avec ses statues colossales d'atlantes supportant le fardeau du comble, est bien ce à quoi aboutit le rêve des artistes de Sicile, une œuvre démesurée, inattendue, étrangère à l'esprit de mesure et à la sobriété de l'architecture grecque, l'édifice le plus grand et le plus étonnant du monde hellénique.

L'architecture sicilienne est d'ordre dorique, c'est-à-dire de

(1) CXXXI.



l'ordre cher aux Grecs du continent. Mais l'influence ionienne s'est exercée sur la Grèce de l'Ouest comme sur les autres pays grecs. Les navigateurs ioniens fréquentent les ports de la Méditerranée occidentale : entre Milet et Sybaris, les relations commerciales entretiennent les sentiments d'amitié (1); ce sont les nécropoles étrusques qui ont fourni le plus d'échantillons de la céramique ionienne. Aussi, comme dans la Grèce propre, l'art et la littérature se développent sous l'influence de l'Ionie. La sculpture est représentée par un Ionien, Pythagoras de Samos, établi à Rhégion, dont l'œuvre n'a rien de spécialement occidental. La littérature est de même très ionisante : c'est en ionien que, vers 420, Antiochos de Syracuse écrit sa chronique. Sans doute on attribuera à la comédie une origine sicilienne. De fait, les Siciliens avaient la réputation de ne jamais manquer un bon mot, une saillie facétieuse même dans les circonstances graves (2) et, passionnés pour la danse au point que l'on disait « faire le sicilien », *σικελίζειν*, pour danser (3), ils savaient en tirer de véritables ballets, où les pas et les gestes mimaient une action dramatique (4). Mais c'est un Grec d'Asie, Épicharme de Cos, réfugié à Syracuse qui des bouffonneries et des danses siciliennes dégage un genre littéraire et crée vraiment la comédie.

La science et la philosophie sont, elles aussi, d'importation ionienne : Xénophane est venu de Colophon à Zancle et à Catane, où il a enseigné avant de s'établir à Élée, Pythagore est venu de Samos à Crotona. Mais la philosophie s'est dorisée : elle a créé en dialecte dorien une prose scientifique qui est la seule *κοινή* à opposer à la prose ionienne (5). Elle s'est même, comme l'architecture, adaptée aux besoins et aux goûts des Grecs d'Occident. Plus encore qu'en Ionie, la spéculation philosophique a un but utilitaire. Les philosophes cultivent les sciences appliquées : les Pythagoriciens s'adonnent aux mathé-

(1) *ИДТ.*, VI, 21 ; *ΑΘ.*, XII, 519 b. — (2) *СΙC.*, *Verr.*, II, 43.

(3) *ΑΘ.*, I, 22 c. — (4) *ΧΕΝ.*, *Co : v.*, 2 ; 9. — (5) *XLV*, p. 340.



mathématiques, les sophistes étudient la grammaire et la rhétorique. Ils se mêlent aux affaires publiques et construisent des systèmes politiques. Enfin ils ne sont pas toujours exempts des défauts de leurs concitoyens : leur langage et leur attitude visent à forcer l'attention du public et leur ostentation n'est parfois qu'une forme de la réclame.

Le plus illustre de penseurs de Grande Grèce est Pythagore. Né à Samos vers le milieu du VI^e siècle, il vient en Grande Grèce, appelé à Crotone comme arbitre entre les partis. Il est le créateur des sciences mathématiques, « remontant, comme dit Proclus, aux principes supérieurs et recherchant les problèmes abstraitement et par l'intelligence pure » (1). Il est le premier à spéculer sur les propriétés générales des nombres et des figures géométriques; il ramène l'étude du mouvement des astres à des problèmes de géométrie et, s'il faut en croire la tradition, il fait les premières observations mathématiques sur les sons (2). De toutes ces recherches il était en droit de conclure que les nombres sont l'essence même du monde. Mais en même temps qu'un savant, c'est un réformateur qui veut rénover le gouvernement et la société. Il crée un véritable ordre monastique : ses disciples, qui ne sont admis qu'après une initiation religieuse, vivent en commun dans la retraite et sont soumis à une règle sévère. Ce qu'il y avait de mystérieux et d'étrange dans les croyances et les pratiques de la secte pythagoricienne agit sur l'imagination de la foule, si bien que Pythagore, poursuivant ses projets de réforme, prétend imposer à la cité entière son idéal ascétique : la mollesse et le luxe sont proscrits, les biens doivent être mis en commun, le même régime frugal prescrit à tous les citoyens assure la pureté du corps et de l'âme. Le plan politique et social de Pythagore trouve d'abord auprès des Crotoniates un accueil favorable : les victoires que remporte Crotone sur Sybaris sont considérées comme l'heureux

(1) Ap. CXXIII, p. 290. — (2) CXXIII, p. 195, 199; CXXIV, p. 369.



résultat de la réforme pythagoricienne. Mais bien vite les Crotoniates se lassent de la vie austère et de la rude autorité du maître : alors que la secte célébrait son vingtième anniversaire, la foule se rue sur le couvent pythagorien, brûle l'édifice, disperse les disciples et oblige Pythagore à s'enfuir.

Les traits propres à la philosophie de la Grèce d'Occident sont poussés à l'exagération — on pourrait dire à la caricature — avec Empédocle. Savant lui aussi, plus encore thaumaturge et prophète, il promène au milieu des foules stupéfaites ses costumes magnifiques et ses « airs de tragédien » (1). Il se proclame lui-même prêt à faire tous les miracles et veut passer pour un dieu déchu, condamné à circuler pendant trente mille ans dans le monde à travers mille incarnations. Pour la postérité qui ne savait rien de certain sur sa mort, il resta l'homme vaniteux qui avait poussé le désir de réclame et le bluff jusqu'au plus théâtral des suicides.

III

L'EXTRÊME-OUEST.

Au delà de l'Italie et de la Sicile, les établissements grecs sont, comme dans le Pont-Euxin, disséminés au milieu du monde barbare. La reconnaissance du bassin occidental de la Méditerranée se fit tardivement : à supposer que le commerce ou l'influence égéenne aient atteint l'Espagne, la route de l'Extrême-Ouest fut oubliée des Achéens; ce n'est qu'à une date récente qu'on eut l'idée de localiser en Mauritanie ou en Andalousie tel épisode des voyages d'Héraklès ou d'Ulysse. C'est seulement après s'être installés au passage qui sépare les deux bassins de la Méditerranée, entre l'Italie et l'Afrique, que les Grecs purent entreprendre l'exploration des contrées les plus loin-

(1) DL., VIII, 70.



taines. Elle fut l'œuvre des plus hardis marins et aventuriers du monde grec, les Ioniens.

Encore les découvertes sont-elles dues autant aux hasards de la navigation qu'à la recherche méthodique. C'est ainsi que, au début du VI^e siècle, la tempête ayant poussé son navire au delà du détroit de Gibraltar, le Samien Kolaios aborde au pays de Tartessos; bien accueilli par les indigènes, il charge son navire de produits de cette riche contrée et à son retour réalise un bénéfice comme n'en avait jamais connu d'armateur grec : sur les soixante talents qu'il avait gagnés, il préleva la dime pour offrir à Héra, en actions de grâces, un magnifique trépied de bronze (1). De telles aubaines ne pouvaient qu'encourager les marins grecs. Les mers de l'Ouest furent sillonnées de navires faisant, selon les circonstances, le commerce ou la piraterie. Après la défaite de Ladè, Dionysios de Phocée, s'étant emparé de trois vaisseaux ennemis, va croiser sur les côtes de Phénicie, où il coule des bateaux marchands, puis avec son butin fait voile pour la Sicile et exerce la piraterie dans la mer Tyrrhénienne, épargnant les Grecs, mais pillant sans scrupules les Carthaginois et les Étrusques (2). Bien d'autres Ioniens avant lui avaient dans les mêmes parages couru les mêmes aventures.

C'est Phocée qui fonde les premiers établissements. Au début du VI^e siècle, des marchands phocéens débarquent chez les Ligures qui les accueillent avec bienveillance. Le pays devait leur plaire : un ciel limpide et un climat doux, des baies profondes et bien abritées, des promontoires dressant au-dessus du bleu de la mer les roches fauves brûlées du soleil ou la frondaison des arbres toujours verts, tout cela évoquait pour eux le souvenir des paysages grecs. Il leur suffira d'introduire dans les petites plaines et sur la pente pierreuse des collines la vigne et l'olivier pour se croire dans leur patrie.

(1) HDT., IV 152. — (2) HDT., VI, 17.



Et voici sur cette côte le site recherché des colons, l'anse, les îlots voisins de la terre, la presqu'île rocheuse qui portera l'Acropole : c'est là que naît Massalia, qui sera le grand centre hellénique de l'Extrême-Ouest. C'est Massalia qui couvre toute la côte de comptoirs, à l'est Nikaia, Antipolis, Olbia, à l'ouest Agatha, Rhoda, Emporion et la plus lointaine colonie Mainakè. Longeant les côtes d'Espagne, les Phocéens atteignent à leur tour le pays de Tartessos : le roi Arganthonios noue avec les Grecs des relations d'amitié et va jusqu'à offrir à Phocée l'argent nécessaire pour élever une muraille autour de la ville (1).

Au delà de l'Espagne, l'Atlantique apparaît comme plus mystérieux et plus étranger encore au monde méditerranéen que n'avait pu l'être le Pont-Euxin aux yeux des premiers Milésiens qui avaient franchi le Bosphore. C'est l'étendue immense, sans îles, sans bornes, le fleuve Océan qui marque la limite de la terre. Tout au plus peut-on songer à en longer le rivage. Là encore les marins de Massalia se montrent les plus audacieux ; Euthymène suit la côte d'Afrique jusqu'au Sénégal ; Pythéas, le plus grand des explorateurs grecs, reconnaît les régions perdues dans les brouillards et les frissons des mers septentrionales.

Les colonies de l'Extrême-Ouest rappellent celles du Pont-Euxin. Comme celles-ci, elles ne s'étendent pas vers l'intérieur et ne forment même pas une frange continue le long des côtes ; elles restent des points isolés au milieu de populations barbares, Comme elles, elles sont quelque peu à l'écart du mouvement de civilisation grecque. Sans doute Massalia est un actif foyer d'hellénisme : elle est parmi les villes qui font établir une édition officielle des poèmes homériques (2) ; aux temps romains, ses écoles sont célèbres et ses médecins mettent à la mode les traitements hydrothérapeutiques. Mais Massalia et les

(1) *ИДТ.*, I, 163. — (2) *XLIV*, I, p. 419.



établissements qu'elle a fondés sont surtout des colonies d'exploitation, des marchés où se font les échanges entre Hellènes et indigènes. Par la vallée du Rhône, Massalia reçoit les produits de la Gaule et de la Bretagne et propage en terre celtique la civilisation grecque. Les colonies d'Espagne exploitent les richesses locales, la laine des troupeaux qui paissent sur les plateaux de l'intérieur et l'argent que fournissent abondamment les mines de Bétique. Très loin l'influence grecque se fait sentir, mais il n'y a plus là d'Ionie ou de Grande Grèce.

IV

GRECS, ÉTRUSQUES ET CARTHAGINOIS.

Dans la Méditerranée occidentale les Grecs rencontraient des rivaux. Deux autres peuples de marins et de marchands leur disputent l'empire de la mer, les Étrusques et les Carthaginois.

Arrivés dans l'Italie centrale dès le IX^e siècle, les Étrusques étendent leur empire sur toute la péninsule, des Alpes au golfe de Naples. Au début du VI^e siècle, ils fondent en Campanie Capoue et Nola et se trouvent ainsi les voisins des cités grecques, en particulier de Cumès. Les Étrusques ne sont pas seulement d'excellents agriculteurs et d'habiles métallurgistes; ce sont aussi des marchands et des navigateurs : leurs vaisseaux fréquentent les ports grecs comme les vaisseaux grecs connaissent les ports étrusques; les ports de Sicile en particulier sont l'escale naturelle où viennent se rejoindre les deux marines. Aussi les échanges sont-ils incessants : si les vases ioniens, corinthiens, attiques trouvent, contenant et contenu, facilement acheteur en Étrurie, les articles de métal étrusques jouissent en Grèce d'un grand renom. Les Grecs peuvent craindre la concurrence des marchands étrusques, et ils savent combien sont redoutables les pirates tyrrhéniens. De toute façon, les Étrusques sont leurs rivaux et prêts à devenir leurs ennemis.



Plus dangereux encore sont les Phéniciens, que les Grecs retrouvent partout sur leur route. L'expansion des Phéniciens dans la Méditerranée orientale est à peu près contemporaine de l'expansion hellénique. Les plus anciens établissements phéniciens sont ceux de la côte de Libye, Utique et Carthage, « la ville neuve », fondée un peu après Utique à la fin du VIII^e siècle. A peu près au même moment les Phéniciens arrivent en Bétique, et, au dernier tiers du VIII^e siècle, Isaïe connaît déjà le commerce de la Phénicie et du pays de Tartessos (1); toutefois, même après la fondation de Gadès, les colons phéniciens y sont rares : lorsque Kolaïos arrive en Bétique, le pays est encore à peu près vide d'étrangers. En Sicile, les Phéniciens n'ont fait que suivre les Grecs : lorsque Sélinonte et Himère sont fondées, la puissance phénicienne n'est qu'à ses débuts et les Phéniciens, qui trouvent les Grecs déjà installés, doivent se cantonner dans la région nord-occidentale de l'île. Plus rares encore sont les traces des Phéniciens dans la mer Tyrrhénienne : rien n'indique leur présence sur les côtes de Gaule, pas plus que sur celles d'Italie. C'est aux Grecs et non aux Phéniciens que les Étrusques empruntent leur alphabet; les Romains, qui donnent aux Carthaginois le nom, *Pœni*, dont usaient les Grecs, ont pris à ceux-ci beaucoup d'expressions nautiques, mais pas une aux Phéniciens.

L'expansion phénicienne reste peu à craindre pour les Grecs, tant que les établissements phéniciens sont indépendants et isolés; le danger apparaît avec la formation de l'empire carthaginois. D'abord Carthage et Utique s'allient pour imposer leur domination aux autres villes phéniciennes de Libye et aux îles voisines de l'Afrique, Pantellaria, Malte, Gozzo. Puis Carthage prend le dessus et réduit Utique même à l'état de ville sujette. Elle groupe peu à peu sous ses ordres toutes les anciennes colonies phéniciennes de Sicile et de Bétique,

(1) SPT., *Esai.*, LX, 9; LXVI, 19.



s'installe aux îles Baléares, colonise la Sardaigne. Elle se trouve dès lors partout en contact avec les Grecs : après les rivalités commerciales, les conflits armés sont inévitables.

Tout naturellement Étrusques et Carthaginois doivent s'entendre contre l'ennemi commun, les Grecs. L'alliance se conclut sous la menace grecque. Après la conquête perse, les Phocéens quittent leur ville et arrivent en Corse, où ils avaient déjà fondé Alalia. Donnant la main à leurs établissements marseillais, ils se sentent assez forts pour vouloir exclusion de la mer Tyrrhénienne les Étrusques et les Phéniciens de Sardaigne. Une coalition se noue contre eux. Après une bataille navale indécise (1), les Phocéens, qui se disent vainqueurs, mais ont perdu les deux tiers de leurs navires, quittent la Corse et se réfugient en Grande Grèce où ils fondent Élée. La Corse, abandonnée par les Grecs, est occupée par les Étrusques. Marseille se trouve isolée et doit poursuivre seule la lutte. Elle dispute aux Carthaginois les possessions d'Espagne ; mais, après des alternatives de revers et de succès, elle est obligée de renoncer à la Bétique et elle conclut avec Carthage un accord qui limite la zone d'influence des deux villes et fixe au cap Artémision le point qu'elles ne doivent pas dépasser.

La lutte s'est engagée aussi en Sicile et en Italie. En Sicile, les Rhodiens et les Cnidiens, qui, avec le concours de Sélinonte, avaient cherché à s'installer à Lilybaion, en sont chassés par les Phéniciens et les débris de l'expédition cherchent refuge aux îles Lipari. Dorieus, qui déjà sur le Cinyps s'est heurté à l'opposition de Carthage, n'est pas plus heureux lorsqu'il tente d'occuper le mont Éryx : c'est la dernière tentative de colonisation grecque dans l'Ouest (2). En Grande Grèce, les divisions des cités favorisent les succès des adversaires de l'hellénisme. Sybaris ruine Siris, Croton

(1) Hdt., I, 167. — (2) CXXIX, p. 1 sq.



détruit Sybaris, Locres bat Crotoné. Les populations italiotes profitent de l'affaiblissement des cités grecques pour prendre l'offensive : en 473, les Iapyges infligent une sanglante défaite aux Tarentins. En Campanie, les Étrusques s'attaquent à Cumès ; Aristodémos, devenu tyran de Cumès, réussit à sauver la ville, mais, lui disparu, les Étrusques reprennent l'avantage. De toutes parts l'hellénisme est menacé.

Ce fut Syracuse qui sauva la Grèce de l'Ouest. Reprenant les projets de Phalaris, tyran d'Agrigente, les tyrans de Géla voulaient faire à leur profit l'unité de la Sicile grecque. Hippocrate avait, au début du ^v^e siècle, réuni sous sa domination la plupart des cités. Son successeur Gélon poursuit son œuvre en se rendant maître en 485 de Syracuse et en achevant l'occupation des villes de la côte orientale, tandis que son beau-père Théron d'Agrigente s'empare d'Himère. Le tyran d'Himère, chassé de la ville, fait appel aux Carthaginois qui envoient contre Gélon une formidable expédition. Malgré la disproportion numérique des forces en présence, Gélon, grâce à ses habiles dispositions et grâce à la supériorité de la cavalerie grecque, remporte en 480 à Himère une victoire qui arrête pour longtemps toute offensive carthaginoise (1). Après lui, Hiéron brise de même l'offensive étrusque : en 474, il inflige à la flotte étrusque, en face de Cumès, une défaite décisive qui sauve les Grecs de Campanie (2). Sous la tyrannie de Gélon et de Hiéron, Syracuse connaît une splendeur nouvelle. A la cour des tyrans, poètes et artistes affluent, comme jadis autour de Polycrate ou de Pisistrate : Simonide de Céos et son neveu Bacchylide, Épicharme de Cos, Pindare de Thèbes, Eschyle d'Athènes se rendent à Syracuse. La renommée des Deinoménides (3) emplit le monde grec : à Olympie et à Delphes, leurs chars recueillent les couronnes ; les sanctuaires s'ornent d'ex-voto qui commémorent leurs

(1) **CXXIX**, p. 113 sq. — (2) *Ds.*, XI, 51, 1-2.

(3) Gélon est fils de Deinoménès.



victoires (1). Gélon est si puissant et si glorieux qu'on peut sans invraisemblance lui prêter la prétention d'avoir voulu commander en chef toutes les forces grecques contre Xerxès (2).

La Grèce d'Occident, plus heureuse que la Grèce d'Asie, a donc pu échapper au danger extérieur. Il ne faut cependant pas s'exagérer cette victoire. Comme en Orient l'hellénisme a reculé; la Grande Grèce est en décadence et seule la Sicile, autour de Syracuse, reste prospère et magnifique. Même en Sicile, l'ennemi est arrêté, mais non défait. Les Grecs n'ont pas pu et ne pourront jamais éliminer les Carthaginois de l'île et, à la moindre défaillance des cités grecques, la menace reparaitra redoutable.

V

CONSÉQUENCES DE LA COLONISATION GRECQUE.

L'expansion grecque dans tout le bassin méditerranéen ou, comme on dit, la colonisation grecque est un des grands faits de l'histoire générale.

Les colonies grecques ont été, pour les pays où elles s'installaient, des foyers de civilisation. Tandis que les Phéniciens ne se préoccupaient des indigènes que pour les exploiter, les Grecs travaillent à les civiliser. Ainsi c'est de Marseille que les peuples de Gaule reçoivent les premiers éléments de culture, l'alphabet, l'usage de la monnaie : les monnaies gauloises copient tant bien que mal les types monétaires grecs. De même l'Italie centrale subit de très bonne heure l'influence grecque. La légende du Corinthien Démaratos, venu s'installer à Tarquinies avec toute une colonie d'artisans grecs, et de son fils Tarquin, émigré à Rome dont il devient roi, symbolise à merveille les rapports

(1) **CXXIX**, p. 173 sq ; **CXXXII**, p. 207 sq. — (2) HDT., VII, 157-166.



de la Grèce archaïque avec l'Étrurie et Rome naissante (1). Les plus anciennes tombes du forum contiennent des vases grecs (2). Les vases noirs d'Étrurie restent pour nous les plus fidèles copies de la vaisselle de bronze ionienne, aujourd'hui disparue (3). Les marchands de blé de Sicile et de Grande Grèce, établis sur l'Aventin, y introduisent le culte de Cérès, qui ne cessera jamais d'y être célébré *more græco*, et contribuent sans doute à l'organisation politique de la plèbe (4). Bien avant la civilisation gréco-romaine de l'époque impériale, commune à tout le monde antique, il y a eu, dès le VI^e siècle, une autre civilisation méditerranéenne, dérivée elle aussi de la civilisation grecque et plus spécialement de la civilisation ionienne.

Mais nous devons ici nous placer surtout au point de vue grec. Pour la Grèce, la colonisation a eu également d'importantes conséquences. Elle a été d'abord un exutoire pour les éléments troubles de la population. Tous ceux qui se trouvaient à l'étroit dans la cité, les pauvres hères sans propriété, les gens plus ou moins hors la loi, trouvent au dehors des conditions d'existence acceptables. Par le départ de ceux que l'organisation politique et sociale pourrait aigrir et révolter, la cité évite les crises révolutionnaires. La colonisation a contribué à la tranquillité intérieure de la cité et la facilite l'évolution pacifique des institutions.

Elle a joué un plus grand rôle encore dans la formation de la nation et du génie grecs. Qu'on jette les yeux sur la Grèce d'Europe du VI^e siècle; Sparte, renfermée et comme isolée dans le Péloponnèse, se raidissant peu à peu dans le conservatisme des peuples insulaires, Athènes, encore tout imprégnée d'archaïsme, n'arrivant qu'à grand'peine à se dégager de ses institutions primitives: tout cela donne l'impression d'un monde aux idées étroites, à l'horizon borné,

(1) L, II, p. 418. — (2) THÉDENAT, *Le forum romain*, p. 8.

(3) L, II, p. 319-320. — (4) CXXXIII, p. 140-162, 272-274.



ne vivant que pour lui-même, satisfait d'une économie rurale toute rudimentaire. Qu'on se tourne alors vers l'Ionie ou vers la Sicile et tout change : au spectacle de contrées nouvelles et au contact de peuples différemment civilisés, la plus grande Grèce a senti s'éveiller son initiative, a ouvert son esprit aux fécondes influences du dehors et a porté dans tous les domaines une activité presque fébrile. Tout germe, fleurit et fructifie dans la Grèce coloniale, le grand commerce et la richesse mobilière, les lettres et les arts, la pensée philosophique et scientifique. C'est la Grèce du dehors qui est l'initiatrice de la Grèce métropolitaine.

D'autre part, la colonisation a rapproché et mêlé les peuples de toute la Grèce. Des Achéens, des Doriens, des Ioniens se sont donné la main pour des œuvres communes et ils se sont reconnus comme les membres d'une même famille. Aux Spartiates qui se croient d'une race supérieure et qui se refusent à toute intrusion d'éléments étrangers au risque d'affaiblir progressivement la cité, s'opposent les Ioniens où dans une même population sont venus se confondre et indigènes et Grecs de toute origine. C'est dans les grandes places cosmopolites, à Milet, à Naucratis, à Syracuse qu'a dû se constater la communauté de race, de langue, de croyances, et qu'est née par conséquent l'idée d'une nation grecque.

Mais si la Grèce coloniale a eu une existence brillante, cette splendeur a été brève. Aussi bien en Occident qu'en Orient, l'hellénisme a dû reculer. Du moins la Grèce coloniale avait-elle eu déjà le temps de jeter partout les germes de la civilisation. Si bien que la Grèce d'Europe, la petite Grèce archaïque et étroite, s'éveille, et elle est prête à recueillir l'héritage de la plus grande Grèce. A partir du ^v^e siècle, c'est la Grèce continentale, qui à son tour allume à celui qui va s'éteindre un nouveau flambeau pour poursuivre la marche en avant.



QUATRIÈME PARTIE

L'UNITÉ HELLÉNIQUE

CHAPITRE I

L'UNITÉ MORALE

I

GRECS ET BARBARES.

Dispersés sur tout le pourtour du bassin méditerranéen, les Grecs se reconnaissent partout comme faisant partie d'un même groupe, d'une même famille. Ce sentiment s'est fortifié du fait même de la dispersion. Si les Grecs étaient restés de simples cultivateurs et n'avaient formé que des communautés rurales, isolées les unes des autres et capables de se suffire à elles-mêmes, chaque groupe, sans contact avec ses voisins, eût évolué séparément, eût eu sa langue, ses institutions, ses mœurs propres et eût fini par former une nation nettement différenciée des nations voisines. Au contraire, la dispersion au milieu d'un monde étranger et la faiblesse même de chaque groupe, qui ne peut vivre seul et doit entretenir avec les autres de continuels rapports commerciaux, ont maintenu les liens qui unissaient originairement les Grecs : le marin ou le commerçant de Milet et de Phocée ne prenait jamais mieux conscience de sa nationalité hellénique que lorsqu'il se sentait perdu au milieu des Scythes ou des Ligures. Si les Grecs n'ont pu créer d'États étendus ni réaliser leur unité politique, ils ont du moins gardé tou-



jours la notion de leur commune origine et le sentiment de l'unité hellénique.

Pour un Grec, l'humanité se divise nettement en deux groupes, le monde grec et le monde barbare (1) : ce sont les deux femmes que, dans le songe d'Atossa, Xerxès veut atteler à son char (2). La formule couramment employée chez les historiens est ἡ Ἑλληνες, ἡ βάρβαροι (3). Le terme βάρβαρος ne signifie d'abord rien d'autre que non-grec. On range parmi les Barbares aussi bien les Perses et les Égyptiens, c'est-à-dire des peuples de vieille et brillante civilisation, que les Thraces (4) ou les Sicules (5), peuplades primitives et sauvages. Mais bien vite les Grecs se considèrent comme supérieurs aux autres peuples et par orgueil national donnent de plus en plus au mot *barbare* le sens péjoratif que nous lui connaissons.

Par opposition, les Grecs forment le corps hellénique, τὸ Ἑλληνικόν. Nul ne l'a mieux défini qu'Hérodote, lorsqu'il fait exposer par les Athéniens les raisons qui ne leur permettent pas de trahir la cause commune : τὸ Ἑλληνικόν, ἔὸν ὁμαίμον καὶ ὁμόγλωσσον καὶ θεῶν ἰδρύματά τε κοινὰ, καὶ θυσίαι ἡθεὰ τε ὁμότροπα (6). Communauté de race, communauté de langue, communauté de religion, communauté de mœurs, voilà ce qui, aux yeux des anciens, garantit l'unité hellénique. Nous avons déjà vu ce qu'il faut penser de la race et quelles réserves s'imposent sur cette question; il nous sera plus facile de suivre sur les autres points l'opinion ancienne.

II

LA COMMUNAUTÉ DE LANGUE.

Les différences linguistiques sont celles qui avaient le plus frappé les Grecs. Primitivement, le barbare est celui qui ne

(1) STR., I, 4, 9. — (2) ESCHL., *Pers.*, 181-187.

(3) THC., I, 82, 1; VI, 1, 1; VI, 18, 2; VI, 33, 5; etc. — (4) THC., II, 97, 3.

(5) THC., VI, 2, 6. — (6) HDT., VIII, 144.



parle pas grec. Nombreux sont les textes où se marque de la façon la plus évidente ce sens du mot (1). Les poèmes homériques, qui, comme l'avait noté Thucydide (2), ne connaissent pas plus le terme de *Barbares* que celui d'*Hellènes*, parlent des Cariens βαρβαρόφωνοι (3). Étymologiquement les Barbares semblent bien être ceux qui balbutient ou qui bégaiant, selon la sensation habituelle que produit sur ceux qui l'ignorent toute langue étrangère. Le mot, formé par onomatopée, dit Strabon, désigne ceux qui ont un parler rauque, rugueux, difficile à prononcer (4). Les chevaux qui hennissent (5), les oiseaux qui chantent (6), l'eau même qui bout (7) parlent « barbare ». Lorsque Hérodote veut expliquer rationnellement l'histoire, contée à Dodone, d'une colombe qui se mit à parler comme les hommes, il y reconnaît une femme barbare qu'on appela colombe parce que son langage étranger semblait être celui des oiseaux et que l'on jugea parler d'une manière humaine lorsqu'elle put se faire comprendre des Grecs en grec (8).

Le Grec se distingue donc du Barbare parce qu'il sait parler grec. Sans doute, les différences dialectales sont nombreuses. Aristote comptait plus de deux cents dialectes, et, pour les linguistes modernes, à l'époque la plus ancienne, il y a « presque autant de grecs que de textes » (9). Les quatre grands groupes dialectaux (10) renferment chacun un grand nombre de parlers locaux qui se différencient par quelque détail. Les dialectes doriens se distinguent assez les uns des autres pour que les seules données de la linguistique ne suffisent pas à en établir l'unité (11). Dans une île comme la Crète, il n'y a pas deux villes qui, dans leurs inscriptions, usent exactement du même parler (12).

(1) ΗΔΤ., II, 57 ; II, 158 ; ΤΗC., II, 68, 5. — (2) ΤΗC., I, 3.

(3) ΙL., II, 867. — (4) STR., XIV, 2, 28. — (5) ESCHL., *Sept.*, 463.

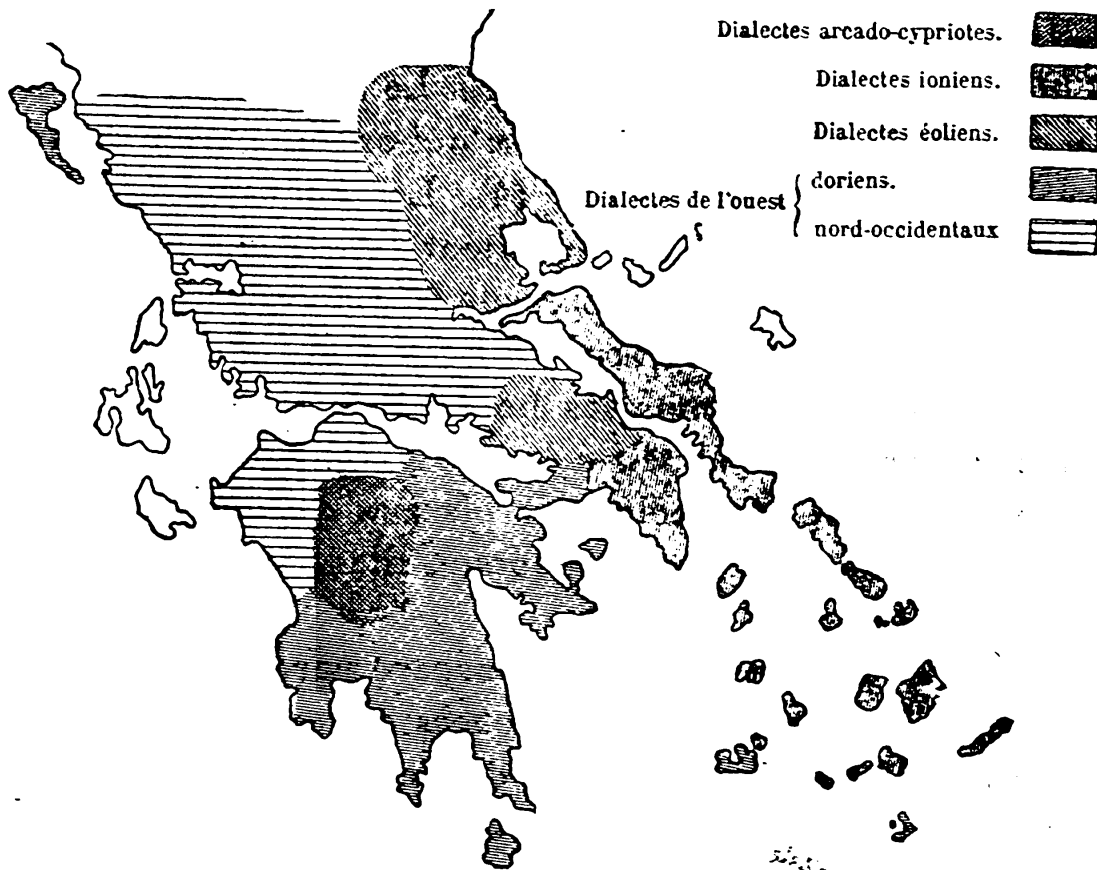
(6) AR., *Av.*, 199 ; SOPH., *Ant.*, 1002. — (7) EUB., ap. ATH., VI, 229 a.

(8) ΗΔΤ., II, 54-57. — (9) XLV, p. 66. — (10) Voir plus haut, p. 78-83.

(11) XLV, p. 104. — (12) XLV, p. 101.



Les diversités de langage sont encore accrues par les diversités d'écriture. Quelle que soit l'origine de l'alphabet grec, il offre, comme les dialectes, un fonds commun et des différences locales. Les alphabets grecs se classent d'après les signes employés pour les sons ξ , ψ et χ , en deux grands groupes,

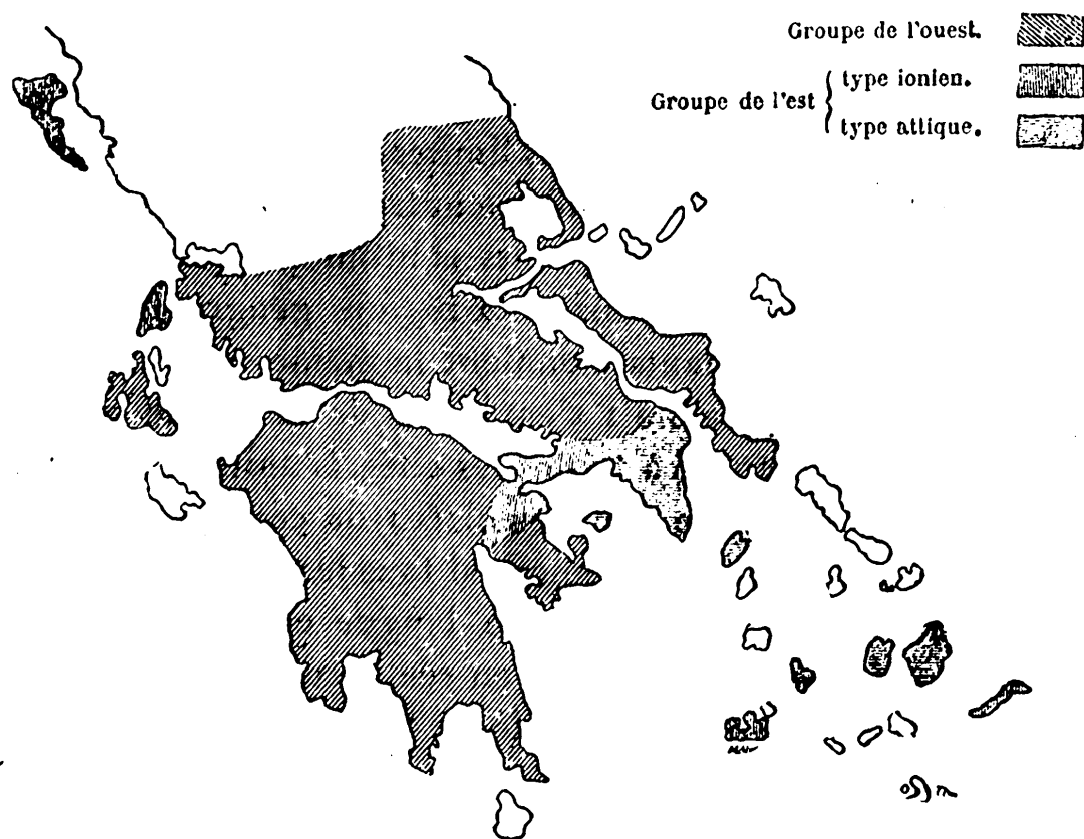


Carte des dialectes.

celui de l'est et celui de l'ouest. Encore faut-il y ajouter quelques alphabets, comme ceux de Mélos et de Théra, qui n'ont pas les signes dits « non phéniciens » et mettre à part des alphabets comme celui de Corinthe, qui, tout en appartenant au groupe de l'est, use de signes très particuliers. Mais ce qui est notable, c'est que les différences alphabétiques ne concordent pas avec les différences dialectales. Les alphabets occidentaux servent à écrire l'arcadien, et des parlers ioniens en Eubée, et des parlers éoliens en Béotie, et des parlers doriens en Laconie. C'est que l'écriture est indépendante de la langue. La diffusion



des alphabets s'explique par les relations historiques entre les cités. Tout naturellement les colonies ont le même alphabet, comme le même dialecte, que leur métropole : Naxos de Sicile, Catane, Himère, Cumes usent des mêmes lettres que Chalcis (1), et c'est par l'alphabet chalcidien, transmis aux colonies de



Carte des alphabets.

Grande Grèce, que les alphabets italiotes, étrusque ou latin, se rattachent à l'alphabet grec (2). Mais l'alphabet est surtout, comme la monnaie, comme les poids et mesures, un instrument d'échange que les villes commerçantes ont intérêt à unifier. Il faut qu'une contrée vive tout à fait à l'écart et comme hors du monde grec pour conserver jusqu'aux temps classiques un alphabet foncièrement original, comme l'écriture syllabique chypriote (3).

En dépit de toutes ces diversités, les parlars grecs ont assez

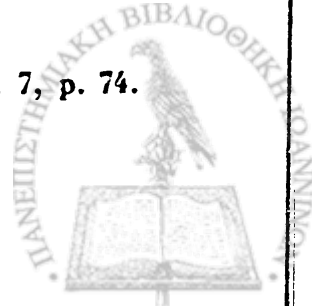
(1) CXXXVII, p. 107. — (2) CXXXVII, p. 117. — (3) XLV, p. 88.



de traits communs pour qu'on y reconnaisse les membres d'une même famille. Les ressemblances viennent d'abord de ce que tous dérivent d'une même langue, le grec commun, que nous reconstituons par conjecture, comme toutes les langues communes indo-européennes (1). Elles résultent plus encore de l'action que les dialectes n'ont cessé d'exercer les uns sur les autres. Les grandes familles dialectales n'ont pas de frontières nettes, chaque parler ayant emprunté quelque chose aux parlers voisins, sans que jamais les limites d'une variation dialectale coïncide avec les limites d'une autre (2). Plus les rapports entre les peuples étaient fréquents et intimes et plus leurs dialectes se mélangeaient. Dans une région géographiquement délimitée, où les habitants menaient la même vie, l'unification linguistique était possible : c'est le cas de la Béotie qui a un dialecte officiel commun à toutes les cités. L'unité se réalise encore mieux et plus vite dans les places de commerce, où les affaires se traitent plus facilement si tous les marchands usent d'un même idiome. Il s'y crée une langue commune, qui n'a plus d'attaches locales, mais est en réalité une langue de civilisation. Que cette civilisation doive à sa supériorité une extension toujours plus grande, et, avec elle, la langue qui la représente gagne de proche en proche. C'est ainsi qu'au VI^e siècle l'ionien commun tend à être la langue de tout le monde grec, comme l'attique au V^e et au IV^e.

Une autre forme de l'unité linguistique est obtenue par la création des langues littéraires. A l'époque classique, chaque genre poétique est doté d'une langue propre, que le poète emploie nécessairement, quelle que soit sa langue maternelle : Pindare de Thèbes, qui parlait éolien, n'en écrit pas moins en dorien ses odes triomphales, et la légende avait eu tort de faire de Tyrtée un Athénien par le seul motif que ses chants, composés à Sparte, étaient écrits dans l'ionien de l'élégie.

(1) VENDRYÈS, *Le langage*, 4^e part., ch. V. — (2) XLV, p. 7, p. 74.



Chaque langue littéraire, pour obscurs qu'en soient pour nous les débuts, semble sortie du dialecte où le genre s'est développé, mais elle a enrichi le parler régional d'éléments archaïques ou étrangers. Elle est donc une langue artificielle forgée par les poètes et transmise toute fixée des uns aux autres : ainsi la lyrique chorale use d'une langue qui, pour emprunter ses traits caractéristiques aux dialectes doriens, n'est pourtant en réalité le parler d'aucune ville, d'aucune région.

La plus artificielle des langues littéraires est celle de l'épopée (1). Elle a déjà emprunté des formes dialectales à deux types absolument distincts, le type éolien qui lui a fourni un premier fonds et le type ionien qui lui a donné sa couleur dominante. Mais, en outre, les ressemblances entre le vocabulaire homérique et le vocabulaire arcado-chypriote permettent de croire qu'un dialecte plus archaïque encore, le vieil achéen commun, a, soit directement, soit indirectement, fourni des mots aux plus anciens poètes épiques. La langue homérique, une fois établie dans sa forme conventionnelle, s'est conservée dans la corporation des aèdes qui avaient comme le monopole des récitations, avant d'être fixée par l'écriture. Elle est la langue la plus répandue et la mieux connue du monde grec. Toute la poésie grecque découle d'Homère, et les deux poèmes sont à la base de toute éducation : les jeunes Spartiates et les jeunes Athéniens en sont également nourris. Les Pisistratides, qui en introduisent la récitation aux Panathénées, en font établir une édition officielle. Les colonies les plus lointaines, les cités perdues au milieu des barbares montrent pour le texte la même sollicitude : à côté de l'édition d'Athènes, les grammairiens d'Alexandrie connaissaient celles de Marseille et de Sinope (2). Il n'y a rien peut-être qui, autant que les poèmes homériques, ait contribué à l'unité hellénique.

(1) XLV, p. 176, 186, 193, 194. — (2) XLV, I, p. 419.



Langues communes et langues littéraires habituent les Grecs à se comprendre. Au v^e siècle, deux Grecs, qui ne parlent pas le même dialecte, peuvent être un peu étonnés de la prononciation ou embarrassés devant certains mots propres à un parler local, mais en gros ils sont capables de s'entendre. Les Athéniens ne s'embarrassent pas de voir dans la tragédie à l'attique pur du dialogue succéder le dialecte dorisé des chœurs. Les spectateurs d'Aristophane connaissent suffisamment les parlers de la Grèce pour reconnaître à leur langue les personnages étrangers et pour s'amuser de la prononciation et du vocabulaire laconiens de Lampito. Il est exceptionnel qu'un dialecte soit demeuré archaïque ou ait évolué au point de ne plus être reconnu comme grec : le pamphylien est, semble-t-il, seul entre les parlers helléniques à être pris par des Grecs pour une langue barbare (1). Les ressemblances de dialecte à dialecte restaient assez frappantes pour que les Grecs n'aient jamais perdu le sentiment de parler une même langue, alors qu'ils n'ont pas soupçonné la parenté qui existait entre le grec et les langues indo-européennes des peuples les plus voisins, Thraces, Illyriens ou Italiotes.

III

LA COMMUNAUTÉ DE RELIGION.

Comme ils parlent la même langue, les Grecs pratiquent la même religion. Les origines des mythes et des cultes grecs sont enveloppées de mystère. Dans la religion des temps classiques, on retrouve quelques vestiges d'un âge religieux primitif, soit que le culte conserve des rites magiques, soit que les types divins offrent des survivances du fétichisme et de la zoolatrie. Plus difficile encore est d'essayer de reconnaître ce qui reste des religions préhelléniques et ce qui est l'apport religieux des Hellènes. En fait, si haut que nous re-

(1) XLV, p. 90.



montions dans les temps historiques, nous ne trouvons en Grèce d'autre conception religieuse que l'anthropomorphisme. Une divinité comme la Déméter à tête de jument que l'on honorait à Phigalie (1) apparaît aux Grecs des temps classiques comme une figure monstrueuse et inexplicable. Pour tous les Grecs, les dieux sont des hommes plus grands, plus forts, plus beaux, éternellement jeunes; ils partagent les pensées, les sentiments, les passions, les vices même des hommes. Le monde divin est une image agrandie mais non épurée de l'humanité.

A l'origine, chaque cité a ses dieux. On a beaucoup, avec Fustel de Coulanges, insisté sur le caractère national de la religion grecque : c'est à la participation obligatoire au culte de la cité, culte exclusif et fermé aux étrangers, que se reconnaît le citoyen; religion et patriotisme ne font qu'un. Vraie peut-être pour les temps les plus archaïques, cette théorie apparaît de moins en moins exacte à mesure qu'on avance dans les temps classiques. Sans doute la cité se considère sous la protection particulière d'une divinité, à qui elle rend un culte spécial, la divinité poliade. C'est l'image de la divinité poliade qui symbolise la cité sur les monnaies, sur les sceaux publics, sur les en-têtes de décrets et de traités (2). Les fêtes de la divinité poliade sont des fêtes nationales, où l'étranger n'a pas place.

Mais qu'est au juste la divinité poliade? Il en est sans aucun doute de purement locales, comme cette Damia et cette Auxésia qu'on adorait à Épidaure et qui ne devaient guère être connues au dehors que des peuples les plus voisins (3). Mais c'est là un cas exceptionnel. Le plus souvent le caractère national de la divinité poliade vient de ce que la cité a façonné, si l'on peut dire, son dieu à son image. Telle est bien par exemple Athèna à Athènes. Elle est la déesse guerrière que défend la ville de l'ennemi et se dresse tout armée sur la cita-

(1) PAUS., VII, 42, 3-4. — (2) Par ex. XLIX, II, fig. 56, 71.
 (3) HDT., V, 83; PAUS., II 30, 4; 32, 2.



delle. Mais elle est aussi Athèna Erganè, la déesse pacifique, la bonne ouvrière, comme il convient dans une ville industrielle où le travail manuel est tout spécialement honoré. Elle protège les cultures de l'Attique et en particulier la plus précieuse, l'olivier. Elle préside à la vie politique, inspire la *boulé* et l'assemblée. Elle remplit ce rôle de conseiller parce qu'elle est encore la déesse de la réflexion et de l'intelligence : dans une ville qui devait sa gloire à ses artistes, à ses écrivains, à ses penseurs plus même qu'à ses marchands et à ses artisans, la déesse poliaide devait être toute pensée, toute raison, toute sagesse. Mais si Athèna est devenue la personnification idéale de la cité athénienne, elle n'en a pas moins été empruntée au fonds commun des divinités grecques. Peut-être à l'origine les Athèna des différentes cités étaient-elles des déesses absolument distinctes (1) ; aux temps classiques, il n'y a plus qu'une Athèna honorée également dans un grand nombre de villes.

Il y a donc tout un groupe de dieux qui ont perdu le caractère de divinités locales et sont devenus panhelléniques. Lorsque des divinités locales se ressemblent par leurs caractères, leurs attributs, leurs épithètes, il est naturel qu'elles se confondent en un type commun. C'est ce dieu nouveau, ce dieu connu de tous, qui remplace les anciens dieux trop attachés à un pays déterminé. La substitution d'un dieu à un autre s'exprime dans la légende par le combat des deux adversaires ; l'ancien dieu local, réduit à n'être plus qu'un héros, qu'un mortel ou qu'un monstre, est vaincu et mis à mort par le jeune dieu, qui, en souvenir de sa victoire, prend un surnom ou adopte un attribut emprunté à son prédécesseur. Ainsi, par exemple, Apollon est un dieu multiple, où déjà Cicéron pensait reconnaître quatre personnes différentes (2). On pouvait à l'origine distinguer Apollon Delphinios, dieu préhellénique,

(1) XXXIX, p. 171. — (2) Cic., *Nat. Deor.*, III, 23.



patron des navigateurs et des émigrants, Apollon Délien, honoré par les insulaires avec sa mère Létô et sa sœur Artémis, Apollon Karneios, dieu péloponnésien de la terre, de la végétation et des morts, Apollon Smintheus, adoré au nord-ouest de l'Asie Mineure sous le même double aspect des divinités chthoniennes, dieu champêtre qui protège les moissons, dieu de la mort qui lance et arrête les épidémies. Apollon n'a pas seulement réuni en un seul les aspects des divers Apollons, il a aussi recueilli l'héritage de dieux locaux plus anciens. A Delphes, il est devenu Apollon Pythien après avoir percé de ses flèches le serpent Python, génie de la terre. A Amyclée, il a pris la place d'Hyakinthos, qu'il passe pour avoir tué accidentellement en lançant le disque. Son oracle a remplacé à Delphes celui de la terre, en Béotie celui d'un génie du Mont Ptoion. En raison de l'importance prise par deux des centres du culte apollinien, Délos et Delphes, les légendes déliennes et delphiques finirent par éliminer les autres et durent se combiner plus ou moins adroitement en un récit unique : l'hymne homérique à Apollon, où les copistes ont juxtaposé deux poèmes, est comme le témoignage matériel de ce travail de combinaison. Apollon, en même temps qu'il acquiert une personnalité unique, devient un dieu universel. Il est si bien panhellénique que les érudits modernes, qui ont voulu le rattacher à tel ou tel groupe grec, sont arrivés, avec une égale vraisemblance à des conclusions diamétralement opposées : K.-O. Müller voit en lui le dieu des Doriens et explique par l'invasion dorienne la diffusion du culte apollinien ; E. Curtius en fait le dieu des Ioniens et le montre conquérant le monde grec à la suite de la colonisation ionienne.

Les cultes panhelléniques ont été répandus par les émigrants et les voyageurs. Les colons emmènent avec eux les dieux de la métropole ou ceux des grands dieux qui leur semblent le plus favorables. Ce sont les marins de Cnossos qui ont amené Apollon à Delphes et ce sont encore les émigrants



qui lui ont dédié les nombreuses Apollonia de la Grèce coloniale. Mais les dieux attirent à eux de tous les points du monde grec d'autant plus de fidèles qu'ils sont capables de rendre plus de services à l'homme. Par là s'explique la faveur de ceux qui dévoilent l'avenir et de ceux qui guérissent les maladies.

Les oracles sont nombreux. Lorsque Crésus veut découvrir le plus véridique des oracles grecs, il envoie consulter — outre l'oracle des Branchides en Asie et celui d'Ammon en Libye — en Grèce Apollon à Delphes et à Abai de Phocide, Zeus à Dodone, Amphiaraos dans son sanctuaire près d'Oropos et Trophonios dans son antre voisin de Lebadea (1). Son enquête était incomplète : il eût pu, par exemple, tout aussi bien questionner Apollon Ptoios, dont la réputation était grande au VI^e siècle (2) et qui savait répondre aux Barbares dans leur propre langue (3). Mais certains oracles sont particulièrement renommés pour leur sagacité. Il n'en est que deux, Amphiaraos et Apollon Pythien, qui aient su deviner l'extraordinaire cuisine imaginée par Crésus pour les éprouver (4). Ce sont ceux-là qui attirent, si l'on peut dire, toute la clientèle. Delphes en particulier éclipse à peu près tous ses concurrents. Sur une cinquantaine de prédictions rapportées par Pausanias, trente-sept proviennent de la Pythie, et, si beaucoup d'entre elles sont apocryphes, leur nombre n'en prouve pas moins la réputation bien établie de l'oracle. Les consultants sont si nombreux que c'est un avantage autant qu'un honneur que d'obtenir des Delphiens un tour de faveur, la *προμαντεία*. On consulte le dieu sur l'opportunité d'un mariage, d'un prêt, d'un voyage ; on l'interroge sur les récoltes, sur les trésors, sur les héritages (5). Xénophon s'adresse à la Pythie avant de partir en Asie (6) ; Isyllos lui

(1) HDT., I, 46. — (2) XI, XLIV (1920), p. 227 sq.

(3) HDT., VIII, 135 ; PAUS., IX, 23, 6. — (4) HDT., I, 47-49.

(5) EUR., *Ion.*, 303 ; PLUT., *M.*, 386 c ; 408 c ; 413 b.

(6) XEN., *Anab.*, III, 1, 6.



demande s'il doit faire graver sur la pierre le péan qu'il a composé en l'honneur d'Apollon et d'Asklépios (1). Non moins que les particuliers, les cités s'empressent autour du trépied prophétique : la paix et la guerre, les changements constitutionnels, l'envoi de colonies ne sont jamais décidés sans une consultation du dieu. Reconnaissantes, les cités consacrent dans le sanctuaire des monuments votifs et, à en dresser la liste, on passe en revue le monde grec tout entier : de Dion de Macédoine (2) à Cyrène (3), d'Héraclée du Pont (4) à Marseille (5), le Péloponnèse et la Grèce continentale, les insulaires de la mer Égée et de la mer Ionienne, les villes d'Asie et de Grande Grèce ont collaboré à l'embellissement du *hiéron*. Lorsqu'à deux reprises, au vi^e et au iv^e siècle, le temple doit être reconstruit, c'est une souscription panhellénique qui chaque fois recueille les fonds nécessaires.

Plus encore que de connaître l'avenir, il importe aux hommes de se débarrasser de leurs infirmités corporelles. Aussi les dieux et les héros guérisseurs étaient-ils aussi nombreux que les oracles. Mais là aussi certains avaient acquis une célébrité qui leur amenait des patients de tout le monde grec. Le plus renommé des dieux médecins est Asklépios. Son plus ancien sanctuaire est celui de Triikka en Thessalie, que mentionne déjà l'*Iliade* (6) et que fréquentent encore les malades aux temps classiques. De Thessalie, avec les migrations, le culte d'Asklépios gagne la Grèce centrale, puis le Péloponnèse. Bien qu'il soit relativement récent, l'Asklépieion d'Épidaure tient à l'époque classique le premier rang. Les malades qui y affluent ne viennent pas suivre un traitement médical approprié à leurs maux, mais, après avoir passé une ou plusieurs nuits dans les dortoirs du sanctuaire, ils attendent du dieu un miracle. Lorsqu'ils partent guéris, ils ne manquent pas de consacrer un ex-voto pour rappeler leur

(1) II, IV, 950. — (2) PAUS., X, 13, 5. — (3) PAUS., X, 13, 5 ; X, 15, 6.

(4) PAUS., X, 15, 1. — (5) PAUS., X, 8, 6 ; X, 18, 7. — (6) IL., IV, 202.



maladie et leur guérison miraculeuse. Les stèles où les prêtres d'Épidaure firent faire d'après les ex-voto un relevé des cas de guérison (1) indiquent assez souvent la nationalité du malade. Il en vient d'un peu partout, surtout du Péloponnèse, mais aussi d'Athènes, des îles, de Thessalie, de Chalcidique, d'Épire. Les villes les plus lointaines mentionnées dans les inscriptions d'Épidaure sont Lampsaque (2) et Métaponte (3). Comme Delphes, c'est bien le monde grec tout entier qui connaît et fréquente Épidaure. Pour juger des relations quasi universelles du sanctuaire, il suffit de parcourir les listes des *théarodokes* (4), chargés de recevoir dans les villes étrangères les ambassadeurs sacrés d'Asklépios.

Pour la diffusion des types divers, il faut faire une place importante aux écrivains et aux artistes. Il n'y avait dans la religion grecque aucun exposé dogmatique, enseigné par un clergé et imposé aux fidèles. De pays à pays, les récits sur la naissance et les aventures des dieux variaient et les exégètes avaient grand'peine à s'y reconnaître (5). Mais tandis que certaines légendes restent purement locales, d'autres se répandent et finissent par être connues et acceptées de tous. Ce travail d'élaboration et de fixation des légendes est pour beaucoup l'œuvre des poètes. Le poème dont la valeur littéraire assure la diffusion impose du même coup à tous les auditeurs le mythe adopté par le poète. Ce sont les poèmes homériques qui, connus de tous, ont fixé pour tous la physionomie, le caractère, les attributs des grands dieux. De même les artistes imposent le type plastique qu'ils ont créé. Si Phidias a puisé dans Homère l'inspiration de son *Zeus* (6), c'est tout aussi bien la statue d'Olympie qui a renouvelé la conception panhellénique de Zeus, non plus l'époux volage d'Héra, dont les mésaventures et les querelles domestiques divertissaient les Olympiens, mais

(1) II, IV, 951, 952, 953.

(2) II, IV, 951, l. 107. — (3) II, IV, 1215. — (4) II, IV, 925, 1504.

(5) PAUS., IX, 16, 7. — (6) STR., VIII, 3, 30.



le maître des dieux et des hommes, régulateur du monde physique et du monde moral, suprême sagesse et suprême bonté.

La communauté de religion fut longtemps le lien le plus fort pour unir les hommes. On ne concevait en Grèce aucun groupement humain, naturel ou artificiel, de la famille à la ligue de cités, sans un culte commun. Tous les Grecs ayant les mêmes dieux sont donc membres du même groupe. Lorsque Aristophane veut prêcher la concorde aux peuples grecs, il leur rappelle qu'ils « arrosent les autels d'une même eau lustrale ainsi que des parents » (1).

Par la religion comme par la langue, le Grec se distingue du barbare. Il admet très bien que celui-ci ait ses dieux particuliers. Le Grec de Naucratis regarde avec curiosité les divinités égyptiennes ; il s'étonne un peu du culte rendu aux animaux, mais pense au contraire reconnaître dans les dieux à forme humaine ses propres divinités. Comme les Romains, les Grecs ont une tendance à assimiler et à appeler du même nom les dieux helléniques et les dieux étrangers. Mais le dieu étranger qui résiste à cette assimilation ne peut trouver place dans le panthéon grec. La loi athénienne frappe ceux qui introduisent des cultes nouveaux sans autorisation de l'État (2). Le premier prêtre de la Grande Mère, qui voulut initier aux mystères de Cybèle les femmes athéniennes, fut tué et jeté dans le Barathron (3). La prêtresse Ninon est punie de mort pour avoir célébré le culte de Sabazios (4). Phryné est accusée d'impiété pour avoir introduit dans Athènes le dieu nouveau Isodaitès (5).

Et pourtant Athènes, accueillante aux étrangers, se montre également hospitalière envers leurs dieux (6). Dans une

(1) AR., *Lys.*, 1130. — (2) CXXXVIII, p. 132.

(3) JUL., V, 159 a-b ; SUID., s. v. Μητραγύρτης.

(4) JOS., *C. Ap.*, II, 37 ; SCH. DEM., 431, 25.

(5) CXXXVIII, p. 81-82 ; p. 135-136 ; XV, XXVI (1902), p. 216-218.

(6) STR., X, 3, 18.



ville cosmopolite comme le Pirée, les métèques et les étrangers de passage doivent pouvoir célébrer leur culte national, et ils le font avec la permission du conseil et du peuple. Les marchands de Kittion ont obtenu l'autorisation d'acquérir un terrain pour y élever un temple à l'Aphrodite chypriote, comme avant eux les marchands égyptiens avaient fait bâtir un temple d'Isis (1). La déesse thrace Bendis a aussi son temple au Pirée (2), et l'assimilation qu'on a faite de cette déesse avec l'Artémis de Brauron, dont la statue, disait-on, avait été enlevée et transportée à Lemnos par les Pélasges (3), permet de donner aux fêtes de Bendis un caractère officiel (4). Ces dieux étrangers peuvent gagner aussi des fidèles parmi les Athéniens. Malgré les moqueries des comiques, les cultes de Sabazios et d'Adonis font des adeptes (5), en particulier parmi les femmes, plus sensibles à l'attrait des religions orientales, mystérieuses et sensuelles. Les cultes étrangers sont célébrés par des associations religieuses, orgéons ou thiasés, qui comprennent aussi bien des étrangers que des citoyens, des esclaves que des hommes libres. Même en gardant un caractère purement privé, ils sont suspectés et mal vus. Un citoyen se déconsidère en y prenant part publiquement : qu'on se rappelle le ton méprisant que prend Démosthène pour décrire les initiations et « les autres jongleries » auxquelles président Eschine et sa mère (6). Pour un pur Athénien, les dieux étrangers ont devant les dieux nationaux la même attitude humiliée et grotesque qu'on prête aux Barbares vis-à-vis des Grecs. Aristophane prend bien des libertés avec Dionysos ou Héraclès, mais jamais il n'a poussé si loin la caricature qu'avec le dieu thrace des *Oiseaux*, ce Triballos, fantoche stupide, inca-

(1) II, II, 168. — (2) XEN., *Hell*, II, 4, 11.

(3) AR., ap. HSCH., s. v. Μεγάλη θεός; PLUT., *M.*, 247 e.

(4) PLAT., *Rep.*, I, 327 a; 328 a; 354 a; II, II, 741.

(5) AR., *Av.*, 875; *Vesp.*, 9; *Lys.*, 387-390; PLUT., *Alc.*, 18.

(6) DEM., *Cor.*, 259-260.



pable d'articuler correctement une phrase grecque, « le plus barbare de tous les dieux » (1).

IV

LA COMMUNAUTÉ DE MŒURS.

La communauté de mœurs est encore un indice de l'unité hellénique, et par les mœurs aussi les Grecs se distinguent des Barbares. Thucydide, lorsqu'il veut opposer à la façon de vivre de ses contemporains celle des Grecs d'autrefois, ne manque pas de noter tous les cas où ceux-ci se conduisaient « à la manière des barbares » (2).

La famille a partout le même principe et la même organisation. Que nous regardions Athènes ou Sparte — pour prendre les deux cités que l'on a coutume d'opposer l'une à l'autre, — nous retrouvons le même devoir d'assurer par le mariage la perpétuité de la famille, le même souci de la légitimité des enfants et l'exclusion du bâtard de la famille et de l'héritage. Ici et là c'est le pouvoir souverain du père de famille qui va jusqu'à lui permettre d'exposer ses enfants. C'est aussi, dans les deux cas, la situation légale de la femme tempérée par les mœurs. La mère de famille, qui ne cesse d'être sous l'autorité d'un tuteur, tient en fait dans la maison une place importante et honorée: elle est maîtresse au logis, dirige le travail des esclaves, surveille les enfants. Bien plus, elle n'hésite pas à conseiller son mari, qui volontiers l'écoute: les Spartiates passent pour se laisser mener par leurs femmes (3); Thémistocle s'amuse à montrer sa femme aux ordres de son enfant et lui-même, lui à qui les Athéniens obéissent, soumis aux désirs de sa femme (4). Même organisation également de la propriété familiale, d'où dérivent les mêmes règles successorales: la fille *épipamatide* à Sparte n'a pas plus de droits que la

(1) AR., *Av.*, 1573. — (2) THC., I, 5-6. — (3) ARSTT., *Pol.*, II, 6, 5-7.

(4) PLUT., *M.*, 1 c d.



filles *épicières* à Athènes (1). La famille grecque s'oppose à la famille barbare : ce sont les Barbares qui acceptent la polygamie (2), se vendent leur femme les uns aux autres (3) et les font travailler comme des esclaves (4).

Comme l'organisation de la famille, celle de la cité s'inspire dans tous les États grecs des mêmes principes. Le Grec est un citoyen qui n'obéit qu'à la loi, et la loi, que la cité soit une aristocratie ou une démocratie, passe pour l'expression de la volonté générale. C'est parce que les lois de la cité lui assurent des droits que le citoyen se reconnaît des devoirs envers elle. Le barbare au contraire est un sujet, qui obéit à un maître. Même lorsque la cité grecque accepte le régime de la tyrannie, le maître qu'elle s'est donné se refuse à considérer ses concitoyens comme des esclaves et, comme Pisisstrate, se conduit *μαλλον πολιτικῶς ἢ τυραννικῶς* (5).

L'unité du monde grec se marque encore par la communauté de tendances intellectuelles et de goûts esthétiques. Chez tous les Grecs, la beauté corporelle est prise au point de mériter les honneurs divins (6). Aussi la nudité n'a-t-elle rien de choquant pour un Grec ; fréquente chez l'artisan, elle est la règle chez l'athlète. Au contraire, le barbare a honte de se montrer nu (7). Si l'école ionienne primitive marque une prédilection pour les figures drapées et « une sorte de répugnance pour le nu » (8), c'est apparemment sous l'influence des idées orientales. L'art est panhellénique ; ni l'architecture, ni la sculpture n'ont d'attaches locales, pas plus que n'en ont la langue et la littérature. Sans doute les Anciens distinguaient deux ordres d'architecture, qui, toute question de lieu d'origine mise à part, semblaient correspondre aux deux grands groupes grecs, dorien et ionien, l'ordre dorique, robuste,

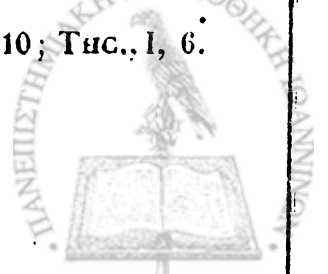
(1) HDT., VI, 57 ; ARSTT., *Pol.*, II, 6, 11 ; Hsch., s. v. *ἐπιπαμάτιδα*.

(2) EUR., *Andr.*, 177-180 ; 216-217 ; 464-470, — (3) ARSTT., *Pol.*, II, 5, 11-12.

(4) PLAT., *Leg.*, VII, 805 d-e ; ARSTT., *Pol.*, I, 1, 5.

(5) ARSTT., 'Αθ. πολ., 16, 2. — (6) HDT., V, 47. — (7) HDT., I, 10 ; THUC., I, 6.

(8) XLIX, I. p. 189-190.



sévère et un peu lourd, l'ordre ionique élégant mais maniéré, l'un évoquant la beauté masculine, l'autre la beauté féminine. Et de même qu'il y a deux ordres d'architecture, il y a pour ainsi dire deux ordres de sculpture, la sculpture dorienne, solidement charpentée, traitant de préférence le type athlétique de l'homme nu; la sculpture ionienne, facile et riche d'imagination, prenant plus volontiers comme modèle la femme souriante et coquettement parée. Et à l'intérieur de ces grandes divisions, on peut établir des subdivisions. Même dans un art dont les formules semblent presque immuablement fixées, l'architecture dorique, pour qui examine de près les monuments, se révèle variée; les temples de Sicile cherchent par leurs dimensions colossales et leurs combinaisons inattendues à étonner le spectateur; le Parthénon teinte son dorique d'ionisme avec toute la mesure et toute la justesse qui caractérisent l'atticisme. A plus forte raison pense-t-on en sculpture reconnaître des écoles. Si les archéologues ont tort de multiplier les écoles et les sous-écoles, que ne séparent plus que des nuances indiscernables, et s'ils sont embarrassés pour leur attribuer sans conteste un domaine géographique, ils ont raison de répartir en groupes les œuvres anonymes qui présentent la même technique et qu'inspire la même conception artistique.

Mais ces écoles, qui sont comme les dialectes de l'art, n'empêchent pas la formation d'une esthétique commune. De l'une à l'autre, les influences s'exercent incessamment. Les artistes voyagent beaucoup. La tradition avait peut-être exagéré les pérégrinations des maîtres crétois Dipoinos et Skyllis, travaillant à Argos, à Sicyone, à Delphes et jusqu'à Ambracie (1); mais il y a d'innombrables exemples d'artistes travaillant loin de leur patrie, comme Bathyclès de Magnésie en Laconie (2) ou Alxénor de Naxos en Béotie (3). Dans leurs

(1) **XLIX**, I, p. 222 sq. — (2) PAUS., III, 18, 9. — (3) **XLIX**, I, p. 255.



voyages, les artistes se rencontrent et collaborent : l'Athénien Calamis et l'Éginète Onatas exécutent en commun le char de Hiéron à Olympie (1). Les grands sanctuaires avec les innombrables monuments qu'avaient fait élever toutes les cités étaient de véritables musées où les œuvres les plus diverses de style voisinaient et qui offraient aux artistes l'occasion de connaître et d'apprécier leurs rivaux. Tout près l'un de l'autre s'opposaient à Delphes, pour ne prendre que trois exemples, la solidité péloponnésienne de Cléobis et Biton, l'abondance et la facilité ionienne de la frise du trésor de Cnide, l'élégante sobriété attique des métopes du trésor des Athéniens. Rien d'étonnant à ce que l'art tende à l'unité. Avant les guerres médiques, c'est l'Ionie qui donne le ton et ce sont les artistes ioniens qui jusque dans le Péloponnèse exercent une profonde influence. Après les guerres médiques, c'est l'école attique qui imprime son caractère à tout l'art grec.

L'unité du monde grec trouve sa plus parfaite expression dans les grandes fêtes panhelléniques, comme les jeux Olympiques. Toutes les cités grecques sont invitées officiellement à y participer et personne ne doit mettre obstacle à cette participation. La trêve sacrée, que proclament les théores, suspend les hostilités dans la Grèce entière de façon que partout les pèlerins puissent se mettre en route sans risquer d'être molestés par des ennemis. Ouverts à tous les Grecs, les jeux sont fermés aux Barbares : être admis à concourir à Olympie est un véritable brevet de naturalisation, et c'est par ce moyen que les rois de Macédoine ont fait reconnaître leur qualité d'Hellènes. La foule, accourue de toutes parts, représente vraiment la Grèce entière : qui rêve de gloire universelle peut profiter de ce concours de peuples. Les artistes exposent leurs œuvres, les musiciens donnent des concerts, les écrivains organisent des lectures publiques et les orateurs des

(1) PAUS., VI, 12, 1.



conférences. Il se forme même un genre spécial d'éloquence, le discours olympique, morceau d'apparat sur la politique générale du monde grec. Nul cependant ne peut prétendre à une gloire comparable à celle des athlètes vainqueurs. Reçu en triomphe dans sa ville natale, l'*olympionique* est célébré par les plus grands poètes qui composent en son honneur le chant de victoire, et son image est immortalisée par les plus grands artistes. Son nom est transmis à la postérité; les listes de vainqueurs sont dressées avec autant de soin que celles des magistrats éponymes. Il n'y avait sûrement pas de famille noble ou royale qui pût atteindre à la renommée de la famille de Diagoras [de Rhodes, où, de génération en génération, les athlètes accumulaient les couronnes dues à leurs victoires (1).

Ce sont les jeux Olympiques qui donnent l'impression la plus nette de l'unité hellénique et qui définissent le mieux la valeur purement morale de cette unité. « Sous les platanes de l'Altis qui bordaient l'agora d'Olympie, tous les fils d'Hellen se reconnaissaient dans la bigarrure des costumes et des dialectes à une même conception du culte, de la vie sociale, de la patrie commune, de l'art et de la vie » (2).

(1) PAUS., VI, 7, 1-3.

(2) MONCEAUX, *La Grèce avant Alexandre*, p. 194.



CHAPITRE II

LES RELATIONS INTERNATIONALES

I

LE DROIT INTERNATIONAL.

Les Grecs ont conscience de faire partie d'un même groupe. Ce sentiment de solidarité se traduit-il dans les faits? L'étude des relations internationales va nous l'apprendre.

Aux yeux des Grecs, les Barbares ne sont pas seulement des étrangers, mais des êtres inférieurs: entre Grec et Barbare, dit Isocrate, il n'y a pas moins de différence qu'entre l'homme et l'animal (1). La supériorité des Grecs leur assure des droits: il est naturel et juste que les Barbares leur obéissent comme les esclaves aux hommes libres (2). Entre eux nulle amitié possible, mais au contraire guerre éternelle (3). On ne cherchera donc pas à établir entre eux de commune mesure: lorsque les Grecs invoquent les lois non écrites, les lois communes à l'humanité, il ne s'agit évidemment que de l'humanité grecque.

Entre Grecs, la situation n'est plus la même. Sans doute à l'origine les relations ne sont pas plus amicales. Dans les poèmes homériques, la piraterie est de droit commun; elle n'est condamnable qu'entre citoyens, mais au contraire licite et même honorable lorsqu'elle vise les étrangers (4): c'est un

(1) ISOCR., XV, 293.

(2) EUR., *I. A.*, 1400-1401; *Andr.*, 665-666; ARST., *Pol.*, I, 1, 5.

(3) BUR., *Hec.*, 1199-1201; TL., XXXI, 29. — (4) OD., I, 398; III, 106, etc.



moyen d'existence légitime, ni plus ni moins que la chasse et la pêche (1). Il n'en est plus de même aux temps classiques. Dans certains cas sans doute les particuliers se font justice eux-mêmes en s'emparant des biens ou de la personne d'un étranger, mais ces cas sont réglés par les conventions internationales (2). Lorsqu'un Athénien périt à l'étranger de mort violente, ses parents peuvent retenir des citoyens de la cité étrangère jusqu'à ce qu'ils aient obtenu justice (3). Les représailles, *σῦλαι*, par lesquelles le plaignant, qui n'a pas obtenu satisfaction d'un tribunal étranger, s'empare d'un gage sur son adversaire ou, à défaut, sur les concitoyens de celui-ci, est également une procédure internationale qui requiert l'intervention de l'État (4) : à Athènes, c'est l'assemblée du peuple qui prononce sur la validité des prises (5). En fait, les représailles le plus souvent précèdent ou provoquent la guerre, et la pratique en est si courante qu'on ne se représente pas autrement l'origine des légendaires guerres de Messénie (6). Une fois la guerre engagée, la course devient un moyen légitime d'atteindre le commerce et le ravitaillement de l'ennemi. Des corsaires spartiates viennent jusqu'au marché du Pirée enlever des marchands et des armateurs (7). Mais la piraterie est jugée comme un crime de droit commun au même titre que le vol à main armée et le brigandage : ce n'est que chez des populations à demi barbares, comme les Étoliens et les Acarnanes, que de telles pratiques subsistent (8) et elles sont l'objet de la réprobation générale. L'oracle de Delphes, organe de la conscience hellénique, a condamné les pirates de Skyros et autorisé les Athéniens à expulser de l'île les Dolopes coupables (9) ; les Méliens ont dû payer une amende de dix talents pour avoir reçu dans leur port les pirates (10).

(1) ARSTT., *Pol.*, I, 3, 4. — (2) III, 322.

(3) CXL, p. 281 ; XXIX, s. v. *Androlepsia*. — (4) CXL, p. 284.

(5) DEM., *Timocr.*, 703. — (6) DS., VIII, 5.

(7) XEN., *Hell.*, V, 1, 21 ; cf. THC., II, 69. — (8) THC., I, 5.

(9) PLUT., *Cim.*, 8. — (10) DEM., *Theocr.*, 1'39.



Il s'établit donc dans les rapports entre Hellènes des usages, des traditions, qui, pour ne pas être toujours traduits par des textes juridiques ou des instruments diplomatiques, n'en sont pas moins religieusement observés. C'est violer la justice que de transgresser cette « coutume hellénique », τὰ νόμιμα τῶν Ἑλλήνων (1) : ainsi les Mégariens exclus du marché d'Athènes invoquent moins les traités que le droit commun, τὰ κοινὰ δίκαια (2).

II

LE CITOYEN ET L'ÉTRANGER.

Le droit international règle essentiellement les rapports du citoyen et de l'étranger. Il fut un temps sans doute où entre l'un et l'autre la distinction était « profonde et ineffaçable » (3). Mais cette opposition, qu'on croit fondée sur l'exclusivisme des religions nationales, ne dura guère, et Fustel de Coulanges lui-même est bien obligé de noter que, loin « d'établir un système de vexation contre l'étranger », la cité lui faisait bon accueil et veillait sur lui (4).

En fait, de tout temps, nous voyons des étrangers vivre parmi les citoyens. Dès l'origine, l'étranger, comme le pauvre et le suppliant, est sous la protection des dieux et principalement de Zeus (5) : n'est-ce pas sous la figure d'un étranger que les dieux se plaisent à venir frapper à la porte des humains ? Celui qui repousse l'envoyé de Zeus (6) encourt la malédiction divine (7). Les temps classiques, aussi bien que les temps homériques, observent ces règles d'humanité. Les Milésiens établis dans le Pont recueillaient les naufragés et les renvoyaient munis d'un viatique (8). En Crète, dans les repas publics, deux tables sont dressées pour les étran-

(1) THC., IV, 97; cf. EUR., *Or.*, 495. — (2) PLUT., *Per.*, 29.

(3) XXXIX p. 228. — (4) XXXIX, p. 231.

(5) OD., VII, 165, 181; IX, 270. — (6) OD., VI, 207; XIV, 55-60.

(7) HES., *O.*, 327. — (8) HERCLDE., fr. XVIII.



gers, que l'on sert même avant les magistrats (1). La tragédie attique célèbre volontiers l'hospitalité athénienne : les *Suppliantes* d'Eschyle, l'*Œdipe à Colone* de Sophocle, les *Héraklides* d'Euripide sont des variations sur le même thème, devenu banal, de l'humanité des Athéniens envers ceux qui cherchent refuge sur leur sol. Semblablement le gouvernement thébain, après la prise d'Athènes par Lysandre, décide d'accueillir, malgré Sparte, les Athéniens chassés de leur patrie, et sa conduite paraît à Plutarque vraiment grecque et humaine, *ἑλληνικά καὶ φιλόνηθρα* (2).

L'étranger de passage est en quelque sorte sous la protection spéciale d'un citoyen, son hôte. Aux temps homériques, les pâtres, non moins que les rois, se piquent de faire bon accueil à quiconque frappe à leur porte. Ces rencontres, dues souvent au hasard, créent, entre les deux hommes d'abord, puis entre les deux familles, des liens qui se perpétuent de génération en génération. Sur le champ de bataille, Diomède et Glaukos se reconnaissent comme hôtes et refusent de se combattre (3). Dès qu'un Grec arrive dans une ville étrangère, il sait où diriger ses pas et va trouver son hôte, lui présentant, s'il ne le connaît pas encore, les signes de reconnaissance transmis de père en fils (4). Il trouve là non seulement un gîte, le feu, souvent la table, mais encore toute aide et toute protection. L'hospitalité supplée à l'origine au droit international. Elle s'explique d'ailleurs naturellement par l'absence de tout établissement ouvert aux voyageurs : c'est aux Lydiens qu'on attribuait la création des premières hôtelleries, des caravansérails sur les grandes routes postales (5). Les villes grecques eurent aussi leurs auberges, mais ce furent toujours des lieux plus ou moins bien famés, et l'usage subsista de demander un logement à son hôte. Ainsi à travers toute la Grèce des liens d'amitié et d'obligeance

(1) *ATH.*, IV, 143 c. — (2) *PLUT.*, *Lys.*, 27. — (3) *IL.*, VI, 119-236.

(4) *LYS.*, *Arist.*, 25. — (5) **CXXII**, p. 97-99.



mutuelle se nouent entre familles de ville à ville, en dépit des rivalités politiques et des guerres : Périclès est, par naissance, l'hôte du roi de Sparte Archidamos (1), Alcibiade celui de l'éphore Endios (2).

A côté de l'étranger qui passe, il en est d'autres qui restent à demeure. Les poèmes homériques connaissent l'exilé, qui, coupable d'un meurtre, a dû quitter sa patrie et vit en pays étranger (3), lui aussi sous la protection de son hôte. Plus tard ce sont des marchands qui finissent par se fixer dans la ville où les avaient appelés leurs affaires. Ainsi se forme la classe des étrangers domiciliés. L'intention qu'ils ont d'adopter une nouvelle résidence se prouve par la prolongation du séjour : une inscription de Locride fixe à un mois le temps au bout duquel l'étranger n'est plus considéré comme un voyageur de passage (4). Dès lors, comme dit un scholiaste (5), tout en gardant beaucoup de l'étranger il a quelque chose du citoyen.

C'est à Athènes qu'il faut étudier la situation juridique de l'étranger domicilié, du métèque. A l'origine, il n'était probablement admis dans la cité qu'à condition d'y trouver un répondant, qui est naturellement son hôte, celui qu'on appelait le *prostate*. Mais, dès le v^e siècle, le *prostate* n'a plus qu'à présenter au dème l'étranger qui veut se faire inscrire sur les registres, sans que cela crée d'obligations ni à l'un ni à l'autre. C'est qu'aux liens primitivement établis entre des personnes, la cité athénienne a substitué des obligations ou des droits juridiques qui mettent en rapports sans aucun intermédiaire le métèque et l'État. Sans être citoyen, le métèque rentre cependant dans les cadres de la cité. Il garde de sa condition première certaines infériorités. Il paie la taxe des métèques, impôt direct personnel, d'ailleurs très léger. Il acquitte,

(1) PLUT., *Per.*, 33. — (2) THC., VIII, 6.

(3) IL., XXIV, 480-481; nombreux exemples dans CXLVII, p. 51.

(4) III, 322; cf. A. Byz., fr. 51. — (5) XIX, XXII (1887), p. 408.



comme les autres étrangers, des droits de marché dont sont exempts les citoyens. Sa vie semble avoir moins de prix que celle du citoyen : le meurtrier du métèque est condamné à l'exil, celui du citoyen à mort. Mais pour l'ensemble des droits civils, le métèque ne diffère pas de l'Athénien. Les tribunaux lui assurent bonne justice et le polémarque protège sa famille et ses biens comme fait l'archonte pour les citoyens. La propriété foncière, il est vrai, à quoi dans la cité antique se reconnaît le citoyen, lui est interdite : il faut un décret du peuple pour l'autoriser à acheter une maison ou une terre. En revanche, toute liberté est laissée à son activité industrielle et commerciale. Les grosses fortunes mobilières appartiennent aux métèques, qui monopolisent presque le commerce maritime et le commerce de l'argent. Enfin — et rien ne montre mieux qu'Athènes les traite moins en étrangers qu'en concitoyens — la cité les admet à ses fêtes religieuses : à la procession des Panathénées, les métèques prennent rang aux côtés des citoyens. En reconnaissance de la protection que lui assure la cité, le métèque contracte envers elle des obligations, qui contribuent elles aussi à effacer toute distinction entre citoyen et étranger domicilié. Il paie les mêmes impôts que les citoyens et prend sa part des liturgies. Il doit le service militaire et, selon sa fortune, sert comme hoplite dans les troupes qui sont réservées à la défense du territoire ou comme marin sur les trières. Si le rôle des métèques est modeste dans l'armée de terre, c'est en grande partie sur eux que repose la puissance navale d'Athènes.

La condition des étrangers domiciliés variait de ville à ville. Les peuples étaient sans doute par nature plus ou moins hospitaliers, mais leur attitude à l'égard des étrangers dépendait plus encore de leur développement économique. Dans les États où l'occupation presque unique ou dominante est l'agriculture, l'étranger trouve difficilement place : il n'est jamais admis au droit de propriété foncière et il ne retrouve pas à



louer ses bras, soit que la culture des grands domaines soit assurée par une classe de serfs, soit que le petit propriétaire libre cultive lui-même son champ assisté d'un ou deux esclaves. Au contraire, dans les villes marchandes, l'étranger est très bien accueilli : le grand commerce suppose non seulement des échanges de produits, mais des échanges de personnes, et le monde des affaires est essentiellement international. Là le métèque trouvera à s'employer à côté du citoyen, qu'il soit artisan ou mieux encore marchand, du petit revendeur au détail jusqu'au grand négociant qui nolise des flottes et engage ses capitaux sur toutes les places de commerce de la Méditerranée hellénique.

C'est précisément par ces différences économiques que s'explique l'attitude de Sparte et d'Athènes. Sparte passait pour hostile aux étrangers : une loi interdisait aux étrangers de s'établir en Laconie et autorisait les éphores à les expulser (1). Il ne faut pas, il est vrai, prendre ces textes à la lettre. Certaines expulsions étaient des mesures de police parfaitement légitimes (2), et Sparte ne refusait pas d'admettre les étrangers qui lui paraissaient dignes de cette faveur : elle avait fait bon accueil à Tyrtée, à Alcman, à Terpandre, en raison des services que ces musiciens et ces poètes pouvaient rendre à l'État. Mais dans une ville où les citoyens forment une classe absolument fermée et où ils font cultiver leurs terres par des serfs, il n'y a pas besoin de main-d'œuvre étrangère ; pour l'industrie et le commerce, dont l'activité ne dépasse pas les limites de la cité, les périèques suffisent. A la misoxénie spartiate s'opposait la philoxénie athénienne. Dès que l'Athènes de Solon tourne son activité vers le dehors, elle reçoit une population étrangère et Clisthène inscrit de nombreux métèques sur les listes de citoyens (3). Si les aristocrates ne regardent pas sans méfiance grandir l'élément

(1) Voir plus haut, p. 178. — (2) HDT., III, 148. — (3) ARSTT., *Pol.*, III, 1, 10.



étranger, les démocrates, pour qui le développement de la marine et du commerce maritime ne se sépare pas du régime démocratique, Thémistocle (1), aussi bien que Périclès, font effort pour attirer les étrangers à Athènes. L'opinion publique est avec eux et entoure de respect les plus illustres métèques. Képhalos, venu de Syracuse à la prière de Périclès, n'est pas seulement le gros industriel qui dirige une fabrique d'armes, le grand négociant dont les fils prennent part à la colonisation de Thourioi ; il est l'ami des plus célèbres personnages d'Athènes et c'est chez lui que Socrate, au soir des fêtes de Bendis, trace devant ses amis le tableau de la cité idéale.

Les cités grecques, même lorsqu'elles se montrent accueillantes aux étrangers, ne vont pas jusqu'à les confondre avec les citoyens. Elles défendent les mariages entre citoyens et étrangères. Le principe est de ne reconnaître comme légitime que l'enfant dont le père et la mère ont l'un et l'autre le droit de cité (2) : c'est la loi à Byzance (3) comme à Athènes (4). Tout au moins la mère doit-elle appartenir à une cité qui ait reçu le droit de mariage, l'épigamie, privilège qu'Athènes n'accorda qu'aux Eubéens et aux Platéens (5). L'obtention du droit de cité est une faveur exceptionnelle. Toutefois là encore il faut distinguer entre les villes. Sparte prétend conserver parfaitement pur le sang des conquérants : au temps d'Hérodote, deux étrangers seulement y ont reçu le droit de cité, et la chose a paru si grave qu'on a cru devoir au préalable consulter l'oracle de Delphes (6). Dans les cités industrielles et marchandes, qui ont besoin d'une population plus nombreuse, on se montre moins difficile : les villes insuffisamment peuplées, dit Aristote, acceptent jus-

(1) DS., XI, 43. — (2) ARSTT., *Pol.*, III, 1, 9. — (3) ARSTT., *Œc.*, II, 2, 3.

(4) ARSTT., 'Αθ. πολ., 42 ; POLL., III, 21 ; cf. AR., *Av.*, 1652.

(5) DEM., *Neair.*, 1380-1381 ; **XXIX**, s. v. *Matrimonium*.

(6) HDT., IX, 33-35.



qu'aux fils d'un citoyen et d'une esclave, mais elles sont de plus en plus sévères à mesure que croît la population (1). Lorsque Athènes n'est encore qu'une petite ville, elle laisse Clisthène créer de nouveaux citoyens et elle admet les mariages mixtes : au VI^e siècle, les chefs de parti prennent femme au dehors, Mégaclos épouse une fille du tyran de Sicyone (2) et Pisistrate une Argienne (3). Thémistocle, Cimon ont pour mère une étrangère. Mais, au temps de Périclès, la cité se ferme : un décret de 451 affirme le principe selon lequel le citoyen doit être né d'un père athénien et d'une mère athénienne (4). Athènes ne tient plus à augmenter sa population et les citoyens sont peu disposés à partager avec d'autres les avantages de tout ordre que leur vaut leur qualité. Le naturalisé n'a pas la plénitude des droits politiques, puisqu'il ne peut prétendre à l'archontat ni aux sacerdoces, mais, comme les autres citoyens, il touche le salaire des héliastes, il reçoit le lot de terre des clérouques, il prend part aux distributions gratuites. C'est à l'occasion d'un cadeau de blé fait au peuple athénien que, pour assurer aux seuls citoyens une plus large part, on procède à la révision générale des listes et à l'exclusion de la cité de plus de 5.000 intrus (5). Après Périclès, la cité, troublée par les luttes extérieures et intérieures, applique moins rigoureusement les lois et elle est obligée de réparer les pertes que lui ont fait subir et la guerre et la peste. Aussi accorde-t-on le droit de cité en bloc aux Platéens, aux esclaves qui ont combattu aux Argynuses ; on est moins strict sur la légitimité des naissances ; le père de Démosthène, comme Timothée, sont nés de l'union d'un citoyen et d'une étrangère. Des non-citoyens réussissent à se faire inscrire sur les registres ; « les phratries et les listes civiques, dit Isocrate,

(1) ARSTT., *Pol.*, III, 3, 5. — (2) HDT., VI, 130. — (3) ARSTT., 'Αθ. πολ., 17.

(4) ARSTT., 'Αθ. πολ., 26.

(5) PLUT., *Per.*, 37 ; PHILOCH., ap. SCH. AR., *Vesp.*, 718.



s'emplissent de gens étrangers à la cité » (1). Athènes n'en fut du moins jamais réduite aux expédients des villes qui, manquant d'hommes et manquant d'argent, se mirent à vendre le droit de cité (2).

III

LE DROIT COMMERCIAL.

En temps de paix, les cités ont surtout des relations commerciales.

En principe, le commerce est libre. C'est comme mesure de guerre que les Argiens et les Éginètes interdisent l'importation des poteries attiques (3). De même le décret qui exclut les Mégariens des marchés et des ports qui dépendent d'Athènes est considéré comme une démarche hostile et contraire au droit commercial (4). Les droits qui frappent les marchandises, aussi bien à la sortie qu'à l'entrée, sont de pures mesures fiscales et ne visent nullement à établir un régime protectionniste ou prohibitif. Les seules restrictions apportées à la liberté du commerce sont, en temps de guerre, la défense d'exporter tout ce qui peut être utilisé pour la défense nationale et, en tout temps, la surveillance des approvisionnements. Toujours menacées de famine dans un pays qui produit trop peu, les cités grecques sont obligées de retenir chez elles les produits de leur sol. Solon ne permet que l'exportation de l'huile (5); Selymbria interdit celle du blé (6); c'est par mesure spéciale qu'Athènes permet à Aphytis de s'approvisionner à Athènes (7), à Méthone d'acheter du blé de Byzance (8), à Clazomène de demander des céréales aux

(1) ISOCR., VIII, 88. — (2) ARSTT., *Æc.*, II, 2, 3.

(3) HDT., V, 88; ATH., XI, 502 c; *Classical Review*, XII (1898), p. 867.

(4) THC., I, 67; I, 139; AR., *Pax*, 609; *Acharn.*, 523 sq.; SCH. AR., *Pax*, 246; PLUT., *Per.*, 29.

(5) PLUT., *Sol.*, 24. — (6) ARSTT., *Æc.*, II, 2, 17. — (7) II, I, 41.

(8) II, I, 40.



ports voisins (1). Bien plus, les villes cherchent à retenir les blés qui ne feraient que transiter dans leur port : Athènes interdit de réexporter plus du tiers du blé entré au Pirée (2).

Le principe du droit commun est la liberté du commerce, mais cela n'empêche pas les cités de s'assurer des avantages par des conventions particulières. L'homme d'État, dit Aristote (3), doit savoir ce que chaque cité a à exporter ou demande à importer pour conclure des conventions et des arrangements commerciaux. C'est ainsi qu'Athènes se réserve par traité avec Céos le monopole de l'exportation du vermillon (4) ou qu'Amyntas de Macédoine règle avec les villes chalcidiennes l'exportation de la poix et des bois de construction (5). Plus importantes encore sont les conventions qui règlent le trafic des denrées alimentaires; par exemple les accords passés par Athènes avec les princes du Bosphore Cimmérien, qui donnent aux marchands athéniens le droit d'acheter et de charger les premiers et les exemptent des droits de sortie (6).

Le caractère international du commerce entraîne l'internationalisation de tout ce qui sert aux échanges, les poids et mesures et la monnaie. En principe, chaque cité a son système de poids et mesures. Ces mesures publiques, dont l'usage est souvent obligatoire (7), sont conservées par l'État, et, sous la surveillance de magistrats spéciaux, comme les métronomes d'Athènes (8), elles servent d'étalon pour celles qu'emploient les particuliers. La diversité des poids et mesures était une gêne pour le commerce, mais en fait les systèmes se simplifient et finissent par se ramener à deux, le système éginétique et le système euboïque. Encore ce dernier est-il le plus répandu. Lorsque Solon le fait adopter à Athènes, c'est pour mettre les marchands athéniens en rapports plus aisés avec les marchands

(1) II, II, 14 b. — (2) ARSTT., 'Aθ. πο),, 51. — (3) ARSTT., *Rhet.*, I, 4, 11.

(4) II, II, 546. — (5) CXLVI, n° 107. — (6) DEM., *Lept.*, 466-467.

(7) SCH. AR., *Nub.*, 639; XI, XXXI (1907), p. 46-47.

(8) ARSTT., 'Aθ. πο),, 51.



de Chalcis, d'Érétrie, de Corinthe, et, par les colonies de ces cités, de toute la Grèce siciliote. Les villes concluent entre elles des accords pour l'unification des poids et mesures : Aristophane ne manque pas de nous montrer la jeune cité de Néphélococcygie concluant une entente de ce genre avec les Olophyxiens (1). Lorsqu'une ville exerce l'hégémonie sur tout un groupe, elle a soin d'obtenir de bon gré ou de force l'adoption de ses propres mesures : ainsi le système attique devient celui de toute la confédération maritime.

La monnaie prend de même une valeur internationale. Très vite les Grecs avaient compris les avantages qu'offrait au commerce l'invention des Lydiens. Dès le VI^e siècle, l'économie monétaire tend à supplanter l'économie naturelle. Chaque ville a son hôtel des monnaies qui frappe des pièces portant l'emblème de la cité. Mais, comme pour les poids et mesures, l'unification tend à se réaliser ; deux systèmes monétaires se partagent le monde grec, correspondant aux deux systèmes de poids, et des accords particuliers complètent de ville à ville l'unité monétaire : Mitylène et Phocée s'entendent pour émettre des monnaies de même titre et portant les marques des deux villes (2). Et surtout l'importance prise par le commerce de certaines villes et le bon aloi de leurs monnaies assurent sur tous les marchés le cours de certaines pièces. Les monnaies d'Égine, de Corinthe, de Phocée, de Cyzique, de Lampsaque ont une valeur internationale. Athènes met son orgueil à ne frapper avec l'argent du Laurion que des pièces excellentes, dont l'alliage et le poids sont garantis par la minutie scrupuleuse du travail ; d'autre part, le commerce athénien est si développé qu'on est sûr de trouver partout un marchand athénien pour reprendre les monnaies athéniennes (3). Les beaux tétradrachmes, dont le revers s'orne de la chouette d'Athènes, sont par excellence la monnaie panhellénique.

(1) AR., *Ar.*, 1040-1041. — (2) I, 150. — (3) XEN., *Vecl.*, III, 2.



On pouvait aller plus loin encore. Si l'antiquité grecque n'a pas connu, sauf en temps de crise (1), la monnaie fiduciaire, elle a cherché à supprimer les inconvénients du transport des monnaies et du change. La banque (2) résulte elle aussi du caractère international du commerce. Dans la cité, le changeur, devenu banquier, a continué les opérations qu'on avait vu faire d'abord dans les temples, dépôt et prêt. Mais il étend ses opérations hors de la cité : les grandes banques, comme celle de Pasion à Athènes, ont des succursales ou des agences dans les principales places où commercent les Athéniens. Le banquier devient l'intermédiaire naturel entre les commerçants ; il tient pour ses clients des comptes courants où il inscrit les sommes reçues ou déboursées en leur nom ; il ouvre des crédits qui permettent au voyageur de ne pas s'embarrasser de numéraire : le fils de Sopaïos, qui veut éviter les risques d'un transport d'argent entre Héraclée et Athènes, use d'une véritable lettre de change, fortifiée par un aval du banquier Pasion (3).

Par l'extension des relations, il se forme peu à peu, sinon un véritable droit commercial international, du moins des coutumes et des usages qui en tiennent lieu. Ce qu'il importait de régler, c'étaient les contestations judiciaires. Les États concluent entre eux des conventions spéciales pour régler la procédure ; en général le procès est jugé dans la cité du défendeur, mais le demandeur peut interjeter appel devant les tribunaux d'une troisième ville prise pour arbitre : c'est le rôle que joue Mitylène entre Lébédos et Téos (4). Des tribunaux spéciaux jugent les procès entre étrangers ou entre citoyens et étrangers ; on en voit fonctionner à Éphèse, à Mylasa, à Médéon (5). C'est naturellement Athènes qui donne le modèle des tribunaux de commerce. On définit les procès com-

(1) ARSTT., *Œc.*, II, 2, 16. — (2) XIX, LV (1920), p. 15 sq.

(3) ISOCR., XVIII, 17, 37. — (4) LEBAS-WADDINGTON, 86.

(5) X, I, p. 36 ; XI, V (1881), p. 102 ; XI, V (1881), p. 46.



merciaux, *δικαι ἐμπορικαι*, ceux qui s'élèvent entre armateurs ou marchands au sujet de contrats passés par écrit pour des affaires d'importation ou d'exportation. Le procès est instruit au v^e siècle par des magistrats spéciaux, les *nautodikai*, qui président ensuite le tribunal; au temps de Démosthène, les *nautodikai* sont remplacés par les thesmothètes. La procédure est faite pour des plaideurs qui ne font dans la ville que de brefs séjours. Les procès se jugent dans les mois d'hiver, alors que le mauvais temps retient les marins à terre, et ils doivent être tranchés dans le courant du mois qui suit l'introduction de l'instance. Enfin le jugement devient aussitôt exécutoire. Le perdant doit payer sur-le-champ ou fournir caution s'il ne veut pas être emprisonné : Athènes, qui, depuis Solon, ne connaît plus la contrainte par corps, a maintenu ces précautions contre des gens qui par métier peuvent du jour au lendemain reprendre la mer et disparaître avant d'avoir acquitté leurs dettes.

Les relations pacifiques et amicales entre les cités sont entretenues par l'usage de l'hospitalité publique, de la proxénie. Le proxène est pour l'État étranger ce que l'hôte est pour le particulier. Il reçoit et loge les ambassadeurs de la cité dont il est proxène, les introduit devant l'assemblée du peuple ou devant les magistrats, les met en rapports avec les prêtres et les dieux. Pour les particuliers, il sert d'hôte à ceux qui n'en ont pas. Les marchands lui demandent de les aider en justice, de leur servir de caution, au besoin de recevoir leur argent en dépôt et de veiller sur leur héritage : le proxène est bien « le patron de ceux qui naviguent pour le commerce » (1). La qualité de proxène et les avantages qui y étaient attachés furent prodigués si largement que la proxénie finit par n'être plus qu'un titre honorifique. Mais, au v^e et au iv^e siècle, le proxène a un rôle actif. Il est le défenseur officiel de tous les

(1) I, 2060; cf. 2256.



intérêts religieux, financiers ou diplomatiques de l'État qu'il représente (1). Cimon, proxène de Sparte, soutient devant le peuple athénien une politique laconisante (2).

Ainsi le commerce et la navigation rapprochent les cités. Il se forme une classe de marchands qui circulent sans cesse, qui fréquentent toutes les places de commerce de la Grèce, qui acquièrent des habitudes et une mentalité cosmopolites. L'affaire plaidée par le pseudo-Démosthène contre Zénothémis montre l'enchevêtrement du commerce international: Un marchand contracte à Athènes un emprunt pour aller acheter du blé à Syracuse; il le charge sur le vaisseau d'armateurs marseillais qui, gageant sur la cargaison un nouvel emprunt, se hâtent d'envoyer l'argent obtenu à Marseille; les escroqueries que machinent les armateurs mettent en mouvement d'abord les tribunaux de Céphallénie, où le navire a abordé, puis ceux d'Athènes, où l'affaire s'est encore compliquée par le jeu des cours sur le marché aux blés. Rien ne montre mieux comment d'un bout à l'autre du monde grec s'entrecroisent les relations d'affaires, licites ou illicites.

IV

LES LOIS DE LA GUERRE.

Lorsque la guerre éclate, tout ce qui avait pu rapprocher les Grecs est oublié et la barbarie primitive reparait. Les vieux liens de parenté ethnique n'ont plus de valeur (3). Les règles du juste sont abolies et contre l'ennemi tout est permis (4): « dès qu'une action est utile à la patrie, dit Agésilas, il est beau de la faire » (5). Il n'y a plus d'autre droit que celui de la force. Les Athéniens en énoncent cyniquement le principe devant les Méliens qu'ils attaquent contre toute équité: lors-

(1) THC., V, 59. — (2) PLUT., *Cim.*, 16; PAUS., IV, 24, 6; AND., *Par.* 3.

(3) PLUT., *Lys.*, VII, 5; THC. VII, 57. — (4) PLUT., *M.*, 223 b.

(5) PLUT., *M.*, 210 c.



que les deux partis sont de force égale, on s'en remet à la justice ; mais autrement il est naturel que les plus forts agissent à leur fantaisie et que les plus faibles se résignent (1).

Il est contraire au droit des gens d'attaquer sans déclaration de guerre (2) ; les hostilités ne s'engagent qu'après une déclaration formelle, qui suit généralement l'envoi d'un ultimatum (3). Les ambassadeurs qui menaient les négociations n'ont qu'un court délai, souvent vingt-quatre heures, pour quitter le pays (4). En principe, la neutralité est un droit reconnu ; la trêve conclue entre Sparte et Athènes proclame le droit pour les autres villes de se prononcer en toute liberté entre les deux adversaires (5). En fait, les neutres n'échappent pas aux malheurs de la guerre. En principe, une troupe ne doit pas s'engager sur le territoire neutre sans avoir obtenu l'agrément de la cité (6) ; en fait, les belligérants n'hésitent pas à passer à travers les États neutres et à engager la bataille aussi bien sur le territoire de leurs voisins que sur le leur (7). Les Spartiates, lorsqu'ils arrêtent des vaisseaux, ne font aucune distinction entre les alliés des Athéniens et les neutres (8). La neutralité est impossible ; tout conflit aboutit vite à une guerre générale : Athènes met en demeure Mélos d'abandonner la neutralité et de prendre parti contre Sparte (9).

La guerre est implacable. A Platée, Pausanias a donné ordre de ne pas faire de quartier (10), mais il se croit en droit de traiter ainsi des Barbares. C'est malheureusement la même règle qui s'applique aussi bien aux Grecs. Il n'est pas rare de mettre à mort les prisonniers (11) : après Ægos Potamos, 3000 prisonniers athéniens sont massacrés (12). On ne se donne pas la peine de distinguer entre les vaincus (13) : les

(1) THC., V, 89 ; cf. PLAT., *Gorg.*, 483 c-d ; 488 c. — (2) HDT., V, 81.

(3) THC., I, 29 ; I, 26 ; VI, 50. — (4) THC., II, 12. — (5) THC., I, 35.

(6) THC., IV, 78 ; V, 47 ; V, 56. — (7) THC., IV, 92. — (8) THC., II, 67.

(9) THC., V, 81-111. — (10) DS., XI, 32, 5. — (11) THC., I, 30 ; I, 50 ; II, 5.

(12) XEN., *Hell.*, II, 1, 32 ; PLUT., *Lys.*, 13. — (13) THC., III, 32.



Corinthiens, qui massacrent les Corcyréens, « égorgent même leurs amis sans les connaître » (1). S'ils ont la vie sauve, les prisonniers courent risque d'être maltraités. Les Samiens marquent au front les prisonniers athéniens pour venger leurs concitoyens qui ont subi des Athéniens le même outrage (2). Plus cruels encore, les Athéniens décident de couper la main droite à leurs prisonniers (3). C'est peu que d'être mis aux fers (4), enfermé dans les carrières (5), livré à la faim et à la soif (6). Les prisonniers n'ont d'espoir de salut que dans la cupidité du vainqueur qui préfère s'enrichir en touchant une rançon : au vi^e siècle, le taux normal en est de deux mines par tête (7), au iv^e d'une mine (8). Ce qui peut encore retenir le vainqueur, c'est la crainte des représailles. Elle mène à échanger, homme pour homme, les prisonniers faits de part et d'autre (9) : la paix de Nicias stipule que l'on se rendra mutuellement les prisonniers (10).

L'antiquité ignore la distinction moderne entre combattants et non-combattants. Les Spartiates, qui arrêtent en mer les marchands athéniens, les mettent à mort comme les prisonniers de guerre (11). Lorsqu'une ville est prise d'assaut ou se rend à merci, tout ce qui s'y trouve, corps et biens, appartient au vainqueur (12). Le plus souvent les hommes sont mis à mort, les femmes et les enfants vendus comme esclaves : c'est le sort que les Spartiates infligent à Platée (13) et les Athéniens à Mélos (14). C'est se montrer clément que de vendre les hommes (15), de les faire travailler dans les mines (16) ou de les garder en prison dans l'espoir d'une rançon. Lorsqu'en 468 Argos détruit Mycènes, elle vend comme esclaves une partie des habitants et expulse les autres qui doivent chercher re-

(1) THC., I, 50. — (2) PLUT., *Per.*, 26; EL., *V. H.*, II, 9; cf. PLUT., *Nic.* 29.

(3) XEN., *Hell.*, II, 1, 31; cf. EL., *V. H.*, II, 9. — (4) HDT., V, 77.

(5) XEN., *Hell.*, I, 2, 14. — (6) THC., VII, 8; PLUT., *Nic.*, 29; DS., XIII, 33.

(7) HDT., V, 77; VI, 77. — (8) ARSTT., *Nic.*, 113ⁱ b. — (9) THC., V, 3.

(10) THC., V, 18. — (11) THC., II, 67. — (12) XEN., *Cyr.*, VII, 5, 78.

(13) THC., III, 68. — (14) THC., V 116. — (15) PLUT., *Ages.*, 9.

(16) POLYEN., II 1 26.



fuge à l'étranger (1). Après l'expédition contre Corcyre, les Corinthiens mettent en vente les esclaves corcyréens, mais gardent prisonniers les citoyens (2). Quant aux femmes et, aux enfants, ils ont peu de chances d'échapper à la servitude (3): Alcibiade a comme esclave une femme de Mélos dont il a eu un fils. Du moins le massacre de toute la population est-il exceptionnel et ne paraît légitime que s'il s'agit de barbares: les gens de Byzance et de Chalcedon, vainqueurs des Bithyniens, massacrent femmes et enfants, sans doute parce que, possédant déjà beaucoup d'esclaves, ils en jugent la vente difficile et peu rémunératrice (4).

La ville sera moins durement traitée si elle a réussi à signer une capitulation (5). La capitulation de Mitylène avait stipulé qu'aucun Mitylénien ne serait emprisonné, réduit à l'esclavage ou mis à mort jusqu'au retour des députés envoyés à Athènes (6). Le plus souvent la capitulation permet aux habitants de se retirer, eux et leurs familles, avec un ou deux vêtements et une petite somme d'argent pour le voyage (7). Brasidas se montre plus généreux en autorisant les Amphipolitains à rester dans leur pays ou à quitter la ville dans un délai de cinq jours en prenant avec eux ce qui leur appartenait (8). On disait qu'à la prise de Troie les vainqueurs avaient eu une attitude digne des Grecs parce qu'ils avaient permis à chacun des Troyens d'emporter ce qu'il avait de plus cher (9). La capitulation règle aussi les obligations de l'État vaincu: Athènes impose à Egine (10), à Thasos (11), d'abattre leurs murailles, de livrer leurs vaisseaux, de payer une contribution de guerre.

La guerre n'est pas faite seulement aux hommes, mais aussi aux choses. Toute invasion s'accompagne de pillage et de

(1) Ds., XI, 65; PAUS., II, 16, 5. — (2) THC., I, 55; cf. I, 29.

(3) THC., III, 36; III, 68; V, 116. — (4) Ds., XII, 82. — (5) THC. IV, 130.

(6) THC., III, 28. — (7) THC., II, 70; XEN., *Hell.*, II, 3, 6.

(8) THC., IV, 105. — (9) EL., *H. V.*, III, 22. — (10) THC. I, 108.

(11) THC., I, 101.



dévastation. Les Spartiates ne voient pas d'autre manière de réduire Athènes que de ravager chaque année le territoire de l'Attique, d'y brûler les maisons, d'y couper les oliviers et les vignes (1). Les mercenaires thraces, qu'Athènes a renvoyés sans solde avec permission de faire du butin sur l'ennemi, mettent à sac la ville de Mykalessos (2). Les biens, comme les personnes des vaincus, appartiennent aux vainqueurs. Hiéron de Syracuse, ayant pris Naxos et Catane, en chasse les habitants et distribue les terres à de nouveaux venus (3). Les Thébains confisquent les terres des Platéens et les afferment pour dix ans au profit de l'État (4) ; les Athéniens donnent aux Platéens les champs de Skioné (5).

La guerre est donc la suspension de toutes les coutumes qui avaient créé de Grecs à Grecs des liens de fraternité. Toutefois, le sentiment d'une nationalité commune était déjà assez fort pour que, même en guerre, les Grecs eussent honte de traiter d'autres Grecs comme des barbares. Il se forme donc un droit hellénique de la guerre. Il y a encore peu de conventions écrites, comme celle par laquelle les villes d'Eubée s'interdisent l'emploi des armes de jet (6). Mais pour n'être que des usages, les lois de la guerre n'en créent pas moins une obligation morale. Ainsi tous les Grecs reconnaissent un caractère sacré et inviolable aux hérauts, et cela même s'ils viennent des barbares : les Spartiates, pour avoir mis à mort les envoyés de Xerxès, encourent la colère des dieux (7). Les ambassadeurs, qui n'ont pas de caractère religieux, ne jouissent pas du même privilège. En temps de paix, ils sont respectés, sauf s'ils intriguent contre la cité qui les reçoit (8). En temps de guerre, ils peuvent, s'ils ne sont pas accompagnés de hérauts, être arrêtés et exécutés : en 430, les ambassadeurs péloponnésiens, partis

(1) THC., II, 21 et *passim* ; cf. XEN., *Hell.*, VI, 5, 37 ; THC., VI, 94.

(2) THC., VII, 29. — (3) DS., XI, 49. — (4) THC., III, 68.

(5) THC., V, 32. — (6) STR., X, 1, 12. — (7) HDI., VII, 133-137. — (8) XEN., V, 22.



pour demander au roi de Perse de l'argent et des troupes, sont livrés par un prince thrace aux Athéniens qui les mettent à mort (1). Les ambassadeurs des puissances neutres qui se rendent chez les ennemis ne sont pas maltraités, mais arrêtés dans leur voyage (2).

Les belligérants doivent respecter les sanctuaires et les propriétés des dieux ; le pillage des temples est un acte sacrilège (3). Discutant avec les Athéniens qui se sont installés dans le sanctuaire de Délion, les Béotiens proclament comme une loi reconnue de tous les Grecs l'interdiction de toucher aux sanctuaires et les Athéniens, tout en prétendant pouvoir les occuper, reconnaissent qu'on les doit respecter et n'en pas troubler les cérémonies (4). C'est selon ce principe que les Athéniens, tout en occupant le temple de Zeus Olympien à Syracuse, s'abstiennent de porter la main sur les offrandes et maintiennent comme gardien des richesses du dieu le prêtre syracusain (5). Toutefois ces règles n'étaient pas toujours respectées. Pausanias a pu dresser une liste de statues arrachées aux temples par les vainqueurs (6).

Des scrupules religieux protègent aussi les ennemis morts. Mutiler un cadavre passe pour une pratique barbare indigne des Grecs (7). L'usage est de conclure une trêve pour permettre l'ensevelissement des morts (8). L'armée qui est obligée de demander la trêve reconnaît qu'elle n'est pas maîtresse du champ de bataille et avoue ainsi sa défaite, mais il faut des haines inexpiables entre les combattants pour que le vainqueur repousse la prière du vaincu (9).

Peu à peu la guerre se fait moins cruelle. Platon, dans sa *République*, veut y apporter des adoucissements : il interdit de dévaster les champs et d'incendier les maisons (10). Ce ne

(1) THC., II, 67. — (2) THC., IV, 50. — (3) HDT., VI, 75; IX, 120.

(4) THC., IV, 97-98. — (5) PAUS., X, 28, 6. — (6) PAUS., VIII, 46, 2.

(7) HDT., IX, 79. — (8) THC., IV, 90-102; XEN., *Hell.*, III, 5, 23-25.

(9) DS., XVII, 25, 6. — (10) PLAT., *Rsp.*, V, 469 b sq.



sont pas là pures spéculations de philosophe. Les hommes de guerre du IV^e siècle se piquent d'humanité. Agésilas rappelle à ses soldats que les prisonniers sont des hommes qu'il faut garder et non des criminels qu'il faut punir (1). Timothée, ayant pris Corcyre, n'exile ni ne fait vendre personne et va même jusqu'à respecter la constitution de la ville (2). Pélopidas et Épaminondas s'honorent de n'avoir jamais fait vendre les habitants des villes conquises et de n'avoir jamais ordonné de meurtre après la victoire (3). On semble entrevoir l'idée qu'il y a quelque chose d'impie dans les guerres entre Grecs : Agis, venu à Olympie pour offrir un sacrifice et demander à Zeus la victoire, se voit repoussé par les Éléens ; un usage antique, lui répondent-ils, défend de consulter les oracles sur l'issue d'une guerre de Grecs contre Grecs (4).

On devait en venir à chercher les moyens d'empêcher la guerre. Avant le V^e siècle, il arrivait de limiter les hostilités en confiant à des champions le soin de décider de la victoire (5). Les récits mythiques terminent d'ordinaire la guerre entre deux peuples par un duel entre les deux chefs (6). Encore au VI^e siècle, lorsque Sparte et Argos se disputent la Thyréatide, l'amphictyonie péloponnésienne décide de faire trancher le différend dans un combat où seront engagés 300 guerriers de chaque cité (7). Mardonios à Platée demande aux Grecs de remettre la décision à un nombre égal de Perses et de Lacédémoniens (8), et, en 421, les Argiens, invoquant le précédent du VI^e siècle, proposent encore aux Spartiates de régler le sort de la Cynurie en combat singulier (9). Mais le jugement de Dieu ne correspondait déjà plus aux idées

(1) XEN., *Ages.*, I, 21 ; cf. XEN., *Hell.*, IV, 3, 20. — (2) XEN., *Hell.*, V, 4, 64.

(3) PLUT., *Comp. Pel. c. Marc.*, 1. — (4) XEN., *Hell.*, III, 2, 22.

(5) **XXIX**, s. v. *Monomachia* ; **XII**, XV (1902), p. 463.

(6) Le thème exact des Horaces et des Curiaces est rapporté à une guerre entre Tégée et Phénée : PLUT., *M.*, 309 d.

(7) HDT., I, 82 ; PAUS., II, 38, 5 ; X, 9, 12.

(8) HDT., IX, 48. — (9) THC., V, 41.



du v^e siècle : on ne daigna pas répondre à la demande de Mardonios et les Spartiates jugèrent ridicules les propositions archaïques des Argiens.

La procédure qui gagne du terrain est celle de l'arbitrage. Les Grecs en faisaient remonter l'origine aux temps mythiques et attribuaient à Acrisios, père de Danaé, l'institution du premier tribunal d'arbitrage international (1) ; bien plus, les dieux eux-mêmes, disait-on, en avaient donné l'exemple (2). Les plus anciens arbitrages que l'on citait, celui qu'avaient proposé les Messéniens (3), celui de Samos entre Chalcis et Andros au sujet d'Akanthos de Chalcidique (4), ou celui des Spartiates entre Athènes et Mégare pour la possession de Salamine (5), paraissent dénués de valeur historique et furent imaginés par des écrivains qui ne pouvaient concevoir le passé que sous les apparences du présent. Les premiers cas qui semblent certains nous ramènent à la Grèce d'Asie : après la révolte de l'Ionie, Artapherne oblige les villes grecques à conclure entre elles des conventions en vue de régler juridiquement et pacifiquement les conflits (6). Il est naturel que la procédure d'arbitrage soit née dans la région la plus civilisée et la plus paisible du monde grec. Elle dut gagner de là la Grèce, mais lentement sans doute : Mardonios s'étonnait que les Grecs, qui parlaient la même langue, fussent incapables de s'entendre pour trancher leurs différends par voie diplomatique (7). Pourtant, dès le v^e siècle, la procédure arbitrale entre dans les usages et de siècle en siècle les exemples en sont de plus en plus nombreux. Les Corcyréens proposent aux Corinthiens de s'en remettre au jugement d'une ville péloponnésienne ou de l'oracle de Delphes (8). Les Argiens invitent les Spartiates à désigner d'un commun accord un arbitre, soit une cité, soit un particulier, qui pronon-

(1) STR., IX, 3, 7. — (2) PAUS., II, 1, 6 ; II, 15, 5 ; II, 30, 6 ; VII, 1, 2.

(3) PAUS., IV, 5, 2. — (4) PLUT., *M.*, 298 a-b. — (5) PLUT., *Sol.*, 10.

(6) HDT., VI, 12. — (7) HDT., VII, 9. — (8) THC., I, 28.



cera sur la question toujours débattue de la Cynurie (1). En dehors des cas particuliers, on prévoit l'arbitrage permanent. La paix de trente ans (2), la paix de Nicias (3), le traité de 418 entre Sparte et Argos (4), font aux signataires l'obligation de soumettre tous leurs différends à des tribunaux arbitraux.

Mais quand, à partir du III^e siècle, les villes grecques multiplient les accords de ce genre et établissent un régime de paix garanti par le droit, la Grèce n'est plus que l'ombre d'elle-même et les cités sont bien incapables de se faire la guerre. En fait, tant qu'elles ont été libres et puissantes, les cités grecques ont difficilement accepté une limitation de leur activité guerrière et, à toutes les procédures pacifiques, elles ont préféré le recours aux armes. Pour elles, l'ennemi ne cesse jamais d'être l'ennemi, et il ne peut y avoir avec l'ennemi qu'un accord momentané. Les armistices doivent être renouvelés tous les dix jours (5). Les traités de paix, pour prévoir de plus longs délais, n'en gardent pas moins le caractère de trêves temporaires. Athènes signe la paix avec Sparte pour cinq ans (6), puis pour trente ans (7), puis pour cinquante ans (8). C'est pour cent ans que sont conclues les alliances entre Élée et Héraia (9), entre Athènes et Argos (10), entre les Acarnanes et les Ambraciotes (11). Il est tout à fait exceptionnel de prévoir une alliance perpétuelle, *εἰς τὸν αἰὲ χρόνον*, comme celle qu'en 361 Athènes conclut avec la Thessalie (12). C'est qu'on sait bien que tous ces accords sont précaires. On a beau leur donner toute la publicité désirable en les affichant dans les grands sanctuaires (13); on a beau les confirmer par de solennels serments qu'on renouvelle d'année en année (14). En fait, les signataires sont toujours prêts à

(1) THC., V, 41. — (2) THC., I, 78; I, 140; I, 145. — (3) THC., V, 18.

(4) THC., V, 79. — (5) THC., V, 26; VI, 7. — (6) THC., I, 112.

(7) THC., I, 115. — (8) THC., V, 18. — (9) CXLVI, n° 27. — (10) THC., V, 47.

(11) THC., III, 114. — (12) CXLVI, n° 176.

(13) THC., V, 18; PAUS., V, 23, 4. — (14) THC., V, 18.



renier leur signature et les guerres recommencent dès que les intérêts sont de nouveau en jeu. La paix de trente ans n'en a pas duré quinze, la paix de cinquante ans n'a même pas suspendu les hostilités entre les alliés d'Athènes et ceux de Sparte.

Eiréné est une divinité bienfaisante qui mérite des autels (1). Elle est, comme Eunomia et Dikè, fille de Zeus et de Thémis (2). Elle a comme compagnes Opora, déesse des moissons et des fruits, et Theoria, déesse des fêtes (3). Elle porte maternellement sur son bras le jeune Ploutos (4). Mais, par malheur, elle reste trop souvent prisonnière derrière l'amoncellement de rochers que laboureurs et vigneron ont tant de peine à abattre (5). La paix universelle n'est pour les Grecs qu'un beau rêve, jamais réalisé. « C'est une loi de nature, dit Platon, qu'entre toutes les villes la guerre soit continue et éternelle (6). » Avec l'état de guerre permanent, comment aurait-on pu réaliser l'unité nationale ?

(1) **XXX**, s. v. *Eirene*. — (2) **HES.**, *Th.*, 901-903; cf. **PD.**, *O.*, XIII, 6-8.

(3) **AR.**, *Pax*, 520-526. — (4) **XLIX**, II, fig. 86.

(5) **AR.**, *Pax*, 450-520. — (6) **PLAT.**, *Leg.*, I, 625 c.



CHAPITRE III

L'UNION NATIONALE

I

LE DANGER PERSE.

La communauté des dangers courus, plus tard le souvenir des grandes actions accomplies ensemble, voilà par où d'ordinaire se confirme et s'exalte le sentiment national. C'est en face de l'ennemi que les Grecs vont se reconnaître comme un même peuple. Depuis que Cyrus, vainqueur de la Lydie, avait conquis les villes grecques du littoral, le Grand Roi avait des Hellènes comme sujets. Depuis que Darius, après sa campagne de Scythie, avait annexé la Thrace et placé la Macédoine sous son protectorat, l'empire perse était limitrophe de la Grèce d'Europe. Territoire immense, riche en or et en hommes, il semblait destiné à absorber sans peine les petits États grecs. Dès lors le péril apparaît aux Grecs prochain et redoutable.

Mais qu'avait à craindre précisément la Grèce? Si nous nous en tenions aux récits grecs, nous nous représenterions les Perses comme des Barbares. Hérodote, il est vrai, n'emploie ce terme qu'au sens d'étrangers de langue non-grecque, mais lorsqu'il décrit l'armée de Xerxès, cette armée qui selon lui comptait beaucoup d'hommes et peu de soldats (1), il se plaît à nous présenter les costumes et l'armement disparates des peuplades les plus étranges, et les

(1) HDT., VII, 210.



Thraces ayant sur la tête des peaux de renard (1), et les troupes de Colchide coiffées de casques de bois (2), et les Éthiopiens, le corps teint de blanc et de vermillon, vêtus de peaux de lions et de léopards et brandissant des javelots armés de cornes d'antilope (3): c'est bien pour lui une horde de sauvages marchant contre une nation civilisée.

Tout autre est la réalité. Les Perses de Darius et de Xerxès n'étaient nullement des Barbares; pour différente qu'elle fût, leur civilisation ne le cédait à celle de la Grèce ni en éclat, ni en valeur morale. Si, pour la vie matérielle, les Perses avaient beaucoup emprunté à leurs voisins (4), ils avaient apporté une religion originale et des croyances élevées, d'où dérivait la plus pure morale, et toute leur conduite s'inspirait de cette morale qui les faisait tout différents des autres peuples d'Orient. C'est avec plus d'étonnement encore que d'admiration que les Grecs signalaient le premier principe de l'éducation perse : apprendre à l'enfant à ne pas mentir. Toute bonne action, toute œuvre utile est pour les Perses un véritable acte de piété, qui avance la loi d'Ormuzd plus que cent sacrifices; au contraire, les œuvres de destruction et de mort font de l'homme un complice coupable de l'esprit du mal. Ni les guerres, ni les conquêtes ne peuvent faire oublier la loi religieuse. Tandis que les rois d'Égypte et d'Assyrie n'avaient marqué leur passage que par la ruine et la dévastation, les rois de Perse prétendent mener la guerre avec modération et traitent les vaincus avec douceur et bienveillance, leur laissant leur religion, leur langue, leurs lois, leurs chefs nationaux même. Aux bas-reliefs assyriens qui nous montrent les soldats coupant au ras du sol les arbres des contrées envahies, il faut opposer l'inscription grecque traduction d'une lettre par laquelle Darius félicite un satrape d'Asie Mineure d'avoir acclimaté dans sa province de nouvelles

(1) HDT., VII, 75. — (2) HDT., VII, 79.

(3) HDT., VII, 69. — (4) HDT., I, 134.



espèces d'arbres (1). Ainsi la domination perse est douce et bienfaisante pour les peuples soumis à qui elle apporte la paix et la prospérité.

Vis-à-vis des Grecs en particulier, les Perses n'avaient aucune de ces haines de race qui font les guerres inexpiables. Les rapports entre Grecs et Perses étaient continuels et amicaux. Suse est le rendez-vous de nombreux Grecs. Les exilés politiques viennent y chercher refuge et implorer l'assistance du Grand Roi : le Spartiate Démaratos (2), l'Athénien Hippias (3), le tyran de Zancle Skythès (4) sont accueillis avec faveur par Darius. Les mercenaires grecs, qui n'hésitaient pas à suivre le Pharaon en Haute-Égypte (5) ou, comme le frère d'Alcée, à servir dans l'armée babylonienne (6), venaient aussi mettre leur épée à la disposition des satrapes ou du roi : Cambyse emmène avec lui de nombreux Grecs dans son expédition d'Égypte (7) ; le temps est proche où les Perses ne sauront entreprendre aucune expédition sans troupes grecques (8). Des ouvriers et des artistes grecs, comme Téléphanès de Phocée (9), travaillent aux palais royaux ; les bas-reliefs des temps de Darius et de Xerxès présentent dans le mouvement des draperies une facture et un accent qui révèlent une main grecque (10). Des danseurs et des baladins participent aux fêtes (11). Les médecins grecs sont particulièrement recherchés : Démocédès, dont les villes grecques s'étaient disputé les services et que Polycrate s'était attaché à prix d'or, est, après la mort du tyran, envoyé à la cour de Darius et il y acquiert la plus grande renommée en guérissant la reine Atossa d'une tumeur au sein (12) ; Artaxerxès de même accordera sa confiance à des médecins grecs, Ctésias ou Polycritos de Mendé (13). Enfin l'influence grecque s'exerce encore par

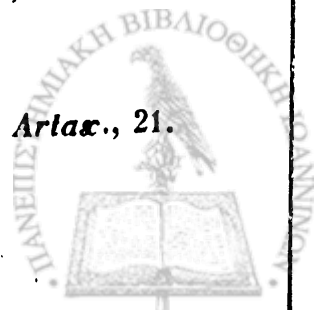
(1) **XI**, XIII (1889), p. 529 sq. — (2) **HDT.**, VI, 70. — (3) **HDT.**, V, 96.

(4) **HDT.**, VI, 24. — (5) **CXXVII**, p. 82. — (6) **ALC.**, fr. 67-68.

(7) **HDT.**, III, 139. — (8) **XEN.**, *Cyr.*, VIII, 8, 26.

(9) **PLIN.**, *H. N.*, XXXIV, 68. — (10) **XLVII**, V, p. 889.

(11) **PLUT.**, *Artax.*, 21. — (12) **HDT.**, III, 129-138 — (13) **PLUT.**, *Artax.*, 21.



les femmes grecques que leur beauté et leur esprit faisaient rechercher pour les harems du roi et des grands. Après la répression de la révolte ionienne, les plus belles filles des villes grecques sont enlevées et envoyées au roi (1). Un capitaine Artaban a auprès de lui une captive d'Érétrie (2); un grand seigneur Pharandate emmène à l'armée une Grecque qu'il a enlevée de Cos (3). La plus célèbre de ces concubines est la Phocéenne Milto. Née de parents libres, elle avait reçu la plus brillante éducation et elle devint la favorite de Cyrus le Jeune, qui ne craignait pas de la comparer à Aspasia. Après la bataille de Cunaxa, elle passe dans le harem d'Artaxerxès, se mêle aux intrigues de palais et à la rivalité qui oppose à Artaxerxès son fils Darius, et elle finit en chaste prêtresse de la déesse Anaitis (4).

Ainsi entre la civilisation perse et la civilisation grecque il n'y a pas d'opposition irréductible. Les Perses sauraient traiter aussi doucement qu'ils ont coutume de faire avec leurs sujets un peuple avec qui ils n'ont que de bonnes relations. Dans ces conditions, ils pouvaient croire que les États grecs accepteraient sans répugnance leur protectorat: déjà les villes grecques d'Asie étaient entrées dans l'empire, par la force sans doute, mais sans que leur vie municipale ou leur activité économique aient été gênées par le vainqueur. Comme elles, la Grèce d'Europe eût pu poursuivre ses destinées sous la suzeraineté du Grand Roi.

Et pourtant les Perses vont se heurter à une résistance invincible. C'est qu'il y avait incompatibilité absolue entre les deux formes de gouvernement, la monarchie orientale et la république grecque. Aristocratique ou démocratique, la cité grecque se gouverne elle-même. Le Grec est

(1) HDT., VI, 32. — (2) PLUT., *Them.*, 27.

(3) HDT., IX, 76; cf. PLUT., *Them.*, 26; XEN., *An.*, I, 10, 3.

(4) XEN., *An.*, I, 10, 2; PLUT., *Per.*, 24; *Artax.*, 26-27.



fier d'être libre et de n'obéir qu'à la loi (1). C'est pour la liberté et l'indépendance nationale que les Grecs vont se battre. La lutte, engagée pour des idées, prend par là-même une remarquable grandeur. Mais tout le monde n'est pas capable de se passionner pour un idéal. S'il est des Grecs moins sensibles aux pures idées, ils accepteront la domination perse, qui matériellement n'est pas intolérable. L'élan ne sera pas unanime, comme s'il s'agissait pour tous d'une question de vie ou de mort.

Aussi les Perses trouveront-ils en Grèce des partisans. D'abord les tyrans. En Grèce, les tyrans, attaqués partout par Sparte, ont été chassés; en Asie, les Perses les maintiennent et gouvernent par eux. Lorsque les chefs grecs qui gardaient le pont construit par Darius sur le Danube discutaient le projet de couper le passage, Histiée de Milet fit valoir que les tyrans tiraient leur autorité de la Perse et que, Darius disparu, toutes les cités se hâteraient d'établir la démocratie (2). Rien de surprenant à ce qu'Hippias compte sur le roi pour restaurer son pouvoir à Athènes. En second lieu, dans les régions où domine une aristocratie foncière, où la majorité de la population, travailleurs de la terre soumis aux grands propriétaires, a peu de part aux affaires publiques, les Perses peuvent espérer une entente avec les aristocrates dont ils garantiront l'autorité. Les pays de la Grèce du Nord et de la Grèce centrale, d'une civilisation moins développée, se laisseront gagner plus facilement aux avances du Grand Roi. Seules les cités qui ont atteint leur plein développement et où le civisme et le patriotisme ont pris toute leur valeur mèneront sans faiblir la résistance, Sparte et Athènes.

(1) HDT., VII, 104; cf. III, 80. — (2) HDT., IV, 137.



II

LA PREMIÈRE GUERRE MÉDIQUE.

L'unité nationale ne s'est donc pas immédiatement réalisée devant l'ennemi. Les Perses ont profité des discordes des partis et des jalousies des cités. Ce n'est que progressivement que l'union s'est imposée à tous, parce que progressivement le danger s'est aggravé et a menacé tous les Grecs.

Au début, le conflit ne semble pas devoir intéresser l'ensemble du monde grec. La révolte des villes d'Ionie contre la domination perse en 499 n'est qu'un accident local. Elle est due moins à un mouvement national qu'aux ambitions et aux intrigues personnelles des tyrans de Milet, Histiée et Aristagoras (1). Les Ioniens cherchent des alliés sur le continent. Aristagoras vient lui-même à Sparte demander des secours (2). Les Spartiates n'étaient pas en principe hostiles à toute expédition lointaine. Ils avaient déjà été sollicités par Crésus (3), puis par les Grecs d'Asie menacés par Cyrus (4) et ils seraient intervenus si les événements en se précipitant n'avaient rendu inutile leur action. Ils avaient, de concert avec les Corinthiens, mené campagne contre le tyran de Samos Polycrate (5). Mais ils repoussent la demande d'Aristagoras, jugeant sans doute que la révolte n'est qu'une affaire sans portée à régler entre le roi et les tyrans ioniens, hier ses agents, aujourd'hui ses rivaux. Seules répondent à l'appel des révoltés Athènes, qui se dit de même sang que les Ioniens, et Érétrie, pour reconnaître les services que lui a rendus naguère Milet dans la guerre contre Chalcis (6). Encore les secours qu'elles envoient sont bien peu de chose. Les vingt vaisseaux d'Athènes (7) et les cinq d'Érétrie (8)

(1) HDT., V, 30-37. — (2) HDT., V, 49-51. — (3) HDT., I, 83.

(4) HDT., I, 152. — (5) HDT., III, 46-48 ; 54-56. — (6) HDT., V, 99.

(7) HDT., V, 97. — (8) HDT., V, 99.



font piètre figure auprès des cent navires équipés par Chios (1). Du moins les troupes de terre devaient-elles renforcer sérieusement les contingents ioniens, de médiocre valeur militaire : c'est sur les Athéniens et les Érétriens que Darius rejeta la responsabilité du raid qui conduisit les Grecs à Sardes (2). Mais la prise de Sardes fut un succès sans lendemain : les Grecs, qui n'avaient pu enlever la citadelle, se replièrent précipitamment et ils furent rejoints et battus par les forces perses à Éphèse. Les Athéniens, abandonnant la partie, regagnent la Grèce (3). Les Ioniens, laissés à eux-mêmes, se sentent incapables de tenir contre l'armée perse et décident de porter la guerre sur mer (4). Mais ils sont victimes de leur mollesse et de leur désunion. Trop amis de leurs aises et de leur repos, ils se refusent à l'effort qu'exige d'eux leur chef, Dionysios de Phocée (5). A la bataille de Ladè (494), les Samiens abandonnent le combat, les Lesbiens et la plupart des Ioniens font de même, et, malgré la résistance des Chiotes, les Perses, qui ont d'ailleurs une forte supériorité numérique (6), sont victorieux (7). Après la ruine de la flotte ionienne, il est aisé aux Perses de réduire les villes soulevées.

La révolte de l'Ionie, facilement réprimée, semble un épisode sans conséquence. Et pourtant elle prépare les guerres médiques. D'une part, elle est la cause immédiate des projets de Darius, qui se croit provoqué par les Grecs d'Europe et qui veut se venger d'Athènes et d'Érétrie. D'autre part, l'incendie de Sardes imprime à la lutte un caractère implacable ; Darius y répond par la destruction de Milet. Le sort réservé aux villes d'Asie est un avertissement pour toutes les villes grecques.

Cependant, lorsque la menace se précise avec l'expédition

(1) HDT., VI, 8 ; VI, 15. — (2) HDT., V, 105.

(3) HDT., V, 101-103. — (4) HDT., VI, 7. — (5) HDT., VI, 12.

(6) HDT., VI, 9. — (7) HDT., VI, 13-15.



de Mardonios en Thrace et l'envoi des hérauts de Darius qui réclament aux villes grecques l'hommage de la terre et de l'eau, l'accord est loin de se faire entre toutes les cités. C'est que Darius semble vouloir seulement établir sa suzeraineté par l'intermédiaire des tyrans et que l'expédition, menée par mer par Datis et Artapherne, ne menace vraiment que les cités maritimes et en particulier les villes que vise la colère du roi, Athènes et Érétrie. Tous les insulaires, qui craignent la flotte perse, font leur soumission et même plusieurs peuples du continent (1). A Athènes, le parti des tyrans espère le retour d'Hippias, qui accompagne l'armée perse et l'aide de ses conseils (2), et le parti démocratique des Alcmonides a peut-être songé à demander aux Perses l'appui que le parti aristocratique obtient des Spartiates (3). A Érétrie, tandis que les uns songent, comme l'avaient fait les Phocéens, à prendre le chemin de l'exil, les autres sont tout prêts à se rendre et deux aristocrates vont ouvrir à l'ennemi les portes de la ville (4).

Malgré l'approche de l'ennemi, l'union nationale n'est donc pas réalisée, et Athènes se trouve seule à supporter le choc : à Marathon, les troupes athéniennes n'ont à leur côté que le petit contingent de Platée. La bataille de Marathon (490) fut un engagement militaire de médiocre importance. Les Athéniens, installés dans un défilé où de faibles contingents suffisaient à arrêter une nombreuse armée, restèrent plusieurs jours sur la défensive. C'est sans doute lorsqu'il vit les Perses se rembarquer, que Miltiade décida l'offensive et brusqua l'attaque. Les hoplites athéniens chargèrent les troupes ennemies plus légèrement armées, culbutèrent les ailes où étaient les corps les moins solides, et se rabattirent sur le centre, qui fut rompu à son tour. La cavalerie perse, pour laquelle avait été précisément choisi l'emplacement de Marathon (5), n'était

(1) ΗΔΤ., VI, 49. — (2) ΗΔΤ., VI, 102. — (3) ΗΔΤ., VI, 115.

(4) ΗΔΤ., VI, 101. — (5) ΗΔΤ., VI, 102.



pas intervenue. Les chevaux en étaient probablement déjà remontés sur les transports (1). Le succès était loin d'être décisif; l'armée perse, malgré des pertes sérieuses, n'était pas anéantie; elle avait pu reprendre la mer et la flotte venait croiser devant Phalère. Et pourtant la bataille de Marathon suffisait à mettre fin à la guerre. Les Athéniens, qui s'attendaient à un nouveau débarquement et à une attaque directe contre leur ville, virent avec étonnement la flotte perse virer de bord et reprendre la route de l'Asie. C'est que Marathon avait été une grande victoire morale: une poignée de citoyens résolus à vaincre ou à mourir avait tenu tête à l'immense armée perse et l'avait fait reculer. Les Athéniens, encouragés par le succès, se préparaient avec ardeur à de nouvelles victoires; les Perses, stupéfaits de leur échec, renonçaient à toute initiative et acceptaient la défaite. Marathon avait sauvé la Grèce.

Quelle avait été l'attitude de Sparte? Comme les Athéniens, les Spartiates avaient rejeté les propositions perses et même les hérauts de Darius avaient été mis à mort (2). Sparte avait promis d'assister Athènes et décidé l'envoi de 2000 hommes. Mais, retenues par des scrupules religieux, les troupes n'avaient pas osé partir avant la pleine lune, si bien qu'elles arrivèrent à Athènes le lendemain de la bataille (3). Lorsque plus tard la rupture fut complète entre Sparte et Athènes, les Athéniens prétendirent que les Spartiates, jaloux d'Athènes, avaient cherché des prétextes pour retarder leur intervention: Platon, un laconisant, tout en voyant une excuse dans la guerre menée par Sparte contre Messène, est bien obligé de faire allusion aux « autres obstacles qu'ils alléguèrent et sur lesquels nous ne savons rien de certain » (4). Mais cette tra-

(1) La tradition du rembarquement, au moins partiel, de l'armée dans *PLUT.*, *M.*, 862 d.

(2) *HDT.*, VII, 133-137. — (3) *HDT.*, VI, 106 ; VI, 120.

(4) *PLAT.*, *Leg.* III, 698 e.



dition athénienne n'a pas de base solide. Les Spartiates ne pouvaient pas prévoir le jour de la future bataille pour régler ingénieusement leur marche sur cette date, et le contingent spartiate était arrivé à temps pour renforcer les troupes athéniennes précipitamment revenues, si, comme on s'y attendait, les Perses avaient débarqué à Phalère. Hérodote, qui semble ignorer la tradition antilaconienne, note au contraire la hâte avec laquelle les Spartiates n'avaient mis que trois jours pour couvrir la distance de Sparte à Athènes (1) : à quoi bon retarder le départ si l'on devait ensuite doubler les étapes ? En réalité, Sparte et Athènes ont été d'accord pour combattre, la fortune a favorisé les Athéniens en leur réservant les risques du combat et les honneurs de la victoire.

III

LA SECONDE GUERRE MÉDIQUE.

Darius mourant laissait à son fils Xerxès le soin de venger sa défaite. La seconde guerre médique fut pour la Grèce une épreuve beaucoup plus redoutable, et elle apparut telle dès l'origine. D'abord les préparatifs de Xerxès étaient formidables. Même en jugeant exagéré le chiffre de trois millions d'hommes que consacra la tradition grecque (2), même en tenant compte de ce que l'armée était une cohue de peuples sans cohésion et sans discipline (3), même en notant les défauts qu'Hérodote lui-même a mentionnés, les vêtements mal appropriés au combat, l'armement trop léger (4), l'armée perse n'en semblait pas moins, par sa masse même, capable d'écraser les petites armées grecques : le plus gros effort sera fourni à Platée, où les Grecs mettront en ligne 110 000 hommes (5). D'autre part, la guerre change de caractère. Il ne s'agissait plus pour le Grand Roi d'établir

(1) HDT., VI, 120. — (2) HDT., VII, 185 ; VII, 228. — (3) HDT., VII, 210.

(4) HDT., VII, 211 ; IX, 61 ; IX, 62. — (5) HDT., IX, 30.



son protectorat sous le couvert de la tyrannie, mais de tirer vengeance de l'humiliation infligée à son père. Aussi la guerre devient-elle féroce : en Phocide, les Perses, poussés d'ailleurs par leurs alliés de Thessalie, violentent les femmes, coupent les arbres, incendient les villes et les temples (1). Thespies et Platée dénoncées par les Thébains sont rasées (2). Athènes prise est mise à sac et livrée aux flammes : seules avaient été épargnées les quelques maisons qu'avaient occupées les chefs perses (3). Bien que Xerxès prétende ne marcher que contre Athènes, toute la Grèce est menacée (4). Tandis que la flotte suit les côtes, l'armée, qui a pris la voie de terre, arrive par le nord et se prépare à occuper tout le pays. Jamais le danger n'a été plus grand, jamais l'union plus nécessaire.

A l'intérieur des cités, Xerxès compte trouver encore des auxiliaires. Les Pisistratides, les Aleuades de Thessalie ont fait effort pour le décider à la guerre (5). Les traîtres ne manqueront pas : les Thébains donneront à Mardonios le conseil d'acheter les chefs politiques pour semer la division parmi les Grecs (6). Toutefois, dans la plupart des villes l'union des partis se fit devant l'ennemi. Athènes donna l'exemple : dès l'annonce de l'expédition, tous les hommes politiques que l'ostracisme avait éloignés furent rappelés (7) et Aristide collabora loyalement avec Thémistocle.

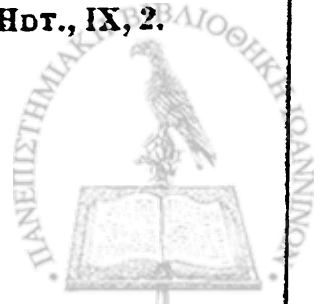
L'accord, réalisé dans les villes, était plus difficile à établir entre les villes. Ceux qui, selon le mot d'Hérodote (8), étaient animés vis-à-vis de la Grèce des meilleurs sentiments travaillent à faire l'union. Unis par serment contre la Perse (9) ils créent pour la défense nationale un organisme fédéral, le conseil qui siège à l'isthme de Corinthe et où délibèrent les délégués des villes, les « conseillers de l'Hellade » (10) :

(1) HDT., VIII, 32-33. — (2) HDT., VIII, 50.

(3) THC., I, 89, 3. — (4) HDT., VII, 138. — (5) HDT., VII, 6. — (6) HDT., IX, 2.

(7) ARSTT., 'Aθ. πρ.), 22. — (8) HDT., VII, 145; VII, 172.

(9) HDT., VII, 148. — (10) HDT., VII, 172.



c'est le conseil de l'isthme qui lance l'appel à la concorde, invite les cités ennemies à se réconcilier et à marcher ensemble contre l'envahisseur, envoie des ambassades dans tout le monde grec, à Corcyre, en Crète et jusqu'à Syracuse (1). Et cependant, malgré le danger, malgré les efforts des patriotes, la Grèce reste divisée. Bien plus, des Grecs servent dans l'armée et dans la flotte du Grand Roi.

Il y a d'abord les Grecs d'Asie, sujets de l'empire perse. Sans doute, ils ne sauraient être des défenseurs bien ardents de la cause perse (2). Cependant, malgré les appels à la désertion (3), ils n'abandonnent pas leur poste : si quelques Ioniens, à Salamine, se battent avec mollesse, l'ensemble fait son devoir (4). Les Grecs d'Asie ne feront défection qu'après la défaite perse, lorsque la flotte grecque victorieuse croise le long des côtes d'Asie Mineure.

Les insulaires, qui, lors de la première guerre, avaient fait leur soumission, se partagent entre les deux camps : Andros, Ténos, Paros tiennent pour les Perses (5), Kythnos, Kéos, Mélos, Siphnos, Sériphos, Égine, l'Eubée pour les Grecs (6). Il n'y a pas d'ailleurs unanimité dans les villes : un vaisseau de Ténos vient apporter des renseignements à Thémistocle à la veille de Salamine (7), de même qu'un vaisseau de Lemnos était passé aux Grecs à la bataille d'Artémision (8); les quatre vaisseaux que Naxos envoyait rejoindre la flotte perse sont emmenés par un de leurs commandants dans les rangs grecs (9). Les villes de Crète, sur une réponse décourageante de l'oracle de Delphes, refusent de participer à la guerre (10); s'il se trouve des archers crétois dans l'armée grecque (11), ils servent apparemment comme mercenaires.

La Grèce du Nord et du Centre, pays de paysans où domine l'aristocratie foncière et où la vie de cité est encore rudimen-

(1) HDT., VII, 145. — (2) HDT., VIII, 10. — (3) HDT., VIII, 22.

(4) HDT., VIII, 85. — (5) HDT., VIII, 66 ; VIII, 82 ; VIII, 111-112

(6) HDT., VIII, 46. — (7) HDT., VIII, 82. — (8) HDT., VIII, 11.

(9) HDT., VIII, 46. — (10) HDT., VII, 169. — (11) CTES., *Pers.*, 26.



taire, est prête à accepter la domination perse. Les Thessaliens semblent avoir hésité, mais, après le retrait des troupes grecques qui découvre leur pays, ils se rendent et deviennent pour le roi de fidèles alliés (1). Ils servent de guides à l'armée perse à travers l'Œta et désignent à sa vengeance les peuples de Phocide (2). Comme les Thessaliens, les peuplades voisines, Dolopes, Magnètes, Achéens de Phthiotide, Perrhèbes, Aïniens, Doriens du Parnasse, marchent avec les Perses (3). Les Locriens ont tenté de résister : toute l'armée d'Oponthe est aux Thermopyles (4), mais, après la défaite de Léonidas, ils sont obligés de se soumettre et de se joindre à l'armée perse (5). Il en est de même des Phocidiens : par haine des Thessaliens autant que par patriotisme hellénique, ils avaient refusé de prendre parti pour les Perses (6) ; ils envoient un contingent aux Thermopyles (7), et, même défaits, refusent de répondre aux sommations des Thessaliens (8). Mais lorsque leur pays eut été saccagé, ils furent forcés de fournir à l'armée perse des soldats qui prirent part à la bataille de Platée (9). Tous ceux du moins qui le purent s'enfuirent dans la montagne et menèrent une guerre d'escarmouches contre les troupes de Mardonios (10).

Comme la Thessalie, la Béotie fait cause commune avec la Perse. De même que les Aleuades de Larisa ont sollicité l'intervention du Grand Roi, de même l'aristocratie de Thèbes, dans l'espoir d'affermir sa domination, contient les classes populaires qui voudraient combattre et appelle l'étranger (11). Dès le début, les Béotiens sont suspects de médisme (12) et l'on n'ose faire passer chez eux les troupes qu'on envoie à Tempé (13) ; Léonidas emmène 400 Thébains aux Thermopyles

(1) HDT., VII, 172-174. — (2) HDT., VIII, 31-32.

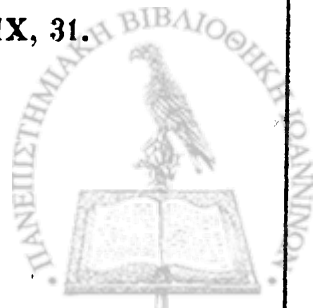
(3) HDT., VII, 132 ; VIII, 66 ; IX, 31. — (4) HDT., VII, 203.

(5) HDT., VII, 132 ; VIII, 66 ; IX, 31. — (6) HDT., VIII, 30.

(7) HDT., VII, 203. — (8) HDT., VIII, 30-31. — (9) HDT., IX, 17-18 ; IX, 31.

(10) HDT., IX, 31. — (11) THC., III, 62. — (12) HDT., VII, 205.

(13) HDT., VII, 173.



moins comme auxiliaires que comme otages, et, dès que la défaite des Grecs n'est plus douteuse, le contingent thébain, qui se battait malgré lui, se hâte de se rendre (1). Les Béotiens font preuve de dévouement à l'égard du roi : c'est un Béotien, Salganeus, qui sert de pilote à la flotte perse dans les détroits entre l'Eubée et la Grèce (2); ce sont les Thé-



La Grèce aux temps des guerres médiques.

.On a souligné les noms des cités inscrits sur l'ex-voto de Platon à Delphes.

bains, dont l'infanterie à Platée résiste avec le plus d'acharnement et dont la cavalerie couvre la retraite de l'armée vaincue (3). Seuls de tous les Béotiens, les Thespiens et les Platéens combattent dans les rangs des Grecs (4).

Dans le Péloponnèse, tous les peuples étaient alliés

(1) HDT., VII, 205, 222, 233. — (2) STR., IX, 2, 9. — (3) HDT., IX, 67-68.

(4) HDT., VII, 132; VII, 222; VIII, 66.

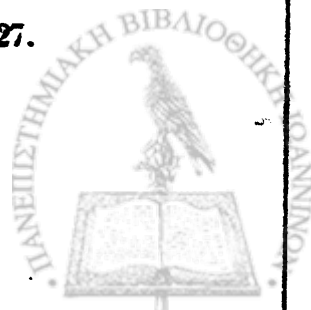


de Sparte. Aussi, autour de Sparte, Arcadiens, Éléens, citoyens de Mycènes, de Tirynthe, d'Épidaure, de Phlionte, de Trézène, d'Hermione, de Sicyone, aussi bien que les peuples de l'isthme, Corinthiens et Mégariens, tous, à part quelques défaillances individuelles, feront leur devoir. Il restait cependant un peuple, qui, durant tout le VI^e siècle, avait lutté contre Sparte, Argos. La haine que les Argiens nourrissent contre leurs rivaux va l'emporter sur le patriotisme hellénique. Sollicités par l'assemblée de l'isthme, ils se disent prêts à signer une trêve avec Sparte et à envoyer des contingents à l'armée confédérée, mais ils ne veulent pas être sous les ordres d'un Spartiate et prétendent partager avec Sparte le commandement de toutes les troupes. Il fallait s'attendre à un refus des Spartiates ; et les Argiens, déclarant alors qu'ils aiment mieux obéir aux Barbares qu'aux Lacédémoniens, refusent leur concours. L'abstention des Argiens sembla suspecte : on les accusa de s'être entendus avec Xerxès et d'avoir préparé leur refus par des propositions inacceptables (1) ; on alla même jusqu'à les taxer de trahison pour avoir prévenu Mardonios du départ de l'armée de Pausanias (2).

Comme la Grèce propre, la Grèce du dehors avait été appelée au secours de l'hellénisme. Depuis les expéditions de Mégabyze et de Mardonios qui avaient achevé sous Darius l'occupation de la Thrace et de la Macédoine, les cités grecques de ces régions, comme celles d'Asie, étaient sujettes du Grand Roi : Xerxès obtient d'elles des vivres, des soldats, des vaisseaux. Mais, après Salamine, les villes de Chalcidique se soulèvent, Olynthe est prise et rudement châtiée (3), Potidée résiste victorieusement (4) et envoie trois cents hoplites combattre à Platée aux côtés des troupes de Corinthe, sa métropole (5). De l'Adriatique, des secours sont envoyés à la flotte et à l'armée par Céphallénie, par Leucade, par Anaktorion,

(1) HDT., VII, 148-152. — (2) HDT., IX, 12. — (3) HDT., VIII, 127.

(4) HDT., VIII, 126-129. — (5) HDT. IX, 28.



par Ambracie (1). Mais la cité la plus puissante, Corcyre, s'abstient (2) : sollicitée par le congrès de l'isthme, elle promet bien des troupes et arme une flotte, mais ses vaisseaux se prétendent retenus par des vents contraires sur les côtes occidentales du Péloponnèse et attendent la victoire grecque pour se joindre aux confédérés.

La Grèce de l'Ouest n'est représentée que par un vaisseau de Crotona, qui combat à Salamine (3). Cependant le congrès de l'isthme n'avait pas manqué de demander le concours du grand État de l'Ouest, Syracuse, mais l'ambassade envoyée à Gélon n'obtint pas de réponse favorable. Pour expliquer l'attitude de Gélon, mille bruits coururent en Grèce et Hérodote en a recueilli de sources diverses (4). D'après la tradition la moins favorable, Gélon aurait promis des secours considérables, sous condition d'exercer le commandement en chef et, sur le refus des Spartiates et des Athéniens, qui les uns et les autres éprouvaient pour un tyran la même répulsion, il se serait contenté de surveiller les événements, prêt à se prononcer pour le roi si la victoire favorisait les Perses. Mais une tradition favorable à Gélon attribuait son abstention aux embarras que lui causaient les attaques des Carthaginois. C'est cette explication qui devint vite la version officielle. On ne voulait pas admettre que les Grecs d'Occident se fussent désintéressés du sort de l'hellénisme. On imagina une alliance formelle entre les Perses et les Carthaginois (5) et on fit de la guerre de Gélon et de Carthage un épisode du grand conflit qui, dans toute la Méditerranée, avait mis aux prises tous les Grecs contre tous les Barbares. Par un de ces synchronismes où se plaisait l'ingéniosité des Grecs, la bataille d'Himère fut datée du même jour que la bataille de Salamine (6). Sur les trépieds offerts à Delphes par les tyrans de Syracuse,

(1) HDT., VIII, 47; IX, 28. — (2) HDT., VII, 168; THUC., I, 32.

(3) HDT., VIII, 47. — (4) HDT., VII 157-166.

(5) DS., XI, 1; SCH. PD., P., I, 146; tradition rejetée par ARST., *Poél*, 23, 1459 a.

(6) HDT., VII 166.



leur victoire fut présentée comme une aide apportée à la Grèce (1), et Pindare réunit dans le même éloge Salamine, Platée et Himère (2).

Ainsi, à la veille de l'invasion, la Grèce est loin d'être unie. De nombreux peuples se désintéressent de la lutte, bien plus, font cause commune avec l'ennemi. Les dieux même semblaient abandonner la cause nationale. Le sanctuaire de Delphes était trop sous la dépendance des peuples de la Grèce du Nord pour ne pas s'associer à leur politique : comme eux, et aussi par crainte du pillage, la Pythie se mit à médiser. Les réponses décourageantes invitaient à la résignation : Argiens (3), Crétois (4), Spartiates (5), Athéniens (6), tous entendent la même voix pessimiste. Après la victoire, les prêtres de Delphes furent embarrassés de l'attitude peu glorieuse de l'oracle. Ils s'attribuèrent un rôle dans la lutte en imaginant l'attaque des Perses contre le sanctuaire et l'intervention miraculeuse du dieu lui-même (7) et signalèrent leur zèle en faisant mettre à prix par les Amphictyons la tête du traître Éphialte (8). Les Grecs semblèrent oublier le passé et les trophées de victoire se dressèrent à Delphes comme à Olympie, mais l'effacement du sanctuaire delphique dans la période qui suit les guerres médiques résulte assurément de ce qu'Apollon avait momentanément déserté la cause nationale.

Entre les Grecs même que groupait le souci de la défense, l'accord était précaire et les intérêts particuliers venaient compromettre l'unanimité des efforts. La question du commandement éveillait la jalousie des cités. Il semblait naturel de l'attribuer à Sparte, qui passait pour la première puissance militaire de la Grèce. Mais, plutôt que d'obéir à Sparte, Argos préférait trahir la cause grecque. Les Athéniens, qui fournis-

(1) CXXIX, p. 184 sq. — (2) PD., P., I, 75-80. — (3) HDT., VII, 148.

(4) HDT., VII, 169, — (5) HDT., VII, 220. — (6) HDT., VII, 140-141.

(7) HDT., VIII, 39. — (8) HDT., VII, 213.



saient à eux seuls plus de la moitié de la flotte, auraient pu réclamer la direction des opérations maritimes, et, dès le début, certains peuples songeaient à la lui accorder; mais la majorité des alliés penchait pour un commandement unique sur terre et sur mer : pour ne pas compromettre l'entente, Athènes s'efface devant Sparte (1). Le choix de Sparte laisse d'ailleurs place à d'autres rivalités : à la veille de Platée, les Tégéates et les Athéniens se disputent le commandement de l'aile gauche (2).

Plus même que le commandement, le plan de campagne soulevait d'âpres discussions. La plupart des cités ne songeaient qu'à défendre leur propre territoire et étaient prêtes à rappeler en arrière leurs troupes au risque d'abandonner à l'ennemi les peuples exposés les premiers à l'invasion. On avait décidé d'abord de tenir la vallée de Tempé, mais songeait-on à défendre sérieusement la Thessalie, une contrée qu'on considérait à peine comme appartenant à la vraie Grèce? Au bout de quelques jours, l'ordre de retraite était donné. Ce recul coûtait à la cause grecque l'appui des Thessaliens (3).

La vraie ligne de défense était marquée, à l'entrée de la Grèce centrale, par les montagnes qui ferment au sud la vallée du Spercheios. C'est là que le conseil de l'isthme décide d'organiser la résistance, l'armée de terre tenant le défilé des Thermopyles, la flotte le détroit entre l'Eubée et le continent (4). Cette fois la ligne ne sera pas abandonnée; mais elle sera forcée par les Perses. La cause en est la mauvaise volonté des Péloponnésiens : dès ce moment leur idée est de se tenir sur la défensive et de couvrir le Péloponnèse en fortifiant l'isthme de Corinthe. Aux Thermopyles, les alliés de Sparte insistent auprès de Léonidas pour revenir en arrière et défendre l'isthme (5). C'est d'ailleurs également la

(1) HDT., VIII, 2-3. — (2) HDT., IX, 26-28.

(3) HDT., VII, 172-174. — (4) HDT., VII, 175. — (5) HDT., VII, 207.



doctrine spartiate. Sparte n'a pas voulu faire dans la Grèce centrale l'effort nécessaire, car elle garde le gros de ses forces pour sa propre défense. Il n'y a aux Thermopyles que 1000 Laconiens et 300 Spartiates (1), tandis qu'à Platée, Sparte saura mettre en ligne 5 000 citoyens, 5 000 périèques et 35 000 hilotes (2). La trahison d'Éphialte, le recul inconsidéré des Phocidiens livrent le passage; pour être héroïque, la mort de Léonidas était inutile, les routes de Grèce étaient ouvertes. La situation était la même sur mer. Là aussi les Spartiates veulent se replier; les Eubéens, qui se voient abandonnés, n'avaient, disait-on, empêché la retraite immédiate qu'en achetant les amiraux spartiate et corinthien (3). Le combat livré au cap Artémision fut une victoire pour les Grecs, mais la flotte grecque avait été fort éprouvée et, la route de terre étant forcée, elle n'avait plus elle-même qu'à se replier.

La mesure était grosse de conséquences. Au lieu de tenir en Béotie, les Péloponnésiens reviennent jusqu'à l'isthme et se mettent à y élever une muraille derrière laquelle ils espèrent arrêter l'invasion (4). C'était abandonner aux Perses toute la Grèce centrale : la Phocide est saccagée, la Béotie se joint à l'ennemi. C'était surtout sacrifier Athènes, Athènes qui dans la première guerre avait à elle seule sauvé la Grèce. Sans perdre courage, les Athéniens envoient les vieillards, les femmes et les enfants à Égine et tous les hommes valides s'embarquent sur la flotte. La ville est prise et incendiée, l'Acropole enlevée, ses défenseurs massacrés, les temples et les offrandes saccagés.

Pour les Athéniens, il ne reste d'autre recours que la guerre maritime. Mais les Spartiates hésitent : plus sûrs d'eux-mêmes sur terre que sur mer et comptant sur les fortifications de l'isthme, ils ne veulent pas risquer d'action navale. Comme

(1) HDT., VII, 202; Ds., IX, 4. — (2) HDT., IX, 28.

(3) HDT., VIII, 4-5. — (4) HDT., VIII, 40; VIII, 72; THC., I, 69,5.



à l'Artémision, Eurybiade donne l'ordre de retraite. Il fallut l'énergie et la ruse de Thémistocle pour imposer la rencontre. Xerxès, prévenu par Thémistocle, crut prendre la flotte grecque comme dans un filet ; mais les vaisseaux perses, serrés les uns contre les autres dans le détroit entre Salamine et l'Attique, perdaient l'avantage du nombre ; l'habileté manœuvrière et le courage des Grecs, en particulier des Athéniens et des Éginètes (1), fit de la bataille de Salamine une éclatante victoire pour les Grecs. Pour la seconde fois, la Grèce était sauvée, et, pour la seconde fois, par l'énergie et le courage des Athéniens. Perdant courage, comme Datis après Marathon, Xerxès regagnait la Perse à la hâte en vaincu.

La guerre pourtant n'était pas finie. L'armée perse, avec Mardonios, tenait la Grèce centrale. Les Péloponnésiens ne semblaient plus pressés d'en finir. Sans mériter peut-être l'accusation d'être jaloux des succès athéniens, ils en restaient à leur programme égoïste, tenir dans le Péloponnèse derrière le mur de l'isthme. Une seconde fois, Mardonios pouvait envahir l'Attique et saccager de nouveau Athènes. Il fallut encore l'intervention des Athéniens qui vinrent révéler les avantages promis par les émissaires de Mardonios en échange d'une paix séparée, pour réveiller à Sparte le sentiment de la solidarité hellénique. L'offensive est enfin décidée, et ce sont toutes les forces de la Grèce, sous les ordres du roi de Sparte Pausanias, qui marchent au-devant de l'armée de Mardonios. Les contingents, réunis à Platée, s'élevaient à environ 110 000 hommes. Les Spartiates tenaient la première place avec 10 000 combattants, sans compter les hilotes, mais après eux venaient les Athéniens, 8 000 hoplites, sous le commandement d'Aristide (2). Les Spartiates tenaient l'aile droite, les Athéniens l'aile gauche ; les uns et les autres se couvrirent de gloire, les Spartiates dans la bataille, les Athéniens dans

(1) PD., I, IV, 61. — (2) HDt., IX, 28.



l'assaut et la prise du camp de Mardonios. La bataille de Platée complétait celle de Salamine. Après la flotte, l'armée perse était défaite. Ses débris repassèrent à grand'peine les détroits. Après la prise de Sestos, il ne restait plus un Perse en Europe.

IV

ATHÈNES ET SPARTE A LA FIN DES GUERRES MÉDIQUES.

Jamais les Grecs n'ont été plus près qu'au lendemain de Salamine et de Platée de réaliser l'unité nationale. Ils pensent et agissent en commun. D'abord, ils punissent, comme ils l'avaient décidé (1), ceux qui ont trahi la cause hellénique : Thèbes est prise et les Thébains qui avaient fait décider l'alliance avec le roi mis à mort (2) ; Thémistocle lève des contributions sur les îles qui ont aidé l'ennemi (3). Puis tous s'unissent pour remercier les dieux. A Delphes, un *Apollon* commémore les victoires navales de l'Artémision et de Salamine (4) ; la dîme du butin de Platée permet d'élever un *Poseidon* au sanctuaire de l'Isthme (5), un *Zeus*, œuvre d'Anaxagoras d'Égine, à Olympie (6), un trépied à Delphes (7). La dédicace est faite au nom de tous les Grecs qui ont pris part à la lutte. La concorde est telle qu'on inscrit sur le trépied de Delphes comme sur la base d'Olympie même le nom des Ténien en mémoire de l'unique vaisseau de Ténos qui, au matin de Salamine, a quitté la flotte perse pour apporter des renseignements aux Grecs (8).

Et cependant cet accord est éphémère. Aussitôt le danger passé, la politique égoïste et jalouse des cités reparait. La Grèce d'Europe délivrée, la guerre s'était poursuivie sur

(1) HDT., VII, 132. — (2) HDT., IX, 86-88. — (3) HDT., VIII, 111-112.

(4) PAUS., X, 14, 5. — (5) HDT., IX, 81. — (6) HDT., IX, 81 ; PAUS., V, 23, 1-2.

(7) HDT., IX, 81 ; PAUS., X, 13, 9 ; III, 70 ; XVI, I (1886), p. 176.

(8) HDT., VIII, 82.



mer pour la libération des Grecs d'Asie. Ces expéditions navales, qui intéressent beaucoup moins les Péloponnésiens, sont encore menées par des chefs spartiates, mais elles mettent de plus en plus en valeur Athènes, puissance maritime, qui groupe naturellement autour d'elle ses frères de langue, les Ioniens des îles et d'Asie. L'orgueil et la brutalité du roi de Sparte, Pausanias, autant que les soupçons qui pèsent à juste titre sur ses rapports avec le Grand Roi, irritent les Ioniens au point qu'au siège de Byzance, ils refusent de lui obéir et défèrent le commandement aux chefs athéniens. Sparte a beau rappeler Pausanias et le remplacer par un autre chef, les alliés ne reviennent pas sur leur décision et Sparte doit renoncer au commandement. L'accord conclu à Byzance entre Athènes et les Ioniens aboutit à la formation d'une ligue des villes maritimes pour continuer la guerre et assurer l'indépendance des Grecs d'Asie. C'est un succès et un réel accroissement de pouvoir pour Athènes qui dirige la confédération.

C'est en même temps l'effacement, d'ailleurs voulu, de Sparte. Le gouvernement spartiate n'avait jamais aimé les expéditions lointaines, qui permettaient aux chefs d'échapper à la surveillance directe de la cité et qui les mettaient en contact avec des populations et des civilisations trop étrangères aux rigides vertus spartiates. On venait de voir Pausanias, grisé par ses victoires, adoptant les mœurs fastueuses et les allures despotiques d'un satrape oriental et se laissant acheter par le roi de Perse qui lui promet, avec la main d'une de ses filles, le commandement de la Grèce réduite en satrapie. La trahison de Pausanias est punie de mort. Mais Sparte, pour éviter à ses rois et à ses généraux des tentations auxquelles ils ne semblent pas capables de résister, se refuse dès lors à toute politique qui entraînerait des campagnes lointaines et abandonne à Athènes la direction de la guerre nationale contre les Perses.



L'abdication de Sparte ne va pas sans rancœur ni sans jalousie. Les Spartiates avaient déjà vu d'un mauvais œil Athènes se relever rapidement de ses ruines et reconstruire ses murailles. Plus pénible encore était le spectacle d'une Athènes glorieuse, obéie de tous et déjà, par la ligue de Délos, maîtresse de la mer Égée. Sparte répondait avec mauvaise humeur aux démarches amicales d'Athènes : lorsqu'en 464 Cimon, partisan d'une alliance étroite entre les deux villes, fait décider l'envoi de troupes athéniennes pour aider les Spartiates à triompher de la révolte des Hilotes, les Spartiates, humiliés de cette intervention, renvoient le contingent athénien. L'affront est vivement ressenti à Athènes : Cimon est ostracisé et le parti antilaconien reprend l'avantage. Les querelles incessantes des peuples grecs entraînent par le jeu des alliances la guerre entre Sparte et Athènes. Vaincus à Tanagra, les Athéniens rappellent Cimon, qui négocie une trêve de cinq ans.

Athènes peut alors reprendre la lutte nationale contre la Perse, et, grâce aux campagnes victorieuses de Cimon dans les eaux d'Asie, clore les guerres médiques. Qu'ils aient ou non signé un traité formel, les Perses renoncent à toute entreprise contre l'indépendance des Grecs d'Asie et retiennent loin des côtes d'Asie Mineure leur armée et leur flotte. Mais, après la mort de Cimon, la guerre se rallume entre Sparte et Athènes : après une lutte indécise, les deux villes se décident à conclure une trêve de trente ans.

V

LA POLITIQUE PANHELLÉNIQUE DE PÉRICLÈS.

Athènes apparaît comme la première cité de la Grèce. Lorsque Hérodote affirme que les Athéniens ont sauvé la Grèce (1), lorsque Pindare célèbre « la puissante cité, au front

(1) HDT., VII, 139.



couronné de violettes, la glorieuse Athènes, rempart de la Grèce, ville illustre et vraiment divine » (1), ils ne font que traduire la pensée de tous les Grecs de bonne foi. Marathon et Salamine, victoires essentiellement athéniennes, ont à deux reprises arrêté l'invasion, et elles ont donné aux Athéniens conscience de leur valeur et de leur force. Un légitime orgueil inspire aux Athéniens le désir d'entreprendre de grandes choses. Capitale artistique et littéraire, centre de vie commerciale et industrielle, Athènes peut prétendre à être la capitale politique de la Grèce et à réaliser, sous sa direction et à son profit, l'unité nationale. Déjà elle règne sans conteste sur mer : la ligue de Délos est devenue un empire athénien, les flottes athéniennes font la police des mers et tiennent en respect les Perses. Dans ses guerres contre Sparte, Athènes a voulu plus encore, étendre sur les cités continentales la prépondérance qu'elle a sur les cités maritimes. Mais la trêve de trente ans marque un arrêt et établit une sorte de partage du monde grec. Athènes maintient son empire maritime, mais elle s'interdit toute intrusion dans les affaires continentales et laisse Sparte, son égale, commander aux Péloponnésiens.

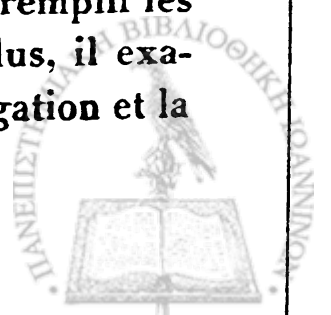
Ce compromis, sage et modéré, semble bien être l'œuvre de Périclès, dont la politique triomphe définitivement en 445 avec l'ostracisme de Thucydide, fils de Mélésiās, chef du parti aristocratique. De 444 à 431, Périclès est maître d'Athènes, et par son ascendant personnel, et par l'autorité que lui donne légalement la charge de stratège renouvelée chaque année. C'est sans contredit le plus grand homme d'État qu'ait eu la Grèce. Élève d'Anaxagore, qui n'avait d'autre passion que la recherche désintéressée de la vérité (2), il domine par l'intelligence. Il garde les allures un peu hautaines d'un aristocrate qui ne consent pas à flatter la foule, mais prétend la conduire par la raison. Son éloquence ne connaît ni les grands gestes,

(1) P^o, fr. 47. — (2) CXXIV, p. 275.



ni les éclats de voix qui parlent aux sens ; elle ne dit rien de plus qu'il ne faut pour démontrer, mais elle sait élever le débat au-dessus des incidents journaliers en posant en des sentences concises les règles de la politique et de la morale. Démocrate convaincu, il ne recule pas devant les conséquences logiques de ses principes, mais, homme de gouvernement, il sait se montrer vis-à-vis de ses adversaires juste et modéré. Il achève de donner au peuple le pouvoir politique en faisant accorder une indemnité à quiconque donne son temps à la chose publique : l'institution des *μισθοί* enlève à ceux qui ont des loisirs le monopole du gouvernement. Mais en même temps il maintient la paix intérieure en obtenant des riches leur participation financière aux charges de l'État et en assurant aux pauvres des moyens d'existence, soit par la création de clérouquies, soit par les grands travaux, qui tout en embellissant la ville donnent de l'ouvrage à tous les artisans. Pendant longtemps Athènes ignorera les luttes violentes qui, dans de nombreuses cités grecques, dressent les uns contre les autres pauvres et riches. La sagesse de Périclès a su réaliser l'équilibre social : l'aristocrate Thucydide, au temps des Cléon et des Hyperbolos, fera l'éloge du démocrate à qui la cité avait dû la primauté au dehors et la paix au-dedans.

Mais ce qui met Périclès vraiment hors de pair, c'est qu'il étend ses vues bien au delà du cadre étroit de la cité. Certes il est d'abord patriote athénien, mais il est aussi patriote hellène, et à l'œuvre d'Athènes il veut associer la Grèce. A un moment où Athènes était en paix avec tous les peuples grecs, sans doute vers 448, Périclès lance un appel à toutes les cités et les invite à envoyer des délégués à Athènes. Ce congrès de tous les Grecs d'Europe et d'Asie voterait les mesures nécessaires pour restaurer les sanctuaires détruits par les Perses et pour remplir les promesses faites aux dieux pendant la guerre ; de plus, il examinerait les moyens d'assurer la sécurité de la navigation et la



paix des mers (1). Périclès espère ainsi poursuivre la politique des guerres médiques; il fonde l'union de tous sur les souvenirs de l'invasion et sur les efforts communs pour maintenir les résultats acquis, c'est-à-dire écarter des mers grecques les Perses ou quiconque voudrait comme eux y gêner la navigation. La police de l'Archipel avait été la raison d'être de la ligue de Délos et restait pour Athènes un prétexte à maintenir son empire sur les villes maritimes : c'était une pensée vraiment libérale que d'associer toutes les cités à l'œuvre jusque-là réservée à Athènes seule.

Pour les Grecs, il n'est pas d'association réelle sans communauté de religion et de culte. Puisque Athènes doit être la capitale de la confédération hellénique, Périclès veut grouper tous les Grecs autour d'un sanctuaire de l'Attique. Le culte de Déméter, dont originairement une famille d'Éleusis avait eu la propriété, était entré, après la réunion d'Éleusis à Athènes, dans la religion officielle des Athéniens. Mais Déméter, symbole de la terre nourricière et cultivée, Déméter à qui les hommes devaient le blé et l'agriculture, pouvait facilement prendre rang parmi les grands dieux à qui s'adressent des hommages universels. Profitant de l'influence qu'Athènes exerçait momentanément sur Delphes, Périclès réussit à associer à ses projets l'oracle pythique : les Athéniens reçurent d'Apollon l'ordre de sacrifier à Déméter au nom de tous les Grecs, les Grecs d'envoyer à Éleusis les prémices de leurs récoltes (2). Une légende naquit qui rejeta aux temps mythiques, à la suite d'une famine générale, l'origine de ces obligations, et ce fut pour les orateurs attiques du IV^e siècle un lieu commun que de rappeler comment les Athéniens avaient enseigné aux autres hommes l'art de l'agriculture, qu'ils avaient eux-mêmes appris de Déméter, et comment les Grecs, reconnaissants de ce bienfait, avaient consenti l'envoi des prémices (3).

(1) PLUT., *Per.*, 17. — (2) II, I suppl., p. 59, n° 27^b.

(3) ISOCR., *Pan.*, 28-31.



Enfin l'union, voulue par Périclès, doit aboutir à la reprise de l'expansion hellénique. C'est là ce que vise la création de Thourioi. Depuis la destruction de leur ville, les Sybarites avaient une première fois, mais en vain, essayé de la relever. Ils renouvelèrent leur tentative en demandant le concours de la Grèce propre. Accueillis froidement à Sparte, ils trouvent à Athènes l'appui de Périclès (1). Mais celui-ci ne se contente pas de faire décider l'envoi de colons athéniens (2). Il fait annoncer partout la fondation de la nouvelle ville et invite tous les Grecs à collaborer à l'entreprise. Pour remplacer Sybaris, une nouvelle cité grecque, Thourioi, s'élève qui reçoit une population mélangée. C'est un Athénien, le devin Lampon, qui préside aux cérémonies religieuses de la fondation (3), mais c'est un Milésien, Hipodamos, qui dresse le plan de la ville et, selon sa méthode géométrique, trace de larges voies se coupant à angles droits (4). En même temps qu'Hérodote d'Halicarnasse (5), partent pour Thourioi les fils de Képhalos de Syracuse, Lysias et Polémarchos (6). L'origine panhellénique de Thourioi se traduisait dans les noms donnés aux dix tribus de la cité, dont chacune était désignée par l'ethnique d'un peuple grec (7).

Les projets de Périclès ne réussirent pas. Le congrès qu'il avait convoqué ne put se réunir, les Péloponnésiens, sous la pression de Sparte, ayant refusé d'y prendre part (8). Seules les villes soumises à Athènes acceptèrent de consacrer à Déméter les prémices de leurs récoltes, de même qu'elles apportaient leurs hommages à Athéna lors des Panathénées. Bien que l'initiation aux mystères fût ouverte à tous les Grecs, Éleusis resta toujours un sanctuaire spécialement athénien. Même à Thourioi, où la politique de Périclès avait eu plus de succès, la dis-

(1) DS., XII, 10. — (2) PLUT., *Per.*, 11. — (3) SCH. AR., *Nub.*, 332; *Av.*, 521.

(4) HSCH., s. v. Ἰπποδάμου νέμησις.

(5) STR., XIV, 2, 16; PLUT., *M.*, 604 f; 868 a.

(6) PLUT., *M.*, 835 d. Le père du général spartiate Gylippos citoyen de Thourioi : THC., VI, 104.

(7) DS., XII, 11. — (8) PLUT., *Per.*, 17.



corde ne tardait pas à s'élever entre les diverses fractions de la population, et, oubliant le rôle de Périclès, l'oracle de Delphes ordonnait de reconnaître comme fondateur de la cité Apollon lui-même (1).

Tous ces échecs étaient dus à la jalousie des cités. Les rivales d'Athènes, et, en première ligne, Sparte, comprenaient que l'union rêvée par Périclès ferait d'Athènes sans conteste la capitale morale du monde grec. De même que les Athéniens reconnaissaient l'ascendant de Périclès, les cités grecques auraient dû reconnaître l'ascendant d'Athènes. Elles ne le voulaient pas. Et cependant Périclès n'obéissait pas à des mobiles égoïstes : s'il voulait Athènes glorieuse, il voulait aussi la Grèce unie et puissante. Par sa compréhension des intérêts de l'hellénisme, par sa largeur de vues qui embrassait le monde grec tout entier, il était digne de réaliser l'unité de la Grèce, si cette unité avait été possible.

(1) Ds., XII, 35.



CHAPITRE IV

L'ESPRIT PARTICULARISTE

I

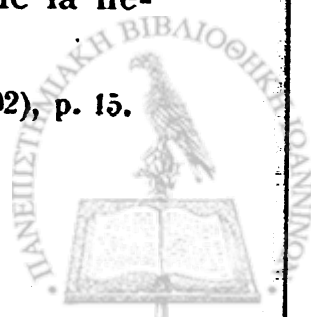
L'ÉTAT URBAIN ET LE GOUVERNEMENT DIRECT.

Jamais, dans le demi-siècle qui sépare les guerres médiques de la guerre du Péloponnèse, la Grèce n'avait été aussi près de faire son unité. Jamais non plus on ne vit mieux que cette unité ne serait jamais réalisée. L'histoire grecque, de Périclès à Philippe, va nous montrer la Grèce incapable de se dégager du système de la cité et de constituer par l'union des petits États un grand État.

En dehors du passé trop lointain, où il n'y avait pas d'autre unité sociale que la famille isolée (1), le plus ancien groupement qu'ait connu la Grèce est la *κώμη*, la bourgade réunissant plusieurs familles qui gardent le souvenir confus de leur commune origine (2). Les habitations se sont élevées de préférence au voisinage d'un site naturel facile à défendre : c'est là qu'on dresse les murailles épaisses de la forteresse pour servir de refuge en cas de danger. Tout autour ont été défrichés les champs qui doivent fournir les vivres nécessaires, et, au delà, les terrains vagues, fréquentés des troupeaux, marquent les limites où s'arrête l'activité des habitants de la *κώμη*. Ces groupes de début, « restreints, embarrassés dans leurs mouvements » (3), se rendent bientôt compte de la né-

(1) ARSTT., *Pol.*, I, 1, 6. — (2) ARSTT., *Pol.*, I, 1, 7; THC., I, 5.

(3) VIDAL-LABLACHE, *Ann. de géo.*, VII (1898), p. 109; cf. XI (1902), p. 15.



cessité de ne pas rester isolés. Il est bien rare qu'ils aient sur place tout ce qu'il leur faut, bien rare aussi que pour certaines denrées ils n'aient pas du superflu : de là les premiers échanges avec les bourgades voisines. Au pied de la forteresse la mieux défendue ou en un point central d'accès facile, s'installe le marché que fréquentent les paysans des bourgs voisins. Les relations commerciales créent des liens nouveaux : c'est sur la place du marché que se réunissent les campagnards pour débattre les questions d'intérêt commun ; c'est là qu'ils viennent soumettre leurs différends à des arbitres ou à des juges ; c'est là encore qu'ils célèbrent ensemble les fêtes religieuses. Ainsi naît la cité, formée par la réunion des *κῶμαι* (1), avec une capitale qui grandit autour de ce qui sera toujours regardé comme l'élément caractéristique de la cité grecque, l'*agora*. L'histoire du mot *πόλις* reflète cette évolution (2). C'est, au début et étymologiquement, la citadelle : jusqu'en 386, l'Acropole d'Athènes ne porte pas officiellement d'autre nom que celui de *πόλις* (3). Mais, comme la citadelle ou ses abords immédiats deviennent le centre religieux et politique, le mot prend peu à peu le sens de « ville », et, comme la ville est la capitale de l'État, *πόλις* finit par désigner la cité.

La confusion est d'autant plus facile que la cité grecque est urbaine, qu'elle est essentiellement une ville et sa banlieue. La croissance de la cité par agglomération de bourgades s'arrête aussitôt que le territoire offre à ses habitants tout ce qui est nécessaire à leur existence, tout ce qui leur permet de vivre « dans le loisir d'hommes libres et sobres » (4). La cité doit être enfermée dans de justes limites : trop petite, elle ne peut se suffire à elle-même ; trop grande, elle ne peut plus être bien gouvernée (5). Le nombre des citoyens doit être assez res-

(1) ARSTT., *Pol.*, I, 1, 8. — (2) XLV, p. 115. — (3) CXXXV, p. 10.

(4) ARSTT., *Pol.*, VII, 5, 1 ; cf. VII, 4, 7.

(5) ARSTT., *Pol.*, VII, 4, 5 ; VII, 4, 7.



treint pour que chacun soit sous la surveillance de tous et qu'aucun étranger ne puisse se glisser dans les rangs des citoyens sans être reconnu (1). Le chiffre de 10 000 citoyens adultes semble être, pour les théoriciens politiques, le maximum que ne doit pas dépasser la cité idéale (2).

On s'est demandé souvent pourquoi les Grecs s'en sont tenus à ce type de la cité et n'ont jamais conçu ou réalisé le grand État territorial. S'il est vrai qu'entre ces deux formes, État territorial et État urbain, il y ait opposition de politique intérieure — le premier étant plus généralement une monarchie, le second une république — et de politique extérieure — le premier ayant une politique offensive et expansive, le second une politique défensive (3), — c'est toute l'histoire de la Grèce qui se trouve impliquée dans cette question. Il ne suffit pas d'invoquer le sens de la mesure comme trait caractéristique de l'esprit grec (4); il faut voir les raisons données pour expliquer le cas particulier de l'organisation politique.

Nous avons déjà rencontré le problème et certaines des solutions proposées (5). Il faut tenir compte sans doute des conditions géographiques. La compartimentation en petites plaines fermées trace les frontières naturelles de petits États bien délimités. Plus encore, le caractère sporadique des cultures oblige les hommes à se grouper dans des sortes d'oasis, isolées les unes des autres au milieu de régions incultes. Que les influences du milieu aient agi à l'origine, la chose semble certaine, mais il ne faut pas que le déterminisme géographique fasse oublier la réaction de l'homme sur la nature. Nulle part en Grèce, les montagnes ne sont une barrière capable d'empêcher toute communication d'une plaine à l'autre, et de même il n'y a pas de cité grecque qui puisse se contenter des produits de

(1) ARSTT., *Pol.* VII, 4, 7.

(2) ARSTT., *Pol.*, II, 5, 2; cf. DS., XII, 59. *Myriandros* de Cilicie: XEN., *An.*, I., 4, 6; STR. XIV, 5, 19. — (3) CL, p. 233-234.

(4) Voir plus haut, p. 46-47. — (5) Voir plus haut, p. 19-23, 53.



son « oasis » et qui ne demande au dehors une partie de son alimentation. En fait, les États grecs ne coïncident jamais exactement avec une unité géographique. Les conditions naturelles, si elles favorisaient la naissance de petites cités, n'étaient pas un obstacle infranchissable à la formation ultérieure de grands États.

Pour les théoriciens de l'antiquité, la limitation de la cité est une condition essentielle du bon gouvernement (1). C'est que, pour eux, il n'est pas d'autre mode de gouvernement que le gouvernement direct, c'est-à-dire celui où tous les citoyens peuvent prendre part personnellement aux affaires publiques. Le peuple délègue ses pouvoirs à des magistrats : mais les fonctions ne pourront être utilement réparties selon les mérites de chacun, que si les candidats sont connus et appréciés personnellement de tous les citoyens (2). Le peuple rend la justice : mais les jurés ne pourront bien juger les affaires litigieuses que s'ils connaissent personnellement et la moralité des plaideurs et les circonstances de la cause (3). Le peuple décide toutes les affaires dans l'assemblée : mais comment la discussion serait-elle possible et utile devant une foule innombrable, et même comment pourrait-on matériellement assurer la tenue de l'assemblée ; où trouverait-on, dit Aristote, le Stentor capable de remplir les fonctions de héraut et de se faire entendre de la multitude (4) ? Le gouvernement direct n'apparaît donc comme possible qu'avec un nombre limité de citoyens ; il fallait ou bien se contenter de la petite cité ou bien renoncer à la souveraineté populaire : les États territorialement étendus sont des monarchies, aussi bien l'immense empire perse que le royaume, pourtant réduit, de Macédoine.

On ne pouvait sortir de ce dilemme qu'en passant du gouvernement direct au gouvernement représentatif. La délè-

(1) Voir les textes précédemment cités d'Aristote.

(2) ARSTT., *Pol.*, VII, 4, 5. — (3) ARSTT., *Pol.*, VII, 4, 7.

(4) ARSTT., *Pol.*, VII, 4, 7.



gation des pouvoirs populaires à des représentants élus, dont les décisions font la loi, a été ignorée de l'antiquité. Le seul cas où l'on puisse reconnaître quelque chose d'analogue est l'élection à deux degrés des magistrats de Mantinée, qui sont nommés par des électeurs pris eux-mêmes, par élection, dans l'ensemble des citoyens (1). Encore cette double opération ne diffère-t-elle pas beaucoup du système athénien où l'ensemble des citoyens dresse la liste des candidats entre lesquels le sort désigne les archontes (2). Mais nulle part il n'y a trace d'assemblée de représentants, de « parlement ». La *boulè* athénienne ou la *gérousia* spartiate, quels qu'en soient le mode de nomination et l'étendue des pouvoirs, ne sont que des commissions exécutives émanées du peuple pour expédier les affaires courantes et préparer le travail législatif de l'assemblée.

Pourtant, dans les relations internationales, les cités ne peuvent agir que par représentants : les ambassadeurs ont plein pouvoir pour négocier avec les peuples auprès desquels ils sont accrédités (3). C'est la forme de congrès diplomatique que prennent les assemblées fédérales. La procédure suivie en 432 par les membres de la ligue péloponnésienne met en lumière le rôle confié aux délégués des cités : une première assemblée fédérale met en discussion les relations avec Athènes, puis l'assemblée du peuple spartiate de son côté délibère et se prononce pour la guerre ; les députés des villes reviennent ensuite dans leur patrie pour rendre compte de ce qui s'est dit et fait, et c'est seulement dans une seconde assemblée fédérale, que, mandatés par leurs gouvernements, ils votent définitivement la guerre (4). Il n'y a pas là une « chambre des représentants », mais une réunion de délégués *ad audiendum et referendum*. La décision, comme la ratification des traités, appartient aux peuples.

(1) ARSTT., *Pol.*, VI, 2, 12. — (2) ARSTT., 'Αθ. πολ., 8.

(3) CXLIII, p. 36-37. — (4) THC., I, 67; I, 79; I, 87; I, 119.



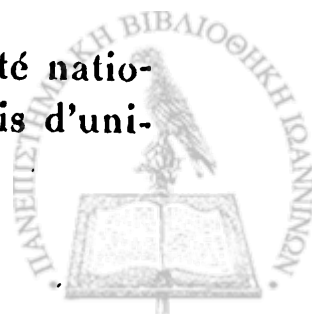
Il est vrai que beaucoup d'assemblées représentatives n'ont à l'origine été, comme celle-là, qu'un congrès d'ambassadeurs parlant chacun au nom d'un groupe déterminé. Mais le monde grec n'a jamais dépassé ce premier stade. Cela tient sans doute à la haute valeur accordée à l'individu. Il semble impossible aux Grecs qu'un homme raisonnable puisse abdiquer sa personnalité au profit d'un autre, qu'un citoyen se résigne à n'avoir part à la direction des affaires que par personne interposée. Le clérouque athénien trouve plus naturel de renoncer à toute action sur le gouvernement lorsqu'il réside dans sa clérouchie, que d'être privé d'assister en personne aux délibérations de l'assemblée lorsqu'il se trouve par hasard à Athènes. Tous les citoyens sont jugés susceptibles de remplir toutes les fonctions civiques : tout Athénien peut prendre la parole devant le peuple et, sous les conditions fixées par la loi, présenter un projet ; tout Athénien peut être désigné par le sort comme bouleute ou comme héliaste ; tout Athénien peut soutenir l'accusation devant les tribunaux et est cru capable de présenter lui-même sa défense. La valeur absolue accordée à la personne humaine semble avoir été le plus grand obstacle à la conception même du système représentatif.

Il est évident que dans de telles conditions le régime de la cité était le seul possible : le gouvernement direct suppose un État d'étendue limitée et une population restreinte. L'unité du monde grec ne pouvait se faire par une fusion des différents États en un seul ; elle devait respecter l'indépendance et l'autonomie des petits États et ne pouvait se présenter que sous la forme fédérative.

II

LE SYSTÈME FÉDÉRATIF.

L'organisation fédérale n'est pas exclusive de l'unité nationale. Les confédérations grecques ont été des essais d'uni-



fication partielle ; mais tantôt le lien fédéral est si lâche qu'il laisse subsister l'isolement des cités ; tantôt l'union, imposée par la force, se brise dès que les peits États pensent échapper à l'emprise du grand État qui les domine.

Les plus anciennes confédérations furent celles qui groupaient les peuples autour d'un sanctuaire pour un culte commun, les *amphictyonies*, telle la fédération des villes du golfe Saronique autour du sanctuaire de Poseidon à Calaurie (1) ou celle des villes d'Ionie autour du sanctuaire de Poseidon au cap Mycale (2). La plus illustre est celle qui, après avoir réuni les peuples de la Grèce centrale et septentrionale autour du sanctuaire de Déméter aux Thermopyles, étendit son action sur celui d'Apollon à Delphes. Mais les amphictyonies n'ont eu qu'exceptionnellement un rôle politique (3) ; elles ont tout au plus aidé les peuples à prendre conscience de leur unité morale et facilité les accords diplomatiques.

Ce sont les alliances politiques, d'abord temporaires, puis permanentes, qui ont donné naissance aux ligues et aux fédérations.

Sparte a eu d'abord une politique conquérante ; mais, à la fin du VI^e siècle, renonçant à des annexions nouvelles, elle se contente de faire reconnaître son autorité par les peuples voisins. Après ses victoires sur les Tégéates, elle impose à Tégée une sorte de protectorat ; elle intervient en Élide où elle se pose en protectrice du sanctuaire d'Olympie : la tradition antidatait les prétentions spartiates en attribuant au temps de Lycurgue un traité entre Elis et Sparte pour garantir la neutralité du sanctuaire et imposer le respect de la trêve sacrée (4). Ainsi se forme, autour de Sparte, la ligue péloponnésienne qui comprend tous les États du Péloponnèse, sauf l'Argolide et l'Achaïe.

Les cités, petites ou grandes, sont indépendantes, auto-

(1) STR., VIII, 6, 14. — (2) STR., XVI, 1, 20. — (3) HDT., VI, 7.

(4) XXIX, s. v. *Olympia*.



nomes (1), exemptes de tout tribut (2). L'assemblée fédérale n'a pas de sessions régulières ; elle se réunit, généralement à Sparte (3), à la demande d'un des alliés (4). Chaque cité dispose d'une voix, et les décisions, prises à la majorité des suffrages (5), engagent tous les alliés, sauf si certains invoquent, pour garder leur liberté d'action, des empêchements religieux (6) ou les stipulations contraires de traités antérieurs (7). En cas de guerre, l'assemblée fixe les contingents à lever ou les sommes à payer en rachat du service militaire et édicte des amendes pour les défaillants (8). Dans l'assemblée, Sparte n'a qu'une voix comme les autres, mais les délibérations du peuple spartiate influent sur les décisions des alliés (9).

Une fois la guerre décidée, Sparte prend le commandement de toutes les forces alliées ; elle l'exerce même sur mer, malgré les prétentions des cités maritimes comme Corinthe (10). Elle décide la portion du contingent à appeler et le lieu de rassemblement (11). Elle met à la tête des troupes alliées des *ξενάγοι* spartiates qui commandent conjointement avec les officiers des cités (12). Elle dresse le plan des opérations sans en discuter avec les alliés et ne le leur communique même pas à l'entrée en campagne (13). Bien plus, elle mène seule les négociations pendant la guerre (14) et en arrivera à prétendre déclarer la guerre sans même consulter les alliés (15).

Malgré l'autorité exercée par Sparte, les confédérés ne sont unis que par des liens assez lâches. L'alliance a un objet limité, purement défensif (16). Les villes n'ont pas seulement la libre direction de leurs affaires intérieures, mais elles

(1) Cf. les traités avec Argos, THC., V, 77 ; V, 79. — (2) THC., I, 19.

(3) Assemblée à Corinthe en 413, THC., VIII, 8. — (4) THC., I, 67.

(5) THC., I, 119 ; I, 125 ; V, 30. — (6) THC., V, 30 ; XEN., *Hell.*, IV, 2, 16.

(7) XEN., *Hell.*, II, 4, 30. — (8) XEN., *Hell.*, V, 2, 1-22.

(9) Voir, sur la procédure des assemblées de 432, p. 358 et les textes cités de Thucydide.

(10) THC., VIII, 9. — (11) THC., II, 10 ; III, 15 ; XEN., *Hell.*, III, 4, 3.

(12) **XXIX**, s. v. *Xenagoi*. — (13) THC., V, 54 ; XEN., *Hell.*, VI, 3, 7.

(14) THC., V, 60. — (15) XEN., *Hell.*, VI, 3, 8. — (16) THC., V, 77.



peuvent encore, sans manquer à leurs obligations et sans engager la ligue, avoir une politique étrangère indépendante, traiter et même se battre avec des cités étrangères. L'alliance ne les empêche même pas de se faire entre elles la guerre (1). Comme l'autorité de Sparte n'est pas oppressive, l'accord se maintient plus facilement, mais l'indépendance des villes fait la faiblesse de la ligue, qui perd son temps en débats interminables et laisse les décisions en suspens (2). Elle ne saurait réaliser l'unité du Péloponnèse.

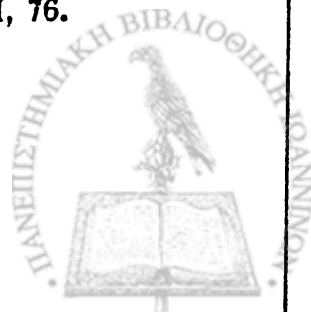
Tout autre est la confédération maritime athénienne. Elle a une politique franchement unitaire, mais l'unité, faite au seul profit d'Athènes, est, par là même, fragile et éphémère. C'est l'exemple de l'empire athénien qui révèle le mieux les faiblesses du système fédératif grec.

Au lendemain des victoires de Salamine et de Mycale, les Grecs d'Asie avaient déferé aux chefs athéniens le commandement des forces navales et conclu avec Athènes une série d'accords qui sont la base de la ligue maritime. Cette ligue, dont l'objet est de libérer les Grecs encore sujets de la Perse et de défendre la Grèce asiatique et insulaire de toute nouvelle entreprise du Grand Roi (3), adopte comme centre politique et religieux l'île sainte entre toutes aux yeux des Ioniens, Délos : c'est dans le sanctuaire d'Apollon que se réunissent les délégués des villes et qu'est conservé le trésor (4), « les richesses communes des Grecs » (5). Toutes les cités sont indépendantes et égales entre elles. Dans l'assemblée fédérale, petites ou grandes disposent du même nombre de suffrages (6). Toutes contribuent, proportionnellement à leurs ressources, aux levées de troupes, à l'équipement des flottes, aux dépenses fédérales. Athènes n'a que la présidence. Elle commande les forces de terre et de mer : le Pirée est le quartier général de

(1) THC., I, 103; IV, 134. — (2) THC., I, 141. — (3) THC., III, 10; VI, 76.

(4) THC., I, 96. — (5) DS., XII, 54; PLUT., *Per.*, 12.

(6) THC., I, 97; III, 10; III, 11.



la flotte fédérale (1). Elle surveille la gestion financière : les « trésoriers des Grecs », les *hellénotames*, sont toujours des citoyens d'Athènes désignés par le peuple athénien.

Mais peu à peu cette fédération de cités libres et égales va se transformer en un empire athénien. La plupart des villes, particulièrement en Ionie, déshabituées du service militaire, demandèrent à ne plus fournir ni soldats, ni vaisseaux et à se racheter de leurs obligations militaires par des contributions en argent. Athènes accepta volontiers cette transformation : bientôt la flotte fédérale ne compte plus, à l'exception de quelques vaisseaux de Chios et de Lesbos (2), que des trières athéniennes. Les alliés ne s'étaient pas aperçus que par là ils préparaient eux-mêmes leur sujétion. Athènes trouve dans les contributions des villes le moyen d'accroître ses forces et, restée la seule puissance militaire de la ligue, elle peut imposer ses volontés (3). Sous prétexte que le trésor est à Délos exposé à un coup de main des Perses, elle en fait décider le transfert à Athènes, et dès lors, forte de ses vaisseaux et maîtresse du trésor, elle néglige de convoquer l'assemblée fédérale. L'*ἡγεμονία* (4) athénienne devient une *ἀρχή* (5). Les cités de l'empire athénien continuent à être officiellement appelées « les alliés », *οἱ σύμμαχοι*, ou « les villes », *αἱ πόλεις* (6), mais, dans l'usage courant, elles sont désignées sous le nom qui exprime le mieux leur nouvelle situation, « les sujets », *ὑπήκοοι* (7).

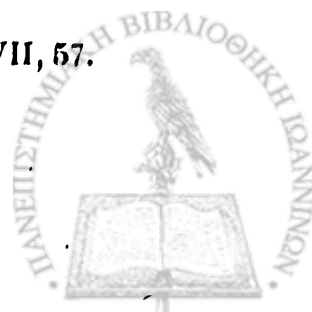
C'est qu'en effet elles sont maintenant assujetties à de multiples obligations. Théoriquement les villes sont autonomes, mais en fait il en est bien peu à qui Athènes laisse le choix de leur organisation intérieure (8). Les alliés doivent prêter serment de fidélité à Athènes (9) et modifier leur constitution en

(1) AND., *Pax*, 38. — (2) THC., I, 19; VI, 85.

(3) THC., I, 99; VI, 78; PLUT., *Cim.*, 11. — (4) THC., I, 96.

(5) THC., I, 97; I, 118. — (6) II, I, 9, 57, 40. — (7) THC., I, 117; VII, 57.

(8) II, I, suppl. 61 a, l. 5-6. — (9) II, I, 9; I, 13; I, suppl.; 27 a.



s'inspirant des préférences politiques des Athéniens. Peu à peu les gouvernements aristocratiques, tolérés d'abord (1), font place à des gouvernements démocratiques. Certaines cités se laissent persuader de faire elles-mêmes les changements nécessaires (2), mais Athènes n'y met pas toujours tant de formes : un décret du peuple athénien donne à Érythrée une constitution calquée sur celle d'Athènes (3). Des *ἐπίσκοποι* athéniens sont envoyés dans les villes pour y surveiller les gouvernements (4), et, au besoin, une garnison athénienne met la force au service des fonctionnaires athéniens installés chez les alliés (5).

Les alliés sont soumis au tribut (6). Ce tribut n'est plus réglé par des accords internationaux, comme ceux qu'avait conclus à l'origine Aristide. Il est fixé tous les quatre ans par la *boulè* athénienne. Il est exceptionnel que les cités se taxent elles-mêmes; tout au plus peuvent-elles présenter leurs observations et en appeler de la décision de la *boulè* devant le tribunal des héliastes athéniens (7). Le tribut, perçu par des fonctionnaires alliés, est apporté à Athènes aux fêtes des Grandes Dionysies (8) et versé aux hellénotames sous le contrôle de la *boulè*. Si les villes sont en retard pour leurs versements, Athènes leur envoie des percepteurs, dont les réclamations sont appuyées par une flotte de guerre (9).

En matière religieuse, les alliés doivent participer aux fêtes des divinités athéniennes (10). En matière judiciaire, les tribunaux locaux ne conservent que les petits procès; toutes les causes importantes, celles par exemple qui entraînent des condamnations à l'atimie, à l'exil ou à la peine capitale sont

(1) THC., I, 115; III, 27. — (2) ISOCR., XII, 54; cf. IV, 104; XII, 68.

(3) II, I, 9, l. 7-28. — (4) II, I, 9; AR., *Ar.*, 1022 et SCH.; HARP., s. v. *ἐπίσκοπος*.

(5) II, I, 9; I, suppl., 22 a; THC. I, 115; SCH. AR., *Pax*, 1176; AR., *Ar.*, 1050; etc.

(6) II, I, 37; I, 38. — (7) II, I, 37, l. 42; XEN., *Ath.*, III, 5.

(8) AR., *Ach.*, 502-503; SCH. AR., *Ach.*, 378, 504.

(9) THC., II, 69; III, 19; IV, 50. — (10) II, I, 9, l. 2-7.



réservées aux tribunaux athéniens (1). De toute façon, Athènes est toute-puissante dans l'empire.

La domination athénienne travaille à l'unification de la Grèce insulaire et asiatique. Athènes établit, avec des régimes politiques analogues, une certaine unité de législation (2). Les marchands alliés adoptent les poids et mesures aussi bien que la monnaie d'Athènes (3). La nécessité pour les alliés de plaider devant les tribunaux athéniens les oblige à se familiariser avec la langue attique, qui gagne sur les dialectes locaux. Mais le défaut de l'empire est d'être organisé au profit exclusif d'Athènes. Les obligations des alliés sont avant tout une source de bénéfices pécuniaires pour les Athéniens. Le trésor public s'enrichit des amendes prononcées par les tribunaux et les dépenses faites par les plaideurs durant leur séjour profitent aux marchands athéniens (4). Et surtout, le peuple athénien puise sans scrupule, pour ses propres besoins, dans le trésor d'empire : c'est le tribut qui paie la construction des grands monuments, c'est le tribut qui solde les multiples dépenses occasionnées par le régime démocratique. Périclès lui-même a exposé la théorie des finances fédérales. Athènes, dit-il, a reçu de la ligue de Délos la mission [de protéger les villes grecques contre toute entreprise de la Perse. Du moment qu'elle assure la liberté des mers et la tranquillité de la Grèce d'Asie, elle remplit ses engagements et les alliés doivent se déclarer satisfaits : ils n'ont pas à savoir comment Athènes emploie l'argent qu'ils lui versent pour leur sécurité (5).

Les villes prétendues alliées n'ont plus aucune liberté, pas même celle de se retirer de la ligue. Toute ville qui rompt l'alliance est coupable de trahison : Naxos (6), Thasos (7),

(1) II, I, 9, l. 25 sq.; I suppl. 27 a, l. 70 sq.; ANT., V, 47; XEN., *Hell.*, I, 5, 19; ATH., IX, 407 b.

(2) ISOCR., IV, 104.

(3) II, XII, 5, n° 480; XEN., *Vecl.*, III, 2; cf. AR., *Av.*, 1040.

(4) XEN., *Ath.*, I, 16-18. — (5) PLUT., *Per.*, 12. — (6) THC., I, 98.

(7) THC., I, 101.



Samos (1) savent avec quelle rigueur les Athéniens punissent les défections. Bien plus, puisque toutes les villes maritimes bénéficient de la protection des flottes athéniennes, toutes, disent les Athéniens, doivent contribuer aux frais de l'entreprise, c'est-à-dire doivent faire partie de l'empire. Athènes se laisse entraîner à une politique de conquêtes que rien ne justifie, sinon la raison du plus fort. Mais cette politique oppressive et brutale réveille chez les alliés l'esprit séparatiste : les villes, qui à l'origine avaient accepté volontiers la protection et l'hégémonie d'Athènes, n'ont plus que de la haine pour leur ancienne alliée (2) et guettent l'occasion favorable pour échapper à la tyrannie d'Athènes. Le désastre de Sicile sera immédiatement suivi du soulèvement général des alliés et de l'effondrement de l'empire athénien.

Le système appliqué par Athènes sera repris par les cités qui, après elle, obtiendront l'hégémonie. Sparte, elle aussi, va imposer aux cités des gouvernements de son choix et installer dans les villes des fonctionnaires et des garnisons, et, après Sparte, Thèbes agira de même. Toutes ces dominations pouvaient prétendre unifier le monde grec ; toutes ont échoué. C'est que toutes, en effet, sont formées au profit d'une cité plus puissante et au détriment des cités plus faibles. Il ne peut y avoir de solides alliances, remarque Thucydide (3), qu'entre peuples également forts et redoutables, parce qu'alors aucun d'eux n'ose opprimer les autres alliés. Mais lorsque les alliés sont en réalité des sujets, l'union, imposée par la force, ne dure qu'autant que la force elle-même peut s'exercer. Bien loin de rapprocher les peuples, l'empire tyrannique d'une cité ne peut que faire naître entre les villes grecques des haines, des conflits et des guerres.

(1) THC., I, 115-117. — (2) THC., III, 10. — (3) THC., III, 11.



III

LES PARTIS POLITIQUES ET L'ÉTRANGER.

La cité qui a l'hégémonie pense affermir son pouvoir en intervenant sans cesse dans les affaires intérieures des cités sujettes et en y soutenant le parti favorable à ses doctrines politiques. La conduite habile de Brasidas, qui, à Akanthos, respecte l'ancienne constitution démocratique (1), est singulière et remarquable. La règle est que la cité maîtresse impose à ses sujets une constitution semblable à la sienne (2). Athènes soutient partout la démocratie (3). Sparte, au VI^e siècle, mène partout la lutte contre les tyrans (4), et prend, au V^e, la défense des oligarchies (5). Constamment, la politique intérieure et la politique extérieure agissent l'une sur l'autre. Les alliances se nouent lorsque les cités sont gouvernées par le même parti. Les Mégariens et les Béotiens ne veulent pas s'allier à Argos, parce que leur gouvernement aristocratique s'accorde mieux avec l'oligarchie spartiate qu'avec la démocratie argienne (6). D'autre part, dans chaque ville, les partis ne se font aucun scrupule de faire appel à l'étranger et même de lui livrer leur patrie pour s'y rendre eux-mêmes les maîtres (7). Les démocrates de Mégare, qui craignent le retour des aristocrates bannis, offrent aux Athéniens de leur livrer la ville (8). Les citoyens exilés de Rhegion excitent les Locriens contre leur patrie (9). Les Thébains tentent leur coup de main sur Platée à l'instigation de Platéens qui veulent s'emparer du pouvoir (10).

(1) THC., IV, 85. — (2) ARSTT., *Pol.*, IV, 9, 11.

(3) ISOCR., *Pan.*, 105; ARSTT., *Pol.*, V, 6, 9. Par exemple, intervention à Thespies, THC., VI, 95.

(4) ARSTT., *Pol.*, V, 8, 18; PLUT., *M.*, 859 c-d.

(5) ARSTT., *Pol.*, V, 6, 9. Par exemple, intervention à Sicyone et à Argos THC., V, 81.

(6) THC., V., 31. — (7) THC., III, 82. — (8) THC., IV, 66. — (9) THC., IV, 1

(10) THC., II, 2; III, 65.



L'histoire du parti aristocratique à Athènes, de Périclès à Thrasybule, fournit le meilleur exemple des liaisons nécessaires entre les événements du dedans et ceux du dehors. La démocratie tempérée qu'avait établie Périclès lui avait rallié les aristocrates modérés, mais la guerre du Péloponnèse oppose à nouveau les partis. Tandis que les démocrates veulent l'extension de l'empire maritime et la guerre à outrance, les aristocrates s'opposent à toute politique agressive et conquérante et veulent rétablir et maintenir la paix avec Sparte. C'est que les charges de la guerre pèsent surtout sur les riches. Ceux-ci acceptent de mettre leur fortune au service de l'État : ils acquittent les liturgies, paient l'impôt sur le capital, levé pour la première fois en 428. Mais le principe où Périclès avait vu un élément de la paix sociale va être faussé par les démagogues : la guerre accroissant les besoins et diminuant les ressources, ils pensent trouver dans les biens des riches de quoi soutenir le budget de l'État. On voit s'organiser alors une véritable chasse aux riches, traînés par les sycophantes devant les jurys populaires, qui, passionnés et incompetents, sont toujours prêts à condamner ceux qu'on leur représente comme des ennemis politiques. La guerre aggrave donc pour les riches les charges et les dangers, au moment même où ils se voient refuser la part d'influence qui eût compensé leurs sacrifices. Dans les deux partis, les modérés sont dépassés ; les partisans de l'oligarchie extrême s'organisent en sociétés secrètes, d'abord pour se défendre contre les attaques judiciaires et intervenir dans le choix des magistrats (1), puis pour préparer le mouvement révolutionnaire qui abolira la constitution démocratique.

La crise politique est le contre-coup des défaites. L'écroulement de l'empire maritime enlève à la démocratie ses ressources financières et sa principale force morale. La situation

(1) THC., VIII, 54.



troublée favorise les intrigues d'Alcibiade. Vaniteux et égoïste, ne songeant qu'à satisfaire ses passions et se croyant orgueilleusement au-dessus de toutes les lois, Alcibiade suit une politique toute personnelle. Il n'a pas hésité à trahir sa patrie pour Sparte, puis, brouillé avec les Spartiates, il s'est retiré auprès du satrape perse Tissapherne. Il voudrait maintenant rentrer à Athènes et il cherche pour cela à se faire passer pour l'intermédiaire nécessaire entre la Perse et les Athéniens : il fait savoir à Athènes que le roi accorderait volontiers son appui à un gouvernement aristocratique. Cette déclaration rallie aux aristocrates tous ceux qui, par patriotisme, acceptent de sacrifier leur préférences politiques pour assurer à Athènes l'alliance et l'or de la Perse. Dans l'été de 411, une assemblée extraordinaire procède à la revision de la constitution, ramène le nombre des citoyens à cinq mille et organise un gouvernement aristocratique, dirigé par les riches et appuyé sur la classe moyenne (1).

Mais l'armée et les équipages de la flotte, rassemblés à Samos, se prononcent contre le nouveau régime et, par un engouement inexplicable, se donnent pour chef Alcibiade lui-même (2). Cette péripétie inattendue précipite les événements à Athènes. Deux politiques divisent les aristocrates. L'une, intransigeante, est représentée par Antiphon, doctrinaire fanatique, qui sacrifie tout à ses haines politiques et préfère ruiner la cité plutôt que de reconnaître la démocratie ; l'autre, conciliante, par Théramène qui, plaçant la patrie au-dessus des partis, se refuse à livrer Athènes à Sparte (3) et aime mieux chercher un accord avec les démocrates modérés. Antiphon négocie avec Sparte, sans l'assentiment des cinq mille citoyens ; Théramène, s'appuyant sur la classe moyenne, prend l'avantage et fait condamner Antiphon à mort (4). Mais le parti aristocratique, discrédité par les échecs dont on le rend res-

(1) THC., VIII, 63-67 ; ARST., 'Αθ. πολ., 29-32.

(2) THC., VIII, 74-77. 81-82. — (3) THC., VIII, 68. — (4) THC., VIII, 89-91.



ponsable (1) et surtout par les tractations d'Antiphon avec Sparte, est obligé de laisser restaurer l'ancienne constitution.

La défaite définitive d'Athènes ramène au pouvoir les aristocrates. La démocratie, qui a tenté les dernières résistances, est condamnée par le vainqueur : Sparte impose un gouvernement oligarchique, où tout le pouvoir appartient en fait et sans contrôle à trente citoyens. La réaction de 404 répète, avec plus de violence, celle de 411 : mêmes origines, mêmes luttes intérieures, mêmes problèmes extérieurs, même échec. Les aristocrates extrêmes, groupés autour de Critias, homme intelligent et cultivé, mais sans conviction ni moralité, exercent une véritable tyrannie, multiplient les arrestations et les exécutions illégales, persécutent les métèques, autant pour s'emparer de leurs richesses que pour les punir de leur attachement à la démocratie. Sans souci de l'honneur national, ils font appel à Sparte, sollicitent son concours financier et installent une garnison spartiate sur l'Acropole. Les modérés, qui retrouvent dans Théràmène un chef, veulent revenir à un régime régulier, blâment les mesures prises contre les métèques qui peuvent compromettre le développement économique de la ville et prétendent garder en face de Sparte une attitude réservée et digne. Cette fois, les violents l'emportent et Théràmène boit la ciguë (2). Mais les Trente se perdent par leurs excès. Les démocrates, sous la conduite d'un modéré, Thrasybule, rentrent en Attique. Après la mort de Critias, les deux partis, à peu près d'égale force, sont obligés de s'en remettre à l'arbitrage de Sparte. Une armée spartiate vient rétablir l'ordre et la paix en Attique : l'ancienne constitution est restaurée et les démocrates assurent leur victoire par leur modération, proclament une amnistie générale et acceptent même de payer les dettes du régime déchu (3).

(1) THC., VIII, 95-96; ARSTT., 'Αθ. πολ., 33.

(2) XEN., *Hell.*, II, 3; ARSTT., 'Αθ. πολ., 34-36.

(3) XEN., *Hell.*, II, 4; ARSTT., 'Αθ. πολ., 37-40.



L'exemple d'Athènes montre bien comment; par delà les frontières, les partis politiques se donnent la main et sollicitent les interventions étrangères, d'où peuvent sortir de nouvelles guerres. D'autre part, les luttes des partis sont plus âpres et plus féroces que la guerre étrangère. De citoyen à citoyen, toutes les injustices, toutes les violences, tous les crimes semblent légitimes. A Epidamne, les riches, chassés de la ville, se font brigands et pirates pour molester, avec le concours des barbares, leurs concitoyens (1). A Mégare, les exilés, après avoir promis une complète amnistie, font mettre à mort leurs ennemis, dès qu'ils sont maîtres du gouvernement (2). La confiscation, l'exil sont les peines les plus douces; on ne semble plus connaître d'autre moyen de se défaire de ses adversaires politiques que de les faire assassiner (3) ou massacrer (4). Il faut lire dans Thucydide (5) le récit des troubles de Corcyre, les massacres succédant aux massacres, les débiteurs se débarrassant de leurs créanciers et les particuliers assouvissant leurs rancunes privées sous couvert des exécutions politiques, les suppliants arrachés des temples et les pères assassinant leurs fils, pour se rendre compte à quel degré d'atrocité atteignaient les luttes civiles par l'effet de haines inexpiables entre concitoyens.

Ainsi trop nombreuses sont les raisons qui peuvent mettre aux prises les cités grecques : opposition d'intérêts due souvent à de simples rapports de voisinage, ressentiment des petits États contre la grande puissance, qui, sous couleur d'alliance, les exploite et les tyrannise, luttes intérieures entre démocrates et aristocrates, entre pauvres et riches, qui, les uns et les autres, réclament l'intervention étrangère. Il y a sans doute en Grèce quelques âmes nobles qui souhaitent la concorde. Toute l'œuvre d'Aristophane est un appel à la paix.

(1) THC., I, 24. — (2) THC., IV, 74. — (3) THC., VIII, 65; VIII, 73; VIII, 92.

(4) XEN., *Hell.*, IV, 4, 2; DS., XIV, 34; XIV, 86; XV, 40; XV, 58.

(5) THC., III, 70-85; IV, 47-48.



A Géla, Hermocrate conseille aux cités siciliennes de se réconcilier et de s'unir (1). A Olympie, Lysias prêche l'union de tous les Grecs, comme le fera plus tard Isocrate. La réconciliation des cités entre elles, des concitoyens entre eux est un beau projet capable d'assurer la gloire et la prééminence à la cité qui l'aura réalisé (2). Mais toutes ces voix sont isolées. L'histoire de la Grèce du v^e et du iv^e siècle n'est faite que des luttes entre les cités. Le sanctuaire de Delphes va se remplir des ex-voto commémorant les victoires des Grecs sur des Grecs, que le bon Plutarque ne pourra voir sans indignation ni sans tristesse (3).

(1) THC., IV, 53-64. — (2) XEN., *Vecl.*, 5. — (3) PLUT., *M.*, 401 c-d.



CHAPITRE V

LES LUTTES DES CITÉS

I

LA RUPTURE ENTRE ATHÈNES ET SPARTE.

Lorsque, dans l'été de 431, les Athéniens, voyant les hostilités engagées, firent reconduire à la frontière, sans l'entendre, le parlementaire envoyé par le roi Archidamos, ce Spartiate, au moment de se séparer de son escorte, déclara : « Ce jour-ci sera pour les Grecs l'origine de grands malheurs » (1). La rupture des accords de 446 ouvre en effet une période de guerres ininterrompues, où s'épuiseront les unes après les autres les cités grecques. La Grèce ne connaîtra, pour ainsi dire, plus la paix jusqu'au jour où elle lui sera imposée par le conquérant macédonien. Comment s'engagea la lutte et quels en furent les responsables ? La question des origines d'une guerre est toujours délicate et toujours controversée. Les belligérants avaient intérêt à ne pas préciser qui avait commencé (2). Thucydide estime que la guerre était inévitable et que la raison en fut la grandeur croissante d'Athènes et les sentiments de jalousie ou de terreur qu'elle inspirait aux autres cités, en particulier à Sparte (3).

Sparte, cité militaire, n'est cependant pas un État belliqueux. Restée en armes pour maintenir son autorité sur ses sujets et sur ses voisins du Péloponnèse, elle n'est pas orga-

(1) THC., II, 12. — (2) THC., IV, 20. — (3) THC., I, 23; I, 88.



nisée pour les guerres longues et lointaines. Elle a une forte armée, mais elle la garde jalousement; elle dispose d'effectifs trop faibles pour pouvoir les risquer dans des opérations coûteuses : l'affaire de Sphactérie — moins de deux cents Spartiates hors de combat — apparaît comme une catastrophe (1). Elle a encore moins de ressources en argent qu'en hommes. Étrangère, ou peu s'en faut, à l'économie monétaire, elle n'a pas de réserve dans le trésor public et ne peut pas compter sur la richesse des particuliers (2). Elle ne lève pas de tributs chez ses alliés (3). Pour la guerre contre Athènes, elle espère pouvoir puiser dans les trésors des sanctuaires soumis à son influence, Delphes et Olympie (4), et elle se résigne à solliciter les secours financiers de qui voudra bien les lui accorder, fût-ce des barbares (5). Dès le début de la guerre, les Spartiates entrent en négociations avec le roi de Perse (6) et c'est l'argent des satrapes d'Asie Mineure qui permettra les victoires de Lysandre.

D'autre part, le gouvernement spartiate désire d'autant moins la guerre qu'il en craint le contre-coup sur la vie intérieure de la cité. La guerre sert la cause des classes inférieures. Moins les citoyens sont nombreux et plus il faut enrôler de périèques et même d'hilotes. Combattants aux côtés des Spartiates, périèques et hilotes se sentent les égaux de leurs maîtres et ils peuvent à juste titre réclamer une place dans la cité qu'ils contribuent à défendre. C'est pendant la guerre qu'on est obligé de ménager les hilotes et aussi qu'on les craint le plus (7). Après les échecs de 425-424, Sparte vit dans la terreur d'un soulèvement d'hilotes et d'une crise intérieure, comme celle qu'avait provoquée le cataclysme de 464 (8).

Mais, plus encore peut-être que sur les classes inférieures,

(1) THC., IV, 38. — (2) THC., I, 80; I, 141; ARSTT., Pol., II, 6, 23.

(3) THC., I, 19. — (4) THC., I, 121. — (5) THC., I, 82.

(6) THC., II, 67; Ds. XII, 41. — (7) THC., IV, 80. — (8) THC., IV, 55.



le gouvernement spartiate craint l'action de la guerre sur les Égoux. L'esprit militaire et conservateur, la simplicité archaïque et les « vertus » spartiates se maintiennent par l'isolement de la cité. Déjà les vieux règlements n'ont pu empêcher la richesse d'apparaître à Sparte et avec elle l'inégalité (1) : un roi, comme Pleistoanax, est assez fortuné pour qu'en 445 on le juge capable de payer une amende de quinze talents (2). La guerre accélère l'évolution. Les citoyens, non moins que les hilotes, s'enrichissent par le butin (3) et, mis en contact avec d'autres peuples et d'autres civilisations, ils oublient les austères traditions des ancêtres et prennent goût au luxe et aux jouissances d'une vie plus raffinée. La contagion est plus à redouter encore pour les chefs. Plus qu'aux simples citoyens, il leur est facile de s'enrichir par des moyens licites ou illicites. L'or — l'or, métal rare à Sparte — éveille chez eux la cupidité, cette *πλεονεξία* qui paraîtra l'un des défauts caractéristiques des Spartiates (4). De même que les Spartiates sont accusés d'avoir les premiers cherché à acheter l'ennemi (5) et même à corrompre à prix d'argent la Pythie delphique (6), de même les chefs spartiates passent pour facilement accessibles aux propositions de qui veut les payer. Les accusations de corruption, justifiées ou injustifiées, se multiplient (7). Après Platée, Léotychidas, menant campagne en Thessalie, se laisse acheter par les Aleuades et est pris en flagrant délit assis sur un sac d'or (8). En même temps l'habitude du commandement et l'orgueil de la victoire incitent le chef, qui se croit au-dessus des lois, à étendre à la cité entière le pouvoir absolu qu'il exerce à l'armée; comme il est sûr de rencontrer l'hostilité des Égoux, il songe naturellement à s'appuyer sur

(1) HDT., VII, 134. — (2) SCH. AR., *Nub.*, 859. — (3) HDT., IX, 80.

(4) HDT., VII, 149; PAUS., IV, 5, 3. — (5) PAUS., IV, 17, 2.

(6) HDT., VI, 66; cf. THC., V, 16.

(7) HDT., VI, 82; VIII, 5; PLUT., *Them.*, 19; *Per.*, 22; THC., II, 21.

(8) HDT., VI, 72; PAUS., III, 7, 9.



les classes opprimées. Pausanias, qui joue au satrape, veut lier partie avec les hilotes pour réaliser ses rêves ambitieux (1). Comme toujours, l'entente du général victorieux et des partis populaires aboutirait au pouvoir personnel, à la tyrannie.

Ainsi donc le gouvernement spartiate, et par juste appréciation des faiblesses de la cité et par crainte des répercussions sur la politique intérieure, évite le plus possible toute démarche belliqueuse. Chaque fois que la guerre menace, les Spartiates hésitent, se consultent, retardent le plus longtemps possible la décision. Ils sauront à la rigueur agir vite contre leurs tout proches voisins, mais toute expédition au delà de l'isthme leur semble la plus aventureuse entreprise. Qu'il s'agisse de secourir Crésus ou de collaborer avec les Grecs d'Asie, de se défendre de Xerxès ou d'attaquer Athènes, ce sont la même lenteur et les mêmes tergiversations. Le discours que Thucydide prête au roi Archidamos (2) traduit les sentiments de nombreux Spartiates, et sans doute de tous les *gérontes* qui dirigent l'État.

Sparte est pacifique, mais elle n'est pas seule dans la ligue péloponnésienne. Parmi les cités alliées, il en est une toute différente, dont le rôle égale celui de Sparte, Corinthe. Corinthe a l'esprit d'initiative et la hardiesse des villes marchandes. Elle ne limite pas son horizon aux pays doriens du voisinage ; sa politique, comme ses intérêts, embrasse tout le monde grec. Elle se fait écouter des alliés et de Sparte elle-même, parce qu'elle leur apporte deux choses qui leur manquent et qui leur sont indispensables, une flotte (3) et de l'argent. Si Thucydide réduit aux seuls discours des Corinthiens (4) l'intervention des alliés, ce n'est pas seulement par souci littéraire de simplification classique, c'est pour bien marquer le rôle prépondérant de Corinthe dans les assemblées qui vont décider la guerre.

(1) *THC.*, I, 132. — (2) *THC.*, I, 80-85. — (3) *THC.*, I, 120.

(4) *THC.*, I, 68-71 ; 120-124.



Les griefs que Corinthe a contre Athènes sont d'ordre commercial et économique. Depuis les guerres médiques, Athènes, maîtresse de la mer Égée, ne souffre plus aucune concurrence des anciennes places de commerce du golfe Saronique. Égine est sous sa domination. Mégare, prise entre Corinthe et Athènes, n'a pas un sort meilleur ; Athènes a, depuis 445, retiré ses garnisons de la Mégaride, mais elle prétend limiter à son gré l'activité économique de sa voisine : elle ose, sous des prétextes dont il nous est difficile d'apprécier la valeur, interdire par décret aux Mégariens l'accès des marchés et en Attique et dans tout l'empire athénien (1). Corinthe, plus puissante, peut résister plus facilement à l'emprise athénienne, mais elle aussi se sent menacée par la concurrence d'Athènes.

Des trois greniers de la Méditerranée hellénique, Scythie méridionale, Égypte et Sicile, d'où Athènes peut tirer de quoi compléter ses récoltes déficitaires, l'un, la Sicile, intéresse spécialement Corinthe. Placée au point où les routes maritimes de l'Ouest, par le golfe de Corinthe, viennent aboutir et se relier à celles de la mer Égée, métropole de colonies prospères sur les côtes d'Épire, d'Illyrie et de Sicile, Corinthe peut prétendre au monopole du commerce avec la Grèce de l'Ouest. Jusqu'aux guerres médiques, les Athéniens ont peu fréquenté les mers occidentales. Même lorsque la céramique attique élimine du marché étrusque celle de l'Ionie ou de la Corinthie, elle y est apportée par des intermédiaires. Encore au temps d'Alcibiade, bien des Athéniens ne se font que des idées vagues de la Sicile et des pays voisins. Cependant, dès Thémistocle, s'ébauche à Athènes une politique occidentale : Thémistocle, qui a nommé deux de ses filles Italia et Sybaris (2), se concilie les bonnes grâces des Corcyréens (3), s'oc-

(1) THC., I, 42 ; I, 67 ; I, 130 ; I, 144 ; AR., *Ach.*, 515, 530 sq. ; DS., XII, 39 ; PLUT., *Per.*, 2^o.

(2) PLUT., *Them.*, 32. — (3) THC., I, 13^o ; PLUT., *Them.*, 24.



cupe des affaires d'Épire (1) et entre peut-être même en relation avec les tyrans de Syracuse (2). Lorsque la guerre éclate entre Sparte et Athènes, les opérations menées de 460 à 453 montrent bien que l'attention d'Athènes se porte vers l'ouest : l'établissement des Messéniens à Naupacte, l'occupation de la Mégaride, les expéditions de Tolmidès dans la mer Ionienne, de Périclès à Sicyone et à Oiniadai ont pour objet de placer sous le contrôle athénien le golfe de Corinthe et les routes vers l'Italie et la Sicile. Or c'est là que doivent nécessairement se heurter la marine corinthienne et la marine athénienne.

Corinthe, qui ne peut méconnaître la puissance d'Athènes et son légitime besoin d'expansion, est prête à des concessions et, pour sauvegarder sa position privilégiée dans les pays de l'Ouest, elle accepterait de laisser à Athènes la maîtrise de la mer Égée. C'est sur cette base qu'est conclu l'accord de 446 qui repose sur un partage du monde grec : à Sparte le Péloponnèse, à Corinthe les mers et le commerce de l'Ouest, à Athènes la mer Égée et le commerce du Nord. En rendant la liberté à Mégare, en évacuant Nisaia sur le golfe Saronique et Pégai sur le golfe de Corinthe, en renonçant à l'Achaïe (3), les Athéniens prouvent qu'ils abandonnent toute visée sur l'Ouest. De son côté, Corinthe reconnaît l'empire athénien : lorsque Samos se soulève, les Corinthiens font repousser par la ligue péloponnésienne la demande d'intervention présentée par les Samiens (4).

Mais les cités sauraient-elles se renfermer chacune dans leur zone d'action ? Corinthe a des intérêts en Chalcidique où Potidée se trouve dans la situation équivoque de recevoir des magistrats de Corinthe sa métropole et de payer tribut à Athènes comme membre de la confédération athénienne (5). D'autre part, si Périclès dirige l'activité athénienne vers le nord, en

(1) THC., I, 136 ; PLUT., *Them.*, 24. — (2) PLUT., *Them.*, 24-25.

(3) THC., I, 115 ; IV, 21. — (4) THC., I, 40. — (5) THC., I, 56.



Thrace, dans les détroits, sur les rives du Pont (1), il ne peut s'interdire tout regard vers l'ouest. La fondation de Thourioi a un caractère panhellénique (2), mais les traités avec Leontini et avec Rhégion (3), comme le traité antérieur avec Ségeste (4), montrent qu'Athènes entend ne pas rester étrangère à la Grèce d'Occident.

Le conflit éclate avec l'affaire de Corcyre. Perpétuellement en lutte avec Corinthe sa métropole, Corcyre sollicite l'alliance athénienne. Elle fait valoir qu'elle commande le passage de Grèce en Italie et en Sicile (5), et cet argument suffit à décider les Athéniens en faveur des Corcyréens (6). C'était du même coup rompre avec Corinthe qui est en danger d'être coupée de ses colonies de l'Ouest. Ce sont donc les Corinthiens qui, dans l'assemblée des alliés, se font les interprètes de tous les mécontents et ajoutent à leurs propres griefs ceux des Mégariens (7), qui se plaignent des décrets d'exclusion, et ceux des Éginètes, qui n'osent former des vœux qu'en secret (8). Par fidélité à ses alliances, Sparte se laisse entraîner à la guerre.

Athènes voyait venir la guerre sans trop la désirer. Sans doute elle eût pu l'éviter en n'inquiétant pas Corinthe par sa politique d'expansion. Du moins voulut-elle dans la forme rejeter sur ses adversaires l'odieux de l'agression. Lorsqu'elle répond à l'appel des Corcyréens, elle rappelle que le traité de 446 permet une alliance avec Corcyre (9), qui jusque-là est restée en dehors des deux groupements opposés (10), et elle spécifie bien que l'alliance est purement défensive (11) : la flotte athénienne a ordre de ne pas combattre à moins que les Corinthiens n'attaquent les Corcyréens (12). A plusieurs reprises, comme l'avaient déjà fait les Corcyréens (13), Athènes demande

(1) XXXVII, II, 1, p. 198. — (2) Voir plus haut, p. 351-352.

(3) II, I, 33; *suppl.* 1, 33 a; THC., III, 86.

(4) II, I, *suppl.* 1, 22 k; THC., VI, 6.

(5) THC., I, 36; XEN., *Hell.*, VI, 2, 9; DS., XII, 54, 2.

(6) THC., I, 44. — (7) THC., I, 42. — (8) THC., I, 67. — (9) THC., I, 36; I, 40.

(10) THC., I, 32. — (11) THC., I, 44. — (12) THC., I, 45. — (13) THC., I, 28.



que, conformément au traité, tous les litiges soient réglés par arbitrage (1). Les Spartiates, au contraire, se refusaient aux procédures juridiques et n'engageaient de négociations que pour gagner du temps. Chaque ambassade lacédémonienne formulait des exigences nouvelles, demandant d'abord l'expulsion des sacrilèges, c'est-à-dire de l'alcméonide Périclès (2), puis réclamant la levée du siège de Potidée, le rappel des décrets contre Mégare, l'indépendance d'Égine (3), enfin exigeant l'autonomie de toutes les cités, c'est-à-dire la dislocation de l'empire athénien (4). Périclès avait beau jeu pour dire la guerre inévitable et affirmer que toute concession serait suivie aussitôt de réclamations nouvelles (5). Enfin l'attaque brusquée de Thèbes contre Platée, en violation du traité de 446, devait entraîner fatalement, avec l'intervention d'Athènes, la guerre générale (6). Les Spartiates reconnurent eux-mêmes plus tard que le coup de main thébain en pleine paix et le refus de recourir à l'arbitrage faisaient d'eux et de leurs alliés les agresseurs responsables de la guerre (7).

II

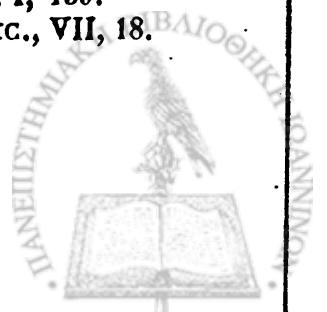
LA GUERRE DU PÉLOPONNÈSE.

Sparte comptait sur sa supériorité militaire. Elle espérait, en envahissant l'Attique à chaque printemps et en ravageant le pays, ruiner l'État athénien et le contraindre à céder (8). C'était oublier qu'Athènes, maîtresse des mers, pouvait recevoir du dehors de quoi subvenir à ses besoins. Renfermés derrière les Longs Murs comme dans une île, les paysans athéniens pouvaient regretter la vie rurale et pleurer sur leurs olivettes et leurs vignobles dévastés, mais ils ne manquaient ni de vivres, ni de métal pour les armes des hoplites, ni de bois de

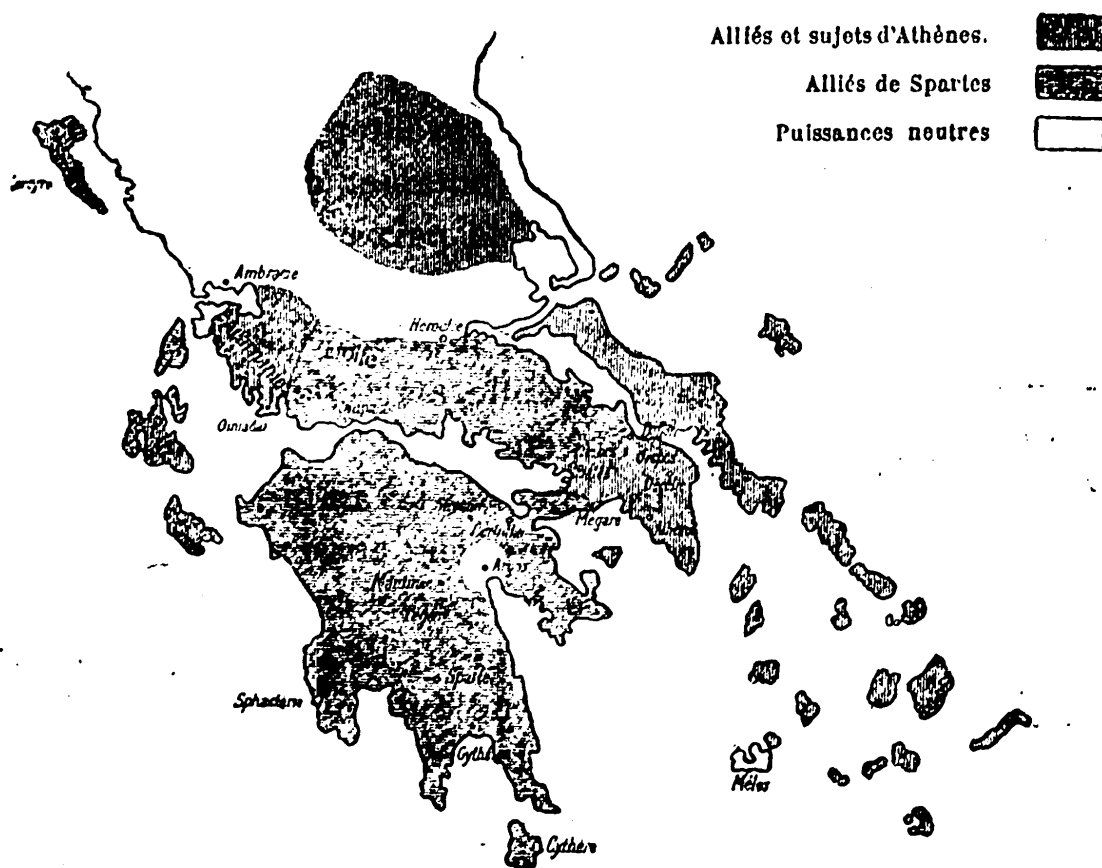
(1) THC., I, 78, 140, 144, 145. — (2) THC., I, 126-127. — (3) THC., I, 139.

(4) THC., I, 139. — (5) THC., I, 140. — (6) DS., XII, 42. — (7) THC., VII, 18.

(8) THC., V, 14.



construction pour les trières. Bien plus, la flotte athénienne, sûre de sa force, bloquait les côtes du Péloponnèse, prête à porter à son tour les ravages de la guerre où bon lui semblait. Comme toujours, la guerre entre un État continental, qui n'a que des troupes de terre, et un État maritime, qui n'a



La Grèce au temps de la guerre du Péloponnèse.

que des forces navales, devait traîner en longueur. La décision ne devait pas dépendre d'une bataille rangée, que refusaient prudemment les Athéniens. La paix, à moins d'événements imprévus, ne pouvait venir que de la lassitude d'un des adversaires.

Or les ressources d'Athènes étaient considérables (1), et Sparte fut la première à se fatiguer. La prise de Sphactérie, où un concours heureux de circonstances livre aux Athéniens près de trois cents prisonniers (2), l'occupation de Cythère d'où

(1) THC., II, 13. — (2) THC., IV, 38.



l'on peut faire des incursions en Laconie même (1), jettent le découragement parmi les Spartiates. L'initiative hardie de Brasidas, qui cherche à frapper Athènes dans ses possessions du nord et à la priver de ressources nécessaires à sa flotte (2), n'est pas secondée par le gouvernement spartiate, qui tout de suite s'inquiète de la gloire de son général et de l'accueil empressé qu'il trouve dans les villes de Chalcidique (3). Le gouvernement spartiate se hâte de profiter de succès qui effacent les revers de 425-424 pour entamer des négociations. Malgré les partisans de la guerre, la paix est signée au printemps de 421 sur la base du *statu quo*.

Cette paix sans vainqueurs peut suffire à Sparte, qui s'était trouvée en guerre presque malgré elle, mais elle ne peut satisfaire les alliés, car les questions qui étaient à leurs yeux les raisons de la guerre, ne sont pas tranchées et les ambitions d'Athènes dans les pays de l'Ouest restent pour eux aussi menaçantes. Les Athéniens conservent toujours Naupacte comme base d'opérations à l'entrée du golfe de Corinthe; ils n'ont pas restitué aux Corinthiens les places qu'ils leur ont enlevées et qu'ils ont livrées aux Acarnaniens (4). Les expéditions et les croisières athéniennes en Arcanie, en Étolie, dans les îles ioniennes (5), témoignent de l'importance qu'attache Athènes à toutes les régions qui commandent les routes de l'Ouest. Bien plus, à l'appel de Léontini, les Athéniens sont passés en Sicile, attirés par les richesses agricoles du pays et soucieux d'empêcher les expéditions de blé aux Péloponnésiens (6). Lorsqu'en 424 les villes siciliennes ont eu la sagesse de conclure une paix générale, les généraux athéniens ont encouru une condamnation pour n'avoir pas su placer la Sicile sous la domination athénienne (7), et lorsque la guerre se rallume en Sicile, les

(1) THC., IV, 53-57. — (2) THC., IV, 108. — (3) THC., IV, 108.

(4) THC., II, 30; IV, 49; V, 30.

(5) Acarnanie : THC., II, 68, 80, 85, 102-103; III, 7, 105-114; IV, 49; Étolie : THC., I, 94-96; 100-102; Corcyre et îles Ioniennes : THC., II, 30; III, 69, 85; IV, 46-48. — (6) THC., III, 86; DS., XII, 53-54. — (7) THC., IV, 65.



Athéniens se hâtent d'envoyer des ambassadeurs conclure de nouvelles alliances avec les villes de Sicile et de Grande Grèce (1).

La politique athénienne n'est donc pas faite pour calmer les inquiétudes de Corinthe, qui, pas plus que Mégare et la Béotie, n'accepte la paix : puisque Sparte abandonne la lutte et va jusqu'à signer avec Athènes un pacte d'alliance (2), Corinthe déçue travaille à reformer en dehors de Sparte une ligne péloponnésienne dont Argos prendrait le commandement (3). Argos avait gardé la neutralité : elle se laisse séduire par l'idée de supplanter Sparte. La rentrée en scène d'Argos, qui est par tradition l'ennemie de Sparte et l'alliée d'Athènes, ne peut que réveiller les vieilles rivalités et les vieilles querelles dans le Péloponnèse que la guerre avait momentanément uni autour de Sparte : les conflits surgissent de tous côtés, Parrhasiens contre Mantinéens (4), Lacédémoniens contre Éléens (5), Argiens contre Épidauriens (6). Il était inévitable que les complications de la politique péloponnésienne fussent exploitées par les partisans de la guerre, restés nombreux à Sparte (7) aussi bien qu'à Athènes (8). Déjà on se plaignait de part et d'autre que le traité ne fût pas exécuté. Les Spartiates n'avaient pas voulu ou pu rendre Amphipolis aux Athéniens (9) ; les Béotiens se refusaient à évacuer Panakton et démantelaient la forteresse (10) ; les Athéniens gardaient Pylos et y réinstallaient les Messéniens et les Hilotes momentanément écartés (11). Le négociateur athénien de la paix, Nicias, devait reconnaître lui-même la fragilité des accords (12). Son adversaire politique, Alcibiade, en faisant voter l'alliance d'Athènes et d'Argos (13), — ce qui rejetait aussitôt Corinthe vers Sparte (14), — pensait bien du même coup décider la

(1) Thuc., V, 4-5. — (2) Thuc., V, 23-24. — (3) Thuc., V, 27.

(4) Thuc., V, 33. — (5) Thuc., V, 49-50. — (6) Thuc., V, 53.

(7) Thuc., V, 36-37. — (8) Thuc., V, 43. — (9) Thuc., V, 21 ; V, 35.

(10) Thuc., V, 39. — (11) Thuc., V, 35 ; V, 56. — (12) Thuc., VI, 10.

(13) Thuc., V, 43-47. — (14) Thuc., V, 48.



reprise de la guerre. Lorsque les Mantinéens entraînent leurs alliés contre leurs éternels ennemis les Tégéates et que ceux-ci appellent à l'aide leurs vieux alliés de Laconie, la lutte met aux prises sur le champ de bataille de Mantinée (418) 4000 hoplites laconiens et 1000 hoplites athéniens (1). En fait, les deux cités sont en guerre. Dès 418, Alcibiade a fait inscrire, sur la stèle qui porte le traité, que les Lacédémoniens ont violé leurs serments (2). Athéniens et Spartiates jugent de bonne prise le butin fait sur l'adversaire (3). C'est une pure fiction juridique qui fait rejeter la reprise de la guerre jusqu'en 414, c'est-à-dire au jour où, pour la première fois depuis 421, les Athéniens font une incursion sur le propre territoire des Spartiates (4).

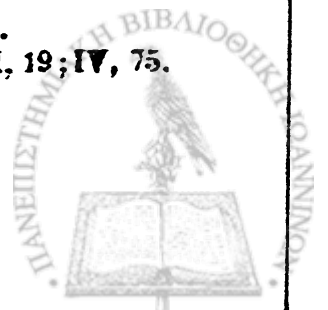
D'un autre côté Athènes est obligée de mener une politique impérialiste qui, elle aussi, compromet la paix. L'empire maritime est nécessaire à Athènes parce que, depuis longtemps, c'est le trésor des alliés qui subvient aux frais multiples du régime démocratique. Or la guerre a accru les dépenses. Le siège de Potidée, par exemple, a coûté 2000 talents (5) et l'entretien d'une flotte qui comprend jusqu'à 250 trières exige un gros effort financier (6). Comme on a la sagesse de ne pas toucher aux réserves (7), il faut bien trouver de l'argent. On en demande aux citoyens : en 428 est levée la première contribution, la première εἰσφορά (8). On en demande aux alliés : de 431 à 421, le tribut est doublé (9), et la charge s'aggrave pour les cités tributaires du fait que déjà les villes éloignées de Carie ou de Lycie cherchent à se libérer de l'alliance d'Athènes et ne se résignent à payer que sous la pression des escadres athéniennes (10). Le sort d'Athènes est donc, par ses besoins financiers, lié à l'empire. Aucune défection ne peut être tolérée : tout le monde est d'accord que la révolte de Mitylène mérite un châtement exemplaire, et l'on ne diffère que sur le mode d'exé-

(1) THC., V, 63; V, 71. — (2) THC., V, 56. — (3) THC., V, 115.

(4) THC., VI, 105; VII, 18; cf. V, 25.

(5) THC., II, 70; III, 17. — (6) THC., III, 17. — (7) THC., II, 13.

(8) THC., III, 19. — (9) PLUT., *Arist.*, 24. — (10) THC., II, 69; cf. III, 19; IV, 75.



cution (1). Bien plus, il faut étendre le plus possible l'empire. Mélos, qui prétend rester neutre, est menacée une première fois en 426 (2), et, de nouveau, en 416 sommée de se joindre aux Athéniens : sur le refus des Méliens, les Athéniens proclamant cyniquement le droit de la force, s'emparent de l'île et y installent des *clérouques* athéniens (3). La nécessité d'accroître avec l'empire les ressources d'Athènes fait reprendre les projets sur la Sicile, souvent débattus, jusqu'alors écartés. En 415, Alcibiade fait décider une formidable expédition : il ne s'agit plus seulement d'intervenir dans les querelles des cités siciliennes, mais de commencer la conquête de l'île, prélude de conquêtes plus étendues, et de s'assurer la possession des régions d'Occident capables de fournir ce que réclame Athènes, des céréales, du bois pour la flotte, de l'argent (4).

L'expédition de Sicile a pour conséquence immédiate la reprise de la guerre. Plus intéressée que toute autre cité à arrêter l'expansion athénienne, Corinthe, qui n'a jamais signé la paix, répond aussitôt à l'appel de Syracuse (5). Sparte, sollicitée de faire une diversion en Attique, se contente d'abord d'envoyer un général aux Syracusains, mais, poussée par Alcibiade et le parti de la guerre, elle se déclare, à la suite d'un coup de main comme on en avait vu bien des fois depuis 421, en l'état de légitime défense (6) : au printemps de 413, l'armée spartiate de nouveau envahit l'Attique et s'y installe à demeure en occupant et fortifiant Décélie (7). Les dernières hésitations des Spartiates avaient été levées par les nouvelles reçues de Sicile. L'armée athénienne s'épuisait devant Syracuse sans pouvoir forcer la décision ; l'honnête mais timoré Nicias ne cessait d'envoyer à Athènes des rapports pessimistes et des demandes de renforts. L'armée de secours fut incapable de

(1) Thuc., III, 36-50. — (2) Thuc., III, 91. — (3) Thuc., V, 84-114 ; 116.

(4) Thuc., IV, 90. — (5) Thuc., VI, 88. — (6) Thuc., VI, 88-93, 150 ; VII, 18.

(7) Thuc., VII, 19.



sauver l'expédition : le siège est levé et la retraite s'achève en désastre.

Dès que les alliés virent les forces d'Athènes brisées, ils osèrent songer à la défection et se hâtèrent d'appeler les Spartiates (1). Sparte mit longtemps à comprendre que le meilleur moyen de frapper Athènes était de soulever contre elle l'empire athénien. Elle avait refusé, au début de la guerre, de recevoir Lesbos dans l'alliance péloponnésienne (2). Elle n'avait pas écouté les Ioniens, qui conseillaient à la flotte, arrivée trop tard pour sauver Mitylène, de s'emparer d'une ville d'Asie et d'appeler à la révolte les sujets d'Athènes (3). Elle n'avait pas appuyé la politique habile de Brasidas, se présentant aux villes de Chalcidique et de Thrace en libérateur respectueux de toutes les constitutions (4). En 412 encore, elle hésite, par appréhension des campagnes lointaines et par crainte de voir une ville maritime, c'est-à-dire Corinthe, prendre, comme jadis Athènes, la direction de la guerre (5). Il fallut qu'Alcibiade forçât la main en quelque sorte au gouvernement spartiate en partant lui-même pour l'Ionie (6). Le succès fut rapide et éclatant : à l'arrivée de la flotte péloponnésienne, les villes d'Ionie d'abord, de l'Hellespont ensuite font défection. L'empire athénien s'effondre.

C'est l'annonce de la défaite. Athènes n'a plus assez d'hommes, ni d'argent. Il est difficile de croire que les quelques années de paix relative qui ont suivi le traité de 421 aient suffi à combler les vides causés par la peste de 430 à 427 (7) et par les dix années de guerre (8). C'est très imparfaitement refaite qu'Athènes s'était lancée dans une coûteuse entreprise : le désastre de Sicile épuise irrémédiablement la population. Les efforts qu'Athènes fait courageusement pour maintenir dans les mers d'Ionie des forces militaires et navales rendent

(1) THC., VIII, 5-8. — (2) THC., III, 2. — (3) THC., III, 31.

(4) THC., IV, 86 ; IV, 108. — (5) THC., VIII, 9. — (6) THC., VIII, 12. —

(7) THC., III, 87. — (8) THC., VI, 12.



de jour en jour plus aiguë la crise des effectifs : sur la flotte qui remportera la victoire des Argynuses, on embarque tout ce qui reste d'hommes valides, citoyens, métèques, esclaves (1). De même l'expédition de Sicile a presque vidé le trésor, qui ne reçoit plus ni les apports des alliés ni le produit des mines du Laurion, dont l'exploitation est gênée par l'occupation de Décélie (2). Vainement cherche-t-on des ressources : en 413, on remplace le tribut par un droit du vingtième sur le commerce maritime que l'on espère plus productif (3) ; en 410, on établit à Chrysopolis des vaisseaux de garde pour percevoir un droit de passage sur les bâtiments qui traversent les détroits (4). Il faut se décider à toucher aux réserves (5), bien plus à envoyer à la fonte les offrandes d'or de l'Acropole (6). Au moment où Athènes tarde à payer la solde des rameurs et où les désertions obligent Conon à désarmer trente trières (7), les Spartiates obtiennent de Cyrus le Jeune de quoi entretenir leur flotte (8). Entre Athènes épuisée et Sparte soutenue par les contingents de ses alliés et l'or de la Perse, la décision n'était plus douteuse. Tôt ou tard Athènes serait vaincue. Il suffisait d'une bataille malheureuse pour achever sa ruine : la défaite d'Aigos Potamos la livre à la discrétion du vainqueur (405).

III

L'HÉGÉMONIE SPARTIATE ET L'HÉGÉMONIE THÉBAINE.

Sparte sort victorieuse d'une guerre où les événements l'ont entraînée plus encore que sa volonté. Que va-t-elle faire de sa victoire ? Veut-elle recueillir l'héritage d'Athènes et avec les cités libérées reconstituer sur les mêmes bases un empire

(1) XEN., *Hell.*, I, 6, 24 ; DS. XIII, 197 ; AR., *Ran.*, 33. 190, 693 et SCH.

(2) THC., VI, 91 ; cf. VII, 27. — (3) THC., VII, 28. — (4) XEN., *Hell.*, I, 1, 22.

(5) THC., VIII, 15. — (6) XI, XII (1888) p. 283 sq. ; SCH. AR., *Ran.*, 720.

(7) XEN., *Hell.*, I 5,4 I, 5, 20. — (8) XEN., *Hell.*, I, 5, 6-7.



spartiate ? C'est ce que conseille Lysandre, le vainqueur d'Aigos Potamos, le seul grand politique qu'ait jamais eu Sparte. Du Spartiate d'autrefois il a gardé toutes les vertus. Malgré les adulations des Ioniens qui lui dédient fêtes et autels (1), il ne change rien à la simplicité de sa vie, et, au milieu des délices des villes asiatiques, il reste sobre, tempérant, dédaigneux de tous les plaisirs (2). Il est d'une intégrité scrupuleuse (3) dans une cité où les magistrats se laissent corrompre au vu et su de tous (4) : il renvoie à Sparte le reliquat des subsides perses — 470 talents — sans en distraire une obole (5). Élevé dans la pauvreté, il meurt pauvre, si pauvre que ses filles, orphelines et sans dot, se voient cyniquement abandonnées de leurs fiancés (6). Mais ce Spartiate à la Lycurgue n'a ni la timidité, ni l'étroitesse d'esprit de ses compatriotes. Il comprend qu'un État ne peut sans abdiquer se désintéresser de ce qui se passe au delà de ses frontières. Il sait qu'Athènes a pu prétendre à l'hégémonie parce qu'elle a accepté la mission nationale de défendre les Grecs contre les Barbares, et que Sparte peut espérer les mêmes avantages de la même politique large et généreuse. Il comprend aussi que Sparte ne peut modifier sa politique extérieure sans adapter aux conditions nouvelles son organisation intérieure : la réforme de la royauté spartiate, dont le projet fut retrouvé dans les papiers de Lysandre (7), n'était probablement que le point de départ d'une grande réforme constitutionnelle.

Vainqueur, Lysandre veut substituer Sparte à Athènes à la tête de la Grèce insulaire et asiatique. Dans les villes libérées, il installe un régime qui reprend au profit de Sparte l'organisation antérieure. Il remplace par un *harmoste* lacédémonien *répiscopus* athénien (8). Il substitue au régime démocratique

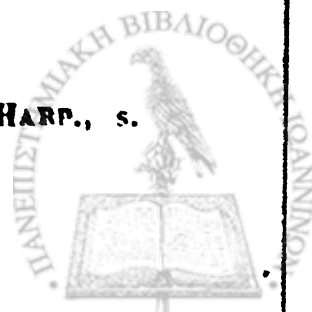
(1) PLUT., *Lys.*, 18. — (2) ATH., XII, 543 b. — (3) PLUT., *Lys.*, 2.

(4) ARST., *Rhet.*, III, 18, 6 ; PAUS., IV, 5, 4.

(5) XEN., *Hell.*, II, 3, 8, — (6) PLUT., *Lys.*, 2 ; 30.

(7) PLUT., *Lys.*, 24-26 ; 30.

(8) Comparaison déjà indiquée par les historiens grecs : HARP., s. v. ἐπίσκοπος.



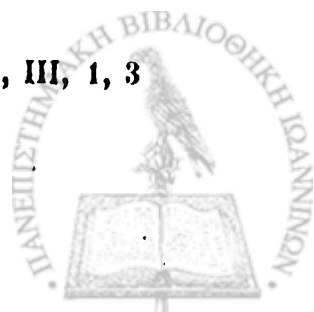
établi par Athènes un gouvernement oligarchique où le pouvoir est confié à dix citoyens (1). Les villes paient le tribut à Sparte comme elles faisaient auparavant à Athènes (2). C'est encore l'empire maritime, mais un empire spartiate. Et naturellement cet empire doit être, comme auparavant, protégé contre toute tentative de la Perse. Or la Perse a profité de la guerre du Péloponnèse pour rentrer en scène, espérant bien que l'effacement d'Athènes lui permettrait de reprendre les villes d'Asie. Elle s'est rapprochée de Sparte (3) et, après la politique de bascule pratiquée par les satrapes Tissapherne et Pharnabaze pour neutraliser l'un par l'autre les deux adversaires, Cyrus le Jeune a adopté une politique d'alliance franche et ferme avec Sparte : Lysandre lui est en grande partie redevable de ses victoires. Mais ni Cyrus, qui veut le concours de Sparte pour l'expédition qu'il projette déjà contre son frère, ni Lysandre, qui ne renonce pas à l'empire maritime pour Sparte, ne soulèvent la question des Grecs d'Asie, qui, posée nettement, empêcherait l'accord. Bien plus, Cyrus protège les villes grecques contre les entreprises de Tissapherne (4) et gagne ainsi les sympathies des Grecs et l'appui officiel de Sparte (5). La défaite de Cunaxa et la mort de Cyrus met fin à ce qu'il y avait d'équivoque dans l'entente entre Perses et Spartiates. Tissapherne, rétabli comme satrape, prétend replacer tout de suite sous l'autorité du roi les villes grecques d'Asie et celles-ci adressent un pressant appel aux Spartiates « protecteurs de toute la Grèce » (6). Lysandre fait décider la guerre : ses amis et ses officiers, Thibron, Dercyllidas, son protégé Agésilas sont chargés des opérations en Asie Mineure. Protection des Grecs d'Asie (7), qu'on s'efforce de traiter avec ménagement et avec justice (8), et guerre contre la

(1) XEN., *Hell.*, II, 3, 6-8; PLUT., *Lys.*, 13. — (2) DS., XIV, 10.

(3) THC., VIII, 18; VIII, 37; VIII, 58-59. — (4) XEN., *An.*, I, 1.

(5) XEN., *Hell.*, III, 1, 1; XEN., *An.*, I, 9, 9. — (6) XEN., *Hell.*, III, 1, 3

(7) XEN., *Hell.*, III, 2, 20. — (8) XEN., III, 1, 8; III, 2, 6.



Perse, c'est la grande politique nationale, reprise, sur les conseils de Lysandre, au profit de Sparte.

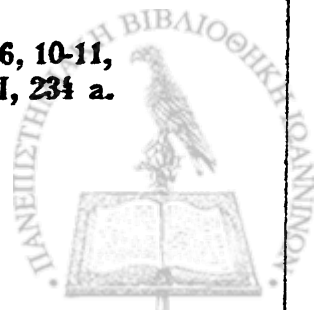
Et pourtant cette politique est si peu conforme à l'esprit spartiate, qu'elle rencontre dès l'origine (1) de l'opposition à Sparte même. Le gouvernement spartiate a toujours la même crainte des répercussions de la politique extérieure sur la situation intérieure. La population a encore diminué. La propriété tend à se concentrer en un petit nombre de mains (2), d'autant qu'une décision de l'éphore Épitadeus a autorisé le testament et la donation entre vifs (3). L'inégalité des fortunes s'accroît. Les chefs sont, non sans raison, soupçonnés de se corrompre à l'étranger. Gylippos, le sauveur de Syracuse, vole l'État (4). L'irréprochable Lysandre passe pour un nouveau Pausanias ; le gouvernement spartiate ne veut voir en lui qu'un ambitieux vulgaire, et Agésilas se charge de le faire rentrer dans le rang. La décadence de la cité spartiate, dirait-on, commence avec sa victoire sur Athènes (5).

Ainsi les grands projets d'empire, soutenus par Lysandre, ne sont pas compris. Les Spartiates conservateurs s'en tiennent à une politique qu'ils jugent presque trop hardie, puisqu'elle dépasse les frontières du Péloponnèse : maintenir la prépondérance de Sparte en imposant aux cités de la Grèce d'Europe des gouvernements oligarchiques et appuyer au besoin par des garnisons lacédémoniennes les aristocraties laconisantes. Mais cette politique, menée avec une raideur et une maladresse de soldats, suscite à Sparte dans toutes les cités des adversaires. La Perse, qui veut écarter définitivement de l'Orient les troupes spartiates, met à profit le mécontentement général et groupe contre Sparte Athènes qui veut se relever et les États grecs qui supportent avec peine le joug spartiate (6). Le gouvernement spartiate est par là encore ramené à la politique tout euro-

(1) PLUT., *Lys.*, 19. — (2) PLAT., *Alc.*, 122 d-123 a ; ARST., *Pol.*, II, 6, 10-11,

(3) PLUT., *Agis*, 5. — (4) DS., XIII, 106 ; PLUT., *Lys.*, 16 ; ATH., VI, 234 a.

(5) PLUT., *Agis*, 5 ; cf. *Lyc.*, 30. — (6) XEN., *Hell.*, IV, 2, 17.



péenne à laquelle il était déjà enclin : pour reprendre l'avantage en Europe, il renonce à l'Asie. Dans les négociations que mène à Suse Antalcidas, Sparte reconnaît l'autorité du roi sur les Grecs d'Asie, mais obtient, par l'interdiction de tout groupement des cités, le maintien de son hégémonie (1). La « paix du Roi » (2), où les générations suivantes, plus que les contemporains (3), virent la grande trahison des Spartiates, marque le terme de la grande politique à Sparte : à l'empire maritime, héritage d'Athènes, Sparte préfère décidément l'hégémonie en Grèce. Mais, pour avoir vu Athènes se relever et les villes échapper presque à son autorité, elle croit utile d'appliquer plus durement sa méthode d'intervention, et les généraux spartiates outrepassent encore les instructions de leur gouvernement, sûrs de ne pas être désavoués s'ils réussissent (4). De plus en plus agressive et brutale, la politique spartiate avive les haines : il suffit d'un incident pour que, malgré la paix du Roi, la Grèce de nouveau se soulève.

C'est la Béotie qui donne le signal de la révolte. Là comme ailleurs, Sparte comptait sur les divisions des cités et sur les luttes des partis : elle avait imposé, conformément à la paix du Roi, la dissolution de la confédération béotienne ; elle avait, avec le concours des aristocrates, établi une garnison dans la forteresse de Thèbes. Mais, au moment où elle pouvait se croire maîtresse de la Grèce (5), les démocrates thébains, par un coup de main heureux, rentrèrent dans leur patrie et en chassèrent la garnison spartiate. Une telle révolution était un événement assez commun dans la vie des cités grecques, et bien des fois déjà Sparte avait su intervenir et imposer le régime de son choix. Cette fois les conséquences de l'incident allaient dépasser les prévisions. Les démocrates thébains re-

(1) XEN., *Hell.*, V, 1, 31. — (2) II, II, 51, 1. 22.

(3) Comparer le jugement de Xénophon, *Hell.*, V, 55-56, et ceux d'Isocrate, XII, 103-107 et de Plutarque, *Ages.*, 23, *Artax.*, 21.

(4) XEN., *Hell.* V, 2, 32; V, 4, 20-23. — (5) XEN., *Hell.*, V, 3, 27.



constituèrent la confédération béotienne, obtenaient, par la maladresse même des Spartiates, le concours d'Athènes et se sentaient assez forts pour adopter une politique indépendante même de leurs alliés. Sparte voulut frapper un grand coup et s'imposer par une victoire, mais elle avait compté sans la valeur des soldats thébains et le génie militaire de leur général Épaminondas. A Leuctres, l'invincible armée spartiate était défaite en rase campagne, et avec le prestige militaire de Sparte tombait du même coup sa prépondérance politique. Thèbes à son tour se trouvait par cette seule victoire portée à la tête des cités grecques.

Thèbes étend son action dans tout le monde grec. Elle intervient dans le Péloponnèse, aide les Arcadiens à s'organiser et affranchit les Messéniens : Mégalopolis et Messène s'élèvent pour surveiller Sparte. Elle se mêle aux affaires de la Grèce du Nord, envoie des armées en Thessalie, se pose en médiatrice entre les prétendants au trône de Macédoine. Elle a même des visées sur la Grèce maritime. Athènes, qui avait profité de l'alliance thébaine pour reconstituer très prudemment une nouvelle ligue, se laisse, avec les premiers succès, entraîner à reprendre les pratiques de l'ancien empire maritime, et lorsqu'elle voit Thèbes triomphante, elle se rapproche de Sparte. Épaminondas, pour punir l'alliée infidèle, arme une flotte, croise dans la mer Égée et pousse jusqu'à Byzance pour provoquer la défection des alliés athéniens. Le prestige de Thèbes est tel que le Grand Roi accueille Pélopidas à sa cour avec la bienveillance qu'il accordait naguère et qu'il refuse maintenant à Antalcidas (1).

Mais Thèbes était-elle capable de tenir le rôle où déjà Athènes et Sparte avaient échoué? En Béotie même, elle avait peine à réaliser l'unité et n'obtenait l'obéissance qu'en brisant impitoyablement les résistances d'Orchomène et de Platie. Dans le Péloponnèse, libéré de Sparte mais livré à

(1) XEN., *Hell.*, VII, 1, 33-38 ; PLUT., *Artax.*, 22.



l'anarchie, elle avait dû intervenir dans les luttes politiques et établir des harmostes et des garnisons pour contenir les partis hostiles (1). Elle se heurtait aux mêmes difficultés et rencontrait les mêmes haines que Sparte avant elle : l'arrestation inopinée des députés d'Arcadie par le commandant thébain (2) rappelait trop le coup de main de Phébidas sur la Cadmée. Thèbes, comme Sparte, se fiait à sa force militaire, mais l'armée, obligée de combattre partout et sans cesse, s'épuisait. En réalité la supériorité de Thèbes résultait de la supériorité personnelle de ses deux chefs Pélopidas et Épaminondas. Formé par les philosophes à une vie simple et presque ascétique, habile aux exercices du corps et passionné de culture intellectuelle, grand orateur et grand capitaine, plus remarquable encore par ses qualités morales, modestie, loyauté, humanité, Épaminondas a mérité d'être tenu par les Anciens pour le plus beau type du génie grec (3). Mais lorsque Pélopidas eut été tué dans la campagne de Thessalie en 364 et qu'Épaminondas fut tombé en pleine victoire à Mantinée en 362, personne ne se trouva plus à Thèbes pour continuer leur œuvre et maintenir la cité au degré élevé où ils l'avaient portée.

IV

LA CONQUÊTE MACÉDONIENNE.

Après Mantinée, la lassitude générale décide les cités à rétablir la paix. Elles se sont toutes ruinées, sans qu'aucune ait pu jamais maintenir son hégémonie et réaliser à son profit, même sous une forme imparfaite, l'unité de la Grèce. Il n'y en a plus qui puisse même rêver l'empire. Athènes, la moins éprouvée, se contente de jouir de la prospérité matérielle que lui vaut son commerce et, pour ce commerce même, n'aspire plus qu'à la paix. Les vieux États ont usé leurs forces ; il n'y a d'avenir que pour les États jeunes qui jusqu'alors sont restés

(1) XEN., *Hell.*, VII, 1, 43, — (2) XEN., *Hell.*, VII, 4, 40.

(3) CIC., *Tusc.*, I, 2, 4.



à l'écart des affaires de la Grèce. Après Mantinée, ce sont les États du Nord qui entrent en scène. Déjà Jason de Phères a voulu créer en Thessalie un État unifié et fort, grouper sous sa direction, autour du sanctuaire de Delphes, toute la Grèce centrale (1) et conduire les forces grecques à l'attaque de l'empire perse (2). Ce sont les projets que vont reprendre et réaliser les rois de Macédoine.

La Thessalie, puis la Macédoine prennent ainsi rang parmi les puissances grecques ; et cependant elles sont et restent des États à demi grecs seulement. Les Grecs ne considéraient pas les Macédoniens comme un peuple purement hellénique. Les généalogies mythiques par lesquelles ils exprimaient leurs théories ethniques n'étaient pas d'accord sur les ancêtres de Makedon, l'éponyme imaginaire : pour les uns, il est petit-fils de Pélasgos (3) ; pour d'autres, fils d'Aiolos (4) ou frère de Magnès (5). Ce qui est certain, c'est qu'au temps de la guerre du Péloponnèse les Macédoniens étaient tenus pour barbares (6). Ses rois seuls étaient considérés comme des Grecs régnant sur un peuple étranger (7). Encore la prétention des rois d'être de race hellénique (8), bien que reconnue par les *hellanodices* d'Olympie (9), reposait-elle sur une généalogie aussi fantaisiste que celle qui rattachait les princes d'Orestide à Oreste et ceux de Lynkestide aux Bacchiades (10) : les Argéades n'étaient pas des Héraclides de l'Argos péloponnésienne, mais tiraient leur origine de l'Argos d'Orestide (11).

Si les Macédoniens étaient considérés comme barbares, c'est que les Grecs ne comprenaient pas leur langue. Malheureusement il ne reste rien du macédonien qui nous permette de le comparer aux dialectes helléniques. Le grec fut de si bonne heure la langue de l'aristocratie et de la cour que le macé-

(1) XEN., *Hell.*, 4, 28-32. — (2) XEN., *Hell.*, VI, 1, 12.

(3) APD., III, 8, 1 ; EL., *N. A.*, X, 48. — (4) HELLANIC., fr. 46.

(5) HES., fr. 26. — (6) THC., II, 80-81 ; cf. II, 29 ; ISOCR., V, 108.

(7) HDT., V, 20 ; ISOCR., V, 108. — (8) HDT., IX, 45. — (9) HDT., V, 22.

(10) STR., VII, 7, 8. — (11) APP., *Syr.*, 63 ; XXX, s. v. *Argæden*.



donien, parlé par le peuple, ne fut jamais écrit, et les modernes, qui n'en possèdent pas une ligne, ne peuvent même pas conjecturer s'il était « un dialecte grec très aberrant ou une langue indo-européenne tout à fait distincte » (1). Il est bien probable que le peuple macédonien était né du mélange de tribus hétérogènes, qu'à une population « pélasgique », c'est-à-dire préhellénique, étaient venus se mêler des Thraces et des Illyriens, et que peut-être même des éléments grecs y avaient pénétré (2) bien avant que les colons de Chalcis et de Corinthe n'eussent hellénisé les côtes.

Rien en Macédoine ne rappelait la Grèce. Le pays comprend deux régions, la plaine de Basse-Macédoine, entre la montagne et le golfe Thermaïque, aux embouchures de l'Axios et de l'Haliacmon, et les cantons montagneux de Haute-Macédoine, bassins fermés, encadrés de montagnes boisées et mis en communication par les fleuves, au nord la Lynkestide, arrosée par l'Érigon, au centre l'Orestide, autour du lac de Keletron, au sud l'Élimiotide sur le cours moyen de l'Haliacmon. Les terres limoneuses, dépôts lacustres ou alluvions fluviales, sont fertiles et donnent de belles récoltes ; les fleuves assurent l'humidité aux pâturages où paissent les troupeaux de chevaux. Les côtes, envasées par les apports des fleuves, sont basses et marécageuses. Le climat est plus continental et plus humide ; si elle cultive la vigne, la Macédoine ignore l'olivier. C'est seulement en Chalcidique — les colons grecs ne s'y sont pas trompés — que l'on retrouve, avec les côtes rocheuses et découpées, le maquis et les olivettes, le paysage et les cultures de la Méditerranée.

Plus encore que le pays, la vie sociale et politique de la Macédoine l'oppose à la Grèce. La population, composée de paysans, pâtres ou cultivateurs, habite des bourgades ouvertes (3) et ignore la vie urbaine. Même les capitales, comme Aigai ou Pella, ne sont pas des villes à la mode hellénique,

(1) XLV, p. 53-54, 272.

(2) ИДТ., I, 56 ; VIII, 43. — (3) ТИС., II, 100 ; IV, 124.



car elles n'ont pas d'organisation politique. C'est qu'en effet la Macédoine n'est pas un groupement de cités, mais une monarchie. Toutefois le roi n'est pas un despote à l'orientale : ses sujets sont des hommes libres que le sentiment monarchique groupe en un corps de nation autour du souverain (1). Au-dessous du roi, la noblesse jouit d'une grande influence qu'elle doit à ses immenses propriétés (2). Les nobles macédoniens mènent dans leurs domaines une vie active, mais quelque peu grossière ; ils aiment avec passion l'équitation et la chasse et ne connaissent d'autres délassements à ces exercices violents que les grands festins et les beuveries interminables. Brutaux et batailleurs, ils font volontiers la guerre : la cavalerie, montée par les nobles, forme le noyau de l'armée (3) et ne connaît pas d'égale (4). Appuyée sur les paysans qui cultivent ses terres, la noblesse macédonienne est presque indépendante du roi. Les pays montagneux de la Haute-Macédoine, en particulier, forment comme des principautés féodales, plus ou moins rattachées au royaume (5), mais conservant leurs chefs nationaux (6).

L'État macédonien est une création de la dynastie royale des Argéades. De bonne heure gagnés à la culture hellénique, les rois ont travaillé à civiliser leur peuple et à doter leur royaume d'institutions solides à l'imitation des États grecs. L'œuvre fut activement menée à la fin du v^e siècle par Archélaos (7), qui fit construire des routes, éleva des forteresses, organisa l'armée, en même temps qu'il se faisait, comme un véritable Hellène, le protecteur des lettres et des arts, l'hôte d'Euripide et de Zeuxis. Mais c'est seulement avec Philippe que la Macédoine achève de s'organiser. Philippe unit en lui le Grec et le Barbare : il séduisait les Grecs par son éloquence et ses manières affables, il plaisait aux Macédoniens par sa

(1) XI, XXI (1907), p. 97-98. — (2) THPP., ap. ATH., VI, 261 a.

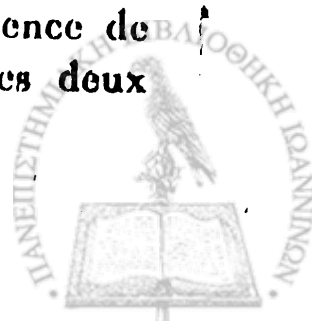
(3) THC., IV, 124. — (4) THC., II, 100 ; XEN., *Hell.*, V, 2, 41-43.

(5) THC., II, 99. — (6) THC. II, 80 ; XEN., *Hell.*, V, 2, 38. — (7) THC., II, 100.



bravoure, sa vigueur et son endurance, sa passion pour la chasse et le vin. Il a l'esprit perspicace. Il sait reconnaître le fort et le faible de ses adversaires. Il sait apprécier les hommes et il s'entoure d'excellents collaborateurs. Il montre une activité inlassable, que ne décourage aucun échec, mais une activité réfléchie, qui sait attendre l'occasion, tourner les obstacles qui ne se peuvent aborder de front, allier à la force la ruse et même la séduction de l'or. Il organisa les forces militaires de l'État macédonien en créant, à côté de la cavalerie, une forte infanterie ; l'armée nationale groupe d'une façon permanente autour du roi, chef de guerre, toutes les classes de la population, aussi bien les paysans qui servent dans la phalange que les nobles qui continuent à fournir la cavalerie. Il impose son autorité à la noblesse en l'attachant à son service personnel : les enfants nobles servent comme pages et les commandements sont réservés aux nobles qui, vivant à la cour, se font connaître personnellement du souverain. Enfin il réalise plus fortement l'unité du royaume en ramenant à l'obéissance les cantons à demi indépendants : les anciennes principautés féodales ne sont plus que des circonscriptions territoriales pour l'administration et le recrutement. Par ses réformes intérieures, Philippe est le vrai fondateur de l'État macédonien ; par sa politique extérieure, il va le placer à la tête du monde grec.

Pour la postérité, la lutte entre Athènes et la Macédoine a pris les allures d'une tragédie classique : deux personnages de premier plan, Philippe et Démosthène, incarnant l'un et l'autre des passions et des idées éternellement humaines, l'un tourmenté du désir de dominer, l'autre sacrifiant tout à la patrie et à l'honneur ; une action une et simple, où les événements sont dirigés par les protagonistes, où les péripéties naissent du choc des caractères, où le dénouement inspire pour l'héroïque vaincu notre admiration et notre pitié. Cette vision des derniers jours glorieux d'Athènes, c'est l'éloquence de Démosthène qui nous l'a imposée. La politique des deux



adversaires est en réalité plus complexe et plus réaliste.

Philippe est avant tout un souverain macédonien; préoccupé des intérêts de la Macédoine. Assurément il est ambitieux et son ambition ira croissant. Dès qu'un État grec a conscience de sa force, il vise à l'hégémonie et tout naturellement reprend la politique de celui qui précédemment détenait l'empire. De même qu'Épaminondas, qu'il a étudié de près pendant ses trois ans de séjour à Thèbes comme otage, Philippe intervient en Thessalie et se fait dans le Péloponnèse le protecteur des villes ennemies de Sparte. Mais les affaires de Grèce, si elles peuvent servir sa politique, n'en sont pas la raison première. Cette politique résulte des conditions que la nature et les hommes ont faites à l'État macédonien. La Macédoine est née à l'intérieur du continent, dans les hautes vallées des cours d'eau qui vont au golfe Thermaïque : la famille royale sort de l'Orestide. Pour grandir, l'État macédonien doit sortir de ces bassins fermés et descendre dans la plaine maritime ; il ne peut prétendre être grec, s'il n'a pas de débouché sur la mer. Sur ses frontières terrestres d'autre part, il est exposé aux incursions des Barbares. Vers l'est, le royaume des Odryses s'étend du Strymon à la Propontide, et, en dépit des crises intérieures et des querelles de succession, il est pour la Macédoine un ennemi redoutable : les Macédoniens doivent refouler toujours plus loin les Thraces et ils vont ainsi atteindre les détroits. Là ils se heurtent au domaine perse et le Roi ne peut voir sans inquiétude une grande puissance s'installer trop près des côtes d'Asie. Dès que Philippe voudra reprendre, comme les autres puissances, le protectorat des Grecs d'Asie, il devra s'assurer le libre passage d'Europe en Asie par les détroits. Partout où l'entraîne l'expansion macédonienne, Philippe rencontre les Athéniens : sur le golfe Thermaïque, en Chalcidique, les colonies athéniennes ou les villes amies d'Athènes lui ferment la mer ; en Thrace, les souverains odryses sont inféodés à la politique athénienne ; enfin



Athènes ne peut admettre qu'un État s'empare des détroits. Philippe se trouve donc en conflit avec Athènes sans quitter les confins de la Macédoine.

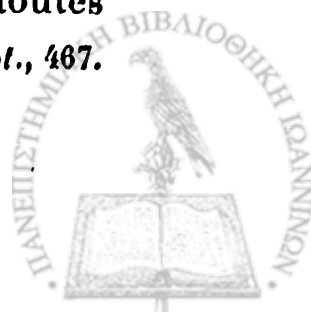
La politique de Démosthène n'est pas non plus une politique de pur sentiment. Certes l'orateur est sincère lorsqu'il exprime magnifiquement les idées qui ennoblissent son action, l'amour de la liberté et le sentiment de l'honneur. Mais il n'oublie pas pour cela les intérêts matériels d'Athènes. Sa politique vise presque exclusivement les pays du Nord. Il se rattache de naissance à la Scythie : son grand-père, Athénien établi à Nymphaion en Crimée, a épousé une femme du pays (1). Il est par tradition de famille l'ami personnel des souverains de Crimée, les « archontes du Bosphoré », si bien que ses ennemis l'accusent d'être vendu à des « tyrans » (2). Il sait l'importance des céréales de Scythie pour le ravitaillement d'Athènes (3) et la nécessité de maintenir libre la voie qui vient du Pont-Euxin (4). Aussi suit-il avec une extrême attention la moindre intrigue à la cour des rois odryses, la moindre expédition de mercenaires dans la région thrace, et les badauds d'Athènes s'étonnent de le voir se passionner pour des villages ou des fortins dont ils ignorent même le nom (5). Il est hostile à Philippe parce que celui-ci menace les communications d'Athènes et du Nord (6), et contre la Macédoine il est prêt à accepter de servir les intérêts de la Perse (7). La Grèce, dans les préoccupations de Démosthène, reste au second plan. Il pourra y chercher le moyen d'immobiliser son adversaire, mais pour lui la question qui importe, c'est la suprématie dans la mer de Thrace et la possession des détroits.

Ainsi, pour les deux adversaires, la Grèce est une pièce du jeu diplomatique, elle n'est pas l'enjeu de la partie engagée. Mais l'enchevêtrement de la politique grecque entraîne Philippe, comme Thèbes, comme Sparte, à intervenir dans toutes

(1) *ESCHN., Ctes.*, 171-172. — (2) *DINARQ., Dem.*, 43. — (3) *DEM., Lept.*, 467.

(4) *DEM., Cor.*, 326. — (5) *ESCHN., Ctes.*, 82.

(6) *DEM., Cor.*, 248, 254-255, 307. — (7) *CLVII*, p. 92-154.



les affaires intérieures et extérieures, et, comme ses prédécesseurs, il ne peut s'arrêter qu'après avoir étendu son autorité sur la Grèce entière. Il se crée la façade maritime dont la Macédoine a besoin en s'emparant des villes grecques de la côte : Amphipolis, les colonies athéniennes, Olynthe tombent sans qu'Athènes ait su ou pu intervenir en temps utile. Puis, tandis que la guerre sacrée détourne sur la Phocide l'attention générale, Philippe réduit les Odryses et soumet l'allié d'Athènes Kersebleptes. Enfin il cherche à mettre la main sur les détroits où Démosthène a su regagner l'amitié des villes riveraines. Il assiège Byzance et, sans déclaration de guerre, il enlève les vaisseaux marchands athéniens, réunis comme de coutume à Hiéron pour former le convoi de blé vers Athènes (1). Cette violation du droit des gens provoque l'indignation des Athéniens, qui se décident à faire un sérieux effort. Leur intervention sauve Byzance. Mais Philippe, pour avoir les mains libres dans le Nord, suscite une diversion dans la Grèce centrale. Il s'est, par une très habile campagne diplomatique, assuré des appuis même chez ses victimes les Phocidiens (2). Il en profite pour s'installer inopinément dans Élatée. Le danger réunit Thébains et Athéniens. Mais, comme à Aigos Potamos, comme à Leuctres, le problème de l'hégémonie devait se résoudre sur le champ de bataille : à Chéronée, l'armée macédonienne assure le triomphe de Philippe (338).

La partie était perdue pour Athènes et, en même temps, la Grèce reconnaissait l'hégémonie de Philippe. Il avait déjà, après la première guerre sacrée, reçu, à titre personnel, deux voix dans le conseil des Amphictyons et pris rang ainsi parmi les puissances de la Grèce centrale. Un an après Chéronée, le congrès des villes grecques, réuni à Corinthe, offre à Philippe la présidence de la nouvelle ligue et le commandement de toutes les forces de la Grèce. Une nouvelle période de l'histoire grecque commence.

(1) **CXXXV**, p. 37. — (2) **CLVIII**, p. 533 sq.



CONCLUSION

L'État urbain — les cités grecques — a été vaincu par l'État territorial — le royaume de Macédoine. Mais le régime de la cité avait en Grèce de trop profondes racines pour pouvoir en être brusquement extirpé. Au moment où le roi Philippe a, peut-on dire, réalisé à son profit l'unité de la Grèce d'Europe, et Alexandre y joindra bientôt la Grèce d'Asie, il faut voir ce qu'est cette unité, ce qu'elle garde du passé, ce qu'elle prépare pour l'avenir.

Philippe a étendu la Macédoine vers la mer, vers la Thrace, vers les régions barbares de l'intérieur, mais, vainqueur de la Grèce, il s'est refusé de ce côté à toute annexion. Même en Thessalie, où il est tout-puissant, il s'est contenté d'imposer son protectorat aux villes et aux tétrarchies, qui ont accepté de mettre à leur tête ses partisans les plus dévoués (1). A plus forte raison, la Grèce n'est-elle pas réduite en province macédonienne. Le congrès, qui, dans l'automne de 337, se réunit à Corinthe, organise une ligue qui, à première vue, ne diffère pas beaucoup des anciennes confédérations, qui ressemble plus même à la ligue péloponnésienne qu'à l'empire athénien, c'est-à-dire à celle des deux grandes confédérations où les liens fédéraux étaient le plus lâches. Les cités, petites ou grandes, gardent toute liberté de régler comme elles l'entendent leurs affaires intérieures; elles ne paient pas de tribut; elles ont part égale aux décisions prises par l'assemblée fédérale. Philippe, à son tour, n'a que l'hégémonie (2): il

(1) CLVIII, p. 542-543. — (2) Ds., XVI, 91.



est le président de la ligue, et, avant tout, le chef militaire, le généralissime des troupes grecques, στρατηγος αὐτοκράτωρ τῆς Ἑλλάδος (1). Et cependant la ligue de Corinthe n'est qu'un pâle reflet des ligues anciennes. C'est que, épuisées et ruinées, les cités sont dans l'incapacité de résister, si peu que ce soit, aux volontés de Philippe. L'autonomie de la cité subsiste, mais l'assemblée du peuple n'a plus à s'occuper de politique extérieure et délibère seulement sur d'infimes questions d'administration municipale. La cité, comme organisme politique, se meurt. Platon et Aristote ne connaissent encore d'autre idéal politique que la cité, mais déjà les nouvelles écoles proclament que l'homme trouve une patrie partout où il peut remplir ses obligations morales et que le sage est citoyen du monde.

En fait, le Grec se détache de plus en plus de sa petite patrie ; du mélange de tous les peuples helléniques naît une population cosmopolite. De tout temps, les Grecs ont beaucoup voyagé et toutes les grandes villes abritaient une nombreuse colonie étrangère, mais le va-et-vient est plus actif encore après Philippe. La paix macédonienne favorise la circulation des hommes et des marchandises. Les plaidoyers civils mis sous le nom de Démosthène témoignent de l'enchevêtrement des relations commerciales, de la Sicile au Pont-Euxin, de Marseille à Rhodes et en Égypte. A ceux qui fréquentent les marchés étrangers pour leur commerce s'ajoutent ceux que la curiosité et le désir de s'instruire attirent dans les capitales intellectuelles : Aristote de Stagire vient se fixer à Athènes et il y aura comme successeur dans son enseignement Théophraste d'Érésos, qui ne saura jamais se débarrasser de son accent étranger. Enfin la population cosmopolite s'accroît, durant tout le iv^e siècle, de tous ceux que les révolutions et les guerres civiles ont chassés de leur patrie

(1) *Ds.*, XVI, 59; même titre donné à Alexandre, *Ds.*, XVII, 4.



les bannis qui mènent à l'étranger une vie errante et misérable. Leur nombre augmente au point de préoccuper les hommes d'Etat qui projettent la reprise de la colonisation et l'établissement de villes nouvelles en Thrace ou en Asie (1). Lorsqu'en 324 Alexandre rouvre aux exilés les portes de leur ville, il s'en trouve plus de vingt mille rassemblés aux jeux Olympiques où se fait la proclamation de la lettre royale (2).

C'est parmi ces errants, ces sans-patrie, ἀπόλιδες, que se recrutent les bandes de mercenaires (3). Le développement du mercénariat est le trait caractéristique de l'histoire militaire du iv^e siècle et qui montre le mieux le déclin des sentiments civiques et le progrès du cosmopolitisme. L'armée des Dix Mille est un ensemble des plus bigarrés : elle compte surtout des Péloponnésiens (4), et les Achéens et les Arcadiens à eux seuls forment plus de la moitié du contingent (5) ; mais il y a aussi des hoplites de Mégare, de Béotie, de Locride, de Thessalie, d'Athènes, des peltastes dolopes, ainianes, olynthiens, thraces, des archers crétois, des frondeurs rhodiens, des cavaliers thraces ; il est venu des recrues d'Asie et même des parages lointains de la Grèce de l'Ouest, de Thourioi et de Syracuse. Chaque chef a recruté, comme il l'entendait, ses hommes, sans se soucier de lever un corps homogène parmi ses concitoyens : l'Acarnane Aischinès commande les troupes légères du Spartiate Cheirisophos (6). Lorsque les soldats se donnent de nouveaux chefs, ils ne tiennent pas compte des nationalités : l'Achéen Philésios succède au Thessalien Ménon, Timasion de Dardanos à Cléarchos de Sparte (7). Toutes les bandes de mercenaires offrent la même variété. Si Athènes (8) demande moins de soldats au Péloponnèse, elle en enrôle davantage dans les îles et en

(1) ISOCR., V, 120 ; VIII, 24. — (2) DS., XVIII, 8.

(3) ISOCR. V, 96 ; VIII, 44. — (4) XEN., *An.*, I, 1, 6.

(5) XEN., *An.*, VI, 2, 10. — (6) XEN., *An.*, IV, 3, 22.

(7) XEN., *An.*, III, 1, 47. — (8) II, II, 963.



Asie. Ces bandes se groupent autour d'un chef, dont la renommée attire les recrues et qui traite au nom de tous avec les cités ou les princes. Au temps des Dix Mille, Koiratadès de Thèbes parcourt la Grèce, cherchant la ville qui a besoin d'un général (1). A la fin du siècle, le type accompli du condottiere est Charidémios d'Oréos : de naissance illégitime, n'ayant même pas le droit de cité dans sa patrie, il se fait connaître comme chef de bande, se met indifféremment au service des Athéniens, des rois odryses ou des satrapes perses, passe sans scrupule, lui et ses hommes, d'un camp à l'autre et finit par devenir gendre de Kersebleptes et citoyen d'Athènes (2).

Par le contact et le mélange de Grecs venus de partout, marchands, voyageurs, exilés, mercenaires, se forme une civilisation commune. Ce n'est pas là non plus chose nouvelle et nous avons déjà étudié les éléments dont se faisait, dès le VI^e siècle, l'unité morale du monde grec. La formation de l'hellénisme s'achève au IV^e siècle. L'indice le plus net en est l'apparition d'une langue commune. La multiplicité des dialectes correspondait à la multiplicité des cités. Lorsqu'un système politique plus étendu se constitue, fédération ou empire, on y voit se former une unité linguistique; le béotien ou l'attique, par exemple, ont eu une aire plus étendue que tel dialecte dorien parlé par une cité repliée sur elle-même. Maintenant la cité a perdu toute importance : la langue de la cité n'est donc plus qu'un parler local, qui se maintient difficilement en face d'une langue internationale. Langue littéraire et sociale, la *κοινή* est écrite par tous les prosateurs comme par toutes les administrations publiques; grammaticalement fixée, elle s'enseigne à quiconque veut être cultivé (3). Comme les prosateurs athéniens ont eu la primauté littéraire, la *κοινή* a pour premier fonds le dialecte attique, mais comme elle est parlée

(1) XEN., *An.*, VII, 1, 33. — (2) DEM., *Arist.*, *passim*.

(3) XLV, p. 262, 267.



sur toutes les côtes de la mer Égée et qu'elle y est la langue des gens d'affaires autant que la langue des écrivains, le fonds attique a été modifié par des apports ioniens (1). La κοινή dérive ainsi des deux langues de civilisation qui l'ont précédée, l'ionien du VI^e siècle, l'attique du V^e et du IV^e. Les parlers locaux, même lorsque les cités les maintiennent officiellement pour soutenir leurs dernières prétentions à l'indépendance, ne peuvent échapper à l'influence de la κοινή et peu à peu ils disparaissent (2).

L'unité linguistique traduit le fait que l'unité hellénique est une unité de civilisation. Et ainsi se continue et s'achève l'évolution dès longtemps commencée. Jamais les Grecs n'auront réussi à faire leur unité politique. Il y aura toujours en Grèce de petits États, même lorsque les cités ont cessé toute vie politique et ne sont plus que de petites villes de province endormies dans le fonctionnement désuet de leurs institutions municipales. Mais l'unité morale, déjà constatée au VI^e siècle, s'est affirmée de plus en plus, à mesure que les différences locales se fondaient dans une civilisation commune, de même que les peuples grecs se mélangeaient pour former un peuple grec. « Il y a beaucoup de cités, dit au III^e siècle Poseidippos, mais il n'y a qu'une Grèce, "Ἑλλάς μὲν ἔστι μία, πόλεις δὲ πλείονες (3). » Longtemps le Grec s'est reconnu à la langue qu'il parlait; maintenant on le définit d'après sa civilisation. Il faut appeler Grecs, dit Isocrate (4), « ceux qui participent à notre culture plutôt que ceux qui partagent notre origine ». L'unité du peuple grec n'est donc pas une unité en quelque sorte naturelle. Elle ne dépend ni du milieu géographique, ni de la race. De même que la nation n'a pas d'autre réalité que la volonté de ceux qui la composent, l'unité du peuple grec, sous quelque nom qu'on essaie de la désigner, est un pro-

(1) XLV, p. 275. — (2) XLV, p. 349, 353.

(3) Ap. DICEARQ., F. II., G., II, p. 264. — (4) ISOCR., IV, 50.



duit de la libre volonté de ceux qui ont adopté une même civilisation.

Mais si l'hellénisme est uniquement un état de civilisation, que devient la vieille distinction de l'Hellène et du Barbare ? Le peuple grec ne doit-il pas admettre dans son sein les « Gentils » ? Un sentiment national s'était éveillé en Grèce avec la guerre contre la Perse pour le salut commun. On pourrait croire, à lire les discours d'Isocrate, que c'est encore là le sentiment qui groupe les Grecs autour d'un chef contre les mêmes ennemis. Mais ces discours, où le balancement des périodes ne vise qu'à plaire à l'oreille, où les arguments sont indifféremment empruntés aux temps les plus mythiques ou à l'époque contemporaine, où Héraklès (1) et Agamemnon (2) voisinent, comme champions du panhellénisme, avec Jason de Phères et Philippe de Macédoine, sont des œuvres de pure rhétorique, qui ne semblent pas être sorties d'un cercle restreint de lettrés et dont on a grandpeine à retrouver l'influence sur la politique contemporaine.

Depuis longtemps le roi de Perse n'est plus l'ennemi héréditaire, mais le dispensateur des subsides et l'arbitre entre les cités. Philippe lui-même n'a pas eu dès le début envers lui une politique agressive. Après qu'Artaxerxès Ochos a reconstitué la puissance perse, Philippe, qui veut avoir les mains libres en Thrace et en Grèce, signe un traité d'alliance avec le Grand Roi (3). Le conflit naît des prétentions du roi de Macédoine sur les détroits, aux confins de l'empire perse ; lorsque Philippe fait passer sa flotte dans l'Hellespont et vient assiéger Périnthe, Ochos donne aux satrapes l'ordre de secourir les Périnthiens (4), et, après la délivrance de Périnthe, envoie des troupes en Thrace (5). A cette intervention, Philippe, vainqueur des Grecs qu'Ochos n'a pas su ou pu aider, répond

(1) ISOCR., V, 76, 111, 112, 114. — (2) ISOCR., XII, 76-77.

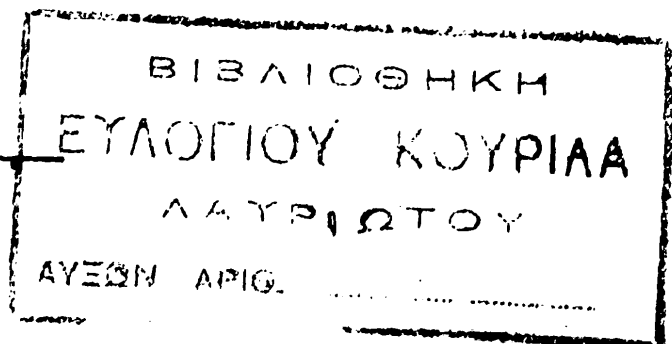
(3) ARR., An., II, 14, 2 ; cf. DEM., Phil., 54.

(4) DS., XVI, 75 ; ARR., An., II, 14, 5. — (5) ARR., An., II, 14, 5.

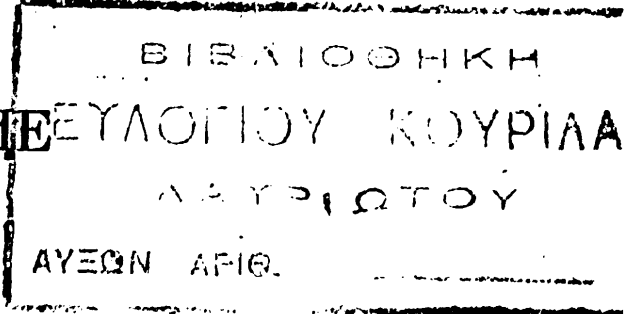


par une attaque de l'Asie Mineure. Sans doute les Grecs ont décidé à Corinthe la guerre d'Asie; mais les Grecs qui suivent Alexandre, comme ceux qui suivaient Cyrus le Jeune, sont moins enflammés d'ardeur patriotique que tentés par les aventures et séduits par le renom fabuleux des trésors perses dont ils rêvent le pillage. En face d'eux, les soldats d'Alexandre rencontreront vingt mille autres Grecs, qui servent fidèlement la cause du Grand Roi. Dans la formation de l'unité hellénique, le sentiment national a donc cessé de jouer un rôle notable. Sans doute c'est Aristote qui formule le plus nettement le principe de l'infériorité naturelle du barbare, mais c'est Aristote aussi qui fait la théorie de la cité, c'est-à-dire d'une forme déjà disparue.

L'unité du monde hellénique ne s'est donc pas affirmée, comme si souvent la nationalité, par opposition à l'étranger, à l'ennemi. Elle est comme l'accord fait sur une même civilisation jugée supérieure. Or la civilisation est transmissible: le barbare hellénisé peut trouver place dans le monde hellénique agrandi. Ainsi, au moment où le peuple grec achève sa formation et atteint à l'unité morale, il est tout prêt à recevoir des éléments étrangers. Du contact de la Grèce et de l'Orient — contact aussi fécond au III^e siècle qu'il l'avait été au VI^e — va sortir un monde nouveau, la Grèce hellénistique.



BIBLIOGRAPHIE



N.-B. — On ne saurait avoir la prétention de dresser en quelques pages une bibliographie complète de l'histoire grecque. Nous n'avons cité ici que les ouvrages généraux, où l'on retrouvera facilement l'indication des études particulières, ou, parmi celles-ci, celles que nous avons eu occasion d'utiliser et de citer.

I. — SOURCES

1° LES SOURCES LITTÉRAIRES.

Pour les renvois aux textes grecs, nous avons adopté les abréviations du Dictionnaire grec-français d'A. Bailly, que nous supposons entre les mains de quiconque s'intéresse aux études grecques.

A ajouter les abréviations suivantes pour les auteurs latins :

A. GEL.	N. A.	Aulu Gelle,	<i>Noctes Atticæ.</i>
CIC.	<i>Fat.</i>	Cicéron,	<i>De fato.</i>
—	<i>Nat. Deor.</i>	—	<i>De natura deorum.</i>
—	<i>Tusc.</i>	—	<i>Tusculanes.</i>
—	<i>Verr.</i>	—	<i>Verrines.</i>
PLIN.	<i>H. N.</i>	Pline l'ancien,	<i>Histoire naturelle.</i>
SEN.	<i>Q. N.</i>	Sénèque,	<i>Questions naturelles.</i>
TL.		Tite-Live.	
VARR.	<i>Agr.</i>	Varron,	<i>De agricultura.</i>

2° LES SOURCES ÉPIGRAPHIQUES.

<i>Corpus inscriptionum Græcarum, 1828-1877.....</i>	I
<i>Inscriptiones græcæ, editæ consilio et auctoritate Academiæ regis Borussiae.....</i>	II
ROEHL (H.), <i>Inscriptiones græcæ antiquissimæ præter Atticas in Attica repertas, 1882.....</i>	III
BOURQUET et COLIN, <i>Fouilles de Delphes, Épigraphie, Paris, 1910-1913.....</i>	IV
HILLER VON GÆRTRINGEN (F.), <i>Die Inschriften von Priene, Paris, 1906.</i>	V
KERN (O.), <i>Die Inschriften von Magnesia am Maiandros, Berlin, 1900.</i>	VI



FRAENKEL (M.), FABRICIUS (E.), SCHUCHHARDT (C.), <i>Die Inschriften von Pergamon</i> , Berlin, 1890-1895.....	VII
DITTENBERGER (W.) et PURGOLD (K.), <i>Die Inschriften von Olympia</i> , Berlin, 1896.....	VII ^{bis}
LATYSCHEV (B.), <i>Inscriptiones antiquæ oræ septentrionalis Ponti Euxini græcæ et latinæ</i> , Petrograd, 1885-1901.....	VIII
COLLITZ (H.), BECHTEL (F.) et HOFFMANN (O.), <i>Sammlung der griechischen Dialektinschriften</i> , Göttingen, 1883-1905.....	IX
DARESTE (R.), HAUSSOULLIER (B.) et REINACH (TH.), <i>Recueil des inscriptions juridiques grecques</i> , Paris, 1891-1905.....	X

II. — PÉRIODIQUES

Bulletin de correspondance hellénique, Athènes, 1876 et suiv....	XI
Revue des études grecques, Paris, 1888 et suiv.....	XII
Revue des études anciennes, Bordeaux, 1897 et suiv.....	XIII
Revue archéologique, Paris, 1844 et suiv.....	XIV
Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes, Paris, 1877 et suiv.....	XV
Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts, Berlin, 1886 et suiv.....	XVI
Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts: Athenische Abteilung, Athènes, 1876 et suiv.....	XVII
Klio, Beiträge zur Alten Geschichte, Leipzig, 1902 et suiv.....	XVIII
Hermes, Berlin, 1866 et suiv.....	XIX
Rheinisches Museum für Philologie, Francfort-sur-le-Main, 1828 et suiv.....	XX
Neue Jahrbücher für das classische Altertum, Leipzig, 1898 et suiv.....	XXI
Philologus, Stolberg, 1846 et suiv.....	XXII
Jahreshefte des österreichischen archäologischen Instituts, Vienne, 1898 et suiv.....	XXIII
Wiener Studien, Vienne, 1879 et suiv.....	XXIV
Journal of hellenic studies, Londres, 1880 et suiv.....	XXV
American Journal of Archæology, Baltimore, 1885 et suiv.....	XXVI
Rivista di Storia antica, Padoue, 1896 et suiv.....	XXVII
'Εφημερίς Ἀρχαιολογική, Athènes, 1883 et suiv.....	XXVIII

III. — OUVRAGES GÉNÉRAUX

DAREMBERG et SAGLIO, <i>Dictionnaire des antiquités grecques et romaines</i> , Paris, 1877-1918.....	XXIX
PAULY-WISSOWA, <i>Real Encyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft</i> , Stuttgart, 1894 et suiv.....	XXX
PHILIPPSON (A.), <i>Das Mittelmeergebiet</i> , 2 ^e édit., Leipzig, 1907.....	XXXI
NEUMANN et PARTSCH, <i>Physikalische Geographie von Griechenland</i> , Berlin, 1885.....	XXXII
PHILIPPSON (A.), <i>Land und See der Griechen</i> (Deutsche Rundschau, XXXI, 1905, p. 365 sq.).....	XXXIII



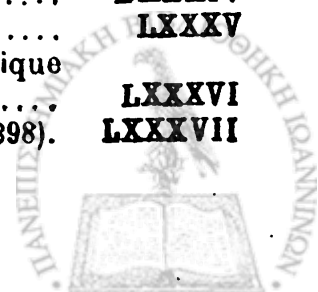
MEYER (E.), <i>Geschichte des Altertums</i> , 3 ^e édit., Stuttgart, 1913....	XXXIV
CURTIUS, <i>Griechische Geschichte</i> , 6 ^e édit., Berlin, 1887-1889.....	XXXV
BUBOLT, <i>Griechische Geschichte</i> , 2 ^e édit., Gotha, 1893-1904.....	XXXVI
BELOCH (J.), <i>Griechische Geschichte</i> , 2 ^e édit., Strasbourg, 1912...	XXXVII
BURY, <i>History of Greece to the death of Alexander the Great</i> , Londres, 1900.....	XXXVIII
FUSTEL DE COULANGES, <i>La cité antique</i> , 7 ^e édit., Paris, 1878.....	XXXIX
BURCKHARDT, <i>Griechische Kulturgeschichte</i> , Berlin, 1898.....	XL
ZIMMERN, <i>The greek commonwealth</i> , Oxford, 1911.....	XLI
BELOCH (J.), <i>Die Bevölkerung der griechisch-römischen Welt</i> , Leipzig, 1886.....	XLII
ROSCHER, <i>Ausführliches Lexicon der griechischen und römischen Mythologie</i> , Leipzig, 1884 et suiv.....	XLIII
CROISSET (M. et A.), <i>Histoire de la littérature grecque</i> , Paris, 1887- 1899.....	XLIV
MEILLET (A.), <i>Aperçu d'une histoire de la langue grecque</i> , 2 ^e édit., Paris, 1920.....	XLV
TAINÉ, <i>Philosophie de l'art en Grèce</i> , Paris, 1869.....	XLVI
PERROT et CHUPIEZ, <i>Histoire de l'art dans l'antiquité</i> , Paris, 1882- 1914.....	XLVII
LECHAT (H.), <i>Le temple grec</i> , Paris, 1902.....	XLVIII
COLLIGNON (M.), <i>Histoire de la sculpture grecque</i> , Paris, 1892- 1897.....	XLIX
POTTIER (E.), <i>Musée du Louvre, Catalogue des vases antiques de terre cuite</i> , Paris, 1896-1906.....	L
HEUZEY (L.), <i>Musée du Louvre, Figurines antiques de terre cuite</i> , Paris, 1891.....	LI

IV. — TRAVAUX PARTICULIERS

PHILIPPSON (A.), <i>La tectonique de l'Égée</i> (Annales de géogra- phie, VII, 1898, p. 112 sq.).....	LII
DEPRAT, <i>Note sur la géologie du massif du Pélion et sur l'in- fluence exercée par les massifs archéens sur la tectonique de l'Égée</i> (Bull. de la Société géologique de France, 4 ^e série, IV, 1904, p. 299 sq.).....	LIII
CAYEUX, <i>Les transformations du massif des Cyclades à la fin des temps tertiaires et au commencement de l'époque quaternaire</i> (Comptes rendus de l'Académie des sciences, CLII, 1911, p. 1796 sq.).....	LIV
CAYEUX, <i>Découverte de l'Elephas antiquus à l'île de Délos</i> (Comptes rendus de l'Académie des sciences, CXLVII, 1908, p. 1089).....	LV
CAYEUX, <i>Description physique de l'île de Délos</i> , Paris, 1911.....	LVI
FOUQUÉ, <i>Santorin et ses éruptions</i> , Paris, 1879.....	LVII
GILBERT (O.), <i>Die meteorologischen Theorien des griechischen Altertums</i> , Leipzig, 1907.....	LVIII
SHELLENBERG, <i>Studien zur Klimatologie Griechenlands (Tempe- ratur, Niederschläge, Bewölkung)</i> , Leipzig, 1908.....	LIX
RAULIN, <i>Die Regenverteilung auf der Balkan Ibinsel (Meteoro-</i>	



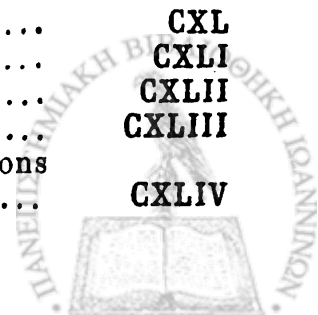
- logische Zeitschrift*, XII, 1895, p. 426 sq.)..... LX
- EGINITIS (D.), *Annales de l'observatoire national d'Athènes*, Athènes, 1896-1905..... LXI
- KRAUS, *Sumpf und Seebildungen in Griechenland* (Mitteilungen der geographischen Gesellschaft in Wien, XXXVII, 1892, p. 373 sq.)..... LXII
- SIDÉRIDÈS, *Les kalavothres de Grèce* (Spelunca, bulletin et mémoires de la Société de spéléologie, VIII, 1911, n^o 63-64)..... LXIII
- FRAAS, *Synopsis plantarum floræ classicæ*, Munich, 1845..... LXIV
- SCHREIBER, *Die hellenistischen Reliefbilder*, Leipzig, 1894..... LXV
- CHLOROS, *Die Waldverhältnisse Griechenlands*, Munich, 1884..... LXVI
- Instructions nautiques. Bassin oriental de la Méditerranée*, n^o 957 et 967, Paris, 1912-1913..... LXVII
- Instructions nautiques*, n^o 778..... LXVII^{bis}
- NEGRIS (P.), *Vestiges antiques submergés* (Athenische Mitteilungen, XXVIII, 1904, p. 340 sq.)..... LXVIII
- NEGRIS (P.), *Délos et la transgression actuelle des mers*, Athènes, 1907..... LXIX
- CAYEUX, *Fixité du niveau de la Méditerranée à l'époque historique* (Annales de géographie, XVI, 1907, p. 97 sq.)..... LXX
- WILSKI, *Die Durchsichtigkeit der Luft über dem Ägäischen Meer*, Rostock, 1902..... LXXI
- STANGE, *Versuch einer Darstellung der griechischen Windverhältnisse und ihrer Wirkungsweise (nach alten und neueren Quellen)*, Leipzig, 1910..... LXXII
- BERTHELOT, *La chimie au moyen âge*, Paris, 1893..... LXXIII
- DECASOS, *Die Landwirthschaft im heutigen Griechenland*, Leipzig, 1904..... LXXIV
- STRUCK, *Zum Landeskunde von Griechenland, Kulturgeschichtliches und Wirtschaftliches*, Francfort-sur-le-Main, 1912..... LXXV
- EVANGÉLIDIS, Πραγματεία περί σίτου καὶ ὄψου ἤτοι περί τροφῆς παρὰ τοῖς ἀρχαίοις "Ἐλλησι μετὰ τινῶν συγκρισέω ν πρὸς τὰ παρὰ τοῖς νῦν, 1890..... LXXVI
- GÖTZ, *Die Verkehrswege im Dienst des Welthandels, eine geschichtlich-geographische Untersuchung*, Stuttgart, 1888..... LXXVII
- MEILLET (A.), *Les dialectes grecs* (Journal des savants, 1910, p. 60 sq.)..... LXXVIII
- FOUCART (P.), *Le culte des héros chez les Grecs* (Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, XLII, 1918)..... LXXIX
- BÉRARD (V.), *Les Phéniciens et l'Odyssee*, Paris, 1902-1903..... LXXX
- FICK (A.), *Vorgriechische Ortsnamen als Quelle für die Vorgeschichte Griechenlands*, Göttingen, 1905..... LXXXI
- PERNIER, *Scavi della missione italiana a Phæstos, 1902-1903* (Monumenti antichi, 1905, p. 314 sq.)..... LXXXII
- HALL, *The oldest civilisation in Greece*, Londres, 1901..... LXXXIII
- LEROUX, *Les origines de l'édifice hypostyle en Grèce, en Orient et chez les Romains*, Paris, 1913..... LXXXIV
- BOULE (M.), *Les hommes fossiles*, Paris, 1921..... LXXXV
- STÉPHANOS (K.), *Grèce* (Delhambre, Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, X, p. 453)..... LXXXVI
- FOUILLÉE, *Le peuple grec* (Revue des Deux Mondes, 1^{er} mai 1898)..... LXXXVII



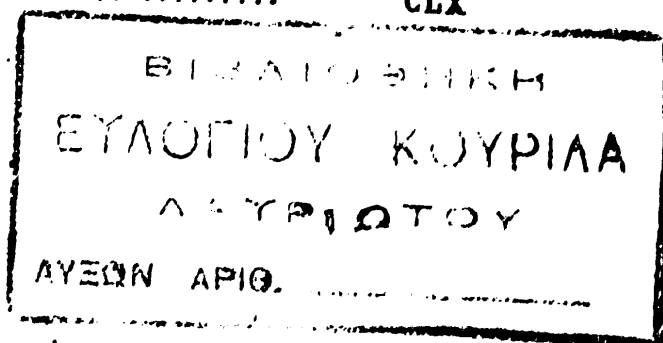
- VIRCHOW, *Alttröjanische Gräber und Schädel*, (Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften zu Berlin, 1882, II, p. 1 sq.). LXXXVIII
- VIRCHOW, *Ueber griechische Schädel aus alter und neuer Zeit und über einen Schädel von Menidi der für den Sophokles gehalten ist* (Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften zu Berlin, 1893, p. 677 sq.)..... LXXXIX
- STEPHANOS (K.), *Les tombeaux prémycéniens de Naxos* (Comptes rendus du congrès international d'archéologie, Athènes, 1905). XC
- HEUZEY (L.), *Le Mont Olympe et l'Acarnanie*, Paris, 1860..... XCI
- WACE et THOMPSON, *Prehistoric Thessaly*, Cambridge, 1912..... XCII
- PHILIPPSON (A.), *Bericht über eine Reise durch Nord-und Mittell-griechenland* (Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin, XXV, 1890, p. 331 sq.)..... XCIII
- PHILIPPSON (A.), *Der Kopaissee in Griechenland und seine Umge-bung* (Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin, XXXIX, 1894, p. 1 sq.).... XCIV
- KAMBANIS (M.), *Le desséchement du lac Kopais par les Anciens* (Bul-letín de correspondance hellénique, XVI, 1892, p. 121 sq.)..... XCV
- BULLE, *Orchomenos*, Munich, 1907..... XCVI
- CURTÍUS, *Die Deichbauten der Minyer* (Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften zu Berlin, 1892, p. 1181 sq.)..... XCVII
- RHYS ROBERTS (W.), *The ancient Boeotians, their character and culture and their reputation*, Cambridge, 1895..... XCVIII
- WILISCH, *Attikorinthische Thonindustrie*, Leipzig, 1892..... XCIX
- BÉRAHD, *De l'origine des cultes arcadiens*, Paris, 1894..... C
- FOUGÈRES, *Mantinee et l'Arcadie orientale*, Paris, 1898..... CI
- FUSTEL DE COULANGES, *Étude sur la propriété à Sparte* (Nouvelles recherches sur quelques problèmes d'histoire, p. 52 sq., Paris, 1891)..... CII
- CAVAIGNAC (E.), *Sparte* (Revue de Paris, septembre 1912)..... CIII
- CAVAIGNAC (E.), *La population du Péloponnèse aux v^e et iv^e siècles* (Klio, XII, 1912, p. 261 sq.)..... CIV
- BELOCH (J.), *Griechische Aufgebote* (Klio, VI, 1906, p. 34 sq.).... CV
- HELDREICH, *L'Attique au point de vue des caractères de la végé-tation*, Paris, 1880..... CVI
- SCHERLING, *Quibus rebus singulorum Atticæ pagorum incolæ operam dederint* (Leipziger Studien, XVIII, 1897, p. 1 sq.)... CVII
- ARDAILLON, *Les mines du Laurion dans l'antiquité*, Paris, 1897.. CVIII
- GERNET, *L'approvisionnement d'Athènes en blé au v^e et au iv^e siècle* (Mélanges d'histoire ancienne, Bibliothèque de la Faculté des lettres de l'Université de Paris, p. 268 sq., Paris, 1909)..... CIX
- JUDEICH, *Topographie von Athen*, Munich, 1905..... CX
- MILCHHÖFER, *Attika und seine heutigen Bewohner* (Deutsche Rundschau, LXIX, 1891, p. 257 sq.)..... CXI
- HÄKL, *Merkantile Inschriften auf attischen Vasen* (Münchner archäologische Studien dem Andenken Ad. Furtwänglers gewidmet, 1909)..... CXII
- SANCTIS (G. DE), *Ἀτθίς*, 2^e édit., 1912..... CXIII
- WILAMOWITZ-MÜLLENDORF, *Aristoteles und Athen*, 1893..... CXIV
- GILLIARD, *Quelques réformes de Solon*, Lausanne, 1907..... CXV
- FRANCOTTE, *La Polls grecque*, Paderborn, 1907..... CXVI



- FOUCART, *Les grands mystères d'Éleusis, Personnel, cérémonies* (Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, XXXVII, 1900, p. 1 sq.)..... CXVII
- CHAPOT (V.), COLIN (G.), etc., *L'hellénisation du monde antique*, Paris, 1914..... CXVIII
- FOUCART, *Mémoire sur les colonies athéniennes au v^e et au iv^e siècle* (Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, IX, p. 323 sq.)..... CXIX
- FREDRICH, *Lemnos* (Athenische Mitteilungen, XXXI, 1906, p. 241 sq.)..... CXX
- RADET, *Ephesiaca*, Bordeaux-Paris, 1908..... CXXI
- RADET, *La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades*, Paris, 1892..... CXXII
- MILHAUD, *Leçons sur les origines de la science grecque*, Paris, 1893..... CXXIII
- TANNERY (P.), *Pour l'histoire de la science hellène*, Paris, 1883... CXXIV
- DARMESTETER, *Essais orientaux*, Paris, 1883..... CXXV
- MASPÉRO, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, Paris, 1895-1899..... CXXVI
- MALLET (D.), *Les premiers établissements des Grecs en Égypte* (Mémoires de la Mission archéologique du Caire, XII, 1893)... CXXVII
- MALLET (D.), *Le culte de Neit à Saïs*, Paris, 1888..... CXXVIII
- PARETI (L.), *Studi siciliani e italioti*, Florence, 1914..... CXXIX
- COLUMBA, *Il mare e le relazione marittime tra la Grecia e la Sicilia nell'antichità* (Archivio storico siciliano, XIV, 1889, p. 315 sq.)|..... CXXX
- KOLDEWEY et PUCHSTEIN, *Die griechischen Tempel in Unteritalien und Sicilien*, Berlin, 1899..... CXXXI
- HOMOLLE (TH.), *Les offrandes delphiques des fils de Deinoménès et l'épigramme de Simonide* (Mélanges Weil, p. 207 sq., Paris, 1898)..... CXXXII
- MERLIN (A.), *L'Aventin dans l'antiquité*, Paris, 1901..... CXXXIII
- FOUCART, *Étude sur Didymos d'après un papyrus de Berlin* (Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, XXXVIII, 1909, p. 27 sq.)..... CXXXIV
- FOUCART, *Les Athéniens dans la Chersonèse de Thrace au iv^e siècle* (Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, XXXVIII, 1909, p. 83 sq.)..... CXXXV
- EICHHORN, *Βάρβαρος quid significaverit*, Leipzig, 1904..... CXXXVI
- KIRCHHOFF, *Geschichte des griechischen Alphabets*, 3^e édit., Berlin, 1877..... CXXXVII
- FOUCART, *Des associations religieuses chez les Grecs*, Paris, 1873. CXXXVIII
- PHILLIPSON, *The international Law and Custom of ancient Greece and Rome*, Londres, 1911..... CXXXIX
- LÉCRIVAIN, *Le droit de se faire justice soi-même et les représailles dans les relations internationales de la Grèce* (Mémoires de l'Académie de Toulouse, IX, 5897, p. 277 sq.)..... CXL
- CLERC (M.), *Les métèques athéniens*, Paris, 1893..... CXLI
- MONCEAUX (P.), *Les proxénies grecques*, Paris, 1886..... CXLII
- POLAND, *De legationibus Græcorum publicis*, Leipzig, 1885..... CXLIII
- RÆDER, *L'arbitrage international chez les Hellènes* (Publications de l'Institut Nobel norvégien I, 1912)..... CXLIV



- TOD, *International arbitration among the Greeks*, Oxford, 1913. CXLV
 VON SCALA, *Staatsverträge des Altertums*, Leipzig, 1898. CXLVI
 GLOTZ, *La solidarité familiale dans le droit grec*, Paris, 1904. CXLVII
 GRUNDY, *The great persian war and its preliminaries*, Londres, 1901. CXLVIII
 GRUNDY, *Thucydides and the history of this age*, Londres, 1911. CXLIX
 KÖRNEMANN, *Stadtstaat und Flächenstaat des Altertums in ihren Wechselbeziehungen* (Neue Jahrbücher für das klassische Altertum, 1908, p. 233 sq.) CL
 BUSOLT, *Die Lakedaimonier und ihre Bundesgenossen*, Leipzig, 1878. CLI
 GUIRAUD, *De la condition des alliés pendant la première confédération athénienne* (Annales de la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, V, p. 168 sq.) CLII
 CAVAYNAC, *Études sur l'histoire financière d'Athènes au v^e siècle: le trésor d'Athènes de 480 à 404*, Paris 1908. CLIII
 BELOCH, *Die attische Politik seit Perikles*, Leipzig, 1884. CLIV
 VON STERN, *Geschichte der Spartanischen und Thebanischen Hegemonie von Königsfrieden bis zur Schlacht bei Mantinea*. Dorpat, 1884. CLV
 JUDEICH (W.), *Kleinasiatische Studien. Untersuchungen zur griechisch-persischen Geschichte des iv^{ten} Jahrhunderts*, Marbourg, 1892. CLVI
 KAHRSTEDT (U.), *Forschungen zur Geschichte des ausgehenden fünften und des vierten Jahrhunderts*, Berlin, 1910. CLVII
 ● GLOTZ, *Philippe et la surprise d'Élatée* (Bulletin de correspondance hellénique, XXXIII, 1909, p. 526 sq.) CLVIII
 KESSLER (J.), *Isokrates und die panhellenische Idee*, Paderborn, 1910. CLIX
 SCHÆFER (A.), *Demosthenes und seine Zeit*, 2^e édit., Leipzig, 1885-1886. CLX



INDEX

ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ
ΕΥΛΟΓΙΟΥ ΚΟΥΡΙΑΑ
Α ΤΡΑΠΕΖΟΥ
ΑΥΕΩΝ ΑΡΙΘ.

- Académie, 35.
ACARNANIE, 101.
ACHAIE, 96, 262.
ACHÉENS, 78, 97-8, 111, 121, 153, 221-2, 230, 262, 280.
ACOUSILAOS, 74.
ADONIS, 296.
AGAMEMNON, 75, 106, 116.
AGÉSILAS, 21, 153, 175, 322, 389.
AGIS, 161, 173, 322.
Agora, 355.
Agriculture, 52-63, 108, 118, 164, 185, 195, 226, 259, 265.
ALCIBIADE, 2.
ALCMAN, 178.
 Alphabet, 208, 215, 254.
Amphictyons, 401; *amphictyonies*, 360.
AMYCLÉES, 153.
ANAXAGORE, 349.
ANACHARSIS, 252-3.
ANAXIMANDRE, 242.
ANAXIMÈNE, 243.
ANTIOCHOS, 244, 269.
APHRODITE, 119, 130, 296.
APOLLON, 75, 104 (Thermios), 114 (de Delphes), 119, 130, 150, 178, 218, 236, 240, 252, 290-3, 346.
Arbitrage, 323, 380.
ARCADIE, 126, 140.
ARCHÉLAOS, 396.
Archéologie, 33-90.
Architecture, 49, 184 (ses matériaux); 177 (Sparte); 240 (Ionie); 268-9, 298.
 Archonte, 200.
ARGOS, 75, 106, 126, 147-8, 208, 322, 324, 340, 342, 361, 367.
ARISTARQUE, 106.
ARISTIDE, 336.
Aristocratie, 131 (Corinthe), 180, 195, 333, 367-369.
ARISTOPHANE, 370.
ARISTOTE, 73, 155, 172, 176, 179, 216, 357, 401, 407.
 Armistice, 324.
Art, 49, 135, 177, 192, 209, 211, 240-2, 255, 257, 269, 298, 328, 346.
ARTAPHERNE, 323.
ARTÉMIS, 296.
ARTAXERXÈS, 328-9.
ASIE, 230, 333, 347.
ASKLÉPIOS, 293.
ATHÈNA, 186, 204, 219, 256, 259, 289.
ATHÈNES, 6, 49, 67, 73, 99, 179-210, 295-7, 308, 317, 346-9, 350-1, 353, 359, 363-5, 367-8, 373-400.
Atimie, 158, 364.
 Atthidographes, 179.
 Atticisme, 211.
ATTIQUE, 60, 62, 75, 89, 181.
AUXÉSIA, 289.
BABELON, 259.
BALKANS, 25, 82.
 Banquiers, 314.
 Barbares, 281-3, 295, 297, 302, 326, 395, 406-7.
BARTHOLDY, 32.
BENDIS, 296, 309.
BÉOTIE, 18-9, 115, 193, 208, 231, 286, 367.
BION, 248.
Boulè, 358, 364.
BRASIDAS, 367, 381, 386.
BRUNHES, 3, 24.
BULLE, 88.
BYZANCE, 65, 69, 81, 309, 347, 400.
CARIE, 240.
CARTHAGINOIS, 274, 341.
Catavothres, 30.
 Céramique, 89, 134-5, 197, 204, 211, 257, 259, 279, 311.



- CHATEAUBRIAND**, 24.
CHÉRONÉE, 400.
CHYPRE, 25, 68, 79, 81, 96, 215, 220, 253.
CIMON, 348.
Cité, 1-5, 99, 304-11, 312, 354-68, 402-3, 407. Voir *Citoyen*.
CITHÉRON, 36.
Citoyen, 304-11, 314. Voir *Cité*.
Civilisation, 15, 97, 278.
Clérouquie, 228, 350, 359, 385.
Climat, 24-8, 108.
CLISTHÈNE, 180, 205-6, 208.
Colonisation, 133, 213, 217-24, 249, 252.
Commerce, 133, 216, 225-7, 272.
CORCYRE, 2, 219-20, 227, 323, 341, 371, 379.
CORINNE, 120.
CORINTHE, 104-5, 128, 203, 208, 219, 263, 267, 361, 376-7, 401-2 (Congrès).
CRÈTE, 68, 80-1, 91, 95-6, 215, 241, 259, 283, 299, 304. *Égéo-Crétois*.
CRITIAS, 370.
CROTONE, 262, 269, 270.
Cryptie, 169.
CURTIUS (E.), 291.
CYBÈLE, 295.
CYCLADES, 9, 25, 89, 91, 122, 188.
CYRÉNAIQUE, 258.
CYRÈNE, 224, 259.
CYRUS, 389.

DAMIA, 289.
DANAOS, 126, 147.
Danse, 269.
DARIUS, 328, 332.
DÉLOS, 240, 362-3, 365 (ligue).
DELPHES, 14, 16, 26, 44, 50, 75, 113, 218, 236, 240, 246, 256, 258-9, 292, 303, 323, 342, 351, 353, 372.
Déluge, 10.
Dème, 205.
DÉMÉTER, 265, 351.
Démocratie, 172, 180, 198, 201, 233, 333, 367, 369-370.
DÉMOSTHÈNE, 397.
DEUCALION, 10.
DIACRIENS, 196-7, 203.

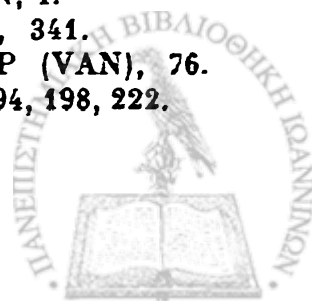
Dieux, 74, 113-4, 243, 288-296.
DIONYSIOS, 272.
DIONYSOS, 113-4, 186, 265, 296.
DIDONE, 101.
DORIENS, 75, 78, 89, 97-9, 107, 111, 127-8, 131, 147, 149, 154, 193, 210-1, 221, 230, 232, 234, 248, 268, 280, 291.
DRACON, 180.
Droit, 302 (international), 311 (commercial).

Économiques (Conditions), 200-4, 225-9, 265-7, 307, 311, 374, 387.
Écriture, 284-5.
Éducation, 160, 177.
Égaux, 158-9, 174.
ÉGÉE, 9, 40, 43, 65, 96, 237, 249.
ÉGÉENS, 65, 86.
ÉGÉO-CRÉTOIS, 87, 95, 97, 261.
ÉGÉIDE, 9-10.
ÉGYPTIENS, 95, 127, 215, 226, 241-2, 255, 266.
ÉLÉE (École d'), 248.
ÉLÉENS, 128.
ÉLEUSIS, 351.
Élevage, 38, 108 (cheval), 195, 259.
ÉLIDE, 145.

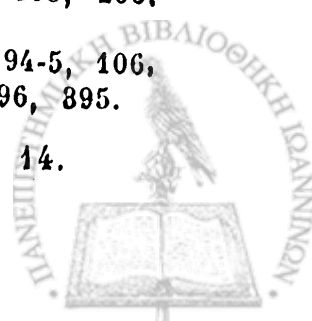
Embatérion, 177.
EMPÉDOCLE, 271.
ÉOLIENS, 231, 233, 243.
ÉPAMINONDAS, 2, 119, 322, 393.
ÉPHÈSE, 239.
Éphores, 172, 175.
ÉPICHARME, 248, 269.
ÉPIDAURE, 145, 289, 293-4.
Épire, 41, 101.
Épiscopos, 364.
ÉRYMANTHE, 16.
ESCHYLE, 305.
Esclaves. Voir *Hilotes* 253, 298.
État, 1-5, 20, 23, 24, 58, 75, 160, 172, 229, 304, 312, 356.
ÉTOLIE, 101.
Étrangers, 295, 302, 304-10, 314.
ÉTRUSQUES, 274.
EUPATRIDES, 195, 201.
EURIPIDE, 27, 76, 103, 151, 255, 305.
EVANS, 85.

Famille, 225, 297, 309.
Faune, 37-8.
Fédérations, 40, 148, 358-66.
Femmes, 130, 136, 160, 210, 239, 241, 257, 297, 319, 329.
Fêtes, 300.
FISCHER (Th.), 25.
Fleuves, 22, 28-34.
Flore, 34-8, 58-61, 108.
Forêts, 34-8, 57.
Frontières, 18-22, 101.
Funéraires (Rites), 193.
FUSTEL DE COULANGES, 289.

GALTON, 4.
GÉLON, 341.
GENNEP (VAN), 76.
Génos, 194, 198, 222.



- Gérousia*, 172, 174-6, 358, 376.
Gouvernement, 357-9.
GRÈCE (GRANDE-), 44, 81, 203, 220, 222, 239, 248, 263, 265 sq.
 Guerre, 160-3, 303, 316-325, 326-71 (contre les Barbares), 373-400 (entre cités grecques).
GYLIPPOS, 352.
HÉLICON, 16, 113.
HELLADE, 96, 106.
 Hellanikos, 244.
HELLEN, 74, 76, 283.
HÉPHAÏSTOS, 204.
HÉRACLIDES, 127.
HÉRACLITE, 243.
HÉRAKLÈS, 28, 37, 75, 146, 217, 271.
HÉRODOTE, 79, 98, 151, 155, 178, 181, 234-5, 240, 258, 283, 326, 335.
 Héros, 74-5, 77.
HÉSIODE, 44, 74, 120.
 Hilotes, 158-9, 167-170, 224, 374-6.
HIPPIAS, 333.
HIPPOCRATE, 244.
HITTITES, 131, 255.
HIMÈRE, 341.
HOMÈRE, 55, 57, 73-4, 106, 131, 243, 287, 294, 306.
 Hospitalité, 305, 315.
ILLYRIENS, 101, 103.
 Industrie, 134, 170, 197, 201, 225, 266.
 Institutions, 172.
IONIE, 6, 323, 331-2.
IONIENS, 98-9, 191, 208, 210-1, 221, 233 sq., 269, 280, 291, 331.
ISOCRATE, 189, 310, 372, 391, 405.
ITALIE, 261 sq., 276.
JASON, 258.
Jeux, 300-1.
Kômè, 354.
LACONIE, 153, 262.
LARISA, 94, 110.
LÉONIDAS, 344.
LIBYE, 259.
 Linguistique, 78-83, 214, 231, 237, 244, 258, 282-8, 404.
 Littérature, 243, 269.
LOCRES, 225, 367.
 Luxe, 171, 267, 270.
 Lycie, 16, 35, 142.
LYCURGUE, 146, 150, 155, 174, 174, 388.
LYDIENS, 233, 236, 240, 245-6, 305.
LYSANDRE, 388.
LYSIAS, 371.
MACÉDOINE, 101, 112, 394.
MANTINÉE, 144, 358.
MARATHON, 333.
 Marbres, 49.
MARDONIOS, 322-3, 333, 336, 345.
 Mariage, 309.
MARSEILLE, 273, 293.
MÉGARE, 367, 371, 377.
Mégaron, 87, 97, 191.
MÉNARD (L.), 73.
 Mer, 40-6.
 Mer (Peuples de la), 95-6.
MESSÉNIE, 147-8, 170, 224.
MÉTAPONTE, 262.
 Métaux, 50-1, 87, 107, 171, 183, 226, 241.
 Métèques, 306-7.
MILET, 238, 245-7, 251, 252, 255, 331.
MILTIADE, 333.
MILTO, 329.
 Mines, 183, 204, 250.
MINYENS, 121.
 Monarchie, 357.
MONCEAUX, 301:
Monnaies, 171, 202, 266, 313.
 Montagnes, 15-6, 53, 102, 182.
MONTESQUIEU, 170.
MULLER (K.-O.), 291.
 Muses, 33, 92, 177.
 Musique, 177.
MYCÉNIENS, 75, 85, 87, 91, 127, 147, 190-2, 234, 241.
 Mythes, 75-8.
NAUCRATIS, 257.
 Navigation, 44, 65-9, 129, 132-3, 137, 187, 196, 213-15, 272-3, 315-6.
NAXOS, 261.
Némésis, 247.
Néodamodes, 169.
NICIAS, 2, 385.
 Nymphes, 33, 113.
 Oligarchie, Voir *Aristocratie*.
OLYMPE, 16, 113.
OLYMPIE, 49, 75, 146, 259, 268, 294, 300-1 (jeux), 372.
OPONTE, 220.
ORCHOMÈNE, 88, 121, 143.
ORIENT, 237, 240, 242-3.
 Ornementation, 87, 241.
 Paix, 324-5, 370.
PANATHÉNÉES, 209.
PARALIENS, 197, 201, 206.
PARNASSE, 15-6, 21, 36, 113.
PARTHÉNON, 49, 211, 299.
 Patriotisme, 23.
PAUSANIAS, 21, 76, 347, 376.
 Pêche, 64-5.
PÉDIÉENS, 195, 206.
Pelagos, 63.
PÉLASGES, 94-5, 106, 126, 190, 296, 395.



- PÉLASGOS*, 77, 141.
PÉLOPIDAS, 322.
PÉLOPONNÈSE (Guerre du), 2, 11, 99, 105, 260, 262, 345, 368, 380-400. (presqu'île). — 16, 41, 75, 96, 125.
PÉNESTES, 109.
PENTÉLIQUE, 49.
PÉRIANDRE, 136.
PÉRICLÈS, 189, 306, 310, 349-53, 368.
Périèques, 158-9, 170, 224, 374.
Péριοικis, 157, 167, 170.
PERSES, 247, 326, 389, 391, 407.
Phalange, 162.
PHALÈRE, 188.
PHÉNICIENS, 215-6, 220, 275.
PHIDIAS, 294.
PHILIPPE, 397.
Philosophie, 242-3, 248, 269-71.
PHOCÉE, 227, 239, 272.
PHOCIDE, 18.
PHOCYLIDE, 56.
PHRYNÉ, 295.
PINDARE, 120, 342, 348.
PIRÉE, 69, 184, 187-8, 206.
PISISTRATE, 203-4, 209.
PLATÉE, 335, 342, 344-5, 367.
PLATON, 55, 57, 69, 151, 172, 221, 321, 325.
PLUTARQUE, 150, 305, 372, 392.
Poésie, 178, 209-11, 243-4, 248.
Polis, 355.
POLYCRATE, 247.
PONT-EUXIN, 43, 226-7, 249.
Pontos, 63.
- Population**, 61, 155-7 (dépopulation de Sparte), 267.
POSEIDON, 14, 44, 123, 268.
PRAXITÈLE, 119.
PRIÈNE, 219, 221.
PROCLUS, 270.
Propriété, 157, 167-8, 222, 225, 229.
PROPYLÉES, 49.
Proxénie, 315.
PYTHAGORE, 248, 269, 270.
- Races**, 4, 73, 78, 90-100).
Religion, 113-5 (Delphes), 219, 256, 268, 288-296, 327.
RENAN, 24.
RHÉGION, 367.
RHODES, 257, 264.
Routes, 16-8.
Royauté, 172, 259.
- SABASIOS*, 295-6.
SALAMINE, 11, 85, 340-1, 345.
SAMOS, 247.
SAPHO, 92, 244.
SCHLIEMANN, 85.
Sculpturé, 49, 209, 211, 257, 299.
SCYTHIE, 399.
Serfs, 201.
SICILE, 252, 261, 276, 366, 385.
SICYONE, 138, 148, 367.
SOCRATE, 309.
OLON, 85, 180-1, 186, 201-3, 216, 259.
SOPHOCLE, 211, 305.
Sources, 32-4.
SPARTE, 2, 10, 14, 99-127, 150-178, 224, 262, 297, 308, 317, 334, 346-9, 360-2, 366, 373-400.
- SPHACTÉRIE*, 374, 381.
SPÔRADES, 14.
STRABON, 80, 113, 283.
SYBARIS, 262, 265, 267, 270, 352.
Synécisme, 19, 75, 199.
SYRACUSE, 266, 277, 280, 309, 321, 341.
- TANAGRA*, 19, 74, 115, 120.
TARENTE, 262, 266.
TÉGÉE, 144.
TEMPÉ, 10, 107, 343.
TERPANDRE, 178.
THALÈS, 242, 245.
THALÉTAS, 178.
THÈBES, 123, 346, 366, 392.
THÉMISTOCLE, 310, 336, 345, 377.
THÉOPHRASTE, 25, 54.
THÉRAMÈNE, 370.
THERMOPYLES, 41, 343.
THÉSÉE, 180, 199.
Thesmia, 179.
THESSALIE, 25, 85, 105, 231.
Thètes, 195.
THOURIOI, 352.
THRACE, 250.
THRASYBULE, 368.
THUCYDIDE, 2, 11, 73, 85, 103, 131, 151, 176, 181, 189, 350, 361, 366, 371, 374.
TIMOTHÉE, 322.
TOPINARD, 93.
Tribunaux, 303, 306-7, 314, 359, 364.
TROIE, 85, 243.
TYNDARE, 153.
Tyrannie, 204, 210, 233, 267, 298, 330-1, 333, 376.
TYRTÉE, 178.



ULYSSE, 213, 271.
 UTIQUE, 275.

Volcaniques (Phéno-
 mènes), 10-1.

XÉNOPHANE, 239, 243,
 248, 269.

XÉNOPHON, 2, 151,
 180, 391.

XERXÈS, 336, 340, 345.

ZEUS, 76, 101, 150, 268,
 294, 304, 346.

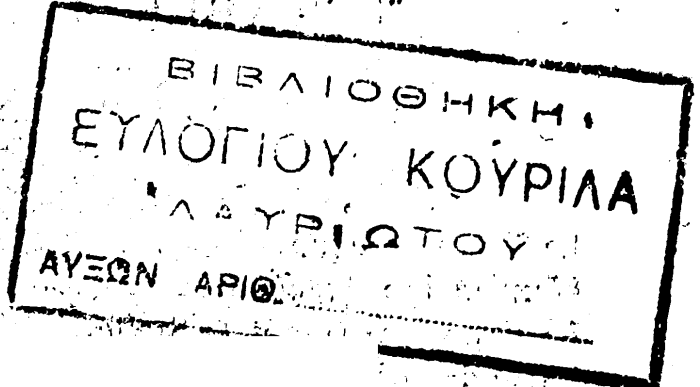


TABLE DES CARTES

La Terre grecque.....	8-9
L'expansion grecque.....	223
La Grande Grèce et la Sicile.....	263
Carte des dialectes.....	284
Carte des alphabets.....	285
La Grèce au temps des guerres médiques.....	339
La Grèce au temps de la guerre du Péloponnèse.....	381

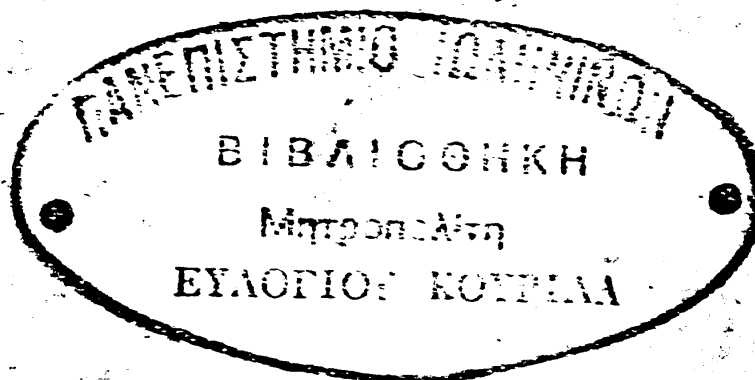
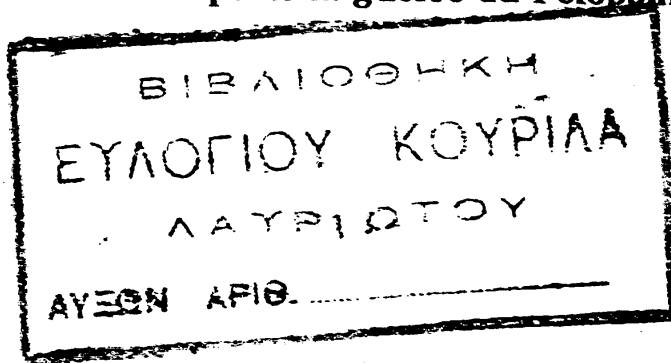
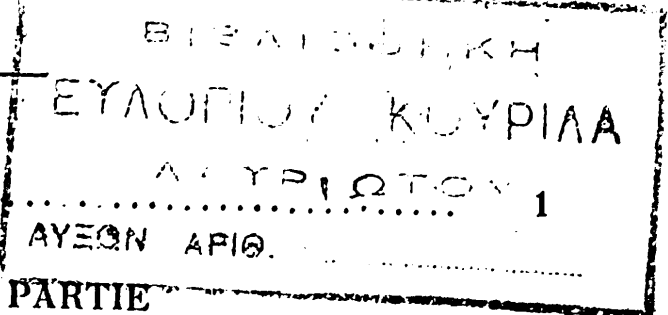


TABLE DES MATIÈRES



INTRODUCTION.....

PREMIÈRE PARTIE

LE PAYS

CHAPITRE PREMIER. — La terre.....	9
1. La formation du sol, 9. — 2. Les caractères de la montagne grecque, 15. — 3. Le morcellement géographique et les frontières politiques, 18.	
CHAPITRE II. — Les eaux.....	24
1. Le climat, 24. — 2. Les eaux courantes et la circulation souterraine, 28. — 3. La végétation, 34.	
CHAPITRE III. — La mer.....	40
1. Les côtes et les îles, 40. — 2. Les courants et les vents.	
CHAPITRE IV. — Le travail humain.....	48
1. L'exploitation du sous-sol, 48. — 2. La mise en valeur du sol, 52. — 3. Le travail agricole, 56. — 4. L'exploitation de la mer, 63. — 5. La nature de l'effort humain, 69.	

DEUXIÈME PARTIE

LES PEUPLES

CHAPITRE PREMIER. — Les races et les peuples.....	73
1. Les données légendaires, 73. — 2. Les données linguistiques, 78. — 3. Les données archéologiques, 83. — 4. Les données anthropologiques, 90. — 5. Les origines grecques, 93.	
CHAPITRE II. — Les frontières de la Grèce propre.....	101
1. L'Épire, l'Étolie et l'Acarmanie, 101. — 2. La Thessalie, 105.	
CHAPITRE III. — La Grèce centrale.....	113
1. Le Parnasse et le sanctuaire de Delphes, 113. — 2. La Béotie, 115. — 3. Les peuples et les côtes de Béotie,	



CHAPITRE IV. — Le Péloponnèse	125
1. Le pays et les habitants, 125. — 2. Corinthe, 128. — 3. Les villes maritimes, 137. — 4. L'Arcadie, 140. — 5. Les pays de collines et les pays de plaine, 145.	
CHAPITRE V. — Sparte	150
1. Les sources de l'histoire de Sparte, 150. — 2. La population et les forces militaires de Sparte, 153. — 3. La vie économique et les classes sociales, 163. — 4. Les institutions politiques et la vie spartiate, 172.	
CHAPITRE VI. — Athènes	179
1. Les sources de l'histoire athénienne, 179. — 2. Les régions naturelles de l'Attique, 181. — 3. Les populations et les genres de vie, 189. — 4. L'évolution vers la démocratie, 198. — 5. Les influences étrangères et l'atticisme, 207.	

TROISIÈME PARTIE

L'EXPANSION HELLÉNIQUE

CHAPITRE PREMIER. — La colonisation	213
1. Les premières explorations : Grecs et Phéniciens, 213. — 2. La colonie et la métropole, 217. — 3. De la colonie à l'empire colonial, 221.	
CHAPITRE II. — La Grèce d'Asie	230
1. Les cités grecques d'Asie, 230. — 2. L'Ionie, 233. — 3. La civilisation ionienne, 238. — 4. La conquête de la Grèce asiatique et ses conséquences, 244.	
CHAPITRE III. — L'expansion grecque dans la Méditerranée orientale	249
1. Les colonies du Pont-Euxin, 249. — 2. Chypre et le monde sémitique, 253. — 3. Les Grecs en Égypte, 255. — 4. La Cyrénaïque, 258.	
CHAPITRE IV. — L'expansion grecque dans la Méditerranée occidentale	261
1. Les Grecs en Italie et en Sicile, 261. — 2. La civilisation de la Grèce sicilienne et italique, 265. — 3. L'Extrême-Ouest, 271. — 4. Grecs, Étrusques et Carthaginois, 274. — 5. Conséquences de la colonisation grecque, 278.	

QUATRIÈME PARTIE

L'UNITÉ HELLÉNIQUE

CHAPITRE PREMIER. — L'unité morale	281
---	-----



1. Grecs et Barbares, 281. — 2. La communauté de langue, 282. — 3. La communauté de religion, 288. — 4. La communauté de mœurs, 297.

CHAPITRE II. — Les relations internationales..... 302

1. Le droit international, 302. — 2. Le citoyen et l'étranger, 304. — 3. Le droit commercial, 311. — 4. Les lois de la guerre, 316.

CHAPITRE III. — L'union nationale..... 326

1. Le danger perse, 326. — 2. La première guerre médique, 331. — 3. La seconde guerre médique, 335. — 4. Athènes et Sparte à la fin des guerres médiques, 346. — 5. La politique panhellénique de Périclès, 348.

CHAPITRE IV. — L'esprit particulariste..... 354

1. L'État urbain et le gouvernement direct, 354. — 2. Le système fédératif, 359. — 3. Les partis politiques et l'étranger, 367.

CHAPITRE V. — Les luttes des cités..... 373

1. La rupture entre Athènes et Sparte, 373. — 2. La guerre du Péloponnèse, 380. — 3. L'hégémonie spartiate et l'hégémonie thébaine, 387. — 4. La conquête macédonienne, 393.

CONCLUSION..... 406

BIBLIOGRAPHIE..... 407

INDEX..... 415

ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ
ΕΥΛΟΓΙΟΥ ΚΟΥΡΙΛΑ
ΠΑΥΡΙΩΤΟΥ
ΑΥΣΩΝ ΑΡΙΘ.

ΠΑΝΕΠΙΣΤΗΜΙΑΚΗ ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ
ΕΥΛΟΓΙΟΥ ΚΟΥΡΙΛΑ

